

**GUSTAVE DE MOLINARI**

**ŒUVRES COMPLÈTES**

**Volume XVIII**



**Institut Coppet**

*L'Institut Coppet remercie l'ensemble de ses donateurs occasionnels ou réguliers, pour l'appui qu'ils donnent à cette publication et aux autres semblables.*

GUSTAVE DE MOLINARI

ŒUVRES  
COMPLÈTES

Volume XVIII

EN RUSSIE

(1860)

*Publié sous la direction de Mathieu Laine  
et avec le soutien de M. André de Molinari*

Notes et notices par Benoît Malbranche

Paris, 2024  
Institut Coppet



1860

097. — L'ÉCONOMISTE BELGE

Organe des intérêts de l'industrie et du commerce.

Articles de l'année 1860.

N° 1. — 7 Janvier 1860.

À NOS ABONNÉS.

*L'Économiste belge* entre aujourd'hui dans sa sixième année. Après s'être voué exclusivement pendant quatre ans à la propagande des principes de la liberté économique et du *self-government*, il s'est annexé au commencement de l'année dernière une partie industrielle, commerciale et financière. En même temps, sa publication qui avait lieu d'abord tous les quinze jours, puis tous les dix jours, est devenue hebdomadaire. En lui donnant ces nouveaux développements, ses fondateurs ont poursuivi un double but. En premier lieu, ils ont voulu faciliter la vulgarisation des principes dont *L'Économiste belge* s'est fait l'organe, et qui se résument dans la non-intervention gouvernementale, et dans la substitution d'un régime de pleine liberté au vieux régime de restrictions et de monopoles, qui a jusqu'à présent ralenti la production et altéré la distribution équitable de la richesse. En second lieu, ils ont voulu, en appliquant au monde des affaires le système de correspondances qui a si bien réussi aux journaux politiques, procurer au commerce et à l'industrie un ensemble des renseignements utiles sur la situation des différentes branches du travail du pays, et sur les questions qui intéressent les industriels et les négociants ; ils ont voulu, en un mot, faire la chronique hebdomadaire des faits industriels et commerciaux comme les journaux quotidiens font la chronique des faits politiques.

Quoique cette dernière partie de notre programme n'ait pu être réalisée que d'une manière successive et qu'elle soit demeurée fort incomplète, par suite de la difficulté que nous avons éprouvée d'organiser des correspondances ayant un caractère tout à fait nouveau, notre tentative a obtenu un succès des plus encourageants ;

le nombre de nos abonnés s'est accru et nos renseignements ont été généralement reproduits. Quelques-uns de nos confrères de la presse quotidienne ont pris l'habitude de nous les emprunter, les uns en indiquant loyalement la source où ils puisent, les autres en se dispensant de cette formalité gênante et fastidieuse.

En présence de ce succès de bon augure, nous avons cru devoir faire de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices pour compléter nos informations. Nous avons comblé les lacunes de notre correspondance à l'intérieur, en nous mettant en mesure de publier régulièrement chaque semaine ou chaque quinzaine des lettres industrielles et commerciales d'Anvers, Gand, Bruges, Alost, Courtrai, Roulers, Tournai, Jemmapes et Saint-Ghislain, Charleroi, Liège, Verviers, Huy, Arlon etc. *L'Économiste belge* présentera ainsi un tableau aussi complet que possible de la situation des principaux foyers de la production industrielle et commerciale du pays. Ces informations locales continueront d'être résumées dans notre bulletin, qui est destiné à caractériser l'ensemble de la situation, tout en fournissant sa quote-part de renseignements locaux, sur l'industrie et le commerce de Bruxelles. C'est ainsi que, dans les journaux politiques, le *résumé* placé en tête du journal reprend les principaux faits signalés dans les correspondances, de manière à offrir au lecteur une espèce de tableau synoptique de la situation.

Nous ne nous sommes pas bornés là. Il nous a semblé que des informations régulières sur les grandes places de commerce des pays où nous trouvons nos principaux débouchés pourraient intéresser aussi nos industriels et nos négociants, de même que les renseignements que nous donnons sur notre situation intérieure paraissent intéresser déjà les négociants et les commissionnaires de ces mêmes places. Nous nous sommes en conséquence procuré des correspondances régulières au Havre, à Rotterdam, Amsterdam, Londres et Hambourg, et nous tâcherons d'en augmenter successivement le nombre. Nous compléterons encore ces informations du dehors en publiant les extraits les plus intéressants de nos rapports consulaires et des lettres commerciales de quelques maisons d'Anvers, qui ont bien voulu nous offrir leur utile concours. Enfin, nous publierons chaque semaine le prix courant des marchandises sur la place d'Anvers, non le prix courant *officiel*, mais le prix courant *réel*, que publient les journaux de la localité, après l'avoir soumis à l'examen et à la révision d'un comité de négociants qui veulent bien encore nous apporter pour cet objet leur précieuse et obligeante coopération.

Cette extension que nous allons donner à notre partie industrielle et commerciale nous oblige d'un côté à augmenter le volume de

notre journal que nous portons à 16 pages, sans en élever à beaucoup près le prix d'une manière proportionnelle<sup>1</sup> ; d'un autre côté à réduire notre partie financière, qui se composera désormais simplement du tableau des fonds publics et des valeurs industrielles, cotés aux bourses de Bruxelles et d'Anvers, avec le cours des changes. Nous n'empiéterons point pour le reste sur le domaine des journaux financiers, et nous nous attacherons à demeurer autant que possible, conformément au salutaire principe de la division du travail, dans notre spécialité économique, industrielle et commerciale.

Les soins particuliers que nous apporterons à notre seconde partie ne nous feront pas négliger la première. En défendant énergiquement, en toute circonstance, la cause de la liberté économique et du gouvernement à bon marché, en nous élevant contre la politique de guerre même lorsqu'elle s'affuble des beaux semblants du progrès, même lorsqu'elle a la prétention de servir la civilisation, en dépeuplant les ateliers pour peupler des camps plus ou moins retranchés, en dévorant les capitaux que l'épargne accumule au prix d'incessantes et dures privations, et qui sont la vraie semence de tout progrès matériel, intellectuel et moral, nous avons réussi à obtenir le concours efficace et dévoué d'un bon nombre d'esprits vraiment libéraux qui partagent nos convictions en Belgique et à l'étranger. Nous avons cessé d'être isolés, et nous avons acquis, à mesure que notre groupe devenait plus nombreux, à mesure aussi que nos idées étaient mieux connues et nos tendances mieux appréciées, plus de force et plus d'influence. Nous avons réussi surtout à dissiper les méfiances avec lesquelles les industriels et les négociants avaient accueilli d'abord nos théories. En mettant sous leurs yeux les résultats pitoyables des interventions et des protections gouvernementales, nous sommes parvenus à les convaincre chaque jour davantage de ces vérités si simples et pourtant si difficiles à faire pénétrer dans les esprits, savoir que le gouvernement ne peut rien donner aux uns qu'il ne le prenne aux autres, et que la meilleure et la plus sûre des protections, c'est celle que l'on se donne à soi-même par son intelligence, sa moralité et son énergie persévérante. Nous compléterons chaque jour cette démonstration, et nous ne désespérons point de persuader à nos lecteurs industriels et négociants qu'ils feront d'autant mieux leurs affaires, que le gouvernement s'en mêlera moins et par conséquent qu'il leur demandera moins d'argent pour

<sup>1</sup> Lorsque *l'Économiste belge* paraissait seulement trois fois par mois en huit pages, le prix de l'abonnement était de 8 francs par an. Quoiqu'il soit publié maintenant toutes les semaines en seize pages, le prix n'a été porté qu'à 12 francs par an. (Note de Molinari.)

les faire aller. En lisant notre seconde partie, ils auront des renseignements aussi complets que possible sur la situation actuelle des affaires ; en lisant la première, ils pourront s'édifier sur les moyens aussi efficaces que peu coûteux, que recommande la science économique, pour améliorer cette situation à leur profit et au profit de tous.

\*\*\*

Il se fait, depuis quelques jours, beaucoup de bruit autour d'une brochure intitulée : *Complément de l'œuvre de 1830, établissements à créer dans les pays transatlantiques, avenir du commerce et de l'industrie belge*. Cette brochure commerciale et industrielle a été écrite, nous assure-t-on, par deux officiers d'état-major, écrivains militaires fort distingués, sous l'inspiration d'un très jeune et très haut personnage. Nous louerons volontiers l'intention qui l'a dictée, et nous sommes particulièrement charmés d'apprendre qu'on s'occupe, dans les régions élevées du pouvoir, d'autre chose que de fortifications et de changements dans l'uniforme de l'armée. Nous ajouterons de plus que la brochure est écrite avec soin, et qu'elle renferme quelques vues libérales sur la nécessité de diminuer les charges et les frais exorbitants qui entravent l'essor de notre commerce maritime, sur les améliorations à apporter au régime des ventes publiques, etc. ; mais là doivent s'arrêter nos éloges.

Ce n'est pas que nous différons des auteurs de la brochure sur l'idée fondamentale de leur œuvre, savoir sur l'opportunité d'augmenter nos débouchés au dehors. Sur ce point-là tout le monde est d'accord : protectionnistes, libre-échangistes, interventionnistes et non-interventionnistes se donnent la main. Les dissentiments portent seulement sur les procédés à employer pour obtenir un résultat si désirable et si universellement désiré ; mais ces dissentiments sont profonds. Nous qui sommes partisans de la non-intervention gouvernementale et de la liberté du commerce, nous croyons que le meilleur moyen d'y arriver, c'est de produire des marchandises à bon marché et en belle qualité, et de les expédier par les voies les plus économiques, sans s'inquiéter de la nationalité des intermédiaires. Nous ajoutons que pour arriver à produire et vendre au meilleur marché possible, il faut diminuer les frais de production et de vente, ce qui implique la nécessité de réduire au taux le plus bas les frais de gouvernement, et de supprimer complètement les surtaxes parasites des monopoles, des subventions et des protections gouvernementales.

Voilà notre politique commerciale. Ce n'est point celle des auteurs du *Complément de l'œuvre de 1830*. D'abord, ils invoquent pour



motiver la nécessité de créer à notre industrie des débouchés lointains, des raisons qui n'ont rien de commun avec les nôtres. Ils sont d'avis par exemple que nos débouchés continentaux se rétrécissent et ne peuvent manquer de se rétrécir de plus en plus. Voici pourquoi. C'est que les nations civilisées comprenant avec un bon sens merveilleux qu'on s'appauvrit nécessairement de tout ce qu'on achète à l'étranger, ou pour nous servir des expressions pittoresques des auteurs de la brochure, « du tribut que l'on paie à l'étranger », s'appliquent de jour en jour davantage à produire elles-mêmes toutes choses. C'est ainsi que « la Russie, par exemple, à l'aide de nos ouvriers et de nos contre-maîtres, a établi chez elle des fabriques d'armes et des machines *qui finiront par l'affranchir du tribut qu'elle paie à la Belgique.* » Les autres nations qui ne se soucient pas plus que la Russie de payer des tributs, en font autant, en sorte que :

« Tous les États fabriquant à qui mieux mieux, il arrivera un jour où nos exportations se réduiront aux matières premières, telles que houilles, marbres, pierres, ardoises, minerais et autres richesses naturelles, qui n'ont point à redouter l'effet de la concurrence humaine<sup>1</sup>. »

On pourrait répondre aux auteurs de la brochure, que si d'un côté tous les États fabriquent à qui mieux mieux, ils consomment d'un autre côté aussi à qui mieux mieux, et que les chemins de fer et la liberté du commerce aidant, nous pouvons espérer de voir s'accroître encore dans des proportions assez belles « les tributs » que nous prélevons sur les peuples étrangers. Nous pourrions leur répondre de plus que « la concurrence humaine » s'exerce aussi bien sur les houilles et sur les minerais que sur les fils et les tissus. Qu'ils demandent plutôt à l'Union des Charbonnages du Hainaut, et à l'honorable M. Dupont de Fayt, dont ils prennent fort, dit-on, l'économie politique ! Mais nous ne voulons point les chicaner davantage sur ces misères, puisque, après tout, nous sommes d'accord avec eux, quoique par d'autres motifs, sur l'opportunité d'étendre nos débouchés au dehors. Nous préférons signaler tout de suite les procédés qu'ils recommandent pour obtenir ce résultat. Ces procédés sont de deux sortes : 1° création d'une marine militaire ; 2° participation de la Belgique à l'expédition anglo-française pour la Chine, et occupation permanente d'une île ou d'un point quelconque sur les côtes du Céleste Empire.

Nous aurons soin d'examiner ces deux procédés industriels et commerciaux avec toute l'attention qu'ils méritent ; pour le moment, nous devons nous contenter, faute d'espace et de temps,

<sup>1</sup> Page 21. (Note de Molinari.)

d'appeler l'attention des auteurs de la brochure sur deux faits dont ils ne nous paraissent pas s'être suffisamment préoccupés. Le premier, sur lequel ils trouveront des détails dans notre correspondance de Hambourg, c'est que la ville de Hambourg qui n'a point de marine militaire fait avec les pays lointains un commerce dont l'importance est immense et va croissant tous les jours ; c'est qu'elle vient encore de conclure des traités de commerce avec le sultan de Zanzibar et le roi de Siam, sans avoir eu besoin pour cela de l'intervention du « canon rayé ».

Le second fait qu'il nous paraît utile de leur signaler, c'est l'indifférence et même la répulsion de l'opinion publique en Angleterre pour l'expédition de Chine et la verte opposition du *Times* à toute politique qui aurait pour objet l'établissement d'un empire anglo-chinois aux frais des contribuables de l'empire britannique.

« Si par un châtement exemplaire, disait il y a deux jours le *Times*, nous pouvons, une fois pour toutes, apprendre au gouvernement chinois à respecter ses engagements, nous ne marchanderons pas les efforts. Mais il vaudrait mieux de faire comprendre tout de suite aux habitants de Hong-Kong, Amoi, Foochow, Ningpo et Shanghai, qu'en présence de l'horrible mortalité des marins et des soldats sur la côte et à Hong-Kong, et en présence des dépenses d'une pareille entreprise, le public anglais ne supportera pas le maintien d'une armée et d'une flotte permanentes dans les mers de la Chine, et n'acceptera certainement jamais la responsabilité d'un empire anglo-chinois. »

Eh bien ! franchement, quoique les contribuables belges soient en général d'excellente composition, témoin l'affaire des fortifications d'Anvers, nous doutons qu'ils se montrent mieux disposés sur ce point que leurs confrères anglais. Nous doutons que l'idée d'entretenir d'une manière permanente dans les parages du Céleste Empire une armée et une flotte belges, soit de nature à exciter chez eux un vif enthousiasme, et nous engageons vivement les auteurs de la brochure à aller chercher ailleurs qu'en Chine « le complément de l'œuvre de 1830 ».

\*\*\*

*Chronique.*

L'année 1859 a été stérile entre toutes pour les réformes économiques. Ouverte politiquement et militairement par le célèbre compliment de l'empereur des Français à M. de Hubner, elle a vu éclater la guerre d'Italie, qui s'est terminée en quelques mois mais

qui n'a point vidé encore le grand procès pendant entre les gouvernements et les peuples de la Péninsule. En attendant, le mouvement régulier des affaires s'est universellement ralenti sous l'influence de la crise de guerre. On a moins produit. En revanche les gouvernements ont dépensé davantage. L'Allemagne a vidé pendant plusieurs mois ses ateliers pour remplir ses casernes, l'Angleterre s'est assurée une fois pour toutes contre le risque d'invasion, par l'organisation de ses volontaires, et la Belgique a consenti, de guerre lasse, à laisser enfermer son unique port de commerce dans une vaste ceinture de fortifications et de forts détachés. Quant aux réformes économiques elles ont été partout ajournées. Nous souhaitons beaucoup que les nouveaux gouvernements que l'Italie est en train de se donner soient supérieurs aux anciens ; autrement dit, qu'ils procurent aux populations plus de sécurité et de liberté, et à moins de frais. Mais il faudra assurément que l'accroissement de bien-être et de civilisation qui sera le produit de ce bouleversement s'élève à un gros chiffre, pour compenser la diminution de bien-être et de civilisation que la guerre et ses conséquences auront amenée dans l'ensemble des pays civilisés. Nous persistons à douter pour notre part que cette guerre entreprise « pour une idée » ait été favorable au progrès des idées, et nous eussions préféré dans l'intérêt de la cause de la liberté, que l'Italie eût demandé à la politique de paix une amélioration à son sort au lieu de se jeter dans les aventures de la politique de guerre. Jusqu'à ce que les événements viennent démentir nos prévisions et infirmer nos calculs, nous persisterons à nier que « le canon rayé », même quand il est mis généreusement par le despotisme au service de la liberté, soit un instrument de progrès.

La politique française, après avoir viré à droite pendant quelques mois, et s'être faite quasi-autrichienne et dangereusement anglophobe, vient, sans motif apparent, de virer à gauche et de tendre de nouveau une main fraternelle à l'Angleterre. Nous en sommes charmé. Seulement, comme rien ne nous garantit qu'un nouveau revirement n'aura pas lieu dans quelques mois ou même dans quelques jours, nous ne nous abandonnons pas sans réserve aux plaisirs de l'espérance et nous trouvons qu'il est médiocrement flatteur pour l'Europe civilisée d'être d'obligée d'aller chercher les secrets de ses destinées dans des brochures plus ou moins sibyllines. Nous savons tout ce qu'on peut dire contre le régime représentatif tel qu'il était pratiqué en France ; mais ce régime avait du moins le mérite de donner au monde de solides garanties de sécurité, et s'il se montrait parfois trop avare de liberté, sa lésinerie sur ce chapitre était encore de la prodigalité, en comparaison des façons d'agir du despotisme.

N° 2. — 14 Janvier 1860.

*Une lettre inédite de Bastiat.*

Nous avons publié, il y a quelque temps, des fragments inédits de Bastiat sur la puissance temporelle du pape<sup>1</sup>. Ces fragments, dans lesquels l'illustre auteur des *Harmonies*, des *Sophismes* et des *Pamphlets* se prononçait en faveur d'une séparation absolue du spirituel et du temporel, ont eu un grand retentissement, non seulement dans le monde économique mais encore dans le monde religieux. Car Bastiat, mort, comme on sait, à Rome même, dans les sentiments religieux les plus orthodoxes<sup>2</sup>, ne saurait être accusé d'avoir fait bon marché, en cette circonstance, des intérêts de la religion. Sa foi, pour ne point s'afficher, n'en était pas moins profonde et sincère, et s'il avait cru que ses principes économiques fussent en opposition avec ses croyances religieuses, il aurait certainement fait passer, sans hésiter un seul instant, le spirituel avant le temporel, la religion avant l'économie politique.

Mais il était convaincu que la religion elle-même souffre du cumul du spirituel et du temporel ; il était convaincu que si un pape ne peut être un bon chef de gouvernement, un chef de gouvernement ne saurait être un bon pape. Il était convaincu aussi que les protections, les subventions, les monopoles ou les privilèges accordés à un culte, nuisent à la religion, au lieu de la servir, et il réclamait la liberté religieuse impliquant la non-intervention absolue de l'État en cette matière, dans l'intérêt de la religion, comme il demandait la liberté industrielle et commerciale dans l'intérêt de l'industrie et du commerce.

Un des amis dévoués de l'illustre économiste enlevé trop tôt à la science, veut bien nous donner encore communication d'une lettre

<sup>1</sup> *Économiste belge*, n° du 22 octobre 1859. (Note de Molinari.)

<sup>2</sup> Frédéric Bastiat est mort à Rome le 24 décembre 1850, d'une maladie de poitrine. M. Paillotet, qui avait quitté Paris pour aller recueillir les dernières instructions de son ami, nous a conservé un journal intéressant de la fin de sa vie. Cette fin fut d'un calme et d'une sérénité antiques. Bastiat sembla y assister en spectateur indifférent, causant, en l'attendant, d'économie politique, de philosophie et de religion. Il voulut mourir en chrétien : « J'ai pris, disait-il simplement, la chose par le bon bout et en toute humilité. Je ne discute pas le dogme, je l'accepte. En regardant autour de moi, je vois que sur cette terre les nations les plus éclairées sont dans la foi chrétienne ; je suis bien aise de me trouver en communion avec cette portion du genre humain. » Son intelligence conserva jusqu'au bout toute sa lucidité.

Notice sur la vie et les écrits de Frédéric Bastiat, par R. DE FONTENAY.

(Note de Molinari.)

inédite adressée par lui en 1848 à un électeur conservateur qui lui demandait des explications au sujet des rapports de l'Église et de l'État, en subordonnant son vote à la réponse qui lui serait faite. Quoique Bastiat ne pût se méprendre sur le sens de la question qu'on lui posait, il confessa résolument son opinion, en déclarant, chose qui pourra sembler invraisemblable et inouïe, qu'il préférerait la vérité à sa candidature.

Voici cette admirable lettre dont nous recommandons la lecture aux catholiques, et, plus spécialement encore, à MM. les candidats représentants : <sup>1</sup>

N° 3. — 21 Janvier 1860.

*La lettre de l'empereur Napoléon III.*

I.

L'empereur Napoléon III est un grand dramaturge politique. Il adore les coups de théâtre, et de même que l'année dernière il inaugurerait sa politique d'intervention militaire en Italie, en adressant à M. de Hubner le désagréable compliment que chacun connaît, il vient d'inaugurer sa nouvelle politique commerciale en adressant à MM. les prohibitionnistes sous le couvert de son ministre d'État un compliment de bonne année non moins difficile à digérer. Dans cette lettre ou plutôt dans ce manifeste de la campagne économique qu'il se propose d'ouvrir contre les Autrichiens de la prohibition, l'empereur des Français commence par annoncer que, tout faisant espérer une solution pacifique de la question italienne, le moment est venu de s'occuper des moyens d'imprimer un grand essor aux diverses branches de la richesse nationale. Pour atteindre ce but, voici, selon l'impérial économiste, ce qu'il y a à faire.

Il faut s'occuper avant tout d'améliorer la situation de l'agriculture et de l'industrie, en multipliant les moyens de transport économiques qu'elles réclament et en leur prêtant de l'argent à bon marché ; il faut encore, pour ce qui concerne l'agriculture, « défricher les forêts situées dans les plaines et reboiser les montagnes, affecter tous les ans une somme considérable aux grands travaux de dessèchement, d'irrigation et de défrichement » ; pour ce qui concerne l'industrie, « affranchir de tout droit les matières premières qui lui sont indispensables. » Cela fait, on pourra, sans danger aucun,

<sup>1</sup> Suit le texte de ladite lettre, non reproduit ici.

abaisser les droits sur les denrées de grande consommation et substituer des droits protecteurs aux droits prohibitifs.

Tel est, dans ses traits généraux, le système de « bonne économie politique » que l'empereur se propose d'inaugurer. Maintenant voici quels seraient les voies et moyens de ce système. Il reste disponible du dernier emprunt de guerre une somme de 160 millions environ qui sera consacrée, en trois années, à subventionner directement l'agriculture et l'industrie sous forme de prêts, de travaux publics supplémentaires ou autrement. En outre, pour compenser le déficit qui pourra résulter de la suppression des droits sur les matières premières, et nommément sur la laine et le coton (l'auteur de la lettre ne dit rien des autres) ainsi que de la réduction successive du tarif des denrées de grande consommation, telles que le sucre et le café, l'amortissement qui a cessé de fonctionner depuis 1848, mais qui devait être remis en vigueur cette année, continuera de demeurer suspendu, ce qui laissera encore disponible une somme annuelle de soixante millions. Les voies et moyens du nouveau système se trouveront ainsi complètement assurés.

## II.

Que faut-il penser de ce système ? Sans aucun doute, il constitue un progrès sur le régime actuellement en vigueur en France, lequel est, il ne faut pas l'oublier, le plus arriéré qui existe dans le monde civilisé. C'est un pas de fait dans la voie de la liberté commerciale. Mais ce pas sera-t-il aussi grand que les journaux anglais, par exemple, se plaisent à le supposer, et devons-nous, nous autres réformistes par voie de persuasion, reconnaître avec le *Times* que les procédés du despotisme qui impose sa manière de voir à l'opinion sont parfois plus expéditifs et plus efficaces que les nôtres ?

L'événement seul pourra nous édifier pleinement sur ce dernier point. Mais en attendant, nous engageons nos amis à ne pas s'abandonner à une joie trop vive et à des espérances exagérées. Le tarif français va cesser d'être prohibitif, soit ! Mais sera-ce pour devenir libre-échangiste ? Non ! ce sera, selon toute apparence, pour demeurer pendant longtemps encore protectionniste et même fortement protectionniste.

En effet, l'empereur Napoléon III a toujours été partisan du régime protecteur, et sa lettre ne prouve en aucune façon qu'il ait abandonné ses convictions d'autrefois. Quant à l'opinion de la France, en admettant qu'elle doive compter pour quelque chose, elle n'est pas à coup sûr, sauf dans quelques-uns des départements du Midi, favorable à la liberté commerciale. L'intervention gouver-

nementale, qualifiée de *socialisme* quand elle s'exerce en faveur des masses, de *protectionnisme* quand elle s'applique aux classes élevées, voilà le fétiche économique qui est encore aujourd'hui généralement adoré en France.

Nous venons de dire que l'empereur Napoléon III a toujours été protectionniste. Il a fort clairement exposé ses convictions à cet égard dans deux brochures qui eurent dans le temps un certain retentissement : nous voulons parler de l'*Analyse de la question des sucres* et de l'*Extinction du paupérisme*. Comme on va le voir, son économie politique comme sa politique se rattachait aussi complètement que possible à la tradition impériale.

Après avoir loué hautement, dans la première de ces deux brochures, l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup> d'avoir voulu « transporter les colonies en Europe en chargeant la science de trouver dans nos climats les équivalents des produits de l'Équateur », l'auteur, alors enfermé dans la prison de Ham, s'appliquait à démontrer que les intérêts du commerce doivent être subordonnés toujours à ceux de l'agriculture et de l'industrie.

« L'Empereur Napoléon, dit-il, a fait la classification suivante qui montre les bases sur lesquelles l'économie politique de la France doit être fondée.

L'agriculture est la base et la force de la prospérité du pays.

L'industrie est l'aisance, le bonheur de la population.

Le commerce extérieur, la surabondance, le bon emploi des deux autres.

Celui-ci est fait pour les deux autres, les deux autres ne sont pas faits pour lui. Les intérêts de ces trois bases essentielles sont divergents, souvent opposés.

Cette classification si claire indique quelle est pour la France l'importance des intérêts qui se rattachent à ces trois grands éléments de la prospérité des peuples.

L'agriculture et l'industrie étant les deux causes de vitalité, tandis que le commerce extérieur n'en est que l'effet, un gouvernement sage ne doit jamais sacrifier les intérêts majeurs des premiers aux intérêts secondaires des derniers.

À quoi l'auteur ajoute « que la France subirait le sort de l'Espagne si elle abandonnait son agriculture et son industrie pour son commerce » ; ou bien encore, « qu'on la ferait descendre au niveau de ces États américains où l'agriculture est dans l'enfance, où l'industrie est nulle et où le commerce extérieur est la seule source de richesse, les droits de douane les seuls revenus du Trésor. »

Plus loin il revient encore avec plus de développement sur la même idée.

« Le premier intérêt d'un pays ne consiste pas dans le bon marché des objets manufacturés mais dans l'alimentation du travail. Créer le plus d'activité possible, employer tous les bras oisifs, tel doit être le premier soin d'un gouvernement ; protéger le consommateur aux dépens du travail intérieur, c'est en général favoriser les classes aisées au détriment de la classe indigente, car la production c'est la vie du pauvre, le pain de l'ouvrier, la richesse du pays. L'intérêt du consommateur, au contraire, oblige le fabricant à devenir oppresseur. Pour dominer la concurrence et livrer ses produits au plus bas prix possible, il faut qu'il maintienne des millions d'individus dans la misère ; qu'il réduise journellement les salaires, qu'il emploie de préférence les femmes et les enfants, et laisse sans occupation l'homme valide qui ne sait que faire de sa force et de sa jeunesse.

... L'Angleterre a réalisé le rêve de certains économistes modernes ; elle surpasse toutes les autres nations dans le bon marché de ses produits manufacturés. Mais cet avantage, si c'en est un, n'a été obtenu qu'au préjudice de la classe ouvrière. Le vil prix de la marchandise dépend du vil prix du travail, et le vil prix du travail c'est la misère du peuple. Il ressort d'une publication récente que pendant les dernières années, tandis que l'industrie anglaise triplait sa production, la somme employée pour solder les ouvriers diminuait *d'un tiers*. Elle a été réduite de 15 millions, à 10 millions de livres sterl. Le consommateur a gagné, il est vrai, le tiers du salaire prélevé sur la sueur de l'ouvrier ; mais de là aussi sont venus les perturbations et le malaise qui ont affecté profondément la prospérité de la Grande-Bretagne. »

Cependant, tout en déplorant cette condition misérable du peuple de la Grande-Bretagne, l'auteur de l'*Analyse de la question des sucres* n'hésitait pas à proposer un peu plus loin l'Angleterre comme un modèle à suivre. Mais c'était à ses yeux un argument de plus en faveur du système de protection, auquel l'Angleterre était, affirmait-il, redevable de sa prospérité.

« Pour créer l'industrie il faut la science qui invente, l'intelligence qui applique, les capitaux qui fondent, les droits de douane qui protègent jusqu'au développement complet. C'est par l'heureux effet de semblables mesures que l'Angleterre est arrivée à un degré prodigieux d'activité industrielle ; la France est également redevable à ce système de la plupart de nos industries ; car c'est en poussant la science aux découvertes par l'appât de primes élevées, en suppléant à la rareté des capitaux par des avances considérables, en frappant de droits prohibitifs les produits étrangers que l'empereur Napoléon dota la France du filage du coton, de la fabrication du casimir, de la garance, du pastel ; imprima l'élan à la découverte du filage du lin à



la mécanique et donna un immense essor aux forges, aux fabriques de tissus de soie, de laine et de coton.

Si en France les partisans de la liberté du commerce osaient mettre en pratique leurs funestes théories, la France perdrait en richesse une valeur d'au moins deux milliards, deux millions d'ouvriers resteraient sans travail, et notre commerce serait privé du bénéfice qu'il tire de l'immense quantité de matières premières qui sont importées pour alimenter nos manufactures. »

Enfin, nous le voyons dans l'*Extinction du paupérisme* poser cet axiome, en matière de politique commerciale :

« Qu'il me suffise de dire que la quantité des marchandises qu'un pays exporte est toujours en raison directe du nombre de boulets qu'il peut envoyer à ses ennemis quand son honneur et sa dignité le commandent. »

L'auteur des brochures que nous venons de citer ne s'oppose pas toutefois, d'une manière absolue, à toute réforme douanière. Il admet même volontiers que l'on abaisse les droits qui protègent l'industrie, mais seulement quand elle peut se passer de protection. C'est un protectionniste modéré ou même progressiste, si l'on veut, mais ce n'est point du tout, en théorie, un partisan de la liberté du commerce.

### III.

Sa lettre ne prouve point, ce nous semble, qu'il le soit davantage en pratique. Que se propose-t-il en effet ? Il veut remplacer les prohibitions du tarif par un système de subventions directes, analogue à celui que le roi Guillaume I<sup>er</sup> avait appliqué à notre industrie, et qui n'est, comme le remarque judicieusement la *Gazette de Cologne*, que la protection sous une autre forme.

« Au moment où l'on retire à l'industrie la béquille qu'elle avait trouvée dans les droits protecteurs, lisons-nous dans ce journal, on lui en offre une autre sous la forme de prêts exceptionnels à des conditions modiques ; c'est-à-dire que, tandis que les consommateurs ont eu à supporter jusqu'ici la cherté artificielle des objets de consommation produite par les droits dont ils étaient frappés au profit de quelques industries privilégiées, ils supporteront désormais des contributions dues aux charges que l'État s'impose pour aider par des prêts ces mêmes industries. On comprendrait à demi une subvention pareille dans les temps difficiles comme en 1848, mais en faire une règle dans des moments d'une situation normale, c'est donner un soufflet à la saine économie politique. »

Nous admettons toutefois que ce nouveau système constitue un progrès sur l'ancien, et nous savons gré à l'empereur des Français d'avoir voulu en finir, d'une manière ou d'une autre, avec le régime suranné des prohibitions. Mais nous croyons prudent de modérer nos espérances, afin de nous épargner des désenchantements plus ou moins amers. Nous doutons que l'auteur de *l'Analyse de la question des sucres* et de *l'Extinction du paupérisme* se soit converti à la cause de la liberté commerciale, et nous savons fort bien que les grandes influences de la propriété et de l'industrie sont en France aussi protectionnistes que jamais. Il nous paraît donc peu vraisemblable que le gouvernement impérial aille bien loin dans la voie des réformes douanières. À moins toutefois que les prohibitionnistes ne l'y poussent en se montrant par trop intraitables. Il est possible en effet, il est même probable que l'honorable M. Mimerel, fort de l'infaillibilité des doctrines prohibitionnistes, imitera l'exemple de la cour de Rome, et qu'il refusera, comme elle, d'accepter la transaction qui lui est offerte. Alors, il se peut que l'empereur traite M. Mimerel comme un simple pape, en le livrant aux Garibaldi du libre-échange. Mais ce n'est qu'une probabilité. Il se peut tout aussi bien que M. Mimerel, qui est à coup sûr plus influent en France que le pape lui-même, réussisse à sauvegarder son domaine temporel, et que les Garibaldi libres-échangistes en soient pour une déception de plus. Bref, tout dépend, en cette affaire, de la fantaisie d'un homme dont le libéralisme économique nous paraît au moins douteux, et voilà pourquoi, n'en déplaise au *Times*, nous n'avons encore qu'une bien médiocre confiance dans une réforme qui ne s'appuie pas sur la conversion préalable de l'opinion publique.

\*\*\*

M. Michel Chevalier applaudit des deux mains dans le *Journal des Débats* à la politique réformiste annoncée par la lettre impériale, politique dont l'illustre économiste a été, pour le dire en passant, le principal promoteur. Quoique nous ne partagions pas tout à fait les espérances de M. Michel Chevalier, au sujet de la réforme si brusquement mise à l'ordre du jour, nous nous associons de grand cœur à la conclusion de son remarquable article.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Suivent des extraits non reproduits ici.

N° 4. — 28 Janvier 1860.

*La levée de boucliers des prohibitionnistes français.*

Les prohibitionnistes français sont dans une exaspération voisine du délire. Eux qui, lors de la dernière Exposition universelle, allaient quêtant des médailles, des rubans et des croix en se targuant des immenses progrès dont l'industrie française était redevable à leur incomparable génie, eux qui se proclamaient alors modestement les premiers industriels de la terre, ils crient maintenant à la trahison, ils accusent le gouvernement impérial d'être « vendu à l'Angleterre », parce qu'il veut remplacer la prohibition par la protection. Vainement il leur promet des droits de 20 à 30%, sans parler des subventions directes et autres fiches de consolation, ces foudres de guerre ne se rassurent pas. Il leur faut la prohibition, la prohibition quand même, la prohibition toujours. Sinon tout est perdu, ils vont fermer leurs ateliers et jeter des ouvriers sur le pavé par mille et par cent mille.

Essayer de faire entendre raison à ces enfants gâtés de la prohibition, ce serait perdre son temps et sa peine. Entreprendre de leur prouver, par exemple, que de priver le consommateur de la liberté d'acheter les choses dont il a besoin dans les endroits où il peut se les procurer au meilleur marché, c'est tout bonnement le voler ; entreprendre de rectifier chez eux, à l'endroit de ce vil bétail qu'ils exploitent sans merci, la notion du tien et du mien serait aussi chimérique que d'essayer de prouver aux planteurs des États du Sud que les nègres appartiennent à la race humaine et non à la race des singes, et que l'esclavage n'est pas une institution éminemment philanthropique. Entreprendre de leur prouver que la prohibition comme l'esclavage finit nécessairement par devenir funeste à ceux-là même qui semblent en profiter, serait plus chimérique encore. Il faut donc renoncer à convertir les prohibitionnistes.

Est-ce à dire qu'il faille leur fermer la bouche, comme vient de le faire le gouvernement impérial, en ordonnant la saisie de leur organe spécial, le *Moniteur industriel* ? Non, à coup sûr. Nous ne sommes pas, grâce au ciel, de ces libéraux qui aiment la liberté au point de s'en vouloir réserver uniquement le monopole, et nous sommes désolé de voir le gouvernement impérial appliquer aux doléances de MM. Mimerel et consorts le régime de la prohibition à la sortie. Nous ajouterons de plus que le gouvernement impérial ne doit s'en prendre qu'à lui-même des résistances que ses réformes commerciales rencontrent dans l'opinion. S'il n'avait point dès l'origine prêté son appui aux prohibitionnistes, en prohibant l'enseignement de

l'économie politique et la propagande de la liberté commerciale, en allant même jusqu'à livrer au secrétaire de l'association prohibitionniste, M. Burat, la chaire d'économie industrielle du Conservatoire, dans laquelle l'éloquent et spirituel M. Blanqui popularisait auparavant la cause de la liberté du commerce, la prohibition serait certainement aussi discréditée aujourd'hui en France qu'elle l'est dans la plupart des autres pays civilisés. Déjà, en 1847, la propagande de l'Association pour la réforme douanière avait exercé sur les esprits une influence sensible, et il n'est pas permis de douter que les écrits des Charles Dunoyer, des Bastiat, des Michel Chevalier, et de tant d'autres notabilités de la science française qui ont si efficacement contribué à convertir l'opinion des autres peuples à la cause de la liberté commerciale, n'eussent fini par agir sur l'opinion de la France elle-même.

Si le gouvernement impérial n'avait pas traité l'économie politique comme une science dangereuse et malfaisante, s'il avait permis à la libre circulation des idées de préparer la libre circulation des produits, sa tâche serait aujourd'hui plus aisée, et nous n'aurions aucun doute sur le succès de l'excellente réforme dont il veut doter la France. Nous ne craindrions pas que cette réforme aboutisse à une déception ou qu'elle soit emportée par une réaction, ou pis encore peut-être, qu'elle ait pour résultat de susciter une guerre à mort entre la France et l'Angleterre.

Que ceux qui seraient tentés de traiter nos appréhensions de chimères, veulent bien, en effet, se donner la peine de lire l'adresse des notabilités prohibitionnistes à l'empereur, et ils cesseront de nous taxer d'exagération. « De deux choses l'une, disent ces représentants de l'industrie française : ou il nous faudra subir les désastreuses conséquences du traité qui va nous lier, *ou bien recourir à la guerre pour le briser à coups de canon.* » Or, on connaît assez les prohibitionnistes français et leur brutal et aveugle égoïsme, pour savoir qu'ils pousseraient sans hésiter leur pays à une lutte à outrance, qu'ils lui feraient sacrifier des capitaux par milliards et des conscrits par centaine de mille pour conserver intacts leurs vieux et iniques privilèges.

Quelques-uns vont même jusqu'à prétendre que ce résultat a été prévu par le gouvernement impérial, et qu'en concluant un traité de commerce avec l'Angleterre, il a voulu simplement rallier à une politique de guerre à outrance contre « l'éternelle ennemie de la France » les classes supérieures qui seules répugnaient encore à un pareil conflit. Nous n'en croyons rien, pour notre part. Quoique la politique impériale ne nous ait inspiré jusqu'à présent qu'une sympathie fort tiède, nous affirmons qu'on la calomnie en lui attribuant

des arrière-desseins aussi odieux et une duplicité aussi scélérate. Nous croyons que la politique impériale cette fois du moins est sincère, et que si elle a commis des fautes, en ne préparant point la réforme par la conversion de l'opinion publique, elle n'a jamais eu l'idée perverse de s'en servir comme d'un piège. Nous dirons plus : nous espérons encore que malgré ses fautes, le gouvernement impérial saura déployer assez de vigueur pour mener son entreprise réformatrice à bonne fin, et nous avons assez de foi dans la bienfaisante influence de la liberté commerciale pour être convaincu qu'une fois introduite en France, même à petite dose, elle ne pourra plus en être bannie. Qu'on lui laisse le temps de s'y implanter et elle défilera la fureur stupide des prohibitionnistes comme les machines à vapeur, les chemins de fer et les télégraphes électriques défient aujourd'hui celle des briseurs de machines.

\*\*\*

Le gouvernement français est entré, comme on sait, depuis quelques années dans la voie des dégrèvements. Il a successivement abaissé les droits sur les houilles, les fers, les fontes, les aciers, les graines oléagineuses, les bestiaux, les viandes, les bois de teinture, les résineux exotiques, le curcuma, le blanc de baleine, etc. Il a admis temporairement en franchise les matières premières pour les constructions navales et levé les prohibitions qui frappaient les bâtiments de mer. En outre, 133 suppressions complètes des droits, portant à la vérité sur des articles secondaires, ont été opérées par les lois du 26 juillet 1856 et du 18 avril 1857. Enfin la loi de 1857 a simplifié le régime des machines et des outils, de certaines espèces de fers et d'aciers, des bois de construction et d'un grand nombre d'articles médicinaux. L'auteur d'une savante étude sur les tarifs de douanes, M. Amé, directeur des douanes à Bordeaux, constate à ce propos que toutes les réductions qui ont été opérées jusqu'à présent dans le tarif français ont non seulement tourné à l'avantage des consommateurs, mais encore qu'elles ont grandement favorisé le développement des branches de travail soi-disant protégées, et permis, en dépit des mélancoliques prévisions des prohibitionnistes, de concevoir les plus brillantes espérances d'une réforme plus complète du tarif.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Suivent des extraits non reproduits ici.

\*\*\*

*Compagnie de Suez. — Avis aux actionnaires  
qui voudraient bien s'en aller.*

Un bon nombre d'actionnaires du canal de Suez seraient fort charmés, à ce qu'il paraît, de se retirer de cette entreprise, dont les fondateurs ont eu le tort assez commun, du reste, en France et ailleurs, de dorer beaucoup trop les perspectives. Mais la compagnie n'entend pas se priver de leur concours :

La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,  
Et les laisse crier.

Nous recevons à ce sujet communication d'une note que nous croyons devoir publier sans commentaire, en nous bornant simplement à en tirer cette moralité dont toutes les compagnies présentes et futures feront bien de profiter, savoir qu'il y a toujours avantage à dire la vérité, fut-ce même dans un prospectus. <sup>1</sup>

N° 5. — 4 Février 1860.

*D'une union douanière  
entre la Belgique et la Hollande.*

Réunies politiquement, sans avoir été préalablement consultées, par les grands *partageux* de la Sainte-Alliance, la Belgique et la Hollande ont fait, comme on sait, un très mauvais ménage. La lune de miel n'a pas duré longtemps, et la lune rousse qui lui a succédé a fini par l'éclatant et solennel divorce de 1830, légalisé et confirmé en 1839 après une foule d'écritures, et malheureusement aussi, après maints horions échangés entre les deux parties. Pendant quelque temps, les deux époux divorcés se sont gardé rancune ; mais peu à peu le souvenir d'abord si amer et si cuisant de leurs querelles s'est effacé ; des deux parts on a commencé à reconnaître que l'on pouvait vivre en bonne intelligence et même en bonne amitié, tout en faisant ménage à part ; le commerce et l'industrie, ces deux grands pacificateurs, se sont remis à l'œuvre des deux côtés du Moerdyck ; ils ont rapproché et fusionné de nouveau les intérêts que la politique avait séparés, tant et si bien qu'aujourd'hui, en dépit de la muraille douanière qui sépare les deux pays, leurs relations sont

<sup>1</sup> Nous retranchons la reproduction de cette communication.

plus nombreuses et plus importantes qu'elles ne l'étaient à l'époque de l'Union. C'est ainsi que la Hollande figure en troisième ligne, après la France et l'Angleterre, dans le tableau de notre commerce extérieur, et qu'en 1858 nos affaires avec elle ont atteint le chiffre de 163 millions, soit environ le cinquième de notre commerce extérieur. Nous lui avons fourni notamment : du zinc pour 7 946 000 fr. ; des tissus de lins et de chanvre 7 532 000 fr. ; des tissus de coton 6 351 000 fr. ; des grains et farines 4 475 000 fr. ; des peaux brutes et travaillées 3 480 000 fr. ; des fontes et des fers 3 195 000 fr. ; de la houille 2 912 000 fr. ; des draps et autres tissus de laine 3 150 000 fr. ; des verreries 1 202 000 fr., etc., etc. Nous en avons reçu, en échange : des cafés pour 16 522 000 fr. ; des bestiaux 13 247 000 fr. ; des grains 8 625 000 fr. ; du coton 3 955 000 fr. ; des peaux brutes 3 788 000 fr. ; des engrais 2 684 000 fr. ; des sucres 2 522 000 fr. ; des engrais 2 684 000 fr. ; des poissons 2 266 000 fr. ; du beurre et du fromage 2 662 000 fr., etc., etc.

En général, les échanges entre les deux pays consistent principalement du côté de la Belgique en produits des manufactures et des mines ; du côté de la Hollande, en denrées alimentaires et en denrées coloniales. À différentes reprises, des efforts ont été tentés pour les faciliter autant que possible et des traités de commerce ont été conclus dans ce but. Mais il est évident que le moyen de les développer au maximum, ce serait d'abattre la muraille douanière que les événements de 1830 ont rétablie entre les deux pays, et de constituer une union douanière, un *Zollverein* hollando-belge. Cette idée a été déjà plusieurs fois soulevée, et voici ce que nous lisions encore tout récemment à ce sujet dans le *Beurzen-Courant* de Gand :

« Nous avons assurément, en nous séparant de la Hollande, perdu en grande partie les marchés importants des Indes orientales et occidentales, et sous ce rapport, la scission des deux pays nous a fait souffrir autant que la Hollande.

Mais, aussi bien sous le régime des Pays-Bas que sous celui de la royauté belge actuelle, nous eussions réclamé la réforme douanière et même la suppression du tarif. Le commerce, l'industrie, tout ne peut qu'y gagner.

Il est résulté de la séparation avec la Hollande, l'établissement de part et d'autre de lois protectrices ; nous ne voulons pas en examiner les causes ni les raisons ; le temps viendra où l'on pourra envisager avec plus de calme et sans idées préconçues les résultats de 1830.

Mais nous désirons vivement que les relations commerciales de la Hollande et de la Belgique se resserrent et se facilitent. Nous désirons que le rapport amical s'étende des deux côtés. Nous désirons que la Hollande et la Belgique s'accordent mutuellement autant de

liberté qu'à aucune autre puissance, et, si c'est possible, qu'elles abolissent leur tarif douanier en ce qui les concerne, en attendant qu'elles puissent opérer cette abolition avec les autres puissances. »

Nous croyons que, dans les circonstances actuelles surtout, l'idée remise au jour par le *Beurzen-Courant* mérite tout au moins un examen sérieux. Voici que la France, en abaissant ses barrières douanières, et particulièrement en réduisant ou en supprimant les droits sur les matières premières, va donner à son industrie une impulsion considérable. N'y a-t-il pas urgence pour nous de nous occuper de fortifier la nôtre, tant par un abaissement général de notre tarif, que par une extension de nos débouchés ? Tandis que l'industrie anglaise possède un marché intérieur de 28 millions d'habitants et un débouché colonial immense, l'industrie française un marché de 40 millions d'habitants et l'industrie allemande un marché de 30 millions, l'industrie belge se trouve resserrée, ne l'oublions pas, dans une étroite enceinte de douanes et elle ne possède que 4,5 millions de consommateurs, auxquels elle puisse vendre ses produits sans avoir maille à partir avec la douane. En admettant que nous pussions conclure une union douanière avec la Hollande, nous aurions un marché intérieur de 8 millions de consommateurs et un marché colonial de 20 millions, soit, en totalité, un débouché libre ou à peu près libre de 28 millions de consommateurs. Notre industrie posséderait alors une large base d'opérations, elle se trouverait sous ce rapport à peu près sur le même pied que ses rivales d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Les protectionnistes eux-mêmes ne pourraient manquer de se féliciter d'une telle acquisition et les libres-échangistes de leur côté s'en réjouiraient, d'abord à cause de l'extension du marché libre, ensuite à cause de l'abaissement qu'une association avec une nation essentiellement commerciale nous obligerait d'opérer dans le niveau de notre tarif. Enfin, tous les hommes qui ont à cœur la conservation de notre indépendance applaudiraient avec enthousiasme à une mesure qui serait le meilleur des préservatifs contre les tentatives annexionnistes des partisans des « frontières naturelles de la France ».

De son côté la Hollande gagnerait évidemment, au point de vue des intérêts généraux de son commerce et de son agriculture, au point de vue aussi des intérêts locaux de ses populations frontières dont quelques-unes sont enserrées dans une quadruple ligne de douanes, enfin au point de vue de ses finances, à la suppression de la muraille douanière qui la sépare de la Belgique. Des deux parts assurément l'affaire serait excellente.

Pourquoi donc ne se conclurait-elle point ? Pourquoi les partisans des réformes douanières dans les deux pays ne s'entendraient-



ils pas pour en démontrer les avantages aux populations et aux gouvernements ? Pourquoi même une association hollando-belge ne se fonderait-elle pas pour préparer librement cette grande œuvre de la réunion commerciale des deux peuples ? Leur union politique a échoué parce qu'elle avait été accomplie par la force, sans tenir compte de la volonté des deux parties. Leur union économique, accomplie par leur libre consentement, après une enquête préalable, un débat commun et une entente raisonnée, ne serait-elle pas indestructible ?

\*\*\*

Nous apprenons avec une vive satisfaction que l'opinion des fabricants gantois paraît se modifier d'une manière sensible à la fois en ce qui concerne la protection que la douane leur accorde contre les industriels étrangers, et celle que les lois sur les coalitions leur fournissent contre leurs ouvriers. Ils ne résisteraient plus quand même à une réforme douanière, et ils auraient renoncé à s'opposer à l'abrogation devenue imminente des lois sur les coalitions. Le Cercle commercial de Gand a adressé sur cette dernière question une lettre fort remarquable à la chambre de commerce. Le Cercle, y lisons-nous, a adopté à la presque unanimité des conclusions favorables à la réforme de cette législation surannée et, certainement aussi, inconstitutionnelle, dans un pays où la liberté d'association est inscrite dans la constitution.

Voici le passage le plus saillant de cette lettre qui fait honneur à l'intelligence et à l'esprit vraiment libéral des membres du Cercle : <sup>1</sup>

N° 6. — 11 Février 1860.

M. Gustave de Molinari, professeur au Musée de l'Industrie et directeur de l'ÉCONOMISTE BELGE, vient de partir pour la Russie, où le gouvernement a bien voulu lui accorder l'autorisation de donner des conférences sur l'économie politique.

En son absence, la direction de l'ÉCONOMISTE est confiée à M. Eugène de Molinari, avocat et collaborateur du Journal pour la partie industrielle et commerciale.

<sup>1</sup> Ces extraits ne sont pas reproduits ici.

\*\*\*

*Séance de la Société belge d'économie politique.*

La Société belge d'économie politique a tenu, dimanche dernier, une séance des plus intéressantes tant par les résolutions qui y ont été prises que par l'importance des questions qui y ont fait l'objet de ses discussions. M. G. de Molinari a informé l'assemblée que son vénéré président, M. le comte J. Arrivabene, un de ces nobles enfants de l'Italie que leur savoir, leur amour de la patrie et leurs généreux efforts ont fait estimer et chérir des peuples qui leur ont accordé l'hospitalité, allait prochainement nous quitter, au moins pendant une partie de l'année, ses compatriotes de la province de Mantoue étant décidés à lui confier le mandat de représentant au parlement ; et sur la proposition de M. de Molinari, l'assemblée a adjoint à la présidence M. Ch. de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles. Le choix de cet éminent magistrat, qui est en même temps l'un de nos économistes les plus distingués, sera, nous en sommes sûrs, ratifié par tous les membres de la société avec l'unanimité, la vive satisfaction qu'ont montrées, en l'acclamant, les membres présents à la réunion.

L'attention de l'assemblée a été appelée sur le Message du colonel Couza, adressé récemment aux chambres législatives et dans lequel le chef du pouvoir exécutif des Principautés-Unies propose de résoudre les principales questions de politique et d'administration suivant les principes professés par la Société belge d'économie politique. Le Message de M. Mariano Ospina, président de la confédération grenadine, est aussi l'objet des éloges de l'assemblée, qui charge le bureau d'adresser à ces deux économistes-législateurs l'expression des sentiments que leur programme économique a produits parmi ses membres.

Après la lecture d'une lettre de notre collègue M. Ad. Le Hardy de Beaulieu, actuellement en Espagne, sur le mouvement réformiste dans ce pays, et sur les brillants débuts de l'association espagnole pour la réforme douanière, l'assemblée décide également que le bureau transmettra à cette association et à la Société d'économie politique l'expression des vives sympathies et du haut intérêt qu'elle prend à ses travaux et à ses succès.

Les deux questions à l'ordre du jour, à savoir : l'influence des réformes douanières en France sur notre régime commercial, et les moyens d'étendre nos débouchés au dehors, questions qui préoccupent aujourd'hui vivement l'attention publique, ont donné lieu à des débats qui ont jeté un jour nouveau sur les dangers de la coali-

tion des charbonniers belges, sur la nécessité, en présence du réveil de l'industrie française, de nous débarrasser des entraves douanières pour nous mettre à même de lutter avec avantage sur les grands marchés du monde qui vont s'ouvrir à la concurrence. S'il faut en croire certaines tendances des nations vers les réformes économiques, la grande affaire d'un peuple sera bientôt de chercher, non plus à conquérir et dominer le pays voisin, au moyen des gros bataillons, des canons rayés et autres engins destructeurs, mais à l'emporter par la supériorité de son industrie, par le bon marché de ses produits ; l'entrepreneur d'industrie remplacera le général d'armée, l'ouvrier laborieux, le fier grenadier ; cela fera d'abord un effet d'art moins joli, moins pittoresque, mais l'utile et le confortable auront bientôt fait oublier les brillants tableaux des batailles, inséparables des malheurs et de la misère.

À propos des moyens d'étendre notre commerce extérieur l'assemblée a longuement discuté un projet d'union douanière avec la Hollande, présenté par M. G. de Molinari. Le projet de ce *Zollverein* hollando-belge a été approuvé unanimement tant au point de vue de la politique que de l'industrie et du commerce, et l'assemblée s'en est remise aux soins et à la diligence du comité international des réformes douanières pour nouer des relations avec le comité de la Hollande et les hommes d'État, les industriels de ce pays qui se sont déjà déclarés partisans d'une union douanière avec la Belgique. Puissent ces démarches et nos efforts aboutir, dans l'intérêt manifeste non seulement des deux pays mais encore des principes économiques dont cette union devra hâter le triomphe.

\*\*\*

#### Société d'économie politique

RÉUNION DU 5 FÉVRIER 1860.

Présidence de M. le comte Arrivabene.

Étaient présents : M. CORR VANDERMAEREN, E. DUCPÉTIAUX, G. DE MOLINARI, G. JOTTRAND, REYNTIENS, HYAC. DEHESELLE, MAYER-HARTOGS, H. LOGÉ, VICTOR DEHESELLE, CH. LE HARDY DE BEAULIEU, L. VERCKEN, L. VAN HEMELRYCK, CH. DE COCQUIEL, F. VLAISLOIR, E. DE MOLINARI. M. Good, vice-président de la chambre de commerce d'Anvers, assistait également à la séance.

Avant d'aborder les questions mises à l'ordre du jour, M. le président appelle l'attention de l'assemblée sur les principes professés par le colonel Couza, chef du pouvoir exécutif en Moldavie et en Valachie, dans un Message adressé aux chambres législatives. Ces principes, dit M. le président, sont aussi les nôtres ; la justice, la propriété, la paix sociale, le bien-être des classes ouvrières sont intéressés à ce qu'ils triomphent. Il conviendrait que la Société belge d'économie politique transmette au prince Couza l'expression des sentiments que son Message a produits parmi nous.

M. le président pense que le bureau pourrait se charger d'adresser une lettre au chef du gouvernement roumain.

M. G. DE MOLINARI propose d'envoyer la même adhésion à M. Mariano Ospina, président de la confédération grenadine qui, dans un Message récent, s'est, lui aussi, rallié aux principes économiques professés par la Société. Il est décidé que le bureau écrira également une lettre de félicitations à M. Mariano Ospina.

L'orateur communique ensuite à l'assemblée une lettre de M. Ad. Le Hardy de Beaulieu, actuellement en Espagne. Cette lettre, dont la lecture inspire le plus vif intérêt, fait ressortir les sympathies que l'association pour la réforme douanière en Espagne éprouve pour la même association en Belgique et pour la Société d'économie politique. Le bureau est chargé de répondre à ces témoignages de sympathie.

M. G. DE MOLINARI réclame encore la parole pour faire une communication à la Société. J'ai à vous annoncer, dit-il, une nouvelle à la fois bonne et mauvaise. Notre excellent président va nous quitter bientôt pour aller siéger dans l'assemblée législative de sa patrie. Le Parlement sarde y gagnera, mais nous y perdrons. Cependant je pense que nous devons lui rester fidèles et le garder comme président. C'est le plus sûr moyen de le déterminer à ne pas nous abandonner tout à fait. Mais un second président nous devient ainsi nécessaire. La Société d'économie politique de Paris en a quatre, rien n'empêche que nous en ayons deux. Je propose de nommer M. Ch. de Brouckère. Cette proposition est accueillie par acclamation. MM. Corr-VanderMaeren et Reintjens se joindront à M. le comte Arrivabene pour offrir la présidence de la Société à l'honorable bourgmestre de Bruxelles.

La première question à l'ordre du jour est relative à l'influence qu'exercera sur notre industrie le traité de commerce entre la France et l'Angleterre.

M. G. DE MOLINARI se demande d'abord quel sera l'effet de ce traité sur l'industrie houillère dans le Hainaut si, comme il est probable, le régime différentiel est aboli en France pour l'importation

des houilles. En second lieu, il n'y a pas de doute que, grâce à l'abaissement du tarif, l'industrie française va croître en forces ; eh bien ! en présence de cette situation la nécessité d'une réforme douanière ne devient-elle pas de plus en plus impérieuse chez nous ?

M. CH. LE HARDY DE BEAULIEU dit que les craintes de certains exploitants du Hainaut ne sont pas fondées, car si les houilles anglaises obtiennent par le nouveau tarif français une diminution de 1 fr. 20 c. par tonne à l'entrée — l'ancien droit étant de 3 fr. à la tonne pour les houilles provenant d'Angleterre et le nouveau droit commun étant de 1 fr. 80 y compris les décimes de guerre — les houilles belges obtiendront par la réduction des péages sur les canaux une compensation qui les mettra à même de lutter avantageusement sur le marché français. Ensuite, l'accroissement de la consommation que la réduction du tarif va faire naître en France sera une nouvelle source de profit pour les charbonniers du Hainaut. Cet accroissement aura lieu en particulier par l'extension de leur débouché vers l'est de la France où l'on se sert des charbons de la Sart peu propres pour les forges et les hauts fournaux parce que les péages élevés sur les canaux ne permettent pas d'y envoyer les charbons du Hainaut.

M. le président communique à la réunion une lettre de M. A. Visschers relative aux moyens de transport.

M. MAYER-HARTOGS croit qu'il faut surtout s'occuper dans la question des réformes économiques de la France, de ce qui peut être préjudiciable aux intérêts généraux de l'industrie belge et ne pas trop s'apitoyer sur une industrie en particulier. Ainsi, les charbonniers qui font tant de bruit savent parfaitement bien que leurs opérations ont une base artificielle : ils donnent à une exploitation d'un million une valeur fictive de deux ou trois millions, et ils exigent que les prix soient assez élevés pour satisfaire leurs prétentions. Depuis que les charbonnages ont passé des mains des anciens propriétaires dans celles des sociétés anonymes, ces dernières ont exagéré le capital, et le prix de revient et les dividendes ont été artificiellement élevés dans la même proportion. Le nouveau tarif français pourra peut-être diminuer dans le commencement les dividendes exagérés des actionnaires, mais on ne doit pas craindre que l'industrie charbonnière périclite et fasse souffrir les autres industries qui en dépendent. L'essentiel est, dans ce moment, de nous préparer en Belgique à mettre nos industries à même de lutter avec celles de France et d'Angleterre, de leur procurer les matières premières, les voies de communication les plus économiques pour qu'elles produisent à bon marché et soient à même, notamment, de disputer aux Anglais le marché de la France. Du reste l'on sait dans le pays ce qu'il faut

penser des jérémiades des charbonniers et des maîtres de forges qui demandent la protection en Belgique et qui vendent à l'étranger leurs produits à plus bas prix qu'en Belgique. D'autres industriels, entre autres les fabricants d'alun de Liège, font la même chose. La conclusion à tirer de ces faits, c'est qu'il faut plus que jamais pousser à la réforme douanière en Belgique.

M. VICTOR DEHESELLE dit que le prix de revient du charbon belge doit être aussi bas qu'en Angleterre puisque nos charbonniers peuvent faire concurrence aux charbonniers anglais sur le marché de Rouen.

M. CORR-VANDERMAEREN croit que M. Sabatier était dans le vrai lorsqu'il disait dernièrement à la Chambre, en parlant du traité anglo-français, que les charbonnages belges doivent pouvoir trouver dans l'économie de transport vers la France une large compensation à la nouvelle position qui leur serait faite sur ce marché par le traité en projet.

Il pense que le grand obstacle au développement de l'industrie charbonnière en Belgique gît dans la coalition des extracteurs de houilles. Il demande la permission de produire un exemple à l'appui de ce qu'il vient d'avancer.

Quatre Irlandais ont construit en Westphalie deux charbonnages, L'Hibernia et le « Shamrock ». L'un d'eux, M. William Mulvany, ancien directeur des travaux publics d'Irlande, en a la direction suprême. Aussitôt que le premier de ces charbonnages eût été mis en exploitation, il fut invité à se rendre à la réunion de l'association des charbonniers. Cette association a pour but de sauvegarder les intérêts de cette importante industrie et parmi les moyens pratiqués par elle se trouve la coalition pour le maintien des prix de vente. — Les mesures prises dans ce but ont eu pour résultat de restreindre la production et de maintenir les salaires à environ 16 silbergros (2 fr.) par jour. M. Mulvany accepta le règlement, excepté la disposition concernant la coalition, déclarant que, selon lui, restreindre la production en limitant les heures de travail et conséquemment les salaires des ouvriers, c'était faire obstacle à tout progrès et causer un préjudice aux producteurs aussi bien qu'aux ouvriers et aux consommateurs. Il se déclara prêt à employer toute son énergie pour obtenir de l'économie dans les moyens d'extraction, une réduction dans les tarifs de transport et à ouvrir de nouveaux marchés ; malgré les droits d'entrée une grande partie du marché intérieur consommait exclusivement du charbon anglais. M. Mulvany trouva moyen, par son énergique activité, de faire accepter ses combinaisons économiques par les diverses administrations de chemins de fer et les divers gouvernements qui séparent son siège d'extraction de la

Hollande, de Berlin, de la Bavière et de la Suisse. En expédiant des convois complets de 250 tonnes chacun, en combinant le passage de ces convois avec les convenances des divers intéressés, en réduisant le prix de vente, etc., il est parvenu à créer pour son extraction des débouchés où jamais ses charbons n'avaient pénétré auparavant ; tandis que l'extraction des charbonnages coalisés est restée restreinte à 200 ou 300 tonnes par jour, « l'Hibernia » produit et exporte 600 à 700 tonnes par jour ; au lieu de 2 fr., ses ouvriers gagnent un salaire quotidien au-dessus de 4 fr. et il a distribué à ses actionnaires un dividende de 15 à 20%. L'orateur, qui est intéressé dans cette exploitation, peut donc garantir l'exactitude de ces renseignements.

M. G. DE MOLINARI pense que la réduction du tarif français sur l'importation des houilles anglaises, loin d'être fatale à notre industrie charbonnière, lui sera éminemment favorable. D'abord, la coalition qui a pour but de limiter l'extraction, devra se dissoudre. La concurrence ensuite agira pour forcer notre industrie à améliorer ses procédés d'extraction. C'est pour cette raison qu'il conviendrait d'admettre chez nous les houilles anglaises en franchise de droits.

M. REINTJENS, sans s'associer en aucune façon aux prétentions des extracteurs de charbon, désire provoquer une réponse à quelques objections qui lui ont été faites contre un régime libéral. — On dit, par exemple, que les bras manquent dans nos charbonnages pour étendre les exploitations ; on ajoute que, grâce aux travaux souterrains, beaucoup plus difficiles chez nous qu'en Angleterre, notre extraction est plus onéreuse. Enfin, la qualité de notre charbon ne pourrait non plus soutenir la comparaison avec celle du charbon anglais.

M. CH. LE HARDY DE BEAULIEU prouve que les charbonniers de Mons doivent s'en prendre à eux-mêmes s'il leur manque des ouvriers ; en effet, ces derniers les quittent parce que les salaires sont trop bas et on les voit affluer dans le bassin de Charleroi où les salaires sont plus élevés. Ce fait prouve aussi la fausseté de l'observation faite par les charbonniers, à savoir que les ouvriers travaillent moins quand ils ont de hauts salaires que quand ils sont tenus en haleine par une rémunération plus modique.

M. G. JOTTRAND fils fait observer que les maîtres se croient intéressés à ce que les ouvriers ne deviennent pas propriétaires, parce qu'ils deviendraient en même temps indépendants et qu'il serait plus difficile de leur faire la loi comme aujourd'hui. Il croit que les salaires élevés, loin de porter l'ouvrier à la paresse, lui donneront des besoins nouveaux et une aisance qu'il cherchera à satisfaire, à entretenir par un travail d'autant plus soutenu, qu'il aura plus de moyens de réparer ses forces par un régime salubre.

M. G. DE MOLINARI dit que c'est la coalition avec ses résultats fâcheux pour la classe ouvrière qui a fait fuir les travailleurs. C'est ainsi que, en peu de temps, le bassin de Mons a perdu plus de 2 000 ouvriers qui se sont rendus dans d'autres houillères.

M. REINTJENS ajoute qu'un grand nombre d'entre eux sont allés à l'étranger, notamment en France, dans le Pas-de-Calais.

Un des obstacles qui s'opposent, d'après M. Reintjens, à augmenter chez nous le nombre des ouvriers charbonniers, c'est la nécessité, pour les exploitants de mines, de leur fournir des habitations.

M. LE HARDY DE BEAULIEU répond que si l'ouvrier travaille quelquefois moins quand les salaires sont élevés, c'est que, se trouvant subitement dans une prospérité insolite, extraordinaire, l'ouvrier est porté à en abuser, tandis que s'il gagnait ordinairement de bonnes journées il se créerait des besoins, des habitudes qui le forceraient à un travail régulier. Quant aux habitations ouvrières, loin d'être une charge pour les entrepreneurs d'industrie, elles leur procurent même des bénéfices, car, vu la grande demande des logements et la possibilité pour les maîtres de se faire payer, elles offrent un excellent placement pour les capitaux.

L'assemblée aborde ensuite la discussion de la seconde question à l'ordre du jour : les moyens d'étendre nos débouchés au dehors. Examen du *Complément de l'œuvre de 1830*.

(La fin au prochain numéro.)

N° 7. — 18 Février 1860.

*Société d'économie politique.*

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1860.

(Suite et fin.)

La seconde question à l'ordre du jour était : Les moyens d'étendre nos débouchés au dehors ; examen du *Complément de l'œuvre de 1830*.

Il a paru récemment à Bruxelles, dit M. G. DE MOLINARI, une brochure sans nom d'auteur qui a fait une certaine sensation. À son avis, l'auteur de la brochure a pris le contre-pied de la question qu'il s'agissait de résoudre. Si nous voulons agrandir nos débouchés, il faut diminuer les prix de revient. Toute la question est là. Or, on veut augmenter nos dépenses et, par conséquent, nos impôts dont l'industrie supporte la forte part. N'est-il pas évident, dès lors, que loin d'accroître nos débouchés, les mesures préconisées par l'auteur



du *Complément de l'œuvre de 1830* ne feraient que les resserrer ? D'après l'orateur, le moyen le plus efficace pour diminuer nos frais de production et accroître nos débouchés, c'est d'accomplir la réforme douanière. Mais la question des débouchés pour notre industrie peut se présenter sous une autre face. Ne serait-il pas utile d'étendre notre marché intérieur et ne serait-il pas convenable à cet effet de faire une union douanière avec la Hollande ? Dans une pareille union, le tarif de la nation la plus libérale devrait, bien entendu, prévaloir, et l'on sait que dans le tarif néerlandais, les droits ne dépassent guère 5% de la valeur. D'un autre côté, les Gantois, qui s'opposent à la réforme douanière, deviendraient nos alliés, car ils ont toujours regretté la perte du marché hollandais. Il y a là, dit M. G. de Molinari, une question qui mérite d'être examinée. Il existe une association internationale pour la liberté du commerce, le mieux serait de nommer une commission qui s'entendrait avec elle.

M. L. VERCKEN s'occupe du traité de commerce entre la France et la Belgique qui expire le 30 juin 1861. Il examine les principes qui ont dirigé de la part de la Belgique la négociation de ce traité et, si, à l'avenir, notre industrie doit craindre pour le renouvellement ou le non-renouvellement de ce traité ; on sait que le traité de 1854 avait surtout en vue de favoriser l'industrie linière et certains transports par terre. L'expérience que l'on a faite depuis cette époque, où l'on crut avoir sacrifié l'industrie verviétoise en lui ôtant les faveurs dont elle jouissait, tandis qu'on n'a fait que concourir à son développement, est une leçon que l'on ne doit pas perdre de vue. D'ailleurs le marché de nos produits liniers s'est déplacé depuis plusieurs années ; c'est ainsi que nos exportations de fil vers la France s'élevaient en 1858 à 1 800 000 fr., c'est-à-dire à la même somme qu'elles étaient en 1841, tandis que nos exportations vers les autres pays se sont élevées de 1 700 000 fr. en 1841 à 4,5 millions en 1858. Les exportations de tissus de lin vers la France sont tombées de 20 millions de fr. en 1841, à 6 millions en 1858 ; tandis qu'elles s'élevaient pour les autres pays transatlantiques dans la proportion inverse, c'est-à-dire de 6 millions en 1841 à 19 millions en 1858. La somme totale de nos exportations s'est accrue de deux millions dans le même intervalle, ce qui prouve que le marché français n'est pas absolument nécessaire à notre industrie linière, qu'elle peut se soutenir, s'accroître même en changeant de marché. Un autre point important c'est de savoir si la France permettra la libre entrée des denrées coloniales de Belgique en France, car dans le cas de l'affirmative, notre commerce pourrait approvisionner une partie des départements du nord.

M. LE HARDY DE BEAULIEU fait observer que si la France accorde à son industrie la libre entrée sur les matières premières, nous

allons être obligés d'en faire autant si nous voulons que nos industries soient à même de lutter contre les industries françaises. Le dégrèvement des droits qui pouvait ne paraître que convenable jadis, sera maintenant nécessaire.

M. CORR VAN DER MAEREN pense que le moment n'est pas encore venu d'entamer une discussion complète sur le traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Les stipulations de ce traité ne nous sont pas connues d'une manière positive. Mais il est également d'avis qu'il convient, en tout cas, de continuer notre réforme douanière. Personne d'ailleurs ne songe à ralentir la lutte contre les abus de la douane. L'orateur se félicite que la cause de la réforme compte dans ses rangs un nouvel adepte de plus à Paris, et que le gouvernement français a enfin proclamé résolument nos principes. Il croit que les circonstances actuelles permettent à l'association internationale pour les réformes douanières de reprendre ses travaux interrompus par les événements de l'année dernière.

M. MAYER-HERTOGS dit que le meilleur moyen pour favoriser l'exportation des produits belges, c'est l'institution de commissionnaires chargés d'être les intermédiaires entre les fabricants et les marchés étrangers. Il fait mention d'une correspondance de Verviers, insérée dans le dernier numéro de *L'Économiste belge*, et où se trouve développé le système de commissionnaires organisé dans cette ville. L'orateur voit dans cette institution le secret de la prospérité de l'industrie verviétoise qui ne demande rien ni à la protection, ni à la coalition, ni même aux combinaisons des sociétés anonymes ; elle fait beaucoup d'exportation et de la manière la plus économique et la plus correcte sans nuire aucunement aux intérêts généraux. L'institution des commissionnaires permet aux industriels de consacrer toute leur intelligence, leur temps et leurs capitaux à la fabrication et de pratiquer la division du travail ainsi qu'on l'entend dans les grands centres manufacturiers d'Angleterre, à Manchester, à Leeds, etc. Aussi, cette combinaison tout à fait conforme aux principes de la science est-elle couronnée des plus grands succès : on n'entend jamais dire que l'industrie verviétoise est affectée de chômage, de crise, même aux époques de perturbation générale.

Quant au projet d'union douanière avec la Hollande, l'orateur ne croit pas devoir s'y opposer ; toutefois il doute qu'il soit en harmonie avec les idées de l'Association pour la réforme douanière, opposées aux traités de commerce et aux unions douanières ; la liberté du commerce n'admet pas d'acceptation de pays, de droits différentiels. C'est ce qui a été soutenu dans nos meetings à propos du traité de commerce avec la France. M. Mayer désire qu'on veuille expliquer ces divergences et demande s'il y a apparence que les Hollandais

consentent jamais à nous ouvrir leur marché colonial au sujet duquel ils ont été si vivement attaqués au congrès des réformes douanières de 1856.

M. VICTOR DEHESELLE explique les avantages que les fabricants verviétois trouvent dans l'institution des commissionnaires ; en quoi ces derniers diffèrent des simples consignataires d'Anvers, de Hambourg, etc., qui laissent les risques aux fabricants tandis que les commissionnaires verviétois les rejettent sur les maisons de commerce d'outre-mer.

M. DUCPÉTIAUX a aussi fait ressortir l'utilité des intermédiaires à l'occasion de la question des Flandres. Dans le mémoire qu'il a soumis sur cette question à l'Académie royale il a recommandé l'établissement de comptoirs commerciaux dans les pays étrangers qui rempliraient l'office d'intermédiaires au profit des industries diverses de la Belgique, et rendraient les mêmes services que les commissionnaires et les intermédiaires anglais, américains, allemands, suisses, qui sont établis dans les principales places commerciales des pays transatlantiques. Ce que chaque industriel producteur ne peut faire en particulier, le comptoir le ferait dans l'intérêt de tous. Il fonctionnerait pour l'ensemble des industries des pays intéressés à trouver des débouchés à l'étranger, au même titre que les commissionnaires fonctionnent aujourd'hui pour l'industrie verviétoise. Les comptoirs dont il s'agit pourraient être créés sous forme de sociétés anonymes.

M. REINTJENS examine les causes qui ont assuré aux produits de l'industrie verviétoise plus de faveur dans les pays étrangers qu'aux produits de nos autres industries. D'après lui, les produits verviétois se sont perfectionnés sous un régime libéral, et l'industrie de Verviers n'ayant rien à attendre de la protection a été stimulée plus vivement qu'aucune autre par l'aiguillon de la concurrence. Il n'en a pas été de même à Gand où des prix de revient plus élevés ont rendu la concurrence avec l'étranger impossible.

M. VAN HEMELRYCK croit avec MM. Mayer et Le Hardy de Beaulieu que la conclusion pratique à tirer du traité de commerce de l'Angleterre avec la France et du nouveau système économique de cette dernière, c'est qu'il faut continuer l'agitation douanière en Belgique. Le comité anversois pour la réforme douanière a repris depuis quelque temps sa besogne et a surtout étudié les questions de réforme du tarif au point de vue des intérêts commerciaux, il conviendrait que les autres comités fassent également une enquête au point de vue des industries de leur localité respective sur les droits de douanes et sur les formalités de la loi de 1822, afin d'éclairer les Chambres sur les réformes que le gouvernement paraît disposé à leur

proposer, quoi qu'il y ait 10 ans qu'il fasse ces promesses. Mais les réformes faites ou imminentes dans les pays voisins doivent enfin nous faire sortir de notre inaction en Belgique. L'orateur demande que sa proposition soit communiquée aux différents comités pour la réforme douanière.

M. CORR VAN DER MAEREN. Les observations de l'honorable préopinant seront communiquées au comité de Bruxelles ; mais M. Corr ne pense pas que, à Anvers, on doive laisser de côté la question industrielle.

Il ne faut pas qu'il y ait entre le commerce et l'industrie un antagonisme regrettable. Rien n'empêche que le comité anversoïis s'occupe des droits sur les marchandises.

M. VAN HEMELRYCK dit que le comité anversoïis pour la réforme douanière s'occupe particulièrement de la réforme des droits de navigation, des droits de port, que déjà il a publié une brochure sur ce sujet et qu'il prépare un nouveau travail. L'orateur pense que le comité anversoïis ne peut pas embrasser toutes les questions, qu'il convient que chaque comité de province étudie les réformes spéciales aux industries de leur arrondissement, de façon que de tous les efforts isolés résulte un travail d'ensemble qui puisse éclairer le gouvernement et le pays.

M. VERCKEN approuve l'idée d'une union douanière avec la Hollande, mais il croit que les obstacles à sa réalisation viendront plutôt des industriels hollandais que de la part des Belges. Les premiers jouissant seuls du marché intérieur de leur pays et surtout du débouché de leurs colonies ne se soucieront pas d'y faire participer des concurrents. Il faudrait donc s'occuper tout d'abord d'organiser en Hollande un comité qui pût agiter sérieusement la question.

M. CORR VAN DER MAEREN appuie la proposition de M. de Molinari. Il ne croit pas impossible d'arriver à un résultat. Récemment il a eu l'occasion de connaître l'opinion d'hommes d'État hollandais très éminents et il a pu voir qu'un projet de Zollverein entre la Belgique et la Hollande ne manquerait pas d'adhérents dans ce dernier pays.

M. CH. DE COCQUIEL dit que l'union douanière avec la Hollande aura même pour adversaires les libéraux de ce pays, car quand on y a traité la question de réforme du tarif, ils se sont empressés d'enlever au roi le droit, qu'il avait précédemment, de modifier le tarif différentiel pour le marché des colonies. Or, c'est surtout en prévision de ce marché que la Belgique a intérêt à vouloir une union douanière avec la Hollande.

M. VERCKEN demande, comme M. Mayer, jusqu'à quel point cette participation au monopole du marché des Indes néerlandaises

est conforme aux principes de la liberté commerciale, qui veut qu'on livre à la concurrence de tous les peuples les divers marchés du monde ? Répondant à M. Ducpétiaux, M. Mayer dit que la transformation de l'industrie linière dans les Flandres est due à l'introduction d'un principe libéral dans le tarif, c'est-à-dire à l'application de l'article 40 de la loi sur les entrepôts à la fabrication des toiles ; que c'est à cette circonstance que l'on doit la résurrection de l'industrie linière en Belgique, sa prospérité actuelle, ses exportations croissantes d'année en année dans presque tous les pays du monde, par la raison que cette industrie favorisée par la liberté a pu produire à bon marché ; et quand on produit à bon marché on est toujours sûr de trouver de bons placements.

Ainsi, je crois, dit l'orateur, que le grand moyen de favoriser les exportations c'est de supprimer la protection douanière, les entraves de toute espèce qui empêchent l'industrie belge de produire à bon marché, c'est en d'autres termes de pousser activement à achever la réforme douanière en Belgique.

M. VICTOR DEHESELLE approuve l'opinion de M. Mayer en montrant comment les commissionnaires verviétois, n'ayant que de petits capitaux, ont pu, grâce au bon marché des produits et à la confiance des industriels, nouer en quelques années de vastes relations et faire les opérations les plus lucratives pour eux et pour les fabricants. C'est ainsi que l'un aidant l'autre, ils sont arrivés à un degré de prospérité qui est aujourd'hui reconnu généralement en Belgique et à l'étranger. On ne connaît pas les chômages à Verviers et cependant le minimum du travail est de 12 heures, mais souvent l'on doit faire jusqu'à 18 heures par jour.

M. CORR VAN DER MAEREN regrette que dans tous nos centres industriels le mécanisme des commissionnaires n'existe pas comme à Verviers. Nos débouchés y gagneraient beaucoup. C'est par des commissionnaires que se fait l'exportation à Manchester, Birmingham, Lyon, Paris et dans les grands centres industriels de tous les pays ; si nous voulons exporter, nous devons donc employer tous les moyens, sociétés anonymes et autres, pour encourager l'établissement de ces utiles intermédiaires pour toutes les autres industries de notre pays comme ils existent déjà à Verviers.

M. DE MOLINARI voudrait faire revenir la discussion sur le terrain de l'union douanière avec la Hollande. Personne ne conteste les avantages que l'union procurerait à la Belgique ; mais il pense qu'elle est même dans les intérêts de nos voisins. Il ne s'agit après tout que de faire commercialement avec la Hollande ce que l'Angleterre a fait successivement avec l'Écosse et l'Irlande. Et, bien que le marché colonial dût nous être très avantageux, ce ne serait

pas une raison pour travailler au maintien des restrictions établies à Java ; nous continuerions à prêcher le libre-échange. M. de Molinari comprendrait l'objection s'il s'agissait de s'unir à un pays protectionniste, mais on ne doit pas oublier que la Hollande a des idées beaucoup plus libérales que nous en matière de commerce. On nous oppose l'industrie hollandaise ; mais cette industrie est peu importante, et les intérêts commerciaux bien plus considérables pourraient peser dans la balance en notre faveur.

M. DUCPÉTIAUX appuie fortement les idées de M. de Molinari. Il croit qu'on ne doit pas laisser dans l'ombre le point de vue politique qui a bien son importance dans la question. Dans la position réciproque où nous nous trouvons, nous avons intérêt à resserrer de plus en plus les liens qui unissent la Belgique à la Hollande. Dans l'intérêt de leur défense, il est essentiel que les pays de moindre importance se groupent. La séparation violente de 1830 a été fatale à nos intérêts matériels, une union douanière nous rendrait les avantages que nous avons perdus.

M. LE HARDY DE BEAULIEU pense que l'union douanière avec la Hollande, loin de consolider le monopole des Indes néerlandaises, contribuera au contraire à le détruire en le partageant. La Hollande trouvera dans l'accession des autres pays sur ce marché les mêmes et peut-être de plus grands avantages que ceux qu'elle a eus en vue en y admettant la Belgique.

MM. VERCKEN et VICTOR DEHESELLE se rallient au projet d'union douanière avec la Hollande à condition, ajoute M. Vercken, que ce sera avec l'intention de travailler, non pas à renforcer le monopole du marché colonial, mais à le détruire. M. Deheselle ne pense pas que les industriels hollandais soient opposés à cette union, car si je dois en juger, dit-il, par les dispositions de plusieurs industriels du Brabant septentrional, on la désire en Hollande.

M. le président est d'avis que le comité de l'association pour la réforme douanière devrait s'occuper de la chose et s'entendre avec le comité hollandais.

Cette proposition est adoptée par l'assemblée qui met fin aux débats et se sépare vers les dix heures et demie.

## I. Conférences données par G. de Molinari.

## 1.

*L'Économiste Belge*, N° 12, 24 Mars 1860.

Nous avons appris que notre cher directeur a commencé, le 6 de ce mois, la série des conférences qu'il se propose de donner à Moscou. La première conférence, dont on verra le programme plus bas, avait réuni un auditoire d'élite composé de plus de deux cents souscripteurs appartenant à la noblesse, au corps universitaire, à la presse, etc. Les auditeurs, parmi lesquels on comptait aussi plusieurs dames de la haute société, ont vivement applaudi aux débuts de leur conférencier économiste.

Voici le programme des dix conférences sur l'économie politique qui seront données dans la salle de l'université de Moscou par M. G. de Molinari, professeur au Musée royal de l'industrie belge à Bruxelles, directeur de *L'Économiste belge*, etc. :

I. Aperçu de la transformation qui s'est opérée depuis un siècle dans l'organisation économique de l'Europe occidentale. — Progrès des idées et des institutions ; abolition des restrictions opposées à la liberté du travail et de l'industrie ; agrandissement de la sphère des échanges. Résultats. — Progrès de l'industrie. En quoi le régime nouveau est supérieur à l'ancien. — Ses imperfections et ses maux. — Écoles et systèmes divers qui s'occupent de la situation de la société et des moyens de l'améliorer. — Les partisans de l'ancien régime. — La bureaucratie. — Les socialistes. — Les économistes.

II. Doctrine des économistes. — Que les intérêts tendent d'eux-mêmes à s'équilibrer et à s'harmoniser sous un régime de propriété et de liberté économique. — Que, sous ce régime, la production est toujours aussi abondante et la distribution des richesses aussi équitable que possible. — Aperçu de la manière dont la production et la distribution des richesses s'organisent d'elles-mêmes, sous un régime de propriété et de liberté économique. — Que tout monopole, tout privilège a pour résultat de diminuer la production et de troubler la distribution équitable de la richesse. — Comparaison de l'esclavage et de la liberté en matière de travail. — Question de l'esclavage aux États-Unis. — Infériorité naturelle du travail esclave. — Supériorité

du développement des États où le travail est libre. — Causes qui font obstacle à l'émancipation des esclaves aux États-Unis. — L'émancipation des esclaves dans les colonies anglaises et françaises. — Vices du régime de transition adopté entre l'esclavage et la liberté. — L'émigration. — Résultats.

III. La liberté du travail en Europe. — Son influence sur la condition des classes supérieures, moyennes et inférieures. — Reproches qui ont été adressés au régime de la concurrence. — Qu'on l'a rendu responsable des souffrances des classes inférieures. — Injustice de ce grief. — Causes réelles : révolutions, guerres, crises industrielles et commerciales, abus de la charité publique, ignorance, imprévoyance, ivrognerie, etc. — Remèdes : éducation, institutions de prévoyance, caisses d'épargne, sociétés de secours mutuel, assurances sur la vie, sociétés de tempérance. — Moyens d'équilibrer l'offre et la demande des bras. — Bourses du travail.

IV. La liberté du commerce. — Qu'elle est le complément nécessaire de la liberté du travail. — Entraves qui lui ont été opposées jusqu'à nos jours, péages, douanes intérieures et extérieures, système prohibitif. — Comment ce système s'est implanté en Europe. Charles-Quint, Cromwell, Colbert. — Réaction contre ce système en Angleterre. Des réformes de Huskisson. La ligue contre les lois-céréales. M. Cobden. — Les réformes de Robert Peel. — Leurs résultats.

V. La liberté du commerce (suite). — Les réformes douanières dans les autres pays, en Suisse, en Belgique, dans les États Sardes, en France. — Aperçu de l'histoire du tarif des douanes en France. — L'ancien régime. — La Révolution et l'empire (blocus continental). — La restauration. — Résultats probables du traité de commerce entre la France et l'Angleterre. — Résumé des arguments invoqués en faveur du régime prohibitif. — Réfutation.

VI. La liberté d'association en matière d'industrie et de commerce. — Rôle de l'association dans le monde économique. — Son avenir. — Qu'elle devient plus nécessaire à mesure que l'industrie se perfectionne et s'agrandit davantage. — Extension qu'elle a prise depuis 30 ans. — Ses applications diverses, aux voies de communication, à l'industrie, au crédit. — Avantages et inconvénients des sociétés industrielles et commerciales. — Nécessité de la liberté en matière d'associations. Applications possibles du principe de l'association, — applications impossibles qu'en a voulu faire le socialisme.

VII. La liberté des institutions de crédit. — Comment les capitaux se forment et se mettent au service de la production. — Les banques d'escompte et de circulation. — Le crédit mobilier. — Les banques agricoles. — Le privilège et la liberté en matière de



banques. — La monnaie de papier et le papier-monnaie. — La monnaie métallique. — Les changes.

VIII. La liberté d'enseignement. — Causes qui ont retardé le progrès de l'enseignement. — L'insuffisance de capitaux dans l'enseignement. — Pourquoi ne s'y portent-ils point ? — L'État doit-il intervenir dans l'enseignement ? — L'enseignement doit-il être obligatoire ? Débats que cette question a soulevés. — Les beaux-arts et les entreprises dramatiques. — L'État doit-il subventionner les beaux-arts, subventionner et régler les entreprises dramatiques ? — Aperçu de l'histoire économique du théâtre en France.

IX. La propriété. — Attaques auxquelles la propriété a été en butte. — Causes qui ont provoqué ces attaques. — Que les privilèges affaiblissent la propriété. — Les différentes sortes de propriétés. — La propriété matérielle et la propriété intellectuelle. — La propriété artistique et littéraire et la propriété des inventions.

X. Résumé. — Que la propriété et la liberté économique sont les conditions essentielles de l'existence et du progrès des sociétés. — Que le progrès s'accomplit partout et toujours en raison des garanties qui sont données à la propriété et du développement qui est accordé à la liberté économique. — Causes qui retardent le progrès. — Les révolutions et les guerres. — Ce que la révolution de 1789 a coûté à la France et au monde. — Autres causes du retard, tremblements de terre, disettes, centralisation excessive, mauvais système d'impôts. — Que le progrès ne peut s'opérer utilement que par des réformes pacifiques. — Méthode française et méthode anglaise. — Leurs résultats comparés. — Avenir économique de la Russie.

Ces conférences auront lieu les mardi et vendredi de chaque semaine à 2 heures 1/2, à partir du 23 février (6 mars).

2

*L'Économiste Belge*, N° 13. — 31 mars 1860.

Nous venons de recevoir de notre directeur, M. G. de Molinari, sa troisième lettre d'impressions de voyage en Russie, nous la publierons dans notre prochain numéro. Nous apprenons, en date du 20, qu'il a donné ses cinq premières conférences avec le plein succès qu'il a rencontré au début ; la cinquième conférence surtout, qui avait pour objet la liberté du commerce, a excité le plus vif enthousiasme. Après qu'il aura terminé ses conférences économiques à Moscou, notre directeur se propose d'en donner quatre à Saint-

Pétersbourg, de sorte que son absence se prolongera jusque dans le mois de mai.

## 3

*L'Économiste Belge*, N° 15. — 14 Avril 1860.

Compte-rendu du banquet offert à M. G. de Molinari, le 10/22 février, à Saint-Pétersbourg. (Extrait du *Messenger russe, Roussky Westnik*.)

[Voir *Lettres sur la Russie*, en Annexe.]

## 4

*L'Économiste Belge*, N° 18. — 5 Mai 1860.

*Les conférences données par M. G. de Molinari à Moscou.*

Nous publions la correspondance que le journal *le Nord* a insérée dans son numéro du 21 avril sur les conférences données à Moscou par notre directeur, M. G. de Molinari. Nous faisons précéder cette correspondance d'un passage du résumé politique, placé en tête du même journal :

« S'il y a une nation où les saines doctrines économiques ont pris une extension remarquable, c'est bien la nation russe. Là, comme ailleurs, les réformes qui devaient s'effectuer dans le domaine pratique existaient d'avance dans celui de la théorie, et peu de pays ont vu, en aussi peu de temps, la jeunesse studieuse des universités se vouer avec autant de chaleur à l'étude des problèmes que la science de l'économie politique s'est donné pour but de résoudre ; nous l'avons dit souvent, et nous devons le répéter à ce sujet, ce qui fait de la Russie un pays exceptionnel, et par cela même souvent incompréhensible à l'étranger qui en fait l'objet de ses études, c'est que, peuple essentiellement autochtone, ses institutions nationales n'ont pas été dénaturées par les principes de la féodalité occidentale.

Au point de vue social et politique, aussi bien qu'au point de vue économique, les principes de la science nouvelle n'ont donc pas à combattre d'anciennes théories ni de vieilles doctrines. Aussi lorsque, à la suite des réformes dont l'empereur Alexandre II a su prendre la glorieuse initiative, les études économiques ont trouvé un

large champ pour leur application, de savants économistes et, entre autres, notre honorable collaborateur M. G. de Molinari, ont été tout étonnés de se voir si favorablement connus dans un pays si lointain. Nous avons annoncé, dans le temps, le départ pour la Russie du célèbre professeur belge, et nos lecteurs ont pu lire dans nos colonnes l'accueil cordial et chaleureux qui lui a été fait dans l'antique capitale des Tsars. Nous appelons aujourd'hui leur attention sur notre correspondance de Moscou, qui nous rend compte des séances publiques que le savant professeur vient de donner dans cette ville. Nous sommes persuadés que ces séances profiteront à la Russie, et nous sommes heureux d'avoir pu servir de trait d'union entre le professeur belge et les publicistes moscovites. »

Voici la correspondance :

« Moscou, 28 mars / 19 avril.

Notre saison littéraire et scientifique a été, cette année, des plus brillantes. Les conférences publiques se sont multipliées, et elles ont attiré un public nombreux et attentif. M. Wysinski a commencé une série de conférences historiques, auxquelles sa parole élégante et spirituelle a donné le plus vif intérêt, sur le développement des institutions anglaises au XVI<sup>e</sup> siècle ; M. Lioubimov a fait des leçons publiques de physique qui ont été très suivies ; M. Babst a ouvert un cours public élémentaire d'économie politique, qui s'adressait particulièrement à la classe des marchands ; enfin, nous venons d'avoir les conférences sur l'économie politique de M. G. de Molinari, professeur au musée de Bruxelles et directeur de *L'Économiste Belge*. M. de Molinari était déjà connu en Russie par son Cours d'économie politique, et surtout par sa collaboration au *Rouskii Vestnik*. Son dernier travail sur Napoléon III écrivain avait été fort remarqué. Aussi, malgré le temps détestable qu'il a fait depuis six semaines, malgré les énormes amas de neige qui encombraient les rues et qui rendaient la circulation à peu près impossible pour les voitures, ses conférences ont attiré un public nombreux, dans lequel on comptait même bon nombre de dames. M. de Molinari avait pris pour thème de ses conférences la liberté économique. Il s'est attaché à démontrer que la marche et le développement de la société ne sont pas abandonnés au hasard ; qu'il y a dans le monde économique un régulateur naturel, par l'action duquel l'ordre tend de lui-même à s'établir dans la production, et la justice dans la distribution de la richesse. D'où il résulte qu'il suffit de laisser les hommes travailler, s'associer, échanger, etc., selon leur convenance, sans entraves ni réglementation, pour que la société s'enrichisse et que le bien-être se répande de

la manière la plus égale. Pour démontrer cette proposition fondamentale, M. de Molinari a procédé par voie d'analyse. Il a examiné successivement chaque liberté en particulier, liberté du travail, du commerce, de l'association, du crédit, de l'enseignement, et constaté, par des faits et des exemples nombreux, que dans toutes les branches de l'activité humaine la liberté donne de meilleurs résultats que le monopole ou l'intervention gouvernementale. Enfin, il a justifié la propriété des attaques que les socialistes et les communistes ont dirigées contre elle, tout en faisant remarquer que les privilèges affaiblissent la propriété, en la viciant dans son principe. Toutes ces démonstrations ont été écoutées avec un intérêt qui ne s'est pas démenti un seul instant. Il est vrai que M. de Molinari s'est appliqué — et quelquefois trop appliqué, car il avait affaire à un public fort au courant des questions économiques — à mettre la science à la portée de tout le monde, et même à égayer les questions les plus arides. C'est ainsi qu'à propos du crédit, et en exposant la théorie de la formation des capitaux, il a adressé aux dames qui l'écoutaient un petit sermon des plus édifiants sur l'économie domestique. « Quand je vois, a-t-il dit, de belles dames porter sur elles plusieurs vestes de chemins de fer sous forme de rubans, de dentelles, de bijoux et autres colifichets, dans un pays qui manque de routes, je me demande si elles font bien un emploi judicieux de la richesse, et si elles ne pourraient pas étudier avec avantage l'économie politique, après la musique et la danse. » Ce bon conseil sera-t-il écouté ? Souhaitons-le ! La dernière leçon de M. de Molinari a été la plus intéressante de toutes. Il a vivement répondu à un de ses auditeurs, qui, dans une lettre d'ailleurs très bien écrite et raisonnée, avait contesté l'efficacité du principe du laisser faire et laisser passer, et il a justifié la liberté économique du reproche d'insuffisance ou d'inefficacité, en montrant qu'elle commence à peine de naître, qu'elle est encore partout restreinte et entravée, et que ses bons résultats ont été d'ailleurs neutralisés par une foule de causes perturbatrices, parmi lesquelles il faut mentionner, en première ligne, les révolutions et les guerres. M. de Molinari conteste que les révolutions soient favorables au progrès. Il prétend que la révolution de 1789 elle-même a retardé le progrès, au lieu de le hâter comme on l'admet trop généralement. Pour prouver son dire, il a dressé le compte de la révolution de 1789 par doit et avoir et constaté que le passif de ce grand cataclysme politique et social est fort supérieur à son actif. Les révolutions, a-t-il conclu, fournissent le progrès à un trop haut prix. Les peuples arriérés, les peuples barbares font des révolutions ; les peuples civilisés font des réformes. À ces mots, des applaudissements bruyants et unanimes ont éclaté dans la salle, preuves élo-

quentes que cette distinction était bien comprise par l'auditoire et répondait au sentiment public. Chez nous, en effet, autant l'on désire des réformes, autant on est hostile aux révolutions. M. de Molinari a terminé en nous disant quelques vérités assez peu flatteuses sur l'état de notre production, et particulièrement de notre production agricole, à propos du dernier article de son programme, intitulé : Avenir économique de la Russie. Vous me saurez gré de vous reproduire ce passage, sur lequel j'appelle l'attention toute particulière de mes compatriotes :

« Ce qui frappe tous les regards, a-t-il dit (j'extrais ce morceau du compte-rendu détaillé que le journal de M. Pavlov, *Notre temps*, a donné des conférences de M. de Molinari), ce qui frappe tous les regards, c'est l'immensité des ressources naturelles dont dispose la Russie. Vous avez, par exemple, un domaine agricole sans pareil dans le monde. D'après M. de Tegoborski, c'est toujours M. de Molinari qui parle, sur 500 425 000 dessiatines que contient la Russie d'Europe, sans la nouvelle Zemble, il n'y a pas moins de 87 millions de dessiatines de terre noire, la plus fertile qui existe. La proportion du sol productif par habitant (terres arables, vigne, jardins, prairies) y est trois fois plus considérable qu'en France (2,42 dessiatines par tête, contre 0,82) ; l'étendue de vos prairies relativement à celles de la France est dans la proportion de 100 à 8,8. Vos forêts dépassent quatre fois la superficie entière de la France. Ajoutons à cela les ressources du sous-sol, qui sont, je ne dirai pas à peine exploitées, mais à peine reconnues, l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le platine, le plomb, le sel, le salpêtre, le charbon de terre, et vous reconnaîtrez que vous n'avez pas à vous plaindre de votre lot. Mais il ne suffit pas de posséder un domaine immense et fécond. Il faut encore pour l'exploiter une population intelligente et laborieuse. Eh bien, d'après tous les témoignages, vos populations sont pourvues d'une admirable intelligence naturelle et d'excellentes qualités morales. Il ne leur manque que la culture pour les développer. Cependant vous n'avez tiré jusqu'à présent qu'un bien faible parti de vos immenses ressources. D'après M. de Tegoborski, la valeur générale des produits bruts de l'économie rurale en Russie ne dépasserait pas 2 048 500 000 roubles argent, ou 8 194 000 000 de francs. Ce n'est pas beaucoup plus qu'en France, quoique vous possédiez un sol productif d'une étendue triple et une population de moitié plus forte. Votre production minérale ne s'élève qu'à 180 millions de fr., et le fer, cet élément indispensable de la civilisation, n'y est compris que pour 36 millions, tandis que la production minérale de la France dépassait 420 millions à l'époque de la publication du livre de M. de Tegoborski. Je n'ai pas le chiffre total de votre production manu-

facturière ; mais la principale de vos industries, celle du lin et du chanvre, ne donnait, toujours d'après le témoignage de M. de Tegoborski, qu'un produit de 302 millions de fr. ; celle de la laine, qui vient après, ne donne que 120 millions, les autres sont fort au-dessous. C'est beaucoup exagérer que d'évaluer à un milliard de fr. l'ensemble de votre production industrielle ; en France, elle s'élève au moins au triple. Et votre infériorité ne se manifeste pas seulement par l'insuffisance de la quantité de vos produits, elle se manifeste plus encore par l'imperfection de leur qualité. Vos blés sont, pour la plupart, fort inférieurs aux nôtres ; la cote des marchés occidentaux en fait foi. Pour le bétail votre infériorité est encore plus marquée. D'abord, malgré l'immense étendue de vos prairies, vous comptez parmi les peuples qui mangent le moins de viande ; vous n'en consommez que 23 livres par tête et par an, et je soupçonne même ce chiffre d'être exagéré, tandis que les Anglais en consomment plus de 50 livres. Ensuite, vos viandes sont généralement assez mauvaises. Comment seraient-elles bonnes ? Vous avez de malheureux bestiaux qui sont obligés de faire à pied 1 000 ou 1 200 verstes pour aller se faire manger dans vos capitales. Vous avez même une partie de votre bétail, vos moutons, qui ne sont pas mangeables du tout. La Russie est pourtant l'un des pays les plus favorables à l'élève des moutons. Vous pourriez faire sur les marchés de l'Occident concurrence à l'Australie, au Cap et à l'Amérique du Sud pour la laine, tandis que vous n'en exportiez qu'une quantité relativement insignifiante de 918 000 pouds (en 1858). C'est que vos laines sont mal soignées, mal assorties et malpropres. « L'ignorance et les faux calculs de quelques propriétaires de troupeaux vont si loin, dit M. de Tegoborski, qu'ils spéculent sur l'augmentation du poids par la saleté et font baigner leurs brebis dans des eaux troubles, s'imaginant vendre ainsi leurs laines avec plus de profit ; tandis que, dans le fait, les marchands qui s'y connaissent achètent ces laines à si vil prix que le marché tourne plutôt à leur avantage qu'à celui des producteurs. Dans l'assortiment, on ne sépare pas bien les différentes parties d'une toison ; quelquefois aussi on mêle la laine des animaux morts avec la laine tondue sur pied, et, pour les laines ordinaires, on confond même les produits des différentes races. Cette négligence influe non seulement sur le débit de nos laines à l'étranger, mais aussi sur la fabrication de nos draps, surtout sous le rapport de la teinture. » Vos produits secondaires, ajoute l'impitoyable économiste, ne valent pas beaucoup mieux. Votre beurre est fort inférieur au nôtre. L'élève de la volaille est dans l'enfance. Je n'ai guère vu sur vos tables que des gelinottes et des coqs de bruyère, auxquels il faut ajouter des dindons, dont l'élève et le perfectionnement n'ont pas dû certes coûter de grands

efforts à vos agriculteurs. Bref, votre production agricole est dans un état arriéré, barbare. À quoi cela tient-il ? »

M. de Molinari attribue cette situation au servage, à l'absence d'une bonne législation hypothécaire et au régime prohibitif, trois causes qui se sont combinées pour éloigner les capitaux de l'agriculture, les capitaux sans lesquels aucun progrès n'est possible.

Le régime prohibitif, a continué le professeur, a eu plus qu'ailleurs, en Russie, une influence funeste. Au lieu de laisser les capitaux se porter vers l'agriculture et les industries naturelles, il les a attirés dans des courants artificiels, et il en est résulté que vous avez été et vous êtes encore mal nourris par une agriculture à laquelle les capitaux manquent, tandis que, d'une autre part, vous avez été obligés de payer les produits des industries, artificiellement créées, plus cher que si vous aviez continué à les acheter à l'étranger. Vous avez été plus mal et plus chèrement vêtus et meublés, en même temps que vous étiez mal nourris.

Heureusement cet état de choses va changer. Vous êtes en train de vous débarrasser de ce vieux système de restrictions et d'entraves à la liberté du travail, des associations industrielles, du crédit, du commerce, qui vous ont maintenu jusqu'à présent en retard. Un admirable travail de transformation s'opère en ce moment en Russie, et, avant peu d'années, nous en verrons les résultats. La Russie est un géant parmi les peuples. Lorsque ce géant se sera dégagé des entraves qui embarrassent sa marche, lorsqu'il aura secoué son indolence, sa torpeur, sa paresse, il pourrait bien un jour nous dépasser tous. »

Cette péroraison de la dernière conférence de M. de Molinari a été couverte de chaleureux applaudissements, et une foule de personnes sont venues adresser leurs félicitations et leurs remerciements au professeur belge, en l'engageant vivement à publier ses conférences. M. de Molinari doit être satisfait du public de Moscou, et j'espère qu'il ne le sera pas moins de celui de Saint-Pétersbourg. Le succès qu'il a obtenu atteste aussi combien l'économie politique est maintenant cultivée et populaire, au moins dans les couches supérieures de notre société, et il faut espérer qu'elle ne tardera pas à percer d'anciens préjugés et à pénétrer plus bas, où gît, à l'état naturel, un si grand bon sens et de si rares qualités intellectuelles.

\*\*\*

Nous avons appris que notre directeur, M. G. de Molinari, a ouvert le 24 avril, à Saint-Pétersbourg, la série des cinq conférences sur l'économie politique qu'il se propose de donner dans cette ville.

Un auditoire de 200 à 300 personnes, composé de notabilités de la science, de l'industrie, du commerce et même de l'administration a accueilli cette première conférence par des témoignages de sympathie et d'approbation. Quoiqu'il ait fixé son retour à Bruxelles aux premiers jours du mois prochain, M. G. de Molinari est vivement sollicité à aller donner des conférences dans plusieurs autres villes de Russie.

## 5

*L'Économiste Belge*, N° 19. — 12 Mai 1860.

*Conférences de M. G. de Molinari à Saint-Petersbourg.*

Nous publions d'après le *Journal* (français) de *Saint-Petersbourg*, le compte-rendu suivant des deux premières conférences données en cette ville, par notre directeur, M. G. de Molinari ; la seconde, à laquelle assistaient plusieurs hauts fonctionnaires de l'empire et en particulier le ministre des finances, a été très vivement applaudie. Nous apprenons qu'après avoir terminé ses conférences à Saint-Petersbourg, notre directeur a dû quitter cette ville le 9 ou le 10 mai pour se diriger vers le midi de la Russie d'abord à Kharkov et puis à Odessa où il a consenti à donner quelques conférences. Il se propose ensuite de s'arrêter quelques jours dans les Principautés moldo-valaques où règne le prince-économiste Couza, et de revenir, par le Danube, jusqu'à Vienne, et de là à Bruxelles. Il espère avoir terminé ce trajet le 15 juin.

CONFÉRENCES DE M. DE MOLINARI à la salle du passage. Comme nous l'avons annoncé, M. de Molinari a donné hier mardi, dans la salle du passage, sa première conférence. Il a parlé *du travail et des conditions de son développement, de l'influence des monopoles, de l'esclavage et de la liberté en matière de travail*. Malgré le temps pluvieux, un auditoire assez nombreux et choisi assistait à la conférence. Nous avons remarqué S. Ex. le ministre de l'intérieur, S. Ex. le ministre de l'instruction publique et son adjoint, etc. La colonie des économistes de Saint-Petersbourg était au rendez-vous à peu près au grand complet. Nous avons remarqué même une vingtaine de dames.

M. de Molinari s'est attaché surtout au côté pratique de la question de l'émancipation du travail. En effet, ce n'est plus à la *théorie* de l'émancipation que les adversaires s'attaquent, mais bien à ses « conséquences désastreuses », et ils citent des exemples. Ces



exemples, M. de Molinari les a abordés de face. Saint-Domingue et les possessions britanniques où l'esclavage a été aboli sont, dit-on, depuis, dans une décadence économique complète. L'orateur a démontré que ce n'est pas la faute de l'émancipation, bien au contraire : à Saint-Domingue, c'est le monopole exclusif des noirs, devenus maîtres, remplaçant le monopole des blancs, qui a amené la décadence ; ce sont, a dit l'orateur, dans les possessions britanniques, les mesures soi-disant transitoires que le gouvernement a cru devoir ordonner avant l'émancipation complète, qui ont occasionné les désastres signalés.

Abordant ensuite la question vitale du jour, c'est-à-dire l'émancipation en Russie même, l'orateur a démontré qu'elle est devenue une nécessité urgente, économique surtout. Aujourd'hui l'Amérique nous a déjà arraché la plus grande partie des marchés de blé européens qu'autrefois la Russie approvisionnait seule ; c'est que, a dit M. de Molinari, le travail libre est à meilleur marché que le travail d'hommes non libres, et si nous ne voulons pas entièrement perdre ces débouchés, il faut que, nous aussi, nous remplacions, dans notre propre intérêt, celui-ci par celui-là.

L'orateur s'est ensuite attaché à démontrer que, matériellement, c'est le propriétaire et non pas l'ancien esclave qui gagne le plus à l'émancipation. Quant au premier, pour qu'il passe aussi facilement que possible l'époque de transition, il lui faut aussitôt et autant que possible remplacer la main-d'œuvre par les machines ; il lui faut d'autre part traiter bien ses anciens esclaves devenus hommes libres. Ce n'est pas là une question purement humanitaire ; elle est essentiellement économique. L'orateur l'a démontré en citant l'exemple de l'Irlande, où, à cause des mauvais traitements pendant une période de vingt ans, plus du quart de la population rurale a émigré ou est morte, mais où aussi depuis dix ans 90% des propriétés foncières ont dû être vendus par leurs propriétaires ruinés.

Tout l'auditoire a suivi avec un intérêt marqué l'argumentation de l'orateur que nous n'avons pu, naturellement, qu'indiquer bien sommairement. Des applaudissements ont éclaté lorsque M. de Molinari s'est arrêté, trop tôt pour son attentif auditoire.

Demain jeudi, à trois heures et demie, M. de Molinari traitera de l'ÉCHANGE et se livrera à l'examen comparatif du régime prohibitif et de la liberté du commerce.

DEUXIÈME CONFÉRENCE DE M. DE MOLINARI. Un public plus nombreux encore que celui de mardi assistait à la conférence qui a eu lieu hier jeudi dans la salle du Passage. L'orateur a parlé de l'échange, en soumettant à un examen comparatif le régime prohibitif et la liberté du commerce.

La question a été depuis longtemps, et dans ces derniers temps surtout, tant discutée et envisagée sous toutes ses faces, qu'à peine semblait-il devoir rester à l'orateur quelque chose de nouveau à apprendre à ses auditeurs. M. de Molinari a pourtant su captiver constamment l'attention du public d'élite qui assistait à la conférence, et de longs applaudissements l'ont interrompu à plusieurs reprises. Il nous est agréable de constater un pareil fait, parce que nous aimons à voir que des idées justes sur l'échange international prévalent de plus en plus dans ce pays qui n'a d'ailleurs jamais eu, comme l'a dit M. de Molinari, un grand penchant pour la prohibition ou le protectionnisme effréné. En faut-il une preuve ? L'orateur a fort intéressé son auditoire en lisant deux lettres écrites par le tzar Féodor, il y a deux cents ans, en réponse à la demande du gouvernement anglais d'accorder aux marchands de cette nation certains privilèges pour le commerce en Russie, au détriment des autres pays. C'est le tzar qui donne des leçons de libre-échange à l'Angleterre !

Nous avons appris un autre fait intéressant pour l'industrie nationale russe qui, ça et là, demande à être protégée. M. de Molinari, qui arrive de Moscou, a annoncé que des négociants de cette ville se sont adressés à Shanghai, et que, de leurs investigations, il résulte que les draps russes pourront faire bravement concurrence aux draps anglais sur le marché chinois. Pourquoi donc demander à être protégé dans le pays même contre la concurrence étrangère qu'on va si hardiment braver sur les marchés lointains de l'étranger ?

Ce qui manque aux industriels qui, souvent de bonne foi, craignent la concurrence et demandent à être protégés, c'est le courage industriel, a dit l'orateur. Mais Achille et Hector, les deux héros de l'antiquité, ont-ils été toujours courageux ? L'un ne s'est-il pas déguisé en femme pour ne pas faire la campagne de Troie, et l'autre n'a-t-il pas fait, en fuyant, sept fois le tour du mur de la ville, avant de se décider à se battre contre son ennemi implacable ? Et pourtant l'un et l'autre sont restés des héros.

Il ne faut pas désespérer du courage de l'industrie, fût-il lent à venir ; il viendra, brisant, pour obtenir l'émancipation industrielle, les entraves prétendument tutélaires dont l'entoure la prohibition.

Pour arriver à ces perfectionnements, ce sont encore, comme pour l'agriculture, les machines dont nous avons le plus besoin. Comprend-on dès lors qu'on demande la protection pour les fers ? Mais les fers, ce sont les machines, et les machines, c'est le progrès ; imposer les machines, c'est donc — a dit l'orateur — *imposer le progrès*. Et certes la Russie d'aujourd'hui ne le fera pas.

Dans sa prochaine conférence, qui aura lieu mardi prochain 19 avril / 1<sup>er</sup> mai, M. de Molinari traitera des associations.

## 6

*L'Économiste Belge*, N° 20. — 19 Mai 1860.

*Conférence de M. G. de Molinari à Saint-Petersbourg.*

Nous publions d'après le *Journal (français) de Saint-Petersbourg* un compte-rendu succinct des trois dernières conférences données en cette ville par M. G. de Molinari. Ainsi que nous l'avons annoncé, notre directeur donnera quelques conférences économiques à Kharkov et à Odessa ; et il compte être de retour à Bruxelles le 15, ou au plus tard du 20 au 25 juin.

Conférences de M. de Molinari — Hier mardi a eu lieu dans la salle du Passage, devant un public aussi nombreux que celui des deux premières séances, la troisième conférence dans laquelle M. de Molinari a parlé des associations, des sociétés par actions, de leur mécanisme et de leur mode de gouvernement.

Tout en divisant ces sociétés en trois catégories : sociétés fondées dans un simple but d'escroquerie (il y en a malheureusement de celle-là !), — sociétés véreuses, — et sociétés solides, honnêtes, et utiles, l'orateur ne s'est occupé que de cette dernière catégorie. Après avoir exposé la division en actionnaires, conseil de surveillance et administrateurs, et défini les attributions de chacun des trois moteurs de la société en actions et leurs limites respectives, il a su captiver l'attention de ses auditeurs, en combattant aussi les reproches qu'on adresse à ces sociétés.

Ce qui est nécessaire, a dit l'orateur, dans de pareilles entreprises auxquelles tout le monde est intéressé, c'est la manipulation au grand jour, la publicité. Par contre, l'orateur n'a trouvé aucun profit, bien au contraire, à l'intervention gouvernementale, qui à sa lenteur proverbiale en tout pays joint encore d'autres inconvénients, inconvénients qui ne sont nullement compensés par les prétendus avantages que retirerait le public de l'examen préalable fait par l'administration de chaque projet mis en avant. L'administration n'est pas infallible, et il faut habituer le public — l'orateur a fortement appuyé sur ce point — à faire lui-même son école ; cette expérience coûte quelquefois un peu cher, mais une vie économique ne saurait se développer sans elle ; jamais la vitalité économique ne se développera si un peuple a l'habitude de la tutelle protectrice et perpétuelle d'en haut pour ses propres intérêts.

Ce qui est nécessaire, ce sont — a dit M. de Molinari — ces intermédiaires honnêtes et solides qui permettent à tout venant

d'employer utilement ses épargnes dans l'achat des valeurs industrielles. Ces intermédiaires qui se forment tout seuls, n'ont aucun besoin d'être provoqués ou créés par l'administration ; en ne prenant pour base de leur existence que les besoins du marché, ils s'établiront lentement mais solidement ; nous en avons un bon exemple dans la prospérité de la Société générale de Bruxelles, qui n'a jamais joui d'aucun encouragement ou subvention d'en haut, et un plus mauvais dans certaines sociétés parisiennes d'une existence devenue de plus en plus douteuse.

Le public d'élite qui assistait à cette conférence a suivi avec beaucoup d'attention les démonstrations de M. de Molinari et il s'est notamment fort intéressé aux nombreux exemples que l'orateur a cités.

\*\*\*

Quatrième conférence de M. de Molinari. *La monnaie métallique, la monnaie de papier et le papier-monnaie. Histoire des assignats en France.*

Si, pour beaucoup de questions, les adeptes de ce qu'on a appelé l'école économique se trouvent souvent décriés comme des utopistes — ce qui leur arrive lorsqu'ils prêchent la liberté du travail, le libre-échange, etc. —, il n'en est point ainsi lorsqu'ils s'attachent à démontrer la nécessité d'une émission fiduciaire solide. Les avantages, bien que factices, que retirent quelques propriétaires de l'esclavage, les profits prétendus que donne aux industriels le système protectionniste, peuvent aveugler et aveuglent souvent non seulement ceux qui, sachant bien à quoi s'en tenir, sont intéressés à être aveuglés, mais encore d'autres personnes qui donnent de bonne foi dans le piège tendu.

Il n'en est pas de même pour le système monétaire. D'abord les exemples ne manquent pas ; les assignats en France, ce qui se passe aujourd'hui en Autriche, où il y a un agio de 32% sur les *banknotes*, tout le monde voit, connaît et sent cela ; d'ailleurs si les systèmes de la protection, de l'esclavage, etc., profitent à certaines personnes ou à certaines classes, nous ne sachions point qu'un régime empirique en matière de monnaie profite à quelqu'un ; au contraire, à la longue du moins, tout le monde en souffre.

M. de Molinari avait donc hier beau jeu, car il prêchait des convertis. Toutefois le public a suivi avec intérêt et attention les argumentations et les conclusions sur la monnaie de papier et le papier-monnaie présentées par l'orateur qui s'est surtout attaché à démontrer les inconvénients, les dangers qu'il y a à ce que les gouvernements se chargent de l'émission de la monnaie fiduciaire,

monnaie dont il a fait ressortir les grands avantages et aussi son origine quelque peu obscure. Il était ainsi naturellement amené à parler de l'époque des assignats en France et des graves abus qui sont résultés du pouvoir illimité que s'arrogeait à cet égard le gouvernement de cette époque.

Ce qui s'en est suivi, tout le monde le sait : une banqueroute pure et simple, doublée d'une seconde banqueroute partielle : la liquidation Ramel ou le tiers consolidé. Les conséquences de pareilles actions sont désastreuses déjà pour les contemporains ; ce n'est pas tout : l'orateur s'est attaché à démontrer qu'elles sont sensibles encore aujourd'hui à soixante ans de distance. En comparant ce qui a été fait à ce sujet en Angleterre (1819) où le bill de Robert Peel décréta le paiement entier de tous les *banknotes* émis pendant une époque guerrière de vingt-cinq ans, à ce qui a eu lieu en France, et en comparant ensuite les deux pays tels qu'ils existent de nos jours, l'orateur a démontré avec éloquence qu'en matière de finances publiques comme ailleurs, l'honnêteté, la fidélité aux engagements contractés, fussent-elles même un peu coûteuses et momentanément gênantes, portent toujours leurs fruits.

\*\*\*

Cinquième et dernière conférence de M. de Molinari : LA CONCURRENCE (*Faut-il réglementer l'industrie par des moyens artificiels, ou bien l'harmonie des intérêts se produit-elle naturellement sous un régime de liberté économique ?*)

Ce que nous avons dit dans le compte-rendu sur une des conférences précédentes de M. de Molinari sur l'esclavage s'applique aussi à la concurrence. C'est que tout le monde est à peu près convaincu que le privilège, le monopole, les maîtrises en matière de travail et de commerce peuvent aussi peu continuer à subsister plus longtemps que l'esclavage. Sans se rendre peut-être bien compte de cette harmonie économique — comme l'a appelée Frédéric Bastiat — qui tend à établir toute seule la balance entre l'offre et la demande, chacun reconnaît aujourd'hui que les monopoles ont fait leur temps et qu'il faut en finir avec eux.

Pour l'orateur, il s'agissait donc moins de répéter ces vérités bien reconnues et de stigmatiser un système que tout le monde a déjà condamné, que d'indiquer ce qu'il faudra mettre à sa place. Et c'est là que l'économie politique et le socialisme se heurtent et se combattent mutuellement. En effet, le dernier a cet avantage sur la première qu'il procède d'un point humanitaire en apparence et fait pour toucher des âmes sensibles : il veut soulager et relever les classes

pauvres. L'économie politique, elle, a quelque chose de plus dur, de plus sévère ; elle ne dit pas, comme le socialisme : « Nous t'aiderons », mais bien : « Aide-toi toi-même ; nous ne pouvons que t'indiquer les moyens, et ces moyens, tout homme, pourvu qu'il soit libre en ses actions, les a en lui-même ; c'est sa volonté ferme, c'est le travail, l'intelligence. » Les résultats ainsi obtenus n'arrivent que lentement ; le communisme, par contre, présente une machine toute prête, à ce qu'il croit, et vous dit : « Prenez-moi, et vous êtes sauvé à l'instant même. »

C'est contre cette doctrine essentiellement fausse, et plus dangereuse encore, et qui demande à tout réglementer, à prendre tout sous sa direction, à ne laisser aucune place à l'initiative privée, que l'orateur a dirigé ses attaques. En effet, si un pays doit se défaire de ses monopoles, des entraves qui pèsent sur l'essor de son activité agricole, industrielle et commerciale, ce ne doit point être pour tomber sous le régime pire encore du socialisme, n'importe sous quel titre il se présente. Mais ce danger existe-t-il en Russie ? Nous ne le croyons nullement, et là encore nous partageons l'avis du professeur belge. Que l'esclavage soit aboli, et les entraves qui s'attachent encore aujourd'hui au libre développement industriel et commercial ne sauraient plus longtemps se maintenir.

Elles disparaîtront d'autant plus facilement que nous n'avons pas, heureusement, ces corps et maîtrises solidement constitués et tenaces jusqu'à la dernière heure, contre lesquels ont eu à combattre beaucoup d'autres pays, et qui, de nos jours encore, dans certains pays avancés, notamment en Allemagne, rendent la victoire si difficile aux idées saines et généralement reconnues de la liberté industrielle et commerciale.

Le nombreux auditoire a fort goûté les démonstrations de M. de Molinari, que nous ne pouvons indiquer ici qu'en partie et fort sommairement. Les applaudissements qui avaient, dans le cours de ces conférences, souvent accueilli la parole de M. de Molinari, ont éclaté avec une énergie toute particulière à la fin de la séance d'hier, qui a dignement clôturé la série des discussions si intéressantes, si nourries et si pratiques de l'habile et savant professeur.

M. de Molinari part mercredi pour Kharkov et Odessa, où il se propose de donner, comme à Moscou et à Saint-Petersbourg, une série de conférences économiques.

7

*L'Économiste Belge*, N° 21. — 26 Mai 1860.

*Conférences économiques en France et en Russie,*  
données par MM. Fréd. Passy et G. de Molinari.

Nous reproduisons une lettre de M. Fréd. Passy au *Journal des Économistes* de ce mois, relative aux conférences économiques données, par ce dernier, à Pau, et par notre directeur, dans plusieurs villes de la Russie.

« Pau, 30 avril 1860.

Mon cher collègue,

Vous m'avez demandé dans une lettre récente de vous donner quelques détails sur le résultat des conférences d'économie politique que j'ai entrepris de donner à Pau, et dont vous avez, dans votre dernière chronique, mentionné si obligeamment l'ouverture. Je m'empresse de vous répondre que, malgré mon insuffisance et mon inexpérience, ce résultat est aussi satisfaisant que peuvent le désirer les meilleurs amis de la science économique, et bien au-dessus, à coup sûr, de ce que j'aurais jamais osé me promettre. Le nombre de mes auditeurs s'accroît chaque semaine, bien qu'il dépasse de beaucoup celui des sièges disponibles, et plusieurs rangs d'hommes de tout âge ne craignent pas de braver, pour entendre parler de la propriété, de la liberté du travail ou de l'association, la fatigue d'une station d'une heure et plus. Des dames et des jeunes gens au-dessous de vingt ans se montrent fort assidus et ne paraissent nullement effarouchés du caractère sérieux des considérations dans lesquelles je suis forcé d'entrer. J'ai remarqué aussi quelques ecclésiastiques, qu'on m'a dit être recommandables par leur science et par la portée de leur esprit, et qui n'ont pas eu, jusqu'à ce jour, l'air de se douter qu'ils avaient mis les pieds dans l'un des antres les plus immondes du matérialisme contemporain. (Peut-être *le Monde* ne parvient-il pas jusqu'à eux, et les anathèmes de M. Coquille n'ont-ils pas encore dessillé leurs yeux et réveillé leur conscience.) Bref, si j'en crois quelques amis qui ont la bonté de suivre les progrès de mon public, deux cents personnes environ viendraient maintenant m'écouter, et, si j'en juge par ce que m'en disent les gens du pays que je connais, la composition de ce public est plus remarquable encore que son nombre. C'est l'élite intellectuelle de la ville. Je n'ai pas besoin, je le pense, mon cher collègue, d'ajouter qu'en constatant ce succès de mon enseignement, ce n'est pas à moi, mais à la science que j'en

attribue tout le mérite. Je suis un professeur fort inexpérimenté ; je ne sais pas encore mesurer le temps et y proportionner les paroles ; je fais, en un mot, de très imparfaites leçons. Mais le fond fait passer par-dessus la forme, et le sujet soutient l'orateur. On m'écoute parce que je parle de choses dont on sent la portée, et l'on oublie les défauts de l'exposition parce qu'on comprend qu'il s'agit d'autre chose que de déployer des grâces académiques et d'arrondir des périodes. C'est là le grand côté de l'expérience que j'ai osé tenter. Elle constate que l'esprit français est moins frivole qu'on ne le pense, et que, quand on s'adresse au bon sens, à l'intérêt, aux sentiments généreux et droits, on trouve toujours de l'écho dans notre pays. Que quelques autres voix, plus puissantes que la mienne, se fassent entendre, et l'on en aura bientôt la preuve. Pour que la vérité et la justice triomphent, il ne faut qu'une chose : les montrer. Je n'en avais jamais douté ; je puis dire maintenant que j'en suis sûr.

Et tenez, pendant que j'écris ces lignes, je reçois justement, de l'autre extrémité de l'Europe, une confirmation éclatante de la vérité des sentiments qu'elles expriment. C'est une lettre de notre ami M. G. de Molinari, qui m'écrit de Saint-Petersbourg, au retour de la campagne économique qu'il vient de faire à Moscou. Lui aussi, il a trouvé dans l'empire russe toutes les oreilles ouvertes à la vérité, tous les cœurs portés vers la justice. À Moscou, « un auditoire des plus intelligents et des plus libéraux, dans la bonne acception du mot », a suivi avec empressement ses conférences. « Des dames et des jeunes filles, malgré un temps affreux (-28° Réaumur et des chasse-neige épouvantables), écoutaient sans en perdre un mot des leçons sur le crédit, la propriété, la liberté du travail, etc. » Et tel est le succès de ces rapides prédications que notre confrère ne peut quitter Saint-Petersbourg sans les y avoir en partie reproduites et qu'il songe même, en quittant cette ville, à aller les faire entendre de nouveau, en dépit de la longueur du voyage, à Kharkoff, à Odessa et peut-être à Bucarest. À Bucarest, du moins, il trouverait dans le prince Couza un adepte éminent et un appui éclairé de la science. Mais que direz-vous de la proposition d'un exilé polonais récemment revenu de Sibérie, qui l'engageait sérieusement à aller donner des conférences à Irkowitz, dans la Sibérie orientale, à 1 400 lieues de Moscou ? Voltaire disait :

« C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. »

Bientôt, si cela continue, ce sera du Kamtschatka et de la Tartarie ; et s'il arrivait que le protectionnisme reprît en France les allures de 1848, nous aurions un débouché tout prêt pour nos écrits et nos leçons dans les provinces de l'empire russe.



C'est la presse, dit M. de Molinari, qui a préparé si merveilleusement le terrain. Son influence, depuis quelques années, est devenue considérable et a été singulièrement salutaire. « Une seule revue semi-mensuelle, le *Messenger russe, Rousski Wesnik*, ne compte pas moins de 6 000 à 7 000 abonnés, et soutient d'une manière aussi radicale que nous la cause de la liberté économique et du *self government*. Elle a fait de nombreux prosélytes, et, sur tous les points du territoire, les esprits sont en travail d'enfantement de la liberté. Dernièrement un officier adressait à la rédaction, du fond du Caucase, une traduction du pamphlet de Bastiat : *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, etc. » Aussi, malgré les abus encore nombreux et les difficultés réelles, M. de Molinari paraît-il plein de confiance dans l'avenir de la Russie. « Chose bonne à noter, dit-il, la bureaucratie elle-même réclame le concours des économistes pour travailler aux réformes. La grande mesure de l'émancipation des serfs est toute préparée, et on l'annonce pour le mois de septembre. La noblesse s'y résigne, et la partie jeune et intelligente de cette noblesse fait mieux que de s'y résigner, elle l'appelle de tous ses vœux, bien qu'elle ne soit pas rassurée sur les résultats, immédiats du moins, de cette grande réforme. Bref, c'est la France d'avant 1789, et j'espère que se sera bientôt la France sans la révolution et avec la liberté. »

Ayons la même espérance, mon cher collègue, espérons, pour la Russie et pour le monde entier, le développement de bien-être et de dignité que nous souhaitons à l'humanité, et qu'il dépend d'elle d'obtenir. Et en attendant que nos vœux soient tous devenus des réalités, ne cessons pas de remplir avec zèle notre tâche de propagateurs des grands principes qui sont le fond de notre foi, afin que, quoi qu'il arrive, la science et les économistes aient le droit de lever la tête et qu'ils soient purs, sinon devant les événements, du moins devant leur conscience.

FRÉDÉRIC PASSY. »

8

*L'Économiste Belge*, N° 27. — 7 Juillet 1860.

Ainsi que nous l'avons annoncé, notre directeur, M. G. de Molinari, s'est rendu de Saint-Petersbourg à Kharkoff ; il n'a pu s'arrêter que deux jours dans cette ville, où on lui a offert un banquet, auquel assistaient un grand nombre de professeurs de l'Université. Un toast chaleureux lui a été porté par M. Jean Sokalsky, professeur d'économie politique à l'Université. M. de Molinari y a répondu, en

portant à son tour un toast à l'avenir de la liberté économique en Russie. M. de Molinari s'est rendu ensuite à Odessa, où il a donné une première série de cinq conférences, qui ont été suivies, comme à Saint-Petersbourg et à Moscou, par un public nombreux, attentif et sympathique.

Voici d'après le *Journal* (français) *d'Odessa* la conclusion de la dernière conférence :

« Je viens d'assister à trois des conférences que M. G. de Molinari nous a accordées et, à chaque séance, la haute considération que j'avais déjà pour l'auteur des *Soirées de la Rue Saint-Lazare* n'a fait que grandir, et chaque fois j'ai mieux compris toute la vérité des paroles de M. Michel Chevalier qui, dans le *Journal des Débats*, a dit en parlant de ce livre et de son auteur :

« M. de Molinari est un esprit hardi. Une fois bien en selle, il va droit devant lui, guidé par la logique, imperturbablement ; c'est de plus un grand travailleur. Il ne rabâche pas les exemples que d'autres auteurs ont relevés, les généralités qui ont traîné dans tous les traités.... Ses recherches lui ont fourni des faits nouveaux, des aperçus ignorés qui lui donnent un cachet d'originalité, mérite rare. C'est aux esprits de cette trempe qu'il est réservé de faire avancer les sciences et de les accréditer. »

À la première séance, j'admire cette diction claire, rapide, où les raisonnements s'enchaînent naturellement, où les sentiments et les jugements sont formulés sans passion mais avec la plus grande netteté, où les opinions économiques sont fermement libérales, où les faits sont représentés dans toute leur vérité, où les théories sont débattues avec une grande supériorité, mais sans prétention.

Après nous avoir dit en peu de mots quel allait être son programme, et quelle en devait être l'utilité, M. de Molinari est entré franchement en matière et nous a parlé de la liberté du travail.

Certes, cette question est résolue depuis longtemps chez tous les peuples civilisés, mais il est encore beaucoup d'hommes à qui la routine et l'intérêt mal compris empêchent d'accepter des choses prouvées par des faits nombreux et concluants.

M. de Molinari nous a ensuite exposé avec beaucoup de clarté la supériorité incontestable du travail libre sur le travail esclave, prenant toujours ses exemples dans les résultats de ses observations personnelles, et les racontant avec une originalité pleine de charme.

Il nous a fait toucher du doigt la supériorité marquée qui existe aux États-Unis entre les États du Nord, où la liberté du travail est aussi complète que possible, et ceux du Midi où l'esclavage règne dans toute sa cruauté.

Venant à parler des pauvres, il nous a exposé jusqu'à l'évidence que la charité publique ou privée bien loin de venir au secours du paupérisme ne fait que le développer, et nous citant l'Angleterre qui, malgré sa taxe des pauvres, ses nombreux établissements de charité, comptait plus de six millions de pauvres, il y a douze ans, il nous a montré que la statistique n'en compte guère plus de trois millions, depuis qu'elle a renoncé à les soutenir.

Cette première conférence a été close par des paroles chaleureuses sur l'utilité, sur la nécessité du travail libre, ce qui lui a attiré de vifs applaudissements.

La seconde séance a été encore plus brillante que la première.

Elle a commencé par un court résumé de la première, et de la liberté du travail. M. de Molinari est arrivé à parler de la liberté du commerce. Dans un aperçu rapide et d'une lucidité admirable, il a fait l'histoire du système prohibitif et prétendu protecteur. Il nous a fait assister aux chutes successives de ses barrières absurdes de ville à ville, de canton à canton, de province à province, puis s'arrêtant à celles qui séparent les différents États de l'Europe, il a tenu à nous expliquer par des faits historiques, que ce système n'est que la cause de celui de l'équilibre européen et n'a pour suite que l'antagonisme qui règne entre les différents États. Passant ensuite en revue tous les avantages de la liberté du commerce, il a dit que cette liberté amène nécessairement l'état de paix entre les nations. Pour le prouver, il nous a fait d'abord un tableau curieux de la situation politique de l'Angleterre à l'égard des États-Unis, situation telle, que quoique toujours en querelle, toujours sur le point de se faire la guerre, ces deux États restent en paix, retenus par des intérêts réciproques si importants qu'une guerre entre eux amènerait des malheurs incalculables des deux côtés.

Après nous avoir donné une idée exacte de l'influence des tarifs sur les crises commerciales, et nous avoir fait saisir les inconvénients de l'échelle-mobile en France, il nous a raconté l'histoire de la réforme commerciale en Angleterre, s'appuyant plus particulièrement sur la ligue contre les lois-céréales, et sur Cobden qui en est le héros.

Rien de plus charmant que la rapide biographie qu'il nous a faite de cet homme remarquable ; rien de plus piquant que certains détails de cette vie si pleine de travaux et de luttes, et de certains mots dits avec un laisser-aller délicieux ; aussi M. de Molinari a-t-il été plusieurs fois interrompu par des applaudissements chaleureux qui se sont renouvelés à la fin de la séance.

La troisième conférence n'étant que la suite de la seconde, M. de Molinari s'est hâté de résumer cette dernière et d'aborder le tarif des douanes en France.

Pour tout ce qui touche aux lois prohibitives depuis Colbert jusqu'à nos jours, M. de Molinari nous en a fait un récit plein de verve et d'esprit. Une citation d'un discours de M. Thiers, où l'abus de l'éloquence se montre à découvert d'une manière vraiment grossière, a amené le rire sur toutes les bouches.

M. de Molinari a clos cette conférence en nous exposant avec vivacité tous les avantages de la liberté du commerce, avantages qu'il a prouvés par des exemples frappants tirés de la Suisse et de la Belgique.

Pour exprimer tout ce que je pense du talent de M. de Molinari, je ne trouve rien de mieux à faire que de répéter les paroles de M. Baudrillard dans le *Journal des Économistes*, à propos d'un de ses ouvrages : *Conversations familières sur le commerce des grains* : « Ce spirituel écrivain s'est proposé de combattre des préjugés obstinés, qui ne se sont pas dissipés depuis que Turgot employait à les combattre une raison si haute et si ferme. En développant les mêmes idées, et les complétant fort heureusement sur plus d'un point essentiel, et en les appropriant à notre époque, M. de Molinari a environné ses démonstrations de tant de lumière, qu'il faudrait être pourvu d'un aveuglement peu commun pour y résister, et il les a présentés d'une manière si piquante, que c'est un charme de les suivre. » Plus loin il ajoute : « M. de Molinari s'est montré, ici comme ailleurs, un écrivain varié, animé, incisif, qui sait faire de l'instruction solide un plaisir. Son livre, par le sujet et par la manière dont il établit la vérité et combat l'erreur, s'élève à la hauteur d'un service public et est de nature à faire autant de bien qu'on peut en attendre d'un bon ouvrage partout où il trouvera des lecteurs. »

Je n'ajouterai à cet éloge mérite que ces mots que j'ai entendu dire à plusieurs de ses assidus auditeurs au sortir de la troisième conférence : « Associons-nous pour obliger M. de Molinari à nous donner cinq autres séances. » S'il consent, il sera obligé de prendre une salle plus grande.

Dans sa quatrième conférence, M. de Molinari nous a d'abord parlé du capital, en nous démontrant qu'il consiste non seulement dans l'argent, mais encore se compose de tous les objets qui sont destinés à produire de nouvelles richesses, comme outils, machines, constructions, etc. Son origine c'est l'accumulation du produit net, c'est le résultat de l'épargne que l'on peut diviser en deux parties : l'épargne faite pour subvenir aux besoins de la famille, qui s'appelle l'économie domestique, et celle qui concourt, par la formation des capitaux, à activer le développement de la production et qui a reçu le nom d'économie politique.

M. de Molinari s'est un instant arrêté sur la première, dont la direction appartient plus particulièrement aux mères de famille, et nous l'a présentée comme l'agent, qui sous une humble apparence, a le plus de puissance pour former les capitaux ; ajoutons que la meilleure preuve qu'on peut en donner, c'est que les pays relativement les plus riches en capitaux, notamment la Hollande, sont précisément ceux où l'économie domestique se trouve en honneur dans la généralité des ménages.

« Je me rappelle qu'il y a quelque temps, après avoir relu un chapitre de M. Droz, ayant pour titre : De l'épargne et des capitaux, je cherchais à reconstruire dans ma mémoire ce que je venais de lire. Je me rappelais avec attendrissement ces mots empreints de tristesse et de douce pitié : « L'instrument de fer que le petit savoyard emploie pour nettoyer les cheminées, ses genouillères de cuir, le sac dans lequel il emporte la suie, quelques pièces de monnaie pour subsister jusqu'à ce qu'il obtienne un salaire, voilà tout le capital du pauvre enfant qui sort de ses montagnes de Savoie pour aller au loin gagner son pain. » Je me figurais voir ce brave petit être, son pauvre capital sur l'épaule, traversant la France à pied, chantant des refrains de son village, pleurant quelquefois en pensant à sa mère, dormant dans la grange d'un paysan, mangeant avec appétit son pain noir auprès d'un ruisseau limpide, et enfin, après bien des fatigues arrivant à Paris. Je le suivais dans les rues, j'entendais son cri d'appel aux ménagères ; je le voyais grimper au haut des cheminées et en descendre pour recevoir son petit salaire et quelquefois les miettes du riche. L'enfant grandissait, sa taille ne lui permettait plus d'être ramoneur, mais par des économies de chaque jour son petit pécule avait grossi. Certes, comme tous les enfants, il avait eu souvent l'idée de posséder les joujous, les boutons, les fruits qu'il avait aperçus aux devantures des boutiques, mais son petit cœur plus ferme que celui d'un homme, avait résisté à toutes les tentations, et lorsque le marchand de charbon du coin le prenait pour garçon de peine, et que par conséquent son pain et son couvert se trouvaient assurés, le digne enfant de la Savoie envoyait à sa mère ses épargnes dont chaque sou représentait un désir refoulé.

Après cinq ans de nouvelles privations, de travaux pénibles, d'économies microscopiques, je le voyais se marier avec une bonne grosse fille de son pays et devenir à son tour marchand de bois et de charbon en détail. L'heureux ménage, se contentant des joies intimes de son intérieur, ne cessait d'accumuler ses économies ; la petite boutique se changeait en un chantier de bois à brûler, puis de bois de construction, et ce petit Savoyard si frais, si rose, mais si pauvre trente ans auparavant, se trouvait alors un riche entrepreneur

béni par 50, 100 familles auxquelles il donnait du travail et par conséquent du pain. »

M. de Molinari nous a ensuite défini le crédit en nous donnant toutes les conditions qu'il exige. Hélas, ces conditions sont dures pour nous, et je désespère presque que nous puissions les remplir de longtemps ; car enfin il faut que l'emprunteur présente des garanties morales, telles que l'honnêteté, l'activité, l'intelligence des affaires, il lui faut des garanties matérielles, et il faut de plus que des lois claires et bien exécutées puissent satisfaire promptement aux exigences du prêteur, exigences acceptées par l'emprunteur qui manque trop souvent de mémoire, comme l'a fort spirituellement observé M. de Molinari.

Après nous avoir expliqué le mécanisme des banques, surtout des banques agricoles, dont nous avons tant besoin, il nous a parfaitement fait comprendre quels avantages nous pourrions tirer d'une institution nouvelle qui se base sur la mutualité et à laquelle on a donné le nom d'Union du crédit.

Certes, si un certain nombre de propriétaires d'une probité reconnue formaient une association fortement organisée, dans le but de garantir collectivement l'emprunt fait par l'un des membres de l'association, emprunt limité et accepté par le comité de la société, sûrement une banque riche s'organiserait bien vite pour donner à l'association tous les capitaux qui seraient nécessaires, et on verrait dans peu le gouvernement de Cherson, par ses progrès rapides dans la culture de ses terres, se mettre à la tête des améliorations agricoles qui se préparent.

Je connais des jeunes gens riches, intelligents et d'une probité inattaquable qui pourraient fort bien former la banque désirable, mais je ne connais pas un seul propriétaire, et je ne sais s'ils sont capables de former une association semblable à celle de l'Union du crédit régnant actuellement à Bruxelles, et je ne sais s'ils en sauraient tirer tous les avantages possibles.

M. BENOIT.

(À continuer).

Cédant aux instances de ses auditeurs M. de Molinari a consenti à donner encore trois conférences au retour de son excursion en Crimée. M. de Molinari s'embarquera ensuite pour Constantinople, et il sera à Bruxelles vers le 10 juillet.

Notre directeur continuera, à son retour, la publication de ses impressions de voyage en Russie.

*L'Économiste Belge*, N° 28. — 15 Juillet 1860.

Voici encore quelques extraits des comptes-rendus que le *Journal* (français) *d'Odessa* a donnés des conférences de M. G. de Molinari :

M. G. de Molinari a tenu sa cinquième et dernière conférence. L'auditoire, dont faisaient partie plusieurs dames, toujours plus nombreux et toujours plus satisfait, a pris congé du célèbre économiste en lui témoignant sa vive sympathie pour les études dont il nous a fait un si agréable exposé, pour le tact parfait avec lequel il a touché aux questions les plus brûlantes de notre actualité, ainsi que pour la bienveillance dont ses observations étaient empreintes.

M. G. de Molinari s'embarque aujourd'hui même pour aller faire une excursion en Crimée. À son retour, qui sera dans une semaine, il nous a promis qu'accédant au désir de plusieurs personnes, il nous accorderait encore trois conférences.

Nos lecteurs liront avec plaisir, nous en sommes persuadé, les paroles suivantes prononcées par M. G. de Molinari pour la clôture de ses intéressantes séances :

« Il me reste à vous remercier, messieurs, pour l'accueil chaleureux et sympathique que vous m'avez fait. En venant en Russie, avec la bienveillante autorisation du gouvernement, je poursuivais un double but : je voulais d'abord faire un peu de propagande économique, je voulais ensuite examiner l'état des esprits, dresser autant que possible l'inventaire des idées économiques de votre pays. Eh bien ! sous ce dernier rapport, vous êtes plus riches que je ne le supposais et qu'on ne le suppose généralement dans le reste de l'Europe. En effet, partout, sur un parcours de 2 000 verstes, depuis le golfe de Finlande jusqu'à la mer Noire, dans les grandes villes et au fond des steppes, j'ai entendu agiter des questions économiques, et raisonner sur ces questions avec une justesse et un bon sens que je ne pouvais assez admirer. Ce que j'admirais davantage encore, c'est l'unanimité des sentiments que j'ai trouvée dans toutes les classes avec lesquelles j'ai été en contact, en ce qui concerne la nécessité et l'urgence des réformes. Sans doute, il se manifeste des appréhensions, des inquiétudes sur leurs résultats, mais n'est-ce pas naturel quand on songe aux immenses intérêts qui sont ici en cause ? Et pourtant, malgré ces appréhensions, malgré ces inquiétudes, on comprend qu'il faut marcher en avant et l'on ne diffère que sur la route à suivre. J'ai été satisfait surtout des tendances de la jeunesse, qui m'a parue préoccupée d'idées positives et pratiques, qui

ne dédaigne plus comme autrefois les travaux utiles de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et qui comprend la nécessité de s'y préparer par des études spéciales, fortes et sérieuses. Elle m'a paru aussi — et c'est un bon signe — se méfier des phrases, de ces phrases sonores et vides qui ont fait tant de révolutions et si peu de réformes, de ces phrases qui ne sont autre chose que des outres gonflées de tempêtes. Les femmes elles-mêmes participent au mouvement général des esprits. C'est ainsi qu'à Moscou j'ai assisté à plusieurs réunions de dames qui s'occupaient avec un zèle et une activité au-dessus de tout éloge, de la fondation d'une société pour la propagation des connaissances utiles, c'est-à-dire d'une société destinée à répandre les lumières au sein des masses et à remplacer les mauvais livres par les bons. C'est ainsi encore que j'ai été surpris et touché de voir, au fond des steppes, de charmantes jeunes filles de 18 ans se faire les institutrices volontaires des enfants de leurs paysans. Il n'est pas permis de désespérer de l'avenir d'un pays où les femmes elles-mêmes prennent part à l'élan général des esprits et des cœurs, où elles commencent à comprendre que la civilisation toute entière ne se résume pas dans la boutique d'une marchande de modes (rires).

Il y a, pour tout dire, en Russie deux ressources inépuisables de richesses : les intelligences et le sol. Les terres y sont d'une fertilité merveilleuse ; les intelligences ne sont pas moins richement douées. C'est de la terre noire. Seulement, la culture en est encore insuffisante et imparfaite. Cette terre noire intellectuelle est encore, en plus grande partie, à l'état de steppe, et quand on l'a cultivée, on s'est contenté trop souvent de gratter la surface. Eh bien ! pour les intelligences comme pour le sol, le temps des labours profonds est venu, et la moisson sera magnifique. Elle le sera surtout si vous savez prendre pour devise ce mot avec lequel les Américains ont imposé une civilisation dans le Nouveau-Monde : *help yourself*, aide-toi toi-même. Avec ce mot là, vous défricherez et vous reboiserez vos steppes, vous régulariserez le cours de vos fleuves, vous remplirez vos ports de navires, vous finirez même, à la longue, par paver vos villes (nouveaux rires). Aidez-vous vous-mêmes, ayez confiance dans l'avenir et, dans cinquante ans, la Russie ne sera pas seulement un grand pays, mais ce grand pays contiendra aussi un grand peuple. (Applaudissements redoublés). »

Cette conférence, qui devait être la dernière, mais qui probablement aura encore des sœurs, si le public se montre digne de la bonne opinion que M. de Molinari a exprimée d'une manière si flatteuse, cette conférence, dis-je, a été comme toutes les autres, c'est-à-dire, si intéressante, si instructive que chacun, en sortant, se félicitait d'y avoir assisté.



L'association et la concurrence en étaient le sujet ; il s'agissait donc, après nous avoir expliqué le mécanisme d'une association, et le rôle qu'elle joue de notre temps, de nous démontrer ses applications à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, au crédit et à la bienfaisance.

M de Molinari s'est montré, comme toujours, clair, varié, incisif, et surtout très heureux dans le choix des exemples dont il se sert pour prouver ce qu'il avance ; mais ce qui a fait le plus de plaisir, c'est lorsqu'après avoir dit que l'association a besoin de la liberté pour être féconde, et que toute atteinte à cette liberté lui est plus préjudiciable qu'utile, il nous a conseillé d'éviter avec le plus grand soin les écueils nombreux qu'elle présente, et surtout l'engouement préparé par un charlatanisme ingénieux.

Comme l'a judicieusement fait observer M. de Molinari, les leçons doivent se payer, et plus elles coûtent cher, plus elles sont efficaces. Chaque homme pris en particulier ne manque pas d'un certain jugement, qui lui permet plus ou moins de ne pas se jeter dans les extrêmes ; mais le public, par un fait inexplicable, n'est composé que de deux sortes de gens : les sceptiques, qui se laissent mourir de faim de peur de s'empoisonner, et les crédules, poissons tellement gloutons, que toujours ils mordent à l'hameçon, et que le pêcheur à la ligne est toujours sûr de les voir dans sa poêle à frire.

Je ne pouvais m'empêcher, en écoutant M. de Molinari, de le regarder comme un apôtre de la vérité venant avec sa parole éloquente vivifier les pensées ensevelies dans les pages froides des livres scientifiques, livres qui ne sont généralement lus que par des professeurs, et étudiés par de rares exceptions. J'ai dit seulement lus par des professeurs, et je ne crois guère me tromper, car, pourquoi, dans leurs bouches, la science économique n'inspire-t-elle à la plupart des étudiants que de l'indifférence ou de l'ennui ? C'est probablement que les uns semblent tenir leurs sentiments en charte privée, et ne donner carrière qu'à leur intelligence, et que les autres, semblables aux oiseaux qui prennent un grain dans leur bec pour le porter intact à leurs petits, paraissent avoir appris de mémoire une leçon qu'ils récitent avec plus ou moins d'exactitude. Si tous se pénétraient profondément de cette science, comme chrétiens et comme philosophes, s'ils se convainquaient qu'en donnant une large part à l'intérêt personnel, loin de déifier l'égoïsme, l'économie politique enseigne la solidarité humaine et est un admirable corollaire du christianisme ; enfin s'ils sentaient combien cette science est nécessaire pour contenir l'individualisme dans les justes bornes, certainement ils mettraient dans leur enseignement, comme M. de Molinari, ce feu, cette

ardeur qui vivifie tout, cette lucidité qui éclaire tout, et ce sentiment qui touche, qui entraîne les âmes les plus rebelles.

Alors cette science se propagerait rapidement dans les masses, les moraliserait, et les éclairant sur leurs véritables intérêts, rendrait plus faciles les améliorations qui deviennent de jour en jour plus nécessaires.

Béni soit donc celui qui vient au nom de la vérité, et qui sait en faire aimer l'enseignement ! Béni soit celui dont la parole flexible sait prendre tous les tons pour réduire les pervers au silence, réduire les indifférents, fortifier les amis de la vérité, en leur communiquant cette foi vive qui donnait aux apôtres le pouvoir de persuader.

Espérons que les paroles de M. de Molinari n'auront pas éveillé un stérile écho, mais que tombées sur un bon terrain, elles produiront une moisson si abondante que l'ivraie en sera étouffée. Espérons que ces mots : liberté du travail, liberté du commerce, association, si bien définis, ne seront plus mal interprétés ; que le mot épargne, synonyme de crédit, deviendra désormais le mot d'ordre des pères et des mères de famille, et qu'enfin, à notre lit de mort, nous nous écrierons peut-être aussi à notre tour : Seigneur, j'ai travaillé toute ma vie, et dans le petit capital que je laisse à mes successeurs, il n'est pas une obole qui ne représente une goutte de sueur, une souffrance, un désir refoulé, une victoire sur mes appétits ; si j'ai rempli ma mission, bénissez-moi, bénissez-moi, Seigneur.

M. BENOIT.

10

*L'Économiste Belge*, N° 29. — 21 Juillet 1860.

Notre directeur-gérant, M. G. de Molinari, est de retour à Bruxelles. Le jour de son départ d'Odessa, une députation de ses auditeurs lui a remis à titre de témoignage de sympathie et d'affectueux souvenir, une coupe en argent avec cette inscription : *les amis de la liberté économique à M. G. de Molinari. Odessa, 1860*. Nous croyons superflu d'ajouter que M. de Molinari est revenu plein de reconnaissance pour l'accueil si bienveillant et si cordial qui lui a été fait en Russie, et qu'il s'applaudit vivement d'avoir visité un pays où non seulement l'économie politique peut aujourd'hui entrer librement mais encore où elle trouve un public consommateur beaucoup plus nombreux et plus éclairé qu'on ne le suppose généralement dans le reste de l'Europe ; où enfin le goût décidé que l'on a pour

cette marchandise rend extrêmement indulgent pour ceux qui l'importent.

Les protectionnistes de Moscou eux-mêmes ont témoigné les égards les plus hospitaliers à un adversaire qui ne ménageait point cependant leurs doctrines et aucun d'entre eux n'a réclamé l'application du régime prohibitif à ses conférences. D'un autre côté, à Saint-Pétersbourg, M. de Molinari a eu la satisfaction d'entendre applaudir énergiquement par un auditoire composé, pour une bonne part, de sommités administratives, la vive critique qu'il a faite des abus de la centralisation et de la bureaucratie. Il n'a donc qu'à se féliciter d'avoir entrepris une campagne économique que le gouvernement russe avait autorisée avec le plus bienveillant empressement, et que le public a rendu, par son accueil sympathique, aussi agréable que facile.

## II. Lettres sur la Russie.

*Première publication dans l'Économiste Belge :*

Première lettre. N° 7. 18 Février 1860.

Deuxième lettre. N° 11. 17 Mars 1860.

Troisième lettre. N° 14. 7 Avril 1860.

Quatrième lettre. N° 17. 28 Avril 1860.

Cinquième lettre. N° 30. 28 Juillet 1860.

Sixième lettre. N° 33. 18 Août 1860.

Septième lettre. N° 36. 8 Septembre 1860.

Huitième lettre. N° 40. 6 Octobre 1860 (supplément).

Neuvième lettre. N° 41. 13 Octobre 1860.

Dixième lettre. N° 44. 3 Novembre 1860 (supplément).

Onzième lettre. N° 48. 1<sup>er</sup> Décembre 1860 (supplément).

*Publication sous forme de livre :*

Mis en vente en juillet 1861.



## LETTRES SUR LA RUSSIE

---

À MONSIEUR MICHEL KATKOF,  
directeur du MESSAGER RUSSE (ROUSSKII WESTNIK<sup>1</sup>),  
À MOSCOU.

Permettez-moi, Monsieur, de vous offrir ce petit volume comme un témoignage de reconnaissance et d'affectueuse sympathie. Autorisé de la manière la plus bienveillante par le gouvernement de S. M. l'empereur Alexandre II<sup>2</sup> à donner des conférences économiques en Russie, j'ai trouvé au sein de votre aimable famille cet accueil facile et cordial qui rend l'hospitalité russe si chère à ceux qui ont eu le bonheur de la recevoir. J'ai eu, en outre, la bonne fortune de rencontrer chez vous une réunion d'esprits d'élite qui ont entrepris, sous votre direction intelligente, de populariser en Russie les principes de la liberté économique et du *self-government*, en demandant à des réformes paisiblement accomplies par un souverain animé du désir du bien, avec l'auxiliaire d'une opinion publique éclairée, ce que d'autres peuples ont si vainement demandé aux révolutions. J'ignore, Monsieur, si vous et vos amis, vous arriverez au but que vous vous proposez, si vous parviendrez, sans secousse, sans traverser aucune de ces crises redoutables que suscitent l'immobilité obstinée des uns, l'impatience irritée des autres, à mettre les vieilles institutions de votre vaste empire en harmonie avec les besoins légitimes de notre temps. Mais s'il suffit pour cela d'un ardent amour du bien, de la pureté des intentions, du désintéressement du caractère, de l'élévation de l'intelligence, vous ne pouvez manquer, certes, d'obtenir gain de cause.

J'ajouterai deux mots seulement sur les « impressions » que je vous offre. Vous les trouverez, sans aucun doute, fort imparfaites. Mais pendant les quatre mois que j'ai passés en Russie, je n'ai guère eu le temps, vous le savez, d'écrire un ouvrage en règle. J'ai parcouru, du bureau frontière de Wergebolowo à Odessa et Sébastopol

<sup>1</sup> Русский вѣстник.

<sup>2</sup> Voir à l'Appendice. (Note de Molinari.)

en passant par Saint-Pétersbourg et Moscou, 3 000 à 4 000 verstes<sup>1</sup>, j'ai donné vingt ou vingt-cinq conférences, et j'ai eu à répondre à l'empressement hospitalier de la foule d'amis inconnus que je rencontrais sur mon chemin. Tout cela ne me laissait que de bien rares loisirs à consacrer à mes impressions de voyage. Aussi n'ai-je pas la prétention de faire connaître la Russie aux étrangers. Je raconte simplement ce que j'y ai vu ou ce que j'ai cru y voir, à vol de *perekladnaia*<sup>2</sup>, en souhaitant de pouvoir, avant peu d'années, aller vous serrer la main et compléter mes « impressions » à vol de locomotive.

G. DE MOLINARI.

<sup>1</sup> Верста. — 3000 à 4000 kilomètres. Une verste équivaut à 1,067 kilomètre.

<sup>2</sup> Перекладную (coche).

PREMIÈRE LETTRE.

DE BRUXELLES À KËNIGSBERG.

Les passeports. — La littérature française des chemins de fer allemands. — Berlin. — Le tarif des voitures. — La Chambre des députés. — Le budget de la guerre. — La statistique libre. — Station de Kreuz. — Kœnigsber.

Bromberg, 12 février 1860.

MON CHER FRÈRE<sup>1</sup>,

Parti de Bruxelles, jeudi 9 février à 10 heures du soir, j'ai fait en moins de vingt-quatre heures le trajet de Bruxelles à Berlin. À la frontière, point d'exhibition de passeports. Le premier sur le continent, le prince régent de Prusse a eu la pensée hospitalière de supprimer cette formalité si peu flatteuse pour les étrangers et d'un si mince secours pour la sécurité publique. On aura peine plus tard à s'expliquer que les gouvernements l'aient maintenue et que les voyageurs l'aient supportée si longtemps ; mais quand on songe que l'étranger était autrefois considéré universellement comme un ennemi, on s'étonne moins de le voir traité encore comme un suspect. Les passeports ont été, en leur temps, un progrès comme la diligence ou le coucou. Quoi qu'il en soit, remercions le prince régent de Prusse de nous avoir débarrassés de ce progrès-là ; remercions-le de ne plus nous regarder, nous autres étrangers, comme si nous étions des malfaiteurs *probables*, et de nous traiter comme si nous voyagions innocemment pour nos affaires, pour notre instruction ou pour nos plaisirs, comme si encore, en venant vendre des marchandises à ses nationaux, ou leur en acheter, nous contribuions à les enrichir et non à les ruiner. Il ne paraît pas, du reste, que le gouvernement prussien ait eu jusqu'à présent à se repentir d'avoir supprimé cette entrave à la liberté de la circulation, car je n'ai pas entendu dire que les voyageurs sans passeport ou sans visa aient pris l'habitude d'égorger les bons hôteliers allemands. Au contraire ! Il est bien entendu que le gouvernement belge s'est gardé d'imiter une innovation si téméraire. On ne demande plus les passeports à Herbenthal, on continue à les exiger à Verviers. Le gouvernement belge, en sa qualité de propriétaire exploitant d'un chemin de fer international, est cependant plus

<sup>1</sup> Ces lettres ont été adressées à M. Eugène de Molinari, directeur par interim de *l'Économiste belge*, qui en a publié la plus grande partie. (Note de Molinari.)

intéressé qu'aucun autre à se montrer accueillant envers les étrangers. Mais le gouvernement belge ne s'abaisse pas à des calculs si mesquins. S'il veut bien condescendre à transporter des voyageurs étrangers, c'est avant tout à la condition qu'ils soient honnêtes, et il est bien connu qu'on n'a jamais délivré de passeports aux filous.

On continue à visiter les voyageurs à Cologne. Les douaniers se montrent coulants et polis ; mais n'est-ce pas un péché d'arracher à leur sommeil des voyageurs que la police elle-même consent désormais à regarder comme innocents, et de les condamner à grelotter pendant une demi-heure dans une salle ouverte à tous les vents, pour leur faire ouvrir des malles qu'ils ont eu tant de peine à fermer ? Si la police ne nous considère plus comme des malfaiteurs, pourquoi la douane continuerait-elle à nous traiter comme des fraudeurs ? Mais allez donc faire entendre raison à cette désagréable institution !

De Cologne, nous nous dirigeons sur Minden, en passant sur le nouveau et superbe pont du Rhin, tout récemment ouvert à la circulation. J'ai pris à Bruxelles un billet de première classe pour Berlin, afin de jouir du transport gratuit de 25 kilos de bagage. C'était à coup sûr une intention louable et un calcul économique. Mais j'y gagne d'être plongé dans une solitude absolue. Il n'y a que des princes, me dit-on, qui se donnent le luxe d'un coupon de première classe. J'en conclus que les princes allemands sont en train de faire des économies. Au point de vue du confort, les secondes classes des chemins de fer d'Allemagne valent certainement les premières. La seule différence, c'est que les unes sont revêtues d'un drap gris, plus ou moins propre, tandis que les autres sont ornées de tentures de velours grenat, avec des filets dorés et des rebords de fantaisie, figurant deux gigots accolés, d'une apparence extrêmement naïve. La différence des prix s'élève à une trentaine de francs de Bruxelles à Berlin (110,25 fr. et 82,50 fr.). C'est payer cher la vue de deux gigots, fussent-ils en velours grenat, et, à moins d'être prince allemand, on s'en passerait volontiers. Avis donc aux voyageurs économes ! Le pays est monotone et sans caractère.

D'ailleurs la gelée commence à couvrir de son voile blanc les fenêtres de la voiture, ce qui simplifie beaucoup le paysage. Je descends à une station intermédiaire, on m'offre des journaux et des livres allemands, anglais et français. La littérature allemande et anglaise est honnêtement représentée ; mais en fait de livres français, je n'aperçois à l'étalage que la *Princesse de Trébisonde* de M. Dumas, et, faut-il le nommer, l'*Enfant de ma femme* de M. Paul de Kock. Voilà la littérature française des chemins de fer allemands !

À Brunswick, nous apercevons, en continuant à courir à toute vapeur, des monuments grecs, et des femmes ornées de manteaux de



cotonnette rose, qu'elles portent attachés sur une épaule comme les jeunes filles des bas-reliefs du Parthénon. Le thermomètre est tombé cependant au-dessous de zéro. Mais on veut nous persuader apparemment que Brunswick est en tous points une autre Athènes, car on nous enlève nos chauffoirs pour compléter l'illusion. Qui nous délivrera des monuments grecs, des Athéniens voire même des Athéniennes de Brunswick, et qui nous rendra nos chauffoirs ? On nous les rend à Magdebourg et nous voici à Berlin.

Berlin est une belle ville aux rues larges et droites se prolongeant à perte de vue, mais qui ont le défaut de se ressembler toutes. C'est la même rue indéfiniment multipliée. En revanche, la circulation est facile et l'air abonde. La rue principale, *Under den Linden* (sous les Tilleuls), n'est autre chose qu'un boulevard d'une largeur double de celle des boulevards de Bruxelles, qui traverse la ville tout droit depuis le parc royal jusqu'à la Sprée. Je prends un fiacre et j'étudie son tarif qui me paraît beaucoup plus rationnel que le nôtre. Il est établi à la fois en raison du temps consommé et du nombre des consommateurs. Une seule personne ne paie que 5 gros (60 centimes) pour vingt minutes ; deux personnes paient 6 gros ; trois, 10 gros ; quatre, 12 1/2 ; pour 35 minutes, c'est 7 1/2, 10, 15 et 17 1/2 gros ; pour une heure, 10, 12 1/2, 17 1/2 et 20. Les bagages sont tarifés à part. Mais pourquoi un tarif, si rationnel qu'il soit ? Si les administrations communales à Bruxelles comme à Berlin renonçaient à taxer les cabriolets, comme elles ont renoncé déjà à taxer le pain et la viande, croit-on que les choses en iraient plus mal ? Que les *vigilantes* auraient moins de vélocité et leurs cochers moins de politesse ? Sans doute, un libre débat serait assez difficile à établir correctement entre un voyageur étranger et un cocher indigène. Mais pourquoi les cochers libres n'afficheraient-ils point leur tarif aussi bien que les cochers taxés ? Il y a apparence que quelques-uns sauraient bien s'en aviser, qu'ils l'afficheraient même en plusieurs langues et en grosses lettres. Les voyageurs afflueraient de préférence vers ces automédons à *prix fixe*, et leurs confrères seraient bon gré mal gré obligés de les imiter. C'est ainsi que la liberté est bonne pour toute chose et pour tout le monde, jusque et y compris les cochers de fiacre. Il y a apparence aussi que, sous l'influence de la concurrence, on verrait les capitaux se diriger vers cette maigre industrie, que les *vigilantes* se recouvriraient de drap neuf, que leurs attelages prendraient le galop, et qu'on ferait à la demande générale des cochers une nouvelle édition du *Manuel de la civilité puérile et honnête*. La concurrence a bien accompli d'autres prodiges ! — Mon fiacre s'arrête devant le palais de la Chambre des députés. C'est un bâtiment de belle apparence, mais la Chambre n'est qu'une cons-

truction provisoire élevée dans la cour, comme la ci-devant salle de l'assemblée constituante au ci-devant palais Bourbon. L'une et l'autre ont été improvisées à la même époque, en 1848, mais la salle prussienne a mieux résisté que la salle française aux vicissitudes du temps. Elle forme un vaste parallélogramme où les 350 membres de la seconde Chambre des États sont casés commodément mais sans luxe. Il n'y a qu'un étage de tribunes. À la vérité, ces tribunes sont vastes. Les journalistes, en particulier, sont à leur aise, et parfaitement placés pour tout voir et tout entendre. Ce n'est pas comme chez nous ! Le bureau du président occupe le milieu d'un des grands côtés du parallélogramme. Appuyé du côté opposé, et à peu près au niveau du bureau du président, se trouve le banc des ministres. On y monte par plusieurs marches. Les députés du centre se tiennent sur les rangées de banquettes (en jonc tressé avec un dossier revêtu de drap rouge et une planche mobile pour pupitre) qui s'étendent endessous du banc des ministres. La droite et la gauche occupent les banquettes placées des deux côtés du bureau du président. Sur les premiers bancs de la gauche, je reconnais le savant auteur du traité du *Crédit et de la circulation*, M. le comte Czeskowski avec une vingtaine de députés de la Pologne prussienne, groupés comme la phalange irlandaise de la Chambre des communes.

Il y a une tribune, mais chacun parle de préférence de sa place. On discute un projet de loi d'intérêt local. Il y a passablement de conversations particulières. Comme chez nous ! Les amendements affluent. Encore comme chez nous. Je visite la buvette où l'on est en nombre. Toujours comme chez nous. En revanche, le cabinet de lecture est moins habité. Dirai-je encore comme chez nous ? Les honorables membres de la Chambre à qui je suis présenté sont fort émus du projet de loi sur la réorganisation de l'armée qui a été déposé la veille sur le bureau. Il va en résulter, en effet, une augmentation annuelle de dépenses de 10 à 12 millions de thalers, 40 millions de francs ! C'est exorbitant, et cependant il est probable, il est certain que le projet passera à une forte majorité. C'est qu'en Prusse, comme dans d'autres pays qu'il est superflu de nommer, l'opinion publique qui résiste aux augmentations de dépenses est encore à l'état passif, tandis que les influences qui y poussent sont essentiellement actives. Le budget de la guerre qui ne dépassait pas de 30 à 32 millions de thalers, il y a peu d'années, atteindra bientôt 50 millions. Il en est ainsi partout. Les dépenses militaires ayant pour objet, comme on sait, d'assurer la sécurité intérieure et extérieure des États, ont doublé partout depuis dix ans. La sécurité publique s'est-elle accrue dans la même proportion ? Le risque de guerre a-t-il diminué depuis que les nations se sont armées jusqu'aux dents pour s'en garantir ?

Non ; il semble bien plutôt s'être accru en raison même des sacrifices qui ont été faits pour le réduire, et j'ai bien peur qu'il ne continue à s'accroître encore. Les professeurs d'escrime prétendent, je le sais, que le meilleur moyen de diminuer le nombre des duels, c'est de généraliser la connaissance du fleuret et du chausson. Quand tout le monde saura se battre, disent-ils, on ne se battra plus. Ce procédé pacificateur ne me séduit pas, je l'avoue, et je persiste à croire avec le bonhomme Richard que pour éviter les querelles et les duels « une langue prudente » vaut mieux encore qu'une lame bien affilée. Mais si les professeurs d'escrime formaient dans l'État une corporation puissante, n'y a-t-il pas apparence qu'ils réussiraient à faire prévaloir leur manière de voir sur ce chapitre, et que chaque rue ne tarderait pas à avoir sa salle d'armes avec un professeur nommé par le gouvernement et payé par les contribuables ? Chaque fois aussi qu'un crédit serait demandé pour augmenter le matériel et le personnel d'un art si indispensable, ne verrait-on pas les représentants de l'escrime nationale insister avec énergie sur la nécessité de fournir aux citoyens les moyens de mieux sauvegarder leur honneur et leur dignité ? Les citoyens, naturellement fort attachés à leur honneur et à leur dignité, se feraient scrupule de lésiner pour les défendre, car il ne leur viendrait certainement pas à l'esprit qu'on puisse sauvegarder sa dignité et son honneur sans savoir l'escrime, et diminuer le nombre des duels sans augmenter le nombre des bretteurs. Que si un utopiste s'avisait de prétendre le contraire et de demander la réduction du budget des salles d'armes, ne verrait-on pas s'élever un *tolle* général contre cet économiste sans pudeur qui n'aurait pas honte de marchander à la noble et patriotique institution des professeurs d'escrime les moyens de protéger la dignité et l'honneur des citoyens ?

C'est ainsi que nous voyons partout s'augmenter les budgets de l'escrime internationale, au grand désespoir des utopistes du gouvernement à bon marché. Ces utopistes ne sont pas encore, il faut le dire, bien nombreux en Prusse. Ils le sont trop peu pour être représentés à la Chambre, où chacun se croit obligé en conscience de tirer autant que possible sur ses commettants la chaude couverture du budget. C'est toujours comme en Belgique. Cependant la liberté du commerce a gagné du terrain, et la cherté croissante du gouvernement commence aussi à gagner des partisans au non-interventionnisme. M. John Prince Smith est le chef de cette école. M. John Prince Smith est cet incisif orateur du Congrès de 1847, qui faisait une réponse si spirituelle aux partisans des demi-réformes. « Faire des réformes successives, disait-il, c'est imiter ce philanthrope qui voulant couper la queue à son chien *sans douleur*, lui en coupait tous

les jours un petit morceau. » M. John Prince Smith et ses amis avaient fondé, il y a quelques années, un journal non-interventionniste, que la réaction a fini par supprimer parce qu'il ne ménageait pas plus le socialisme d'en haut que le socialisme d'en bas. Ils sont en train aujourd'hui de fonder une société d'économie politique dont j'ai vu les statuts et qui nous promet un bon foyer de propagande de plus. M. Otto Hubner, qui publie l'excellent journal hebdomadaire *Deutscher Botschafter* (le Messenger allemand), appartient à la même école. M. Otto Hubner a eu l'idée ingénieuse d'établir un bureau libre de statistique, qui fonctionne parfaitement à côté des bureaux officiels, et dont l'existence atteste que la statistique elle-même pourrait se développer et fleurir « sans l'intervention du gouvernement ». Je suis vraiment tout enchanté des façons cordiales et hospitalières des bons amis que je rencontre à Berlin. Nous nous connaissons à peine de quelques heures, et c'est à qui me fera fête. Ils ne conçoivent pas bien, par exemple, que j'aie en Russie, dans cette rude saison, pour y donner des conférences sur l'économie politique. Exporter de l'économie politique et si loin, c'est presque invraisemblable ; si c'était du fer, des machines, des clous, des modes ou de la parfumerie, à la bonne heure, cela paraîtrait tout simple ! Je leur donne quelques renseignements sur nos *Cercles artistiques et littéraires* et j'essaie de leur prouver qu'il est aussi naturel et pas beaucoup plus difficile d'exporter des conférences à Moscou que de les donner à Anvers, à Gand ou à Bruges. Il faut, à la vérité, une autorisation du gouvernement, mais cette autorisation, le gouvernement russe, considérant apparemment que l'économie politique qui est bonne dans les faits ne saurait être mauvaise dans les esprits, me l'a accordée aussi gracieusement que possible. Rapprochement assez curieux ! Il y a deux ans, les négociants notables de Montpellier avaient demandé pour notre savant collaborateur, M. Frédéric Passy, l'autorisation d'ouvrir un cours libre d'économie politique. On la lui a refusée<sup>1</sup>. Eh bien ! ce qui paraissait subversif à Montpellier, est regardé comme inoffensif à Moscou. Cela étonne mes bons amis à Berlin, qui me demandent naïvement si notre excellent collaborateur est donc un homme si dangereux ! Je les rassure, et je les prie de m'aider à acheter une pelisse et des bottes fourrées. Ils s'y prêtent avec bonhomie, et je me mets en route pour Kœnigsberg.

De Berlin à Kœnigsberg, 86 milles allemands, environ 129 lieues de France, 16 heures et 14 th. 15 gr. en seconde classe. Paysage des

<sup>1</sup> Cette autorisation a fini par être accordée dans les derniers mois de 1860, et l'éloquent économiste a ouvert son cours devant un auditoire de plus de six cents personnes. (Note de Molinari.)

plaines couvertes de neige, égayées d'intervalle en intervalle par des bouquets de sapins. Il fait un joli froid que je brave avec philosophie, des profondeurs de ma pelisse et de mes bottes fourrées. Mais je ne prévoyais guère la mésaventure que les destins contraires m'avaient réservée. À quatre heures et demie du matin, le convoi fait halte à la station de Kreuz, où nous attendait, sous prétexte de café, une décoction de chicorée pure de tout mélange. Je m'attarde en savourant ce breuvage amer, j'oublie qu'en Allemagne c'est une cloche qui fait l'office de la trompette mélodieuse de nos conducteurs de convois, et voici que le convoi part : il est parti emportant ma pelisse et le reste. La pauvre Ariane de mythologique mémoire n'était pas plus inconsolable en voyant disparaître à l'horizon la blanche nef qui emportait son séducteur perfide, que ne l'était votre serviteur en voyant filer à toute vapeur son convoi et sa pelisse. Car il est encore plus difficile de rattraper un convoi en marche qu'un séducteur perfide. Heureusement, on s'intéresse à mon sort. Quoique chacun me prenne pour un Français à la manière dont je martyrise l'allemand et à ma pantomime plus expressive que noble, on me vient charitablement en aide. Cependant on prétend ne pas aimer les Français, mais je me convaincs une fois de plus que les peuples qui se détestent en masse sont naturellement portés à s'aimer et à s'assister en détail. Ah ! si les professeurs d'escrime que vous savez ne se mettaient pas en travers dans l'intérêt de la dignité et de l'honneur national, comme on s'entendrait bien d'un bout de l'Europe à l'autre ! Il y a donc émulation pour tirer d'embarras le pauvre *franzose*. On fait jouer le télégraphe ; pelisse et bagages me seront rendus deux stations plus loin, puis on m'emballe dans un convoi de marchandises, et je pousse jusqu'à Bromberg, où je profite de mes loisirs pour griffonner ces premières notes de voyage, plein de gratitude pour ces dignes Allemands dont nous nous moquons parce qu'ils mangent du lièvre et du canard sauvage à la confiture de groseilles épicée de clous de girofles, et qu'ils se servent de courtepoinces en guise de draps de lit, mais dont nous pourrions envier la bonhomie sans apprêt et la bonté native.

\*\*\*

Kœnigsberg, 13 février.

Me voici à Kœnigsberg, sans nouvel accident et sans avoir eu à payer le moindre supplément pour me punir d'avoir trop aimé la chicorée. À la station, j'entends crier : *Hôtel d'Allemagne*, avec un accent wallon qui me réjouit le cœur. Le propriétaire de cet accent flatteur est un garçon de place que les hasards d'une vie vagabonde

ont amené à Kœnigsberg, et qui y reste : 1° parce que les thalers y sont plus faciles à gagner que les francs en Belgique ; 2° parce qu'il a placé ses économies à la loterie royale. J'essaie de lui prouver que ce genre de placement laisse bien quelque chose à désirer sous le rapport de la sécurité, et que les caisses d'épargnes vaudraient mieux. Mais il préfère décidément la loterie. Encore une conversion difficile à faire ! L'hôtel d'Allemagne est excellent, les murailles ont trois pieds d'épaisseur avec doubles fenêtres ; les appartements sont chauffés avec des poêles-monuments qui me font souvenir de la colonne du Congrès ; il y a un télégraphe pour le service intérieur et des garçons qui savent toutes les langues, y compris le wallon. Que pourrait-on souhaiter de mieux ? À propos de télégraphe, n'oublions pas de noter qu'à Kœnigsberg comme à Berlin on a établi un télégraphe spécial pour le service des incendies. Chaque station de police communique avec le bureau central, en sorte qu'au premier signal d'alarme, les secours arrivent de tous les points à la fois. Il est vrai que les incendies sont particulièrement redoutables à Kœnigsberg, les habitations étant encore pour la plupart construites en bois ; mais nous savons que le feu ne respecte pas toujours les maisons en pierres ou en briques. Pourquoi n'importerions-nous pas chez nous le télégraphe à incendie et n'en ferions-nous pas même une petite poste accélérée, qui nous permettrait d'économiser les courses de commissionnaires et de *vigilantes* ? Mais j'oubliais que le télégraphe est en Belgique un monopole gouvernemental et que les monopoles n'ont pas été institués précisément pour l'agrément et la commodité du public.

Je pars demain pour la frontière de Russie par la *Schnell-Post*, qui jouit de son reste, car, avant quelques mois, le chemin de fer sera livré à la circulation jusqu'à la frontière prussienne, et bientôt après le chemin de fer russe viendra le rejoindre. Alors la *Schnell-Post* aura vécu, et le voyage de Saint-Pétersbourg et de Moscou ne sera pas beaucoup plus long et plus fatigant que ne l'était, avant l'ère des chemins de fer, un voyage à Bastogne ou à Tongres.

Les chemins de fer laissent encore sans doute quelque chose à désirer sous le rapport du confort. On devrait bien, au moins pour les voyages au long cours, les munir de cabines, de salons de conversation et de buffets-restaurants comme les bateaux à vapeur, et j'engage les compagnies qui vont desservir les grandes lignes de Saint-Pétersbourg à Berlin, Vienne, Bruxelles et Paris à réaliser ce progrès qui aura bien son petit mérite, même à côté du perfectionnement des canons et des carabines. En attendant, sachons nous contenter des voitures avec gigots ou sans gigots, et bénissons-les de

nous avoir porté si lestement à une frontière où l'économie politique n'est point prohibée à l'entrée.

## DEUXIÈME LETTRE.

### DE KÖNIGSBERG À SAINT-PÉTERSBOURG.

La *Schnell-post*. — Les Circassiennes du Nord. — La douane. — Le passage du Niemen. — Kovno. — Les juifs polonais. — Le *Pada-roshna*<sup>1</sup>. — Le grand *Saint Rouble*. — Le *Yamschik*<sup>2</sup>. — Les chemins de fer français en Russie. — Saint-Pétersbourg.

Saint-Pétersbourg, 23 février 1860.

À Königsberg, on prend la *schnell-post* jusqu'à la frontière de Russie. On a le choix entre deux routes. On peut aller à Saint-Pétersbourg par Tauroggen, Riga et Dorpat, ou bien par Kovno et Ostroff, où vient aboutir le chemin de fer, maintenant en construction, qui doit mettre bientôt Saint-Pétersbourg en communication avec les autres capitales de l'Europe. Je prends la seconde voie que l'on m'assure être la plus accélérée et me voici dans la lourde voiture de la *schnell-post*. Derrière nous chemine une seconde voiture de la même administration, avec un chargement quelque peu suspect. À chaque relai, j'en vois descendre six jeunes personnes de belle mine et d'allures libérales sous la conduite d'une dame que son âge pourrait rendre respectable et d'un monsieur de robuste encolure. Mes compagnons m'expliquent que les Circassiennes, qui sont, comme chacun sait, prohibées à la sortie du Caucase, peuvent entrer librement par la frontière de Prusse, et ils ajoutent que le nord de l'Allemagne et les provinces Baltiques sont depuis longtemps en possession d'approvisionner Saint-Pétersbourg de ce genre de produit. J'accepte ce renseignement sans le contrôler, et de cahots en cahots j'arrive enfin à la frontière de Russie. Il y a une poutre en bois bariolée de noir et de blanc qui barre le chemin et que nul ne peut franchir sans être muni de papiers en règle, d'un passeport si l'on vient de l'intérieur ou de l'étranger, d'une passe si l'on habite la frontière. Il paraît que la barre ne se lève pas à toute heure, et un médecin du voisinage se plaint amèrement à moi de l'entrave qu'elle oppose à l'exercice de sa profession. Tant pis pour les gens malavisés qui tombent malades aux heures où la barre est couchée !

<sup>1</sup> Подорожная.

<sup>2</sup> Ямщик.



J'aperçois à une centaine de pas une assez jolie maisonnette peinte de blanc. C'est le bureau de la douane de Werjebolowo. Tout le monde descend. On procède à la visite des bagages et on demande les passeports. Les employés de la douane sont très polis. On a supprimé la visite à corps, et on examine assez légèrement les bagages. Les gants et les cigares mêmes ne soulèvent aucune observation. Mais il y a dans ma malle des livres, des brochures et des journaux. Le douanier me regarde d'un air significatif et il va faire part de sa découverte à son supérieur. J'essaie de démontrer mon innocence, en exhibant des papiers qui attestent que je vais donner des conférences sur l'économie politique à Moscou, avec la bienveillante autorisation du gouvernement ; que je n'ai aucune envie d'importer en Russie de la contrebande littéraire ou scientifique, que mes livres, brochures, etc., sont tout simplement les outils de ma profession. Peine inutile ! La loi est formelle. Tous les livres, brochures, journaux introduits dans l'empire doivent être soumis à l'examen de la censure. *Dura lex, sed lex*. Je me résigne à abandonner mon bagage imprimé, et je reçois en échange un certain grimoire qui me coûte 2 roubles 1/2 (10 francs) et avec lequel je pourrai aller réclamer à la censure le bagage suspect. Je demande si, au moins, il arrivera à Saint-Pétersbourg en même temps que moi. — Un peu plus tard, me répond l'auteur du grimoire en question, avec un sourire plus ou moins rassurant, un peu plus tard. À ce propos je ferai remarquer que la rigueur avec laquelle la censure continue à exécuter ses vieux règlements et à maintenir ses prohibitions surannées n'est pas précisément en harmonie avec la tolérance libérale qui prévaut maintenant en Russie. On confisque impitoyablement les livres que des voyageurs novices ont l'imprudence de laisser dans leurs malles, — mais on ne visite pas les poches des paletots en double ou en triple expédition dont s'enveloppent prudemment ces mêmes voyageurs, et la barre qui ferme le chemin n'empêche pas les juifs polonais d'introduire en fraude, moyennant une prime modérée, toutes sortes de livres défendus, et parfois aussi des gravures aussi peu propres que possible à former l'esprit et le cœur de la jeunesse. J'en ai vu le lendemain des échantillons à Kovno. Enfin, si la liste des livres interdits a bien quelques kilomètres de longueur (les *Harmonies économiques* de Bastiat elles-mêmes n'ont-elles pas été mises à l'index de la censure russe ?), il est des accommodements avec la censure. La prohibition n'est pas absolue. Les universités, par exemple, sont autorisées à importer les livres à l'index dont elles ont besoin (on convient donc que des livres à l'index peuvent être bons à quelque chose), et le bénéfice de cette autorisation s'accorde assez aisément à ceux qui en font la demande. Les libraires ont même pour cela des

formules imprimées qu'ils adressent à la censure, en y inscrivant le titre de l'ouvrage et le nom du demandeur, et il est rare que cette faveur soit refusée. Mais la censure y met le temps. — On nous rend nos passeports, je jette un dernier regard sur mes pauvres livres dont on est en train de dresser le catalogue, et nous voici dans une malle-poste russe qui se fait un devoir de ne pas humilier par sa célérité la *schnell-post* prussienne. Le paysage s'élargit et s'empreint d'une certaine majesté. La plaine de neige s'étend à perte de vue, coupée seulement d'intervalle en intervalle par des sapinières. Les habitations deviennent rares. Quelques traîneaux de paysans — des caisses de bois non dégrossi ou des cages d'osier, montées sur des patins — nous croisent ou nous dépassent. Notre infortunée malle-poste patage dans la couche de neige épaisse de deux pieds qui recouvre la route. La nuit vient, une belle nuit claire et étoilée, accompagnée d'un froid sec et vif. Tout à coup notre malle, j'allais dire notre tortue de poste, s'arrête. La couche de neige s'est épaissie et notre atelage est rendu. Nous sommes près d'un relai. On fait évacuer la lourde machine, et on transborde son contenu dans des traîneaux. L'opération est des plus élémentaires. On dépose les bagages au fond du traîneau, on met du foin sur les bagages, les voyageurs par-dessus le foin, et fouette cocher. Quoique cette manière de voyager laisse bien quelque chose à désirer sous le rapport du confort, elle n'est pas sans charme. L'immense plaine de neige se déroule à nos regards, ondulation par ondulation, les sapins fuient avec la rapidité de l'éclair, le silence n'est troublé que par le léger bruissement du traîneau sur la neige et les encouragements paternels de l'*istvostchik*<sup>1</sup> (conducteur du traîneau) à sa maigre mais robuste haridelle. Je m'attendais, de moment en moment, à voir apparaître la bande de loups de rigueur pour compléter la couleur locale, mais les loups ne sont pas venus : il n'y a plus de loups. Encore une illusion perdue ! La plaine s'abaisse, nous sommes dans une vallée de glace, qui a deux fois la largeur de la Meuse, c'est le Niémen. Notre traîneau le franchit en un clin d'œil, à un ou deux kilomètres de distance de l'endroit où défila, sous les yeux de Napoléon, la grande armée à son entrée en Russie. *Morituri, César, te salutant*. Nous sommes à Kovno. C'est le 24 et le 25 juin 1812 que passèrent là les 450 000 hommes, dont les ossements et les débris devaient bientôt marquer une traînée funèbre sur la route de Moscou.

Dans quel but, le conquérant qui tenait alors l'Europe asservie, lançait-il cet immense projectile vivant au cœur de l'empire russe ?

<sup>1</sup> Извозчик.

Quel grand dessein, quelle pensée de civilisation voulait-il accomplir ? Ce grand dessein, c'était de punir la Russie de n'avoir pas compris la portée humanitaire du blocus continental ; cette grande pensée, c'était de dater de Moscou le décret de réorganisation du Théâtre-Français. Confiez donc après cela les destinées de l'humanité à ces charlatans de gloire, qui dépensent sans hésiter un demi million de vies humaines pour une réclame historique ! En fait de gloire et de réclames, je préfère encore, je l'avoue, celles de l'illustre Barnum ; au moins elles n'ont point coûté de larmes au genre humain, et la gloire qui fait rire ne vaut-elle pas bien la gloire qui fait pleurer ? Mais un autre souvenir plus récent et meilleur se rattache au nom de Kovno. C'est à la noblesse des gouvernements de Kovno, Vilna et Grodno, que l'empereur Alexandre II a adressé, il y a trois ans, son premier rescrit relatif à l'émancipation des paysans. Débarasser du fardeau de la servitude 20 millions de créatures faites à l'image de Dieu, assurer aux humbles travailleurs qui nous fournissent les éléments mêmes de la vie une équitable rémunération de leur rude labeur, répandre la joie et l'espérance jusque dans la plus pauvre chaumière, en attendant que le bien-être et le confort les visitent à leur tour, n'est-ce pas, je le demande, une œuvre plus belle, plus grande, plus digne d'être transmise à la postérité, que la conquête d'une province ou l'invasion d'un empire ? N'est-ce point la véritable gloire ? — Kovno est une triste entrée de la Russie. C'est un vaste village de 12 000 ou 15 000 âmes, bâti à l'aventure et habité en grande partie par des catholiques et des juifs, des juifs polonais, la race la plus dégradée, la plus abjecte, la plus rampante qui se puisse voir, une vraie vermine humaine ! Depuis la frontière nous sommes poursuivis par ces mendiants, plus importuns, plus malpropres et plus serviles que les mendiants italiens. Enveloppés de leurs haillons indescritibles et de leurs peaux de mouton dont les premières couches de graisse sont contemporaines de Pierre le Grand, ils s'attroupent autour de la malle-poste et se disputent la menue monnaie qu'on leur jette, comme des chiens feraient d'un os à ronger. On les chasse à coups de bâton, ils se dispersent en grommelant pour revenir aussitôt à la charge. D'où viennent donc tant d'abjection et d'ignoble misère ? Hélas ! Demandez-le à ceux qui ont opprimé et persécuté, depuis tant de siècles, les descendants d'Israël au nom d'un Dieu de charité et de miséricorde ! Les juifs de Pologne ne pouvaient, jusqu'à ces derniers temps, posséder de biens immobiliers, une foule de professions leur demeuraient fermées, et, d'une autre part, il leur était interdit d'aller s'établir dans l'intérieur de l'empire. Les provinces polonaises servaient de *ghetto* à cette race pullulante, qui était réduite à faire le commerce et l'usure de détail, à

quoi il faut ajouter la contrebande. De cet entassement forcé d'une population exubérante dans quelques provinces et dans quelques professions, de ce mépris dans lequel elle était tenue par l'opinion et par la loi, sont résultés le paupérisme et l'aplatissement dont je suis témoin. C'est pourtant une race active et d'une intelligence déliée. Impossible de lui faire concurrence pour le commerce de détail. À peine sommes-nous installés à l'*Hôtel de la Poste*, une grande auberge vermoulue, dont le seul aspect ferait tomber en syncope une ménagère flamande, que notre chambre (une chambre par escouade de voyageurs) est envahie par une procession d'enfants d'Israël, à la barbe noire et au museau pointu, qui viennent nous offrir, qui des fourrures, qui des cigares, qui des marchandises les plus variées ; aucune rebuffade ne les décourage ; il faut les mettre à la porte, en tenant l'œil sur ses bagages et s'enfermer à double tour pour arrêter l'invasion. Sur la grande place de Kovno, un obélisque de bronze rappelle le souvenir de la campagne de 1812. Les rues sont larges et les maisons basses. Il y a partout des boutiques, ou pour mieux dire des tanières juives, où s'entassent pêle-mêle des calicots imprimés, des cigares, des brosses, des bouteilles, des chaussures, avec des enseignes imagées représentant des rois nègres et des dames de haut parage, revêtues de belles robes couleur gorge de pigeon. Les rois nègres fument des panatellas et les belles dames essaient des brodequins ou des pantoufles. Des traîneaux de paysans, chargés de bois, de farines, de provisions de toute espèce affluent dans la rue marchande où se trouve le bazar. Un peu plus loin, tout est calme et silencieux comme dans un village. Les cochons que la prévoyante nature a pourvus d'un poil épais formant fourrure, se promènent gravement dans les rues ou se prélassent sur le seuil des cabanes en bois. On se croirait en Irlande. J'entre dans une église catholique, qui aurait besoin d'un recurage à fond et où deux prêtres sont occupés à dire la messe devant des autels d'un style rococo, ornés d'énormes chandeliers en fer remplaçant nos chandeliers en cuivre. Il y a quelques dames dans l'église. La plupart sont agenouillées sur les dalles de pierre. Quelques-unes ont posé à terre leur livre de prières et elles lisent la messe en se tenant appuyées sur leurs avant-bras. Dans cette attitude prosternée, leurs crinolines (il y a des crinolines à Kovno) forment des monticules d'un aspect singulier.

Mais on ne peut rester toujours à Kovno. Il s'agit de gagner Ostroff où vient aboutir le tronçon du chemin de fer que la compagnie franco-russe a déjà livré à la circulation. C'est une distance de 385,5 verstes (près de 100 lieues). Bientôt la ligne sera ouverte jusqu'à Dunabourg, et l'année prochaine elle se raccordera probablement à la ligne prussienne, maintenant achevée jusqu'à Stalo-

peen, près de la frontière russe. Les ponts sur le Niemen et la Dwina retarderont à la vérité jusqu'en 1862 ou 1863 le parcours continu de la ligne. On travaille activement à ces deux ponts. La maison Gouin qui les a entrepris y emploie un bon nombre d'ouvriers français qu'elle paie à raison de 10 ou 12 fr. par jour, y compris 2 fr. de frais de déplacement. Elle emploie aussi des ouvriers russes à qui elle donne de 3 à 4 fr. par jour. Ce sont de superbes salaires, mais, hélas ! ceux qui les reçoivent n'en profitent guère. Les ouvriers français, me dit un employé de la compagnie, *font la noce* tandis que leurs familles végètent dans la misère. Ils retourneront en France aussi pauvres qu'ils en sont venus, plus pauvres, car le climat, la fatigue et les excès les auront usés avant l'âge. Que n'avaient-ils pris dans leurs havre-sacs *la science du bonhomme Richard* ? — Mais encore une fois il faut s'en aller de Kovno, et ce n'est pas chose facile. On a pourtant le choix entre deux véhicules. On peut prendre la malle-poste qui vient de Varsovie ou se procurer un *padaroshna*<sup>1</sup>. Qu'est-ce qu'un *padaroshna* ? C'est une autorisation de se faire délivrer de relai en relai des chevaux de poste avec un traîneau de paysan, à raison de 2 copecks 1/2 (10 centimes) par cheval et par relai. Le *padaroshna* ne coûte pas bien cher, une couple de roubles argent (8 fr.), mais il faut vous méfier du *padaroshna*. Voici ce qui arrive : à la prochaine station, vous demandez des chevaux, en exhibant votre *padaroshna*. C'est bien, vous êtes en règle, mais il n'y a plus de chevaux. Il faut attendre. Combien de temps ? Un jour, deux jours, une semaine, on ne sait pas. En attendant, vous pouvez vous abreuver de thé et vous nourrir de pain noir. Cependant, si vous voulez doubler ou tripler la taxe, on verra, ça fera peut-être venir les chevaux. Il faut en passer par là, à moins que vous n'ayez un goût décidé pour le pain noir, arrosé de thé, et subir la loi de ce monopole de grand chemin. Et pourtant vous avez un *padaroshna* ! Et pourtant la taxe n'est que de 2 copecks 1/2 ! Et pourtant vous êtes dans un pays où l'autorité gouvernementale est sans limites et où le gouvernement est visiblement animé du désir de bien faire ! Tout cela est vrai, mais... il n'y a pas de chevaux. Si vous étiez un général ou un employé supérieur vous pourriez administrer quelques bons coups de canne à l'impudent monopoleur et ça ferait probablement venir les chevaux, mais vous êtes un humble voyageur, vous vous appelez tout simplement « le public », et il n'y a pas de chevaux pour le public. Heureusement j'entends la trompette du conducteur de la malle-poste. Sauvé ! Pas si vite ! La malle-poste est au complet. Il faut attendre

<sup>1</sup> Подорожная.

jusqu'au lendemain, et encore on ne vous garantit rien. Que faire ? Il y a une ressource. La Russie possède, comme chacun sait, un saint qu'elle vénère d'une façon toute particulière, c'est le grand saint Nicolas. Eh bien ! il y a un autre saint pour lequel l'administration russe professe une dévotion encore plus fervente, s'il est possible, c'est le grand saint Rouble. Un de mes compagnons de voyage qui, déjà plus d'une fois, a eu recours à ce bienheureux, et qui s'en est toujours bien trouvé, lui adresse incontinent une dévote prière. Le bon saint Rouble se laisse fléchir, et par sa puissante intercession la malle-poste s'élargit à vue d'œil jusqu'à contenir six places au lieu de quatre. Voilà un miracle !

Nous mettons 42 heures à faire le trajet de Kovno à Ostroff. Le froid devient de plus en plus intense et le bienheureux saint Rouble, malgré tout son bon vouloir, ne m'a procuré qu'une place *outside*. Un brouillard neigeux épaissit l'atmosphère, notre attelage de six chevaux se conduit vaillamment. La lourde machine qu'il emporte au grand trot, à travers les plaines de neige, les sapins, les trembles et les bouleaux, bondit, crie et fait crier les colis vivants qu'elle secoue sans trêve ni miséricorde. Sur le siège, le *yamschik*<sup>1</sup> (cocher), couvert d'une pelisse de peaux de moutons, encourage son attelage avec toutes sortes de paroles caressantes : c'est une mélodie douce et traînante, comme une supplication attendrie que le pauvre homme adresse à ses pauvres bêtes pour les exciter à faire leur devoir. Il tient un fouet à la main, mais il ne s'en sert ni pour frapper ni même pour menacer. Il le manie comme s'il dirigeait un orchestre en train d'enlever un morceau difficile. La route n'est indiquée que par les poteaux du télégraphe, et des bornes milliaires à demi ensevelies dans la neige. Un postillon de 12 ans galope en éclaireur sur le devant de l'attelage, et cette forme indécise qui se perd dans la brume semble appartenir à un fantôme plutôt qu'à une créature de chair et d'os. C'est pourtant bien un *yamschik* en herbe, à la mine éveillée et résolue, et il gagne vaillamment ses quelques copecks, le brave petit homme ! On descend aux stations placées à des distances d'environ 20 verstes (une verste équivaut à peu près à un kilomètre) les unes des autres. Ces stations sont vastes et leurs salles d'attente sont confortablement garnies de larges canapés recouverts de cuir vert. Un gros et joyeux samovar de cuivre, le roi des bouilloires à thé, est posé sur la table, l'eau bout, les verres se remplissent et nous voilà ranimés. Parmi nos compagnons de voyage se trouve un général russe qui a étudié à fond la collection complète des économistes de

<sup>1</sup> Ямщик.

Guillaumin, et qui nous fait sur la liberté du commerce et la non-intervention gouvernementale des professions de foi à ravir d'aise les abonnés de l'*Économiste belge*. Un général économiste ! Suis-je bien en Russie ? Je commence à en douter ; mais du moins je suis bien sûr de n'être plus en Belgique ! — À Dunabourg, notre lourd véhicule franchit au galop la vaste nappe glacée de la Dwina, gelée à deux ou trois pieds de profondeur. Nous arrivons enfin à Ostroff. La malle-poste s'arrête pour tout de bon cette fois, nous la quittons sans regrets et un traîneau nous amène à la station du chemin de fer, située à quelques verstes de distance. Encore dix heures de voyage, et nous serons à Saint-Pétersbourg, en passant par Pskoff, Gatshina et Tzarskoë-Selo. Bienheureux chemin de fer ! Nos petites misères ne sont pourtant pas encore finies. Le froid est devenu de plus en plus âpre, le thermomètre marque 20 ou 22 degrés au-dessous de zéro, et la grande compagnie franco-russe met à notre service des voitures qui pourraient être excellentes pour aller de Paris à Orléans, mais qui sont ici décidément hors de saison. On y gèle sur pied. — Que voulez-vous ? nous avons affaire à une compagnie française, et aux yeux de nos excellents voisins, ce qui est bon pour la France ne peut manquer d'être parfait pour la Russie. Il paraît que les Russes se sont permis d'être d'un autre avis, et que les actionnaires, en particulier, ont demandé sinon à intervenir dans le gouvernement de la compagnie, du moins à être informés de l'usage qu'elle fait de leur argent. Cette prétention indiscrete a exaspéré l'administration qui a invoqué la protection du gouvernement contre ces actionnaires peu civilisés. L'affaire en est là. — Mais j'entends le sifflet de la locomotive. Nous arrivons à la gare de Saint-Pétersbourg, avec un retard de deux heures seulement. Les traîneaux avec leurs *Istvoschiks*<sup>1</sup> vêtus d'une longue houppelande bleue et coiffés d'un béret à cornes de couleur amarante, affluent aux abords de la station. Voici le dôme doré de l'église d'Isaac, la flèche de l'Amirauté, la colonne d'Alexandre, d'un seul bloc de granit rouge de Finlande, le plus élégant monolithe qui se puisse voir, l'énorme Palais d'hiver et l'immense nappe glacée de la Neva ; voici enfin des baraques, des chevaux de bois, des montagnes russes et des marionnettes. Nous sommes bien dans une grande capitale. *Istvoschik*, hôtel *Kayser*, Wasili Ostroff !

<sup>1</sup> Cocher. Mot passé dans la langue française sous la forme *Isvotchik*.

### TROISIÈME LETTRE.

#### MOSCOU.

Les traîneaux et les *Istvoschiks*. — Le mouvement des esprits. — Panorama de Moscou. — Les établissements de thé. — Les orgues et les horloges à musique. — Les tableaux vivants.

Moscou, 20 mars 1860.

Je n'ai passé que quatre jours à Saint-Pétersbourg, et quoique je n'aie pas visité le moindre monument, je ne crois pas avoir perdu mon temps. Les monuments et les collections ont leur charme sans doute, et je conçois qu'un voyageur consciencieux tienne à contempler l'hippopotame empaillé et la baleine de notre Musée, le manteau de plumes de Montezuma, le paletot amaranthe du roi Charles II, et les chevaux d'Albert et d'Isabelle recouverts de leur peau et de leur harnachement originaux, qui font le plus bel ornement de la porte de Hal, en donnant une idée si haute du goût épuré de nos collectionneurs officiels. Mais les hippopotames empaillés et les manteaux de Montezuma ne tiennent, après tout, qu'une assez petite place dans l'existence d'un peuple, et c'est la Russie vivante, pensante et agissante que je suis venu voir. Saint-Pétersbourg n'a rien de bien caractéristique dans son aspect : c'est Berlin sur une échelle grandiose. Les palais et les autres édifices publics ont des proportions colossales, mais les places sont si vastes, les rues si larges et les perspectives si étendues, que ces géants d'architecture ne semblent pas excéder la taille ordinaire. Des traîneaux de toutes formes se croisent par centaines dans les rues, emportant des bourgeois en pelisses et en casquettes de loutre ou des dames emmitoufflées dans leurs fourrures, qui cherchent à dérober leur visage au tranchant acéré de la bise. Ces véhicules sont, il faut bien l'avouer, d'une simplicité un peu primitive. Vous y êtes exposé à toutes les injures d'un ciel inclément, le nez à deux ou trois pouces de la plaque de cuivre numérotée que votre *istvoschik* porte sur le dos — car on numérote ici les cochers et non les voitures — et vous allez à la diable de cahot en cahot, pour peu que la route soit mauvaise. Mais vous allez vite, et vous ne payez pas trop cher. En général, les traîneaux appartiennent à des paysans qui n'ayant rien à faire chez eux pendant l'hiver, vont passer cette rude saison à Pétersbourg ou à Moscou et qui se tiennent pour satisfaits s'ils parviennent à subsister eux et leur cheval



jusqu'au printemps en mettant de côté 5 ou 6 roubles. On prétend que Moscou seul en possède jusqu'à 10 000 dans les mois d'hiver. Ils affluent un peu moins à Pétersbourg depuis que l'administration a eu l'idée malencontreuse de les soumettre à une taxe.

Cette taxe (15 copecks ou 60 centimes) est une occasion continue de conflits entre l'istvoschik et le bourgeois, surtout lorsqu'il s'agit de distances un peu longues. On ne l'observe guère, à la vérité, et on ne manque jamais de faire son marché avant de mettre le pied dans un traîneau, mais elle n'en a pas moins contribué à diminuer l'affluence des istvoschiks et par conséquent à faire hausser le prix de leur marchandise en la rendant plus rare. À Moscou, au contraire, où le marché aux traîneaux est demeuré parfaitement libre, c'est vraiment merveille de voir à quel point cette denrée indispensable abonde. Vous sortez à 2 ou 3 heures du matin d'une soirée quelconque, dans n'importe quel quartier de cette immense ville qui n'a pas moins de 15 verstes de longueur et 42 verstes (environ 42 kil.) de pourtour ; vous vous trouvez au milieu d'un labyrinthe de rues qui vous sont aussi inconnues que le Kamtchatka ou les steppes des Kirghises, il ne passe pas un chat ; mais vous n'en êtes pas moins aussi certain d'être rendu exactement à votre domicile que s'il s'agissait d'aller du quartier Léopold à Schaerbeek. Vous criez : *Istvoschik* ! en traînant la voix sur l'o de la manière la plus musicale possible, et aussitôt vous voyez sortir des angles des *pereouloks*<sup>1</sup> (petites rues) avoisinantes, un, deux, trois, quatre fantômes barbus qui se mettent en devoir de se disputer votre clientèle. Un libre débat s'engage, vous mettez dans votre main un, deux ou trois *grivniks* (le grivnik vaut dix copecks) selon la distance, et vous donnez la préférence à celui des concurrents barbus qui accepte le premier votre offre ou qui vous paraît le plus rassurant. Les autres s'éloignent sans murmurer, et vous filez, avec la rapidité d'une flèche, à la surface des immenses vagues de neige qui couvrent les rues. C'est absolument comme si vous naviguiez dans un canot sur une mer houleuse. Quelquefois votre istvoschik est un digne paysan fraîchement débarqué à Moscou, qui ne connaît pas mieux la ville que vous ne la connaissez vous-même, mais il ne doute de rien le brave homme, et il va droit son chemin, en se retournant de temps en temps pour vous adresser un petit discours plein d'éloquence. Quand ce manège se prolonge un peu trop, vous vous livrez à une pantomime de plus en plus expressive, et si elle n'aboutit à aucun résultat satisfaisant, vous abandonnez ce conducteur qui a besoin d'être conduit. Vous

<sup>1</sup> Переулок.

recommencez à crier : *Istvoschik* ! vous finissez toujours par arriver. Voilà les fruits de la libre concurrence, et je me demande si les plus beaux règlements du monde, exécutés sous la surveillance du plus actif et du plus paternel des bourgmestres, réussiraient aussi bien à résoudre le problème d'assurer la circulation. Même en matière de traîneaux ou de fiacres, ce qu'il y a de plus simple et de plus efficace n'est-ce pas de laisser faire ?

À Pétersbourg, comme à Berlin, je me trouve introduit d'emblée au milieu d'un cercle d'esprits libéraux et progressistes, pleins d'entrain et de verve, qui poussent de leur mieux à la roue des réformes. Je demeure presque abasourdi à l'aspect de la vie économique, qui déborde de toutes parts. Je ne reviens pas de la liberté et de la hardiesse, je suis charmé d'ajouter aussi, de la finesse et du bon sens avec lesquels on discute sur toutes choses. Cela s'explique cependant. Sous le règne de Nicolas, le silence était à l'ordre du jour. La société russe ressemblait alors à une troupe d'oiseaux chanteurs, magnétisés par un aigle au bec crochu et aux serres redoutables. Les pauvres oiseaux se tenaient serrés les uns contre les autres, effarés et tremblants, sans oser desserrer le bec. Aujourd'hui que la terrible apparition s'est évanouie, c'est à qui jaspera, à qui chantera ; on est tout assourdi de ces fusées de notes claires, perçantes, spirituelles et joyeuses. En cinq années sinon de liberté du moins de tolérance, on a plus parlé, on a plus écrit en Russie qu'on ne parlait et surtout qu'on n'écrivait auparavant en un demi siècle. Toutes les grandes questions qui dormaient sous le règne de Nicolas, émancipation des serfs, réforme administrative et financière, réforme douanière, amélioration de la justice par la publicité des débats des tribunaux, etc., ont surgi à la fois, et elles ont servi de pâture abondante à un public qui sortait d'un carême intellectuel de trente ans. Aussi, Dieu sait avec quel appétit il s'est jeté sur cette chair fraîche ! Sans doute, il ne s'en est pas donné autant qu'il l'aurait voulu. Car la censure y a mis bon ordre. Mais en dépit de la censure et du vieux personnel bureaucratique qui pousse des gémissements à fendre l'âme, et qui se livre à toutes sortes de prédictions lugubres à l'aspect de cette marée montante des idées nouvelles, on discute et les questions marchent ! Je suis étonné aussi de la composition du cercle d'esprits progressistes au milieu duquel je me trouve jeté. Ce sont des hommes de lettres, des agents supérieurs de l'administration et de grands propriétaires, possédant qui 1 000, qui 2 000 paysans et davantage, le tout mêlé, confondu sur le pied d'une parfaite égalité. Nous qui sommes accoutumés à la complète nullité et à la morgue impertinente de notre noblesse de club et d'écurie, — nous ne nous figurons guère un prince homme d'esprit, qui a lu Bastiat et John Stuart Mill,

qui cause, avec un esprit dégagé de préjugés, des grandes questions du temps, qui trouve bon qu'on le contredise, et qui, tout en causant, descend au vestiaire, met ses socques, se coiffe d'une casquette essentiellement peu aristocratique, et se confie au premier istvoschik venu. C'est qu'en Russie la noblesse, à quelques exceptions près, est restée véritablement à la tête de la nation, et qu'en laissant à part l'aristocratie anglaise, on n'en pourrait trouver en aucun pays de plus intelligente et de plus éclairée. Comme la jeune noblesse française d'avant 1789, elle est à la tête du mouvement, et bien qu'elle ne soit pas tout à fait rassurée sur les suites du grand changement que l'émancipation des serfs va introduire dans sa situation, bien que quelques-uns de ses membres exagèrent beaucoup trop leurs craintes, en se complaisant dans des comparaisons plus ingénieuses qu'exactes entre la France de 1788 et la Russie d'aujourd'hui, elle seconde, de tout son pouvoir, les intentions généreuses de l'empereur, elle les devance même, et vous serez surpris du libéralisme chevaleresque qui a inspiré, par exemple, les manifestations de la noblesse de Tver, et les vœux de celle de Vladimir. La noblesse de Vladimir déclare hautement qu'elle veut renoncer à tout privilège, notamment au droit de justice et à l'exemption de l'impôt, la noblesse de Tver, lasse des lenteurs de la bureaucratie, va plus loin encore, elle veut prendre l'initiative de l'émancipation des serfs, et elle est en train d'organiser une banque foncière pour faciliter aux paysans le rachat des terres.

La noblesse est donc, en majorité, acquise aux idées nouvelles, le clergé est sans aucune influence, la bourgeoisie ne compte pas encore, le peuple est plongé dans l'ignorance (il n'y a en Russie que 414 000 enfants qui fréquentent les écoles primaires sur une population de 70 millions d'habitants), mais il est patient, d'un bon sens que tout le monde me vante, et plein de confiance dans les intentions du souverain. Enfin, si l'on se plaint parfois de ce que l'empereur ne sache pas assez résolument se débarrasser des influences qui se mettent en travers des réformes, il n'y a qu'une voix sur son désir de faire le bien et sur l'exquise bonté de son cœur. Dès son avènement au trône, il a laissé se lézarder de toutes parts l'appareil de compression qui étouffait l'esprit public, mis fin au système de délations qui était la plaie de l'administration russe, libéré tous les prisonniers d'État, rappelé les exilés, constamment répugné aux mesures de rigueur, et, quoique trop entouré encore du personnel que lui a légué l'ancien régime, il a poursuivi jusqu'à présent avec une persistance sans égale la grande mesure de l'émancipation des serfs, qui va inaugurer pour la Russie un état économique et social nouveau. Avec de tels éléments, la situation de la Russie ne diffère-t-elle pas

essentiellement de celle de la France de 1788, et, à moins d'accidents et de revirements en dehors des prévisions humaines, ne pouvons-nous pas espérer à bon droit que cet admirable mouvement, dont le reste de l'Europe ne se préoccupe pas assez, aboutira non à des catastrophes sanglantes et stériles, mais à des réformes pacifiques et fécondes ?

Je ne dirai que deux mots du splendide banquet que m'ont offert chez Donon, le Dubost<sup>1</sup> de Saint-Pétersbourg, les amis de la science économique. C'était un hommage rendu à la science plutôt qu'à moi, et je n'ai eu garde d'oublier la jolie fable de l'*Âne chargé de reliques* :

C'est la relique qu'on salue.

Mais je ne veux pas omettre de mentionner un épisode intéressant de ce banquet ; il s'agit du toast qui a été porté à notre savant et respectable M. Quetelet, par M. Veeselofki, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, toast que la réunion a accueilli avec une véritable effusion de sympathie<sup>2</sup>. Le nom de notre illustre compatriote est plus populaire en Russie qu'en Belgique même ; ses œuvres y ont été traduites et elles occupent une place d'honneur dans les bibliothèques. C'est justice ! On me parle aussi beaucoup de M. Henri Conscience et je suis charmé de voir que si l'on prise très haut les machines belges, on ne dédaigne pas non plus nos savants et nos littérateurs. — Avant de quitter Saint-Pétersbourg, je vais remercier M. Kovalewski, ministre de l'instruction publique, qui a mis infiniment de bon vouloir et d'empressement à me transmettre le permis d'importation de mes conférences. On entre dans le cabinet du ministre par une galerie ornée de portraits des écrivains et des hommes de science les plus notables de la Russie. N'est-ce pas une décoration de bon goût ? Le cabinet du ministre est une grande salle voûtée avec un ameublement des plus simples. Le ministre n'est ni gourmé ni harnaché. Il porte une simple redingote et je crois même, Dieu me pardonne, qu'il ne porte pas de faux-col. C'est un homme de rapports bienveillants et faciles, qui ne sent point du tout son personnage officiel, et je dois dire au surplus que les hauts fonctionnaires avec lesquels j'ai eu affaire, m'ont généralement laissé la même impression. Je n'en ai vu aucun faire la roue pour étaler le prestige du pouvoir ; d'où j'ai conclu — et non sans raison,

<sup>1</sup> Restaurant bruxellois, rue de la Putterie. C'est le plus renommé de la ville, dit un guide (H. A. O. Reichard, *Le voyageur en Allemagne et en Suisse, à Amsterdam, Bruxelles, etc.*, 1848, p. 253).

<sup>2</sup> Voir à l'appendice le compte rendu de ce banquet. (Note de Molinari.)

comme on le verra — que les Russes n'ont aucune aptitude pour la bureaucratie.

De Saint-Pétersbourg à Moscou, la distance est de 600 verstes et le voyage de 20 heures. À la rigueur, on en pourrait mettre seulement 15 ou 16, mais on s'arrête à chaque station, et comme on y mange ! et comme on y boit ! Le matériel du chemin de fer se compose de longues voitures américaines, contenant 48 places, où l'on est tout à fait à son aise. Les employés ne sont pas obligés, non plus, d'exécuter le long des voitures les manœuvres acrobatiques que vous savez. Ils font leur service à l'intérieur, où les voyageurs eux-mêmes peuvent circuler librement. Dans les voitures de première classe, il y a des tables, des canapés et même des poêles convenablement chauffés, le tout à des prix assez modérés. Les secondes qui valent mieux que nos premières se paient 13 roubles (52 fr.) seulement. Le grand ennemi du chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou, c'est la neige. On est quelquefois obligé de s'arrêter en pleine campagne, sans pouvoir avancer ni reculer. Il faut bivouaquer ainsi pendant 12 heures, 24 heures, quelquefois davantage, en payant les moindres provisions à des prix de famine. Le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou ne rapporte pas, assure-t-on, 1% du capital employé à sa construction ; mais il ne faut pas oublier qu'il a été construit et qu'il est exploité par le gouvernement.

À tout seigneur, tout honneur. En arrivant à Moscou, votre première visite est pour le Kremlin. Si vous vous êtes représenté quelque vieille forteresse noire et massive, d'un caractère semi barbare, vous éprouverez certainement une déception amère. Le Kremlin renferme des palais et des habitations de tous les styles, mais qui se ressemblent, hélas ! en un point : c'est qu'ils sont uniformément et fraîchement badigeonnés de blanc ou de jaune, comme s'ils étaient situés dans la rue Royale ou sur le boulevard du Régent. Mais que voulez-vous ? Il faut bien que l'administration tienne ses monuments propres ! Ne vous laissez pas décourager toutefois par ce badigeonnage, traversez la grande cour, où sont entassés les 900 canons pris sur les Français dans la retraite de 1812, sans compter les gros canons bizarres pris sur les Turcs ou sur les Persans, jetez un coup d'œil sur la grosse cloche cassée d'Iwan Vélikî, la merveille populaire de Moscou, et arrêtez-vous sur la terrasse qui domine la Mos-cowa, puis regardez de tous vos yeux, la chose en vaut la peine ! Aussi loin que votre vue peut porter, vous apercevez des tours, des cloches et des clochetons, isolés ou par groupes, surmontés de dômes verts, bleus, multicolores, le plus grand nombre argentés ou dorés. Il y en a qui ressemblent à de grosses poires la queue en l'air, d'autres à des artichauts, d'autres à des ananas ou à d'énormes

fraises. Les édifices qu'ils surmontent, ronds, carrés, ovales, trapézoïdes, et tout ce qu'il vous plaira, sont peints en vert de mer, en bleu tendre, en rouge vif ou bien encore décorés d'immenses fresques de teintes éclatantes. C'est la plus merveilleuse débauche de formes et de couleurs qu'on puisse rêver. Au-dessous, c'est un monde de maisons en bois ou en briques, bâties, çà et là, à l'aventure, comme s'il s'agissait d'un campement et non d'une ville. Ces maisons qui n'ont, en général, qu'un rez-de-chaussée et rarement plus d'un étage sont, pour la plupart, séparées par des jardins, des cours ou des allées. Le Kremlin est à peu près au centre ; à côté s'étend la ville chinoise (*Kitai Gorod*<sup>1</sup>) avec son vaste *Gostinoi-dvor*<sup>2</sup> (bazar) aux galeries massives et ramassées, et son enceinte murée ; puis vient la ville proprement dite qui entoure le Kremlin et la *Kitai Gorod*, puis un boulevard intérieur, puis une seconde ville, un second boulevard, et encore, toujours des maisons et des églises ; dans le lointain, des bois, d'immenses espaces vides et même de petits lacs ; à vos pieds la Moscowa, assez maigre filet de glace qui sépare la ville en deux parties inégales. Telle est, dans son aspect général, la vieille capitale des Tzars, avec ses 360 000 habitants qui tiennent plus de place que les 1 500 000 d'âmes entassées dans l'enceinte de Paris. Les maisons sont de tous les styles possibles et impossibles ; mais, chose bizarre, le style classique domine : vous n'apercevez que frontons, portiques et colonnades doriques, ioniques, corinthiens ou toscans, et je vous laisse à penser comme cette architecture à la grecque ou à la romaine se marie avec le style oriental des églises. C'est l'Europe et l'Asie qui jurent de se voir accouplées. À la vérité, la couleur s'est mise de la partie pour rapprocher un peu les genres. Derrière un portique à colonnes blanches resplendit, par exemple, une maison rouge avec des volets et un toit verts. Dans les quartiers marchands, les façades sont bariolées et imagées, à faire le désespoir de nos conseillers communaux voués au blanc de lait ou au jaune serin. Au printemps, lorsque les feuilles poussent à vue d'œil, lorsque les arbustes se couvrent de fleurs, ces tons criards s'adoucissent, et Moscou ressemble alors à un gros bouquet tout brillant de rosée dans une immense corbeille de verdure. On ne saurait rien rêver de plus beau sous le soleil. Du moins, les Moscovites me l'assurent. Je les crois volontiers sur parole ; mais hélas ! nous ne sommes pas au printemps et, pour le moment, Moscou est à demi enterré sous une couche de neige de plusieurs pieds d'épaisseur, qu'un terrible et désastreux *chasse-neige* ne va pas tarder à épaissir encore. De mémoire d'homme, on n'a vu

<sup>1</sup> Китай-город.

<sup>2</sup> Гостиный двор.

un hiver aussi neigeux. Les toits plient sous le faix, les dômes dorés des églises sont recouverts d'une housse blanche ; les rues sont houleuses comme une mer labourée par les rafales, et les traîneaux ressemblent à des nacelles qui ondulent sur les vagues de neige ; des milliers de soldats et de *dvorniks*<sup>1</sup> (portiers), la pelle à la main, entreprennent contre l'ennemi une lutte inégale ; des centaines de traîneaux de paysans emportent, à raison de 25 copecks la charge, des monceaux de neige et de glace que d'autres monceaux auront remplacés le lendemain. Les piétons pataugent enveloppés dans leurs pelisses ou dans leurs touloupes (houppelandes de peaux de moutons). Seuls les corbeaux, les pigeons et les moineaux se promènent tranquillement à la surface de cette mer de neige, en se dérangeant à peine pour les traîneaux et les passants. Ce n'est rien exagérer que d'évaluer à plusieurs centaines de mille les corbeaux qui ont élu domicile à Moscou, où je les soupçonne de former la division la plus importante et la plus active de l'utile corporation des balayeurs ; les pigeons jouissent des mêmes privilèges et immunités que les corbeaux, et ils en sont redevables à un préjugé naïf du bon peuple russe qui ne veut pas manger l'oiseau du Saint-Esprit ; les moineaux sont tolérés par-dessus le marché. Jetons encore un regard sur les petites chapelles byzantines et les grossières images dorées, devant lesquelles la foule dévote fait brûler force cierges et d'innombrables petites bougies ; un autre regard sur les boutiques, remplies de poissons gelés où trône derrière un rempart de tonneaux de champignons séchés et de terrines de champignons marinés, le monstrueux esturgeon du Volga, du poids de 1 000 à 1 200 livres, qui fournit le *caviar*, et allons nous reposer dans un établissement de thé.

L'établissement de thé est une espèce de café-restaurant où l'on vous sert, au son de l'orgue, et par l'intermédiaire de garçons entièrement vêtus de calicot blanc, bonnet compris, de l'eau-de-vie, des liqueurs, des plats nationaux et même du thé, le tout à des prix abusifs. Exemple : la viande coûte à Moscou 8 et au maximum 10 copecks (40 centimes) la livre de 409 grammes. Eh bien, une simple côtelette de veau se paie à l'établissement de thé 45 copecks. Ainsi du reste. Vous voyez que la façon coûte ici plus cher que la matière première. Mais les établissements de thé sont taxés à outrance par les fermiers de l'eau-de-vie, qui leur font payer jusqu'à 50 000 fr. par an le droit de vendre des liqueurs ; il y a un nombreux *artel*<sup>2</sup> de garçons, uniformément recrutés dans le gouvernement de Jaroslaw, dont c'est la spécialité, et répondant les uns des autres ; enfin l'orgue est un

<sup>1</sup> Дворник.

<sup>2</sup> Артель (groupe, corps).

vrai monument qui coûte jusqu'à 60 000 ou 80 000 fr. Ces orgues moscovites n'ont pas moins d'une centaine d'airs sur leur rouleau, et ils feraient certainement le bonheur des habitués de *Barcelone*, de la *Grande Carpe* et du *duc Jean*. On ne les fabrique qu'à Moscou, où cette branche d'industrie a atteint un haut degré de perfection. Mais je parie que nos facteurs s'en tireraient aussi bien et à meilleur marché. La chose vaudrait la peine d'être essayée. Au sommet de l'orgue, j'aperçois un cadran d'horloge, sans aiguilles. Ce cadran, c'est toute une histoire. Il n'y a pas bien longtemps que le général Z... gouvernait Moscou avec un blanc-seing de l'empereur Nicolas, qui n'aimait pas Moscou<sup>1</sup>. Un beau jour, le général Z... obéissant, dit-on, aux suggestions des fermiers de l'eau-de-vie, mécontents de la concurrence que faisaient à leurs cabarets les établissements de thé, s'avise de défendre aux susdits établissements d'avoir des orgues. Les maîtres de thés (comme nous dirions les maîtres de cafés) se rendent en troupe chez le général pour lui remontrer respectueusement que les orgues n'ont rien de révolutionnaire, et la preuve, c'est qu'elles sont permises même à Saint-Pétersbourg. — Je suis gouverneur de Moscou, répond sévèrement le général, et je n'ai pas à m'occuper de ce qui se fait à Saint-Pétersbourg. Laissez-moi tranquille ! — Et les maîtres de thés de s'en aller, le cœur gros d'amertume, et les orgues de se taire et les consommateurs de cesser de consommer. Mais voici qu'un maître de thé plus avisé que ses confrères a l'idée ingénieuse d'ajouter un cadran d'horloge à son orgue et de faire bravement jouer cette horloge à musique. Les consommateurs reviennent en masse, mais la police ne manque pas d'accourir à son tour. — Les orgues sont prohibées, je ne l'ignore pas, s'empresse de déclarer avec componction le maître de thé, et Dieu me préserve de contrevenir aux ordonnances de S. Exc. le général-gouverneur ; mais les horloges sont permises, et ceci n'est pas autre chose qu'une horloge à musique. La police se retire sans rien résoudre, et l'on se hâte de transformer partout les orgues en horloges à musique. Cependant, il y a apparence que le général aurait prohibé les horloges comme il avait prohibé les orgues, si le bienheureux saint Rouble n'était intervenu à propos pour arranger l'affaire. Et voilà pourquoi les horloges à musique des établissements de thé ont des cadrans et point d'aiguilles !

<sup>1</sup> Ce blanc-seing a été retiré au général Z... par l'empereur actuel, puis le général a été remplacé. Son successeur a réussi à se concilier tous les esprits, en mettant sagement en pratique cette maxime économique, dont le général Z... ne soupçonnait pas l'existence : *ne pas trop gouverner*. (Note de Molinari.)



Tel est donc Moscou, à la première vue. Un mot sur le théâtre pour finir. La salle de spectacle de Moscou, inaugurée à l'époque du couronnement de l'empereur Alexandre II, est la plus vaste de l'Europe. Le grand Opéra de Paris pourrait y danser. La décoration bleu clair et or, les loges et salons avec leurs rideaux de soie rouge sont d'un effet charmant, et comme on est bien assis dans les larges et légers fauteuils de chêne de l'orchestre ! Comme la circulation est facile ! Il y a des allées dans le parterre, où l'on peut se promener à cinq ou six personnes de front comme dans un parc. C'est une salle modèle. Le spectacle est moins satisfaisant. Nous sommes en carême et le carême russe s'observe, vous le savez, avec une rigidité extrême. Il n'y a pas moyen d'entendre le moindre opéra ni de savourer le plus maigre ballet. En revanche, il y a des concerts et des tableaux vivants, plus ou moins spirituels. Jugez-en. Voici d'abord *le duel après le bal masqué*, de M. Gerome, si je ne me trompe. C'est habilement rendu, harmonieux de tons et l'effet de neige est bien de circonstance. Mais voici encore les *loisirs d'un pacha*, dont le choix me paraît un peu bien risqué, car les loisirs de ce monsieur ne se ressentent guère du carême. Cependant le public ne se scandalise pas, au contraire ! Il crie *bis*, et on lui sert deux fois les loisirs d'un pacha ! Ce n'est pas tout. Voici des *baigneuses* représentées par trois demoiselles du corps de ballet, l'une qui entre dans l'eau jusqu'aux mollets, en retroussant gaillardement ses jupons, l'autre qui défait ses bas, en ôtant ses jarretières au-dessus du genou, la troisième qui les remet sans avoir l'air de se douter, la pauvre, qu'un millier de spectateurs assistent à cette toilette intime. Le bon public moscovite continue néanmoins à ne pas se scandaliser, et il recommence de plus belle à crier *bis*. M. le grand-maître de police, gardien des mœurs, ne s'y oppose pas et du fond de sa stalle il semble dire même : *All right* ! Nous sommes pourtant bien en carême, sans compter qu'il y a une censure à Moscou, et une censure des moins accommodantes, car elle ne permet point de jouer *Guillaume Tell*, par exemple, autrement que sous le pseudonyme de *Charles le Téméraire*. À quoi songe donc M. le grand-maître de police ? À quoi rêve la censure ? Après cela, ces dames, avec ou sans bas, me paraissent d'une laideur rassurante pour les mœurs, et l'exhibition de leurs tibias peut à la rigueur se concilier avec le carême. C'est maigre !

## QUATRIÈME LETTRE.

### LA CENSURE.

Les journaux et les revues. — Obstacles au développement de la presse en Russie. — La cherté du papier. — Le monopole. — La censure, son origine, son organisation et ses attributions. — Entraves qu'elle oppose à la production et à la consommation des œuvres de l'esprit. — Ce qu'elle était sous Nicolas I<sup>er</sup>. — Ce qu'elle est sous Alexandre II. — Dangers de cette institution, au point de vue conservateur.

Moscou, 16 avril 1860.

Je vous ai dit quelques mots dans ma dernière lettre du développement véritablement prodigieux de la vie intellectuelle en Russie, depuis l'avènement de l'empereur Alexandre II. Ce développement est attesté par l'accroissement rapide et extraordinaire du nombre des revues et des publications de tous genres. À la fin du règne de Nicolas, on ne comptait guère qu'une soixantaine de publications périodiques ; il y en a aujourd'hui plus de 300. En première ligne, il faut signaler les grandes revues mensuelles ou semi-mensuelles, le *Messenger russe* (*Rousskii Westnik*<sup>1</sup>) à Moscou qui ne compte pas moins de 6 000 à 7 000 abonnés, quoique le prix en soit passablement élevé (16,5 roubles ou 66 francs par an) ; le *Contemporain* (*Sovremenik*<sup>2</sup>) à Saint-Petersbourg qui en a 5 000 à 6 000 ; puis les *Annales de la Patrie*, la *Bibliothèque de lecture*, la *Parole russe* et plusieurs autres. Ce n'est rien exagérer que de porter à 20 000 ou 25 000 le nombre des abonnés de ces grandes revues, parmi lesquelles je ne comprends pas les recueils purement littéraires, qui se bornent à publier ou à reproduire des romans et des nouvelles. Viennent ensuite les journaux hebdomadaires qui sont à meilleur marché, et dont la clientèle totale est plus nombreuse encore. Je signalerai dans le nombre l'*Indicateur économique* de M. Vernadskii, qui soutient à Saint-Petersbourg la même cause que nous défendons à Bruxelles, qui est aussi carrément que nous libre-échangiste et non-interventionniste, et qui possède 2 000 à 3 000 abonnés ; *Notre temps*, de M. Pawloff, à Moscou, qui défend également la cause de la liberté économique ; le *Messenger de l'industrie* de MM. Tchijoff et Babst, qui s'occupe principalement des

<sup>1</sup> Русский вѣстник.

<sup>2</sup> Современник.

questions industrielles ; l'*Iskra*<sup>1</sup> (*l'Étincelle*), le *Charivari* de Saint-Petersbourg, qui a étudié à fond les mœurs de la bureaucratie, et qui les traduit en caricatures avec un crayon plein de finesse et de verve. Voici par exemple un intérieur de bureau. Le chef est assis dans son grand fauteuil, devant un bureau tout couvert de dossiers. Une demi-douzaine d'employés font groupe autour de lui. Des expéditionnaires attendent. Mais l'important personnage ne daigne pas même s'apercevoir de la présence de ces êtres subalternes et passifs. Il tient à la main un jeu de cartes, et il explique à ses affidés la partie qu'il a jouée la veille au soir chez M<sup>me</sup> de \*\*\* et qu'il a perdue, concevez-vous cela ? Comment l'a-t-il perdue ? Pourquoi l'a-t-il perdue ? Voilà la question qu'il s'agit de tirer au clair. Chacun donne son avis. On n'est pas d'accord et la discussion se prolonge. À la fin, l'homme au jeu de cartes, s'apercevant que c'est l'heure du déjeuner, résume le débat et se lève en disant d'un ton d'autorité : J'aurais certainement gagné si j'avais joué du pique ! Puis vient toute une galerie ostéologique de bureaucrates de la vieille roche qui ne conçoivent rien à la publicité, qui se demandent à quoi peut servir la publicité, comme si les choses n'avaient pas bien marché jusqu'à présent sans publicité ! Puis vient encore une imitation passablement audacieuse d'une célèbre caricature de 1789, un cuisinier qui consulte les dindons de sa basse-cour, pour savoir à quelle sauce ils désirent être mangés. — Mais nous ne voulons pas être mangés ! — Messieurs, vous sortez de la question. — Il s'agit ici des députés de la noblesse convoqués à Saint-Petersbourg par le comité de rédaction chargé du projet d'émancipation des serfs. L'*Iskra* pétille d'esprit, et cependant ses plus belles fusées sont étouffées sous l'éteignoir de la censure.

La presse quotidienne est demeurée en arrière des revues et des publications hebdomadaires. Mais ce n'est pas sa faute, c'est la faute du monopole. Les journaux quotidiens en Russie appartiennent, sauf un petit nombre d'exceptions, à des établissements publics, qui en tirent un supplément de revenus assez notable. La *Gazette de Moscou*, le seul journal quotidien que possède cette ville de près de 400 000 âmes, appartient à l'Université. Elle compte 9 000 ou 10 000 abonnés et elle rapporte avec les annonces, dont elle partage le monopole avec une feuille spéciale, la *Gazette de police*, environ 30 000 à 40 000 roubles. À Saint-Petersbourg, il existe quatre feuilles quotidiennes, la *Gazette (russe) de Saint-Petersbourg* qui est la propriété de l'Académie des sciences ; l'*Invalide russe* qui appartient aux invalides militaires ; l'*Abeille du Nord* et le *Journal (français) de Saint-Petersbourg*,

<sup>1</sup> Искра.

qui sont des propriétés particulières, mais le dernier, qui est dirigé avec beaucoup d'habileté et de tact par un de nos compatriotes, M. Cappellemans, se trouve sous la dépendance immédiate du ministère des affaires étrangères. Le monopole, en fait de presse, n'est pas inscrit dans la loi, et le gouvernement peut accorder autant de nouvelles concessions qu'il le juge convenable. Sous Nicolas, on n'en accordait aucune, et, chose piquante, il était même défendu d'en demander. Depuis le nouveau règne, on ne s'en montre avare que pour les feuilles quotidiennes.

Ce développement extraordinaire de la publicité atteste la puissance et l'étendue du mouvement intellectuel qui s'opère actuellement en Russie. Cependant il ne répond encore et il ne peut répondre que bien imparfaitement au besoin qu'il est destiné à satisfaire. La production intellectuelle n'est pas en Russie au niveau des besoins de la consommation. Pourquoi? Cela tient à différentes causes. Matériellement, cela tient à la cherté du papier et des impressions, et la cherté du papier, à son tour, a pour cause principale le droit élevé qui grève cet article de première nécessité pour la vie intellectuelle. Je vous écris sur du papier qui me coûte deux roubles et demi la ramette, tandis qu'à Bruxelles ce même papier ne me coûterait guère plus de 3/4 de rouble, 3 fr. Quant à la cherté des impressions, elle provient du salaire excessif que l'on est obligé de payer aux compositeurs. C'est une remarque de M. de Tegoborski, qu'autant le travail brut est à bon marché en Russie, autant le travail industriel, *skilled*, c'est-à-dire le travail qui exige l'application préalable d'un certain capital sous forme d'enseignement professionnel ou d'apprentissage, qui exige en même temps un certain déploiement des facultés intellectuelles, est cher. Un bon compositeur d'imprimerie, pas trop ivrogne, peut gagner 50 ou 60 roubles par mois, 6 à 8 fr. par jour. Il vient un bon nombre de compositeurs d'Allemagne, malgré la difficulté qu'ils éprouvent d'abord à se servir des caractères russes, mais il n'en vient pas encore assez, et ils ne tardent pas d'ailleurs à se gâter par l'abus de l'eau-de-vie, l'opium de la Russie ! C'est une habitude généralement répandue de faire des avances aux compositeurs, même au moment où on les engage. On leur donne des arrhes de 10 roubles, 20 roubles, 50 roubles et davantage. Il arrive trop souvent qu'après avoir encaissé les arrhes, ils s'abstiennent de remplir leurs engagements. Il faut s'adresser à la police pour les y contraindre. Autant vaudrait, mieux vaudrait s'adresser au grand Saint-Nicolas ; ce serait tout aussi efficace et plus économique. Le monopole des feuilles quotidiennes aggravé du monopole des annonces, contribue plus encore à entraver le développement de la presse russe ; mais la grande cause qui empêche ce genre de production de

se mettre en équilibre avec la consommation et de pourvoir convenablement aux besoins des consommateurs, c'est la censure.

La censure est, en Russie, un produit des révolutions. Entendons-nous. Il ne s'agit pas des révolutions de la Russie, il s'agit des nôtres. Les révolutionnaires de 1789, de 1830 et de 1848 sont convaincus, vous le savez, qu'ils ont été par excellence les artisans du progrès ; que si l'on commence dans le reste de l'Europe à manger avec des fourchettes et à se moucher dans des mouchoirs, c'est à eux qu'on le doit. S'ils se donnaient la peine d'examiner les produits de leur industrie hors de chez eux et quelquefois, hélas ! aussi chez eux, ils se montreraient peut-être moins satisfaits d'eux-mêmes. La censure russe, par exemple, est un produit de la révolution de 1789 ; elle a été revue, corrigée et augmentée après 1830<sup>1</sup> ; enfin elle est arrivée à son plus haut degré de perfectionnement après 1848. Depuis l'avènement de l'empereur Alexandre II, elle est visiblement en décadence, mais elle ressemble à ces poitrinaires qui ne se doutent pas de leur état, et elle affiche plus haut que jamais la prétention d'être immortelle. Voici comment elle est organisée. Sous le rapport de l'enseignement, la Russie est partagée en neuf grands districts, savoir Saint-Pétersbourg, Moscou, Kasan, Dorpat, Vilna (Lithuanie), Kieff, Kharkoff, Odessa et Varsovie. Dans chacun de ces districts sont établis des comités de censure plus ou moins nombreux. À Saint-Pétersbourg, le comité se compose de six membres et d'un président ; à Moscou, il n'y a que cinq censeurs et un président. Chaque censeur reçoit à Saint-Pétersbourg 3 000 roubles d'appointements ; ailleurs 2 500 roubles. Ce sont de belles places, surtout si l'on a égard à l'excessive modicité des appointements en Russie. En outre, il y a, à Saint-Pétersbourg, une direction générale de la censure, qui est présidée par le ministre de l'instruction publique et qui a la haute main sur les comités. N'oublions pas d'ajouter encore que dix départements ministériels sur dix-huit, plus les deux comités des affaires de Sibérie et du Caucase, possèdent le privilège d'une censure particulière, à laquelle doivent être soumis tous les articles, brochures, livres, etc., qui les concernent. Si vous écrivez, par exemple, un article sur les rails ou les coussinets des chemins de fer, il faut le soumettre au département des travaux publics ; si vous faites une dissertation sur l'*Amour* (le fleuve) ou sur les gisements métalliques de l'Altaï voire même sur les mœurs et coutumes des

<sup>1</sup> Les événements de 1825 ont contribué, à la vérité, à l'aggravation de la censure, mais en 1828 le gouvernement en revint à une politique plus modérée et le statut de censure de cette époque eut été supportable si la censure pouvait l'être. (Note de Molinari.)

Tongouses ou des Bouriates, il faut obtenir préalablement l'*imprimatur* du comité des affaires de Sibérie.

Arrivons maintenant aux attributions de la censure. Ces attributions peuvent être partagées en deux catégories. Elles consistent d'abord à empêcher l'introduction des produits intellectuels dangereux ou insalubres de provenance étrangère ; ensuite à empêcher la confection et la propagation de produits analogues à l'intérieur. Commençons par le premier chapitre, les importations étrangères. Tout ce qui se présente imprimé à la frontière doit être soumis à l'examen de la censure. Je puis en parler avec connaissance de cause. Les livres, brochures, etc., qui formaient l'outillage de mes conférences m'ont été enlevés à la douane pour m'être rendus « un peu plus tard » selon l'expression rassurante du plus poli des douaniers. Un peu plus tard ; c'est-à-dire six semaines après, quand mes conférences étaient déjà à moitié faites. Tout doit donc être examiné, mais tout ne peut pas entrer, cela va sans dire. Il y a des livres et des journaux qui sont absolument prohibés, la *Cloche* et les autres publications de M. Herzen, par exemple. Il y en a d'autres qui sont prohibés pour le public, mais qui peuvent être livrés à certaines catégories de consommateurs privilégiés, — et j'ajoute même privilégiés à différents degrés, car tel livre qui est autorisé pour les uns ne l'est pas pour les autres. Après les ouvrages et les journaux prohibés à des degrés divers, viennent les ouvrages et les journaux autorisés, sauf expurgation. Tous passent par le bureau de la censure depuis les grands journaux politiques jusque et y compris le *Journal des tailleurs* et le *Journal des demoiselles*. Les censeurs marquent à l'encre rouge ce qui doit être enlevé, après quoi leurs aides procèdent à l'opération matérielle de l'extirpation du passage condamné. Tantôt ils le coupent, sans avoir égard aux articles ou aux *faits divers* innocents qui se trouvent derrière, tantôt ils le maculent. À Moscou on coupe et on gratte, à Varsovie on préfère maculer. Quelquefois on supprime plusieurs pages et des articles entiers. Dans le dernier ouvrage de M. Stuart Mill, *On Liberty*, on a coupé huit pages ; en revanche, on n'a gratté que huit lignes dans le dernier roman de M. X. de Montépin, *La comtesse de Perm*. Le *Times* arrive ordinairement intact, le *New-York Herald* toujours ; en revanche, le *Journal des Débats*, qui ne se distingue pas cependant par les allures audacieuses de son langage et le radicalisme de ses doctrines, mais qui a la mauvaise fortune d'être imprimé en caractères plus gros, arrive assez fréquemment avec des lacunes. On gratte par exemple deux lignes, six lignes, vingt lignes au milieu d'une correspondance ou d'un article, en laissant à l'imagination du lecteur le soin de se représenter les écarts démagogiques dans lesquels sont tombés, ce jour-là, notre dangereux confrère M.

Baudrillard et le trop fougueux M. Alloury. Le résultat, vous pouvez aisément le deviner : c'est que les passages supprimés éveillent au plus haut degré la curiosité du lecteur et qu'il n'a pas de repos avant de s'être procuré le fruit qu'on lui a défendu. Il emprunte un exemplaire non coupé, gratté ou maculé — on en trouve toujours, en cherchant bien —, il copie ou il apprend par cœur le morceau pernicieux qu'on a voulu lui dérober et auquel il ne se serait probablement pas arrêté, s'il avait pu le lire sans obstacle, et voilà la censure bien avancée ! Je n'ai pas besoin d'ajouter combien les formalités, les lenteurs, sans parler même des prohibitions totales ou partielles de cette douane intellectuelle, entravent le commerce de la librairie étrangère. C'est ainsi qu'on reçoit un envoi de nouveautés, en destination de Moscou. Le ballot arrive à la censure de Saint-Petersbourg, l'agent du libraire obtient qu'on lui délivre les ouvrages qui ont déjà été lus, mais ce sont les moins nouveaux, ceux par conséquent que le public est le moins impatient d'avoir. Les autres ne sont délivrés que successivement, à mesure que les censeurs ont vérifié s'ils ne contiennent point de poison, ou s'ils en contiennent, mesure qu'on les en a expurgés. Or les censeurs ont beaucoup à lire et ils ne lisent pas vite. Les nouveautés ont donc le temps de vieillir, et tel roman qui a quitté Londres ou Paris le lendemain de sa naissance arrive à Moscou barbu comme un moujick<sup>1</sup>. Les consommateurs sont de mauvaise humeur, les libraires se désolent, mais que voulez-vous ? La censure n'a pas été précisément inventée pour faire le bonheur des consommateurs et la consolation des libraires.

Passons à la production intérieure. Je viens de parler des gênes et des ennuis que la censure occasionne à la librairie étrangère, des privations qu'elle fait subir aux consommateurs de livres allemands, anglais, français, etc. Tout cela n'est rien auprès des obstacles qu'elle oppose au développement de la littérature russe, des tourments — le mot n'est pas trop fort — qu'elle inflige chaque jour aux éditeurs et aux écrivains, surtout en matière de publications périodiques. Voyez plutôt. Voici un article qu'on vient de remettre au bureau d'une revue quelconque, à Moscou par exemple. Il s'agit des travaux publics et de l'administration des compagnies d'actionnaires. L'article est vif et plein d'actualité. Ce sera un succès. Vite on l'envoie au censeur. Il y en a un qui est spécialement chargé de la revue ou du journal, car la censure pratique, elle aussi, le principe de la division du travail. Le censeur lit, il lit avec bienveillance, mais enfin il a sa responsabilité à sauvegarder, et l'article révèle des faits de la plus haute gravité. On y lit, par exemple, que deux ingénieurs de la

<sup>1</sup> Муж (paysan, serf).

grande compagnie française ont donné leur démission pour se faire marchands de vin. Est-ce admissible, et en supposant que la chose soit vraie, peut-on décemment la livrer à la connaissance du public ? N'est-elle pas de nature à porter dommage à la considération de messieurs du corps des ingénieurs ? Le censeur se croit donc obligé d'en référer au comité, lequel ne se rassemble que deux fois par semaine. Le comité, à son tour, en réfère à la direction générale de la censure à Saint-Petersbourg, et la direction générale soumet l'affaire à la censure particulière du département des travaux publics. Le département examine, puis renvoie à la direction, qui renvoie au comité, qui renvoie au censeur. En attendant, l'éditeur et l'écrivain se morfondent, l'article perd de son actualité, et quand il revient de son voyage d'expurgation, il a vieilli, il est hors de saison. Quelquefois même, il n'en revient pas du tout, d'autres fois il en revient démembré, mutilé, méconnaissable.

Triste objet — que méconnaîtrait l'œil même de son père.

Voilà un vers estropié, à coup sûr. Aurait-il passé par la censure ? Maintenant il s'agit de savoir ce que la censure autorise et ce qu'elle interdit. Sous ce rapport, il n'y a rien de fixe, rien de stable, et le baromètre lui-même n'est pas plus variable que la censure. En général, elle subit et elle répercute assez fidèlement les accidents de la température politique. C'est ainsi qu'après 1848 elle passa subitement du calme à la tempête, et qu'elle fut sur le point de faire sombrer net le pauvre esquif de la littérature. Voulez-vous des faits à l'appui ? En voici quelques-uns que je choisis entre mille. Le mot *liberté* et tous ses dérivés étaient rigoureusement proscrits. Ainsi, un romancier, s'abandonnant aux fantaisies de son imagination champêtre, avait écrit, en esquissant un paysage : une vache paissait librement dans un pré. Le censeur effaça *librement*, en jugeant apparemment que ça aurait pu donner des idées séditeuses au bétail. Dans un nouveau *Manuel de la cuisinière bourgeoise*, on indiquait un procédé économique pour faire cuire les gâteaux de viande. Il s'agissait de les exposer au four, à l'air libre (on donne ce nom en Russie à l'air qui reste dans les poêles, après que la fumée s'est dissipée). Le censeur effaça *libre*. Car, en ce temps là, l'air même n'avait pas le droit d'être *libre* ! C'était affreusement gênant pour la littérature et même pour la cuisine ; on en était réduit à prendre les détours les plus subtils pour faire comprendre sa pensée. On avait imaginé, par exemple, de donner un pseudonyme au mot *liberté* : on l'appelait *le développement de l'individualité*. Le public qui avait le mot riant sous cape, et les censeurs s'étonnaient de voir combien l'individualité se développait dans la littérature russe. Ils avaient cependant la mé-



fiance du lièvre et la prudence du serpent. Un jour, un éditeur de revue envoie à la censure le commencement d'une série d'articles, en annonçant, selon la formule sacramentelle, « la suite au prochain numéro ». Le censeur laisse passer l'article, mais il biffe la formule. L'éditeur étonné lui en demande la raison. — Sais-je, répond le censeur prévoyant, ce qui va vous passer par la tête et ce qu'il vous plaira d'écrire pour votre prochain numéro ? Est-ce que je puis vous autoriser à promettre une suite que je serai peut-être obligé de supprimer ? Il ne faut jamais promettre que ce qu'on est sûr de tenir. — On avait dansé à la cour la valse de Kosciusko. Le journal officiel rapporte le fait, en nommant innocemment la valse par son nom. Aussitôt grand émoi, on lave la tête au journaliste imprudent, on donne un bain complet au censeur négligent, et on se hâte d'interdire aux autres journaux de citer un nom si dangereux. Autre histoire. Un journal reçoit l'annonce suivante : on a perdu un petit chien qui répond au nom de *Tyran*. Récompense honnête, etc. Le censeur effarouché efface *Tyran* et met *Azor* à la place. Voilà un chien bien facile à retrouver ! Et voilà où en était la censure dans les dernières années du règne de l'empereur Nicolas.

Depuis l'avènement d'Alexandre II, et surtout dans les premiers temps, elle s'est relâchée sensiblement de sa rigueur ; mais hélas ! sa mansuétude n'est qu'intermittente, et elle a, par moments, des retours alarmants de férocité ; ces accès viennent on ne sait comment, puis ils passent on ne sait pourquoi ; mais, en tout temps, même dans ses meilleurs jours, la censure demeure méticuleuse et *tatillonne* à donner des crispations aux gens les moins nerveux. Voici quelques échantillons de son encre rouge. Un journal reçoit une correspondance de Paris dans laquelle on lit que tous les régimes ont eu leurs moments de popularité en France, que la terreur même a été populaire ; la censure biffe la seconde phrase comme entachée de démagogie. Un autre journal se permet d'affirmer que « sans tribunaux et sans publicité, la Russie, à cause de son étendue, ne sera jamais bien administrée. » La censure biffe *sans tribunaux et sans publicité*, en laissant intact le reste de la phrase. Là-dessus, le journaliste de faire remarquer, avec tout le respect possible, au censeur, que si la Russie ne peut être bien administrée, à cause de son étendue, sa situation est assurément bien critique, car de deux choses l'une : ou il faut qu'elle renonce à être un grand État, qu'elle resserre ses limites, ou qu'elle se résigne à être mal administrée à perpétuité. Voici encore un article biffé, celui-ci d'un bout à l'autre. Il s'agit de la vente des cierges, qui forme la plus grosse branche du revenu des églises, car l'odeur de la cire est, ici plus qu'ailleurs, agréable aux saints et elle ne déplaît pas au clergé. Une église de province avait affirmé la

vente des cierges, sans prendre la précaution d'en limiter le prix. Aussitôt le fermier de le tripler, sans égard pour les saintes images et sans commisération pour les fidèles. Le fait est dénoncé à un journal. La censure supprime la dénonciation, ne voulant pas apparemment que la lumière se fasse même sur les cierges.

Vous voyez que la censure russe n'est pas commode, même quand le baromètre politique indique le « calme » sinon le « beau fixe ». Aussi est-ce une rude besogne que celle du directeur d'un journal ou d'une revue dans ce pays. La meilleure partie de son temps se passe à lutter avec la censure, à lui disputer tantôt un lambeau d'article, tantôt un simple fragment de phrase. On ne peut guère espérer de l'emporter de haute lutte ; il faut donc user de détours, et les écrivains russes sont maintenant passés maîtres en cet art. S'agit-il de mettre en lumière les imperfections d'un régime, où aucune information n'est donnée au public sur les choses qui l'intéressent le plus, où le budget demeure sous le boisseau, où l'administration échappe au contrôle de la publicité, où les tribunaux fonctionnent dans l'ombre, comme la sainte Vehme, avec des monceaux de paperasses de plus ; car tout se fait par écrit, et la Russie — frémissiez d'indignation ô membres de la *parlotte*, jeunes espoirs du barreau de mon pays — la Russie ne sait pas encore ce que c'est qu'un avocat ; eh bien ! que fait-on ? On s'en va en Angleterre et on raconte ce qu'on y voit, des budgets étalés à la grande vitrine du Parlement et que chacun épiluche sans miséricorde, une administration qui fonctionne sous le contrôle de la presse et des meetings, et qui n'a pas le droit de contrôler la presse et les meetings, des tribunaux que l'on parodie à la taverne, et qui n'en sont pas moins respectés, — parce qu'ils sont respectables ; enfin une presse qui crie d'une voix de stentor ce qu'ailleurs on ose à peine murmurer tout bas, et qui préserve le gouvernement des écueils où se sont brisés tant de gouvernements absolus ou personnels, en lui montrant incessamment le grand fanal de l'opinion publique. Comme il s'agit des Anglais et non des Russes, la censure laisse dire ; quelquefois aussi on lui joue de bons tours. Exemple : Un colonel en retraite, M. M\*\*, avait eu maille à partir avec l'administration des domaines pour quelques centaines d'hectares de forêts qui avaient jusqu'alors fait partie de son bien. Malgré la validité de ses titres de propriété, l'énergie et la persistance de ses réclamations qu'il avait portées de tribunaux en tribunaux en remontant jusqu'au sénat, l'administration s'était emparée de son bois et refusait de le lâcher. Le colonel M. écrit aux journaux pour dénoncer le déni de justice dont il est victime. La censure supprime ses lettres. Mais elle avait affaire à un vieux routier qui connaissait à fond l'art des stratagèmes. Un jour

paraît, dans la *Gazette de Moscou*, une annonce de l'aspect le plus inoffensif, portant que le colonel en retraite M. vend sa propriété sise dans le gouvernement de Tambov, et donnant une description détaillée de la susdite propriété. Au nombre des *item* dont elle se compose figurent 900 dessiatines de forêts, appartenant en vertu des titres les plus solides et les plus clairs audit colonel M., mais dont il a été frustré contre toute justice. Le colonel M. a cependant fait valoir son droit devant toutes les juridictions compétentes, en remontant jusqu'au sénat, mais il n'a trouvé de justice nulle part et le sénat lui-même, gardien des lois qui protègent la propriété, a toléré qu'on le dépouillât de la sienne. L'annonce se terminait par l'énumération des chevaux compris dans cette vente prétendue, et un éloge motivé de ces intéressants quadrupèdes. La censure du grand maître de police, spécialement chargée des annonces (encore une censure que j'avais oubliée), ne se méfiant point assez d'une vente de terres et de chevaux, laissa passer la chose et le colonel M. de se frotter les mains et le public de rire.

Si la censure, dans ses différentes ramifications, était homogène, si elle était uniformément animée du même esprit, si elle fonctionnait avec ensemble et précision, comme cette mécanique modèle qu'on appelle l'administration française, la littérature et la presse n'y résisteraient point. Heureusement, le peuple russe n'a pas le génie de la bureaucratie, si génie il y a ; son sans-çon, sa bonhomie, son indépendance naturelle d'allures, le rendent aussi incapable de la pratiquer qu'impatient à la supporter. La bureaucratie est dans ce pays une plante exotique, et quoique, depuis Pierre le Grand, on ait fait des efforts inouïs pour l'y acclimater, elle n'a jamais donné que des fruits chétifs et, qui pis est, véreux. La France possède des employés-types qui sont nés certainement avec un habit brodé, un chapeau à plumes et une épée civile au côté ; je ne crois pas qu'il existe en Russie un seul bon *tchinovnik*<sup>1</sup> ni qu'il puisse en exister un. Parlez à un Russe des moyens de perfectionner la bureaucratie, il ouvrira de grands yeux effarés, absolument comme si vous lui parliez des moyens de perfectionner le choléra ou la maladie des pommes de terre. La bureaucratie ne va pas aux Russes et ils n'ont jamais pu la faire aller. Vous verrez qu'un de ces jours ils se mettront à faire du *self-government*, non par choix et par raisonnement, mais tout simplement par instinct et par impossibilité de faire autre chose. La censure en fournit un exemple frappant. Vous chercherez vainement dans cette institution « l'unité » de vues et d'action qui caractérise à

<sup>1</sup> Чиновник (fonctionnaire).

un si haut point la bureaucratie française et qui la fait manœuvrer tout d'une pièce comme un automate de Vaucanson. Chaque grand département ministériel a sa censure particulière, mais il ne faut pas croire que la censure de l'un ait la moindre analogie avec celle de l'autre. Non ! il y a autant de différence entre l'esprit qui domine au ministère de... en matière de publicité, et celui qui prévaut au ministère des finances, par exemple, qu'entre la manière de voir d'un mandarin chinois et celle d'un magistrat anglais. Autant on déteste et on redoute la publicité au ministère de... autant les hommes intelligents et éclairés qui dirigent le ministère des finances et la chancellerie du crédit lui font bon accueil et s'efforcent même de la provoquer. Il n'y a donc aucune unité entre les censures particulières. Y en a-t-il davantage dans les bureaux de la censure générale ? Tous les censeurs sont-ils animés du même esprit ? Il s'en faut de beaucoup. On peut diviser les censeurs en deux catégories : les *tchinovniks* pur sang qui vivent de leur place, et qui sont bien décidés à en vivre le plus longtemps et le plus commodément possible, et les censeurs indépendants par position, gens d'esprit et de bon sens qui me font, entre nous, l'effet de Grecs déguisés dans le camp des Troyens. Les *tchinovniks* sont les plus nombreux, mais comme ils sont fort ignorants et non moins paresseux, ils abandonnent volontiers aux autres la grosse part de la besogne. Cette ignorance des vrais *tchinovniks* a quelque chose de phénoménal. Ils ne connaissent pas même de nom les journaux qu'ils sont appelés à censurer, et l'on m'a cité un censeur chargé de l'examen des publications anglaises et allemandes qui ne savait pas un mot d'anglais ni d'allemand. Que faisait-il ? Il avait pris à ses gages un pauvre diable de maître de langues qui censurait à sa place, et voilà comment la frontière était gardée ! Cependant les censeurs de la bonne espèce ne peuvent pas tout faire et ils ne peuvent pas, non plus, tout permettre. Lorsqu'ils se montrent trop indulgents, la Direction générale leur adresse avertissements sur avertissements et s'ils n'en tiennent pas compte, elle les destitue. Le censeur destitué devient le héros du jour, on lui envoie des lettres de félicitations, on lui donne des banquets, on ouvre même des listes de souscription pour le dédommager de la perte de sa place. Dernièrement, une de ces souscriptions a produit 11 000 roubles (44 000 fr.) quoiqu'elle ait été interdite presque au début. Ceci peut vous donner une idée de la popularité dont jouit la censure.

Au moins cette unité de vues qu'on cherche en vain parmi les censeurs se rencontre-t-elle au sein de la direction générale ? La direction générale a pour président un esprit aussi bienveillant qu'éclairé et elle compte parmi ses membres des hommes généralement estimés. Mais des influences fort opposées y sont constamment en

lutte, et, par malheur, les plus libérales ne l'emportent pas toujours. Si ses instructions étaient suivies à la lettre, s'il n'y avait que des *tchinovniks* pour les exécuter, je ne sais, en vérité, comment la presse s'en tirerait. Voici, par exemple, une circulaire récente qui concerne la politique étrangère. Les censeurs sont invités à surveiller attentivement les appréciations de la presse en matière de politique extérieure (il ne s'agit pas des nouvelles ; tous les journaux sont tenus d'emprunter celles-ci au *Journal de Saint-Petersbourg*, organe du ministère des affaires étrangères). La France doit être ménagée ; la Prusse traitée avec faveur, l'Autriche sans aigreur et le Sultan lui-même a droit à des égards. En voici une autre qui concerne l'administration intérieure. Les journaux sont autorisés à dénoncer les abus administratifs, ils y sont même invités, mais... les censeurs sont rendus responsables de leurs allégations ; ils ne peuvent laisser passer aucun fait sans s'être assurés d'abord de son exactitude, le lieu de la scène fût-il à Irkousk ou à Petropaulowsk au Kamschatka. En outre, il est bien entendu que la dénonciation doit préalablement être soumise à l'administration mise en cause. En voici une troisième qui concerne l'histoire de Russie : « Attendu, dit cette pièce, qu'il importe de faciliter le développement naturel de l'histoire de Russie, que pourraient compromettre des appréciations hasardées, il est interdit désormais de s'occuper des souverains qui ont régné dans cet empire depuis la mort de Pierre le Grand. » (Textuel.) Enfin, voici un dernier fait curieux à noter. Une revue de Moscou a publié récemment un travail étendu sur l'empereur Napoléon III, écrivain. Cette publication a valu un avertissement au censeur qui l'avait autorisée. Mais vous ne devineriez pas pour quelle cause ? Parce que l'auteur avait traité avec irrévérence l'empereur des Français ? nullement. Parce qu'il avait emprunté à l'auteur des *Rêveries politiques*, de *l'Extinction du paupérisme* et de *l'Idée napoléonienne*, quelques passages ayant, à ce qu'il paraît, un caractère dangereusement révolutionnaire. L'empereur Napoléon III averti par la censure russe ! N'est-ce pas piquant ?

Telle est la censure russe. Il s'agit maintenant de savoir ce que vaut cette institution au point de vue même des intérêts qu'elle prétend sauvegarder. La censure a été établie et elle est maintenue principalement pour préserver la Russie du danger des idées révolutionnaires et des théories anti-sociales. Remplit-elle sa mission ? Atteint-elle le but qui lui a été assigné ?

Je n'hésite pas à le dire, d'après tout ce que j'entends et ce que je vois, la censure russe facilite et accélère l'invasion des théories anti-sociales, au lieu de lui faire obstacle ; loin d'être un agent de conservation, elle est bien plutôt un instrument de révolution.

Quelle est la situation ? Grâce à l'initiative généreuse de l'empereur Alexandre II, cédant aux vœux de toute la partie éclairée de la nation, le progrès a été mis à l'ordre du jour dans ce vaste empire. Un immense travail de transformation, analogue sous bien des rapports à celui qui se préparait en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et que la Révolution de 1789 a si misérablement fait avorter, est en train de s'y accomplir. Le servage est décidément condamné et il n'a plus que peu de temps à vivre. Or le servage est la base de toute l'organisation économique, financière et administrative de la Russie. Il ne saurait donc disparaître seul. Si le servage est aboli, il faut que l'impôt soit transformé, que la contribution foncière ou la taxe sur le revenu soit substituée à la capitation ; il faut que l'administration soit décentralisée, que la justice soit purifiée, que la police soit réorganisée, si l'on ne veut point qu'à la domination du propriétaire succède le despotisme plus dur et plus rapace du *tchinovnik*. Il faut que l'agriculture subisse, à son tour, une transformation progressive ; qu'elle substitue sur une immense échelle le travail mécanique au travail physique, si l'on ne veut point que l'émancipation soit marquée par une crise redoutable, si l'on ne veut point que la Russie soit exposée, par suite de l'insuffisance probable du travail agricole, au fléau économique — et politique aussi, ne l'oublions pas — de la disette ; il faut, dis-je, que l'agriculture renouvelle son outillage aujourd'hui le plus arriéré de l'Europe et qu'elle soit largement pourvue de voies de communication ; il lui faut des machines et des routes, et pour avoir des machines et des routes il lui faut des capitaux, et pour avoir des capitaux, il lui faut du crédit, et pour avoir du crédit, il lui faut de la liberté et de la sûreté. Elle a besoin surtout de la liberté des banques et d'un bon régime hypothécaire. Elle a besoin encore de la liberté du commerce qui lui fournisse en abondance et à bon marché le fer et les machines tout en empêchant les capitaux de se détourner d'elle pour se précipiter dans les industries *primées* par le régime prohibitif. Il faut que le fermage des eaux-de-vie, qui démoralise la population agricole en l'épuisant pour enrichir quelques fermiers, soit aboli. Enfin, il est indispensable d'en finir avec un régime de papier-monnaie qui menace la Russie d'une banqueroute analogue à celle des assignats. Voilà tout un monde de questions que les événements ont posées et qu'aucune puissance humaine ne saurait désormais écarter, tout un monde de questions à discuter, à éclairer, à vider.

Eh bien ! cette tâche, la presse seule peut la remplir. Seule, elle peut fournir à la masse du public les informations qui lui sont nécessaires pour se former une opinion suffisamment éclairée sur les questions à l'ordre du jour ; seule elle peut, par son action continue,

faire justice des préjugés et des intérêts souvent mal entendus, mais toujours tenaces, qui s'opposent aux réformes les plus justes et les plus raisonnables. Voilà le rôle qui lui appartient et qu'elle est seule capable de remplir. Et si l'on considère le nombre et l'importance des questions qu'il s'agit actuellement de résoudre en Russie, et de bien résoudre pour éviter une commotion sociale, on se convaincra que, nulle part et en aucun temps, on n'a eu plus besoin d'une presse qui fasse beaucoup de besogne et qui fasse la besogne qu'il faut faire.

Or, comment agit la censure combinée avec le monopole, en matière de presse ? Elle empêche les journaux et les autres publications de se multiplier, elle ralentit le développement de la production intellectuelle. Qu'en résulte-t-il ? C'est que l'éducation politique et économique des populations s'opère avec plus de lenteur ; c'est qu'elles sont condamnées à demeurer plus longtemps et plus généralement dans l'ignorance. Dans les temps ordinaires, l'ignorance des masses peut n'être point dangereuse, mais il en est autrement lorsque des questions qui touchent de près à leurs conditions d'existence sont remuées. Alors l'ignorance devient, l'expérience ne l'atteste que trop, le plus dangereux des leviers révolutionnaires<sup>1</sup>. Ce n'est pas

<sup>1</sup> On a l'habitude d'attribuer à la pernicieuse influence de la presse la plupart des excès révolutionnaires. On est généralement convaincu par exemple que les horreurs de la Révolution de 1789 ont été provoquées surtout par la presse. Cependant rien n'est plus contraire à la vérité. Lorsque la Révolution entra dans sa période de déprédations et de violences, lorsque les châteaux commencèrent à être pillés et leurs propriétaires traqués comme des bêtes fauves, un journal était encore une rareté. Sir Arthur Young, qui parcourait la France à cette époque et qui était témoin des abominables excès auxquels se portait la multitude, signalait, comme l'un des faits les plus étonnants qu'il eût pu constater, l'absence à peu près complète de journaux. Et ce judicieux observateur attribuait précisément à cette absence des lumières de la publicité les progrès irrémédiables de l'anarchie révolutionnaire.

« Les excès qui ont eu lieu dans la campagne, dit-il, vers les Montagnes et le Vesoul, sont en grand nombre et choquants. Plusieurs châteaux ont été volés et pillés, les seigneurs chassés comme des bêtes sauvages, leurs femmes et leurs filles violées, leurs papiers et leurs titres brûlés, leurs propriétés détruites, et ces horreurs n'ont pas été exercées sur des personnes notées odieuses à cause de leur conduite passée, mais c'était une fureur aveugle inspirée par l'amour du pillage. Des voleurs, des galériens et des scélérats de toute espèce ont excité les paysans à commettre toutes sortes d'outrages. Plusieurs personnes à la table d'hôte m'informèrent qu'on avait reçu des lettres du Mâconnais, du Lyonnais, de l'Auvergne et du Dauphiné, etc., qui annonçaient les mêmes forfaits et qu'on s'attendait à les voir commettre dans tout le royaume. La France est singulièrement en arrière dans tout ce qui regarde les nouvelles et la circulation. Depuis Strasbourg jusqu'ici (Besançon) je n'ai pu trouver un journal. Je demandai ici où était le cabinet littéraire ? Il n'y en a pas. Les gazettes ? Au café ; c'est bientôt dit, mais on ne les trouve pas si aisément. Il n'y avait que la *Gazette de France*, pour laquelle un

homme qui a le sens commun ne donnerait pas un sou dans le moment actuel. Je vais dans quatre cafés ; dans les uns, il n'y a pas un seul papier-nouvelles, pas même le *Mercur* ; au *Café militaire*, le *Courrier de l'Europe* de quinze jours ; et des gens bien mis parlent à présent des choses qui sont arrivées il y a deux ou trois semaines, et leurs discours démontrent qu'ils ne savent rien de ce qui se passe aujourd'hui. Dans toute la ville de Besançon, je n'ai pu me procurer le *Journal de Paris* ni aucun papier qui me donne un détail de ce que font les États ; cependant c'est la capitale d'une province aussi grande que six comtés d'Angleterre, et qui contient vingt-cinq mille âmes, où, ce qui paraît étrange, la poste ne vient que trois fois par semaine. Dans un moment si rempli d'événements (à la fin de juillet 1789), il n'y a pas, à Paris, de papier établi pour circuler dans les provinces et l'on ne prend pas les mesures nécessaires, par le moyen d'affiches ou de placards, pour avertir toutes les villes de province de ce qui se passe. Car ce que l'on y sait est si peu de chose que leurs députés pourraient aussi bien être à la Bastille que la Bastille rasée : ainsi la populace pille, brûle et détruit dans la plus parfaite ignorance ; et cependant malgré toutes ces ombres, ces nuages de ténèbres, cette masse universelle d'ignorance, il y a tous les jours à l'Assemblée des hommes qui se vantent d'être la première nation de l'Europe ! le plus grand peuple de l'Univers ! comme si les sociétés politiques et les cercles littéraires d'une capitale constituaient un peuple.

« À Dijon même disette de journaux. J'allai en quête de cafés, mais croira-t-on que, dans cette capitale de la Bourgogne, je n'en trouvai qu'un où il me fût possible de lire les gazettes ? Je lus dans un triste café sur la place un journal après avoir attendu une heure pour l'avoir. J'ai partout remarqué que les habitants désiraient voir les papiers-nouvelles, mais il est rare qu'ils puissent satisfaire leur désir... Quoique les nouvelles ne leur parviennent que lentement, les faux-bruits et même les impossibilités se répandent avec une rapidité incroyable. Le bruit courant aujourd'hui, auquel on ajoute beaucoup de foi, est que la reine a été convaincue d'une conspiration pour empoisonner le roi et Monsieur, donner la régence au comte d'Artois, mettre le feu à Paris et faire sauter le Palais-Royal !... Quand il se publie une multitude de journaux opposés les uns aux autres, le peuple se donne de la peine pour y découvrir la vérité, et il n'y a que cette recherche, ce désir de connaître ce qui est vrai qui puisse l'éclairer ; il s'instruit et il est ensuite difficile de le tromper.

« ... Il est curieux de remarquer que si la noblesse des autres provinces est pourchassée comme celle de la Franche-Comté, ce dont il n'y a guère de doute, tout cet ordre d'hommes subit une proscription et se laisse égorger comme des moutons, sans faire le moindre effort pour résister à l'attaque. Cela tient du prodige, chez un corps qui a une armée de 150 000 hommes à ses ordres... Mais il n'y a pas de réunions ni d'associations entre eux... Cette circulation universelle de nouvelles, qui transmet en Angleterre la moindre vibration de sentiment et d'alarme avec une rapidité électrique, d'un bout du royaume à l'autre, et qui réunit les hommes qui ont des intérêts semblables et qui se trouvent dans la même situation, n'existe pas en France. Ainsi on peut dire peut-être avec vérité, que la chute du roi, de la cour, des nobles, de l'armée, du clergé et des parlements, vient d'un manque de communication de ce qui arrive journellement et, conséquemment, doit être attribué aux effets de cette servitude et de cette ignorance dans lesquelles on tenait le peuple. » (*Voyage en France pendant les années 1787-1788-1789 et 1790*, par Arthur Young, t. 1<sup>er</sup>.)

(Note de Molinari.)



tout. La censure n'est pas seulement un obstacle au développement de la production intellectuelle sous le rapport de la quantité, elle contribue encore à lui imprimer une direction moins utile, et j'ajoute même à en vicier la qualité. Lorsqu'on ne peut traiter avec une suffisante liberté les questions qui ont le plus d'importance et d'actualité, lorsqu'on ne peut entrer dans le vif de ces questions, que fait-on ? On se rejette de préférence sur celles dont on peut s'occuper avec une plus grande liberté d'allures. C'est ainsi que la presse russe s'occupe de l'étranger plutôt que de l'intérieur et qu'elle néglige l'essentiel pour le secondaire. Il y a pis encore. Les questions à l'ordre du jour ne pouvant être abordées franchement, on les traite d'une manière incolore et banale qui en dégoûte le public. Qu'en résulte-t-il ? C'est qu'on abandonne le domaine des faits pour celui de la fantaisie, c'est qu'on délaisse l'économie politique appliquée pour le socialisme inapplicable, et que je retrouve en germe sur les bords de la Moscowa et de la Neva les théories qui émaillaient il y a douze ans les bords de la Seine et qui ont donné la moisson que vous connaissez. Supposons, au contraire, que la presse puisse discuter, en toute liberté, les questions à l'ordre du jour, l'attention publique y sera bien vite ramenée, et les réalités ne tarderont pas à détrôner les chimères.

Voilà pourquoi l'abolition de la censure serait en Russie une mesure de haute prévoyance politique et d'intelligente conservation sociale. Malheureusement, cette mesure rencontre et elle rencontrera encore longtemps, j'en ai peur, des obstacles presque insurmontables dans certains préjugés obstinés et dans certains intérêts prépondérants. Les uns affirment que l'esprit de la presse est mauvais, que c'est la pure impureté, pour parler comme M. Joseph de Maistre ; les autres se demandent avec inquiétude ce que deviendraient les censeurs, par quoi et comment on pourrait remplacer la censure.

Ces accusations sont cependant bien faciles à réfuter, ces obstacles seraient faciles à lever. L'esprit de la presse est mauvais ? Je le nie. J'ai eu l'occasion de voir déjà un bon nombre de littérateurs et de journalistes russes, et j'ai été frappé, au plus haut point, de leur bon sens et de leur modération. J'ai été frappé aussi, s'il faut tout dire, du sentiment douloureux qu'ils ont de leur impuissance, en présence d'une situation dont ils comprennent toute la gravité. Ils voient les écueils qui environnent le navire chargé des destinées de la patrie. Ils voudraient les signaler de la voix ou du geste. Leur bouche est fermée, leurs mains sont liées. Ils se découragent et quelques-uns se demandent s'ils ne feraient pas mieux d'abandonner une carrière dans laquelle ils ne peuvent rendre que des services insuffisants. Maintes fois aussi, il a été question de publier au dehors ce qu'il est

interdit de publier au dedans, à l'exemple de ce que faisaient en Hollande les écrivains français du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'exemple de ce que fait aujourd'hui à Londres l'éditeur populaire de la *Cloche*, M. Herzen, le Joseph Mazzini de la Russie. Et puisque ce nom vient sous ma plume, j'ajouterai que la popularité de M. Herzen et l'avidité avec laquelle ses publications sont lues en Russie, tiennent uniquement à l'absence d'une liberté suffisante de discussion. Le jour où les questions intérieures pourront être abordées et débattues sans entraves, on cessera de s'occuper de M. Herzen, dont le bon sens public repousse les théories révolutionnaires. On ne lira plus la *Cloche* dès que la censure ne sera plus là pour lui fournir des lecteurs.

On peut donc se rassurer sur l'esprit et les tendances de la presse. Quant à l'avenir des censeurs et au remplacement de la censure, rien ne serait plus aisé que d'y pourvoir. Personne, ai-je besoin de le dire, ne réclame la liberté sans règle, sans frein. Ce qu'on demande, c'est uniquement la substitution du *régime répressif* au *régime préventif* en matière de presse. On accepterait même volontiers comme base d'une législation répressive le statut de la censure de 1828, avec l'institution de tribunaux spéciaux. Rien n'empêcherait non plus d'utiliser dans la composition de ces tribunaux une partie du personnel actuel de la censure, de manière à suivre le conseil judiciaire du bon abbé de Saint-Pierre qui recommandait, vous le savez, « de rendre les réformes profitables, même à ceux qui vivent des abus. »

J'aurais bien des choses à dire encore sur les dangers de la censure au point de vue conservateur. Mais il est temps de finir. Quelques-uns seront d'avis peut-être que j'aurais mieux fait de ne pas commencer ; qu'il eût été du moins sage et prudent d'attendre que je fusse dans un pays libre pour parler de la liberté de la presse, mais je suis d'avis que la vérité est bonne à dire partout, et qu'on ne saurait jamais trop se hâter de la dire. J'accuse donc positivement la censure russe d'être un agent de révolution, et je dis au gouvernement impérial, dans toute la sincérité de mon âme et au risque d'être traité à mon tour de révolutionnaire : Supprimez la censure ou la censure vous supprimera !

## CINQUIÈME LETTRE

### SÉJOUR À MOSCOU.

Le *chasse-neige*. — La vie intérieure. — La maison. — La chambre à coucher. — La salle à manger. — L'avant dîner et le dîner. — Pourquoi on fume dans les maisons. — Pourquoi on ne fume pas dans les rues. — Les *Banderolles*. — Le théâtre. — Les clubs. — Les salons. — Les dames russes. — Un trait caractéristique de la barbarie moscovite.

J'ai passé près de deux mois à Moscou ; du 24 février au 17 avril, ou suivant le style russe qui est de douze jours en retard sur le nôtre, du 12 février au 5 avril. La saison était rude même pour les habitués, le thermomètre descendait jusqu'à 30 degrés Réaumur au dessous de zéro, et la neige menaçait Moscou du sort de Pompeïa et d'Herculanum. Le *chasse-neige* sévissait avec une férocité telle qu'un convoi du chemin de fer de Saint-Pétersbourg est demeuré pendant quatre jours quasi enseveli au milieu de la campagne, et que la mesure de bois de trois archines cubes, a haussé en une semaine de 18 fr. à 62 fr. par suite de la difficulté, disons mieux de l'impossibilité des transports. Autre fait. Une femme des environs de Moscou descend, le matin, dans sa cour. Le chasse-neige l'aveugle et la suffoque, elle ne retrouve plus la porte de sa maison, et elle meurt enseveli dans la neige. Voilà un climat ! On ne sort guère par cette température. On vit calfeutré chez soi, dans des appartements chauffés au four et garantis contre l'invasion du froid par des double-portes qu'on ouvre le moins possible, et des double-fenêtres qu'on n'ouvre jamais. Comment vit-on ?

Chaque famille aisée à Moscou et dans la plupart des villes de la Russie — Saint-Pétersbourg et Odessa font exception — occupe une maison entière. Les maisons sont bâties en briques, plus souvent en bois, couvertes avec de la tôle enduite d'une couche verte d'oxyde nitrogénique de fer. Ces divers matériaux renchérisent de plus en plus, les briques par exemple se vendent jusqu'à 23 roubles le mille, le prix de revient des maisons augmente et le taux des loyers va croissant dans une progression alarmante. Comme le terrain n'est pas bien cher, chaque maison s'étend à son aise au lieu d'accumuler étage sur étage. Les pièces sont vastes et placées en enfilade — anti-chambre, salle à manger, salon et chambre à coucher. Vous déposez dans l'antichambre pelisse, casquette et galoches, vous traversez la

salle à manger et vous êtes introduit dans un salon richement tendu de soie et rempli de plantes de serre. En revanche, les objets d'art sont rares. Trop souvent aussi les tentures ont subi maint accroc et lorsque vous examinez les choses de près, vous vous apercevez que si l'ensemble ne manque pas d'ampleur, le détail est négligé. Cependant les domestiques foisonnent ; mais la propreté ne croît pas toujours dans une maison avec le nombre des domestiques, pas plus que la sécurité ne croît nécessairement dans un État avec le nombre des gens de police et des soldats. Ces domestiques, pour la plupart des serfs sans terre, sont simplement campés dans la maison ; ils n'y sont point casés. Ils se couchent où cela se trouve, sur le plancher, — sur un banc, — sur une malle, — vêtus ou non vêtus, et l'on conçoit que ce système de couchage ou, pour mieux dire, cette absence de système de couchage laisse bien quelque chose à désirer au point de vue de l'ordre et de la propreté. De là probablement la multiplication excessive de certains insectes plats, qui infestent la Russie de l'un à l'autre bout, attestant une fois de plus la vérité du fameux axiome de Malthus sur la population. Les Russes de toutes les classes paraissent, du reste, assez peu sensibles aux appâts d'un lit bien fait. Il est rare qu'un célibataire pousse le sybaritisme jusqu'à s'acheter un bois de lit. Son grand canapé recouvert de cuir vert lui suffit. Deux coussins, un drap de lit plié en deux et une légère couverture, voilà tout son attirail de nuit, que son domestique s'empresse de faire disparaître le matin. Les gens mariés s'installent d'une manière plus complète, mais encore ne paraissent-ils pas savoir parfaitement à quoi une chambre à coucher peut servir, car ils la réduisent volontiers à son expression la plus simple. Les lits avec leurs accessoires sont dissimulés derrière un paravent ou une cloison à mi-hauteur de muraille et le reste de la pièce fait l'office d'un salon complémentaire. Le seul meuble caractéristique qui décore le petit sanctuaire intime, abrité par le paravent, c'est une armoire à glace, remplie d'images saintes, devant lesquelles brûle incessamment une bougie ou une lamponette. Ces images en style byzantin sur fond d'or sont généralement fort anciennes, elles se lèguent pieusement de génération en génération, et elles font souvenir des Dieux Lares ou des Pénates.

Dans les familles où l'on a adopté les habitudes européennes, on déjeune de bonne heure, on fait le lunch à midi et l'on dîne à 5 heures. Le thé joue un rôle important avant, pendant ou après ces divers repas, et ce thé qui arrive par la voie de Kiakhta est excellent. Mais il coûte horriblement cher. Il est impossible de s'en procurer de passable à moins de 3 roubles (11 à 12 fr.) la livre. Aussi les libre-échangistes moscovites réclament-ils avec instances la levée de la

prohibition du thé de Canton, qui serait moins bon peut-être mais qui coûterait moitié moins. Par malheur, il y a à Moscou une douzaine de gros marchands qui ont entre les mains le monopole du commerce du thé et qui sont parvenus jusqu'à présent, en invoquant dit-on le bienheureux saint Rouble, à enrayer cette réforme salutaire. Le gouvernement paraît cependant bien décidé à passer outre et on annonce pour l'année prochaine la levée de la prohibition. Je viens de dire que le thé est excellent. C'est d'abord à cause de la qualité supérieure de la matière première, c'est ensuite à cause de la façon. Le samovar y est certainement pour quelque chose. Le samovar est une grosse bouilloire en cuivre rouge que traverse un tube vertical, au fond duquel on place du charbon de bois. Le charbon s'allume, l'eau bout, et demeure bouillante, on tourne le robinet et le thé se fait. On le verse dans des tasses, plus souvent dans des verres, on y ajoute une tranche de citron, ou du rhum, ou du lait, ou une liqueur rouge extraite d'une baie sauvage, ou mieux encore on n'y ajoute rien ; et l'on a un breuvage délicieux, qui réchauffe en hiver et qui rafraîchit en été. Les amateurs modérés boivent par jour une demi-douzaine de verres de *tchai*<sup>1</sup> ; les exaltés, et ils sont nombreux, vont jusqu'à deux douzaines. Que l'on juge de l'extension que pourrait prendre cette consommation hygiénique, si le thé à bon marché cessait d'être prohibé ? Il est vrai que la cherté du sucre est un autre obstacle à l'accroissement de la consommation du thé, car en Russie aussi il y a un sucre national à protéger... Revenons au thé. On le fait d'après les meilleurs principes en Russie, mais comme en ce monde la vanité se glisse jusque sous les feuilles de thé, c'est un monopole que l'on s'attribue volontiers. On nous plaint, par exemple, nous autres Occidentaux, d'être réduits à boire du thé bouilli et assaisonné à la vanille. Mais que voulez-vous ? M. Joseph Prud'homme, qui est certainement un bourgeois éclairé, n'a-t-il pas conservé la ferme conviction que le mets favori du peuple russe, c'est la chandelle !

Nous allons savoir à quoi nous en tenir sur ce point délicat. Voici un domestique tout de noir habillé, ganté frais et cravaté de blanc qui prononce la phrase sacramentelle : le dîner est servi. Vous vous empressez d'offrir le bras à une dame, mais la route n'est pas longue, on vous arrête devant une petite table chargée de flacons d'eau-de-vie, d'assiettes de caviar, de poisson salé, de saucissons, d'olives et de fromage. On vous offre le vodka (eau-de-vie), apéritif obligé de tout dîner russe. Si vous n'êtes pas prévenu, vous vous bourrez consciencieusement des mets de la petite table. Vous vous

<sup>1</sup> Чай (thé).

étonnez bien un peu sans doute de ce qu'on vous fasse dîner debout et sur le pouce et vous vous livrez à diverses considérations mélancoliques sur la frugalité moscovite. Mais enfin, vous vous êtes sagement fait une loi de vous conformer aux habitudes du pays et vous vous résignez à dîner de caviar et de salaisons, plutôt qu'à jeûner. Le caviar d'ailleurs, quoique ressemblant d'une manière fâcheuse à du cirage anglais, n'est pas un mets à dédaigner, surtout quand il est fraîchement extrait des gros esturgeons du Volga. Vous vous approvisionnez donc de caviar et vous y ajoutez prudemment une tranche de saumon, une douzaine de sardines et un bon lopin de gruyère. Cependant vous vous êtes trop hâté, et vous avez poussé la prudence à l'excès. Ceci n'est point le dîner, c'est la préface du dîner. On ouvre une porte à deux battants, et vous apercevez une table servie de façon à vous faire repentir d'avoir calmé trop copieusement les appréhensions de votre estomac. Vous vous asseyez, ayant à votre portée, d'un côté, une bouteille de Xérès, de l'autre une bouteille de Château Laffitte, de Haut Sauterne ou de Château d'Yquem, dont les noms français sont écrits en caractères russes. Ne vous fiez pas trop toutefois aux étiquettes. Le Château Laffitte, par exemple, se vend couramment chez messieurs les marchands de vin de Moscou et de Pétersbourg à raison d'un rouble (3-60) la bouteille. Quelle jolie spéculation on pourrait faire en l'expédiant à Bordeaux où il coûte 8 ou 10 fr. ! C'est une idée que je suggère gratis aux capitalistes. — Sous votre serviette vous trouvez un morceau de pain blanc et un gros lopin de pain noir, lourd mais savoureux ; vos voisins font le signe de la croix de gauche à droite en serrant le pouce contre l'index et le médium et l'on sert le potage et les petits pâtés. Si vous êtes dans la grande Russie le potage sera probablement du *tchi*<sup>1</sup>, sorte de choucroute liquide avec un morceau de bœuf au milieu ; si vous êtes dans la petite Russie, ce sera du *borch*<sup>2</sup> dans lequel la poule remplace le bœuf. Les petits pâtés sont de viande ou de poisson en hachis. Vous les tenez de la main gauche, pendant que vous manœuvrez votre cuiller de la droite. Quelquefois, on vous sert de l'*ouchka*<sup>3</sup> ou de la soupe au poisson chaude, et si vous êtes au *Club des marchands* de Moscou, il faut absorber l'*ouchka* avec recueillement, car c'est la renommée des *ouchkas*. Quelquefois encore, surtout pendant l'été, la *batwinia*<sup>4</sup>, soupe froide au poisson, remplace l'*ouchka*. La

<sup>1</sup> Щи.

<sup>2</sup> Борщ.

<sup>3</sup> Уха.

<sup>4</sup> Ботвинья.

batwinia se confectionne avec du *kwass*<sup>1</sup> — boisson nationale qui tient le milieu entre le cidre et la petite bière —, du poisson et des concombres hachés. Ceux qui aiment l'ouchka ne détestent pas la batwinia, voilà tout ce que j'en puis dire. Au potage succède ordinairement un plat de poisson. C'est du turbot, du *sandat* ou du saumon, frais ou gelé, amené du lac Peipus ou du Volga par le trainage. Le poisson frais vaut mieux que le poisson gelé, mais le poisson gelé n'est pas mauvais, et il n'est pas cher. Ce que la Russie gastronomique peut vous offrir de mieux, c'est le poisson ; mais hélas ! le mérite en revient à la Providence plutôt qu'aux hommes. Si le poisson avait besoin d'être élevé et soigné comme le bétail, pourrait-il figurer encore honorablement sur les tables ? Cette réflexion chagrine vous est suggérée par le plat de viande qui suit le poisson. Ce plat se compose de bœuf ou de veau rôti ou haché (on fait en Russie un abus lamentable du hachis). Le mouton ne se mange point si ce n'est dans le Midi. Il pue le suif. Le bœuf est à bon marché. À Moscou, il se vend à raison de 8 à 10 copecks (32 à 40 centimes) la livre russe de 409 gr., mais, en vérité, il ne vaut pas davantage. Découpé en lanières minces et convenablement tanné, il ferait certainement du cuir de qualité supérieure. Que voulez-vous ? ce n'est pas sa faute. Le bétail arrive à Moscou et à Pétersbourg des provinces méridionales après avoir fait à pied un trajet de 1 000 à 1 500 verstes (la verste équivaut à peu près au kilomètre), et chemin faisant son système musculaire se développe naturellement aux dépens de sa chair. On le sert entouré de divers légumes, petits pois, haricots, carottes, pommes de terre, avec une sauce sucrée. Chacun prend ses légumes de prédilection, mais il est sage de s'abstenir de toucher aux pommes de terre, si l'on vient de la Hollande ou de la Belgique. Au bœuf succède un rôti de gibier — communément des gélinochettes à chair blanche associées à des coqs de bruyère à chair noire — avec des concombres salés ou de la salade sucrée. Car la salade même s'accommode avec du sucre. Effroyable abus ! Parfois un poulet ou, pour être plus véridique, un coq de basse-cour, remplace le coq de bruyère ; mais, ô poulets de Bruxelles, se peut-il que ces cuisses osseuses et ces ailes coriaces comme des fanons de baleine appartiennent à des volatiles de votre espèce délicate et savoureuse ? Quand vous reverrai-je, ô poulets de Bruxelles ? Après cela, il faut être juste même envers la volaille. Les poulets moscovites ne demanderaient assurément pas mieux que de se recouvrir d'une couche de chair tendre et juteuse. Ils en seraient fiers ! mais hélas ! qui

<sup>1</sup> Квас.

s'occupe d'améliorer la condition de ces estimables volatiles ? Qui s'intéresse à leur personne ? Qui s'applique à les placer au rang qui leur revient dans l'estime des gourmets ? Faut-il le dire, ils en sont réduits à chercher eux-mêmes, à l'aventure, une nourriture de racroc, et bien qu'un grand poète ait dit dans un langage magnifique :

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin,  
Aux petits des oiseaux, il donne la pâture.

Il est certain que cette pâture-là est tout à fait insuffisante pour produire des chapons du Mans ou des poulets flamands. Il faut y joindre la pâtée ! et voilà de quoi les paysans des environs de Moscou ne se sont point encore avisés. Les poulets moscovites attendent donc avec une légitime impatience le jour de leur régénération, et le gallinoculteur entreprenant qui irait fonder à leur intention un institut spécial aux environs de Moscou serait amplement récompensé de sa peine. Déjà, au surplus, cette idée philanthropique fermente dans quelques têtes et tout nous fait espérer que des jours meilleurs luiront bientôt pour les poulets moscovites et leurs infortunés consommateurs.

Le dîner se termine invariablement par un entremets plus que jamais sucré, puis on se lève de table après y avoir passé une heure au plus, on salue la maîtresse de la maison, on donne une cordiale poignée de main au maître du logis — jadis on l'embrassait ; on prend du café, ou du thé — de préférence du thé — et l'on se met à fumer à outrance des cigares et des cigarettes. Comme il est défendu de fumer dans les rues, par la raison péremptoire que l'empereur Nicolas ne pouvait souffrir le tabac, on se dédommage dans les maisons, et les dames ne s'y opposent point. Quelques-unes mêmes prêchent d'exemple quoique la mode des *paxitos* ait cessé d'être bien portée. Tabac, cigares et cigarettes ne peuvent être vendus que dans des paquets ou des boîtes enveloppées de banderolles fiscales. Ces banderolles ne sont pas sans analogie avec nos *timbres-endos*, et elles s'appliquent de telle façon qu'il faut les briser pour ouvrir le paquet ou la boîte. L'impôt sur le tabac se perçoit ainsi avec une grande simplicité. Malheureusement, le fisc fait payer ses banderolles à un prix abusif ; — sur un paquet de cigares, que vous payez 23 copecks par exemple, la banderolle compte pour 7 copecks, soit pour le tiers environ. Aussi la fraude est-elle grande et le produit de l'impôt insignifiant en comparaison de ce qu'il pourrait être. Si le prix des banderolles ne dépassait pas 5% du coût de la marchandise, il y a apparence que la fraude serait à peu près nulle, que les consommateurs y gagneraient et que le fisc n'y perdrait rien. Pour le dire en passant, ce système ne pourrait-il pas être appliqué à la plupart des



impôts indirects, en attendant le jour bienheureux où les gouvernements, réduits au simple office d'assureurs de la propriété et de la liberté, se contenteront d'une prime proportionnée à l'importance du capital assuré et des risques courus ? Pourquoi les spiritueux, le sucre, le thé, le café ne se vendraient-ils pas sous banderolles ? La douane fiscale elle-même cesserait alors d'être nécessaire, et l'on pourrait l'envoyer rejoindre le système prohibitif, l'octroi, la torture, l'impôt du sang et les autres procédés primitifs du vieux gouvernementalisme.

Mais ne nous laissons pas égarer par la fumée des utopies, revenons à Moscou. Vous avez dîné, pris le thé, fumé, refumé et fait la sieste au besoin. Il s'agit d'achever la journée. Vous avez le choix entre le théâtre, les clubs, les petites soirées et les raouts. Nous sommes en carême. Le théâtre ne peut vous offrir que des tableaux vivants et des concerts. J'ai déjà parlé des tableaux vivants qui constituent ici le maigre de l'art dramatique. Les concerts de la troupe italienne de Pétersbourg ont été fort suivis. Ceux de notre compatriote Vieuxtemps ne l'ont pas été moins. J'en puis parler de *audit*. Quoique les prix fussent excessifs — 20 roubles, 75 francs par loge — la salle était comble, et notez bien qu'on n'y allait pas seulement pour obéir aux ukases de la mode, car le paradis était mieux garni encore que le premier rang des loges. Vieuxtemps jouait, ce soir-là, son grand concerto en *ré mineur*, la « chasse » et des variations sur des airs russes, de manière à enlever les bravos des loges et à faire la joie du *paradis*. Les gens économes — il y en a, même en Russie — se plaignaient à la vérité de l'élévation du prix des places. Peut-être, en effet, les grands artistes abusent-ils un peu du monopole naturel que la Providence leur a départi. Mais chaque chose n'a-t-elle pas son prix ? Le vin de Suresnes se vend à 60 centimes la bouteille. Le Clos-Vougeôt se paie 12 ou 15 francs. Vieuxtemps, c'est du Clos-Vougeôt. Préférez-vous le club au spectacle, voici le *Club des marchands*, où il n'y a guère de marchands, et le *Club anglais* où il n'y a point d'Anglais, avec leurs innombrables pièces en enfilade. On y fume et on y joue. On me montre, au club anglais, la Chambre infernale où le whist sévissait naguère avec fureur. On se modère aujourd'hui, non peut-être parce qu'on est devenu plus sage, mais parce que les grandes fortunes nobiliaires deviennent rares, et la *Chambre des enfants*, où l'on joue petit jeu, est, grâce au ciel, plus fréquentée que la *Chambre infernale*. Le droit sur les cartes est demeuré toutefois le principal revenu des clubs. Ne nous y arrêtons pas davantage et allons achever la soirée dans un des nombreux salons que l'hospitalité russe rend si aisément accessibles aux étrangers.

On danse beaucoup en hiver, on se repose en carême et la causerie autour d'une table à thé remplace la danse. Le samovar de cuivre ou d'argent est entouré de corbeilles de gâteaux, de vases de confitures exquises<sup>1</sup>, de boîtes de bonbons et de paquets de cigarettes. Les hommes fument avec énergie, les dames se passent activement les boîtes de bonbons et la conversation ne languit pas. De quoi cause-t-on ? De politique, de littérature, de beaux-arts, d'économie rurale et même d'économie politique. Les dames, pour la plupart élevées par des gouvernantes étrangères, et surtout par des gouvernantes suisses qui sont les plus recherchées, ont reçu une instruction solide et variée. Un bon nombre d'entre elles ont lu Bastiat, quelques-unes même ont abordé John Stuart Mill, et, comme elles ont infiniment de bon sens et de tact, elles laissent voir ce qu'elles savent sans le montrer. La grande préoccupation du jour, c'est la fondation d'une *Société pour la propagation des connaissances utiles*. Le peuple lit peu en Russie, par l'excellente raison que la masse ne sait pas lire, et comme la demande des livres à la portée du peuple est faible, l'offre est insuffisante au double point de vue de la quantité et de la qualité. Il s'agirait donc de multiplier et d'améliorer les lectures populaires. Tel est le but de l'association dont les dames de Moscou ont pris la louable initiative et pour laquelle je leur souhaite bon succès.

La langue russe domine maintenant dans les salons. Naguère c'était le français. Mais la langue, les idées et l'influence françaises vont déclinant à vue d'œil en Russie. Il y a douze ou quinze ans, on ne lisait guère que des livres et des journaux français. Aujourd'hui le *Journal des Débats* est abandonné pour le *Times* et la littérature anglaise tient le haut du pavé. Les revues ne traduisent plus que des

<sup>1</sup> Les confitures russes mériteraient d'être mieux connues, et je crois que mes aimables lectrices me sauront gré de leur en communiquer quelques recettes, recueillies à leur intention.

#### GELÉE DE SORBIER.

Faire bouillir des baies de sorbier jusqu'à ce qu'elles soient bien cuites. Jeter les baies, prendre l'eau dans laquelle elles ont bouilli, et pour un verre de cette eau ajouter deux verres de sucre. Bien cuire le tout jusqu'à ce qu'un sirop très épais se soit formé.

#### CONSERVES DE FRAISES.

Un verre d'eau et un verre de sucre : faire un peu bouillir, puis ajouter dans le sirop les baies, et les cuire, sans pourtant leur faire perdre de leur fermeté.

#### CONFITURES DE POMMES.

Prendre des pommes aigres, les couper par tranches en ayant le soin d'en enlever le cœur. — Deux verres de sucre et un verre d'eau pour un de pommes, et cuire le tout comme pour les conserves de fraises. (Note de Molinari.)

romans anglais, et la bonne compagnie a mis à l'index, sans l'intervention de la censure, les romans réalistes avec une agréable pointe de polissonnerie, qui font actuellement les délices du peuple français. *La Femme* de M. Michelet elle-même, n'a pas trouvé grâce devant ces barbares, qui l'ont envoyée brutalement rejoindre dans le panier aux ordures littéraires, *Fanny*, *Daniel* et ce pauvre *Monsieur Auguste*, dont vous voyez d'ici l'embarras. Enfin, M. Alexandre Dumas a causé lors de son passage à Moscou une déception profonde. On voulait absolument le prendre au sérieux, et M. Dumas s'y prêtait de son mieux. Mais cela lui allait comme une tragédie de Racine à M. Levassor ou à M. Ravel. Au lieu de s'élever il se gonflait. On se redisait avec stupeur une de ses phrases favorites : « Les trois grands esprits de France, Hugo, Lamartine et MOI !!! » et l'on avait fini par se scandaliser de ne trouver qu'un vieil enfant d'esprit où l'on cherchait un homme. On avait tort assurément, mais M. Dumas n'en a pas moins contribué, pour sa bonne part, à populariser à Moscou la littérature et les littérateurs... anglais.

Cette déchéance de l'influence intellectuelle de la France, déchéance que n'a point arrêtée la présence de l'auteur des *Mousquetaires* lui-même, n'est-elle pas un fait qui mérite l'attention des partisans du « pouvoir fort » ? L'influence matérielle de la France a certainement grandi depuis dix ans, et cela se conçoit. La France est une force de 600 000 soldats desservie par un budget de 1 800 millions et obéissant mécaniquement à la volonté d'un seul homme, héritier et continuateur d'une épopée militaire à grand orchestre. Comment cette force ne serait-elle pas redoutable ? Comment l'homme qui en dispose en maître souverain ne serait-il pas redouté ? Mais si on craint la force et si on la subit quand on ne peut faire autrement, on ne se soumet qu'aux idées, et c'est en définitive par ses idées seules qu'une nation peut jouer dans le monde un rôle digne d'être envié.

Or les partisans du pouvoir fort eux-mêmes ne sauraient se le dissimuler, la production intellectuelle ne va guère en France. Les ateliers littéraires et scientifiques chôment ou ne fournissent plus que de la pacotille. Et cela se conçoit encore. Le régime des restrictions et des prohibitions n'est pas moins funeste à la production intellectuelle qu'à la production matérielle. L'esprit et l'imagination demeurent stériles ou ne produisent que des fruits corrompus quand l'air ambiant n'est pas libre. Que le gouvernement impérial y songe ! Il a réformé sa douane économique, et je l'en félicite, mais il lui reste encore à réformer sa douane politique, s'il ne veut point que les idées françaises, nées sous la cloche du despotisme et exhalant déjà une

sensible odeur de renfermé, ne soient bientôt chassées de tous les marchés par les idées anglaises, produites à l'air libre.

J'ai à peine besoin d'ajouter que la liberté d'opinions la plus entière règne dans les salons de Moscou. On ose tout dire, et on dit tout, quoique avec mesure et convenance. On se plaint volontiers de la lenteur des réformes, et l'on n'est pas précisément disposé à l'indulgence pour la bureaucratie de Pétersbourg ; bref, si l'on est patient, ce n'est pas sans montrer quelque impatience. Un dernier trait pour finir cette esquisse des salons de la seconde capitale, et je pourrais dire du principal foyer intellectuel de la Russie. On peut, à la rigueur, s'y présenter en redingote et la cravate mise de travers, mais il faut se garder d'attacher à sa boutonnière des croix ou des rubans. — Si vous avez une valeur intellectuelle et morale quelconque, disent avec leur raison grossière ces barbares moscovites, nous saurons bien la découvrir, sans que vous en étaliez l'estampille ; si vous n'en avez point, pourquoi êtes-vous décoré ? — C'est une vanité puérile, ajoutent encore ces mêmes barbares, d'exhiber aux regards de tout venant les distinctions qu'on a obtenues des souverains : autant vaudrait broder ses armoiries sur son habit et y coller ses diplômes ou ses brevets... On ne porte donc point de décorations dans les salons de Moscou, et, sous ce rapport du moins, la barbarie moscovite est visiblement en retard sur la civilisation de Paris, de Bruxelles ou de Pékin.

## SIXIÈME LETTRE

### SÉJOUR À MOSCOU (SUITE).

Une flânerie à travers Moscou. — Les marchands d'images. — Économie politique des ours. — Le Trésor. — Le *Bolshoi Dvoretz*<sup>1</sup> et le *Maloi Dvoretz*<sup>2</sup>. — L'hospice des enfants trouvés. — Un régiment de nourrices. — Vice inhérent à la charité publique. — L'institut des demoiselles. — La maison Romanoff. — L'École des arts et métiers. — Les églises. — La semaine sainte. — *Christos Voskresses*<sup>3</sup>.

Rien d'attrayant comme une flânerie à travers Moscou. C'est, par excellence, la ville du pittoresque et de l'imprévu. Les rues s'embranchent, comme à regret, les unes dans les autres parce qu'il faut bien finir par là, mais après avoir fait une foule de détours capricieux et engendré un réseau compliqué de *pereouloks*<sup>4</sup> (petites rues) ; les maisons sont bâties chacune à sa mode, en pierres, en briques ou en bois, à un, deux ou trois étages, avec des colonnes ou sans colonnes, peintes de blanc, de jaune, de rouge ou sans peinture, dans l'alignement ou hors de l'alignement. Si vous parcourez les rues marchandes, vous n'apercevez qu'enseignes flamboyantes et parlantes. Les affiches sont défendues, parce qu'elles feraient concurrence aux annonces et que les annonces sont l'objet d'un monopole. Cependant, s'il n'y a point d'affiches, il n'y a guère d'annonces, car tout se tient dans l'organisme social comme dans l'organisme humain, et n'en déplaît à Sganarelle, ce n'est pas toujours en se crevant un œil qu'on rend l'autre mieux portant. Voici en revanche un marchand d'estampes et d'images, dont l'étalage attire la foule la plus bigarrée qui se puisse voir, des moujiks couverts de leur touloupe de peau de mouton grasseuse ; des marchands barbus avec leur longue houppelande de drap bleu ; des messieurs habillés à l'allemande, autrement dit à l'europpéenne, avec une pelisse du poids de dix kilogrammes en guise de par-dessus ; des femmes du peuple, endimanchées dans leur *sarafane*<sup>5</sup> d'une couleur éclatante, les épaules couvertes d'une pèlerine de fourrures ornée d'une douzaine de petites queues, la tête

<sup>1</sup> Большой дворец.

<sup>2</sup> Малый дворец.

<sup>3</sup> Христос Воскресе ! (Le Christ est ressuscité !)

<sup>4</sup> Переулок.

<sup>5</sup> Сарафан.

enveloppée d'un mouchoir, et les jambes englouties dans de grosses bottes de postillon ; des pauvresses en robe de cotonnette, avec une vieille touloupe plus que jamais grasseuse et les pieds nus ; des soldats en longue capote de drap gris grossier, avec la médaille de Crimée. À travers ce groupe de flâneurs, se glisse par-ci par-là, pour éviter les montagnes de neige fondante qui bordent le trottoir, une jolie dame en douillette de soie, coiffée d'un petit chapeau parisien, bleu ou rose tendre, et chaussée de bottes de velours noir, montant jusqu'à la naissance du mollet ; puis viennent à la file des colporteurs de pain, de champignons, de mouchoirs de coton, qui se pressent sans bousculer personne, car il y a dans toutes les classes de la population un sentiment inné de politesse, et quiconque vous touche par mégarde se confond aussitôt en excuses. Jetons un coup d'œil sur l'étalage, voyons ce qui domine, de l'image religieuse, guerrière, satirique, sentimentale ou folâtre. On assure que le peuple russe est éminemment religieux, et voici précisément un groupe de moujiks arrêtés devant l'image à fond d'or d'une chapelle byzantine pour y faire leur prière avec toute sorte de prosternements et de grands gestes. Les images religieuses devraient donc être en majorité à l'étalage du marchand. Cependant, il n'y en a guère, et ceci me donne à penser. L'image belliqueuse est-elle plus demandée ? Il n'y a pas apparence. Voici dans un coin obscur deux ou trois épisodes de la guerre du Caucase, à côté des portraits de Napoléon, de l'impératrice Joséphine et du prince Eugène. C'est tout. En revanche, le genre sentimental et folâtre est abondamment représenté. Voici une contrefaçon de la « permission de dix heures » ; voici encore « un nid dans les blés » ; voici enfin tout un troupeau de nymphes rouge brique dans les attitudes les plus variées, et autour desquelles la foule se presse avec une ardeur qui atteste un goût prononcé pour la mythologie. En général cependant les images populaires sont sentimentales ou satiriques plutôt que licencieuses. Ce sont des scènes de *flirtation* villageoise, des danses au son de la balalaïka<sup>1</sup>, espèce de guitare triangulaire avec un long manche, puis des diableries, le convoi du chat enterré par les souris, caricature politique qui date du règne d'Ivan le Terrible, et des montreurs d'ours. Les ours possèdent encore, pour le dire en passant, à peu près le monopole de l'art dramatique dans les campagnes. On les élève en conséquence, et l'on m'a cité un seigneur qui s'en faisait un joli revenu, en les vendant aux bateleurs après avoir ébauché leur éducation. L'ours danse, dit la bonne aventure et parfois même il fait de l'économie politique à sa manière. Son maître lui demande, par exemple, de montrer com-

<sup>1</sup> Балалайка.

ment les paysans vont à la corvée. Aussitôt l'ours prend un air pitoyable, il lève languissamment une patte, puis une autre, il respire avec effort et il finit par se coucher. Et les spectateurs de rire. Alors le maître ajoute : montre-nous comment le paysan va cultiver sa terre. L'ours se relève d'un bond, il prend un air joyeux et il se met à courir. N'est-ce pas de l'économie politique aussi bonne qu'un ours en peut faire ?

Mais continuons notre promenade. Dirigeons-nous vers le Kremlin, en entrant par la porte Sainte, sous laquelle il faut passer la tête nue et sans chiens, et allons visiter le Trésor où se trouvent déposés avec les trônes des tzars, leurs couronnes et leur vaisselle, des reliques et des trophées historiques de toute sorte. L'œil est ébloui de cet entassement de richesses. La couronne de Pierre le Grand, par exemple, si j'en crois mon fidèle *handbook Murray*<sup>1</sup>, étincelle de 847 diamants ; celle de Catherine II en compte 2 536, faisant cortège à un énorme rubis ; les trônes sont en ivoire ou en métaux précieux constellés de pierreries.

Le trône de Pierre le Grand est en argent massif ; celui de Boris Godounoff, qui a établi le servage en Russie, est formé de lames d'or ornées de 2 760 turquoises et autres pierres précieuses. Il y en a 8 824 sur le trône de Michel Romanoff, fondateur de la dynastie. Quant aux perles, on pourrait les mesurer au boisseau. Les costumes tzars n'étaient de même qu'un ruissellement de pierreries sur un fond d'or. Aux lumières, ces potentats plus asiatiques qu'européens devaient avoir un faux air de soleils. N'oublions pas toutefois comme une circonstance atténuante, qu'en ce temps-là on n'avait pas encore inventé le 3 ou le 5%, et que souverains et sujets n'avaient d'autre ressource pour consolider leurs épargnes que de les transformer en métal frappé ou ouvragé, en bijoux et en pierreries. C'était l'enfance de l'art. Voici d'autres souvenirs qui attirent davantage nos regards s'ils les éblouissent moins : les grosses bottes de Pierre le Grand, des bottes de géant, sa canne — un nerf de bœuf gigantesque et civilisateur —, la chaise à porteurs, du fond de laquelle Charles XII malade perdait la bataille de Pultava, les drapeaux déchirés et noircis de poudre de la Hongrie et de la Pologne, la constitution polonaise de 1831, scellée dans un coffret au pied du portrait de l'empereur Nicolas. Triste dépouille ! Plus loin, c'est une statue en marbre blanc de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, travesti en César romain. La belle vanité que celle de s'affubler de la défroque des Tibère, des Néron, des Commode et des Vitellius ! Enfin, dans la collection des

<sup>1</sup> *Handbook for Northern Europe, including Denmark, Norway, Sweden, Finland and Russia* (1849).

armes anciennes, on me montre des fusils et des pistolets révolvers qui datent du XVII<sup>e</sup> siècle. Rien de nouveau sous le soleil, n'en déplaise à M. le colonel Colt. Mais n'abusons pas du Trésor et entrons au *Bolshoi Dvoretz*<sup>1</sup> (nouveau palais). C'est un superbe édifice, récemment achevé, qui n'a pas coûté moins de 40 ou 50 millions de francs et qui demeure vide onze mois et demi sur douze. Laissons donc l'économie politique au vestiaire, avec notre pelisse et nos galoches, et montons le splendide escalier orné d'une colonnade en granit de Finlande, qui fait souvenir des noces de Cana de Paul Véronèse. Cet escalier aboutit à trois salles énormes et du plus grand style, puis viennent les appartements de l'empereur et de l'impératrice. Dans le cabinet de l'empereur s'étale une statuette équestre de Napoléon — on en a mis partout ! — et cinq ou six tableaux représentant des épisodes de la campagne de 1812. L'incendie de Moscou n'a pas été oublié. — Au Bolshoi Dvoretz se trouvent comme enchâssés quelques restes de la demeure des anciens tzars, le *Granavita Palata*<sup>2</sup>, vaste salle aux cintres surbaissés, de forme quadrangulaire, dont les murailles sont surchargées d'arabesques. Sur les fenêtres sont peintes les armoiries des différents gouvernements de la Russie. Dans un angle est pratiquée une ouverture grillée, d'où les femmes, alors enfermées à la mode orientale, contemplaient, sans être vues, le spectacle des pompes de la cour. Un peu plus loin sont les *terema*<sup>3</sup>, petits appartements sombres et étroits qui servaient de logements aux femmes et aux enfants. Nous passons à côté de la fenêtre d'où fut précipité le faux Démétrius et non loin de la terrasse où Napoléon monta à son arrivée au Kremlin pour contempler la cité immense qu'il venait de conquérir et que la flamme allait bientôt lui reprendre. Napoléon traitait, comme on sait, les économistes et les philosophes d'*idéologues*, autrement dit, de rêveurs ou de songe-cieux. Comme les économistes et les philosophes auraient beau jeu ici pour prendre leur revanche contre cet *homme pratique* ! — Nous sortons du Bolshoi Dvoretz pour entrer dans le *Maloi Dvoretz*<sup>4</sup> ou le petit palais qu'habitait l'empereur Nicolas dans ses rares apparitions à Moscou. Voici le cabinet de travail du redoutable tzar — le plus mince homme d'affaires est mieux meublé. Voici encore, à côté, sa chambre ou plutôt son cabinet à coucher. Le lit est en fer avec un simple matelas, et quel matelas ? une vraie galette recouverte d'une légère couverture de coton à 50 centimes le mètre, sur laquelle le tzar

<sup>1</sup> Большой дворец.

<sup>2</sup> Грановитая Палата.

<sup>3</sup> Терем.

<sup>4</sup> Малый дворец.



étendait son manteau. Était-ce insouciance du confort ou affectation de simplicité ? Je ne sais, mais on voyait l'orgueil à travers les trous du manteau de Diogène, et la couverture de Nicolas pourrait bien avoir la même doublure que le manteau de Diogène. En face du lit impérial, s'étale une grosse commode ventrue, d'un goût hideux. Si le beau et le laid exercent sur l'esprit une influence quelconque, cette laide commode doit bien certainement avoir sa part de responsabilité dans les malheurs de la Pologne.

Mais je demande grâce à mon infatigable et obligeant cicerone M. D., et je lui déclare que j'ai assez vu de musées et de palais, mes facultés de consommation étant généralement fort limitées à l'endroit des monuments. Nous quittons donc le Kremlin, et nous allons visiter l'hospice des enfants trouvés, un énorme et fastueux édifice bâti par Catherine II, et qui sert à la fois d'hospice, de pensionnat de demoiselles et d'hôpital.

Le bâtiment principal, de forme quadrangulaire, n'a pas moins de cinq étages. La grande entrée a un aspect monumental ; mais ce n'est pas de celle-là qu'il s'agit. Vers l'un des angles, s'engouffre une allée étroite et obscure par où l'on introduit les pauvres petites créatures qui forment la clientèle pullulante de l'établissement. En moyenne, les entrées sont de 40 par jour. Ce chiffre varie selon les époques de l'année. Il diminue dans celles qui correspondent au carême et, en particulier, à la semaine sainte, car ici l'observation du carême n'est pas une plaisanterie ; en revanche, il augmente aux jours qui correspondent au carnaval et aux fêtes, et Dieu sait si les fêtes abondent en Russie ! L'enfant déposé, on l'inscrit, on lui donne un nom et un numéro, on attache ce numéro à son cou et on en remet le double au déposant. Ensuite, on baptise l'enfant, s'il y a lieu, on le lave, on l'enveloppe dans de nouveaux langes et on le confie à une nourrice qui le monte aux étages supérieurs. Quelquefois, quand il y a presse, une nourrice sert pour deux enfants. Au moment où je visite l'établissement, par exemple, la neige ayant interrompu les communications avec le dehors, on a dû suspendre les expéditions ordinaires à la campagne. L'hospice est encombré. Il y a environ 1 400 ou 1 500 nourrices pour 1 600 ou 1 700 enfants. Ce régiment de nourrices est distribué par compagnies de 50 ou 60 dans des salles qui occupent les deux étages supérieurs. Chaque étage est divisé en deux par un couloir. D'un côté du couloir se trouvent les enfants bien portants, de l'autre les malades. La moitié des enfants sont malades. Ceux qui sont atteints de maladies contagieuses sont placés toutefois dans un quartier séparé. Toutes les salles sont ouvertes du côté du couloir.

Elles sont très vastes, mais l'aération laisse à désirer. Dans le couloir, élevé mais trop étroit qui les sépare, l'air est tout imprégné de miasmes animalisés. Il ne fait pas bon de s'y arrêter. Nous entrons dans une des salles formant enfilade. On en a réuni deux pour faciliter l'aération. À notre aspect 120 nourrices se lèvent comme un seul homme, en se mettant au port d'armes avec leur nourrisson, et elles font un grand salut à la russe en inclinant tout d'une pièce le haut du corps. Ces nourrices sont, hélas ! étonnamment laides. Elles portent le costume national avec le kakochnik<sup>1</sup>, sorte de béret vert, rouge ou bleu. La couleur varie ici selon les salles. Chacune a son lit et, à côté, un petit berceau en bois, reluisant de propreté. L'enfant est couché sur un bon matelas que l'on aperçoit à travers la toile métallique qui forme la devanture du berceau, et abrité par un rideau bien blanc. Chaque salle possède un baignoire magnifique, avec des bassins en cuivre rouge, de l'eau chaude et de l'eau froide à toute heure. Les nourrices ont de beaux appointements. On leur donne communément 4 ou 5 roubles par mois, quelquefois davantage. Cela dépend de la situation du marché aux nourrices. L'établissement se charge aussi de fournir des nourrices en ville. Comme les salaires des femmes sont très bas, c'est une profession fort avantageuse, relativement du moins. Aussi, voici ce qui arrive. Dans les campagnes qui avoisinent Moscou — personne n'ignore que les campagnes sont le séjour de l'innocence — il y a des villages entiers dont c'est la spécialité de fournir des nourrices. Les adolescentes simples et naïves qui entrent dans cette carrière, appelées par leur vocation ou sur les conseils de leur famille, déposent dans l'établissement même le premier fruit de leur industrie, après quoi elles y entrent comme nourrices. Parfois, on leur confie leur propre enfant. Elles l'emportent ensuite à la campagne, sans oublier les mois de nourrice. Au bout du temps requis par les conditions naturelles de leur profession, elles recommencent à nouveaux frais... pour l'établissement, et ainsi de suite. C'est un état passablement lucratif et un cercle essentiellement vicieux. Ne nous hâtons pas trop cependant de jeter la pierre aux paysannes moscovites. Je connais, pour ma part, tel village des environs de Bruxelles, dont les fillettes non moins simples et naïves exercent précisément la même profession, si mal à propos oubliée dans le *Guide pour le choix d'un état*.

Excepté dans les cas de maladies graves, les enfants ne séjournent pas plus de sept ou huit semaines dans l'hospice. Malgré la belle organisation des services et en particulier du service médical, dont le personnel se compose de dix-huit médecins sous la direction

<sup>1</sup> Кокошник.

intelligente et bienveillante de M. le docteur Blumenthal, la mortalité est effrayante. Depuis vingt ans, elle n'est pas tombée au dessous de 16%, et elle s'est élevée jusqu'à 32% en 1858. Mais il ne faut pas oublier que les enfants abandonnés sont généralement d'une constitution débile, et d'ailleurs quelle organisation, si parfaite qu'elle fût, pourrait remédier aux inconvénients d'un pareil entassement de chair humaine ? Trop souvent, ces enfants issus de parents malsains portent en eux des germes morbides. Quelques-uns, en petit nombre à la vérité, 1,25%, sont atteints de maladies syphilitiques. On avait voulu d'abord les élever au biberon pour éviter que la contagion n'atteignît leurs nourrices ; mais jusqu'à présent tous les essais qu'on a faits du biberon ont échoué. Il a fallu y renoncer pour les enfants sains aussi bien que pour les malades. On s'est tiré d'embarras par un expédient ingénieux. On confie les enfants syphilitiques à des nourrices atteintes du même mal, et l'on guérit ensemble nourrice et nourrisson. Les enfants sont vaccinés avant leur sortie de l'établissement, et c'est également à l'hospice que viennent se faire vacciner la plupart des enfants de la ville. La vaccination est gratuite.

Les enfants sortent de l'hospice pour être mis en pension dans les campagnes, à raison de deux roubles 40 copecks (9 fr. environ) par mois, pendant les trois premières années. C'est mieux qu'en France et en Belgique. En France, par exemple, on ne paie que 4 fr. Aussi n'ai-je jamais oublié cette réponse essentiellement réaliste que faisait une paysanne des environs de Paris à un inspecteur général des établissements de bienfaisance qui lui demandait pourquoi elle n'élevait plus d'enfants-trouvés. Que voulez-vous, disait la bonne femme, le prix est trop bas, nous avons plus de profit à élever des cochons. — Au bout de trois ans, le prix de la pension diminue d'une manière progressive. Ce n'en est pas moins une lourde charge pour l'établissement qui est obligé de pourvoir à l'entretien de 25 000 à 30 000 enfants ainsi placés dans les campagnes. Des abus ne peuvent manquer non plus de se glisser dans une administration si vaste. Un enfant meurt de maladie ou autrement. La nourrice se garde de déclarer son décès ; elle lui substitue son propre enfant ou l'enfant d'une voisine, et elle continue à toucher la pension. Il y a bien, à la vérité, un inspecteur chargé de la surveillance de chaque district d'enfants-trouvés ; mais les districts sont immenses, et la corruption n'est pas impossible. À leur majorité, les enfants-trouvés sont colonisés comme paysans de la couronne, ou bien ils deviennent artisans ou domestiques. Les filles, qui sont les plus nombreuses (on dépose, en effet, 1 000 filles sur 800 à 900 garçons, quoique la proportion des naissances soit à Moscou de 1 048 garçons sur 1 000 filles), forment

une pépinière de servantes. Toutes les filles de service de l'établissement sont des enfants-trouvés.

Nous descendons aux cuisines qui sont monumentales, et — ce qui vaut mieux encore, — propres. Le *tchi* national fait le fond de la nourriture. On le manufacture à la vapeur. Les nourrices viennent dîner au réfectoire par bataillons de 200. Elles s'asseyent par quatre autour d'une écuelle qui contient le tchi. Le reste du dîner se compose de gâteaux de gruau et de pain noir, arrosés de *kwass* ou de petite bière. Tout cela est grossier mais substantiel et sain. Les bataillons se succèdent avec rapidité et, au bout d'une heure, le régiment entier a dîné. Mais il faut voir comme on fait queue autour des immenses marmites, avec quelle vélocité les écuelles s'emplissent, avec quelle vélocité elles se vident. À la vapeur !

Nous parcourons les deux étages inférieurs, guidés par l'aimable et intelligent directeur M. Drachussoff. Huit cents jeunes filles, pour la plupart orphelines d'employés pauvres, sont élevées là pour être institutrices (qu'elles en aient ou non la vocation, ceci n'est qu'un détail). Elles sont en train de dîner dans l'immense réfectoire. Leur costume se compose d'une robe verte, avec un tablier et un bavolet blancs : bien peu sont jolies. Je dirais volontiers : tant mieux ! si les nourrices de là haut n'étaient pas si laides. Nous visitons encore la chapelle, dont les boiseries dorées sont d'un travail exquis et nous nous dirigeons vers une vaste galerie de près d'une verste de longueur servant d'hôpital de la maternité. En passant, nous côtoyons la salle où l'on dépose les enfants morts. Il en sort, hélas ! en moins de deux mois de séjour, plus d'un quart par cette issue funèbre. L'hôpital est admirablement tenu. Les salles spacieuses et bien aménagées ne contiennent chacune qu'une demi-douzaine de lits. Il y a une école d'accouchement pour les sages-femmes.

La population totale de l'établissement des enfants-trouvés avec ses dépendances s'élève à 4 000 ou 5 000 individus, enfants compris, et la dépense annuelle est d'environ un million de roubles. Les lombards ou banque de la couronne y pourvoyaient naguère, mais ces banques sont maintenant en liquidation, en sorte que les frais des établissements qu'elles alimentaient retombent directement à la charge de l'État. Ce n'est qu'à moitié rassurant pour leur avenir. Cependant la dépense croît d'année en année, et nous touchons ici au vice organique de la philanthropie officielle.

Dans les années qui ont suivi la fondation de l'hospice des enfants-trouvés, en 1764, le nombre des enfants déposés annuellement ne dépassait pas 1 000 ; en 1855, il a atteint le chiffre de 10 993, et, en 1859, il s'est élevé à 14 229. Le jour ne tardera pas à venir — il est même déjà venu — où les ressources allouées à l'entretien de ce

rebut croissant de la génération ne suffiront plus. Ce mal n'est point du reste particulier à l'hospice des enfants-trouvés de Moscou. Partout, la charité publique agit comme une prime d'encouragement allouée à l'imprévoyance et au vice ; partout, elle finit par demeurer impuissante en présence des maux qu'elle a contribué à multiplier et qui la débordent. Recherchons cependant quelles sont ici les sources du mal. Les enfants abandonnés proviennent, pour le plus grand nombre, de la population ouvrière flottante qui alimente pendant une partie de l'année les fabriques de Moscou et des environs. Ces ouvriers mi-agriculteurs, mi-industriels passent l'hiver à Moscou et retournent chez eux au printemps. Mais dans l'intervalle, ils n'ont pas vécu en cénobites, et ils rejettent volontiers sur l'hospice des enfants-trouvés les conséquences de leurs mariages de la main gauche. Ajoutez à cela, les soldats auxquels le mariage est interdit, les ménages pauvres qui s'habituent à compter sur l'hospice, surtout dans les mauvaises années, le chemin de fer de Nicolas qui a étendu jusqu'à 300 ou 400 verstes le rayon de la clientèle foraine de l'établissement, enfin le développement naturel et progressif de l'industrie des nourrices, et vous vous expliquerez aisément l'augmentation alarmante du chiffre des entrées.

Maintenant, à quel remède convient-il de recourir pour arrêter cette affluence qu'une charité plus fastueuse qu'intelligente a trop encouragée ? Faut-il déclarer une bonne fois, que l'État n'est point une nourrice omnibus, qui soit obligée de tendre gratis sa mamelle à tout venant ? Faut-il en conséquence autoriser l'administration des enfants-trouvés à restreindre les facilités accordées aux admissions, et notamment à ne recevoir de nouveaux candidats-nourrissons qu'après une enquête ? Sans aucun doute, et l'on sera tôt ou tard obligé d'en venir là. Mais cela ne suffit point, et le mal auquel il s'agit de porter remède exige à la fois l'intervention d'une justice plus exacte et d'une charité mieux entendue. D'une justice plus exacte d'abord. Si l'État n'a point à se charger de l'élève gratuite des enfants qu'il plaît à l'imprévoyance de créer, à la perversion de l'instinct et du cœur d'abandonner, il est tenu de veiller à ce que les enfants soient élevés, à ce que nul ne s'exonère, soit par le crime, soit par l'abandon ou la négligence, des obligations naturelles qui lui incombent envers les êtres auxquels il a donné le jour. L'État doit définir ces obligations, en répartir le fardeau d'une manière égale sur qui de droit, sans en affranchir précisément celui qui est le plus capable de les remplir, et en poursuivre l'accomplissement, à l'aide d'une échelle de pénalités, équitablement graduées, mais rigoureusement infligées. Voilà pour la justice. Voici maintenant pour la charité. Si, en dépit de la nature qui les y invite et de la loi qui les y

oblige, des parents dépravés ou misérables ne s'acquittent point de leurs obligations envers leurs enfants, s'ils les abandonnent après leur avoir donné le jour, il ne faut point que les victimes de ces banqueroutes de la paternité périssent sans secours. La charité doit intervenir pour les recueillir et les élever. Mais son intervention pour produire un bien sans alliage de mal ne doit jamais perdre de vue la justice. Il ne faut point que la charité, en prenant sur elle le fardeau des obligations de la paternité, encourage par là même l'imprévoyance et l'incurie des parents auxquels elle se substitue. Non ! Elle doit se faire la tutrice de l'enfant qui est innocent de sa naissance et de son abandon ; mais en se réservant toujours un recours contre ceux-là dont elle acquitte la dette, et si elle doit éviter de se montrer à leur égard une créancière impitoyable, il ne faut pas non plus qu'elle les encourage par une commisération mal entendue à multiplier leurs faillites. Des avances d'élève et d'éducation, avances dont le remboursement doit demeurer toujours exigible, s'il n'est pas toujours exigé, voilà tout ce que doit faire la charité.

Cette fois, le problème est-il complètement résolu ? Non pas encore. La charité n'est point apte, en effet, à gérer une entreprise quelconque. L'hospice des enfants trouvés de Moscou, malgré le bel ordre qui y règne, nous en fournirait au besoin une preuve de plus. Ce réceptacle du vice et de la misère a l'aspect monumental d'un palais, les appartements d'apparat sont magnifiques, les escaliers et les couloirs sont dallés en fer protégé, ce qui ne veut point dire en fer à bon marché, le cuivre n'a pas été moins prodigué. Mais en quoi tout ce faste profite-t-il aux misérables créatures qui en sont le motif ou le prétexte ? Leur a-t-on réservé au moins la plus large et la meilleure place dans le palais qui a été bâti à leur intention ? Non pas. Le rez-de-chaussée est occupé par l'administration, et les deux premiers étages ont été envahis par l'institut des demoiselles (un institut de demoiselles dans un hospice des enfants-trouvés !) — Il ne reste pour les enfants-trouvés, titulaires du logis, que les deux étages supérieurs où on les loge et les combles où on les dissèque. Est-ce là, je le demande, un emploi intelligent, équitable et économique des ressources de la charité ? Avec l'énorme capital qui a été ainsi gaspillé en monumentation, n'aurait-on pas pu assister plus d'enfants et les assister mieux ?

Ne serait-il pas bien temps de mettre à profit cette coûteuse mais concluante leçon d'économie charitable ? Pourquoi le gouvernement, suffisamment instruit par l'expérience, ne confierait-il pas à une entreprise privée la gestion de l'hospice des enfants-trouvés, moyennant un prix d'entretien à déterminer par tête d'enfant ? Ce prix, il se chargerait bien entendu de le payer jusqu'à ce que la cha-

rité des particuliers vînt se substituer à la sienne, sauf toujours à poursuivre contre qui de droit le remboursement de ses avances. Les enfants abandonnés n'y perdraient rien, les finances de l'État s'en trouveraient mieux, et le gouffre de l'imprévoyance en matière de population, qui va aujourd'hui s'élargissant, se comblerait peu à peu...

Mais me voici encore une fois en récidive d'utopies économiques. Sortons vite de l'établissement des enfants-trouvés, prenons un droschki<sup>1</sup> et allons-nous-en à l'autre bout de Moscou visiter l'école des arts et métiers. Jetons un coup d'œil, en passant, sur la maison Romanoff, petit berceau d'une grande dynastie. On est en train de la rebâtir sur des dessins que j'aime à croire originaux. Des poêles en mosaïque de faïence dans le goût oriental sont le plus bel ornement de l'intérieur. On copie maintenant *con amore* les vieilles cheminées flamandes et italiennes. On copiera un jour les vieux poêles russes. L'école des arts et métiers, vaste bâtiment à colonnes de couleur chocolat, est une dépendance de l'hospice des enfants-trouvés. Trois cents enfants environ y reçoivent l'instruction professionnelle. Sur ce nombre, la moitié se recrute dans l'hospice. L'autre moitié se compose de fils d'employés ou d'artisans. La plupart sont reçus gratis. Une cinquantaine toutefois paient une pension de 70 roubles par an. On les reçoit à l'âge de 11 à 12 ans dans l'établissement et ils en sortent à 20 ans. Pendant les trois premières années, ils suivent des cours préparatoires, puis viennent trois années d'études générales comprenant la mécanique, la physique, la chimie, le dessin, etc. ; enfin deux dernières années d'études spéciales de l'art du constructeur, du mécanicien ou du chimiste selon la carrière à laquelle ils se vouent. À ces études qui occupent 4 heures 1/2 par jour (de 9 heures du matin à 1 heure 1/2) vient se joindre le travail manuel de 2 heures à 7 heures du soir. Total 9 h. de travail intellectuel et matériel par jour. C'est beaucoup, et il me semble que 4 heures de travail manuel suffiraient amplement si j'en juge par les figures jaunes et fatiguées de ces pauvres enfants. Cependant, la durée du travail a déjà été réduite par l'habile et laborieux directeur de l'établissement M. Erschoff, mais il faudrait la réduire encore. Dans les premiers temps, on occupe les enfants au tour et dans les ateliers de menuiserie ; ils passent ensuite dans les ateliers de construction, à la forge, à la fonderie ou dans le laboratoire de chimie. L'établissement possède une machine à vapeur de 25 chevaux et il fait tout ce qui concerne la fabrication des machines, excepté la chaudronnerie. Il n'y a pas d'autres ouvriers que les élèves. Je suis incompetent pour apprécier

<sup>1</sup> Дрожки (fiacre).

la bonté des machines, mais elles me paraissent solidement construites et bien finies. L'outillage vient d'Angleterre. L'école des arts et métiers est alimentée par une allocation de 200 roubles par élève que lui fournit l'hospice des enfants-trouvés, à quoi il faut ajouter le montant de la vente des machines et autres produits qu'elle livre au dehors. Il en sort environ 20 élèves par an, qui trouvent aisément à se placer comme contre-maîtres. Les mécaniciens sont les plus demandés. On leur donne uniformément une somme de 150 roubles à leur sortie. Ne serait-il pas plus équitable et plus avantageux de proportionner le montant de cette gratification à la valeur du concours qu'ils ont apporté à l'établissement ? Vingt professeurs sont attachés à l'école. On les paie à l'heure et à l'année. Voici comment on entend le paiement à l'heure. Une heure de leçon par semaine pendant l'année scolaire se paie, par exemple, à raison de 40 roubles ; pour deux heures c'est 80 roubles et ainsi de suite. On déduit les leçons non données ; aussi les professeurs sont-ils des modèles d'assiduité. Bref, c'est un établissement bien monté et bien organisé. Mais 200 roubles par an et par tête pendant 8 ans, sans compter l'intérêt du capital employé en bâtiments, etc., n'est-ce pas un peu cher pour former un contre-maître ? L'industrie privée ne s'en chargerait-elle pas à moins de frais ? N'en disons rien à M. Erschoff, qui nous montre avec une complaisance exemplaire une collection intéressante des produits de l'industrie de ses élèves, étalée dans la salle historique où l'empereur Alexandre I<sup>er</sup> convoquait en 1812 la noblesse et les marchands de Moscou pour les convier à la défense de la patrie. Un beau souvenir et une jolie salle !

Le temps me manque pour visiter les fabriques qui sont nombreuses à Moscou et aux environs, car Moscou est le principal foyer de l'industrie manufacturière de la Russie. Je me contente d'aller voir une fonderie de cloches, qui confectionne des produits superbes avec un outillage d'une simplicité élémentaire. Des cloches de toutes dimensions sont suspendues sous un hangar. On me montre, dans le nombre, la cloche dont la colonie allemande de Moscou vient de faire cadeau à la ville natale de Schiller et qui a failli être refusée parce que la communauté protestante de l'endroit ne voulait point qu'elle sonnât pour les catholiques. Comme si le génie de l'immortel auteur de la *Cloche* n'avait pas sonné pour tout le monde ! Ces cloches sont faites d'un alliage de 3/4 de cuivre rouge et de 1/4 d'étain et elles se vendent à raison de 70 roubles le poud<sup>1</sup> (le poud équivaut à 16 kg). Elles sont ornées d'images d'un dessin naïf et de bordures en bas-relief d'un travail délicat. La cloche de Schiller est

<sup>1</sup> Пуд.



du poids de 60 pouds. Celle de la tour d'Iwan Veliki en pèse 4 000, et la célèbre cloche cassée qui gît au pied de la tour, 12 000.

Du reste, les Russes ont de tout temps excellé dans le travail des métaux, et rien n'est plus joli que leur monnaie, quand ils ont de la monnaie.

Mais les vraies curiosités de Moscou, ce sont les églises. Nous sommes, ne l'oublions pas, dans la sainte Russie, et Moscou est la ville sainte de la sainte Russie.

Il y a bien certainement 400 ou 500 églises à Moscou, de toutes les époques, de toutes formes et surtout de toutes les couleurs. La plus ancienne est celle du *Christ dans la forêt*, dans la cour du nouveau palais, qui ressemble à une crypte et qui date du XII<sup>e</sup> siècle. La plus moderne est la cathédrale, qui n'est pas achevée, quoiqu'elle ait déjà coûté huit millions de roubles et dont le superbe dôme doré sert de point de repère aux étrangers égarés dans les labyrinthes des *pereouloks* de Moscou. Cette cathédrale est ornée de bas-reliefs qui mériteraient à eux seuls un pèlerinage artistique à Moscou. Ils sont placés à l'extérieur, car la sculpture est bannie de l'intérieur des églises du rite grec, et ils représentent, sur une échelle grandiose, des scènes de la bible et de l'histoire de Russie, David et Goliath, le couronnement de Salomon, Pojarski et Minine, Dimitri Donskoï, etc. Au-dessus des pérystiles de l'Orient et de l'Occident, l'artiste a sculpté dans des proportions colossales les têtes du Christ et de la Vierge. C'est d'un sentiment religieux profondément vrai, et d'une étonnante vigueur d'exécution. L'auteur, Alexandre Loganowski, mort récemment dans la force de l'âge, était tout simplement un grand artiste. La plus originale des églises de Moscou, c'est la cathédrale de Saint-Basile, Wasili Blagennoi, bâtie par Ivan le Terrible sur la place Rouge, au pied du Kremlin, et qui ressemble à un plant d'artichauts. Les églises russes ont, comme on le sait, la forme d'une croix grecque et elles sont surmontées d'un ou de plusieurs dômes peints de couleurs vives et plus souvent dorés, avec toute une escorte de clochetons qui sont comme des dômes en boutons. Les toits sont verts, les murailles jaunes, rouges, bleues, violettes. Il y en a qui sont revêtues de pied en cap d'une éclatante couche d'indigo. L'intérieur est tapissé d'images sur fond d'or. Elles sont partagées en deux par une cloison. La partie réservée aux prêtres porte le nom d'*iconostase* ; elle communique avec l'autre au moyen de plusieurs portes dont la principale ne s'ouvre qu'à certains moments du service divin. Le pape seul a le droit d'y passer. Chaque église contient encore une foule de chapelles remplies d'images et de reliques. Enfin, plusieurs églises ont deux étages, l'un, que l'on chauffe, est consacré au service d'hiver, l'autre, que l'on ne chauffe point, est consacré au service

d'été. Les popes sont revêtus de costumes et d'ornements sacerdotaux qui diffèrent peu de ceux du culte catholique. Seulement ils portent de longues barbes et des cheveux longs tombant sur les épaules. Il n'y a dans les églises ni bancs ni chaises. Les deux sexes sont séparés, mais, du reste, l'imparfaite civilisation de ce pays n'admet aucune distinction de rangs dans la maison de Dieu. Le serf y coudoie son seigneur et le pauvre y va de pair avec le millionnaire. Absolument comme si les uns n'avaient pas été façonnés avec de l'argile grossière et les autres avec de la terre à porcelaine !

J'ai prolongé mon séjour à Moscou pour assister aux cérémonies de la semaine sainte, et je n'ai pas eu à m'en repentir. Cependant, à certains points de vue — au point de vue gastronomique, par exemple — la semaine sainte est une époque sombre. Non seulement l'estomac cesse alors d'être l'objet des égards dus à l'importance de ses fonctions, mais encore il est soumis aux supplices les plus raffinés, à commencer par le supplice de la faim. Il y a des dévots farouches qui se nourrissent, dans les derniers jours, d'un morceau de pain noir arrosé d'un peu d'eau, qui ne se nourrissent même pas du tout le Vendredi Saint. Mais il y a pis encore. Les fanatiques de l'ascétisme, comme s'ils avaient voulu rendre l'estomac responsable des méfaits des autres membres de la communauté, se sont appliqués, avec un génie vraiment infernal, à varier les supplices de ce grand coupable. Après avoir rigoureusement banni des cuisines le beurre, les œufs, le poisson même, ils ont inventé, qui l'huile de moutarde, qui l'huile de tournesol, qui l'huile de chanvre, en se gardant bien de les empêcher de rancir ; ils les ont associées à n'importe quels ingrédients, et ils ont recommandé de servir froid ! Voici le menu d'un dîner de carême : potage au seigle et aux concombres baignés dans du kwass, gâteau de chou à l'huile de moutarde, champignons marinés, gruau à l'huile de chanvre et pommes bouillies à l'eau tiède. De tous ces ingrédients redoutables, le pire, c'est, sans contredit, le gruau à l'huile de chanvre, et je n'y puis encore songer sans frémir, quoique j'aie pu me dispenser d'en juger autrement que par la vue et l'odorat, grâce à l'aimable tolérance de mes hôtes. Heureusement le moment de la délivrance approche. Nous allons sortir de ces limbes gastronomiques. Nous avons enfin atteint le samedi de Pâques. Il est onze heures du soir. Nous nous rendons au Kremlin, et nous arrivons, en parcourant un dédale de rues mal éclairées, mais encore plus mal pavées, sur la terrasse de l'antique forteresse. Nous avons à gauche la cathédrale de l'Assomption, et ses deux satellites, l'église de l'archange Michel et l'église de l'Annonciation ; à droite, la Moscowa, au-delà de laquelle s'étend

l'immense faubourg de Samoskowaritch, qui est à Moscou ce que la rive gauche de la Seine est à Paris et Outre-Meuse à Liège.

Les offices ont déjà commencé dans la cathédrale qui est pleine comme un œuf et qui étincelle de la lumière de mille cierges, répercutée par l'or des images et des reliquaires. La foule — moins nombreuse cependant que je ne m'y étais attendu — stationne sur la place qui s'étend entre les trois églises. Minuit sonne. Une procession, conduite par le métropolitain, sort de la cathédrale pour en faire le tour. Au même instant, une douzaine de sonneurs s'attèlent au battant de la grosse cloche de la tour d'Ivan Véliki, et une énorme vague sonore vient frapper nos oreilles. Quelques secondes ne se sont pas écoulées qu'il nous en arrive de tous les points du ciel. C'est le concert des cloches qui commence. Toutes les cloches et clochettes de Moscou sont en branle, et chaque église n'en a pas moins de cinq ou six, calculez ! En même temps, des flèches et des guirlandes de feu se dessinent par centaines dans le sombre horizon du quartier de Samoskowaritch, qui s'étend à nos pieds. L'illumination se joint au concert. Les cloches et les clochettes tintent toujours, mais dans ce retentissement de notes graves et profondes, grêles et aiguës, la voix du gros Kolokol de la tour d'Ivan Véliki domine comme celle du canon au milieu du bruit de la fusillade. Cela dure ainsi une demi-heure, puis les cloches se taisent et l'illumination s'éteint. Tout rentre dans le silence et dans l'ombre. Les églises seules continuent à être inondées de la lumière des cierges et du bruit des psalmodies. Je vais faire une visite à l'élégante chapelle de l'Université que fréquente surtout le beau monde de Moscou. Les hommes sont en habit noir, les fonctionnaires en uniforme, les dames en robes blanches. De là je descends à la cathédrale de Saint-Basile, Wasili Blagennoi, dont l'intérieur ressemble à un colossal reliquaire. De vieux marchands à barbe blanche vêtus de longues houppelandes de drap bleu parcourent les chapelles, dont ils baisent dévotieusement les images, de la première à la dernière, avec d'immenses genuflexions et une profusion de signes de croix. Au milieu de l'église, on fait queue pour baiser une relique. Des cierges de toutes dimensions brûlent par centaines. Tous les fidèles en sont pourvus. Par intervalles, un pope fait le tour de l'église en répandant des bénédictions et en criant : *Christos voskresses*<sup>1</sup> (le Christ est ressuscité). À quoi chacun répond, en inclinant la tête : *da voskresses*<sup>2</sup> (oui, il est ressuscité) ; puis, à la fin de l'office, on s'embrasse de toutes parts. Mais la fatigue m'accable. Il est près de trois heures du matin.

<sup>1</sup> Христос Воскресе !

<sup>2</sup> Да Воскресе.

Je regagne mon logis hospitalier. La foule sort des églises. On s'embrasse encore aux portes. Voici une jeune fille au museau frais et rose qui répond par un triple baiser au *Christos voskresses* d'un vieux mendiant cul-de-jatte. Je sollicite l'emploi de cul-de-jatte. Au logis, la salle à manger est illuminée à *giorno*. La table est surchargée d'énormes jambons, d'œufs de Pâques, de gâteaux aux corinthes et de fromages frais. On rentre des offices. On s'embrasse sans oublier même les domestiques, enfin on se met à table et les estomacs prennent sur le jambon et le reste une revanche signalée du gruaau à l'huile de chanvre. Tout le monde est en joie. Les premières lueurs de l'aube commencent à poindre. *Christos voskresses* !

## SEPTIÈME LETTRE

### LA RELIGION EN RUSSIE.

Le protectionnisme religieux. — Ses résultats. — Abaissement du clergé. — Fanatisme et indifférence. — Légendes populaires. — Saint Nicolas, saint Éloi et le paysan. — Saint Nicolas et saint Cassian. — Jésus-Christ et saint Pierre. — Comment on convertit les *Raskolniks*<sup>1</sup>. — Les juifs. — Nouveau procédé pour la conversion des idolâtres.

Vous rencontrerez sans peine des gens qui apprécient l'utilité d'une certaine espèce de liberté, — de la liberté du travail ou du commerce par exemple. En revanche, vous chercherez longtemps avant de trouver un homme qui veuille de la liberté en toutes choses, sans réserver, çà et là, sous un prétexte ou sous un autre, une restriction ou un monopole quelconque. C'est ainsi que, dans notre libre Belgique, les *libéraux* ne manqueront pas de vous qualifier de rétrograde ou de jésuite, si vous vous avisez de préconiser la liberté de l'enseignement ou, pis encore, la liberté de la charité. D'un autre côté, leurs adversaires, les catholiques, partisans fanatiques de la liberté de l'enseignement et de la charité, vous traiteront volontiers de mécréant et de garibaldien si vous vous faites l'avocat de la liberté des cultes, si vous émettez, par exemple, cette opinion éminemment révolutionnaire et anarchique, qu'il est inique d'obliger des gens qui professent des cultes non reconnus, ou qui ne professent pas de culte du tout, à payer un tribut aux cultes reconnus. À quoi tient cette anomalie ? Comment se fait-il que chaque liberté, prise à part, compte des partisans et que la liberté n'en ait point ? Cela tient, croyons-nous, à ce qu'on s'est borné à analyser séparément les résultats des restrictions opposées à chaque liberté, sans comparer ces résultats. On n'a pas vu, en conséquence, que toutes les restrictions, tous les monopoles, soit qu'ils s'appliquent à la production matérielle ou à la production immatérielle, produisent des maux absolument semblables.

Cette similitude des résultats de toute intervention restrictive de la liberté humaine est pourtant frappante. Examinez, par exemple, les effets de la protection en matière de culte, et vous vous convaincrez qu'ils sont exactement les mêmes qu'en matière d'industrie ;

<sup>1</sup> Раскольник, secte religieuse.

que, dans les deux cas, la protection tourne à la fois au détriment du producteur et du consommateur.

C'est, comme chacun sait, une lamentable histoire que celle du protectionnisme en religion. Sous l'Ancien régime, il existait dans chaque pays une corporation religieuse prépondérante, qui s'était appliquée, avant tout, à se réserver le monopole du marché, en bannissant toute concurrence. Dans les pays catholiques, pour ne citer que ceux-là, les cultes concurrents du protestantisme étaient rigoureusement prohibés, et des pénalités formidables atteignaient ceux qui entreprenaient d'introduire leurs produits en fraude. Non seulement on brûlait les marchandises prohibées, lorsqu'elles se présentaient sous la forme tangible de livres ou de brochures ; mais encore, chose plus rude ! on brûlait les marchands, et l'inquisition ne fut pas autre chose qu'une douane ecclésiastique, la plus terrible des douanes ! Quel fut le résultat de ce régime, au point de vue des intérêts des producteurs protégés d'abord ? Comme il arrive toujours, les monopoleurs tirèrent, dans les premiers temps, un bon profit des privilèges exclusifs dont ils étaient investis. Le clergé privilégié devint riche et puissant ; mais bientôt le gouvernement, jaloux de ses richesses et de sa puissance, intervint dans ses affaires. Des limites furent imposées aux acquisitions de la corporation ecclésiastique ; parfois même, quand le gouvernement jugeait que ces limites avaient été dépassées, il faisait main-basse sur l'excédent. C'était une manière comme une autre d'appliquer au monopole le correctif nécessaire du *maximum*. D'un autre côté, le gouvernement s'appliquait encore à faire tourner à son profit l'influence exagérée que la corporation privilégiée avait acquise, en se l'assujettissant par des liens de plus en plus étroits, en s'attribuant, par exemple, le droit d'en nommer et même d'en révoquer les chefs. Le gouvernement protégeait le clergé, dans le sens économique du mot, mais il lui faisait payer cher sa protection. Vinrent les révolutions qui liquidèrent *grosso modo* ce régime suranné, en enlevant au clergé privilégié, avec les fruits illégitimes de son monopole, les fruits légitimes de son labeur séculaire. Au point de vue des intérêts des producteurs, la libre concurrence en matière de culte n'aurait-elle pas mieux valu ? Elle aurait mieux valu encore, au point de vue des intérêts des consommateurs. N'ayant pas à compter avec la concurrence, le clergé protégé s'endormait volontiers sur l'oreiller commode de la prohibition, il conservait ses vieux procédés et ses vieilles machines ; il demeurait immobile, en se contentant d'excommunier la science, chaque fois que la science voulait l'obliger à marcher. Qu'en résultait-il ? C'est que, d'une part, les classes intelligentes abandonnaient un culte qui avait cessé de les satisfaire, et, faute d'en pouvoir librement embrasser un autre mieux

approprié à leurs besoins, qu'elles se passaient de culte, en laissant leurs sentiments religieux en jachère ; c'est que, d'une autre part, les masses qui se contentaient du culte établi souffraient de l'état arriéré des services religieux, et, en particulier, de l'insuffisance de l'enseignement de la morale, devenue, à titre de simple annexe de la religion, une des branches du monopole du culte. Ainsi donc, absence de culture religieuse en haut, mauvaise culture en bas, voilà finalement les résultats du régime du monopole et de la prohibition en matière de religion.

Nulle part ces résultats ne sont plus visibles qu'en Russie.

La religion grecque orthodoxe constitue en Russie un monopole d'État dont la constitution n'est pas sans analogie avec celle des fabriques de la couronne, avec cette différence toutefois qu'il est permis aujourd'hui de faire concurrence aux fabriques de la couronne, tandis qu'il est interdit d'aller sur les brisées de la religion orthodoxe, à moins d'encourir des pénalités formidables. Ainsi la propagande des cultes schismatiques continue à être punie de l'exil en Sibérie, et dans le cas où des parents auraient abandonné l'orthodoxie avec leurs enfants, la loi prescrit d'enlever les enfants, pour les envoyer dans les fabriques de l'État. Voilà bien des petits Mortara<sup>1</sup> ! Ce n'est pas tout. Non seulement le culte orthodoxe défend aux autres de toucher à sa clientèle, mais encore il rend obligatoire pour celle-ci la consommation de ses services. Tous les actes de la vie civile sont subordonnés à l'accomplissement des devoirs religieux.

<sup>1</sup> Voici un échantillon des articles du code pénal russe, qui protègent la religion orthodoxe :

Art. 216. Les individus coupables de propagation d'hérésies et de schismes parmi ceux qui se sont séparés de l'Église orthodoxe et qui ont fondé de nouvelles sectes nuisibles à la foi sont passibles, pour ces crimes :

De la privation de tous leurs droits civils et de l'exil pour être colonisés, ceux de la Russie européenne, dans les provinces transcaucasiennes ; ceux de ces dernières provinces et du gouvernement de Stavropol, en Sibérie, et enfin ceux de Sibérie, dans les parties les plus reculées de cette contrée.

Sont passibles des mêmes peines, les sectaires qui, égarés par le fanatisme, se permettent d'insulter ouvertement l'Église orthodoxe ou son clergé.

Ceux qui ont quitté l'Église orthodoxe pour tomber dans une hérésie quelconque :

Sont renvoyés à l'autorité ecclésiastique pour en être instruits et persuadés.

Art. 219. Pour avoir permis à des mineurs chrétiens de célébrer des rites religieux du culte hébraïque ou d'une autre hérésie quelconque, ou d'y participer, les parents de ces enfants, ou les personnes chargées de leur éducation, sont passibles, comme pour avoir entraîné des adultes au schisme :

De la peine statuée par l'art. 217 (l'exil dans la Sibérie orientale).

Quant aux enfants qui ont célébré ces rites, ils sont envoyés dans les fabriques de l'État.

(Note de Molinari.)

Votre témoignage n'est pas reçu en justice, par exemple, si vous n'avez pas fait vos Pâques. C'est, pour tout dire, l'ancien régime de la gabelle, avec son minimum de consommation obligatoire, appliqué à la religion.

Voilà, n'est-il pas vrai, une religion bien protégée, et pour peu que le monopole et la prohibition aient une efficacité quelconque, la Russie doit être la terre bénie de l'orthodoxie et le paradis du clergé orthodoxe. Examinons les faits.

Jusqu'à Pierre le Grand, l'Église russe, placée sous la protection du tzar, jouit néanmoins d'une certaine indépendance. Elle était gouvernée par un patriarche qu'elle nommait elle-même, et le gouvernement n'intervenait point dans son administration intérieure. Mais Pierre le Grand, offusqué de la puissance de cette corporation privilégiée, abolit le patriciat pour concentrer l'administration supérieure de l'Église dans un synode à sa dévotion. Ce synode, composé de membres amovibles et de membres inamovibles, fut placé sous la surveillance immédiate d'un haut fonctionnaire faisant office de commissaire du gouvernement, sans l'approbation duquel aucune de ses décisions ne put recevoir d'exécution. Cependant, le clergé possédait de grands biens qui lui assuraient encore une certaine indépendance. Pierre III les lui enleva et Catherine II, après avoir profité de la réaction produite par cette confiscation, la rendit définitive, sous le prétexte d'épargner au clergé les soucis de l'administration d'un domaine temporel<sup>1</sup>. Un salaire fort insuffisant, auquel supplée

<sup>1</sup> Les biens du clergé, lisons-nous dans l'ouvrage du prince Dolgoroukoff, *La vérité sur la Russie*, placés depuis 1708 sous une administration spéciale composée de fonctionnaires laïques, furent confisqués par Pierre III, en 1762. Cette mesure fut l'une des causes de la chute si rapide et si facile de Pierre III, le clergé en masse ayant pris parti contre lui en faveur de l'impératrice Catherine. Cette princesse, en montant sur le trône, s'empressa de restituer au clergé tous ses biens, mais deux ans après, en 1764, elle gagna, par le don de sommes considérables, la plupart des archevêques et des évêques russes, qui lui adressèrent une pétition pour la prier de leur épargner les soucis mesquins de l'administration des biens temporels. Cette pétition fut acceptée par Catherine à titre de vœu unanime du clergé ; les biens de ce dernier, comptant plus de deux millions de serfs (environ 1 100 000 serfs mâles) furent définitivement réunis aux domaines de la couronne ; une partie de ces serfs fut distribuée aux favoris de Catherine et aux personnages influents de sa cour, et le clergé eut un budget payé par l'État.

Il y avait en Russie des couvents immensément riches ; celui de la Trinité, fondé par saint Serge, à 64 verstes de Moscou, possédait plus de cent mille serfs mâles.

En 1764, dans tout le haut clergé, une seule voix s'éleva contre la confiscation des biens ecclésiastiques : ce fut celle d'Arsène Maceiewicz, métropolitain de Rostow et de Jaroslaw, doué d'une énergie inébranlable. Ses collègues, auxquels il reprochait de s'être laissé corrompre, lui firent son procès en plein synode, le



tant bien que mal le casuel provenant surtout de la vente des cierges, lui fut alloué comme une compensation de ses biens confisqués. Mais, dès ce moment, tout vestige d'indépendance disparut de l'Église. Le haut clergé, composé des métropolitains et des évêques, est à la merci du gouvernement, qui lui laisse en revanche carte blanche vis-à-vis du bas clergé. Les évêques tiennent les simples prêtres et le gouvernement tient les évêques. C'est un régime dont s'accommoderaient assez bien nos libéraux politiques, mais qui n'en engendre pas moins une oppression intolérable et le plus misérable avilissement des caractères. Une circonstance particulière contribue encore à aggraver la situation du bas clergé, c'est que les évêques, apparemment en leur qualité d'*instrumentum regni*, sont pris parmi les membres du clergé noir ou régulier, qui ne se marie point, tandis que les simples prêtres appartiennent au clergé blanc et doivent au contraire être mariés. On ne peut être évêque si l'on est marié, et l'on ne peut être curé ou pope qu'à la condition de l'être. Le clergé inférieur ainsi placé dans une condition qui ne vaut guère mieux que le ser-vage, ne jouit d'aucune considération, et l'on n'en saurait trouver nulle part de plus dégradé et de plus misérable<sup>1</sup>.

condamnèrent, comme rebelle au pouvoir souverain, à être dégradé de ses dignités ecclésiastiques et l'envoyèrent en qualité de simple moine, en exil perpétuel dans un couvent éloigné. Ayant continué à protester, il fut ensuite déchu du titre de moine, exclu des ordres, déclaré laïque et, sous le nom d'André *Vral* (le radoteur), enfermé à la forteresse de Reval en Estonie, dans une casemate froide et humide où il passa environ quinze années, jusqu'à sa mort. Sur la fenêtre de son cachot se trouvait en permanence un bâillon en fer, pour le lui appliquer sur la bouche s'il osait continuer à protester. Voilà le libéralisme de Catherine II. (*La vérité sur la Russie*, par le prince Pierre Dolgoroukoff, p. 344.) (Note de Molinari.)

<sup>1</sup> Les prélats russes se trouvent sous la dépendance la plus complète du gouvernement. Placés dans la position de n'oser rien faire sans la permission de celui-ci ; exposés, à la moindre velléité d'indépendance, à se voir exilés et emprisonnés, la plupart ont adopté pour ligne de conduite l'obséquiosité la plus humble envers le gouvernement et ses agents. Mais ils prennent amplement leur revanche sur le clergé de leurs diocèses, obligeant celui-ci à observer en toute occasion vis à vis d'eux non l'attitude d'un fils envers son père, mais celui des esclaves envers leurs maîtres tout puissants. La morgue, la hauteur insolente déployée par les prélats envers le clergé, envers celui des campagnes surtout, ne saurait s'exprimer : elle révolte l'âme. L'absence de l'indépendance engendre bien des vices : obligés de flatter les hommes puissants de l'État, de ramper devant eux, les prélats se consolent par la vénalité et trouvent dans le confort de la vie privée un adoucissement aux blessures de leur amour-propre. Il y a des prélats dont l'avidité est devenue proverbiale, et leurs exactions font scandale, même en Russie. La bureaucratie qui s'infiltré partout en Russie, a pris complètement possession des consistoires diocésains, où se trouvent concentrée l'administration des diocèses. Là tout se vend et tout s'achète, suivant le beau modèle de l'administration russe. Les tournées

Le protectionnisme religieux n'a donc pas tourné en Russie au profit des producteurs. A-t-il été plus avantageux aux consommateurs ?

Le sentiment religieux est naturellement très développé chez le peuple russe. Il suffit pour s'en assurer de jeter les yeux sur le front ovoïde des hommes du peuple, particulièrement dans la Grande Russie. Un peintre trouverait là de superbes modèles de saints. Parfois même, l'excès de ce développement, que ne vient pas corriger une culture intelligente et saine, engendre de véritables maladies. Dernièrement, une femme s'est brûlée à Moscou, dans la croyance que le feu seul pouvait purifier les souillures du corps. Une dizaine de personnes, hommes, femmes et enfants, du gouvernement d'Olonetz se sont jetés dans un bûcher sous l'empire de la même monomanie. La secte d'Origène, qui compte d'assez nombreux prosélytes dans l'empire, se fait une loi de la mutilation, et faute d'autre procédé de multiplication, elle se recrute par des vols d'enfants. Les changeurs de Saint-Pétersbourg appartiennent, dit-on, pour la plupart à cette secte non moins stupide qu'atroce. Que le sentiment religieux soit une richesse morale, personne ne le niera, mais n'est-ce pas à la condition d'être sainement développé et judicieusement dirigé ? Sinon cette force précieuse ne devient-elle pas, comme toute force non disciplinée ou mal gouvernée, un instrument de perversion au lieu d'être un véhicule de progrès ? Or, qui pourrait affirmer qu'en Russie la religion contribue au développement moral des populations ? Le clergé orthodoxe se contente volontiers des manifestations extérieures qui attestent son empire ; il a multiplié les jours de fête et, comme une conséquence nécessaire, les jours d'abstinence ; il allonge les offices d'une manière démesurée, et il les remplit de

accomplies dans leurs diocèses par les évêques, accompagnés de leur suite, se transformant souvent, pour le pauvre clergé inférieur, en véritables *razzias*...

Soumis, sans restriction ni réserve, sans garantie aucune, au bon plaisir des évêques, le clergé inférieur est traité par eux en véritable esclave ; un pauvre prêtre, souvent chargé d'une nombreuse famille et n'ayant pour vivre que ses modestes revenus, se trouve exposé, au moindre caprice de son évêque, à perdre sa place, à devoir remplir, suivant le bon plaisir de l'évêque et tant qu'il plaira à ce dernier, les humbles fonctions de sous-diacre ; enfin à voir sa famille réduite à la mendicité. Sans appui, sans ressources, il est obligé de se prosterner en tremblant devant son chef tout-puissant, et de baiser la main de celui qui le traite avec la hauteur la plus dédaigneuse. Peut-on blâmer ces malheureux ? Est-il juste, est-il loyal de leur adresser des reproches, de leur jeter l'outrage ? Non, il faut les plaindre et prier Dieu d'éclairer le gouvernement russe, qui ne comprend point que la déconsidération dans laquelle il a plongé le clergé rejaillit sur la religion et contribue à ébranler les plus fortes d'entre les colonnes sur lesquelles repose l'ordre social. (*Ibidem*, p. 346-46.)

(Note de Molinari.)

généflexions et de signes de croix ; mais ce formalisme religieux peut-il suffire à discipliner et à diriger les âmes ? La littérature et l'éloquence sacrées n'ont-elles pas aussi un rôle essentiel à remplir ? En Russie, ce rôle n'est point rempli. Il n'y a ni littérature ni éloquence sacrées. La censure, particulièrement rigoureuse dans les matières religieuses, les a étouffées dans l'œuf. Qu'en résulte-t-il ? C'est que les classes éclairées, auxquelles le formalisme ne suffit point, se sont laissé envahir par le scepticisme ou par l'indifférence. On continue à observer les formes religieuses, parce qu'on y est accoutumé et parce que la loi l'exige ; mais on n'a guère de religion. Si dans ces dernières années un progrès moral s'est accompli dans les couches supérieures de la société, ce n'est point la religion qui l'a suscité. C'est à la science et à la littérature profanes qu'en revient l'honneur. Dans les classes inférieures, l'influence délétère du monopole a été plus sensible encore. Ici le formalisme religieux a été trop souvent funeste à la morale. Comme dans certains pays catholiques, l'homme du peuple attribue volontiers à certaines pratiques de dévotion la vertu de dispenser des obligations morales ou d'en racheter la violation. Il s'est créé des protecteurs parmi les saints, dont il chôme si largement les fêtes, et il est naïvement convaincu qu'en brûlant force cierges devant les images à fond d'or de ces protecteurs faits à sa ressemblance, il pourra toujours se tirer d'affaire avec le bon Dieu.

Pendant mon séjour à Moscou, on y a publié un petit volume de *Légendes populaires* qui jettent un jour curieux sur la religion, telle qu'elle est comprise par les masses, et en particulier sur le rôle que jouent les saints dans les croyances religieuses du peuple.

Les *Légendes populaires* n'ont pas tardé à être défendues par la censure, mais un ami obligeant a bien voulu en traduire quelques-unes à mon intention. En voici un échantillon :

#### SAINT NICOLAS, SAINT ÉLIE ET LE PAYSAN.

Il y a bien longtemps, vivait un paysan. Il fêtait toujours dévotement la Saint-Nicolas, mais il se permettait quelquefois de travailler le jour de Saint-Élie. Il récitait des litanies à saint Nicolas, il lui offrait des cierges, tandis qu'il ne paraissait pas songer beaucoup à l'autre bienheureux. Un jour, les deux saints traversèrent son champ, de compagnie. Chemin faisant, ils admiraient les jeunes pousses de blé, si belles, si belles que l'âme en était ravie. — Voilà qui promet une magnifique récolte dit saint Nicolas, et vraiment le paysan est brave, honnête et religieux, adorant Dieu et révérançant ses saints. C'est une aubaine qui revient bien à un si bon sujet. — Hum ! répondit

saint Élie, c'est à savoir. Nous verrons ce qu'il récoltera. Quand j'aurai envoyé la foudre et la grêle ravager le champ de ton paysan, il apprendra peut-être à observer la Saint-Élie. — Là-dessus, ils se chamaillèrent un peu, puis s'en allèrent chacun de son côté. Saint Nicolas se hâta d'aller trouver le paysan. — Dépêche-toi, lui dit-il, de vendre ta récolte sur pied au pope de la paroisse de saint Élie. Sinon, tu n'en auras rien, car tout sera détruit par la foudre et la grêle. — Le paysan courut aussitôt chez le pope. — Voulez-vous, lui dit-il, acheter ma récolte sur pied. J'ai un pressant besoin d'argent, ayant un paiement à faire. Achetez-la, mon père, achetez-la, et vous ferez une bonne affaire. — Ils débattirent le prix et conclurent le marché. Le paysan prit l'argent et retourna chez lui. Peu après, un nuage orageux couvrit le ciel, une averse de pluie et de grêle s'abattit sur le champ, et tout le blé fut coupé comme par le tranchant d'un couteau sans qu'il restât debout une seule paille. Le lendemain, arrivent de nouveau saint Nicolas et saint Élie. — Regarde, dit Élie, comme j'ai arrangé le champ du paysan. — Du paysan ! non, frère. Tu ne l'as pas mal arrangé, c'est vrai ; mais c'est le champ du pope, et non le champ du paysan. — Comment ? du pope ! — Mais oui, il y a une semaine que le paysan a vendu sa récolte au pope de la paroisse de saint Élie et qu'il a reçu, en échange, de bon argent comptant. Pauvre pope, voilà son argent perdu ! — Oh ! oh ! grommela saint Élie, puisque c'est comme cela, je vais remettre le champ en état. La récolte deviendra deux fois plus belle qu'auparavant. — Ils causèrent encore un peu, puis ils se séparèrent. Saint Nicolas retourna vite chez le paysan. — Vas-t'en chez le pope, lui dit-il, et rachète la récolte de ton champ. Crois-moi, tu y trouveras ton profit. Le paysan s'en va chez le pope, le salue et lui dit : — Hélas ! mon révérend père, le bon Dieu t'a envoyé une calamité bien cruelle. Tout le champ a été battu par la grêle comme une aire de grange. Veux-tu que nous partagions le dégât entre nous ? Je reprendrai mon champ et je te rendrai la moitié de ton argent. — Le pope se montra fort satisfait de la proposition et le marché fut bientôt conclu. Mais voilà qu'à partir de ce jour, Dieu seul sait comment la chose se fit ! le champ du paysan commença à se rétablir, les vieilles racines jetèrent de jeunes pousses, grâce à une pluie salutaire qui arrosait incessamment le sol, et la récolte devint magnifique : un blé très serré, point d'ivraie et l'épi tellement fourni qu'il penchait vers la terre. Après la pluie vint le soleil pour mûrir le blé qui prit une belle couleur dorée. Le paysan moissonna bien des gerbes, en fit bien des tas et se prépara à en former des meules couvertes de chaume. Sur ces entrefaites, saint Élie revint avec saint Nicolas, et, jetant un regard satisfait du côté du champ, il dit à son compagnon — Regarde Nicolas, quelle

bénédiction du ciel ! n'ai-je pas bien rétabli les affaires du pope, il s'en souviendra jusqu'à la fin de ses jours. — Du pope ? non, frère. La grâce est grande sans doute, mais le champ appartient au paysan. Le pope n'y est pour rien. — Que dis-tu ? — Oui, vraiment. Lorsque la grêle eut dévasté le champ, le paysan se rendit chez le pope et racheta la récolte à moitié prix. — Patience, reprit saint Élie, patience ! Je viderai les gerbes. Le paysan aura beau en mettre sur l'aire autant qu'il voudra, il ne battra chaque fois qu'une mesure de blé. — Mauvaise affaire ! pensa Nicolas, mauvaise affaire ! et il s'en alla tout de suite chez le paysan. — Écoute, lui dit-il, lorsque tu battras ton blé, n'en mets pas plus d'une gerbe à la fois sur l'aire. — Le paysan commença à battre son blé comme le saint le lui avait dit, et chaque gerbe lui donna une mesure de grain. Il en remplit toutes ses granges ; mais elles ne suffirent point. Il en construisit de nouvelles et il les remplit encore. Mais voici que saint Élie repasse, toujours accompagné de saint Nicolas, devant la chaumière du paysan. Après avoir fureté de l'œil çà et là, il s'écrie : — Combien de granges il se construit, ce paysan ! que va-t-il donc y mettre ? — Elles sont toutes pleines, répond Nicolas. — Mais où a-t-il pris tant de blé ? — C'est tout simple, lorsqu'il a battu son blé, il n'a mis qu'une gerbe à la fois sur l'aire, et chaque gerbe lui a donné une mesure. — Hé, Nicolas, reprit Élie, c'est toi qui rapportes tout au paysan... — Quelle idée ! moi que j'aille rapporter au paysan... — Tu diras ce que tu voudras ; mais sois tranquille, ton paysan se souviendra de moi. — Que vas-tu lui faire ? — Je me garderais bien de te le dire, mais il aura son compte réglé, je t'en réponds. — Voici le moment de la catastrophe, pensa Nicolas, et il se dépêcha d'aller trouver le paysan. — Achète vite, lui dit-il, deux cierges, un grand et un tout petit, et fais ce que je vais te dire... — Le lendemain, saint Nicolas et saint Élie passaient vêtus comme des pèlerins, lorsqu'ils rencontrèrent le paysan portant deux cierges, un gros d'un rouble et un tout petit d'un copeck. — Où vas-tu paysan, héla saint Nicolas ? — Je vais allumer ce gros cierge au bienheureux saint Élie qui s'est montré si bon pour moi. Tout mon champ avait été ravagé par la grêle, et cependant, grâce à l'intervention de ce digne saint, j'ai eu double récolte. — Et ce chétif petit cierge d'un copeck, pour qui est-il ? — Ah ! celui-là, c'est pour saint Nicolas, répondit légèrement le paysan, et il continua son chemin. — Eh bien, Élie, toi qui m'accusais de tout rapporter au paysan, tu dois savoir à quoi t'en tenir à présent... L'affaire finit là, saint Élie radouci cessa de menacer le paysan, qui vécut heureux et tranquille en fêtant, désormais, également la Saint-Élie et la Saint-Nicolas.

N'est-ce pas charmant de finesse et de rouerie naïves. Mais quels saints ! et quelle religion ! Voici encore deux autres légendes que j'abrège :

Tandis que le bienheureux saint Nicolas ne compte pas moins de deux jours de fête par an, l'infortuné saint Cassian n'est fêté qu'aux années bissextiles, le 29 février. Mais c'est sa faute. Voici l'aventure : Un jour, saint Cassian descend sur la terre, revêtu d'une belle robe. Il rencontre un paysan dont la charrette était embourbée. Le paysan le prie de l'aider à retirer sa charrette de l'ornière. Saint Cassian refuse pour ne point salir sa belle robe. Passe saint Nicolas, qui donne un coup de main au paysan, sans s'inquiéter de ses habits. Les deux saints retournent au paradis, où le bon Dieu, voyant la robe de saint Nicolas toute crottée, tandis que celle de Cassian était propre comme un rouble neuf, les interroge sur l'emploi de leur temps. En écoutant Cassian, il fronce les sourcils et lui dit : Puisque tu as refusé d'assister le paysan, tu ne seras fêté que dans les années bissextiles, et toi Nicolas, qui t'es montré charitable, tu auras deux fêtes par an. — Un autre jour, notre Seigneur Jésus-Christ se promenait en compagnie de saint Pierre. Voilà qu'il pousse au saint des idées ambitieuses et qu'il s'écrie avec un soupir : Ah ! que je voudrais être Dieu pendant une demi journée ! N'est-ce que cela dit Jésus-Christ ? Eh bien, j'exauce ton souhait. Tu vas me remplacer pendant 12 heures. Saint Pierre le remercie avec effusion. Sur ces entrefaites, une gardeuse d'oies passe dans le chemin avec son troupeau, elle pousse ses oies dans un pré et reprend vite le chemin du village. — Ohé, dit saint Pierre, où vas-tu ? Pourquoi quittes-tu ainsi tes oies ? — Père, dit la fillette, c'est aujourd'hui la fête du village, je vais mettre mes beaux habits et m'amuser avec les autres. Je laisserai jusqu'à demain mes oies à la garde de Dieu. — À la garde de Dieu, dit Jésus-Christ. Mon pauvre Pierre, c'est bien dommage ! Tu devais aller à la fête du village, mais puisque tu as voulu être Dieu, j'irai à ta place et tu garderas les oies !

Voilà comment la religion orthodoxe est comprise par le peuple. Si elle diffère du paganisme quant à la forme, lui est-elle bien supérieure quant au fond ? Heureusement, malgré les rigueurs impitoyables du prohibitionnisme religieux, les *raskolniks*<sup>1</sup> (dissidents) se sont considérablement multipliés. On en évalue le nombre à 8 ou 10 millions, et ces protestants persécutés de la communion grecque se distinguent des orthodoxes par des habitudes plus laborieuses et une moralité plus sévère. Ils s'abstiennent de fumer, et, ce qui vaut mieux encore, de boire de l'eau-de-vie. Ils s'enrichissent promptement par

<sup>1</sup> Раскольник.

le travail et l'économie, et l'on compte parmi eux un bon nombre de marchands millionnaires. Les propriétaires sont enchantés d'avoir des *raskolniks* dans leurs domaines. La police ne s'en montre pas moins friande, mais par d'autres motifs. Comme ces braves schismatiques sont sous le coup d'une législation draconienne, la police leur soutire de grosses rançons pour les laisser tranquilles. Plus il y a de *raskolniks* dans un district, et plus les *raskolniks* sont riches ; mieux la police y fait ses petites affaires. Pendant la semaine sainte, les *raskolniks* ont l'habitude de se réunir au Kremlin. Ils y tiennent de véritables meetings, où ils convient les orthodoxes à venir disputer avec eux sur les matières de foi. Lorsque la police ne s'en mêle point, ces disputes religieuses, renouvelées de la primitive église, se passent à merveille. Quelquefois, on se met en devoir de convertir les *raskolniks* d'un district, et voici d'après l'auteur d'un mémoire lu, cet hiver, à la Société littéraire de Moscou, de quelle façon on s'y prend. Le pape fait comparaître devant lui un *raskolnik*, et lui tient à peu près ce langage : — Te voilà donc, animal ! N'as-tu pas honte d'aller ainsi accouré ? (Les *raskolniks* portent le vieux costume russe et la barbe longue.) Va te faire raser, grosse bête ! — Le propriétaire intervient à son tour : — Cochon que tu es, lui dit-il, veux-tu bien aller labourer la terre sans te mêler de choses religieuses qui sont au-dessus de la portée d'une brute de ton espèce ! — Comment les *raskolniks* ne seraient-ils pas touchés d'un langage si fraternel ? Cependant, ils sont, hélas ! endurcis au point qu'on n'en cite guère qui se convertissent.

Voilà donc les fruits du monopole du culte : pour les classes élevées, l'orthodoxie protégée se réduit à un vain formalisme, dont la vie est absente ; pour les classes inférieures, c'est une adoration quasi païenne des images à fond d'or. Pour les dissidents, c'est la persécution tempérée par la corruption ; enfin pour le clergé lui-même, c'est l'asservissement et le mépris qui est la conséquence naturelle de l'asservissement. Aussi commence-t-on à comprendre la nécessité de réformer un système qui a abouti à des résultats si déplorables. Malheureusement, toute discussion sur les affaires religieuses est sévèrement interdite. La maison a beau tomber en ruines, on ne veut pas avouer qu'elle tombe, et c'est être séditieux que de crier : gare !

On objecte, je le sais, qu'il est dangereux d'éveiller les passions religieuses. Mais l'atonie morale qui endort et qui corrompt les âmes, dans ses mares stagnantes et bourbeuses, n'est-elle pas pire mille fois que la passion qui les ranime et les purifie dans ses eaux vives ? Sans doute on peut être emporté par un torrent ; mais ne court-on pas risque de s'envaser dans une eau stagnante ? Pour parler sans métaphore, les excès du fanatisme ne me paraissent guère à

redouter en Russie. Grâce au ciel, en cette matière comme en bien d'autres, la législation est en retard sur les mœurs. Nulle part je n'ai vu régner une tolérance plus générale. Orthodoxes, raskolniks, catholiques, protestants, juifs mêmes, vivent côte à côte en bonne intelligence, quoi qu'on ait pu faire pour les rendre ennemis. Les juifs seuls sont encore dans quelques parties de l'empire l'objet d'une certaine répulsion. Néanmoins, ce mauvais sentiment va s'effaçant tous les jours. La législation commence aussi à se montrer plus humaine à l'égard de cette race persécutée. Sous Nicolas, on enlevait à chaque famille juive un enfant mâle sur deux. L'enfant enlevé était envoyé dans un établissement militaire où l'on en faisait à la fois un soldat et un chrétien plus ou moins orthodoxe. Sa famille ne le revoyait jamais. C'était un enfant perdu. Aussi les juifs faisaient-ils à tout prix et malgré tous les risques passer leurs enfants à l'étranger. Souvent ces malheureux réfractaires avant l'âge périssaient de faim et de froid sur les routes. Depuis l'avènement de l'empereur Alexandre II, le gouvernement a renoncé à cette pratique abominable. Les fonctions officielles sont encore interdites aux juifs, mais la carrière médicale leur est ouverte, et les étudiants israélites sont tolérés dans les villes de Moscou et de Kiev. Aucun juif ne peut toutefois s'établir à demeure dans ces deux villes saintes ; mais dans l'état actuel des esprits, cette interdiction pourrait être levée sans provoquer le moindre scandale. À Kiev, par exemple, la masse de la population ne serait pas fâchée qu'il fût permis aux marchands juifs de venir s'établir dans la ville en concurrence avec les marchands chrétiens, qui font payer à un prix abusif l'orthodoxie de leurs denrées. Mais ceux-ci ne manquent pas de se remuer pour empêcher l'invasion d'une concurrence réputée à bon droit redoutable, et chaque fois qu'il est question de laisser entrer les juifs à Kiev, les marchands vont répandre l'alarme chez le métropolitain, en invoquant l'intérêt des saintes reliques dont les églises de Kiev sont remplies. Le métropolitain proteste, les saints se réjouissent et les marchands pieux se font un devoir de leur offrir des cierges dont les consommateurs ont payé la cire. À Odessa, où les juifs forment au moins le quart de la population et où ils possèdent une magnifique synagogue, une partie du haut commerce et, en particulier, le commerce du change est entre leurs mains. Quelques-unes de leurs maisons comptent parmi les plus respectables de la ville. On n'en a pas moins continué jusqu'à présent à les exclure du club anglais où se réunit l'aristocratie du commerce. Mais les idées libérales vont vite aujourd'hui en Russie et, avant peu, l'intolérance sera chassée de ce dernier repaire. Les juifs ont bien fini par entrer à la Chambre des communes d'Angleterre ; pourquoi n'entreraient-ils pas au club anglais



d'Odessa ? La liberté des cultes ne soulèverait en définitive — tous les esprits éclairés en sont convaincus — aucune opposition de la part d'une population naturellement portée à la tolérance, et elle deviendrait le point de départ d'un progrès moral, non moins nécessaire, à coup sûr, que le progrès matériel.

Veut-on savoir maintenant de quelle façon les questions religieuses sont comprises par certains hauts fonctionnaires ? Voici une anecdote authentique qui permettra d'en juger. Sous le règne de Nicolas, on envoya pour gouverner la Sibirie occidentale un digne Allemand ultra-formaliste, comme tout bon Allemand doit l'être. Ayant appris que l'idolâtrie existait encore dans son gouvernement, il se mit en devoir de l'extirper. D'abord, il fit dresser une enquête sur l'état de l'idolâtrie et la condition des idolâtres. Cette enquête lui apprit que non seulement chaque tribu avait ses dieux particuliers, mais encore que l'une en avait plus, l'autre moins. Il commença par faire cesser cette anarchie intolérable en ramenant l'idolâtrie à l'unité. Il rendit dans ce but une ordonnance, dressant le catalogue des dieux *officiels* qu'il était permis d'adorer à l'exclusion de tous les autres. C'était un premier progrès ; mais ce n'était pas assez. Il s'agissait d'amener peu à peu les idolâtres dans le sein de l'église orthodoxe. Comment faire ? Entre l'idolâtrie même réglementaire et unitaire et l'orthodoxie, la distance était décidément trop forte. On ne pouvait la franchir d'emblée. Il fallait une transition. Après y avoir bien rêvé, notre bureaucrate crut avoir trouvé son affaire, et il adressa au gouvernement un long mémoire dans lequel il démontrait la nécessité d'amener graduellement les païens au christianisme, en les convertissant d'abord... au mahométisme. La solution n'était-elle pas aussi neuve que jolie, et n'attestait-elle pas une fois de plus la confiance naïve de la bureaucratie dans son aptitude innée à résoudre toutes sortes de questions, jusque et y compris les questions religieuses ?

## HUITIÈME LETTRE

### DE SAINT-PÉTERSBOURG À ODESSA.

Aspect de Saint-Pétersbourg. — Ses monuments. — La statue de Pierre le Grand. — Les églises. — La bibliothèque impériale. — Les îles. — Cronstadt. — Le cimetière de la marine. — Une grande revue. — La société de Saint-Pétersbourg. — Le chemin de fer Nicolas. — La malle poste. — Toula. — Orel. — Koursk. — Kharkoff. — L'Université. — Une grande conspiration d'étudiants. — On demande la censure. — Un bon mot de l'ancien régime.

Mes conférences terminées à Moscou, je reviens à Saint-Pétersbourg où je séjourne trois semaines. Il y a cent cinquante ans, Saint-Pétersbourg n'était encore qu'un vaste marécage ; c'est aujourd'hui une ville de 500 000 à 600 000 habitants dont l'aspect général a un caractère de grandeur un peu monotone qui fait souvenir de Versailles. Mais c'est un Versailles bâti sur pilotis comme Amsterdam, avec une triple enceinte de canaux, à peine suffisants pour drainer l'immense marécage qu'il recouvre. Pierre le Grand avait visité et beaucoup trop admiré Versailles ; il avait habité Amsterdam : on retrouve associées, on pourrait dire fusionnées dans la fondation de Saint-Pétersbourg ces impressions de voyage du puissant rénovateur de la vieille Russie. Seulement, on commence à se demander en Russie si les voyages de Pierre ont rapporté ce qu'ils ont coûté ; si la vieille Russie n'aurait pas gagné à suivre sa voie naturelle de développement plutôt qu'à imiter quand même les institutions et les mœurs de l'Occident ; si la centralisation de Louis XIV importée par Pierre et les mœurs-régence de Louis XV copiées par Catherine II, étaient bien propres à accélérer les progrès de la civilisation russe : enfin si l'énorme capital qui a été enfoui dans les marécages de la Néva pour élever à la Russie une façade monumentale du côté de l'occident n'aurait pas été mieux employé à rendre un peu plus habitable l'intérieur de l'édifice. Telle est la question que se pose notamment le parti des *slavophiles* ou des vieux Russes, qui a son principal foyer à Moscou. Il est fâcheux que les slavophiles associent à leur réaction contre l'imitation servile et inintelligente des institutions occidentales, quelques idées mystico-socialistes sur le rôle de la commune, et une affectation par trop romantique à ressusciter jusqu'au costume des vieux Russes. Les vrais slavophiles étalent des chemises de soie ponceau qui remplissent d'amertume le cœur des

blanchisseuses, et ils fourrent avec orgueil leurs pantalons dans leurs bottes au lieu de fourrer leurs bottes dans leurs pantalons. Comme mode, cela peut avoir son charme, comme doctrine c'est insuffisant.

Quoi qu'il en soit, Saint-Pétersbourg est avant tout une ville de gouvernement. Sa grande industrie, c'est la bureaucratie. Sur 6 000 maisons qu'elle renferme, 1 500 sont des propriétés de l'État, et comme ce sont les plus grandes, on estime que le tiers de la ville appartient au gouvernement. Supposons que la centralisation soit obligée un jour de céder la place au *self-government* — et ce jour-là n'est peut-être pas éloigné — que deviendra Saint-Pétersbourg ? Cependant, gardons-nous de faire des pronostics funèbres : située à l'embouchure d'un fleuve magnifique, communication avec les diverses parties de l'empire par un vaste système de routes, de canaux, de rivières et de lacs, Saint-Pétersbourg avec Cronstadt pour avant-port restera toujours un excellent emplacement industriel et commercial. En admettant que la bureaucratie vînt à disparaître, on verrait, selon toute apparence, s'établir et se développer à sa place des branches de travail d'une productivité moins contestable.

Si Pétersbourg n'a point le désordre et le laisser-aller pittoresque de Moscou, en revanche il possède la majesté des grandes lignes et des masses architecturales. Remontons, si vous voulez, par une belle soirée d'avril, le quai en granit rouge de la Néva. L'immense fleuve charrie d'énormes glaçons, qui proviennent de la débâcle du lac Ladoga, et qui vont se briser un peu plus bas contre les arches à arêtes aiguës du pont de Nicolaïeff, le seul pont en pierre que possède Pétersbourg, — en faisant le bonheur de quelques centaines de badauds, dignes frères jumeaux des flâneurs de Paris et des cockneys de Londres. Le long des quais, les lanternes à gaz forment une double guirlande d'étoiles d'au moins une lieue de longueur. Sur la rive droite de la Néva, dans l'île de Wasili Ostroff, nous apercevons une file interminable d'édifices à colonnes, d'un style plus ou moins grec ou romain : c'est le palais des beaux-arts, l'université, le corps des cadets et que sais-je encore ; plus loin, c'est la forteresse redoutée de Saint-Pierre et Saint-Paul, sur laquelle on pourrait aujourd'hui, grâce à la bonté réparatrice de l'empereur Alexandre II, poser cet écriteau : *prison politique à louer*. Dans les caves de la forteresse sont déposés les métaux précieux qui servent de garantie à la circulation des billets de crédit. Hélas ! pourquoi faut-il qu'on puisse ajouter aussi : *cave à louer* ! Sur la rive gauche du fleuve, se détache la masse imposante de la cathédrale d'Isaac, avec ses énormes colonnes de granit rouge d'un seul bloc et son dôme doré sous lequel se logerait à l'aise le dôme des Invalides ; en face, c'est le bâtiment de l'Amirauté, avec sa flèche aiguë, vers laquelle viennent converger les trois perspectives,

qui sont les grandes artères de Pétersbourg, et dont la perspective Newski est la principale ; puis, à côté de l'Amirauté, vient le palais d'hiver, puis l'Ermitage, un Palais-musée, puis... mais nous n'écrivons pas un *guide du voyageur*. Reposons-nous un instant au pied de la statue équestre de Pierre le Grand, sculptée par Falconnet, et posée sur un bloc de rocher granitique enlevé à la Finlande.

Le cheval est soulevé par la robuste main du cavalier : il se soutient sur ses pieds de derrière et sur sa queue. Singulier support ! Le cavalier a la face tournée du côté de la Néva dont il a l'air de vouloir refouler les flots en prononçant le traditionnel *quos ego* ; ce qui n'empêche pas le fleuve récalcitrant de menacer dans ses crues formidables et soudaines d'emporter jusqu'au fond du golfe la capitale avec son fondateur. La statue est fort admirée, mais son costume d'empereur romain n'est décidément pas suffisant par cette latitude. Une pelisse de peau d'ours, voire même une simple touloupe de peau de mouton, ferait bien mieux son affaire. Le pauvre tzar grelotte ! Mais, après tout, n'est-ce pas un peu sa faute ? Si Pierre n'avait pas mis l'imitation à la mode, jamais certes les bons Pétersbourgeois, qui sont gens frileux et compatissants, n'auraient souffert qu'on l'exposât dans ce simple appareil aux rigueurs d'une température que les sculpteurs grecs ou romains n'avaient pas prévue. On n'est jamais puni que par où l'on a péché.

Je pourrais bien induire le lecteur débonnaire à visiter avec moi l'intérieur, tout revêtu de marbre, de la cathédrale d'Isaac, et à s'y extasier devant les gigantesques pilastres en malachite ou les deux colonnes en lapis lazuli, d'un seul bloc, qui décorent la porte du chœur ; nous pourrions ensuite aller jeter un coup d'œil sur la cathédrale de Kasan, une assez pauvre copie de Saint-Pierre de Rome, meublée de drapeaux et de trophées de toute sorte. Comme si le sanctuaire d'un Dieu de paix et de miséricorde était un lieu bien convenable pour loger ces engins de discorde ! Nous y découvririons, entre autres bibelots glorieux, à côté du bâton du maréchal Davoust tombé entre les mains des cosaques dans la campagne de 1812, les clefs de la ville de Namur, emportées en 1814. — Nous pourrions encore nous procurer l'agrément d'une petite promenade de 5 ou 6 kilomètres dans les galeries de l'Ermitage, et dans les salons du Palais d'hiver, en faisant force stations devant les Ruysdael et les Rembrandt qui foisonnent ; devant les premiers spécimens encore peu nombreux mais d'une belle venue de l'art russe ; devant la bibliothèque de Voltaire, cadeau plus ou moins désintéressé de la nièce du grand homme à Catherine II ; devant le musée de Pierre le Grand, rempli d'outils de charpentier, de vieux bahuts flamands et de curieuses horloges hollandaises ; devant les tableaux de M.

Horace Vernet, représentant des épisodes de la guerre de Pologne en 1831 ; devant les diamants de la couronne, un rêve de Montechristo étalé dans une simple montre de bijoutier ; mais c'est une revue qui mériterait d'être passée autrement qu'au pas de course et le temps me presse. Allons encore toutefois faire une courte visite à la bibliothèque impériale, dont le directeur M. de Korff accueille les étrangers avec une exquise politesse. D'après le dernier catalogue, on n'y compte pas moins de 840 853 volumes imprimés, 26 045 manuscrits et 66 162 estampes. Tout une salle est remplie des ouvrages écrits à l'étranger sur la Russie. Elle ne renferme pas moins de 29 000 volumes. Allez donc écrire le 29 001<sup>e</sup> ! La bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg est particulièrement riche en documents relatifs à l'histoire de France. Ces documents, papiers d'État, correspondances diplomatiques, etc., ont été achetés au poids du papier pendant la débâcle révolutionnaire de 1793. Les manuscrits rares et les autographes sont rangés en bel ordre dans une magnifique salle du rez-de-chaussée. Parmi les autographes, le plus curieux, c'est sans contredit un modèle d'écriture copié de la main de Louis XIV enfant. En voici le texte : *L'hommage est deut aux roys : ils font ce qu'il leur plaît*. Le grand roi n'a-t-il pas joliment profité de ses leçons d'écriture ?

Malheureusement je n'ai guère le loisir de faire connaissance avec les trésors de la bibliothèque impériale. Le moment est venu pour moi de quitter Saint-Pétersbourg. La navigation s'ouvre dans les premiers jours de mai ; mais les premiers bateaux sont retenus trois semaines d'avance. — Vous autres, me disait spirituellement un Russe, vous avez le mal du pays. Nous avons, nous, le mal de l'étranger. — Je me décide alors à prendre le chemin du bonhomme Lafontaine allant à l'Académie et à revenir par la mer Noire et la Méditerranée, au lieu d'attendre mon tour sur les steamers de la Baltique. Mais, auparavant, je profite d'une autorisation que le département de la guerre a eu l'obligeance de m'accorder pour aller visiter la forteresse de Cronstadt. Je pars, dans une belle matinée de mai, en compagnie d'un spirituel Pétersbourgeois qui s'est bien gardé d'avoir vu Cronstadt. Nous prenons, à raison de 60 copecks par personne, nos places sur un petit bateau à vapeur qui chauffe audessous du pont de Nicolaïeff. Nous descendons la Néva pendant un quart d'heure et nous entrons dans le golfe de Finlande, en laissant à droite la demi-douzaine d'îles que forme la Néva à son embouchure. Wasili Ostroff, la plus grande, est le quartier latin de Saint-Pétersbourg. Yelaguine, Krestoffskoï et Kamunnoï en sont les lieux de plaisance, tout remplis de villas, grandes et petites, de bals Mabelle et de Château-rouge. Une végétation plantureuse s'y impro-

visé comme une décoration d'opéra dans les premiers jours du printemps ; au mois de juillet, les ardeurs poussiéreuses d'un été court mais torride l'ont déjà fanée, puis vient le bonhomme hiver qui met à la place son décor monotone de glace et de neige.

La vue porte facilement jusqu'aux deux rives plates du golfe. Nous naviguons dans un chenal indiqué des deux côtés par de longues perches verticales, ayant une pierre pour ancre et servant de bouées. Le reste du golfe est tout bosselé de bas-fonds. Au bout d'une demi-heure, deux ou trois hautes cheminées et une forêt de mâts commencent à surgir du milieu des eaux. C'est Cronstadt. Nous arrivons, après une traversée d'une heure un quart. Nous nous rendons chez l'amiral commandant, et nous sommes confiés à un jeune officier, qui accepte de bonne grâce cette corvée. Nous laissons de côté la ville dont les 40 000 habitants sont logés sur des îlots presque à fleur du golfe, et nous allons visiter les forts et les établissements maritimes. Tout le monde en a vu les plans, étalés à profusion pendant la guerre d'Orient. Cronstadt occupe à peu près le milieu des deux rives. La passe du nord, qui est la plus large, est rendue impraticable par les bas-fonds ; celle du sud ne renferme qu'un passage de la largeur de la Seine, où il y ait une profondeur suffisante pour les grands navires. Encore faut-il qu'ils en tiennent le milieu. Du côté de la ville, cette passe est défendue par le fort Mentchikoff, et l'autre par le fort de Cronslott bâti sur un îlot. On y avait embossé par surcroît de précaution deux vaisseaux de ligne, à l'époque du blocus. Plus loin, en avant, nous apercevons encore quatre forts, un au sud et trois au nord, bâtis sur des bas-fonds, à grand renfort de pilotis. Celui qui ouvre la marche du côté de la mer est encore en construction. Nous visitons le fort Mentchikoff qui se compose simplement de trois batteries de 12 ou 15 pièces de canon de gros calibre, superposées derrière une muraille de granit rouge de huit pieds d'épaisseur. Les autres forts sont à peu près dans le même style. Ce granit rouge de Finlande, qui a l'éclat du marbre quand on se donne la peine de le polir, est d'une dureté telle que le boulet n'y peut mordre. On en a fait l'épreuve, un jour, en prenant pour cible le fort de Cronslott. Cronslott n'en a pas plus gardé les traces que si les boulets eussent été en papier mâché. Est-ce à dire que Cronstadt soit imprenable, ou qu'on ne puisse en forcer les passes ? Je ne sais. Huret défiait Fichet d'ouvrir ses serrures, tout en se vantant de crocheter en un tour de main les serrures de Fichet. Fichet ripostait en proposant de se laisser enfermer par Huret, si Huret consentait à s'exposer aux horreurs d'un emprisonnement perpétuel derrière une serrure de Fichet.

Le galant amiral Napier, qui ne se vantait pas moins que Huret et Fichet combinés, est demeuré, comme nul ne l'ignore, assez penaud devant cette serrure de granit de la capitale des tzars. Pourtant, on assure que les forts de Cronstadt étaient à peine armés et qu'il aurait suffi de pousser la porte pour l'ouvrir. Le galant amiral eût peur apparemment de laisser ses doigts dans la serrure ; il se contenta de regarder par le trou, et voilà pourquoi on ne sait pas si Huret est plus fort que Fichet, ou si Fichet dame le pion à Huret. Espérons qu'on ne le saura jamais ! Le port de Cronstadt a trois bassins, deux pour la marine militaire, un pour la marine marchande, dont les gros navires ne peuvent remonter plus haut. L'un des bassins militaires est consacré aux bâtiments hors de service et il porte le nom caractéristique de *Cimetière*. Je m'étonne de le trouver rempli, mais ma surprise cesse lorsque j'apprends que les navires de guerre construits dans la Baltique — ordinairement en pin ou en mélèze — ne durent pas plus de neuf à douze ans. Supposons qu'une guerre maritime ait lieu en moyenne tous les trente ans, deux générations de navires s'en iront donc au cimetière sans avoir servi. N'est-ce pas de l'argent littéralement jeté dans l'eau ?

Nous montons à bord d'une superbe frégate à hélice, l'*Amiral général*, construite aux États-Unis. L'*Amiral-général* a une machine de 800 chevaux et il porte 70 canons : prix de facture 6,5 millions. L'intérêt et l'amortissement vont bien à 700 000 ou 800 000 fr. par an. Les frais d'armement et d'équipage vont au-delà. On voit que l'*Amiral-général* doit produire passablement de sécurité maritime pour couvrir ses frais. Plus loin sont les docks où l'on est en train de réparer deux énormes masses de 120 et de 130 canons, destinées à aller, dans quelques années, peupler le cimetière. Enfin, nous visitons en détail les immenses ateliers, bâtis depuis la guerre, pour la construction des bateaux à vapeur, la fonte des canons, des projectiles, etc. Toute la *machinery* vient d'Angleterre. La machine à vapeur est de Newcastle. Les machines à couper et à forer le fer, les scies à vapeur qui mordent le métal comme du bois tendre sortent des ateliers de MM. Collier et C<sup>ie</sup> à Manchester. Le personnel se compose d'ouvriers libres, parmi lesquels on distingue un bon nombre de Finlandais d'une physionomie fine et intelligente. Les serfs ne valent rien, comme on sait, pour les ouvrages qui exigent autre chose que du travail brut. Bref, les ateliers sont montés sur un pied grandiose ; mais l'activité n'y est pas grande. Il ne me paraît pas que la Russie se prépare, avec une ardeur suffisamment fiévreuse, à la conquête de Constantinople. Mais nous entendons tinter la clochette du bateau à vapeur, nous remercions notre obligeant cicerone, et nous nous dirigeons du côté des remparts intérieurs qui ont de

loin un air convenablement formidable, mais qui, en y regardant de près, sont tout bonnement en bois ; nous jetons un coup d'œil en passant sur le bassin du commerce où une légion de bâtiments de cabotage viennent de passer l'hiver, emprisonnés par les glaces, et nous retournons à Saint-Pétersbourg, enchanté de pouvoir écrire sur notre carnet : *vu Cronstadt* ; mais peu disposé à revoir ce cimetière de la marine et des finances de la Russie.

Quelques jours avant d'aller visiter ce vaste arsenal maritime de la Russie, j'avais eu le spectacle d'une grande revue passée au *Tzaritzyn loug*<sup>1</sup>, champ de Mars de Saint-Pétersbourg, à l'occasion de l'anniversaire de la fête de l'empereur : soixante mille hommes, appartenant pour la plupart aux corps d'élite de la garde et des grenadiers, des chevaliers-gardes en tunique blanche avec un double aigle argenté ou doré sur le casque, des Circassiens revêtus de cottes de maille d'acier, avec un morion du même métal sur la tête, des régiments de cavalerie dont les chevaux ont une robe uniforme, des fantassins qui portent une mitre en guise de shako, des canons de cuivre récurés comme une batterie de cuisine hollandaise mais d'un aspect moins réjouissant ; quelques-uns rayés, le plus grand nombre encore à gueule ronde ; enfin l'empereur suivi d'une mouvante forêt de panaches et passant au galop sur le front des troupes qui le saluent de milliers de hurras, puis de la poussière, de la poussière encore, de la poussière toujours, voilà ce spectacle qui a certainement son mérite au point de vue militaire, mais qui n'a pas été institué précisément pour faire la joie des économistes et des financiers.

Je quitte enfin cette grande ville où l'on rencontre, dans les rangs les plus élevés de la société, des esprits qui s'éveillent, des cœurs qui battent et des mains qui applaudissent au mot liberté ! Certes, cette société a bien ses défauts, elle est légère, elle est versatile, elle est blasée, elle est sceptique, quand elle n'est pas généreuse et enthousiaste, elle parle beaucoup, elle agit moins ; mais, en vérité, je n'ai pas le courage de médire de gens qui m'ont fait un si bon accueil. — J'ai reçu, disait Voltaire, trop de fourrures de Catherine pour que je puisse encore écrire l'histoire de Russie. — J'ai eu trop à me louer, pour ma part, de la société de Saint-Pétersbourg pour qu'il me soit possible de le prendre avec elle sur le ton de Timon d'Athènes. — Vous avez été dupe ! me dira peut-être quelque lecteur farouche. Il est bien connu que les Russes jouent la comédie vis-à-vis des étrangers. Si l'on vous a choyé et fêté, c'était pour que vous l'allassiez

<sup>1</sup> Царицын луг.



dire à Rome ! — Il se peut, lecteur hérissé, il se peut ! En tout cas, avouez-le, cette comédie n'est point désagréable à ceux pour qui on la joue. Plût à Dieu que toutes les nations voulussent en régaler les étrangers ! Mais je doute que toute une société veuille se donner le mot pour poser devant le premier venu. Ce serait un peu bien fatigant à la longue, et Dieu sait comme on est paresseux en Russie !

Je repars le 9 mai pour Moscou, où ma place est retenue jusqu'à Kharkoff. De Saint-Petersbourg à Moscou, le pays est plat et triste. La voie ferrée ne traverse pas une seule ville sur une longueur de plus de 600 verstes. Cependant, il y en a bien quelques-unes à peu de distance de son parcours. Il y a, par exemple, à une quinzaine de verstes sur la droite, l'antique Novogorod, le premier berceau du commerce et de la civilisation de la Russie, aujourd'hui déchu ; il y a encore Tver, à deux ou trois verstes sur la gauche. Pourquoi ces deux foyers de population ont-ils été laissés à l'écart ? Voici. L'empereur Nicolas ne voulait d'abord pas entendre parler de chemins de fer. Cependant, lorsqu'on lui en eût démontré les avantages au point de vue stratégique, il se décida à établir une voie ferrée de Saint-Petersbourg à Moscou. Un matin, le ministre des travaux publics vient lui demander ses ordres pour le tracé. L'empereur se fait apporter une carte, et, avec son pouce, il marque une ligne droite entre les deux capitales. Voilà ! dit-il, maintenant qu'on se mette à l'œuvre ! Or, ni Novogorod ni Tver n'avaient eu la chance de se rencontrer sous le pouce impérial. Vous ne traversez donc pas une seule ville dans ce long parcours. Vous n'apercevez que de vastes plaines gris-vert sous un ciel gris-bleu, et par-ci par-là un morceau de forêt négligé par les hommes et dévasté par le feu. Les incendies sont fréquents dans les forêts de la Russie, et presque toujours ils sont le résultat d'une sauvage incurie. Un pâtre veut se chauffer. Il entasse du bois mort au pied d'un arbre. Il brûle le bois, il brûle l'arbre, après quoi il décampe en laissant le feu flamber. C'est le sauvage de la Louisiane qui coupe l'arbre pour avoir le fruit. La flamme s'étend et ne s'arrête que lorsqu'il plaît à Dieu. Des souches noircies sur une longueur de plusieurs verstes attestent un incendie récent. Celui-ci n'a pas duré moins d'une quinzaine de jours. Cependant la circulation n'était pas interrompue sur la route. On voyageait en pleine fournaise. Rien de plus confortable, je l'ai dit, que l'aménagement américain des convois. Quand on est fatigué d'être assis ou couché sur les banquettes de l'intérieur, on va fumer un cigare sur la plateforme étroite qui sert de péristyle à la voiture. Entre cette espèce de balcon et le grand compartiment intérieur, il y a une petite pièce très commode pour les voyageurs et très propre aussi à communiquer au sol de la voie un haut degré de fertilité, car ici tout est à jour comme

sur un bateau à vapeur. — Je lie conversation avec un officier qui me raconte comment il s'était mis sur les bras une fâcheuse affaire pour avoir troublé, sans mauvaise intention pourtant, la régularité des écritures administratives. Chargé de faire des achats de fourrages il avait réussi à réaliser une économie de moitié sur la somme réglementaire. Il se figurait qu'on lui en saurait gré ; mais il n'entendait rien aux écritures. On avait inscrit 2 000 roubles pour le foin. Pouvaient-on déranger tout une comptabilité parce qu'il avait plu à un officier sans expérience de n'en dépenser que 1 000 ? C'était une irrégularité sans précédent et qui ne pouvait être tolérée. Mieux valait certainement acheter trop de foin, sauf à mettre l'exécédent dans ses bottes, suivant l'usage antique et solennel, que de jeter le désordre dans la comptabilité administrative. Bref, notre homme fut sermonné d'importance, et on ne lui pardonna qu'à la condition qu'il ne s'y ferait point reprendre. Qu'on ose encore, après cela, accuser l'administration russe de manquer d'ordre !

Je retrouve Moscou aux trois quarts débarrassé de sa pelisse de neige. Je n'y passe que le temps nécessaire pour me procurer un passeport et serrer la main aux bons amis qui m'y ont donné une hospitalité si cordiale. Ces deux devoirs inégalement agréables remplis, me voici en route pour Kharkoff avec deux compagnons, l'aimable et savant professeur K. de l'Université de Moscou, qui veut bien me servir de guide, et un étudiant petit russe, plein d'entrain et de gaieté, qui retourne dans sa famille. De Moscou à Kharkoff, il y a une belle route impériale, avec un service régulier de malles-postes. La distance est de 700 verstes environ. On la franchit en quatre jours, en voyageant jour et nuit. Le prix de la place est de 34 roubles. On passe par trois chefs-lieux de gouvernement, Toula, Orel et Koursk, situés à une distance presque égale les uns des autres. Nous partons le soir à 7 heures 1/2 ; notre malle-poste, construite en Angleterre, est solide et commode ; les chevaux sont aussi courageux que maigres. Ils font tinter leurs clochettes, le cocher souffle dans sa trompette et nous nous sentons cahotés d'importance : ce sont les adieux du pavé de Moscou. Nous traversons la Moscowa et 3 ou 4 verstes de faubourg, nous laissons à droite le vaste couvent de Donskoï et nous disons adieu à l'immense et pittoresque cité dont les dômes dorés étincellent sous les rayons du soleil couchant. Les habitations ne tardent pas à devenir rares. Les *isbas*<sup>1</sup> des paysans, construites en rondins superposés avec façades à pignon, ont l'air malpropre et délabré. Il y a des toits effondrés que nul ne songe à réparer. Le fumier s'entasse dans les cours intérieures. Les clôtures

<sup>1</sup> Изба (maison).

sont en mauvais état, quand il y a des clôtures. Capital rare, paysans pauvres ! À chaque distance de 20 à 25 verstes est placé un relai, où l'on stationne tantôt le temps nécessaire pour changer de chevaux, tantôt 2 ou 3 heures, pour déjeuner ou dîner. Une ordonnance, affichée en quatre langues (en français, en anglais, en allemand et en russe), dans l'intérieur de la voiture, *prescrit* d'abandonner sur la route les voyageurs qui s'écarteraient du relai. Les stations sont malpropres à incommoder un porc. À 125 verstes de Moscou, nous traversons l'Oka, un des grands affluents du Volga. Le passage se fait dans un bac le long d'une corde tendue de l'un à l'autre bout du fleuve. On est en train de bâtir un pont sur l'Oka. Un groupe d'ouvriers barbus enfoncent, sans se presser et en chantant du nez, des pilotis dans le fleuve. Ce chantonnement nasillard est un produit caractéristique de la grande Russie, et mon étudiant petit-russien le contrefait *con amore*. Nous arrivons à Toula, où se trouve la grande manufacture d'armes de la Russie. Plus de 7 000 ouvriers y sont employés. On fabrique aussi de la quincaillerie à Toula. Un petit bazar des produits de l'industrie locale est annexé à la station. Des tabatières en argent bruni brillent à l'étalage. On peut s'en procurer de fort jolies dans les prix de 10 à 20 roubles. Le village de Véliki Oustioug est le principal foyer de cette industrie ; mais la Russie ayant ajouté aux obstacles naturels qui l'éloignaient du reste de l'Europe les obstacles artificiels du régime prohibitif, les débouchés de sa quincaillerie fine sont devenus insuffisants, et l'art de brunir l'argent commence à se perdre. Des rues larges et mal pavées, des maisons en bois à un étage avec un toit vert, des églises surmontées d'un dôme argenté, doré ou peint, des édifices officiels à colonnes, badigeonnés de jaune, des magasins où le principe de la division du travail n'a pas encore pénétré, où l'on vend de la parfumerie et du thé, du pain d'épices et de la ficelle, voilà Toula et voilà toutes les villes de gouvernement en Russie. De Toula à Orel, c'est le même paysage monotone, les mêmes auberges ignobles, les mêmes isbas délabrées, les mêmes paysans grasseyeux. À 15 verstes en avant d'Orel, la malle-poste s'arrête tout à coup ; on nous prie de descendre. Il s'agit de traverser un pont que l'administration des ponts et chaussées a oublié de réparer depuis un an, et qui n'est pas sûr. On dételle les chevaux et on attache une longue corde à la malle-poste. Cochers, postillons, voyageurs et passants s'attellent à la corde de l'autre côté du pont, la lourde machine avance à pas de tortue, le pont craque, mais il tient bon, et nous en sommes quittes pour la peur. Puissent nos successeurs s'en tirer aussi bien que nous ! Si l'empereur venait à passer, le pont serait réparé pour sûr, mais l'empereur ne saurait passer partout. Orel est situé dans la large et

pittoresque vallée de l'Oka ; elle a un corps de cadets et de jolies promenades. À la station, on nous offre des *concombres belges*. Ce sont les meilleurs, me dit-on, ce qui ne manque pas de flatter ma vanité nationale ; mais comment se fait-il qu'Orel ait l'avantage de posséder des concombres belges ?

À partir d'Orel, les terres deviennent meilleures, les campagnes plus riantes. C'est toujours l'assolement triennal, blé, avoine et jachère, mais dans le gouvernement de Moscou, que nous avons quitté la veille, il y a jusqu'à deux années de jachères. Ça et là, on aperçoit des villages groupés sur le flanc des collines, la route est plus fréquentée : des pèlerins et surtout des pèlerines, les pieds chaussés de sandales en écorce de tilleul, un sac de toile sur le dos, un bourdon à la main, cheminent par troupes. Ils ont encore 200 ou 300 verstes à faire avant d'arriver au monastère de Troïtza, but de leur pèlerinage. Viennent ensuite des chariots où grouillent des familles de bohémiens au visage bistré et couverts de loques éclatantes. Ces bohémiens font le métier de forgerons ambulants et ils y sont adroits. Mais ce sont des pillards effrontés et on les oblige à camper à distance des villages. Le troisième jour, nous atteignons Koursk, la ville des rossignols. Koursk est bâti en amphithéâtre sur une colline boisée. Les maisons rouges ou blanches sont nichées au milieu des arbres et des jardins. Au pied de la colline s'étend une vaste place avec un *gostinoï dvor*<sup>1</sup> en bois, et au-delà de la place, une immense nappe de prairies bordées de collines, couvertes de bois, dans un lointain à perte de vue. Une rivière calme, d'une pente insensible, serpente au milieu. Des troupeaux de vaches rentrent du pâturage et remontent la grande rue, car les fermes sont en ville ! Quand une vache blanche marche en tête du troupeau, c'est signé de beau temps, mais quand c'est une vache noire, gare la pluie ! Nous avons la bonne fortune d'une vache blanche. Le ciel est clair, mais la poussière succède à la boue et à la neige. Le soleil devient ardent, notre malle-poste s'échauffe, nous sommes exténués. Heureusement, nous approchons de Kharkoff. Le pays change de physionomie. Les collines boisées se multiplient et, tandis qu'il y a quelques heures à peine la neige marbrait encore les collines, nous n'en apercevons plus d'autre maintenant que celle des bois en fleurs. Nous sommes entrés dans la *Petite-Russie* et dans la région de la *terre noire* (*tschernozième*<sup>2</sup>), immense couche d'humus dont la profondeur va jusqu'à un mètre. Cette région de la terre noire s'étend sur un espace de près de 100 millions d'hectares, et depuis le commencement du monde, on

<sup>1</sup> Гостиный двор (grand magasin).

<sup>2</sup> Черноземный.

la cultive sans y mettre d'engrais. Mais plus la terre fait de besogne, moins en fait l'homme, et cette région favorisée du ciel est le séjour de la paresse et de l'incurie. Le servage, introduit il y a 70 ans dans la Petite-Russie par la libérale Catherine II, y est bien à la vérité pour quelque chose. On ne voit plus de chevaux dans les champs ; les charrues sont traînées par des bœufs. Comme les labours profonds sont indispensables dans cet humus épais, dont le fumier ne renouvelle jamais la puissance végétative, on n'attelle pas moins de quatre paires de bœufs à la charrue. Ceux qui n'en possèdent qu'une ou deux paires s'associent avec leurs voisins, sans avoir lu les petits livres de M. Louis Blanc, et le labour se fait. Mais voici que nous descendons une colline toute boisée et fleurie. Nous apercevons comme à Koursk des maisons blanches ou de couleurs vives à travers des rideaux d'arbres verts. Nous sommes à Kharkoff et nous quittons, pour n'y plus rentrer, la cellule ambulante où nous venons de passer 95 heures. Enfin !

Kharkoff est une jolie ville de 40 000 âmes, qui en possède jusqu'à 100 000 pendant la grande foire aux laines du mois de juin. Elle est la capitale du gouvernement du même nom et le siège d'une université. L'université de Kharkoff compte environ 400 étudiants et 46 professeurs dont les appointements sont plus que modestes, en moyenne un millier de roubles par an. Ses ressources consistent dans une dotation annuelle de 100 000 roubles, que lui fournit le gouvernement, et dans une rétribution annuelle de 40 roubles par étudiant. J'avais l'intention de donner quelques conférences à Kharkoff, mais la saison n'est pas favorable ; il faudrait attendre l'époque de la foire, où affluent les propriétaires, à quelques centaines de verstes à la ronde. D'ailleurs, les esprits sont encore sous l'impression d'un événement pénible. Kharkoff a pour gouverneur un des Mohicans de l'ancien régime, non le dernier, hélas ! le général L., qui n'a jamais voulu ajouter foi à la nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas et qui se comporte en conséquence. Pendant l'hiver, le général L. fit tout à coup une immense découverte. Il apprit que des étudiants se réunissaient le soir pour causer de choses suspectes. Tout est suspect à Kharkoff ! Vite, il fait arrêter 22 étudiants et il les expédie à Saint-Pétersbourg, par un froid de 30 degrés. La police s'empare des papiers de ces conspirateurs imberbes, jusque et y compris les cahiers de physique, de minéralogie et de mathématiques. On étend même le séquestre aux cahiers de quelques professeurs dont les leçons sont beaucoup trop suivies. Les étudiants passent quelque temps à la forteresse, enfin l'empereur se fait rendre compte de l'affaire et... il renvoie les étudiants à leurs familles. Le complot s'est évanoui en fumée. Mais que voulez-vous ? Sous l'empereur Nicolas, la consigne

universelle était de comprimer quand même, et le général L. comprime. Il comprime et il transforme l'impatience en mécontentement, la passion du progrès en esprit d'opposition. J'ai été en relation avec quelques-uns des suspects que surveille M. L. et je n'ai trouvé chez eux, ai-je besoin de le dire, que des aspirations généreuses vers ces améliorations nécessaires, que l'empereur lui-même a mises à l'ordre du jour. Mais le découragement a gagné ces natures méridionales, si vives et si impressionnables, et leur désappointement est d'autant plus amer que leurs espérances ont été plus excitées. Comment en serait-il autrement ? Voilà une ville de 40 000 âmes, capitale d'un gouvernement, siège d'une université, qui ne possède pas un seul journal, je me trompe, il y a un carré de papier, de la dimension d'une feuille de chou, qui publie trois fois par semaine les actes du gouvernement, et qui est intéressant comme le *Bulletin des lois* combiné avec les *Petites affiches*. À Moscou, on se plaint de la censure. À Kharkoff, les esprits avancés en sont réduits à désirer *comme un progrès* l'établissement d'un bureau de censure. En effet, quand on veut publier une revue, une brochure, un livre ou n'importe quoi, il faut préalablement l'envoyer à la censure de Moscou. C'est à peu près — eu égard à l'état des communications — comme si nous devions aller faire viser au Maroc les épreuves hebdomadaires de l'*Économiste belge*. La censure de Moscou ne se presse pas de donner son visa, et l'on me cite un ouvrage d'économie politique qui l'a attendu pendant deux ans. Toute production intellectuelle est donc impossible. On refuse même aux professeurs de l'université l'autorisation de donner des cours publics. Il faut se résigner à cuire dans son jus ! Décidément, cette atmosphère m'étouffe, et malgré l'accueil plein de chaleureuse cordialité des suspects du général L., qui me traitent en frère, j'ai hâte de quitter Kharkoff. Tout à coup, un orage éclate, en un quart d'heure la ville n'est plus qu'un vaste marécage. Pourtant, Kharkoff ne manque pas de ressources. Son budget des recettes s'élève à 400 000 roubles provenant d'une taxe d'un pour cent sur la valeur des maisons (car les octrois n'existent pas en Russie, bien qu'on n'y ait pas inventé le fonds communal), du revenu des terres de la commune, de la location des places des marchés et de l'affermage des ponts, — Kharkoff est traversé par deux petites rivières ; mais l'administration communale est sans autorité ; le budget est livré à la merci du gouverneur et du grand maître de police ; enfin il faut demander à Saint-Petersbourg une autorisation spéciale pour toute dépense excédant 300 roubles. Voilà comment il se fait que cette ville si pittoresque et si charmante dans son double vallon fleuri devienne aux premières pluies un cloaque impraticable.

Je suis obligé de me livrer à diverses formalités compliquées pour me procurer un nouveau passeport ; et ce n'est pas sans peine que je finis par être en règle. Mes compagnons se sont procuré un padaroshna, nous allons faire environ 300 verstes en *perekladnaia*, jusqu'à Alexandrosk, où nous devons prendre le bateau à vapeur du Dnieper. Nous partons le cœur serré en songeant aux aimables et vaillants esprits que nous laissons derrière nous, et aux grosses bottes du général L., celles-ci écrasant ceux-là. Nous jetons un dernier regard sur le vaste bâtiment de l'université. La façade principale est tournée vers l'orient, mais le derrière de l'édifice reproduit la disposition de la façade ; ce qui a donné lieu, sous le dernier règne, à un mot digne de figurer dans la chronique de l'Œil de Bœuf. Un jour, l'empereur Nicolas visitait l'université en compagnie du curateur. Arrivé au côté occidental, le tzar fronça le sourcil, en disant : — Monsieur le curateur, votre université a trop de fenêtres du côté de l'occident. — Sire, répond en souriant le curateur, fin courtisan, rassurez-vous, ce sont de fausses fenêtres !

Grâce au ciel, ce mot appartient aujourd'hui à l'ancien régime ; mais pourquoi faut-il qu'on tienne encore les fenêtres fermées à Kharkoff, tandis qu'on les ouvre à Saint-Pétersbourg et à Moscou ? Espérons qu'on finira par les ouvrir partout, sans attendre qu'elles s'ouvrent toutes seules.

## NEUVIÈME LETTRE

### DE SAINT-PÉTERSBOURG À ODESSA (SUITE.)

La *perecladnaia*. — La route. — Les stations. — Les steppes. — La vallée du Dnieper. — Eckaterinoslav. — Qu'il ne suffit pas d'un décret pour fonder une grande ville. — Le caridorni. — Les avrotchkis. — Les colonies allemandes. — Neuburger. — Kichgas. — Un argument en faveur du *self-government*.

La *perecladnaia* est une caisse oblongue en planches ou en osier, directement posée sur deux essieux sans l'intermédiaire d'aucun ressort. Quand elle est découverte, et c'est le cas ordinaire, elle porte aussi le nom de *télégue*<sup>1</sup> ; quand on peut s'y abriter sous une capote en cuir ou en toile, elle s'élève à la dignité de *kibitka*<sup>2</sup>. C'est le véhicule universel dans l'intérieur de la Russie. Il y a bien aussi le *tarantasse*<sup>3</sup>, qui est une véritable voiture, dont la caisse repose sur deux poutrelles flexibles formant ressorts ; mais il faut acheter le *tarantasse*, tandis que les maîtres de poste sont tenus de fournir aux voyageurs la *perecladnaia* avec les chevaux. Voici comment les choses se pratiquent. On se procure d'abord un *padaroshna*, ordre de délivrer des chevaux, qui se paie à raison d'un demi copeck (2 centimes) par verste jusqu'au lieu de destination, plus de 30 copecks pour le timbre. Le *padaroshna* porte l'indication de la route à suivre et spécifie le nombre de chevaux à délivrer. Ces chevaux se paient à raison de 2 copecks 1/2 par cheval et par verste, à quoi il faut ajouter encore 1/2 cop. pour la *perecladnaia*. Comme nous étions trois personnes, nous devions prendre au moins quatre chevaux. Si nous avions voyagé pendant la période d'été (du 15 mai au 15 octobre, style russe) à laquelle nous touchions, nous aurions pu n'en demander que trois. C'est le règlement, et j'ai à peine besoin d'ajouter que ce règlement s'applique uniformément à toutes les parties de la Russie sans daigner tenir compte des différences de climat. Nous avions donc à payer en tout pour notre *padaroshna*, notre *perecladnaia* et nos quatre chevaux, 11 copecks, mettons-en 12 avec le *vodka*<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Телега.

<sup>2</sup> Кибитка.

<sup>3</sup> Тарантас.

<sup>4</sup> Водка, водку. Employé par extension, comme le terme générique contemporain чаевые (pourboire), dérive de чае (thé).



(pourboire) du *yamschik* (cocher) par verste, soit environ 48 centimes par kilomètre. Voilà pour le prix. Voici maintenant pour le confort. Vous avez exhibé votre padaroshna et l'on vous a fourni une télègue attelée. On y dépose vos bagages avec une quantité raisonnable de paille ou de foin, vous jetez par-dessus une couverture, une pelisse ou un coussin, vous vous hissez sur le véhicule à l'aide d'un marche-pied placé à un *minimum* d'un mètre de hauteur, vous vous asseyez, et vous voilà installé. Quand on n'est pas encombré de bagages, on peut obtenir un raffinement de confort en se munissant d'une corde, dont le *yamschik* fait un hamac qu'il accroche aux rebords de la télègue. Cela s'appelle un *peri-plot*. Quand vous voyagez dans l'intérieur de la Russie, n'oubliez pas les *peri-plots*. Mais, le plus souvent, il faut se résigner, faute de place, à s'asseoir simplement sur la malle, et braver du fond de sa pelisse la gelée, la neige ou la pluie. Le *yamschik* se pose en équilibre sur le rebord de la caisse, et votre équipage part au grand trot ou au galop, en faisant tinter la sonnette, suspendue à l'arc-boutant gracieux qui décore le col du timonier. Cette sonnette est réservée à la poste, et tous les véhicules muets sont tenus de se ranger à son approche. Quand le lent tchoumaki<sup>1</sup> avec son attelage de bœufs n'exécute pas assez promptement cette manœuvre, le *yamschik* lui allonge des coups de fouet que le tchoumaki rend avec usure... à ses bœufs. Vous parcourez ainsi de 15 à 25 verstes et vous atteignez une station. Vous exhibez votre padaroshna, et si quelque personnage n'a pas fait rafle des chevaux, on vous délivre une autre télègue attelée, on transborde vos bagages, vous vous hissez sur ce nouveau véhicule et en route ! De Kharkoff à Alexandrosk nous avons 19 stations à parcourir, autrement dit, 19 déménagements à faire. Pendant l'opération, qui dure trois quarts d'heure, une heure, deux heures, parfois davantage, quand les chevaux manquent ou quand le chef de station y met de la mauvaise volonté, on s'installe dans une salle d'attente meublée d'un canapé, de quelques chaises et d'une table. Dans un coin, il y a un livre scellé à un meuble quelconque au moyen d'un gros cachet de cire rouge, et qui est destiné à recevoir les plaintes ou les réclamations des voyageurs. À la suite de chaque plainte, une enquête se fait et les résultats en sont également consignés au livre. Quand un voyageur sait son métier, il peut donc encore se tirer d'affaires. L'essentiel, en définitive, c'est d'avoir une charpente assez solide et des muscles assez élastiques pour trouver en soi-même les ressorts qui manquent à la perecladnaia.

<sup>1</sup> Чумаки (charretier, colporteur ambulant).

Nous quittons Kharkoff en cet équipage. Comme nous sommes embarrassés d'un gros bagage, il ne faut point songer aux péri-plots, et notre aménagement nous permet d'apprécier, avec connaissance de cause, combien sont louables et méritoires les efforts de la société protectrice des animaux pour améliorer le sort des veaux qu'on mène au marché. La pluie, qui nous fouette le visage en transformant la route en marais, n'embellit pas notre situation. Nous nous rabattons sur le paysage qui ne manque pas de charme. Le pays est accidenté et boisé. De gros villages sont groupés sur les collines ou allongés comme des rubans dans la plaine. Il y en a un, à peu de distance de Kharkoff, qui ne compte pas moins de 6 000 ou 7 000 habitants, et dont les *isbas*, rangées à la file, se succèdent sur une longueur de 12 verstes (3 lieues). Chaque village possède une ou plusieurs églises badigeonnées en blanc avec un dôme peint en vert, et, aux environs, dans un bouquet d'arbres, on aperçoit l'habitation du propriétaire, grand bâtiment carré à un étage, blanc et vert comme l'église. Le bois est de moins en moins employé pour les bâtisses. Les isbas sont maintenant en clayonnage et couvertes en chaume. Nulle part — en exceptant les rares habitations des propriétaires — il n'y a apparence de maisons bourgeoises, — ceci pour l'excellente raison que les campagnes n'ont pas encore de bourgeoisie. À l'entrée de chaque village se dresse un poteau panaché de blanc et de noir, avec une ligne rouge au milieu, comme tous les poteaux administratifs de l'empire. Sur ce poteau se trouvent inscrits le nom du village, celui du propriétaire et le nombre des habitants. Pendant quelque temps, nous longeons des remparts de terre, qui ont été élevés autrefois pour arrêter les incursions des Tartares. Nous sommes entrés dans le gouvernement de Pultava, l'un des plus petits et des plus peuplés de la Russie, et nous laissons à notre droite la route ordinaire de Kharkoff à Odessa par Kremenstchouk et le champ de bataille où vint sombrer la fortune de Charles XII. La route que nous suivons a 60 sagènes<sup>1</sup> de largeur (120 mètres), dimension réglementaire des routes impériales. Elle est tout bonnement en terre ; on s'est contenté de la découper en plein champ, au moyen de deux sillons tracés à la charrue. L'herbe y pousse et les ornières s'y creusent, sans que l'administration songe à s'y opposer. Quand le temps est bon, on y roule comme sur un tapis ; en revanche, pour peu qu'il tombe de pluie, on ne se tire pas sans peine des gras sillons de la terre noire. À chaque verste, revient l'inévitable poteau blanc et noir servant de borne milliaire. Dans les steppes, de petites pyramides en brique servent encore à faire reconnaître la voie

<sup>1</sup> Сажень.

quand le sol est couvert de neige. Mais comme les matériaux de construction sont rares, les paysans et les voituriers démolissent ces pyramides pour avoir les briques, et, quand vient la neige, on se tire d'affaire comme on peut. Par exemple, il faut avoir soin, en toute saison, de se munir de provisions, ni plus ni moins que si l'on voyageait dans le Sahara ou dans les Ardennes, car on ne trouve aux stations que l'eau bouillante du secourable *samovar*<sup>1</sup>, et du pain noir gluant, dont ne voudrait pas un chien tant soit peu gentleman. Dans les stations les plus confortables, on peut se procurer des œufs ; et c'est tout ! Arrivés à Constantinograd, ville de district (l'équivalent d'une sous-préfecture française) située vers la limite des gouvernements de Pultava et d'Eckaterinoslav, nous réussissons, après des démarches laborieuses, à nous faire confectionner un plat de côtelettes. Mais la chandelle est un mets raffiné auprès des côtelettes de Constantinograd, et sans nos bonnes provisions de thé, de sucre et de tabac, nous regretterions le carême de Moscou. Bientôt cependant l'aspect étrange et grandiose de la contrée qui s'offre à nos regards donne une direction plus noble à nos pensées. Nous entrons dans cette immense région des steppes qui s'étend au midi jusqu'à la mer Noire, à l'est jusqu'à la mer Caspienne. Les steppes sont de véritables mers de verdure qui ont toute la monotonie, mais aussi toute la majesté de l'Océan. L'horizon de ces plaines unies ou légèrement ondulées n'a d'autres bornes que celles de la vue. Ni arbres, ni habitations, rien que de l'herbe et du blé. De loin en loin, des moulins à vent et des *tumulus*. Ces tumulus sont des monticules de gazon, qui renferment les restes des anciens rois scythes. Au-dessus de nos têtes, des aigles et des vautours qui s'élèvent jusqu'aux nues en décrivant des spirales régulières ; plus bas la canaille des pies et des corbeaux, puis des canards sauvages qui traversent effarés cet endroit peu sûr. Dans l'herbe, des *avrotchkis*<sup>2</sup>, marmottes des steppes, qui rentrent dans leurs terriers. Le ciel est serein et le soleil se couche dans un lac de feu, environné de vapeurs et de nuées qui passent de l'ardoise et du vert pâle à l'amarante et au rouge éclatant. La nuit vient, et il se fait un immense silence. Quelques feux provenant de campements de bohémiens ou de haltes de *tchoumakis* révèlent seuls la présence de l'homme au sein de cet océan muet. Cependant, nous n'avançons plus qu'avec peine. Nous sommes aux environs d'une petite rivière que les pluies ont fait déborder et qui vient de transformer les steppes avoisinantes en un vaste marais. Nos chevaux ont de la boue jusqu'à mi-jambe et parfois de l'eau jusqu'au ventre. Le yamschik se fie à

<sup>1</sup> Самовар.

<sup>2</sup> Appellation populaire. Non retrouvé.

leur instinct pour éviter les fondrières et sa confiance n'est pas trompée ; mais si une roue de notre télégraphe venait à se briser, comment nous tirerions-nous de là ? Heureusement, notre véhicule tient bon, et après deux heures de cette traversée aquatique, nous atteignons un village immergé dans une boue noire et liquide. Les habitants ont l'air de supporter cet inconvénient avec philosophie. Les hommes portent de grandes bottes, les femmes ont des jupons courts et elles vont nu-jambes quand les chaussures de la communauté sont occupées par leurs maris. La boue grasse de la terre noire s'agglutine autour de leurs gros tibias, de manière à former des bottes naturelles qui ne donnent point de cors aux pieds. Ces dames ont-elles l'habitude de se débouter en rentrant chez elles ? Nous aimons à le supposer, mais nous ne cherchons point à vérifier le fait, et nous nous étendons qui sur le canapé, qui sur la terre durcie de la station.

Le lendemain de bonne heure, nous nous mettons en route et nous continuons à traverser des steppes, des steppes encore, des steppes toujours. Tout à coup, nous nous trouvons au bord du plateau sur lequel nous avons cheminé jusqu'ici ; nous découvrons la vallée de la Samara, un affluent du Dnieper, et plus loin une échancre immense qui est la vallée même du fleuve. Sur une colline de la rive opposée est bâtie Eckaterinoslav, où nous allons faire étape. Nous descendons dans la vallée du Dnieper et, à mesure que nous approchons de ce Mississippi de la Russie méridionale, nous apercevons les dunes de sable qu'il a amoncelées jusqu'à 5 ou 6 verstes de distance de son lit. Nous le traversons dans un bac, en compagnie d'un public mêlé de paysans, de soldats, de tchinovniks et de bohémiens. Au bout de trois quarts d'heure — car le Dnieper n'a pas moins d'une verste et demie de largeur en face d'Eckaterinoslav — nous sommes dans la ville de Catherine II.

Au gouvernement d'Eckaterinoslav commence la Nouvelle Russie, vaste région qui s'étend de la Petite Russie à la mer Noire et qui a été ajoutée par Potemkin au domaine des Tzars. Potemkin décida Catherine II, qui ne lui refusait rien, à visiter sa nouvelle conquête, et comme il craignait que les corbeaux et les vautours de la steppe ne donnassent à sa gracieuse souveraine une idée insuffisante de la population du pays, il eut l'ingénieuse inspiration d'improviser le long de la route de faux villages, dont les faux habitants en faux habits de fête faisaient entendre aux oreilles de l'impératrice charmée de fausses acclamations. Quand la nuit venait, on transportait les villages un peu plus loin, et Catherine s'émerveillait de trouver le pays peuplé, les villages si bien décorés, — quoi qu'ils eussent le

défaut de se ressembler un peu. Elle en exprima sa satisfaction à Potemkin, en lui faisant cadeau d'un million de dessiatines<sup>1</sup> des terres qu'il venait de conquérir, et elle voulut laisser au pays un souvenir durable de son passage en lui bâtissant une capitale. Elle fonda Eckaterinoslav, ne doutant pas qu'au sein d'une contrée si riche et si populeuse, cette ville nouvelle ne devînt bientôt la rivale de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Enfin, pour appliquer au pays récemment annexé le principe éminemment civilisateur de l'unité, Catherine y introduisit la bienfaisante institution du servage, dont jouissait la Grande Russie. Cependant qui le croirait ? Quoique bâtie de la manière la plus pittoresque, en pente raide, comme sur une montagne russe, Eckaterinoslav ne dépassa point les proportions d'une simple capitale de province, et en dépit des mérites ineffables du principe de l'unité, le servage retarda le développement des ressources de la contrée au lieu de l'accélérer. Voici comment les économistes petits russiens expliquent ces phénomènes contrariaints.

« Le serf, disent-ils, travaille moins que le paysan libre, et son travail se divise en deux parts, dont l'une, celle qu'il exécute pour lui-même, ne peut guère contribuer à enrichir la contrée, l'autre, celle qu'il exécute pour le propriétaire à titre de corvée, est absolument perdue pour elle. En effet, la première ne produit pas grand chose au-delà du *minimum* indispensable à la subsistance du serf, et la seconde sert à produire principalement des denrées d'exportation dont les contre-valeurs sont remises à de grands propriétaires qui ne résident point dans le pays. Ces contre-valeurs vont alimenter le commerce de Saint-Pétersbourg, de Paris, de Naples ou de Florence, tandis que la population qui les a procurées avec l'auxiliaire des verges et du bâton, souffre du double mal du servage et de l'absentéisme combinés. De là l'insignifiance des importations de la Russie méridionale en comparaison de ses exportations. De là encore l'échec inévitable de la fondation d'Eckaterinoslav. Une ville ne s'établit et ne se développe qu'à la condition de fournir à ses habitants les moyens d'exister. Or dans un pays où la population rurale, réduite à un minimum de subsistance et d'entretien, se nourrit du blé qu'elle produit et s'habille des étoffes grossières qu'elle fabrique elle-même, où la plus grande partie du surplus de la production est exportée sans qu'il en revienne rien, de quoi donc pourrait vivre une population urbaine ? D'industrie ? Mais la classe servile qui demeure à peu près seule dans le pays n'a pas le moyen d'acheter des produits industriels. De commerce ? Mais l'échange des produits exportés se réalise ailleurs. La population urbaine ne peut donc vivre d'industrie

<sup>1</sup> Десятина. Équivaut à 2 400 sagrènes (сажень).

puisqu'il n'y a point de débouchés ni de commerce, puisqu'il n'y a point d'échanges ; elle ne peut vivre que des services publics. Or, dans un pays d'extrême centralisation comme la Russie, les services publics ne peuvent fournir qu'une somme de ressources assez modique à une ville de province. — À quoi il faut ajouter enfin, qu'une situation romantique, un nid d'aigle dominant une vaste nappe d'eau, argentée par les rayons de la lune, pour avoir séduit une amante de la nature, comme disaient les lecteurs enthousiastes de la *Nouvelle Héloïse*, n'est pas précisément ce qu'il faut pour attirer une population prosaïque de bourgeois et d'artisans. D'abord, les gens positifs s'informent si la nappe d'eau est capable de faire flotter sur ses ondes autre chose que la lune, et le Dnieper n'est guère navigable à Eckaterinoslav ; ensuite, ils préfèrent, sous prétexte de commodité et d'économie, bâtir leurs habitations sur un plan horizontal plutôt que sur une montagne russe, — et les plaines ne manquent pas dans la contrée. Voilà pourquoi Eckaterinoslav n'est point devenu et ne deviendra point, en dépit des intentions bienveillantes de son impératrice fondatrice, une immense et populeuse capitale ! ».

J'ai bien peur que ces économistes peu courtisans n'aient dit vrai, et que la ville de Catherine n'acquière jamais les proportions d'une cité impériale. En attendant, c'est une jolie ville que traverse d'un bout à l'autre un large boulevard couvert d'arbres touffus. À l'une de ses extrémités, sur la hauteur, ce boulevard aboutit au palais de Potemkin, bâti en face d'une petite île du Dnieper, dans une situation romantique. On y tient aujourd'hui les assemblées de la noblesse et on y a réuni les éléments d'un musée minéralogique, dans lequel la houille, qui sera plus tard une des richesses de la Nouvelle-Russie, tient la place d'honneur. À côté du palais de Potemkin se trouve la statue en bronze de Catherine II, érigée sous le règne de Nicolas. Catherine debout et le buste appuyé sur une de ses fortes hanches, contemple d'un œil protecteur et satisfait sa future capitale, — qu'on a eu heureusement l'attention délicate de dérober à sa vue, au moyen d'un bouquet d'arbres faisant rideau. Le boulevard aboutit d'un autre côté à un immense jardin, où poussent des arbres superbes, mais qui passe, faute d'entretien, à l'état de forêt vierge. Nous y avons fait lever des poules d'eau et des canards sauvages. On se promène beaucoup sur le boulevard. Les dames sont généralement jolies, et elles se piquent de pratiquer, dans toute sa pureté, le culte des modes parisiennes. Quelques fanatiques font même venir régulièrement leurs toilettes de Paris. Trois sur quatre au moins sont dans une situation intéressante ; mais Malthus lui-même n'aurait rien à y redire, car ici la terre ne manque pas à l'homme, c'est l'homme qui manque à la terre. Comme *nursery*, Eckaterinoslav est

d'ailleurs admirablement située, et si l'on songe aux progrès de la division du travail, n'est-ce pas une spécialité qui a bien aussi son avenir ?

On ne parle guère que le russe dans les villes de province ; cependant, quelques enseignes sont encore en français. À Orel, à Koursk, à Kharkoff, il y a des pensionnats de demoiselles, des pâtisseries, des modistes et des « tailleurs civils et militaires » français ; à Eckaterinoslav, le sieur Kisselef vend en français — je copie son enseigne — « cigares de la Havane, papirosses (cigarettes) et autres rafraîchissements », lesquels consistent en épiceries, savons, brosses, casseroles, etc. Nous sommes descendus à l'*Hôtel suisse* qui nous paraît le paradis du confort en comparaison des stations de la route de Kharkoff. On y boit d'excellent sauterne à deux roubles la bouteille et l'on y couche dans un lit. Je parle, bien entendu, des voyageurs. Les garçons d'hôtel, qui répondent au pseudonyme de *caridorni*, comme leurs confrères allemands à celui de *kellner*, se couchent où ils peuvent, sans distinction d'âge ni de sexe. Le matin de notre départ, par exemple, nous appelons notre *caridorni*, point de réponse. Nous nous mettons à sa recherche et nous finissons par le découvrir sur un coffre du corridor, dans une compagnie que nous aimons à supposer légitime. Nous nous faisons scrupule de réveiller ces époux assortis, et nous nous mettons nous-mêmes en quête de nos effets. J'avais laissé mon sac de nuit sur un divan. Je l'empoigne. Mon sac de nuit pousse des cris perçants. C'était un gros enfant qu'on avait déposé là pour la nuit, et dont j'avais interrompu, sans le vouloir, le sommeil innocent. J'ai assez de probité pour ne pas emporter ce bagage supplémentaire. Je me contente du mien, et nous nous mettons en route pour Alexandrosk. C'est une étape de 80 verstes. Nous quittons les bords du Dnieper que nous devons retrouver plus loin. La steppe est aride et triste. Point de villages, point d'arbres : un immense tapis d'une herbe courte qui va bientôt jaunir, des avrotchkis et des vautours, voilà toute la nature vivante. Pourquoi les avrotchkis sont-ils tachetés sur la rive droite du Dnieper, tandis qu'ils ne le sont point sur la rive gauche ? Telle est la seule question sur laquelle nous trouvions à discuter, sans avoir, hélas ! aucun espoir de la résoudre. Les avrotchkis sont la plaie des steppes. À la vérité, personne — à l'exception toutefois des colons allemands dont je parlerai tout à l'heure — n'a jamais fait une guerre en règle à ces mangeurs de blé. Les Allemands en ont détruit quelques centaines de milliers dans leurs colonies, mais à peine la population avrotchkienne se raréfiait-elle sur ces quelques points que les immigrations affluaient de tous les autres, conformément à la loi d'équilibre qui gouverne le monde des avrotchkis aussi bien que le nôtre.

Parfois aussi, des propriétaires imposent à leurs serfs, comme un supplément de corvée, une redevance en têtes d'avrotchkis ; mais les paysans ont peu de goût pour la corvée, et ils se disent que si l'avrotchki mange leur blé, il n'épargne pas non plus celui du propriétaire, ce qui fait bien compensation.

La redevance produit donc peu de chose. Quoi qu'il en soit, l'avrotchki, tacheté ou non, est vêtu d'une jolie peau. Pourquoi n'essaierait-on pas d'en faire des gants ? — Mais nous arrivons dans la région des colonies allemandes. Voici Neuburger, un groupe d'une vingtaine de maisons, assis au milieu de la steppe ; plus loin, sur le bord du Dnieper, Kichgas qui en a une centaine, puis Schönwiese qui fait suite à Alexandrosk. La fondation de ces colonies remonte au règne de Catherine II. La Nouvelle-Russie venait d'être réunie à l'empire, mais, quand on eût remisé les décors de Potemkin, on s'aperçut qu'elle était déserte. On eût alors l'idée excellente d'y attirer l'émigration allemande, à laquelle les États-Unis n'offraient pas encore leur débouché illimité. Cependant, le régime économique et social de la Russie n'était guère propre à attirer les émigrants. Car on n'émigre que dans l'espoir d'améliorer son sort, et si mauvaise que fût la condition des paysans allemands au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils avaient du moins l'avantage d'être affranchis du servage et de posséder quelques franchises communales. Que fit-on ? On leur permit de transporter l'Allemagne en Russie. On leur accorda de vastes concessions de terres, — et l'on pouvait à peu de frais s'en montrer généreux, car les terres de la Nouvelle-Russie valaient alors à peine un rouble par dessiatine. On les exempta du recrutement pendant un siècle ; enfin, on leur concéda le droit de se gouverner eux-mêmes, sans que les *tchinovniks* eussent rien à voir dans leurs affaires. Une administration spéciale fut chargée de faire respecter les privilèges des colonies, et elle paraît s'être acquittée convenablement de sa tâche. Les Allemands arrivèrent donc, et ils fondèrent dans la vaste région comprise entre la mer Caspienne, la mer d'Azoff, la mer Noire et le Dnieper, de nombreuses colonies qui ne tardèrent pas à prospérer. Si ce mouvement d'immigration avait pu se continuer sans obstacle depuis le règne de Catherine II, des millions d'Allemands libres et industriels peuplèrent et enrichiraient aujourd'hui les steppes encore aux trois quarts désertes de la Nouvelle-Russie. Mais, d'une part, le gouvernement s'effraya de cette affluence d'une population libre, et les régnicoles, à leur tour, se plaignirent de ce qu'on traitât ces étrangers mieux qu'on ne les traitait eux-mêmes ; d'une autre part, les États-Unis, devenus indépendants, commencèrent à faire à la Russie une concurrence redoutable pour l'immigration. Le mouvement s'arrêta sous l'influence de ces causes. Il n'en a



pas moins donné des résultats dignes d'intérêt. Je me rappelle encore l'impression charmante que produisit sur moi la petite colonie de Neuburger surgissant comme une oasis du sein de la steppe aride d'Eckaterinoslav. Au lieu de huttes délabrées, alignées comme des tentes dans la plaine nue, j'avais sous les yeux un joli nid de maisonnettes entourées de jardins, et ombragées de beaux arbres. Ces maisonnettes étaient soigneusement blanchies ou peintes dans le goût allemand, leurs toits en jonc solidement construits et bien entretenus. Les jardins remplis de fleurs et de légumes étaient clos et les clôtures en bon état. Pas une vitre ne manquait aux fenêtres, et derrière les châssis on apercevait des pots de geranium ou de réséda. Il me semblait voir un de ces villages des boîtes à joujoux de Nuremberg, qui ont fait les délices de notre enfance. Personne ne flânait sur le seuil des habitations ou dans les cours. Quelques colons proprement vêtus, sans taches ni déchirures à leurs vestes, travaillaient à leurs jardins ; d'autres conduisaient de solides chariots attelés non de bœufs maigres, mais de chevaux bien nourris.

Une jeune colone traversa la grande route. Elle portait une robe de cotonnade bleue taillée en fourreau de parapluie, un petit mouchoir à carreaux, un bonnet bien blanchi, et, chose inouïe, elle avait des bas et des souliers. À côté de la route, deux enfants jouaient dans une cour pavée : ils étaient vêtus et mouchés ! Je me croyais décidément transporté en pleine Arcadie. Plus loin, à Kichgas, le bien-être était encore plus visible : les arbres étaient plus nombreux, les habitations plus vastes et d'une apparence tout à fait confortable. On était en train de construire de superbes magasins à blé, avec des portes en fer. Et pourtant, il y a mieux encore que Kichgas. Si j'avais été moins pressé, j'aurais poussé jusqu'aux colonies de Malochny sur la route d'Alexandrosk à Berdiansk, dont on me racontait des merveilles. Plusieurs colons y sont devenus millionnaires en élevant des moutons. L'un d'entre eux, le père Fein, qui est une des célébrités de la steppe, ne possède pas moins de 300 000 moutons, représentant, à raison d'un rouble par tête, un revenu de 1 100 000 à 1 200 000 francs. Le père Fein n'en est pas devenu plus fier, et il continue à mener dans la steppe l'existence d'un paysan à son aise. Les colons se marient entre eux et ils n'ont que peu de relations avec la population indigène. La plupart ne savent même pas le russe. Cet isolement où demeurent les colons allemands, tient, en grande partie, à l'infériorité sociale de la population qui les entoure : nulle part, en effet, on ne voit des hommes libres se mêler à des esclaves ou à des serfs. On ne leur en fait pas moins un grief, et j'ai entendu des Petits Russiens se plaindre amèrement des privilèges accordés à ces étrangers qui font bande à part, et demander qu'on les assujettisse à la loi,

ou pour mieux dire à la servitude commune. Je répondais à ces plaintes peu équitables, en citant un joli mot de Garnier-Pagès sur le socialisme : « Il ne s'agit pas, disait ce républicain, homme d'esprit, de raccourcir les pans des habits pour en faire des vestes, mais d'allonger les vestes pour en faire des habits. » Demandez donc, répétais-je, qu'on élève les Russes à la condition des Allemands, et non qu'on abaisse les Allemands à la condition des Russes.

Cette prospérité des colonies allemandes de la Nouvelle-Russie est bien certainement un des meilleurs arguments qu'on puisse invoquer en faveur de la liberté du travail et du *self-government*. À bien des égards, les colons allemands sont inférieurs à leurs voisins les Petits Russiens. Ils ont l'intelligence moins prompte et plus bornée ; ils n'ont donné aucun homme distingué aux beaux-arts, à la littérature et à la science, tandis que les Petits-Russiens fournissent de nombreuses recrues à toutes les branches de la production intellectuelle. Les Allemands ont, à la vérité, la réputation de travailler avec plus d'assiduité et de régularité. Ils font de meilleure besogne, et quand on veut parler d'un ouvrage bien fait, on dit : c'est de l'ouvrage allemand. Ils ont aussi plus de prévoyance, et ils savent ce que c'est que l'épargne. Mais supposons qu'au lieu de posséder la terre, ils fussent possédés par elle ; supposons encore qu'au lieu de se gouverner eux-mêmes presque à l'américaine, ils fussent administrés à la russe, mettraient-ils plus d'ardeur et de soin que les serfs petits-russiens à cultiver la terre du seigneur ? Épargneraient-ils plus volontiers pour satisfaire la rapacité d'un intendant ou d'un *tchinovnik* ? Il est permis d'en douter. Tout travail implique une peine, toute épargne une privation, et qu'on soit Russe, Allemand, Belge ou Chinois, on ne se donne une peine, on ne s'impose une privation qu'en vue d'obtenir une satisfaction matérielle ou morale qui la dépasse. Si la peine est pour les serfs et la satisfaction pour le seigneur, l'intendant ou le *tchinovnik*, qui travaillera de plein gré ? qui épargnera de bon cœur ? La paresse ne sera-t-elle pas, en réalité, préférable à l'activité, et l'imprévoyance à l'épargne ? Voilà pourquoi on travaille et on épargne dans les colonies allemandes, tandis qu'on est paresseux et imprévoyant dans les villages russes. C'est tout simplement parce que là on est libre et qu'ici on est serf.

## DIXIÈME LETTRE

### DE SAINT-PÉTERSBOURG À ODESSA (SUITE ET FIN.)

Alexandrosk. — L'hospitalité steppienne. — Les *pomeschiks*<sup>1</sup>. — Moyenne, petite et grande propriété. — Les céréales et les moutons. — Le fouet. — Les *isbas*. — Les *tumulus*. — La question des loyers à Alexandrosk. — La navigation à vapeur sur le Dnieper. — Un moyen de civiliser le Dnieper. — Cherson. — Le liman du Dnieper et la mer Noire.

Nous avons traversé de nouveau le Dnieper à la colonie allemande de Kichgas, en vue de la fameuse île qui servit de dernier refuge aux débris de la république des Cosaques détruite par Catherine, après avoir maintenu pendant trois siècles son indépendance contre les Russes, les Polonais, les Turcs et les Tartares. Nous faisons encore cinq ou six verstes et nous apercevons des fortifications abandonnées, puis des maisons couvertes de chaume au-dessus desquelles se détache un dôme vert. C'est Alexandrosk, ville de district située à l'embouchure d'une petite rivière, la Nova Moscowka, qui se jette dans le Dnieper. Le service de navigation à vapeur organisé depuis l'année dernière pour les marchandises, et qui va commencer cette année pour les voyageurs, aboutit à Alexandrosk. Les bas-fonds et les rapides empêchent les steamers de remonter plus haut. Nous allons inaugurer le service des voyageurs. Mais notre bateau n'est pas encore arrivé. Il n'arrivera que dans huit jours. J'aurai donc le temps de jeter un coup d'œil sur les exploitations agricoles, et je me prépare à aller visiter les *pomeschiks* (propriétaires) des environs. En attendant, je reçois une charmante hospitalité dans la maisonnette à un étage, simplement blanchie et ornée de rideaux de perse, de M<sup>me</sup> K., mère de mon compagnon de route. Le lendemain, je commence mes courses. Il y a des domaines de toutes dimensions, mais la grande propriété domine. Les grands domaines ont jusqu'à 60 000 ou 70 000 dessiatines d'étendue ; les petits n'en ont guère moins de 1 000. On est, avec 1 000 dessiatines, un très petit propriétaire steppien. Cependant la terre hausse de prix tous les jours. Il y a trente ans, on l'achetait couramment à raison de 3 ou 4 roubles par dessiatine, aujourd'hui elle se paie 20 ou 30, et la perspective de l'émancipation des serfs n'arrête nullement ce mou-

<sup>1</sup> Помещик.

vement ascensionnel. Je vais visiter d'abord un pomeschik de fortune moyenne, c'est-à-dire d'un revenu de 25 000 à 30 000 fr. La maison n'a qu'un étage, mais elle est spacieuse et commode. Les appartements sont décorés avec goût quoique simplement blanchis comme chez M<sup>me</sup> K. Je suis émerveillé de la beauté de ce badigeon, qui l'emporte sur les papiers de tenture les plus élégants, et je demande le secret des badigeonneurs petits-russiens pour le rapporter en Belgique. On me le livre sans difficulté. C'est qu'on se sert en guise de chaux, du kaolin qui abonde dans le pays et dont personne ne s'est encore avisé de faire de la porcelaine. Le *pomeschik*, M. B., est un Russe de la vieille roche, qui laisse pousser barbe, moustaches et favoris et ne parle point français. En revanche, sa famille, composée d'un fils, étudiant à l'université, avec qui je venais de faire le voyage de Moscou et d'une demi-douzaine de charmantes filles, est élevée à l'occidentale. Voici le régime de la maison : on se lève de bonne heure, à 6 heures au plus tard, et dans la saison des travaux le pomeschik est debout dès 3 heures. À 8 heures, on déjeune de thé suivi de café noir. On dîne à midi. Le menu se compose de *borch*, bouillon de poule avec la poule, du kwass et des herbes, d'esturgeon du Dnieper, un poisson digne de la plus haute considération, d'agneau rôti avec de la salade non sucrée, car la grosse viande de boucherie est rare et mauvaise, de pigeons à la crème, de *vareniche*<sup>1</sup>, beignets nationaux à la crème et au fromage, de bière fabriquée dans les colonies allemandes, de vin de Grave ou de Xérès. Après le dîner, on prend le thé en guise de café. À 4 ou 5 heures, nouveau thé. À 8 ou 9 heures, souper reproduisant une partie du menu du dîner, avec le thé pour conclusion. On se couche à 10 heures. Quoique notre pomeschik ne parle pas français, c'est un homme des plus « civilisés » ; ce mot s'emploie généralement en Russie comme synonyme de cultivé. Mais on n'en saurait dire autant de la plupart de ses confrères steppiens. Le vrai pomeschik steppien passe la plus grande partie de la journée étendu sur son divan en fumant du tabac turc : un arsenal de chibouques ou de manches de cigarettes à bouts d'ambre fait le fond de sa bibliothèque. Toute autre lecture lui cause des maux de tête. Cependant, il se pique d'être ami des lumières et quelquefois, quand il n'a rien lu depuis longtemps, il appelle Iwan (tous les domestiques se nomment Iwan). — Iwan, lui dit-il, va me chercher un livre. Iwan apporte un livre. Le pomeschik se met à lire avec conscience, que ce soit un roman de Dumas ou un traité de

<sup>1</sup> Варѣники.

trigonométrie, peu importe, puis il s'endort avec la satisfaction d'un homme qui a rempli un devoir pénible mais nécessaire.

M. B. n'appartient point, ai-je besoin de le dire, à cette race antédiluvienne ; mais il est tout absorbé par le soin de son exploitation. La mère de famille, assistée de sa fille aînée, s'occupe de la direction du ménage. Une autre fille sert d'institutrice à ses jeunes sœurs, et elle emploie une partie de ses loisirs à donner des leçons aux enfants du village. Une troisième devrait l'aider, mais en ce moment elle est *promise*. C'est au point de vue des affaires du ménage une *non-valeur*. Mais cette période de chômage sera suivie bientôt d'une période de remarquable activité, si je me reporte à mes souvenirs du boulevard d'Ékaterinoslav. Il y a un oncle de Caucase qui porte le costume pittoresque des Montagnards, une sorte de redingote de velours noir avec un jeu de tuyaux d'argent niellé sur la poitrine. Ces tuyaux sont destinés à contenir des cartouches. L'oncle du Caucase y met son tabac. On reçoit des journaux et des romans, enfin le piano ne chôme guère. Il n'y a point d'habitation de pomeschik sans piano. C'est au point qu'un colon allemand de Schöwiese gagne largement sa vie en faisant le métier d'accordeur. Les Petits-Russiens sont fous de musique et ils ont des mélodies ravissantes de grâce et de mélancolie. Le pianiste Chopin en a recueilli un bon nombre. On m'assure même que Rossini a emprunté à une mélodie petit-russienne la matière première du grand air du *Barbier*. C'est possible ! mais le maestro n'a point gâté cette matière première. On se fait beaucoup de visites de voisins, et le voisinage s'étend bien à 30 ou 40 kilomètres de distance. Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'hospitalité est des plus larges. Par exemple, il ne faut pas avoir de préjugés à l'endroit du couchage. Vous venez de souper dans la salle à manger, autour de laquelle règne un large divan. Vous passez au salon, vous causez, vous fumez, vous feuillotez un almanach de l'*Illustration*, ou bien vous écoutez une mélodie petit-russienne, après quoi vous prenez congé de vos hôtes, avec force poignées de mains. On vous ramène dans la salle à manger transformée en dortoir. Chacun s'accommode d'un morceau du divan, la nuit se passe, et, le lendemain matin, le dortoir redevient salle à manger. Vous pouvez, du reste, user aussi longuement que largement de l'hospitalité qui vous est donnée. Et s'il est parmi mes honorables lecteurs quelque parasite de bonne compagnie en quête de débouchés, je l'engage à partir pour la Russie muni d'une simple lettre de recommandation ; il y fera ses frais. Il passera d'abord chez le pomeschik auquel il est recommandé, huit jours, quinze jours, un mois, au besoin. Un pomeschik des environs viendra visiter son hôte. Ce second pomeschik ne manquera de solliciter l'honneur de lui donner l'hospitalité. Il lui

accordera cet honneur, après s'être fait convenablement prier. Chez ce second pomeschik, il en rencontrera un troisième qui le mènera à un quatrième et ainsi de suite. Comme il y a en Russie, d'après le dernier recensement, 24 015 pomeschiks, possesseurs de plus de cent âmes, c'est-à-dire aisés ou riches, il aura de la marge, et il pourra, sans bourse délier, car les domestiques ne sont pas encore gâtés par les pourboires, passer de pomeschik en pomeschik une vie aussi agréable que complètement inutile à ses semblables et à lui-même.

Il s'agit maintenant de savoir au moyen de quelles ressources s'alimente cette existence mi-patriarcale, mi-civilisée. La culture des céréales et l'élevé des moutons, voilà les deux grandes branches de l'économie agricole de la Russie méridionale. Le travail est fourni en partie par des serfs, en partie par des ouvriers loués, provenant pour la plupart de la Grande-Russie et auxquels on paie de bons salaires. La corvée est ordinairement de trois jours par semaine, et on la fournit les lundis, mardis et mercredis. En échange, le propriétaire accorde au paysan la jouissance d'un morceau de terre qui varie en étendue selon la densité de la population. Dans le gouvernement d'Eckaterinoslav, où la terre est abondante et la population rare, le paysan obtient jusqu'à 8 ou 10 dessiatines par tête. Souvent aussi, le pomeschik permet à ses paysans de joindre leurs moutons à son troupeau, ou de faucher quelque morceau de steppe, en dehors de leur lot ; enfin, dans les mauvaises années, il leur vient en aide par des prêts en nature ou en argent. Jusqu'à ces derniers temps, la culture est demeurée toute primitive : du blé et des jachères, point d'engrais — le fumier est employé comme combustible, à défaut de bois et de houille exploitée —, des charrues grossières traînées par des boeufs ; comme véhicules, des télégues avec le même attelage. Mais, depuis quelques années, l'esprit de progrès a envahi la steppe, et on ne parle plus que de machines et d'améliorations agricoles. Il y a un dépôt de machines à Alexandrosk, où elles arrivent d'Odessa, par le Dnieper. Ce sont principalement des moissonneuses et des machines à battre anglaises ou américaines. On en fait venir aussi de Moscou. On me montre force prix-courants et on me cite une circulaire d'une agence anversoise (MM. Breuls, frères), établie dans le gouvernement de Vladimir, pour exploiter cette nouvelle branche de commerce et qui offre de correspondre en russe avec ses clients. On se plaint toutefois de la cherté des machines et surtout du manque de mécaniciens et d'ateliers de réparation. Que le moindre accident survienne à une machine, disent les propriétaires, et elle nous fait défaut au moment où nous en avons besoin, car nous n'avons personne pour la réparer. J'avais déjà entendu les mêmes doléances à Moscou, où les protectionnistes avaient réussi même à en tirer un

argument d'assez belle apparence au profit de leur cause. — Si l'on ne protège pas l'industrie des machines, disaient-ils, nous ne réussirons jamais à l'implanter chez nous, et nous demeurerons éternellement sous la dépendance de l'étranger pour notre outillage, ce qui est déjà bien assez douloureux. Mais il y a pis encore ! Ces machines étrangères, nous ne pourrions continuer à nous en servir, puisque nous manquons d'ateliers et de mécaniciens pour les réparer. Nous serons donc obligés d'en revenir à nos vieux outils et nous languirons dans la barbarie jusqu'à ce qu'une sage protection vienne nous en tirer. — Les pomeschiks petits-russiens ne manquent pas de répéter cet argument qui a l'avantage de fournir une excuse à l'indolence d'un bon nombre d'entre eux ; mais les libre-échangistes — et grâce au ciel, ils sont nombreux dans la Russie méridionale — ne s'en laissent pas effrayer. — C'est le manque d'ateliers et de mécaniciens qui vous empêche d'acheter des machines, répondent-ils. Comment donc se fait-il que vous n'ayez pas hésité à acheter des voitures et des pianos, quoiqu'il n'y eût dans le pays ni carrossiers ni accordeurs pour maintenir en bon état ces deux espèces de machines ? Vous ne vous êtes point laissé arrêter par cet obstacle et vous avez eu raison. Car, à mesure que les voitures et les pianos se multiplient, on voit se multiplier aussi les ouvriers carrossiers et les accordeurs. Faites donc venir, sans crainte, les machines agricoles, les mécaniciens viendront d'eux-mêmes.

En effet, les mécaniciens viennent déjà comme sont venus les accordeurs de pianos, et les prohibitionnistes sont menacés de perdre un de leurs plus beaux arguments. C'est une perte qu'ils ne répareront pas aisément.

L'élève des moutons, qui joue dans l'économie des steppes un rôle plus important encore que la culture des céréales, était jadis l'unique ressource des peuples pasteurs et nomades qui ont laissé leurs *tumulus* comme un lugubre et majestueux témoignage de leur séjour dans ces vastes plaines. J'ai eu l'occasion d'observer en passant cette branche d'exploitation agricole chez un grand propriétaire des environs d'Alexandrosk, qui possède 70 000 dessiatines de steppes, 3 000 paysans et 60 000 moutons. Cette armée de chevaliers de la Toison d'or est divisée en bataillons de mille têtes. Chaque bataillon est commandé par un berger, assisté de deux ou trois sous-bergers et d'une demi-douzaine de chiens de haute taille, qui se jettent sans scrupule sur les bêtes et sur les gens. Les bergers sont payés à raison de 75 roubles par an avec 2 pouds de farine par mois. Les moutons sont des mérinos, provenant de béliers achetés en Saxe, et originaires des troupeaux *Negrete* et *Infantado*. Les infantados sont les plus estimés. Le prix d'une brebis est de 3 à 4 roubles ; celui d'un

bélier s'élève de 10 à 30. Les brebis donnent seulement 2 ou 3 livres de laine, les béliers de 6 à 12. Quand ils rendent moins, on s'en défait. Les brebis portent pendant neuf ans. Le produit net des moutons est généralement évalué à 1 rouble par tête. Cependant, les estimations varient beaucoup. Voici par exemple un compte que m'a donné plus tard le propriétaire dont je visitais le domaine. En un an, ses frais d'exploitation s'étaient élevés à 63 000 roubles ainsi répartis : 31 000 roubles pour salaires, 22 000 pour nourriture et eau de vie pendant la fenaison, 10 000 roubles pour salaires et entretien des bergers. Il avait retiré 76 000 roubles de la vente de ses laines ; et il lui restait ainsi un bénéfice net de 13 000 roubles. Si l'on songe aux risques de ce genre d'exploitation, risques provenant du manque de foin dans les années de sécheresse, de l'insuffisance des bras pour la fenaison, des maladies des moutons, etc., ce bénéfice ne semblera point fort élevé. Je ne pense pas toutefois qu'il faille le prendre pour un bénéfice normal, et si l'estimation d'un rouble par mouton, comme produit net annuel des troupeaux, est trop forte, celle de 60 copecks que m'a fournie un autre éleveur, doit approcher beaucoup de la vérité. J'assiste à l'opération du lavage à dos. Une petite rivière traverse le domaine. Deux passages y sont établis, à peu de distance l'un de l'autre. Quelques centaines de moutons sont enfermés dans un enclos terminé par une plateforme donnant sur la rivière. On précipite tour à tour ces pauvres bêtes du haut de la plateforme dans l'eau. Quelques-unes s'y jettent d'elles-mêmes par esprit d'imitation comme faisaient ces honnêtes moutons de Panurge, dont la race a si vigoureusement pullulé. Le passage a une douzaine de pieds de largeur. Des deux côtés sont fixées des traverses en bois, destinées à empêcher les moutons de dévier. Quoique alourdis par leur toison, béliers et brebis nagent avec courage. Quand ils se tiennent trop hors de l'eau, des hommes apostés le long du passage les y enfoncent davantage ; quand ils coulent à fond on les soulève pour les empêcher de se noyer. Enfin, ils arrivent tout ahuris à l'autre bord. On leur laisse le temps de se sécher, puis on leur fait traverser de nouveau la rivière à l'autre passage. Quand ils ont exécuté huit ou dix fois cette double manœuvre, la laine est lavée à dos, et l'on procède à la tonte. Cette opération se fait sous un vaste hangar situé un peu plus loin. Nous y voyons à l'œuvre une centaine de tondeurs et surtout de tondeuses auprès desquelles la *tondeuse de moutons* de Millet serait une Vénus de Milo. Les innocentes brebis toutes pantelantes, mais résignées à leur sort, se laissent enlever leur laine sans résistance. Les béliers y mettent plus de façons. Un bon nombre de tondeuses interrompent de temps en temps leur besogne pour donner le sein à un nourrisson qu'elles déposent ensuite à côté d'elles sur le



sol nu. Une partie du personnel se compose de serfs qui font leur corvée ; le reste est salarié à la pièce. On paie la tonte à raison de 2 copecks par toison. Un bon tondeur peut expédier 20 toisons par jour. C'est donc une journée de 40 cop., 1,60 fr. environ. À peine les bêtes sont-elles tondues qu'on les précipite dans un bain formé d'un mélange de tabac, d'acide sulfurique, d'huile de térébenthine et de divers autres ingrédients. L'intendant m'assure que ce bain sert à guérir les blessures faites par les ciseaux des tondeuses ; d'autres me disent que c'est un remède contre la gale qui infeste, en ce moment, les troupeaux de la steppe. À propos de ce fléau de la race ovine, voici un trait qui assez bien l'incurie fataliste du serf russe. Un berger de mon hôte précédent, M. B., s'était marié dans un village appartenant à un autre propriétaire. L'épousée lui avait apporté en dot une trentaine de moutons. À son retour, il va trouver M. B., et, tout en se grattant la nuque selon la coutume invariable du paysan petit-russien qui a une faveur à solliciter, il lui demande l'autorisation de faire paître ses quelques brebis avec le troupeau seigneurial. M. B. y consent. Quelques jours après, la gale infestait le troupeau. M. B. fait une enquête et il apprend que les brebis de son berger étaient galeuses. Le berger ne l'ignorait pas non plus, mais il ne s'en était pas autrement inquiété, bien convaincu que les brebis n'ont la gale que lorsqu'elles doivent l'avoir. Mais revenons aux moutons de notre grand pomeschik. Les toisons sont nettoyées avec soin. On en retire surtout une herbe à pointe barbelée qui est un des fléaux de la steppe. Cette herbe de couleur grisâtre, à reflets d'acier, se fraie un chemin dans la toison, perce la peau, et, s'enfonçant davantage à chaque mouvement de l'animal, finit quelquefois par le tuer. Après avoir été nettoyée, la toison est enroulée et mise en sac. Tout le produit de la tonte est vendu d'avance à raison de 16 roubles le poud. Bref, cette exploitation est sur un excellent pied et elle fait honneur au grand propriétaire qui la dirige lui-même. Mais l'aspect de ses paysans me plaît moins que celui de ses moutons. Mon cicerone, un médecin allemand attaché à l'habitation, prétend à la vérité que la population est mauvaise, — paresseuse, rusée et ivrogne. C'est possible. Mais à qui la faute ? Voilà ce que j'étais en train de me demander lorsque tout à coup un cri qui n'avait rien d'humain, un hurlement de bête sauvage retentit à mes oreilles. C'était un serf qu'on passait par les verges dans un bâtiment voisin. Mon compagnon s'empresse d'aller mettre un terme à ce supplice auquel mes nerfs occidentaux n'étaient point accoutumés, en m'assurant au surplus qu'il s'agit d'un petit voleur auquel on inflige une correction modérée, etc., etc. N'importe ! Je m'explique maintenant pourquoi la population ne vaut rien dans ce magnifique domaine. Le proprié-

taire n'est point cependant un méchant homme, il vient libéralement au secours de ses paysans dans les mauvaises années, et il a fait construire une infirmerie où ils sont soignés gratis, et qui est parfaitement tenue ; mais, comme un beaucoup trop grand nombre de ses pareils, il est convaincu que le fouet est un instrument de gouvernement indispensable. Que voulez-vous ? Il n'y a pas si longtemps qu'on fouettait encore les enfants dans nos écoles et que les pédagogues les plus réputés étaient d'accord pour affirmer que l'éducation serait impossible sans le fouet. Est-il étonnant que les pomeschiks steppiens traitent encore à la mode des pédagogues d'autrefois leurs serfs demeurés enfants à l'âge d'homme ? Je ne réussis point toutefois à en prendre mon parti, et la charmante amabilité des maîtresses du logis qui ont transporté, au fond de la steppe, toutes les élégances de la vie parisienne ne parvient pas à chasser de mes oreilles ce cri brutal et sauvage. Ces mièvreries d'une civilisation raffinée à côté de ces pratiques d'une barbarie grossière me font, au contraire, l'effet d'une dissonance insupportable. J'abrège ma visite et me voici de nouveau dans la steppe. La nuit est venue. Mon cocher se fie, comme de coutume, à l'instinct de ses chevaux pour éviter les mauvais pas ; mais ces dignes animaux qui s'étaient confortablement installés pour la nuit dans l'écurie du grand pomeschik me gardent rancune. Le droschki que M. B. a commis l'imprudence de me prêter fait des soubresauts effroyables. Tout d'un coup, il se brise avec fracas et me voici à terre... à terre à onze heures du soir, au milieu d'une steppe déserte. La situation est critique ; mais mon cocher petit-russien est un gaillard avisé. Il me fait toutes sortes de signes rassurants et rajuste *grosso modo* sa voiture que je me mets à suivre d'un pas mélancolique. Nous finissons heureusement par apercevoir une maison isolée. Mon cocher hèle un Iwan quelconque qui vient à notre aide dans le plus simple appareil. En un tour de main, mon droschki est remplacé par une télégue, et nous arrivons sans nouvel accident dans la propriété de M<sup>me</sup> K., ma bienveillante hôtesse d'Alexandrosk, à laquelle je raconte mes aventures de la journée. Les serfs ne sont point battus chez M<sup>me</sup> K. et les choses n'y vont pas plus mal pour cela, au contraire ! Partout, au surplus, l'opinion publique commence à réagir contre ce moyen barbare et suranné de gouvernement, et elle ne tardera pas, selon toute apparence, à obtenir gain de cause sur ce point comme sur bien d'autres.

Le lendemain je visite la propriété de M<sup>me</sup> K. C'est un petit bien de 1 000 dessiatines, avec 28 paysans seulement. La maison de la propriétaire n'est qu'une isba un peu plus grande que les autres ; mais comme elle est propre et gaie ! Comme la présence d'une femme intelligente et bonne s'y décèle dans tous les détails de la vie !

Les isbas des paysans en sont voisines. Quoique leurs habitants soient au travail, il n'y a que la porte à pousser pour les ouvrir ; car le vol est inconnu dans la steppe. Elles sont construites en clayonnage, mais joliment blanchies au kaolin. Les fenêtres sont toutes petites, à cause de la cherté du verre, — un carreau grand comme les deux mains coûte 15 copecks à Alexandrosk, et j'y ai payé un rouble un verre de montre ; mais autour de ces fenêtres règne un cadre d'ocre rouge qui leur donne une apparence coquette. Ce sont les femmes qui blanchissent ou récrépissent les isbas, et j'en vois qui s'acquittent diligemment de ce rôle de blanchisseuses de maisons. L'intérieur des isbas est divisé en trois pièces. Dans la plus grande se trouve le poêle qui en occupe un bon tiers et dont l'ouverture est dans la pièce voisine. Des bancs, une table et une armoire, renfermant un petit nombre d'ustensiles de ménage en bois, forment tout l'ameublement. Une vierge, placée dans l'angle le plus apparent de la pièce, quelques images de saints, des morceaux de papier de tenture, suspendus à la muraille en guise de gravures, servent à satisfaire les besoins religieux et les goûts artistiques des habitants de l'isba. Point d'apparence de lits. On se couche sur les bancs et sur le poêle. Un jeune veau se prélassé dans la pièce à côté, servant de cuisine. Des ustensiles aratoires et des provisions remplissent la troisième pièce. Autour de l'isba s'étend l'enclos où le paysan cultive quelques légumes, mais où il ne plante point d'arbres. Je remarque à l'entrée d'un de ces enclos deux grossières idoles scythes, dont les siècles n'ont point altéré les linéaments barbares. Le sang des sacrifices humains a dû couler à flots au pied de ces idoles contemporaines du vieil Eson. Elles ont été trouvées dans la steppe voisine. Quand le petit propriétaire n'est ni un avare ni un ivrogne, des relations, empreintes d'une patriarcale bonhomie, s'établissent entre lui et ses paysans. Mme K., par exemple, est la marraine de tous les enfants du village, qui paraissent l'aimer comme une mère. Chacun s'empresse autour de son fils, le professeur de Moscou, qu'on n'a pas vu depuis plusieurs années dans le village, et, au départ, c'est à qui viendra l'embrasser. Les paysannes ne sont guère jolies. En voici une cependant, une jeune mariée de seize ans à peine, qui a la physionomie placide et douce, les yeux bleus innocents et limpides d'une fillette allemande. Son cou est entouré de verroteries ; elle porte sur la tête un drôle de bonnet d'une étoffe damassée, son jupon court laisse voir une jambe bien faite, elle a des bas, elle est charmante ! Son mari est un robuste gaillard, au teint bruni, à la moustache fine, à la physionomie ouverte et fière, un vrai descendant des libres cosaques qui défendaient jadis leur indépendance avec une si vaillante énergie. Il porte le bonnet de peau de mouton noir, la che-

mise rouge, le gilet sans manches, le pantalon bouffant dans les grandes bottes, qui forment le costume national. Encore un détail. Sur le devant des isbas s'étend un rebord en terre qui est le banc aux commérages. Les paysans, sans oublier les paysannes, ont des jaseries intarissables. Le propriétaire en est le sujet ordinaire. Les paysans le jugent avec un tact très fin et une critique impitoyable. Ils n'estiment que médiocrement celui qui fait de la popularité ; en revanche, ils sont pleins de déférence et de respect pour le propriétaire qui tient bien son ménage, autrement dit qui déploie, dans la gestion de son exploitation, de l'ordre et de l'économie, — deux qualités qu'ils apprécient d'autant plus qu'elles sont, hélas ! plus rares chez eux. Mais, en somme, il y a une opinion publique au village, et, pour le grand pomeschik comme pour le petit, elle est déjà, dans une certaine mesure, un stimulant et un frein. Dans la Petite Russie surtout, où le servage est d'institution récente, il est dangereux de braver ouvertement ses arrêts, et les excès de l'oppression y ont amené plus d'une fois des explosions redoutables. La rébellion était étouffée sans doute, les rebelles expiraient sous le knout ou étaient envoyés en Sibérie ; mais à la place de l'habitation seigneuriale on n'apercevait plus qu'un monceau de ruines recouvrant des os calcinés. La loi de Lynch avait fait son œuvre de justice et de vengeance.

M<sup>me</sup> K... possède un charmant jardin, chose rare dans la steppe où les vrais *pomeschiks* s'en tiennent, de père en fils, aux moutons et au blé. Les cerisiers, les pommiers, les noyers, groseilliers y sont de la plus belle venue. Un propriétaire du voisinage en a planté un qui l'emporte encore sur celui de M<sup>me</sup> K... C'est une vraie merveille. Cependant les vrais pomeschiks n'en prétendent pas moins que les arbres ne poussent pas dans la steppe et que les fruits n'y sauraient mûrir. Ce sera malgré eux, et en maudissant les novateurs qu'ils se résigneront un jour à s'asseoir à l'ombre de leurs arbres et à manger les fruits de leurs jardins. Je m'appuie sur un tronc d'arbre pelé, dans le jardin de M<sup>me</sup> K... Il en sort un bourdonnement formidable. Ce tronc pelé est une ruche. La flore parfumée de la steppe fournit une matière première exquise aux abeilles, qui en tirent un miel délicieux. Pendant l'hiver, on remise les ruches dans une cave. Je vais encore visiter un énorme *tumulus* qui fait partie de la propriété de M<sup>me</sup> K... Ce *tumulus* ressemble pour la forme et pour la dimension à notre monument de Waterloo. On n'y a point fait de fouilles. Il renferme, selon toute apparence, quelque tombeau de chef scythe, avec des armes et des poteries grossières. On trouve aussi des objets précieux dans les *tumuluses* ; mais en général ces objets ont tenté, à une époque déjà reculée, les archéologues errants des steppes, et ils

sont devenus rares. Nous quittons enfin ce modeste village où nous nous réconcilierions avec le servage si la bienveillance pouvait suppléer à la liberté, et nous retournons à Alexandrosk, d'où notre bateau part le lendemain. La steppe, avec son horizon infini, son immense tapis vert qu'émaillent par larges plaques des fleurs rouges, jaunes et bleues, ses tumulus, ses meules de foin quadrangulaires, ses campements de moutons, ses avrotshkis, ses lézards, ses corbeaux, ses pies et ses vautours, se déroule de nouveau à nos regards. Nous la traversons rapidement, et il nous reste encore une demi-journée à dépenser à Alexandrosk.

Cette petite ville avec la colonie allemande de Schœnwiese, qui en est séparée par le Nova-Moscowka, est devenue le foyer d'une certaine activité, depuis que la compagnie de navigation de la mer Noire y a établi sa dernière station sur le Dnieper. Son avenir s'annonce plus brillant encore. Le chemin de fer de Moscou à Théodosie doit s'y raccorder avec la navigation du Dnieper, et, à une centaine de verstes de distance, le bassin houiller de Backmouth que j'entends comparer pour la richesse à celui de Newcastle, viendra déverser dans ses futurs embarcadères d'innombrables chargements de diamant noir. Aussi les terrains sont-ils en hausse à Alexandrosk, et les Druses de la propriété commencent-ils à y égorger avec une indescriptible férocité les Maronites de la location. Des maisons en clayonnage avec couverture en chaume, qui ont coûté 600 roubles à bâtir, se louent à raison de 200 roubles. Un conducteur des travaux de la grande compagnie des chemins de fer paie, dans la colonie allemande, à raison d'un rouble par jour, la jouissance de deux chambres à peine meublées. Il serait logé à meilleur marché au grand hôtel du Louvre ! Cependant, je prie M. Alexandre Weill de ne pas trop se hâter d'appesantir son bras sur les propriétaires d'Alexandrosk. Cette cherté excessive des loyers peut s'expliquer, voire même se justifier par des raisons économiques. Il y a peu de temps encore Alexandrosk n'était qu'un grand village dépourvu de toute activité commerciale et ne possédant pas même une auberge. Tout à coup, des employés de la grande compagnie des chemins de fer viennent s'y cantonner et la compagnie des bateaux à vapeur du Dnieper y établit une station. Voilà donc une demande de logements qui s'improvise. Les propriétaires se résignent à se loger plus à l'étroit et ils parviennent à livrer ainsi la marchandise demandée. Mais ils se font naturellement payer la gêne qu'ils s'imposent, et comme il y a plus de locataires que de logements, ils se la font payer cher. Jusque-là, rien que de parfaitement conforme aux lois économiques. — Soit ! dira peut-être M. Alexandre Weill ; mais comment se fait-il que la concurrence n'ait pas agi ensuite pour mettre l'offre

des logements en harmonie avec la demande ? Comment se fait-il que les innocents locataires d'Alexandrosk aient continué, à l'instar de ceux de Paris, de Bruxelles et d'ailleurs, à être égorgés par ces affreux propriétaires ? — Ceci tient, cher M. Weill, à deux sortes de causes, les unes générales, les autres spéciales. Les causes générales, les voici : elles résident dans les charges, les entraves, formalités et vexations particulières qui atteignent la propriété immobilière. Un homme qui veut bâtir une maison est obligé d'abord d'en soumettre le plan à l'autorité et de se résigner à subir les restrictions et servitudes diverses qu'il plaît aux auteurs — naturellement infaillibles — des règlements sur les bâtisses de lui imposer ; il est obligé ensuite de payer de lourds impôts, sauf à se les faire rembourser par ses locataires ; à quoi il faut ajouter que la loi protectrice du locataire, réputé innocent et digne de pitié en sa qualité de débiteur, tandis que le propriétaire est considéré par elle comme un être malfaisant et dépourvu d'entrailles en sa qualité de créancier ; à quoi il faut ajouter, disons-nous, que la loi accorde à ce locataire infortuné une foule de facilités pour se soustraire à l'obligation désagréable de payer son terme ; qu'elle exige une série de formalités peu expéditives mais coûteuses pour permettre au propriétaire barbare de ne point continuer à le loger gratis ; enfin, lorsque ce tyran avide, las des ennuis du métier, veut se débarrasser de son immeuble, il est obligé de passer par les mains d'une corporation privilégiée qui ne travaille pas pour rien, et de payer un droit de mutation qui équivaut à un bon nombre de pourcents de la valeur du susdit immeuble. Autrefois, lorsque les débouchés ouverts au placement des capitaux étaient rares et peu sûrs, les gens qui estimaient avant tout la sûreté du placement et qui aimaient à avoir l'œil sur leur propriété, se résignaient à subir ces formalités et à supporter ces charges, sans exiger une trop forte *prime* pour les couvrir. Mais depuis que les valeurs mobilières se sont multipliées, depuis que les États ont commencé à comprendre que les banqueroutes sont de mauvaises spéculations pour les gouvernements aussi bien que pour les particuliers, depuis que les banques, les assurances, les chemins de fer, les entreprises industrielles demandent à leur tour des capitaux, sous forme d'actions ou d'obligations, en payant pour la plupart exactement de jolis *termes* à leurs actionnaires ou à leurs prêteurs, les capitaux se sont portés avec moins d'empressement vers les bâtisses ; et quand ils s'y portent c'est à la condition d'être grassement dédommagés pour les gênes, les vexations, les ennuis, les charges maintenant exceptionnelles de ce genre de placement. Que si vous ajoutez encore à cela l'interdiction de fonder des sociétés anonymes pour exploiter l'industrie du logement et le déplacement devenu plus facile des populations, attirées

trop souvent d'une manière artificielle, sur certains points privilégiés du territoire, vous aurez un aperçu des causes générales qui agissent aujourd'hui pour renchérir les loyers. À ces causes, il ne faut pas non plus oublier de joindre la vindicte publique que vos vigoureux pamphlets s'efforcent d'attirer sur la tête de ces affreux propriétaires, ô Monsieur Weill. Car si l'on traite les propriétaires comme des négriers, il faudra bien qu'avec les inconvénients du métier ils en aient les profits, et qu'à leur tour ils traitent leurs locataires comme des nègres. C'est ainsi que, sans le savoir et sans le vouloir, vous contribuez à augmenter la férocité de ces vampires et à aggraver le sort de leurs victimes, ô M. Alexandre Weill. Voilà pour les causes générales de l'enchérissement des loyers. Voici maintenant pour les causes spéciales qui concernent Alexandrosk. C'est, d'une part, la cherté des matériaux et du travail : les briques se paient à raison de 13 roubles le mille, la journée de maçon à raison d'un rouble et davantage ; c'est, d'une autre part et surtout, la centralisation... On me cite une dizaine de propriétaires ou de capitalistes qui ne demanderaient pas mieux que de bâtir des maisons pour profiter du haut prix des loyers, mais qui sont obligés d'attendre jusqu'à ce que le nouveau plan de la ville soit revenu de Pétersbourg. Car c'est à Pétersbourg que l'on perce les rues de la Russie entière, ce qui fait que toutes les villes et toutes les rues ont l'avantage de s'y ressembler ; résultat immense que la centralisation seule pouvait procurer ! L'empereur Nicolas, grand amateur de l'uniforme et de l'uniformité, y veillait en personne, et pendant trente ans, on n'a pas percé en Russie une seule rue sans lui en avoir soumis le plan. Quand la direction proposée ne lui plaisait point, il en indiquait une autre avec l'ongle de son pouce, et personne ne s'avisait bien entendu d'y trouver à redire, car l'empereur était infailible jusqu'au bout des ongles. À la vérité, la raie n'était pas toujours bien marquée, et la plume administrative qui la passait à l'encre pouvait se tromper de chemin, surtout quand la voie était obstruée par quelque obstacle métallique. Voilà pourquoi les maisons ne se bâtissent pas vite à Alexandrosk, et pourquoi les loyers continuent d'y hausser !

En attendant la splendide transformation qui rêvent les bons habitants d'Alexandrosk, s'il plaît toutefois à la sagesse infinie et incorruptible de la bureaucratie de Pétersbourg de reconnaître l'utilité de percer de nouvelles rues, dans une localité qui s'en est jusqu'à présent bien passée, c'est encore un village composé aux trois quarts de simples isbas de paysans. Ni pavage, ni éclairage, cela va sans dire ! Nous entrons dans une de ces isbas, d'où partent des sons plus ou moins harmonieux. On vient d'y célébrer une noce. Les mariés sont déjà partis pour leur nouvelle demeure, et il ne reste plus qu'une

douzaine de convives, fort émus, qui dansent au son d'un orchestre composé d'une basse, d'un violon et d'un tambour de basque. On nous offre, avec une bonhomie hospitalière, du *vodka*<sup>1</sup> (eau-de-vie), du pain d'épices et des *chisques*<sup>2</sup>, gâteaux emblématiques faits en forme de nids d'oiseaux. On danse avec frénésie dans un espace de six pieds carrés, et quelle danse, ô mon Dieu ! Le cancan, le vrai cancan de la ci-devant Grande Chaumière, de Mabilles et du Prado. Le cancan serait-il par hasard une des « idées » que les baïonnettes françaises ont portées d'un bout de l'Europe à l'autre, ou bien comme l'air du *Barbier* serait-il originaire de la Petite-Russie ? Voilà une question historique sur laquelle je ne puis malheureusement obtenir aucune information positive. Je prends congé de ces braves gens en exécutant une pantomime sympathique et je vais retenir ma place sur le bateau à vapeur qui doit inaugurer, le lendemain, le service des voyageurs pour Odessa. C'est 17 roubles 1/2 pour une distance de 440 verstes. Le voyage ne dure pas moins de trois jours, car on s'arrête pendant la nuit à cause des dangers qu'offre la navigation du fleuve. On est en train de charger une barge dans la crique qui sert de port. Cette barge qui a la forme d'un des koffs que des bêtes de somme à quatre pieds ou à deux pieds remorquent sur nos canaux, est solidement construite et elle peut contenir un chargement de 20 000 pouds. Elle est divisée en deux compartiments inégaux. Le plus grand est destiné au blé ; le plus petit à la graine de lin. On est en train d'y embarquer du froment rouge qui arrive sous une grossière et imparfaite enveloppe de toile, dans des tégues trainées par des bœufs ou des chevaux. On le transporte à dos d'homme dans la barge, où il est pesé et versé dans le compartiment. Le prix du transport jusqu'à Odessa est de 8 copecks par poud, et il en résulte, en comparaison de l'ancien mode de transport par terre, une notable économie de temps et d'argent.

C'est grâce à la guerre de Crimée que le Dnieper possède aujourd'hui un service de navigation à vapeur. La destruction de la flotte de Sébastopol et l'interdiction plus économique que politique infligée à la Russie d'entretenir désormais une marine militaire dans la mer Noire, ont déterminé le gouvernement impérial à y créer une compagnie chargée spécialement d'attester chaque jour aux populations de l'Orient que le pavillon russe flotte encore sur les mers. Cette compagnie reçoit une large subvention pour faire concurrence au Lloyd autrichien, aux messageries impériales françaises et aux bateaux turcs. Comme toutes les compagnies subventionnées, elle en

<sup>1</sup> Водка.

<sup>2</sup> Non retrouvé.



prend un peu à son aise : elle a un nombreux personnel, vêtu d'un joli uniforme à moitié militaire, à moitié civil, elle multiplie les formalités et les paperasses pour occuper les bureaucrates que son tout-puissant commanditaire lui expédie de Pétersbourg, et c'est toute une affaire que de prendre un billet de passage sur ses bateaux. Le billet en question est émaillé d'une foule de prescriptions, injonctions et interdictions, et il y a deux ou trois signatures à donner pour l'avoir. Mais les employés sont fort polis, et le service se fait avec une bonhomie que j'ai regrettée plus tard sur le bateau des messageries impériales françaises.

La compagnie a fait explorer le Dnieper et elle a découvert que ce beau fleuve est capable de porter autre chose que de mauvaises barques et des trains de bois. Elle y a établi un service de navigation qui fonctionne d'Odessa jusqu'à Alexandrosk, pendant six mois environ, d'avril à octobre, et qui est ensuite interrompu par la gelée ou le manque d'eau. Le Dnieper laisse assurément fort à désirer comme canal de navigation. Traversant, dans la plus grande partie de son cours, un pays déboisé, il a un volume d'eau essentiellement variable et inégal. Au moment où nous sommes, il a débordé sur une étendue de plusieurs verstes : une bonne partie de son immense vallée est sous l'eau ; dans d'autres moments, son lit est presque desséché. En un mot, le Dnieper est demeuré tel que la nature l'a fait : c'est un fleuve à l'état sauvage. Il s'agirait de le civiliser, autrement dit de mettre régulièrement au service de la production les éléments de force et de fécondité qu'il contient en abondance. Pour cela, qu'y aurait-il à faire ? Il y aurait tout simplement à ajouter à l'œuvre de la nature, qui a fait largement les choses, l'œuvre de l'homme. Il y aurait à appliquer au Dnieper le capital nécessaire pour le mettre en pleine valeur comme canal de navigation, source d'irrigations et champ de pisciculture. C'est une triple façon qu'il s'agirait de lui donner, et qui ne manquerait pas de rapporter gros. Mais le capital qu'il y faudrait consacrer serait considérable, on ne doit pas se le dissimuler. Pour faire du Dnieper un bon canal de navigation, par exemple, il faudrait le débarrasser des rochers et des brisants qui l'obstruent, resserrer et rectifier partiellement son lit, étudier les causes qui provoquent les irrégularités de son cours, et les combattre en reboisant certaines parties de la contrée. Bref, il ne faudrait peut-être pas moins d'un capital d'une centaine de millions de francs, appliqué avec intelligence, pour civiliser le Dnieper. Or, cette dépense nécessaire, le gouvernement propriétaire du fleuve est-il en mesure de la faire ? Non ! il ne peut pas y songer. Le gouvernement russe possède une douzaine de fleuves de l'importance du Dnieper ou plus considérables encore, et il ne pourrait, en civilisant

l'un, laisser les autres à l'état sauvage. Il aurait donc à s'imposer une dépense de deux à trois milliards pour mettre en valeur cette partie de son immense domaine public, et en admettant même qu'il ne reculât point devant une entreprise si colossale, pourrait-il la diriger d'une manière satisfaisante ? L'expérience n'atteste-t-elle point que les gouvernements sont aussi peu capables que possible de rendre leurs domaines productifs, que ceux-ci soient sous forme solide ou sous forme liquide ? Remarquons à ce propos que les fleuves étant demeurés partout jusqu'à présent des propriétés publiques, nulle part ils ne rendent à beaucoup près les services qu'ils pourraient rendre à la production : trop souvent même ils portent, par suite de l'incurie de leurs propriétaires, la dévastation sur leurs rives. Que devrait donc faire le gouvernement russe pour civiliser le Dnieper ? Il devrait le céder à une compagnie, ni plus ni moins que si c'était un canal creusé de main d'homme. La compagnie s'ingénierait naturellement à tirer de sa propriété le meilleur parti possible ; elle n'hésiterait pas à y incorporer le capital nécessaire pour la mettre en pleine valeur, absolument comme s'il s'agissait d'un chemin de fer ou d'une mine au lieu d'un fleuve, et au bout de peu d'années, ce sauvage coursier de la steppe, dompté et assoupli, charrierait sur sa croupe immense et docile la civilisation et la richesse. — Utopie, dira-t-on. — Soit ! je l'accorde, mais jusqu'à ce que cette utopie soit devenue une réalité en Russie et ailleurs, les fleuves continueront, sous le rapport de la productivité, à faire pendant aux forêts de l'État et aux bruyères communales.

Encore un fait à l'appui.

La compagnie a fait étudier soigneusement le Dnieper et elle s'est assurée qu'il suffirait d'une dépense de quelques millions pour augmenter sensiblement sa navigabilité. Elle a engagé le gouvernement à faire cette dépense dont l'utilité est incontestable. Le gouvernement a répondu que l'état de ses finances ne le lui permettait point, mais qu'il autorisait volontiers la compagnie à s'en charger à sa place. À quoi la compagnie a répliqué qu'elle ne se souciait pas de faire une dépense dont ses concurrents à venir ne manqueraient pas de profiter ; qu'elle consentirait néanmoins à s'imposer ce sacrifice si l'on voulait l'en dédommager en lui accordant, pendant un certain nombre d'années, le monopole de la navigation du fleuve. Le gouvernement n'a pas voulu, et avec raison, souscrire à cette condition ; mais, en attendant, la dépense ne se fait point et le Dnieper demeure tel qu'il est sorti des mains de la nature.

Quoi qu'il en soit, le lendemain, je m'embarque dans une petite crique peuplée de moustiques altérés de sang et dont on se préserve en se coiffant d'un filet goudronné. Notre bateau se nomme le

*Boltoun*, en français le *Blagueur*, un nom peu rassurant ! et nous voici en route pour Odessa. En temps ordinaire, le Dnieper a deux fois la largeur du Rhin. Il est tout parsemé d'îles qui occupent le milieu de son lit. C'est au point qu'on croirait voir deux fleuves entrelacés. Nous sommes au moment de l'inondation. Au-delà des épaisses rangées de saules qui bordent le lit du fleuve et dont on n'aperçoit plus que les sommets, les eaux débordantes ont formé des lacs immenses. La vallée est entourée de collines basses, au-delà desquelles s'étend la solitude infinie des steppes. D'intervalle en intervalle, on rencontre un village sans arbres : c'est un village russe. Ou bien encore, plus rarement, un village avec arbres : c'est une colonie allemande. Le fleuve est presque désert. Par-ci par-là, une barque de pêcheurs ou un train de bois. Une fois ou deux, nous nous croisons avec un bateau à vapeur qui remorque une barge. En revanche, il y a abondance de cygnes, de hérons et de canards sauvages, sans parler des bandes innombrables d'hirondelles marines qui rasent les eaux. Au-dessus de ces oiseaux pêcheurs, dans les régions supérieures de l'air, planent les aigles et les vautours, qui viennent de temps en temps pêcher les pêcheurs. Nous faisons, grâce aux grandes eaux, 25 verstes à l'heure, et nous pourrions être en une journée à Odessa : mais les stations sont interminables. Nous n'arrivons qu'au bout de deux jours à Cherson, près de la naissance de Liman, sorte de golfe où le Dnieper vient se jeter. Cherson, chef-lieu du gouvernement de ce nom, est situé sur une côte élevée de la rive droite du Dnieper. Ses rues, où les maisons en pierre alternent avec les huttes d'argile, sont bordées d'acacias en fleurs. Il y a un jardin public, et dans ce jardin une statue en bronze de Potemkin, l'illustre favori de la Sémiramis du Nord. Il avait bien le physique de l'emploi ! Nous passons à Cherson une nuit resplendissante d'étoiles, sur les confins de deux immensités, celle des steppes et celle des eaux ; puis, le lendemain de bonne heure, nous échangeons notre *Boltoun*, qui a tenu plus que son nom ne promettait, contre un bateau de mer, le *Nicolaïeff*. À partir de Cherson, les rives deviennent de plus en plus basses et leur aspect rappelle la Hollande sans les Hollandais. Nous ne tardons pas à entrer dans le Liman, qui nous paraît avoir 10 ou 12 verstes de largeur et dans lequel nous naviguons pendant 3 heures et demi. Vers le milieu, nous remarquons une énorme échancre : c'est l'estuaire du Boug. La ville de Nicolaïeff, qui possède de vastes chantiers de construction, mais qu'il n'est pas question de transformer en un nouveau Sébastopol, est située un peu plus haut. Nous sortons du Liman, dont les rives se rapprochent à sa naissance ; nous laissons, à notre droite, la forteresse d'Otchakoff, enlevée aux Turcs par Souwaroff, à notre gauche celle de Kinbourn, qui eut à soutenir, dans la dernière

guerre, l'attaque des flottes alliées, et nous entrons dans la mer Noire. Nous doublons la longue masse basaltique du cap Chersonèse et nous continuons à naviguer en vue de la côte. On trouve de nombreux vestiges des colonies grecques sur cette côte, qui est redevenue une steppe solitaire, comme au temps où elle était parcourue seulement par des pasteurs nomades, à tort ou à raison accusés de piller les naufragés et de les manger même quelquefois. Pratique barbare sans doute, mais que la mauvaise qualité du mouton pouvait jusqu'à un certain point excuser. Tout en faisant cette réflexion, bien digne assurément d'un disciple de Malthus, nous arrivons en vue d'Odessa.

## ONZIÈME LETTRE

### LA POLICE ET LA BUREAUCRATIE.

Odessa. — Le pavage, l'éclairage et la police. — L'excès d'administration. — Le commerce des libertés. — Clientèle gratuite et clientèle payante. — La liberté du vol. — Les voleurs *assurés*. — Le Russe est-il naturellement voleur ? — Le *tchin*. — Centralisation et décentralisation. — Réglementation et liberté.

Odessa serait une ville charmante à habiter si elle était pavée et éclairée, si elle avait de l'eau potable, et si l'on n'y volait pas comme dans un bois. Elle est bâtie à l'entrée d'une jolie baie, sur le bord de la steppe, qui est, dans cet endroit, élevée d'une quarantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle a deux ports formés par des jetées artificielles, mais qui n'offrent point un abri parfaitement sûr quand le vent souffle de l'est : le port de pratique servant au cabotage et le port de quarantaine affecté à la grande navigation. Un magnifique boulevard au milieu duquel s'élève la statue un peu grêle du duc de Richelieu, premier gouverneur d'Odessa, inévitablement costumé à la romaine, un escalier colossal descendant du pied de la statue au bord de la mer, des rues larges et plantées d'acacias, des maisons énormes, puis, tout le long de la côte, faisant suite à la ville, des *Khoutors*<sup>1</sup>, maisons de campagne, dont les façades blanches se détachent sur une bande verte d'une douzaine de verstes de longueur, tout cela, quand la mer est calme, quand le soleil brille, forme un ensemble qui ne manque ni de majesté ni de charme. Mais, il y a un mais, il y en a même plusieurs : au-dessus de cette ville qui se présente si bien plane un gros nuage jaunâtre. Ce gros nuage, c'est de la poussière. Chose presque incroyable ! Odessa, malgré ses 100 000 habitants actifs et industriels, malgré son aristocratie de millionnaires, malgré l'importance de ses revenus locaux qui dépassent 800 000 roubles, Odessa n'est point pavé. À peine avez-vous mis le pied dans votre droschki, que vous vous sentez ballotté comme par une mer houleuse, tandis que la poussière vous suffoque. C'est bien pis encore quand il pleut. Les rues se transforment alors en marais et si vous n'êtes pas guidé par un pilote expérimenté vous courez risque d'y demeurer. Il y a des hauts fonds et autres endroits dangereux, signalés par maint naufrage, et où l'on a fini même par

<sup>1</sup> Хутор.

placer des bouées — le mot est bien ici de circonstance — pour en écarter les navigateurs. Certaines rues deviennent même tout à fait inabordables. L'hiver dernier, tout un quartier a manqué d'eau potable, parce que les porteurs d'eau ne pouvaient plus arriver jusqu'à leur clientèle. Voici, au surplus, deux chiffres qui résument parfaitement l'état des choses. Quand il fait beau temps, le camionnage des grains des magasins de la ville jusqu'au port se fait au prix de 10 copecks par tchet<sup>1</sup> vert. Quand il pleut, ce prix s'élève jusqu'à 75 copecks. Or, notez bien ceci, le prix ordinaire de transport d'un tchet vert de grain d'Odessa à Marseille ne dépasse pas 50 copecks. La traversée d'Odessa coûte donc plus cher que celle de la mer Noire, de l'Archipel et de la Méditerranée. Ajoutez à cela un éclairage à l'huile dont les becs rares et fumeux semblent avoir honte de révéler l'état lamentable de la voirie ; ajoutez-y encore des tribus de malfaiteurs dont la prospérité croissante m'est signalée comme un exemple saisissant des progrès que peut réaliser une industrie sous le régime du laisser-faire, et vous aurez une idée des services publics de la ville d'Odessa. À qui la faute ? Est-ce aux autorités, au général gouverneur, au gouverneur civil, au *Golova*<sup>2</sup> (bourgmestre) qu'il faut faire remonter la responsabilité du mal ? En aucune façon ; les autorités sont animées, au plus haut degré, du désir de bien faire, et le *Golova*, en particulier, M. J., est une des plus vives et des plus fécondes intelligences que j'aie rencontrées en Russie. D'où vient donc le mal ?

Le mal a plusieurs causes, mais la principale, c'est l'excès d'administration. La Russie souffre avant tout d'une pléthore administrative et réglementaire. Dans les pays vraiment libres, tels que l'Angleterre, il est de principe que tout est permis excepté ce que la loi défend, et la loi ne défend que ce qui est positivement nuisible. En Russie, au contraire, tout est défendu, excepté ce que la loi permet, et la loi ne permet que ce qu'il lui est absolument impossible de défendre ; encore est-ce en subordonnant ses autorisations à une foule de conditions et de restrictions. Le code de l'empire ne comprend pas moins de 21 volumes, sans compter une myriade de règlements particuliers, d'ordonnances spéciales, etc. Toutes les manifestations de l'activité humaine, depuis la locomotion jusqu'à la pensée, y sont prévues et réglementées, avec une minutie tapillonne, qui ferait croire que le code russe a été dicté par un caporal allemand. On ne peut faire un pas sans se trouver en présence d'un règlement, et ce règlement, bon ou mauvais, raisonnable ou absurde, on ne peut l'enfreindre sans s'exposer à des pénalités hors de toute proportion

<sup>1</sup> Четъ.

<sup>2</sup> Голова.

avec le délit, si délit il y a. Qu'en résulte-t-il ? C'est qu'en admettant que toutes les lois et tous les règlements en vigueur fussent exécutés à la lettre par une administration active et incorruptible, la Russie cesserait d'être habitable. La nation serait réduite à une espèce d'automatisme ; sa vie ne serait plus qu'un perpétuel exercice à la prussienne.

Heureusement, l'administration russe n'est ni active ni incorruptible. En possession du pouvoir de tout empêcher, elle sait au besoin tout permettre. C'est un cerbère, armé d'une mâchoire immense et redoutable, mais qui ne déteste pas les gâteaux. La corruption est en Russie le correctif nécessaire de l'abus de la compression et de la réglementation. Il semble même qu'elle soit entrée dans les prévisions des auteurs du système, et qu'ils aient mesuré en conséquence la nourriture du cerbère administratif, car sa ration est notoirement insuffisante et il périrait d'inanition sans les gâteaux. Citons un simple exemple à l'appui. La ville de Moscou est partagée en 14 circonscriptions, et chaque circonscription en 5 ou 6 quartiers. À la tête de chaque quartier se trouve un inspecteur de police dont les appointements ne dépassent pas 600 roubles assignats (environ 600 francs) par an. Or cet inspecteur est tenu d'avoir un appartement de réception, — un cheval, des uniformes d'été et des uniformes d'hiver, — une chancellerie avec 3 ou 4 employés dont les frais sont à sa charge ; autrement dit, il est obligé, pour satisfaire aux exigences de ses fonctions, de faire une dépense annuelle de plus de 6 000 francs par an. Il faut donc absolument qu'il se crée des ressources supplémentaires, qu'il se fasse un *casuel* pour remédier à l'insuffisance de son revenu réglementaire, et cela est évidemment sous-entendu. Ce casuel indispensable, comment peut-il l'obtenir ? En vendant l'autorisation de faire ce qu'il a le pouvoir d'empêcher, en tenant pour tout dire boutique ouverte de liberté. Tel est, en effet, le commerce auquel se livre, du haut au bas de l'échelle hiérarchique, l'administration russe ; et comme la liberté est une denrée de plus en plus demandée en Russie, ce commerce est extrêmement avantageux, et il le devient chaque jour davantage. C'est ainsi que non seulement les places d'inspecteurs de police à 600 francs ont acquis une plus-value extraordinaire, grâce au casuel qui y est attaché, mais encore que l'on brigue avec avidité les emplois les plus infimes des chancelleries de la police. Souvent même, ces emplois s'achètent comme de véritables offices. Dans le quartier marchand de Moscou, une place de secrétaire de l'inspecteur s'est payée jusqu'à 15 000 roubles arg. (60 000 fr.), quoiqu'elle ne fut rien moins qu'assurée, car l'inspecteur pouvait être déplacé, et son successeur n'aurait pas manqué de renouveler cet affermage lucratif au plus offrant et

dernier enchérisseur. Cependant, on estimait qu'au prix de 15 000 roubles arg., l'affaire était excellente pour l'acquéreur, tant la liberté est aujourd'hui demandée sur le marché de Moscou !

Ce commerce interlope d'une denrée précieuse, dont le gouvernement s'est réservé le monopole, procure donc à l'administration un casuel qui dépasse beaucoup le montant de ses appointements officiel et sans lequel elle ne pourrait subsister. C'est un mal sans doute ; mais serait-il à souhaiter, dans l'état actuel des choses, que l'administration fermât boutique ? Qu'elle se bornât à distribuer à chacun gratis la portion congrue de liberté que la loi et les règlements l'autorisent à délivrer, en refusant tout supplément à ceux qui ne peuvent se contenter de la ration commune ? Je ne le pense pas, et voici, pour justifier mon opinion, une hypothèse qui me paraît convaincante. Supposons qu'un gouvernement ait réussi à monopoliser la lumière, et qu'en vue de prévenir les maladies des yeux, auxquels rien n'est plus nuisible, comme on sait, qu'une consommation trop abondante de ce fluide, il ne distribue à chacun de ses sujets qu'un *minimum* de lumière ; supposons encore que quelques-uns, éprouvant le besoin d'y voir un peu plus clair, graisent la patte aux mesureurs et réussissent à obtenir ainsi un supplément d'éclairage ; supposons enfin que ce besoin étant de plus en plus senti, l'achat d'un supplément en sus de la ration réglementaire devienne une pratique générale, la nation n'en sera-t-elle pas mieux éclairée, et devra-t-on souhaiter que les mesureurs corrompus soient remplacés par des mesureurs incorruptibles ? Assurément, il vaudrait mieux que l'usage de ce bien naturel fût gratuit, mais, en attendant, n'est-il pas préférable de pouvoir se procurer de la lumière en quantité suffisante en y mettant le prix, que d'être réduit à se contenter quand même de l'entre chien et loup d'un monopole parcimonieux ?

Il ne faut pas se le dissimuler toutefois. Ce commerce interlope, malgré son utilité incontestable, a des inconvénients sérieux. Ainsi, l'administration est évidemment intéressée à diminuer la ration de liberté qu'elle est tenue de délivrer gratis à chacun, afin de pousser à la consommation des suppléments d'où elle tire son casuel. Il est assez naturel aussi qu'elle s'occupe de servir ses pratiques payantes avant de songer à la foule qu'elle est obligée de servir gratis. Il résulte de là qu'il est plus facile aux uns de se procurer le superflu qu'aux autres le nécessaire. Les intérêts privés, par exemple, pour peu qu'ils soient intelligents et avisés, peuvent s'accommoder parfaitement de ce régime. Vous êtes, je suppose, un grand capitaliste et vous voulez établir une manufacture. Vous n'en avez, bien entendu, pas le droit, ou du moins ce droit est subordonné à tant de conditions, de restrictions et de formalités, qu'il ne faut pas songer à



l'exercer. Que faites-vous ? Comme vous êtes un homme pratique et sachant vivre, vous vous informez du prix courant de la liberté de l'industrie sur le marché administratif, et vous le payez sans marchander. Aussitôt vous êtes libre, plus libre même qu'on ne l'est en Angleterre ; il n'existe plus pour vous ni lois, ni règlements ; vous pouvez non seulement user de la liberté que vous avez achetée, mais encore — si vous avez bien fait les choses — vous pouvez en abuser, en infectant, par exemple, le voisinage des miasmes délétères d'une industrie insalubre. Vous pouvez faire mieux encore. Si vous êtes tout à fait pratique et avisé, vous pouvez, en vous entendant avec quelques confrères non moins pratiques et avisés, obtenir la prohibition des produits étrangers qui font concurrence aux vôtres. Mais si les intérêts particuliers peuvent encore se tirer d'affaire sous ce régime, il n'en est pas tout à fait de même des intérêts généraux. Voici par exemple la ville d'Odessa, qui a besoin d'eau potable, de pavé et d'éclairage, et qui en demande vainement depuis de longues années. Pourquoi ? Parce qu'autant l'intérêt privé est habile et ingénieux à se débarrasser des obstacles qui l'entravent, autant l'intérêt général est passif et dépourvu de sens pratique. La ville d'Odessa ne peut naturellement ni se procurer de l'eau, ni se paver, ni s'éclairer sans autorisation. Car les collections d'individus sont en tutelle aussi bien que les individus eux-mêmes. Cela étant, qu'aurait dû faire la ville d'Odessa ? Elle aurait dû s'informer du prix courant des libertés dont elle avait besoin et le payer sans marchander. Elle aurait été servie sinon tout de suite, du moins aussi vite que le permettait son éloignement du grand magasin central d'autorisations de Pétersbourg, où il faut s'adresser pour toutes les affaires de quelque importance. Mais soit que les Odessois n'aient pu s'entendre pour faire une offre convenable aux détenteurs de cette denrée indispensable, soit qu'ils aient eu la prétention de l'obtenir gratis, ils n'ont pas réussi encore à se faire servir.

Voilà donc un inconvénient sérieux de ce régime : c'est que l'administration ayant une tendance naturelle à servir la clientèle payante avant la clientèle gratuite, il faut payer même ce que l'administration est tenue de donner gratis, si l'on ne veut pas subir des retards interminables. Voici un inconvénient plus sérieux encore. C'est que l'administration, mue par le désir bien naturel de faire aller son commerce, ne se montre pas toujours bien scrupuleuse sur la nature et la qualité de la marchandise qu'elle vend. Ainsi, par exemple, si elle vend aux honnêtes gens la liberté de faire leurs affaires sans être inquiétés ni vexés, elle vend aussi, trop souvent, la même liberté aux malfaiteurs. La liberté du vol est au nombre des articles dont elle fait trafic, et ce n'est pas le moins avantageux. Sous le

règne précédent, le débit de cet article procurait à la police le plus clair de son revenu, et il se faisait d'une manière quasi publique. À Moscou, par exemple, les boutiques de recéleurs demeuraient ouvertes toute la nuit, sans que jamais la police s'avisât d'y trouver à redire. Quant aux voleurs, et même aux escarpes, non seulement la police ne s'opposait point au libre exercice de leur industrie, mais encore elle la couvrait d'une protection toute spéciale. Ainsi, il y a une chose qui est particulièrement désagréable aux voleurs et aux escarpes : c'est d'être dérangés dans leur travail par des témoins importuns. Que fait la police ? Lorsqu'un assassinat ou un vol vient à être commis, elle se met, avant tout, à la recherche des témoins. Les témoins trouvés, elle les fourre en prison, et elle les y garde jusqu'à ce que l'instruction de l'affaire soit terminée. Or, comme elle se charge elle-même d'instruire l'affaire, cet emprisonnement pour crime de témoignage peut durer et durer, en effet, des mois et des années. Qu'en résulte-t-il ? C'est que le public averti se garde bien de déranger messieurs les voleurs et escarpes dans l'exercice de leur profession. Qu'un assassinat se commette dans la rue, les passants ne manquent pas de prendre la fuite, sans s'inquiéter des cris de détresse que l'*escarpé* a l'indiscrétion de pousser. Si l'affaire se traite dans le voisinage d'une station de voitures, vous voyez aussitôt les *istvostchiks* détalier au grand galop, comme s'ils avaient le diable à leurs trousses. Ce n'est pas le diable, c'est bien pis : c'est la police ! Ces pauvres *istvostchiks* savent que la police commencerait d'abord par les punir de leur indiscrétion en les mettant en prison, et en confisquant leurs attelages qu'elle se garderait bien ensuite de leur rendre. Ils songent à leurs femmes et à leurs enfants, et ils se sauvent. Qui pourrait les en blâmer ? Messieurs les voleurs et escarpes peuvent donc travailler à leur aise sans qu'aucun œil indiscret vienne troubler leurs opérations. Cependant, il ne suffit pas d'écarter les témoins ; il faut encore empêcher les volés ou les escarpés de faire des esclandres nuisibles à l'industrie dont ils sont la matière première indispensable, et la police y a pourvu avec une sagacité admirable. Elle a arrangé les choses de telle façon que le volé est beaucoup plus intéressé que le voleur lui-même à cacher le vol. — On venait de voler une superbe pelisse de 1 500 roubles à un riche marchand de Pétersbourg. Un étranger qui l'accompagnait se met à crier : au voleur ! — Taisez-vous, pour Dieu, taisez-vous ! lui dit aussitôt le volé. Croyez-vous donc que je m'en tirerais avec 1 500 roubles si la police venait à être informée de l'affaire ? La police n'aurait pas manqué, en effet, d'ouvrir une enquête, laquelle n'aurait abouti qu'à mettre à la charge du volé une note de frais égale à trois ou quatre fois la valeur de la pelisse. Le prince Dolgoroukoff raconte, à ce

propos, une anecdote assez jolie : « Un étranger est renversé par une vache qui parcourait les rues en toute liberté. Le malheureux est porté à l'hôpital, où il reste deux mois. À sa sortie de l'hôpital, la police exige de lui le paiement des frais de nourriture, pendant ces deux mois, de la vache, laquelle avait été retenue pendant tout ce temps à la police comme impliquée dans un délit de coups et blessures<sup>1</sup>. »

Quand on est volé, assassiné ou victime d'un accident quelconque, on se garde donc bien de se plaindre, car en Russie, « les battus — et on peut ajouter aussi les volés — paient l'amende ». La police fait mieux encore. Quand un vol a été commis avec négligence, par des novices, peu au courant du travail, elle vient en aide à leur inexpérience et elle répare leurs bévues, en achevant l'affaire qu'ils ont laissée à l'état d'ébauche. Ainsi, on vole de l'argenterie, mais le voleur peu soigneux, ou bien encore dérangé dans ses opérations, en a laissé échapper quelques pièces. Il va se plaindre aux agents que la chose concerne, et le dommage est bientôt réparé. La police fait une descente chez le volé, et elle exige qu'on lui confie les pièces manquantes pour faciliter ses recherches. Il est bien entendu que jamais le volé ne revoit ni les pièces volées ni les pièces confiées.

Il faut donc en Russie se cacher d'être volé comme ailleurs on se cache d'être voleur. Que si l'on a quelque raison particulière de tenir aux objets dont on a eu la maladresse de se laisser dépouiller, il faut les rechercher soi-même, en évitant toutefois, avec le plus grand soin, les regards de la police. Un de mes amis de Moscou, à qui l'on avait dérobé quelques bijoux, avait employé ce procédé primitif et il ne désespérait point de mettre la main sur son voleur, lorsque tout à coup il s'aperçut que la police le surveillait et que chacune de ses démarches était aussitôt éventée. Il dut naturellement renoncer à une partie qui était devenue par trop inégale et qui pouvait lui attirer sur les bras quelque dangereuse affaire. Cependant, si le volé est un personnage, les choses tournent différemment : dans ce cas, la police mande en toute hâte ses *assurés*, elle leur rappelle que l'opération à laquelle ils viennent de se livrer est du petit nombre de celles qui se trouvent formellement exceptées de leur police d'assurance, et elle les prévient qu'ils auront à en subir tous les risques, s'ils persistent à y donner suite. Les assurés s'exécutent ordinairement de bonne grâce, ils renoncent d'eux-mêmes à l'opération, en s'excusant sur l'ignorance d'un associé encore peu au courant des affaires ou en déclarant poliment qu'il y a eu méprise.

<sup>1</sup> *La vérité sur la Russie*, par le prince Pierre Dolgoroukoff, page 73. (Note de Molinari.)

On conçoit que l'industrie des voleurs fleurisse sous ce régime. À Odessa, par exemple, ils se lèguent leur profession de père en fils, et s'ils ne mettent pas d'enseigne sur leur porte, c'est par un reste de déférence pour les vieux préjugés qui s'opposent encore au libre exercice de leur profession. Le Golova actuel a bien essayé de faire contre eux un petit coup d'État, mais il en a été pour ses frais. S'appuyant sur un article du code qui permet aux autorités locales d'expulser, sur l'affirmation d'un certain nombre de bourgeois notables, les blasphémateurs, les ivrognes et autres mauvais sujets, il en a fait arrêter une vingtaine. Mais on n'a pas eu de peine à démontrer que cet article, s'appliquant à des perturbateurs ou à des mauvais sujets notoires, ne pouvait concerner des voleurs régulièrement établis et exerçant paisiblement leur profession, sans avoir jamais donné lieu à aucune plainte. On continue donc, en dépit de ce Golova inquiet et inquiétant, mais heureusement sans pouvoir, à voler quotidiennement à Odessa. Pendant mon séjour, il y avait même une reprise des affaires dans cette industrie, et l'on n'entendait parler que de vols. Les habitants réduits à se protéger eux-mêmes, se barricadent avec soin et lâchent dans leurs cours des chiens féroces. C'est la seule police qui, dans ce pays, ne se laisse point graisser la patte. Seulement, il est fâcheux que ses lumières ne soient pas toujours au niveau de sa moralité. Car elle se jette avec une indifférence alarmante — je l'ai éprouvé à mes dépens — sur les honnêtes visiteurs de jour, aussi bien que sur les voleurs de nuit. Que si l'on prend un voleur sur le fait, la conduite la plus sage à tenir, c'est de le laisser un peu dévorer par les chiens et de lui administrer une salutaire volée de coups de bâton. Ni lui ni ses confrères ne s'exposent plus à pareille aubaine.

On peut ainsi, en se gardant convenablement soi-même, échapper aux conséquences directes de la liberté du vol. Mais voici un abus véritablement criant auquel cette liberté donne lieu, d'une manière indirecte. Il arrive trop souvent que la police, soit pour faire apprécier aux vrais malfaiteurs toute la puissance dont elle est armée et, par conséquent, toute la valeur de la protection dont elle les couvre, soit pour donner satisfaction aux préjugés de l'opinion, fasse des exemples aux dépens des innocents. C'est ainsi qu'à Odessa, un honnête ouvrier avait acheté une montre, et comme il n'était pas peu fier de son emplette, il la montrait à tout venant. Un capitaine en retraite devant qui il venait de l'exhiber prétend la reconnaître pour sienne. On met aussitôt mon pauvre diable en prison. Vainement il invoque le témoignage de l'horloger qui lui a vendu la montre, vainement encore les meilleures attestations sont-elles apportées en faveur de sa moralité, la police se retranche derrière la nécessité de

rassurer la population justement alarmée du redoublement d'audace des malfaiteurs et elle continue à instruire l'affaire. Depuis un an, l'affaire s'instruisait et le malheureux pourrissait en prison. Que voulez-vous ? Il fallait bien faire un exemple.

Les étrangers ne manquent pas de se scandaliser de cet état de choses, mais ils ont le tort de l'imputer au défaut de moralité des populations. Le Russe est naturellement voleur, disent-ils. C'est une erreur due à une observation trop superficielle. Supposons que le même système existât en France, en Belgique ou en Angleterre, l'industrie du vol y serait certainement beaucoup plus répandue et plus active encore qu'elle ne l'est en Russie. Aurait-on bien cependant le droit d'affirmer que le Français, le Belge ou l'Anglais est naturellement voleur ? Pour ma part, je tiens, au contraire, qu'aucun peuple n'a plus de probité native que le peuple russe, et la preuve c'est qu'en dépit d'une police qui se charge d'assurer les voleurs en ce monde, en prélevant une simple part sur leurs bénéfiques, et d'un clergé qui les assure dans l'autre, moyennant la modique redevance de quelques cierges, le vol est loin d'être en Russie une industrie universelle, et que dans les endroits écartés — dans la steppe, par exemple, où la police est à peu près inconnue — on ne vole point. Aussi un magistrat municipal à qui l'on demandait devant moi quel était à son avis le meilleur moyen de diminuer le nombre des vols, répondait sans hésiter : c'est de supprimer la police ! et toute l'assistance s'accordait à reconnaître la justesse et le caractère vraiment pratique de cette réponse.

Mais la police ne se soucie pas bien entendu d'être supprimée, et c'est pourquoi elle ne permet, sous aucun prétexte, aux gens curieux de se mêler de ses affaires. Dernièrement, par exemple, la presse de Saint-Pétersbourg s'avise de faire son éloge, à propos du bel ordre qu'elle avait maintenu aux obsèques de l'acteur de Martinov. Aussitôt le grand maître de police adresse aux journaux un avis sévère, portant qu'ils n'avaient à s'occuper de la police ni pour la louer ni pour la blâmer. Les journaux anglais et autres se sont fort scandalisés de cet avis. Ils ont eu tort. Le chef de la police ne pouvait laisser poser un tel précédent, sans compromettre l'existence même de l'administration qu'il dirige. Le jour où la presse pourra s'occuper des affaires de la police, c'en sera fait du *casuel* qui fournit les trois quarts des revenus de cette utile institution. Que deviendront alors tous les intérêts qui sont engagés dans son mode actuel d'existence ou dont elle est la sauvegarde ? Qui remboursera le prix des offices de ses chancelleries ? Qui indemniserà les voleurs, recéleurs, etc., qui exercent paisiblement leur industrie, en se reposant sur la foi des traités et dont nul ne saurait contester les *droits acquis* ? Voilà des considé-

rations sur lesquelles les novateurs ont l'habitude de passer avec une légèreté déplorable, mais que la direction de la police ne pouvait méconnaître sans manquer à sa mission de haute conservation sociale.

Si j'ai réussi à exposer clairement la situation, mes lecteurs doivent se faire maintenant une idée assez nette du mal dont souffre la Russie, et de la cause première de ce mal. Il est fâcheux qu'en Russie même, tout en le ressentant vivement, on ne s'accorde pas toujours sur le remède à lui appliquer ou bien encore que l'on omette dans le traitement de la maladie le médicament essentiel et qu'il faudrait appliquer le premier, pour s'attacher de préférence à des remèdes efficaces sans doute, mais qui ne doivent être administrés qu'en seconde ou en troisième ligne. C'est ainsi que beaucoup d'esprits éclairés et progressifs veulent, avant tout, perfectionner l'administration en abolissant le *tchin*<sup>1</sup>, par exemple, et la décentraliser, en transférant aux provinces et aux villes la plupart des pouvoirs administratifs du gouvernement central.

Il ne me sera pas difficile de prouver qu'en agissant ainsi on mettrait, pour me servir d'une expression vulgaire, la charrue devant les bœufs. Sans doute, il est bon de perfectionner l'administration, il est indispensable d'abolir le *tchin* et de décentraliser les services publics, mais il faut d'abord restreindre la tutelle administrative, en faisant un abattis des lois et règlements qui l'établissent, il faut réduire au *minimum* cette tutelle portée aujourd'hui au *maximum*, sous peine de la rendre plus pesante, plus insupportable, en substituant à un tuteur négligent et accommodant un tuteur actif et incorruptible.

Voyons, par exemple, ce que produirait, dans l'état actuel des choses, le perfectionnement de la machine administrative, et en le particulier l'abolition du *tchin*. Mais d'abord qu'est-ce que *tchin* ?

Le *tchin* est une organisation hiérarchique qui ressemble à s'y méprendre à celle de la Chine, comme le mot qui la désigne ressemble au chinois. Le *tchin* se compose d'une série de grades superposés. Il y en a, je crois, quatorze. Ces rangs ou grades forment autant de couches composées d'éléments militaires et civils. Chaque grade militaire a son correspondant dans le service civil. Il y a d'abord, au bas de la hiérarchie civile, le secrétaire de province dont le rang répond au dernier grade de l'armée ; au-dessus vient le secrétaire de collège, puis toute une série de conseillers, depuis le conseiller honoraire jusqu'au conseiller privé actuel dont le rang ou *tchin* correspond au grade de général en chef. Quand on entre au service,

<sup>1</sup> Чины.

on commence par occuper le rang inférieur. Au bout de trois ans on passe dans le rang supérieur et ainsi de suite de trois ans en trois ans. Il n'est pas nécessaire pour cela de déployer le moindre mérite. Il suffit d'y mettre le temps. Cependant, on peut aller plus vite quand on est bien avec ses supérieurs, ou quand on a fait quelque action d'éclat, rendu quelque service signalé au pays. Mais ceci est bien entendu l'exception. La règle c'est le temps ou la faveur des supérieurs immédiats. Maintenant voici à quoi sert de s'élever de degrés en degrés sur cette pyramide administrative du *tchin*. C'est qu'à chaque rang correspond une série de places ou d'emplois. Lorsque vous ne possédez encore que le rang de simple secrétaire de province, c'est-à-dire lorsque vous êtes placé au plus bas degré du *tchin*, vous ne pouvez aspirer qu'aux emplois les plus chétifs et les plus mal rétribués du monde administratif. Lorsque vous montez au rang immédiatement supérieur, vous pouvez aspirer à une série d'emplois plus élevés et ainsi de suite. Il résulte de là que les grands emplois de l'empire ne peuvent être confiés qu'au petit nombre d'hommes qui ont atteint le rang le plus élevé du *tchin*, c'est-à-dire qui ont passé 14 fois 3 ans dans l'administration, ou qui ont eu l'art d'abréger les délais de rigueur en captant la faveur de leurs supérieurs et en l'achetant au besoin. Le choix pour les emplois supérieurs se trouve donc restreint à une petite catégorie d'hommes usés par l'âge, ou — sauf l'exception des services extraordinaires — d'hommes qui sont arrivés jeunes encore à franchir à force de bassesses les degrés intermédiaires : les uns et les autres corrompus du reste par les pratiques d'une administration qui ne pourrait pas vivre sans le casuel de la corruption et qui ne pourrait guère non plus laisser vivre ses administrés si elle ne leur accordait point la faculté de la corrompre. Voilà le *tchin*.

Cette organisation est aussi vicieuse que possible, j'en conviens volontiers. Mais il ne faut pas oublier que la corruption est la soupape nécessaire de la compression, et qu'une réforme qui livrerait, dans l'état actuel des choses, les échelons élevés de la hiérarchie à des hommes d'une vertu rigide, déterminés à faire exécuter à la lettre les lois et ordonnances contenues dans les 21 gros volumes du code de l'empire, aggraverait horriblement la situation des administrés, au lieu de la rendre plus supportable. Il faut relâcher le système compressif avant de supprimer la soupape qui procure seule un peu de soulagement à ses victimes.

S'agit-il de la décentralisation ? Ce n'est pas moi qui en contesterai l'utilité, et si je voulais multiplier les exemples des maux que cause l'abus de la centralisation dans le vaste empire que je viens de visiter, je n'en finirais pas. En voici un cependant qui mérite d'être

cité comme un type du genre. Il existait à Tiflis, capitale de provinces trans-caucasiennes, un hôpital dont le toit avait besoin de réparations urgentes. On fait le devis de la dépense qui est évaluée à 10 000 roubles et on l'expédie à Pétersbourg avec une demande d'autorisation. Le devis reste 2 mois en route pour aller, 5 mois dans les bureaux et 2 mois pour revenir. Total 9 mois. Cependant l'administration a fait les choses lestement, elle n'a pas demandé d'explications ou de justifications supplémentaires, ce qui aurait pu doubler ou tripler les délais. Mais, pendant ces 9 mois, le toit avait continué de se dégrader, en sorte que l'autorisation venue il fallait non plus 10 000 roubles mais 20 000 pour le remettre en état. Nouvelle demande, nouveau délai de 9 mois, nouvelle autorisation, nouvelle insuffisance de la somme. On alla ainsi jusqu'à ce que le toit fût complètement effondré et qu'il fallut 150 000 roubles pour le refaire. Voilà la centralisation.

Cependant malgré les lenteurs de la centralisation et les inconvénients qui en résultent, j'hésiterais fort, je l'avoue, à transférer aux provinces et aux villes les attributions et les pouvoirs administratifs que possède aujourd'hui le gouvernement central. En voici la raison. C'est qu'en admettant qu'un homme sain d'esprit et sans vices particuliers soit condamné par une méprise de la justice à subir une tutelle, il lui sera certainement plus avantageux d'être séparé de son tuteur par quelques milliers de kilomètres que de l'avoir constamment à ses trousses. Sans doute, ses affaires souffriront de l'éloignement de l'homme qui a mission de les gérer ; mais la présence constante de ce tuteur abusif et son immixtion assidue dans des affaires qu'il n'a aucun intérêt à gérer d'une manière économique, ne seraient-elles pas des inconvénients pires encore ? On en a eu la preuve à Odessa même, au temps de l'administration du prince Woronzoff. Le prince était investi de pouvoirs exceptionnels, et il pouvait faire à peu près toutes choses à sa guise, sans passer par la filière de Saint-Pétersbourg. Sous certains rapports, il a laissé d'excellents souvenirs à ses administrés. C'était un esprit libéral et éclairé, aimant particulièrement les Anglais et les institutions anglaises, accueillant admirablement les étrangers et tolérant à Odessa une liberté de langage et d'allures qui eût semblée inouïe ailleurs. Mais c'était aussi un grand seigneur, habitué à faire grandement les choses, et mettant volontiers le luxe avant le nécessaire. Ainsi la ville d'Odessa ne possédait pas d'eau potable. Au lieu de faire construire un canal pour y amener l'eau du Dniester, chose facile et peu coûteuse, le prince Woronzoff préféra la doter, à grands frais, d'un établissement d'eaux minérales artificielles. La ville d'Odessa n'avait point de pavé. Le prince Woronzoff n'eût pas un seul instant l'idée de lui procurer cet objet



de première nécessité ; en revanche il fit construire un escalier monstre dont personne ne sentait le besoin. L'histoire de cet escalier est assez caractéristique. L'empereur Nicolas était en train de visiter Odessa. Il arrive sur le boulevard, qui borde la mer à une quarantaine de mètres au-dessus de la plage. — Comment descend-on ici, dit l'empereur ? Je ne vois point d'escalier. — Le prince ne répond rien, mais il se hâte de faire construire un escalier babylonien, qui coûte bien un million de roubles aux finances de la ville et sur lequel il ne passe pas dix personnes par jour. Les bons Odessois auraient préféré un peu plus de pavé et un peu moins d'escalier. Mais l'empereur ne s'était pas plaint du pavé. — Un autre jour, le prince apprend que la ville possède une épargne de 2 ou 3 millions de roubles. Voilà son imagination en travail. Il n'y avait point de service régulier d'Odessa vers la Crimée et le Caucase, par l'excellente raison qu'en ce temps-là on n'allait guère plus en Crimée et au Caucase qu'on ne passait sur l'escalier du boulevard. Le prince, qui possédait une magnifique propriété sur la côte méridionale de la Crimée, se persuade aisément que cette ligne de navigation est indispensable à la prospérité d'Odessa. Il se hâte donc de l'établir. Les bateaux vont et viennent, aux trois quarts vides, jusqu'à ce qu'ils aient pavé la mer Noire avec les roubles de l'épargne d'Odessa. Voilà la décentralisation en Russie ! — On me dira que ce n'est point ainsi qu'il faut entendre la décentralisation ; que le prince Woronzoff était un autocrate, investi du pouvoir de dépenser l'argent de ses administrés sans leur consentement et sans avoir à leur en rendre compte ; que les choses se passeraient autrement si la tutelle exercée aujourd'hui de Pétersbourg était confiée à des administrateurs locaux nommés à court terme par les administrés. Eh bien, franchement, je ne crois point qu'un tel changement ait la vertu que les partisans de la décentralisation pure et simple lui attribuent. Le pouvoir est, hélas ! la chose du monde dont les hommes sont le plus enclins à abuser. Confier à des administrateurs locaux le pouvoir illimité de régler et de taxer dont est investie aujourd'hui la bureaucratie de Pétersbourg, c'est s'exposer à remplacer la tyrannie et l'exploitation centrales par une multitude de petites tyrannies et d'exploitations locales moins intelligentes sans être moins avides et à coup sûr plus tracassières. Ce n'est pas de *déplacer* simplement la tutelle administrative qu'il s'agit aujourd'hui pour les amis du progrès, c'est de la supprimer.

En résumé, le mal dont souffre la Russie provient de ce que le code qui régit ce vaste empire ressemble bien plutôt au règlement d'un colossal établissement pénitentiaire qu'à la législation d'un peuple pourvu d'une dose quelconque de moralité et d'intelligence.

Aucune initiative libre n'est laissée aux 70 millions de *criminels* qui peuplent cette énorme prison. Le règlement intervient dans tous les faits et gestes de ces êtres malfaisants sans leur abandonner un seul instant la direction d'eux-mêmes. Les articles de ce règlement se comptent nécessairement par mille et par dizaines de mille. Une administration immense est chargée de veiller à leur exécution. Mais comme, d'une part, les prétendus criminels que l'administration est chargée de garder et de diriger ont une horreur native pour ce régime pénitentiaire qu'ils ont conscience de n'avoir point mérité ; comme, d'une autre part, l'administration recrutée parmi eux n'a qu'une foi médiocre dans la nécessité des règlements qu'elle est chargée de faire observer (les Allemands seuls, vrais bureaucrates de naissance, ont la religion du règlement et ils le font observer à la lettre, avec la ponctualité minutieuse qui les caractérise : aussi la légion de bureaucrates que fournissent les provinces baltiques est-elle le fléau de la Russie) ; comme l'administration ne reçoit d'ailleurs qu'un salaire insuffisant pour remplir sa pénible et rebutante mission, un compromis s'établit entre les surveillés et les surveillants. Les surveillés rachètent, chaque fois qu'ils en sentent le besoin, les libertés dont ils sont privés. Ils paient pour se les procurer une prime qui varie suivant la valeur de la marchandise et le danger de la fraude. La corruption sert ainsi de correctif et d'allègement à la compression comme la contrebande à la prohibition. Par malheur, des abus inévitables se glissent dans ce système de rachat interlope. On rachète non seulement le droit d'user des libertés légitimes et utiles, mais encore celui d'exercer des libertés illégitimes et nuisibles. Les règlements du pénitencier, les bons aussi bien que les mauvais, finissent par ne plus exister pour ceux qui ont les moyens d'en acheter la violation ; en revanche, ils continuent à peser d'un poids d'autant plus accablant et insupportable sur la foule pour laquelle la liberté demeure une denrée trop chère. Enfin, un jour, le chef souverain de cette geôle, profondément ému de la plainte douloureuse qui s'en exhale, prend la généreuse résolution de remédier aux maux de tant de millions de créatures humaines dont la destinée lui est confiée. Mais comment s'y prendre ? Que faire ? Il veut sincèrement le bien, mais il craint de se tromper sur les moyens de le produire. Il demande conseil. Les avis sont partagés. Les uns lui disent : conservez l'ancien règlement, excepté dans ce qu'il a de par trop barbare et suranné, épurez l'administration, mais gardez-vous de toucher à la centralisation, sinon c'en est fait de l'unité de l'établissement. D'autres disent encore : conservez l'ancien règlement, mais divisez au contraire une administration devenue trop vaste pour demeurer unitaire. Décentralisez ! D'autres enfin disent : c'est le règlement qui ne vaut rien. Com-

mencez par le réformer. Ce règlement a été fait, par une méprise déplorable, pour un troupeau de vils criminels. Or votre peuple est naturellement bon, honnête et laborieux. Laissez-le penser et croire en suivant les inspirations de son intelligence et de son cœur, laissez-le agir en suivant celles de son intérêt. Ne vous mêlez plus ni de ce qu'il pense, ni de ce qu'il croit, ni de ce qu'il fait. Donnez-lui la liberté, et bornez-vous à faire respecter les droits naturels de chacun en commençant par les respecter vous-même. Il vous suffira pour cela d'un très petit nombre de lois, et ces lois rien ne vous sera plus facile que de les faire observer. Comme elles seront vraiment justes et utiles, chacun concourra à leur exécution, comme chacun concourt aujourd'hui à la violation d'un règlement injuste et nuisible. Tandis que l'opinion publique excusait et encourageait la contrebande, lorsque la prohibition atteignait les nécessités de la vie, elle la condamnera et lui fera obstacle lorsque la prohibition ne portera plus que sur des poisons. Vous n'aurez donc besoin que d'un petit nombre d'agents pour assurer l'exécution de ce petit nombre de lois auxquelles l'immense majorité de la population apportera son concours moral et, au besoin, son appui matériel. Vous pourrez simplifier votre administration, à mesure que vous émonderez votre code surchargé de branches parasites, et cette administration simplifiée, l'expérience vous apprendra bientôt aussi dans quelle mesure il faut la centraliser ou la décentraliser.

Eh bien, pour ma part, je suis de l'avis de ceux qui pensent qu'avant tout il faut « simplifier le règlement ». Je pense avec eux qu'en Russie comme ailleurs la question de la réforme se débat bien moins entre la centralisation et la décentralisation qu'entre la réglementation et la liberté.

Mais ceci nous a conduit fort loin d'Odessa. Nous y reviendrons.

## DOUZIÈME LETTRE

### LE COMMERCE D'ODESSA.

L'inondation des blés d'Odessa. — Conditions de production, de transport et de vente des blés de la Russie méridionale. — Effet d'un discours protectionniste de M. Thiers. — La cherté des capitaux et les lois sur l'usure. — Les maisons grecques et les « scandales ». — Exportations et importations d'Odessa. — Résultats de la suppression du port franc. — L'industrie et les établissements publics. — Comment les canons protègent un port de commerce. — La synagogue. — Les Polonais. — La beauté des femmes d'Odessa et le principe de l'unité.

L'inondation des blés d'Odessa est, comme on sait, l'épouvantail dont les protectionnistes se sont servi avec le plus de succès pour faire adopter dans tous les États de l'Occident l'ingénieux mécanisme de l'échelle mobile. À les entendre, les blés de la Russie méridionale allaient se précipiter comme un torrent sur les rivages de l'Europe occidentale, si l'on ne se hâtait de leur opposer une digue. On les a écoutés, et pendant trente ans des millions d'hommes ont été condamnés à subir le mal positif de la disette et de la cherté pour se préserver du mal chimérique de l'abondance et du bon marché. Enfin, les partisans de la liberté du commerce ont obtenu gain de cause, la digue de l'échelle mobile a été démolie. L'inondation est-elle venue ? Odessa a-t-il vomi des torrents destructeurs de céréales sur l'agriculture sans défense de l'Angleterre, de la France et de la Belgique ? Nos campagnes ont-elles disparu sous cette lave alimentaire comme autrefois Herculanium et Pompeïa sous la lave et les cendres du Vésuve ? Non, Dieu merci. Ça été une fausse alerte. Le torrent n'a pas coulé, l'inondation a raté et la terre qu'elle devait submerger et engloutir, la terre est en hausse !

J'étais naturellement fort curieux de savoir comment il se faisait que les blés d'Odessa eussent mis en défaut la prescience ordinairement infaillible de nos bons amis les protectionnistes. Je me demandais encore si par hasard cette inondation que tous les Jérémies de la protection s'accordaient à prédire, ne se trouvait pas simplement retardée, si elle ne viendrait pas un beau jour nous atteindre à l'improviste. J'avais toujours présent à la mémoire un merveilleux discours de M. Thiers, dans lequel ce grand tacticien de la protection, faisant manœuvrer les blés d'Odessa à la manière des masses

de la grande armée dans les batailles du premier empire, avait écrasé la proposition de M. Sainte-Beuve relative à la réforme du régime commercial de la France. J'avais entendu M. Thiers et j'avais été abasourdi, je dois l'avouer, de l'abondance et de la précision minutieuse des projectiles dont il avait accablé son adversaire. M. Thiers affirmait, pièces en main, que le blé d'Odessa était produit pour rien par les serfs et transporté presque pour rien par les *tchoumakis* ; d'où il résultait nécessairement qu'avec un peu de bonne volonté on pouvait le donner pour rien ou presque pour rien à Odessa. C'était formidable ! Aussi la majorité de l'Assemblée législative, subjuguée par une démonstration si concluante, avait-elle voté par acclamations le maintien de la digue.

Je tenais donc beaucoup à m'édifier sur les dangers que les redoutables négociants d'Odessa peuvent faire courir à notre agriculture. Il s'agissait, en premier lieu, de savoir s'ils réussissent effectivement à se procurer les blés gratuits aux lieux de production. J'allai aux informations et j'appris que les blés arrivent à Odessa de la Russie rouge (gouvernements de Podolie, de Volhynie et de Kiovie, une des plus belles et des plus fertiles régions de l'empire), ainsi que des steppes plus rapprochées de la Nouvelle Russie et de la Bessarabie ; mais personne n'avait entendu dire que les propriétaires eussent l'habitude de les donner pour rien. On m'apprit de plus que le blé produit au moyen du travail de corvée n'entre que pour une part assez faible dans les approvisionnements d'Odessa ; que la proportion ordinaire est la suivante : un tiers est fourni par les paysans des domaines de la couronne qui paient une redevance en argent ; un autre tiers par les colons allemands ; le dernier tiers seulement provient des domaines cultivés par les serfs ; encore l'insuffisance du travail de corvée, surtout à l'époque de la moisson, oblige-t-elle les propriétaires à recourir de plus en plus au travail salarié (lequel coûte jusqu'à un rouble par jour, à cause de la rareté des bras). Or, il faut bien que le blé se vende à un prix suffisant pour couvrir régulièrement les frais de sa production, *sur les terres où ces frais sont le plus élevés*. D'un autre côté, ajoutait-on, figurez-vous que depuis cette infernale invention du télégraphe, les agriculteurs se tiennent au courant de l'état du marché général et qu'ils règlent leurs prétentions en conséquence. Auparavant, on pouvait encore, en s'y prenant bien, acheter chez eux au-dessous du cours, et les maisons grecques qui avaient accaparé le commerce des blés faisaient parfois de bons coups en spéculant sur l'ignorance des vendeurs. Mais hélas ! ce beau temps est passé sans retour ; non seulement les agriculteurs commencent à se servir des moissonneuses et des machines à battre

pour diminuer leurs prix de revient, mais encore du télégraphe pour augmenter leurs prix de vente.

Une bonne partie des grains qui composent l'approvisionnement d'Odessa s'achètent à Kiev au mois de janvier, et ces achats portent le nom de *contrats de Kiev*. Les grains sont livrables en mai au prix stipulé ; mais comme ils sont sujets à des fluctuations brusques et considérables, vendeurs et acheteurs ont eu depuis deux ou trois ans l'idée de recourir aux marchés à prime sinon pour s'assurer contre ce risque du moins pour le limiter. S'il y a baisse, l'acheteur paie la prime convenue pour renoncer à un marché devenu onéreux pour lui ; s'il y a hausse, c'est le vendeur qui résilie le marché en payant la prime. La perte de l'un, le bénéfice de l'autre se trouvent ainsi partagés au moyen de cette ingénieuse combinaison qui facilite les transactions au grand étonnement et au non moins grand scandale des farouches ennemis de l'agiotage. Les grains qui n'ont pas été achetés à Kiev sont amenés à Odessa pour le compte des producteurs et vendus sur place au comptant.

Me voilà donc bien édifié sur la première question, savoir que le blé de la Russie méridionale ne s'obtient pas gratis aux lieux de production. Il me restait à « recevoir mes apaisements », pour me servir d'un élégant barbarisme parlementaire, sur la seconde, c'est-à-dire sur la quasi gratuité du transport. Sur ce point, les informations de l'illustre champion de la protection avaient un caractère tellement net et positif qu'il me paraissait difficile d'en contester l'exactitude.

« Parmi les blés qu'on embarque à Odessa, disait M. Thiers, il en est qui viennent de points éloignés de deux cents lieues. J'ai appris que ce transport ne coûtait 'presque rien' aux propriétaires russes. Leurs serfs ou *moujics*<sup>1</sup> l'effectuent. Ils chargent les blés sur de petites charrettes, attelées de deux bœufs, dont les essieux sont en bois et les roues pleines, toutes pareilles par leur construction à celles des charriots que quelques-uns d'entre vous, Messieurs, ont vus dans le Pays Basque. On leur remet une provision de farine dans un petit sac. Ils partent. Le voyage dure quelquefois plus d'un mois. Le soir, quand le *moujic* arrive au bord d'un ruisseau, il dételle ses bœufs, les laisse paître dans les steppes, prépare un peu de bouillie avec la farine qu'il a apportée, la fait cuire avec quelques herbes desséchées et se couche sur la terre. Le lendemain matin, il renouvelle ce frugal repas et se remet en marche. Arrivé à Odessa, il décharge sa charrette, vend ses

<sup>1</sup> Toujours Муж (paysan, serf).

bœufs pour la boucherie, sa charrette comme bois à brûler, et revient à pied dans son pays<sup>1</sup>. »

Je ne résistai pas au plaisir de citer ce joli morceau dans une conférence sur le commerce des grains, à laquelle assistaient les principaux négociants de la place. Eh bien, qui le croirait ? En entendant l'illustre orateur vanter le bon marché des transports comme un des avantages signalés du commerce d'Odessa, le bon public odessois tomba d'abord dans un état de stupéfaction profonde et il n'en sortit, oserai-je le dire ? que pour se livrer à un accès de fou rire.

À ces renseignements, d'un caractère si précis et si pratique pourtant, de l'honorable M. Thiers, voici maintenant ceux que m'opposèrent ces Odessois irrévérencieux.

« Les transports de grains, me dirent-ils, se font du mois de mai au mois de novembre. Passé cette époque, les routes deviennent impraticables, et si les transports ne sont pas terminés il faut garder les blés jusqu'à l'année suivante. Les chariots se reconnaissent à peu près au signalement qu'en donne M. Thiers si ce n'est que les roues sont vides au lieu d'être pleines. On les attelle d'une paire de bœufs. Il en arrive tous les ans environ 700 000, en longues caravanes, — car les bœufs de chaque attelage sont attachés par une corde au chariot qui les précède. Il y a souvent une centaine de chariots ou *tèlègues* à la file. Chacun contient deux ou trois tchetverts<sup>2</sup> de blé au plus dans une enveloppe de toile grossière. Quand il pleut, le grain reçoit l'ondée et se sèche comme il peut ; quand la mauvaise saison arrive plus tôt que de coutume, les tchoumakis (ce sont les *mougics* de M. Thiers) le déchargent tout bonnement au milieu de la steppe en le mettant en tas, sauf à venir reprendre l'année suivante ce qui en reste. Les bœufs se nourrissent de l'herbe des steppes et s'abreuvent aux puits creusés de distance en distance ; mais point gratis ! Il faut payer aux propriétaires steppiens une redevance pour l'eau et pour l'herbe. Le tchoumaki marche à côté de sa télègue et quand la caravane fait 12 ou 15 verstes en une journée, c'est une belle étape. Elle met ordinairement (sauf les cas assez fréquents où les bœufs tombent malades) de six semaines à deux mois pour faire 500 verstes. Ce pénible voyage n'engraisse pas les bœufs autant que paraît le supposer M. Thiers, et la société protectrice des animaux n'a pas à déplorer ce formidable abattage de 1 400 000 têtes si lestement opéré par l'impitoyable orateur. On ne démolit pas non plus les 700 000

<sup>1</sup> Discours de M. Thiers sur le régime commercial de la France. Note sur les blés de Russie, p. 46. (Note de Molinari.)

<sup>2</sup> Четверть.

chariots pour augmenter l'économie des transports. Ils retournent à vide, ou, quelquefois mais rarement, avec un chargement de sel. Les tchoumakis les ramènent, tantôt couchés ou assis dans ces chariots vides, tantôt « à pied », et c'est sur ce point seulement que les renseignements de M. Thiers offrent un caractère d'exactitude incontestable, car il est bien avéré que les tchoumakis n'ont point l'habitude de retourner chez eux par la malle-poste. On calcule que le transport revient à 3 roubles par tchetvert pour 500 verstes (5 à 6 fr. par hect.), mais rien n'est plus variable que ce prix de revient : selon que le temps est bon ou mauvais, le transport d'un tchetvert à une distance de 30 verstes peut varier de 30 copecks à 2 roubles 1/2. Les caravanes s'arrêtent pour la plupart à Cherson, où l'on transborde les grains sur des caboteurs qui attendent quelquefois pendant des semaines un vent favorable pour sortir du Dnieper. »

Tels sont les avantages du mode de transport économique que décrivait, avec des détails si effrayants d'exactitude, l'habile tacticien protectionniste pour imprimer aux agriculteurs français une terreur salutaire. Ces avantages, les ingrats Odessois les apprécient, hélas ! si peu, qu'ils réclament en ce moment, à cor et à cris, un chemin de fer jusqu'à Kiev, en prétendant que les bœufs sont incapables de lutter avec les locomotives, sous le rapport de l'économie et même de la vitesse !

Quoi qu'il en soit, les blés de la Russie méridionale ne sont ni produits ni transportés « pour rien ou presque pour rien ». Voilà deux points qui me paraissent suffisamment établis. Il reste à savoir si ces blés redoutables peuvent être produits en quantités illimitées, comme l'affirmait encore M. Thiers. Sans doute, la terre abonde ; mais la rareté des bras et la cherté des capitaux font obstacle à l'extension des cultures. Enfin, les récoltes sont exposées, en sus des risques ordinaires, au triple danger des sauterelles, des avrotchkis et de la sécheresse. Les sauterelles, en particulier, méritent bien leur antique réputation. Elles se présentent en nuages tellement épais que le ciel en est obscurci. C'est à la lettre ! Quand un de ces nuages vient à crever sur un champ, la récolte est perdue. On n'en sauve pas un grain. À la vérité, l'administration fait la guerre aux sauterelles, — ceci en dépit d'un proverbe trop connu pour qu'il soit nécessaire de le citer. Dès qu'elles apparaissent, on met en réquisition pour les détruire soldats et paysans ; mais comme on se garde bien de donner un salaire quelconque à ces pauvres diables ; comme on oblige même les paysans requis à se nourrir à leurs frais (on m'a cité un grand propriétaire, la princesse G., qui refusait une misérable ration de pain noir et de *tchi* à ceux qui étaient en train de sauver ses récoltes), ils ne mettent point toute l'ardeur possible à exécuter une si



répugnante besogne. D'ailleurs, la destruction des sauterelles passant comme toutes choses par la filière bureaucratique, les sauterelles, qui n'ont point de bureaucratie, ont mangé le blé pendant qu'on délibère encore sur les moyens de les anéantir. Ajoutons encore qu'à mesure qu'on descend vers le midi, l'incurie inhérente au caractère slave devient plus marquée. Cette année par exemple (1860), au moment où l'on signalait l'invasion de la sauterelle, un propriétaire s'écriait en plein comice agricole :

— Bah ! à quoi bon s'en inquiéter. La récolte est magnifique. Il y aura assez de grains pour les hommes et pour les sauterelles.

Il suffirait cependant d'un peu de prévoyance et de soin pour avoir raison des sauterelles. Elles déposent leurs œufs dans certaines localités marécageuses, faciles à reconnaître aux cadavres qui les jonchent, car la sauterelle meurt après avoir confié ses œufs à la terre. En retournant le sol de manière à exposer les œufs à l'air, on ferait avorter cette graine de malédiction. On s'en avisera peut-être, quand l'administration aura cessé de se mêler de l'extirpation des sauterelles, et quelque compagnie d'assurances se chargera, moyennant une redevance modique, de préserver la Russie méridionale de ce fléau ailé.

Après avoir été produit et transporté, le blé entre dans les magasins du commerce. Nous venons de voir que les agriculteurs, les tchoumakis et les bœufs ne travaillent point gratis. Nous avons dû constater que les négociants paraissent encore moins disposés à fournir leurs services pour rien. Les frais commerciaux sont même fort élevés à Odessa, par suite de la cherté excessive des loyers, des salaires et surtout de l'intérêt. On prête couramment à 8% sur hypothèque de maisons. L'élévation de ce taux est due, pour une bonne part, aux formalités, aux lenteurs et aux frais de la saisie du gage, en cas de non paiement. Ce sont des *risques* contre lesquels le prêteur est naturellement obligé de s'assurer. Le taux de l'escompte subit de la même manière l'influence de la protection que des législateurs philanthropes ont cru devoir accorder à la race infortunée des débiteurs, en lui donnant toutes les facilités possibles pour se soustraire à l'exécution de ses engagements. Les propriétaires fonciers empruntent à un taux plus élevé encore, grâce à cet intelligent régime de protection. Aux époques où ils ont besoin d'argent pour salarier leurs ouvriers à gages — pendant la moisson, par exemple — le taux de l'intérêt va jusqu'à 3,5% par mois. Il y a cependant à Odessa une banque de commerce qui escompte à 6%, jusqu'à concurrence de la somme de 27 000 roubles pour les maisons de 1<sup>ère</sup> guilde, de 12 000 pour celles de 2<sup>e</sup> guilde et de 8 000 pour celles de 3<sup>e</sup> ; mais elle est notoirement insuffisante. Comme on voit, c'est la guilde, autrement

dit le *tchin* appliqué au commerce qui sert de mesure au crédit. Si vous appartenez à la première guildé, vous avez droit à un crédit de première classe et ainsi de suite. On commence toutefois, dans la pratique, à mesurer le crédit du négociant bien plus sur sa valeur personnelle et réelle que sur son rang dans le *tchin* commercial.

Un négociant ne peut, sous peine de compromettre son crédit, faire escompter ses promesses de paiement ; mais certaines maisons grecques qui ont des succursales à l'étranger y suppléent par un procédé plus ingénieux que recommandable. Une maison grecque d'Odessa qui éprouve le besoin de se procurer des fonds, fait un achat de grains, sans trop s'inquiéter du cours. Quelquefois même, elle achète au-dessus du cours de Marseille. Elle paie comptant, selon l'habitude de la place, en tirant à trois mois sur sa succursale de Livourne et en faisant escompter sa traite. Elle revend le grain et elle se trouve ainsi en possession d'un capital supplémentaire, dont le loyer est représenté 1° par le taux d'escompte qu'elle a payé ; 2° par la différence des prix auxquels elle a acheté et revendu le grain, en admettant qu'elle ait été obligée de subir une perte pour s'en défaire. Trois mois après, la traite arrive à échéance. La succursale de Livourne tire pour l'acquitter sur la succursale de Marseille, en recourant également à l'escompte ; la succursale de Marseille en fait autant trois mois plus tard sur la succursale de Londres, à laquelle la maison mère doit bien alors fournir les fonds. Mais neuf mois se sont passés pendant lesquels elle a pu faire travailler ce capital supplémentaire, et si ses opérations ont été heureuses, elle ne l'a point payé trop cher. La banque de commerce, en prêtant jusqu'à concurrence d'une certaine somme réglementaire, au taux de 6%, ordinairement fort inférieur au taux courant de l'intérêt, encourage ces combinaisons du génie grec, car elle excite ainsi ses clients à user de tout le crédit auquel ils ont droit, soit au moyen d'opérations réelles, et, quand celles-ci font défaut, au moyen d'opérations fictives.

Ces maisons grecques, en possession du commerce des grains, ne jouissent pas, en général, d'une haute réputation de moralité commerciale. On les accusait naguère non seulement de spéculer sur l'ignorance des vendeurs et la difficulté des communications en répandant de fausses nouvelles des marchés de l'Occident, mais encore d'*arranger* leurs balances, qui portaient le nom significatif de *scandales*. Les paysans de la couronne et les petits propriétaires payaient trop souvent les frais de ces « scandales ». Les grands propriétaires avaient trouvé un expédient ingénieux pour s'en préserver. C'était d'opposer la finesse du juif à la subtilité du Grec. Chacun arrivait à Odessa avec *son* juif, et rarement les dignes négociants qui considéraient le commerce comme une forme perfectionnée de la

piraterie dans laquelle excellaient leurs pères et qui le pratiquaient en conséquence, réussissaient à capturer la cargaison défendue par le fils d'Israël. À Grec, Grec et demi ! Aujourd'hui, grâce au télégraphe qui ne permet plus de spéculer sur l'ignorance des cours, grâce aussi à la concurrence des ports de la mer d'Azoff, vers lesquels ont afflué les victimes des « scandales » d'Odessa, le commerce des grains se moralise. L'opinion commence à flétrir les manœuvres dont on se glorifiait autrefois comme de tours de bonne guerre, et les vieux « scandales » disparaissent pour faire place à des balances sans reproches. Encore quelques années, et le commerce d'Odessa sera purgé des pratiques qui le déshonoraient, et qui auraient fini, en ce temps de concurrence croissante de pays à pays et de port à port, par lui causer plus de dommage que les sauterelles, les avrotchkis, les douaniers et les ouragans des équinoxes combinés.

En résumé, les capitaux sont chers, et il est à peine nécessaire d'ajouter que les lois sur l'usure, limitant à 6% le taux de l'intérêt, ne contribuent pas à en faire baisser le prix. Comme partout, ces lois surannées ont ici pour résultat unique d'augmenter le taux de l'intérêt du montant de la prime nécessaire pour couvrir le risque que l'on court et la déconsidération à laquelle on s'expose en les violant ou en les éludant. Le commerce de détail surtout est réduit à emprunter à un taux excessif les petits capitaux qui l'alimentent. Les marchandes de légumes, par exemple, paient l'argent qu'on leur prête « à la petite semaine » jusqu'à 200%. C'est du reste le taux auquel se font — toujours sous l'empire d'une législation qui prohibe sévèrement l'usure — les prêts à la halle de Paris. On y loue une pièce de 5 fr. à raison de 20 ou 25 centimes par semaine. Tant les prohibitions sont efficaces ! À Odessa, les juifs ont entre leurs mains le commerce de l'argent comme les Grecs ont celui des grains. Ils sont à tous les degrés prêteurs et changeurs. Courtiers aussi, cela va sans dire, car tout enfant d'Israël est courtier de nature. Ils ont accaparé le commerce de l'argent au point que le jour de mon départ — un samedi, jour du sabbat — il me fut impossible d'échanger 200 ou 300 roubles qui me restaient en papier, contre l'équivalent en métal. Je fus obligé de me contenter d'une traite qu'un chrétien obligeant mais totalement dépourvu de numéraire, comme tous les chrétiens de ce bienheureux pays de papier-monnaie, voulut bien me donner sur son correspondant de Constantinople. Malgré les préjugés surannés qui continuent à peser sur les juifs, ils valent mieux qu'un bon nombre de chrétiens. S'ils possèdent à un degré sans égal l'instinct des affaires, la finesse dont ils sont armés n'est nullement incompatible avec l'honnêteté. Parce qu'ils ont des canons à bord, ils ne font pas nécessairement métier de corsaires. Ils ne sont pas non

plus infestés de la ladrerie que les Russes reprochent à tort ou à raison aux Grecs. — Quand il s'agit d'une bonne œuvre, me disait un Petit Russe, — les Russes viennent en tête, après eux les Juifs, puis tout le monde, — et, après tout le monde, les Grecs. On pourrait citer toutefois au sein de la population grecque d'Odessa d'excellentes et honorables exceptions à cette règle.

Mais j'en reviens à mes moutons, c'est-à-dire à nos bons amis les protectionnistes et à leur illustre chef de file, M. Thiers. Les indications que je viens de résumer sur la production, le transport et le commerce des blés de la Russie méridionale, sont de nature, je pense, à calmer l'épouvante des dignes agriculteurs qui se représentent encore, sur la foi des renseignements protectionnistes, le port d'Odessa comme un exutoire colossal d'où s'écoule incessamment le torrent destructeur des céréales que la Russie produit, en quantités illimitées, « pour rien ou presque pour rien ».

Je vois dans un rapport de notre excellent consul à Odessa, M. Hennau<sup>1</sup>, que le commerce total de ce port s'est élevé en 1859 à 46 066 029 roubles a. (170 440 000 fr. au change de 3,70 fr. le rouble), non compris le numéraire. Les exportations figurent dans cette somme pour 122 000 000 fr. Les céréales en forment les deux tiers environ, soit 86 000 000 fr., produit de 6 822 000 hect. ainsi répartis : Angleterre 3 180 000 hect. ou 43% ; France, 1 080 000 hect. ou 18% ; autres pays de la Méditerranée 2 456 000 hect. ou 36% ; Hollande, Belgique, Brème et États scandinaves 3%. Le froment perd chaque année du terrain dans les exportations ; en revanche, les autres céréales, notamment le maïs, dont la culture se développe beaucoup en Bessarabie, y prennent une part croissante. Viennent ensuite la laine, la graine de lin, le suif et quelques menus articles, tels que les chiffons. Le commerce d'exportation se trouve entièrement entre les mains de maisons étrangères, grecques, juives et génoises. Il y a aussi une maison anglaise et deux finlandaises, mais point de française et point de russe. Quelques-unes ont accumulé des fortunes colossales. On compte bien une centaine de millionnaires à Odessa, et certaines maisons ont la réputation de posséder 15 ou 20 millions. — Dans la même année 1859, les importations ont été de 48 459 000 fr. On estime qu'elles ont doublé dans les vingt dernières années, mais, dans le même intervalle, les exportations ont triplé. J'ai expliqué déjà (voir la IX<sup>e</sup> lettre) pourquoi il y a une inégalité si

<sup>1</sup> M. le docteur Hennau, consul de Belgique, établi depuis trente ans à Odessa, a su y acquérir l'estime et les sympathies générales. Qu'il permette à un compatriote reconnaissant de son affectueuse hospitalité de lui renvoyer cet hommage recueilli sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs. (Note de Molinari.)

grande entre ces deux branches du commerce extérieur de la région du midi. C'est que la plupart des grands propriétaires qui ont leurs ateliers de production dans la Russie méridionale ont leurs ateliers de consommation à Saint-Pétersbourg, à Varsovie, à Paris, à Florence ou à Naples. Une autre cause est venue s'ajouter à celle-là, depuis 1857, pour ralentir l'essor des importations. Je veux parler de la suppression de la franchise du port. Cependant, ce privilège dont jouissait Odessa n'était pas aussi avantageux qu'on pourrait le supposer au premier abord. Odessa, entouré d'une ceinture de douanes prohibitives sauf du côté de la mer, était un cul-de-sac de la liberté du commerce. La concurrence ne pouvait s'y développer à l'aise, et les quelques maisons qui approvisionnaient ce marché resserré avaient fini par se coaliser pour imposer aux consommateurs des prix de monopole. En 1857, la franchise ayant été supprimée, le commerce est devenu libre avec la Russie en cessant de l'être avec l'étranger. Le cul-de-sac a été retourné. Les Odessois ont été obligés alors de remplacer un bon nombre des articles qu'ils se procuraient à l'étranger par des produits russes, et ils sont tombés de fièvre en chaud mal. Le commerce étranger leur fournissait à un bon marché relatif le papier, le sucre et le thé par exemple. Ils les paient maintenant un prix excessif. Car les fabricants et les marchands de l'intérieur s'efforcent de se tenir le plus près possible de la limite où la concurrence étrangère viendrait leur disputer le marché. C'est ainsi que le prix du papier étranger étant de 2 roubles la rame, et le droit de 3 roubles, ils s'entendent pour vendre la rame à 4 r. 1/2 ou 4 r. 3/4, de manière à s'attribuer le *maximum* de la prime de protection tout en écartant cette infernale concurrence étrangère. L'agriculture et le commerce du midi sont, comme on voit, rudement taxés au profit de l'industrie du nord. Quelques écrivains petits-russiens, considérant combien différent ces deux régions de l'empire, sont d'avis que chacune devrait avoir son tarif, protectionniste dans le nord, libéral dans le midi. Mais ne serait-il pas préférable de n'avoir qu'un tarif libéral pour le nord et pour le midi ? Ou mieux encore de n'avoir pas de tarif du tout ?

Le commerce d'importation se fait presque uniquement par commission. J'ai retrouvé à Odessa, seulement sur une échelle plus vaste que dans l'intérieur, les magasins-bazars où l'on vend des étoffes, des chapeaux, des vins, des voitures, de la parfumerie et jusqu'à des machines agricoles. Ces articles sont pour la plupart en dépôt ; et comme les expéditeurs demeurent à la merci des dépositaires, ils n'envoient guère à Odessa que leurs rebuts. Pourquoi les Odessois n'introduiraient-ils pas chez eux le système américain des ventes à l'encan ? — Les articles de mode sont l'objet d'une demande particu-

lièrement active. Cela tient au faste inouï que le haut commerce se plaît à étaler soit par ostentation soit pour éblouir les simples qui prennent pour de l'or tout ce qui brille. Il n'est pas rare de voir exhiber dans les fêtes des princes du commerce des robes de bal de 3 000 à 4 000 roubles. Le blé devient or et l'or devient chiffon. Depuis quelque temps à la vérité, grâce aux progrès de l'éducation publique, ce luxe des époques de barbarie économique commence à se réfréner. L'importation des chiffons de luxe est demeurée stationnaire tandis que celle des machines a doublé en 1858-1859. Voici encore un symptôme caractéristique de cet heureux changement : une des grandes modistes d'Odessa vient d'abandonner son commerce pour entreprendre l'importation des machines agricoles. L'acier des crinolines se transforme en socs de charrues. N'est-ce pas un bon signe ?

Aux articles manufacturés de l'Occident viennent se joindre, au chapitre des importations, les produits de la culture maraîchère de l'Orient. La plus grande partie des légumes et des fruits que l'on consomme à Odessa, les artichauts, les asperges, les fraises, les abricots sont apportés de Constantinople. Il y vient même des artichauts de Beyrouth. Ces légumes et ces fruits du midi ont une richesse de saveur qu'on cherche en vain dans ceux du nord. Les Turcs excellent du reste dans le jardinage. C'est leur spécialité naturelle. Espérons qu'un jour viendra où l'on cessera de faire avec ces bons jardiniers de mauvais pachas !

Quant à l'industrie d'Odessa, elle se réduit à fort peu de chose. Trois moulins à vapeur y ont été établis depuis quelques années et ils sont en voie de prospérité. J'en ai visité un, appartenant au maire d'Odessa, M. J. : on n'en trouverait de mieux outillé nulle part. Le grain est transporté, moulu, la farine blutée et mise en sac par la force mécanique. Le progrès ne saurait aller plus loin. L'homme n'est plus ici que le surveillant ou le cornac du monstre de pierre et de métal qui dévore le grain pour le rendre en farine. Les ouvriers que le progrès a élevés ainsi à la dignité de contre-maîtres, de simples machines productrices de force brute qu'ils étaient naguère, gagnent de 500 à 800 fr. par an ; ils sont, de plus, logés et nourris. Quelques-uns sont des serfs à l'obroc de la Grande Russie, obligés de payer annuellement à leurs seigneurs la rente de leurs facultés naturelles, dont le fonds appartenant au domaine seigneurial leur est simplement donné à bail. Heureusement le jour de l'émancipation approche ! — Il y a encore à Odessa une scierie à vapeur, une fabrique de meubles, un établissement pour le lavage des laines, une fabrique de bougies stéarines ; mais l'élévation du prix des capitaux et la rareté des bons ouvriers y ralentissent le développement de l'industrie. Le vieux régime des corporations n'a pas, non plus,

disparu complètement, quoique le nombre des maîtrises ait cessé d'être limité ; enfin, on taxe le pain, la viande et les *istvostchiks* ; ce qui n'améliore ni le pain, ni la viande, ni les *istvostchiks*.

Il y a moins encore à dire des monuments et des établissements publics. Le musée est petit ; il ne contient que quelques antiquités grecques trouvées aux environs de Cherson et des queues de cheval enlevées aux pachas turcs. Je visite, en compagnie de M. J., un établissement des orphelins, un hospice des vieillards et un hospice des veuves, qui sont tenus avec beaucoup, de propreté et de soin. L'hospice des vieillards est dans l'enceinte même du cimetière. Ces pauvres gens n'ont qu'un pas à faire pour gagner leur dernier domicile. Attention philanthropique ! — On peut signaler, à l'hospice des orphelins, la triple combinaison de l'enseignement de l'arithmétique, de la musique vocale et de la gymnastique. Ainsi, l'on fait chanter en chœur aux élèves, le bras droit levé : deux et deux font quatre ! En abaissant le bras droit et en élevant le bras gauche : trois fois trois font neuf ! Les deux bras étendus horizontalement : quatre fois quatre font seize ! Ces manœuvres s'exécutent avec une précision qui ravirait d'aise un caporal prussien ; mais l'inconvénient de ce système, c'est que les élèves ne connaissent l'arithmétique qu'en chœur et avec les gestes. Interrogez-les un à un et les membres au repos, ils demeurent bouche bée. On a voulu réformer ce mode d'enseignement trop composite, mais le règlement s'y oppose, et le règlement est sacré. — Le cimetière traversé de larges allées et tout ombragé d'acacias de la plus belle venue est décoré de cippes nombreux et élégants en marbre de Carrare. Les Russes, les Allemands, les Français, les Anglais y ont leurs compartiments séparés ; mais dans la même enceinte. Les juifs ont un cimetière à part. On remarque, dans le cimetière anglais, le monument funéraire du capitaine Giffard du *Tigre*, avec une inscription portant que « sa veuve a visité ce monument ». Une annonce dans le *Times* n'aurait-elle pas suffi ? Le *Tigre* est ce bateau à vapeur anglais qui vint échouer près d'Odessa pendant la guerre de Crimée, et qui fut coulé bas par une batterie de la côte. Je noterai à ce propos qu'Odessa aurait pu demeurer entièrement en dehors des opérations militaires en sa qualité de port de commerce. Malheureusement, les autorités avaient voulu y maintenir une batterie pour la défense du port. Ce paratonnerre n'a pas manqué d'attirer la foudre. Les amiraux alliés ont attaqué la batterie tout en déclarant qu'ils respecteraient la ville. Mais comme la batterie s'est défendue avec vaillance, la canonnade s'est prolongée, des bombes et des fusées se sont égarées, un bon nombre de maisons ont été incendiées et une centaine de personnes tuées. Sans

cette vaillante batterie, Odessa, sauvegardé par le nouveau droit maritime, n'aurait pas reçu un boulet. Avis aux Anversois !

La nouvelle synagogue est le monument le plus remarquable d'Odessa, — et, par parenthèse, elle a été bâtie sans la moindre intervention gouvernementale ou communale, avec le produit d'une souscription particulière : c'est un édifice élégant, moitié byzantin, moitié moresque. Nous la visitons au moment où commence le sabbat, un vendredi soir. Elle est remplie d'une population masculine en longues redingotes, descendant jusqu'aux talons, la casquette ou le chapeau sur la tête. Les femmes sont dans les galeries supérieures, cachées derrière un rideau. Des chandeliers à sept branches illuminent l'autel. Un ténor orné d'une chasuble chante d'une voix superbe des airs de Mendelssohn. À côté s'élève l'ancienne synagogue, d'où s'exhale une violente odeur d'ail. De vieux enfants d'Israël qu'on dirait détachés d'un feuillet illustré de la Bible, y marmottent des prières, en branlant la tête de droite à gauche pour chasser les distractions. Entre cette vieille synagogue et la nouvelle, il y a l'épaisseur de dix siècles.

La population juive s'augmente rapidement à Odessa. En revanche, l'élément polonais est en voie de décroissance. Autrefois, c'était, au moins dans les régions supérieures de la société, l'élément dominant. Les propriétaires polonais qui venaient vendre leurs blés à Odessa y passaient volontiers l'hiver. Deux causes ont contribué à les en éloigner. Ils mettaient leurs enfants au Lycée, qui a rang d'université. Voici qu'un beau jour, un journaliste maladroit s'avise de faire l'éloge du Lycée, en vantant l'esprit libéral de son enseignement, qui lui vaut la préférence spéciale des Polonais. L'article tombe sous les yeux du ministre de l'instruction publique. C'était sous le règne de Nicolas. Ordre est donné aussitôt de retirer du Lycée tous les enfants polonais pour les expédier aux universités de Moscou et de Kharkoff. La prohibition des enfants polonais à l'entrée du Lycée d'Odessa a été levée depuis l'avènement d'Alexandre II ; mais on avait pris l'habitude de les placer ailleurs, et ils n'y sont pas revenus. D'un autre côté, sous le règne de Nicolas, les habitants des provinces polonaises ne pouvaient aller à Varsovie sans être munis d'un passeport *pour l'étranger*, qui coûtait cher et qu'on n'obtenait pas sans peine. Ils se rabattaient donc sur Odessa. Cette barrière ayant été levée, ils ont repris de préférence la route de leur ancienne capitale.

Les Polonais formaient l'élément brillant et chevaleresque de la société d'Odessa. Cette société, avec ses types variés et vivement caractérisés, n'en reste pas moins des plus attrayantes. Le genre féminin surtout mérite une mention particulière. Dans certains pays,



c'est presque un événement d'apercevoir une jolie femme dans la rue. À Odessa, ces événements là se rencontrent à chaque pas. Juives, Grecques, Arméniennes, Polonaises, Petites et Grandes Russiennes s'y font concurrence pour réjouir la vue des consommateurs. Convenons-en toutefois : rien n'est plus contraire au grand et salubre principe de l'unité qui est en train de parquer progressivement les races par troupeaux nationaux « uns et indivisibles », car rien n'excite davantage à les mêler.

## TREIZIÈME LETTRE.

### LA CRIMÉE.

La traversée. — Eupatoria. — La propriété féminine. — Ses inconvénients et ses avantages. — Que la claustration est une conséquence nécessaire de l'appropriation de la femme. — La femme est-elle mûre pour la liberté ? — Scepticisme des Mahométans à cet égard. — La synagogue des Kharaiïms. — Un propriétaire féroce. — Sébastopol. — La tour Malakoff. — Les blindages. — L'assaut. — La fosse commune. — Le commerce des projectiles. — Excursion à Batchi Saraï. — Un pomeschik jardinier. — Une ville tartare. — Le palais des Khans. — La vallée de Kharales. — Un mourzat hospitalier. — Mangoub Kalé. — Un paysage de Titans. — Un souper tartare. — La vallée de Baidar. — La côte méridionale. — Le jardin de Nikita. — La cave de Magareff. — Les vins de Crimée. — L'émigration tartare. — Les *statuts de Khasaric*. — Un rêve d'économiste.

D'Odessa on ne peut guère se dispenser d'aller en Crimée. La traversée n'est pas longue. Jusqu'à Eupatoria, c'est l'affaire de 12 heures ; d'Eupatoria à Sébastopol, il y a six heures. À la vérité, le voyage ne peut pas durer moins de huit jours car le bateau de la compagnie russe de la mer Noire ne part d'Odessa qu'une fois par semaine, le jeudi, et ne revient que le vendredi de la semaine suivante. Enfin, le prix du passage est passablement élevé, 16 r. jusqu'à Sébastopol. Mais peut-on déceimment rentrer chez soi sans avoir vu la tour Malakoff ? Je pars donc un beau jeudi du mois de juin, à 4 heures du soir, en compagnie d'un spirituel et obligeant général civil, M. S., inspecteur général de l'agriculture de la Nouvelle Russie. Notre bateau le *Taurid* est un excellent marcheur, quoiqu'il danse un peu en marchant, la mer est unie comme une glace, le ciel, d'une limpidité dont nous n'avons point l'idée dans nos climats brumeux, ressemble à un immense dôme de cristal, où scintillent, en grappes, en girandoles, en poussière lumineuse, des millions d'étoiles. On conçoit que les anciens en contemplant à l'œil nu ce ciel splendide aient cru avoir affaire à un véritable dôme et à de véritables lampes, accrochées là tout exprès pour réjouir la vue des mortels aimés des dieux. On conçoit aussi que les philosophes audacieux qui ont osé souffler les premiers sur cette hypothèse flatteuse, en substituant au monopole que notre terre avait l'avantage d'exercer dans l'empyrée, le régime de la concurrence illimitée des mondes, aient été traités de

blasphémateurs. La seule chose qui nous étonne, c'est qu'on ne les ait point accusés d'être vendus aux habitants des globes étrangers. On n'y aurait point manqué de nos jours. — Nous arrivons à 4 heures du matin dans la rade d'Eupatoria, — une rade ouverte dont il est prudent de s'éloigner quand il fait gros temps. Les eaux de la mer Noire y sont du plus beau vert, la plage est à fond de sable, et l'on y prend des bains délicieux. La ville et sa population tartare ont un aspect tout asiatique. C'est bien ici que la vie privée est murée ! Les maisons tournent le dos à la rue. Les façades sont à l'intérieur. Sauf dans les deux ou trois ruelles marchandes qui aboutissent à la rade, on n'aperçoit que des murs de pierre ou de ciment grisâtre. Les passants sont rares. Quelques ombres qui font souvenir du ballet des nonnes de *Robert le Diable* se glissent le long des murailles. Ces ombres sont soigneusement empaquetées. Une grande serviette de calicot blanc leur enveloppe la tête, avec une étroite lucarne horizontale pour les yeux. Encore un abus du monopole ! Sous le prétexte qu'ils achètent leurs femmes, et qu'ils les entretiennent à leurs frais, les Orientaux ont la prétention de conserver la jouissance absolue et exclusive de ce genre de propriété. Ils ne permettent même pas au public d'en avoir la vue. Ils ressemblent, en ce point, à ces collectionneurs féroces qui interdisent à tout venant l'entrée de leurs cabinets, en gardant pour eux seuls les chefs-d'œuvre qu'ils retiennent captifs. On est, tout d'abord, révolté d'un si abominable égoïsme et l'on joint sa malédiction à celle de la soubrette éveillée de *l'École des Maris* :

Sommes-nous chez les Turcs pour renfermer les femmes ?  
 Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu,  
 Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu.

Cependant, en allant au fond des choses, on s'aperçoit que ce système de claustration n'est qu'une conséquence logique et nécessaire de la condition sociale de la femme en Orient ; et quand on examine cette condition sans parti pris, on s'aperçoit aussi qu'à côté de ses inconvénients elle a bien ses avantages. Chez les peuples qui suivent la religion de Mahomet, la femme est une propriété, propriété du père d'abord, du mari ensuite. Elle ne jouit donc d'aucun droit ; en revanche, elle ne porte le poids d'aucune responsabilité. Celui qui la possède est obligé de pourvoir à son entretien, et, d'un autre côté, la religion et les mœurs s'unissent pour lui interdire d'imposer à cette créature qu'une infériorité originelle livrée à sa merci, d'autres travaux que ceux de la maternité et du ménage, ses spécialités naturelles. Il en résulte que la femme du peuple, par exemple, se trouve — avec la liberté de moins — dans une situation

analogue à celle de la femme des classes élevées de l'Occident, et qu'on ne voit de femmes musulmanes ni dans les champs, ni dans les boutiques, ni dans les ateliers, ni dans les maisons de prostitution.

À la fois propriétaire et tuteur de la femme, l'homme porte seul tout le fardeau de la responsabilité de leur commune existence. Cela étant, il ne se procure cet objet d'utilité et d'agrément, pour me servir d'une expression pittoresque de J.-B. Say, qu'autant que ses moyens lui permettent non seulement de l'acheter, à titre d'esclave, mais encore de l'entretenir à titre de pupille, elle et tout ce qui peut s'ensuivre. L'accroissement de la population se trouve ainsi modéré par un obstacle d'une efficacité incontestable. Il est à peine nécessaire d'ajouter que, pour les classes inférieures, la polygamie est un luxe inabordable. Les gens riches seuls peuvent se passer la coûteuse fantaisie d'un harem. Chacun, du reste, consulte ses ressources pour le nombre comme aussi pour la *qualité* des femmes dont il meuble son intérieur. Les qualités inférieures s'obtiennent à très bon marché, souvent en échange de quelques brebis ; en revanche, les races de choix montent à des prix exorbitants : il y a, dans les harems de Constantinople, des Circassiennes qui ont coûté jusqu'à 80 000 fr. À la vérité, cette sorte est devenue particulièrement rare sur le marché, depuis que les Russes en ont prohibé la sortie. Mais ce n'en est pas moins un prix excessif, surtout quand on songe que la richesse n'abonde pas en Turquie, et qu'il s'agit d'un animal qui ne marche que sur deux pieds. Quoi qu'il en soit, peut-on légitimement blâmer les Mahométans de tenir en chartre privée cette propriété qu'ils ont achetée à beaux deniers comptant, et à l'entretien de laquelle ils sont obligés de pourvoir, même quand ils n'en peuvent plus tirer aucun service ? Sans doute, la claustration est, à bien des égards, un régime barbare ; mais la liberté sans le contrepois de la responsabilité ne serait-elle pas pire encore ? Supposons que notre système de libre communication des sexes soit transporté en Orient, qu'en résulterait-il ? Si aucun abus ne devait s'ensuivre, cette légère infusion de communisme féminin aurait certainement un goût fort agréable. Pour les non-propriétaires, qui ne connaissent aujourd'hui que par oui-dire la gracieuse moitié du genre humain, ce serait tout bénéfique ; pour les propriétaires eux-mêmes, il y aurait avantage à mettre dans la communauté la vue et la conversation de leurs femmes pour en retirer en échange la vue et la conversation des femmes d'autrui. Par malheur, l'expérience a démontré aux Orientaux qu'aucune propriété n'est à la fois plus exposée et plus fragile que la propriété féminine ; que non seulement elle tente les plus honnêtes gens, mais encore, par une déplorable bizarrerie de sa nature, qu'elle se laisse non moins volontiers tenter ; bref, que le seul moyen de la conserver intacte,

c'est de la dérober à tous les regards, de la tenir sous clé et sous voile, enfin même d'avoir pour la garder une police spéciale, ingénieusement rendue incorruptible. Encore cet appareil de précautions préventives ne suffisait-il pas toujours, et fallait-il y joindre des mesures répressives, assez énergiques pour jeter l'épouvante dans l'âme des maraudeurs. Il n'y a pas bien longtemps qu'on jetait à la mer, cousus dans des sacs, ceux qu'on prenait en flagrant délit, et l'expérience attestait qu'on ne déployait, en agissant ainsi, aucun luxe de barbarie, qu'il ne fallait rien moins pour assurer d'une manière suffisante la propriété féminine.

Je n'entends point justifier ce système ; encore moins le proposer comme un modèle à suivre. Tout ce que je veux montrer, c'est qu'il était une conséquence nécessaire et jusqu'à un certain point même légitime de l'appropriation de la femme. Du moment où la femme est une propriété, n'est-il pas évident que ceux qui l'ont élevée ou achetée, et qui sont obligés de subvenir à son entretien, ainsi qu'à celui des êtres auxquels elle donne le jour, ont le droit incontestable de s'en réserver l'usage exclusif, absolument comme s'il s'agissait d'une maison, d'une terre ou de tout autre propriété, immobilière ou mobilière, et qu'on n'est fondé à blâmer les précautions qu'ils prennent pour sauvegarder leur droit qu'autant qu'elles sont excessives ? S'ils négligeaient de les prendre, qu'arriverait-il ? C'est qu'au lieu de s'imposer la charge d'acheter et d'entretenir le personnel d'un harem, chacun s'efforcerait de puiser gratis dans les harems d'autrui, et qu'il en résulterait tout d'abord une promiscuité universelle, c'est-à-dire un état de choses pire encore que l'état actuel. La réforme doit donc commencer par le principe même. Il faut que la femme devienne maîtresse de disposer de sa personne, et d'employer ses facultés de la manière qui lui paraît la plus utile ; qu'elle soit sa propriété au lieu d'être celle d'un père ou d'un mari, et qu'elle se charge elle-même de sa destinée. Est-elle capable d'y pourvoir ? A-t-elle assez de bon sens et de moralité pour user de sa liberté, de manière à ne pas tomber dans une situation plus misérable et plus abjecte encore que celle du servage mahométan ? Les sectateurs du Prophète se montrent très sceptiques à cet égard. Quand nous leur affirmons que la femme est l'égal de l'homme en intelligence et en moralité, ces mécréants haussent les épaules. Quand nous insistons en disant que la liberté a amélioré et relevé chez nous la condition de la femme, ils nous montrent, avec un mélange d'indignation et de mépris, les femmes et les enfants des « chiens de chrétiens » faisant office de bêtes de somme dans les champs et de machines dans les ateliers, tandis que les leurs mènent la douce et facile existence de l'intérieur, sans avoir à contribuer à la subsistance commune ; ils nous montrent nos hospices

d'enfants trouvés et nos maisons de prostitution et ils nous demandent si ce sont là des résultats bien concluants en faveur de l'émancipation de la moitié inférieure du genre humain ; s'il ne vaudrait pas mieux, dans l'intérêt bien entendu des femmes elles-mêmes, qu'en leur refusant une liberté dont elles sont incapables de faire un bon usage, on les débarrassât d'une responsabilité trop lourde pour leurs fragiles épaules. — J'aurais certes bien des choses à répondre à ces mécréants ; je pourrais leur dire que la condition misérable des femmes et des enfants de nos classes inférieures a sa source dans les inégalités d'un régime qui gaspille, pour satisfaire la cupidité ou l'orgueil d'une petite classe de gouvernants, le sang et le travail de la masse des gouvernés. Je pourrais leur dire encore que la femme n'a point chez nous toute la part de liberté qui lui revient, et qu'elle a plus que sa part de responsabilité ; je pourrais leur dire enfin que nous n'avons pris trop souvent de la liberté que ce qui convient aux forts... Mais si je m'arrêtais à répondre à ces mécréants, je ne sortirais pas de sitôt d'Eupatoria, et Dieu sait comme il fait gai dans cette ville où les maisons n'ont pas de fenêtres et où les femmes ont des lucarnes ! Nous allons visiter la synagogue des Karaïms, une secte juive dont l'honnêteté et la bonté sont proverbiales en Orient. Une vigne monstre qui ombrage une cour pavée en marbre blanc, une salle quadrangulaire, des chandeliers à trois et à sept branches et force inscriptions en langue hébraïque, le tout proprement mais pauvrement entretenu, voilà la synagogue des Karaïms. On nous montre, au retour, la demeure d'un prince tartare, dont la femme, une merveille de beauté ! n'a de sa vie vu d'autres spécimens de l'espèce masculine que son père et son mari. Il y a pis encore. La malheureuse demeure depuis vingt ans à un kilomètre de la mer et elle n'a jamais vu la mer. Que voulez-vous ? le propriétaire de cette merveille n'a jamais éprouvé le besoin de lui faire prendre l'air. Affreux propriétaire ! — Nous remontons à bord du *Taurid* et nous nous mettons à longer la côte occidentale de la Crimée. Dans le lointain, se dessine le majestueux Tchatardagh, dont le nom signifie *la tente*. Cette tente colossale se dresse à une hauteur de 5 000 ou 6 000 pieds. C'est le point le plus élevé de la petite chaîne, dont les ramifications couvrent la partie méridionale de la presqu'île. Des contreforts de cette chaîne jusqu'à l'isthme, la Crimée n'est plus qu'une steppe tout unie. Après six heures de traversée, nous apercevons un fort, l'ouverture d'une baie et des ruines. Nous sommes à Sébastopol. Le fort situé à l'angle nord de la baie n'est point endommagé, mais il paraît désert, on n'y aperçoit pas même une sentinelle ; la baie qui le sépare de la ville a bien un kilomètre de largeur sur cinq ou six de profondeur, et elle donne naissance, du côté du

sud, à trois ou quatre embranchements, dont le principal porte le nom de baie du Sud. Dans l'angle de la baie du Sud et de la grande baie s'avance une colline sur les flancs de laquelle était bâtie Sébastopol. Le long de la rive opposée de la baie du Sud s'élevaient sur un piédestal de rochers les casernes monumentales de la marine ; derrière se trouvaient les docks. Tout autour, formant un arc dont la grande baie est la corde, règne une série de mamelons sur lesquels s'improvisèrent pendant le siège les ouvrages de défense, le bastion du Mat, le grand Redan, la tour Malakoff, le petit Redan, la redoute Selinghinsk. Avant le siège, Sébastopol comptait 40 000 habitants ; aujourd'hui, elle n'en possède guère plus de 5 000 ou 6 000. Des rues entières sont en ruines ; on n'a rien relevé, rien réparé. Il n'y a pas une maison sur vingt qui soit habitable. La baie, qui forme un des ports naturels les plus beaux et les plus sûrs du globe, n'est pas moins déserte que la ville. Un entrepreneur américain est en train d'y relever les navires coulés à fond pendant le siège. Ces navires forment des récifs artificiels de jour en jour plus dangereux, à cause du sable et des galets qui s'accumulent autour de leur coque. Malheureusement l'entrepreneur n'a pu jusqu'à présent, faute d'un capital suffisant, relever que les petits bâtiments. Des canons, des boulets rouillés empilés sur la plage, des coques déseparées, voilà les produits du sauvetage. Mais nous avons hâte d'aller visiter la tour Malakoff, dont nous apercevons le sommet à deux verstes environ de notre embarcadère. Un jeune officier d'état major, attaché au général Tottleben, M. O., veut bien nous servir de guide. M. O. a passé quatre mois à Malakoff pendant le siège, et il est revenu à Sébastopol pour en lever les plans, et recueillir les matériaux d'une histoire du siège, destinée à rectifier les erreurs du journal du maréchal Niel. Nous côtoyons la baie du Sud, nous passons derrière les bâtiments ruinés des casernes de la marine, notre guide nous montre l'emplacement des docks, chef-d'œuvre d'un ingénieur anglais, et dont il ne reste plus de traces. Nous traversons un espace ouvert au bout duquel s'élève en pente raide le mamelon de Malakoff ; nous nous engageons dans un mauvais chemin de terre et au bout de dix minutes de montée nous sommes au sommet du mamelon. Ce mamelon, beaucoup plus long que large, est tout bouleversé par les blindages. Une redoute en pierre, armée de quelques canons, en était la seule défense au début du siège. À quelques centaines de mètres plus loin, on aperçoit le mamelon Vert, qui commande Malakoff, comme Malakoff commande Sébastopol. Tout d'abord, on est frappé du désavantage que cette position offrait aux assiégés, car l'escarpement du mamelon est du côté de la ville, tandis que de l'autre côté l'attaque se trouve à peu près sur le même niveau que la défense.

Il fallait pour ravitailler et approvisionner Malakoff que les assiégés traversassent l'espace ouvert dont j'ai parlé tout à l'heure, et où venaient se croiser à la fin du siège les feux des assiégeants ; il fallait hisser à grand renfort d'hommes et de chevaux les canons de recharge et les munitions par un chemin escarpé et non pavé, que les pluies rendaient presque impraticable. Il fallait enfin improviser des fortifications en présence même de l'ennemi. Le général Tottleben y pourvut de la manière tout à la fois la plus efficace et la plus économique, au moyen de blindages. Ces blindages consistaient en d'énormes excavations creusées, à grande peine, dans un sol pierreux. Lorsque l'excavation était faite on y enfonçait des poutres verticales, sur lesquelles venaient s'appuyer d'autres poutres horizontales. Venait ensuite un lit de branchages sur lequel on rejetait trois ou quatre pieds de terre. On avait ainsi des abris à l'épreuve des bombes ou à peu près. On logeait dans ces trous de taupes des escouades de 50 à 250 hommes qui fournissaient le personnel nécessaire au service des batteries. D'abord, il n'y avait qu'une douzaine de pièces dans le fortin ; il y en eût plus tard une centaine sur le mamelon. Un petit fossé de quelques pieds de profondeur protégeait les ouvrages de défense à l'extérieur. Dès que les Français se furent rendus maîtres du mamelon Vert, ils en firent partir une tranchée qu'ils avancèrent jusqu'à 24 mètres de Malakoff. Les colonnes d'attaque n'eurent donc que ce faible intervalle à franchir à découvert sur un terrain plat, à descendre dans le fossé et à gravir un rempart ébréché d'une quinzaine de pieds d'élévation sous le feu d'une douzaine de pièces encore en état de servir. Les faiseurs d'images qui nous montrent les zouaves escaladant, comme des chats tigres, une montagne d'une hauteur vertigineuse, nous ont, comme on voit, légèrement surfait la réalité. Mais ne fallait-il pas mettre Malakoff à la hauteur du chauvinisme national ? Cependant, un combat furieux s'engagea dans l'intérieur du mamelon. Les Russes, au nombre de 2 000 ou 3 000, y défendirent pied à pied leurs batteries et leurs blindages, jusqu'à ce qu'ils fussent obligés de céder sous le nombre toujours croissant de leurs adversaires. On recueillit des monceaux de morts et on enterra Russes et Français dans une fosse commune. Une croix de bois noir en marque l'emplacement, avec ces mauvais vers :

Unis pour la victoire  
Réunis par la mort  
Du soldat c'est la gloire  
Des braves c'est le sort.

8 septembre 1855.



Voilà la poésie du chauvinisme. Ajoutons que cette boucherie était parfaitement superflue, car les Russes, auxquels le bombardement coûtait dans la dernière semaine 2 500 hommes par jour, étaient décidés à abandonner la place. Mais il fallait un coup d'éclat pour faire oublier les longueurs du siège, et depuis que la conscription (encore une idée de 1789 !) fournit la chair à canon en abondance, on ne la ménage plus. Napoléon dut surtout, comme on sait, ses succès foudroyants à la libéralité avec laquelle il savait prodiguer cette matière première, dont les généraux de l'ancienne école, obligés de se contenter du maigre produit des enrôlements volontaires, se montraient misérablement parcimonieux, et son rival, le général Moreau, qui avait conservé les préjugés d'un autre âge à l'endroit du prix de la vie humaine, le qualifiait de *héros à raison de 10 000 hommes par heure*. — Quelques pauvres hères sont en train de faire des fouilles dans les blindages effondrés. Ils déterrent des balles, des boulets et des fragments de bombes. Les boulets ne causaient pas grand mal aux assiégés. Il en était autrement des bombes qui défonçaient quelquefois les blindages, où chacun de leurs éclats faisait sa victime. Il y avait bien à la vérité des bombes nouveau modèle qui n'éclataient point ; malheureusement ce nouveau modèle était rare. Les balles des carabines Minié aidaient les bombes à faire carnage. Des deux côtés on se battait sans se voir : tout homme qui se découvrait était un homme mort. En touriste consciencieux, nous faisons provision de souvenirs de Malakoff. Seulement, notre cicérone obligeant nous avertit que les souvenirs commençant à devenir rares à Malakoff, on y apporte ceux des autres parties moins réputées de la place. On les enterre proprement et on les exhume ensuite par hasard sous les yeux mêmes des étrangers naïfs. Un joli fragment de bombe coûte 15 ou 20 copecks ; un piston de bombe perfectionnée va jusqu'à 1/2 rouble. En ma qualité de ci-devant membre des congrès de la paix, je donne la préférence à ce piston inoffensif et perfectionné. Notre aimable cicérone nous explique encore l'origine du nom de la tour Malakoff. Un ex-matelot ivrogne nommé Malakoff y avait établi un petit cabaret où il prêchait d'exemple aux consommateurs. Le cabaret avait pris le nom de son propriétaire, et le mamelon le nom du cabaret, pour le transmettre ensuite à un duc. Que de chemin a fait ce nom d'ivrogne ! — Nous retournons à notre *gostinizza*<sup>1</sup> (hôtel) située près de l'embarcadère. Cette *gostinizza*, vaste et bien tenue, est rebâtie à neuf : le propriétaire actuel en a racheté pour la bagatelle de 2 000 roubles l'emplacement et les murs ruinés.

<sup>1</sup> Гостиница.

La nuit est venue, mais il fait un splendide clair de lune. Tout à coup, nous entendons un air de valse au-dessus de nos têtes. C'est la musique militaire qui donne son concert habituel au jardin public, sur la colline où notre *gostinizza* est adossée. Nous y montons. Le concert vient de finir. Quelques rares promeneurs regagnent leurs logis, au milieu des décombres. Nous passons à côté des larges dalles qui recouvrent les corps des trois amiraux Korniloff, Nachinoff et Istomine, tués pendant le siège et qu'une chapelle doit recouvrir *tsi chase*<sup>1</sup>. Au bout du jardin s'élève à peu près seul intact un monument édifié à la mémoire du marin Cazarski, un héros de la guerre de 1826. De ce point, la vue embrasse la baie, la mer et les mamelons qui forment les gradins élevés de l'immense amphithéâtre où gisent les restes de ce qui fut Sébastopol. Les ruines pittoresques d'une église bâtie sur le modèle du temple de Thésée, la masse énorme des casernes de la marine dans une perspective qui rappelle l'aspect fantastique des ruines de Babylone et de Ninive, illustrées par Martin, de rares lumières qui tremblotent dans l'ombre épaisse d'où surgit ce squelette d'une ville, au milieu d'un silence de cimetière, tout cela formait bien le tableau le plus désolant et le plus grandiose qui eut jamais frappé et affligé mes regards. Je me disais qu'il y a six ans cette ville morte était encore pleine de vie, et je me demandais à quoi avaient servi cette destruction et ce carnage dont se glorifient les deux nations les plus civilisées du globe. Sébastopol n'est plus qu'un monceau de ruines, la question d'Orient est-elle résolue ?...

Le lendemain matin, nous partons pour Batchi-Saraï, l'ancienne capitale des Khans tartares, située à une cinquantaine de verstes de Sébastopol. Notre équipage se compose de l'inévitable *perecladnaia* à laquelle nous avons commencé à nous accoutumer, autant qu'on puisse s'accoutumer à la *perecladnaia*. Nous longeons les sinuosités de la baie du côté du sud, nous traversons la Tcherniaia, mince rivière qui se jette au bout de la grande baie, nous laissons à notre droite le plateau d'Inkermann et nous nous engageons dans la vallée de Belbec, en suivant la route par laquelle les armées alliées arrivèrent de l'Alma. Nous allons déjeuner chez un pomeschik dont l'exploitation consiste presque uniquement dans la culture des arbres fruitiers. Son jardin est tout rempli de magnifiques rosiers en fleurs, d'acacias, de catalpas et d'arbres de Judée, auxquels succède une forêt de cerisiers, de poiriers et de pommiers. Il vend ses récoltes sur pied à des marchands tartares qui les revendent aux Russes, lesquels

<sup>1</sup> *Tsi chase*, le mot qui se dit le plus et la chose qui se pratique le moins en Russie : *tout à l'heure* ou *bientôt*. (Note de Molinari.) — Terme non retrouvé, mais proche de « только сейчас » (à l'instant même).

les expédient dans l'intérieur jusqu'à Moscou et Saint-Petersbourg. La Crimée est le fruitier de la Russie. Des irrigations habilement pratiquées par les Tartares, qui sont d'excellents jardiniers, y ont fait prospérer cette agréable branche de culture. Le produit en est néanmoins très variable, et si les pomeschiks steppiens sont obligés de faire la part de la sauterelle et de l'avrotchki, les pomeschiks criméens ont dans le ver un parasite non moins glouton et non moins difficile à congédier. L'habitation de notre hôte, baignée par un ruisseau irrigateur, dont les eaux limpides portent la sève dans des milliers de pousses fleuries, est vraiment délicieuse, et le piano de rigueur y est manœuvré par des mains habiles et charmantes. On ne se douterait guère que ce coin de paradis terrestre a servi pendant deux ans d'hôpital. Un peu plus loin cependant une habitation incendiée atteste que « la guerre pour une idée » a passé par là. Nous faisons une seconde étape d'une vingtaine de verstes entre des collines calcaires et des vignobles. La chaleur est devenue étouffante. Nous nous arrêtons, pour rafraîchir bêtes et gens, devant une fontaine carrée, au fronton de laquelle se dessine en arabesques un verset du Koran. Des tchoumakis tartares avec leurs télégues, dont les roues grincent perpétuellement faute d'être graissées, se rangent avec une dignité polie pour nous faire place. Mon compagnon les interroge sur les causes mystérieuses qui poussent aujourd'hui la population mahométane à s'exiler de la Crimée. — Dieu le veut ! se bornent à nous dire gravement ces enfants du Prophète, et notre curiosité importune est obligée de se contenter de ce renseignement. Un peu plus loin, nous rencontrons un couple tartare voyageant sur un seul cheval : la femme soigneusement emmuraillée dans son yachmak blanc est juchée sur une haute selle à coussins, le mari est sur la croupe les deux bras passés autour de sa propriété. Voilà un propriétaire soigneux et prudent ! Nous arrivons enfin à l'embouchure d'une gorge étroite, au fond de laquelle se cache Batchi Saraï, la vieille capitale des Khans. À mi-côte de la haute colline qui la domine s'élève un groupe de rochers à formes humaines qui me rappellent les grossières idoles scythes de la steppe d'Alexandrosk. L'un de ces géants de pierre ressemble d'une manière effrayante à la charge de feu M. Scribe, de l'Académie française, sculptée par Dantan. On m'assure que ces colosses bizarres, y compris M. Scribe lui-même, sont des jeux de la nature. J'en doute. Quoi qu'il en soit, ce groupe pourrait fort bien descendre un beau jour dans la vallée qu'il surplombe et écraser ce qui reste de la capitale des Khans. Nous nous engageons dans une rue longue et étroite où se trouvent concentrés l'industrie et le commerce de Batchi Saraï. Figurez-vous une interminable file d'échoppes dans le genre de nos baraques de

pains d'épices, tout ouvertes sur le devant, sans issue sur le derrière et que l'on ferme le soir avec des planches. Ces échoppes sont des boutiques ou des ateliers, où chacun fait son métier sous les yeux du public : le boulanger pétrit sa pâte et enfourne ses pains dans un four dont la gueule s'ouvre au fond de l'atelier ; le forgeron bat le fer, le corroyeur étend sur une planche, pour les découper, ses peaux de mouton noir dont il va faire des bonnets ; un savetier enturbanné, qu'on croirait détaché d'une vignette des *Mille et une nuits*, est en train d'opérer la palingénésie du vieux cuir. Des marchands de tabac, de babouches, de harnais, de fouets et de ceintures de cuir, des bouchers, dont les étaux n'ont à vous offrir que des quartiers de mouton suspendus à des crocs, attendent nonchalamment la pratique, les uns couchés, les autres assis les jambes croisées et fumant gravement leur chibouque. Tout ce monde là appartient au sexe masculin ; l'espèce féminine n'est représentée que par quelques fillettes de 8 à 10 ans, d'un type superbe, qui nous demandent en leur langage un petit sou. Nous descendons au palais des Khans, vaste parallélogramme d'une légère et délicate architecture mauresque, entouré de jardins ravissants. Le toit se prolonge de manière à former un large rebord comme sur les chalets suisses, les murs sont peints de rouge et de blanc, avec force arabesques, les fenêtres sont grillées et les grillages peints en rouge ou dorés. Il y a dans les cours et dans les rez-de-chaussée une profusion d'admirables fontaines, couronnées de versets du Koran, la *Fontaine d'or*, la *Fontaine des pleurs*, chantée par Pouchkine, et à laquelle se rattache la légende touchante d'une femme polonaise, Maria Potocka, devenue l'épouse d'un Khan farouche. Je la signale aux faiseurs de librettos d'opéras comiques. Le décor est superbe. Le harem entouré de hauts murs surgit au milieu des rosiers, des acacias, des térébinthes et des amandiers. Derrière, s'étend un jardin immense avec des bains en marbre blanc et des kiosques jadis revêtus de mosaïques de nacre et d'ébène ; en face est la mosquée avec le cimetière où reposent, sous des tombes de pierre surmontées d'un turban sculpté, ces terribles Khans qui faisaient trembler les tzars de Moscovie. Hélas ! les mauvaises herbes poussent dru dans le cimetière des Khans, et je ne sais quel génie utilitaire et potager a eu l'idée de planter, dans les intervalles des tombes de ces potentats orgueilleux, des carrés de choux, de haricots et de concombres. Ces vils légumes viennent à merveille sur cette poussière illustre. On nous exhibe encore quelques meubles délicieux, des guéridons et des coffrets incrustés de nacre, des miroirs et des verres de Venise, souvenirs d'une splendeur disparue ; mais tout cela est rongé de vétusté, et il nous semble que l'administration russe pourrait conserver un peu moins ses insti-

tutions vermoulues et un peu plus ses vieux monuments. Quel splendide musée oriental et quel merveilleux jardin public on pourrait faire avec l'antique demeure des Khans ? Le commandant de la place habite une aile du palais ; nous recevons chez lui cette hospitalité facile et bienveillante à laquelle nous sommes maintenant si accoutumés, que l'hôtellerie nous fait l'effet d'une institution surannée. Mais notre journée n'est pas finie : nous voulons encore gagner, avant la nuit, la vallée de Kharales et visiter les ruines de Mangoub Kalé. Le commandant a prévenu de notre arrivée un *mourzat* tartare (l'équivalent d'un pomeschik) qui nous donnera l'hospitalité. Nous quittons Batchi Saraï et nous franchissons 18 verstes, d'abord dans une steppe aride, attristée çà et là par des cimetières tartares dont les pierres enturbannées gisent à découvert, sans aucune ombre protectrice ; ensuite dans une contrée abrupte et sauvage qui semble avoir servi de demeure à un peuple de géants. Ce sont d'immenses amphithéâtres taillés dans la montagne, d'énormes amas de pierres, ruines d'antiques forteresses, des murailles de rochers à pic, au bord desquelles paissent des troupeaux de chèvres. Nous atteignons le village de Kharales, au fond d'une gorge étroite, parsemée de huttes tartares que l'émigration a déjà pour la plupart vidées. Le mourzat, M. Hassan Aga, est un beau garçon, solidement bâti, aux yeux et aux cheveux noirs, qui a servi dans la garde et qui porte la casquette blanche des officiers russes, la redingote polonaise et le pantalon large. Son habitation se compose de deux corps de logis séparés. L'un est réservé à sa famille, l'autre sert à recevoir les étrangers. Nous ne sommes pas admis, comme bien on suppose, à présenter nos hommages aux dames. On nous reçoit dans une vaste pièce blanchie à la chaux et dont le mobilier consiste en un vaste divan qui règne tout le long des murs. Le mourzat ne parle pas français, mais il s'exprime en russe avec une grande facilité. Sur le désir exprimé par mon compagnon, il fait seller trois robustes petits chevaux tartares et il nous accompagne à Mangoub Kalé. C'est une course de 8 ou 10 verstes. Le harnachement des chevaux tartares se complète au moyen d'un gros coussin de cuir posé sur la selle. Les étriers sont courts. Avec un peu d'habitude, on est aussi à l'aise sur ce coussin ambulante que dans une stalle d'orchestre. Mais il faut l'habitude ! Ma stalle d'orchestre va sans désemparer au grand trot et au galop. Exercice cruel ! Qui donc a suggéré à l'homme l'idée imprudente de dompter le cheval ? Je suis trop absorbé par l'étude pratique des lois de l'équilibre pour admirer le paysage sauvage et fantastique qui fuit des deux côtés de mon coursier fougueux, gorges étroites et sombres, monts abrupts, sphinx aux proportions colossales guidant des troupeaux de géants de pierre. Enfin nous voici au pied d'une colline en

fer à cheval de 300 à 400 pieds d'élévation, avec une bordure de rochers à pic. Il y a un chemin de chèvres au milieu des broussailles. Nos petits chevaux se mettent d'eux-mêmes à le gravir. À chaque pas ils font rouler des pierres dans les précipices, les hautes branches des arbres plantés au fond de la gorge que nous côtoyons viennent nous fouetter le visage ; mais les chevaux tartares ont l'esprit de conservation et le pied sûr des mulets : il suffit de les laisser faire ! Il n'y a d'accidents que lorsqu'on entreprend de les gouverner quand même. Quelles belles culbutes feraient ici certains hommes d'État trop connus pour qu'il soit nécessaire de les nommer. — Nous arrivons au sommet et nous sommes amplement dédommagés de la peine que viennent de se donner nos braves petites bêtes. Mangoub Kalé forme un plateau d'environ 250 hectares de superficie. D'énormes constructions pélasgiennes bordent ce plateau au-dessus d'un ravin de 120 mètres de profondeur. Ce sont de gros blocs de rochers qu'on dirait avoir été assemblés et ajustés par la main des Titans. Un escalier creusé dans le roc conduit à des chambres souterraines, dont l'un des pans de rochers se termine par une saillie en forme de banc. Au-dessus, des trous forés dans la pierre ont dû servir à fixer des chaînes ou des appareils de tortures. Quelle était donc cette race puissante qui bâtissait ses aires de vautours avec des rochers en guise de briques ? Les Dinaploteriums, les Ichtyosaures et les Mammoth auraient-ils eu leur pendant dans l'espèce humaine ? Nous serions disposés à le croire en jetant un coup d'œil sur les ruines de la forteresse que les Génois ont bâtie avec les débris de ces constructions massives et énormes. Il en reste des pans de murs entiers et quelques embrasures de fenêtres finement sculptées ; mais à côté des murailles pélasgiennes on dirait la forteresse d'une boîte à joujoux. Le sombre et immense panorama qui se déroule autour de nous est bien aussi le cadre qui convient à une demeure de géants. D'un côté, vers l'intérieur de la presqu'île, c'est une série de collines dont les mamelons allongés ressemblent à des tombes rangées à la file. Voici Encelade et voici Briarée, voici tous les Titans dont les formes colossales se reconnaissent sous la couche de terre et de roches, où poussent les chênes nains, qui les recouvre. Plus loin, le Tchaterdagh, la cime enveloppée de nuages, apparaît encore comme un vaste cénotaphe de cette race disparue. Du côté opposé, à 25 verstes de distance, se découpe la baie de Sébastopol, et le soleil couchant trace un long sillon de feu dans les profondeurs de la mer Noire. Des aigles et des vautours planent tranquilles et majestueux au-dessus de nos têtes. C'est bien ainsi qu'on se représente la demeure des Titans. Mais le crépuscule commence à envelopper ce nid sauvage des burgraves des premiers âges du monde. Il est temps de songer au

retour. On ne peut descendre par le chemin des chèvres ; il faut contourner la montagne, mais nos infatigables montures ont pris des ailes pour regagner l'écurie. Cependant, les doutes qui s'étaient élevés dans l'esprit de mes compagnons sur l'excellence du principe de l'association appliqué à un économiste belge et à un cheval tartare, se dissipent. Nous arrivons à bon port, et ce n'est même pas sans quelque peine que l'on parvient à séparer les deux associés. Le mobilier de notre chambre de réception s'est confortablement accru d'une petite table couverte d'une nappe à fond abricot damassé de blanc : des assiettes de faïence, des plats d'étain, des cuillers du même métal et des fourchettes-tridents à manches de bois en forment l'agréable garniture. Mais il n'y a point de verres. Pour lumineuse, une chandelle assistée d'une paire de mouchettes. On nous sert un excellent souper tartare, composé : 1° d'un bouillon de mouton au riz et au fromage ; 2° de rondelles de mouton haché, nageant dans des œufs au beurre ; 3° de mouton rôti ou *Kebab* ; 4° de mouton aux pruneaux ; 5° de boulettes de mouton mélangé de riz, cuites dans une jeune feuille de vigne.

Aimez-vous le mouton, on en a mis partout.

Le mouton est excellent en Crimée ; mais il y faut aimer le mouton. On mange sans boire, le vin étant proscrit par le Koran et l'eau ne valant pas la peine d'être bue. À la vérité, certains Mahométans tout en s'abstenant religieusement de vin, s'abreuvent sans scrupule d'eau-de-vie, par le motif que ce rafraîchissement non encore inventé du temps de Mahomet n'est pas défendu par le Koran ; mais notre hôte n'appartient pas à cette secte de jésuites de l'islamisme et il se borne à nous offrir à profusion d'excellent thé, brassé dans une fine théière moresque, à bec allongé. Les dames envoient obligeamment demander des nouvelles des étrangers, on enlève la table et nous nous étendons sur le divan. Le lendemain nous prenons congé de cet hôte tartare mais hospitalier, qui nous prête son équipage jusqu'à la vallée noire (Tchorgoun) où se trouve le prochain relais de poste. Nous achevons de traverser la vallée de Kharalass, toute remplie d'arbres fruitiers. Comme à Eupatoria, les habitations tartares (de chétives chaumières) tournent le dos à la route. Nous rencontrons des femmes tartares non voilées qui s'empressent d'imiter leurs maisons. Elles demeurent la tête cachée dans la haie, jusqu'à ce qu'elles soient hors de la portée de notre vue. Voilà bien de la probité conjugale ! Nous entrons dans la vallée noire en laissant à notre droite le champ de bataille de Traktir, à notre gauche une vieille tour génoise, en forme de parallélogramme à douze pans ; nous nous engageons ensuite dans la large et riche vallée de Baïdar, où quel-

ques baraques en planches ayant servi d'hôpital rappellent encore le séjour des armées alliées. Nous nous mettons à gravir la côte escarpée d'une des montagnes qui bordent la vallée ; arrivés au sommet, nous faisons un demi-tour et nous nous trouvons à l'entrée d'une espèce de portique, au fond duquel apparaît à l'improviste, comme un décor d'opéra au coup de sifflet du machiniste, le splendide panorama de la côte méridionale baignée par la mer Noire. Figurez-vous une chaîne de montagnes à 1 000 à 1 200 pieds de hauteur, dont le flanc déchiré par le milieu, dans quelque grande convulsion de notre globe, s'est écroulé dans la mer. La moitié de l'écroulement a disparu sous les eaux ; l'autre moitié, encore toute hérissée de rocs détachés du sommet, forme une bande d'une demi-lieue de largeur entre la déchirure et la mer. La route construite par le prince Woronzoff se déroule comme un ruban sur cette côte qui s'est couverte peu à peu d'une végétation plantureuse, et où l'on a bâti d'élégantes villas. Abrisée contre les vents du nord par son rideau de montagnes, contre les ardeurs du midi par la brise de mer, la côte méridionale jouit d'un printemps perpétuel. Ces grands rochers massifs dont les crêtes à pic s'élèvent au-dessus de nos têtes, dont quelques-uns surplombent même la route creusée à leur pied, les uns chauves et gris, les autres revêtus d'un gazon printanier et ombragés de pins parasols ; ces débris de roches aux formes bizarres qui jonchent la côte au milieu des plants de vigne et des églantiers en fleurs, cette route dont les méandres se jouent au milieu de précipices remplis d'arbustes verts, cette mer bleu d'azur semée de voiles blanches, toute ce paysage baigné dans une lumière éclatante, forme avec l'âpre et sauvage panorama de Mangoub Kalé un contraste dont nous ne pouvons nous lasser de savourer les charmes. À mesure que nous avançons, nous voyons se multiplier les châteaux et les parcs. Nous faisons halte à Aloupka, demeure quasi royale du prince Woronzoff. Aloupka est bâti dans le style des châteaux d'Angleterre, avec d'épaisses tours gothiques, qui sont toutes dépaysées sous ce beau ciel limpide et lumineux. Quand donc les imitateurs comprendront-ils que chaque style d'architecture a sa raison d'être dans les nécessités particulières du climat, et qu'il est aussi absurde de bâtir des châteaux anglais en Orient que d'élever des temples grecs en Angleterre ? Heureusement, la nature, assistée d'un jardinier habile, s'est chargée de dissimuler sinon de réparer les bévues de l'architecte. Le long des murs du château grimpent jusqu'à une hauteur de 30 ou 40 pieds des rosiers qui étalent en éventail des milliers de fleurs blanches ou rouges. Le jardin qui s'étend du péristyle orné de lions en marbres de Carrare jusqu'à la mer est tout rempli de figuiers, d'amandiers, de térébinthes, de cyprès, d'arbres



de Judée et de lauriers roses. C'est un jardin d'Armide ! À partir d'Aloupka jusqu'à Yalta, à 12 verstes de distance, la côte n'est plus qu'un vaste parc émaillé de châteaux et de villas. Yalta est située au fond d'une crique, et adossée à la montagne qui se bifurque en cet endroit, et dont un chaînon couvert de grands arbres s'enfonce dans l'intérieur. Yalta est, par sa situation, l'idéal d'une ville de bains ; mais le travail combiné avec le capital n'y a pas encore suffisamment approprié à la consommation des baigneurs amis de leurs aises les beautés de la nature. Quelques verstes seulement nous séparent du jardin d'acclimatation de Nikita, qui est notre dernière étape. Nous y arrivons à minuit après avoir fait en deux jours plus de 200 verstes en perekladnaïa ou à cheval. Nous prenons là deux jours de repos bien gagnés. Nikita est un établissement parfaitement dirigé, mais dont les ressources sont fort insuffisantes. Les trois quarts des terres qui en dépendent demeurent comme Dieu les a faites, le ministère des domaines de qui elles dépendent se borne à les conserver religieusement, comme il conserve un bon tiers de la Russie sans avoir la prétention impie de vouloir perfectionner l'œuvre du créateur. À côté se trouve la cave de Magareff appartenant également à la couronne. Les vins de la Crimée ne méritent en aucune façon le mépris dans lequel on les tient en Russie. Les vins secs et forts en particulier y sont exquis. Nous avons goûté à Magareff des éditions contrefaites de Lunel, de Rivesalte, de Lacryma Christi et de Madère qui ne nous faisaient point regretter les éditions originales. Mais les prix de revient en sont passablement élevés. Une dessiatine de terre exige l'application d'un capital de 2 000 r. a. pour être défoncée et plantée de vignes. On plante les ceps à la distance de 1 archine 1/2 et à une profondeur égale. Ils produisent au bout de trois ans, et ils durent indéfiniment. Il existe encore des ceps qui datent de l'époque de la domination tartare. Une dessiatine en plein rapport produit 250 vedros, à 3 1/2 r. a. le vedro<sup>1</sup>. C'est, comme on voit, un beau rendement. Néanmoins, faute de capitaux et d'industrie la Crimée ne produit pas aujourd'hui la dixième partie des quantités qu'elle pourrait produire.

Mais nous disons adieu à ce coin du paradis terrestre, amélioré par les descendants de Noé, et nous allons reprendre à Yalta notre bateau qui a poussé jusqu'à Kertch, où vient aboutir la ligne du Caucase. Nous partons de Yalta à 10 heures du matin, nous passons devant Balaklava, dont l'entrée étroite se dérobe dans la brume, nous apercevons en revanche parfaitement sur sa haute falaise le monastère de Saint-Georges et nous arrivons à Sébastopol à 2 heures et

<sup>1</sup> Ведро.

demi. Nous y stationnons jusqu'au lendemain matin à 8 heures. En trois heures et demie, nous sommes à Eupatoria, dont la plage est toute couverte d'émigrants tartares. Nous en embarquons quelques-uns, et nous nous éloignons de la côte, à toute vapeur. La nuit vient, l'atmosphère est toute chargée d'électricité et les nuages illuminés ressemblent à d'immenses ombres chinoises : autour du navire, des troupes de marsouins en gaité se livrent à leurs ébats ; sur le pont les familles d'émigrants tartares font leur prière du soir ; dans la cabine, quelques tchinovniks jouent aux cartes ; un officier de la flotte coulée à Sébastopol me parle d'une voix émue de la bravoure stoïque du soldat russe, de sa patience à endurer les privations et les souffrances, de son impassibilité en présence de la mort ; il me parle encore, avec l'accent du cœur, du peuple si paisible, si bon et si intelligent sous son épaisse croûte d'ignorance, qui fournit ces rudes et pauvres soldats... puis nous nous couchons sur le pont enveloppés dans nos manteaux. Les émigrants tartares dont je voyais les groupes endormis reportaient mon esprit vers cette terre si belle et si riche cependant qu'ils abandonnaient pour l'incertaine hospitalité du Grand Seigneur. Les causes de l'émigration tartare ne sont pas encore bien connues : selon les uns, elle a été provoquée par l'oppression que les mourzats (propriétaires) de connivence avec les *tchinovniks* font peser sur la masse de la population. Le servage n'existe point cependant parmi les Tartares ; mais d'autres obstacles en tiennent lieu. Jusqu'à ces derniers temps, il n'a point été permis aux Tartares de se déplacer librement. D'où résultait pour eux une situation peut-être pire encore que celle du servage. Car d'un côté, ils avaient à supporter l'entière responsabilité de leur existence, ils ne pouvaient réclamer des propriétaires aucune assistance ; d'un autre côté, ils étaient obligés de subir la loi des mourzats, soit pour la location de leurs pauvres demeures, soit pour la rémunération de leur travail, faute de posséder la liberté de se déplacer à leur gré. C'est, pour le dire en passant, une situation qui n'est pas sans analogie avec celle des classes inférieures de certains États de l'Europe occidentale où les travailleurs sont libres de par un morceau de papier qu'on appelle constitution, mais où, en vertu d'une foule d'autres morceaux de papier, ils ne peuvent s'entendre pour fixer le prix de leur travail et refuser au besoin leurs services, où ils sont obligés de se munir d'un « permis de travail » sous le nom de livret, qui reste déposé entre les mains de l'entrepreneur, et qu'ils sont tenus de faire viser par la police, chaque fois qu'ils changent d'atelier ; où le servage militaire décoré du nom de conscription ravit aux familles de la masse du peuple leurs membres les plus vigoureux et les plus sains, où des impôts écrasants et des privilèges d'autant

plus odieux qu'ils sont masqués du prétexte de l'intérêt public servent à fournir des sinécures aux classes gouvernantes et à grossir leurs revenus aux dépens des classes gouvernées ; où, pour tout dire, à la place du servage qui impliquait du moins quelques garanties en regard de ses charges, on a mis, sous l'enseigne menteuse de la liberté, un régime d'exploitation hypocrite qui a supprimé les garanties en conservant les charges et en les alourdissant sans cesse.

Or, il y a quelque temps, les entraves opposées au déplacement des populations tartares ont été levées. Elles en ont profité pour se dérober à l'oppression sournoise qui pesait sur elles, et elles se sont d'autant plus hâtées d'en profiter qu'elles pouvaient craindre que l'autorité supérieure ne revînt sur sa décision. À tout prix elles ont voulu se soustraire au joug : elles se sont défaites à vil prix de ce qu'elles ne pouvaient pas emporter, et elles ont émigré en masse vers la Turquie. Le sultan leur a donné des concessions de terre dans l'Asie Mineure et dans la Dobrutchka, de lugubre mémoire ; mais les pauvres émigrants arrivant, presque sans ressources, dans ces pays déserts et malsains où sévissait la fièvre et les pachas, n'en seront-ils pas bientôt réduits à regretter les mourzats et les tchinovniks de la Crimée ? — Selon d'autres versions, l'émigration des Tartares serait due uniquement à des motifs religieux. En vertu d'un article du Koran, les vrais croyants ne peuvent résider dans les pays soumis à la domination des infidèles, qu'autant qu'ils y sont retenus par la force. L'émigration venant à être permise en Crimée, les Tartares ont été, par conséquent, obligés d'en profiter. Je ne crois pas beaucoup, je dois le dire, à cette explication. Il y a des vrais croyants en Algérie, en Grèce, dans l'Inde et dans une foule d'autres pays gouvernés par les giaours ; ils y restent de plein gré, quoiqu'il leur soit permis et probablement même parce qu'il leur est permis de s'en aller. Les mobiles religieux ont sans doute leur puissance ; mais au temps où nous sommes et probablement dans tous les temps, ils ont rarement suffi seuls à déterminer les révolutions qu'on se plaît à leur attribuer.

Quoi qu'il en soit, la Crimée est maintenant presque déserte. Comment la repeupler ? Telle est la grande préoccupation des propriétaires, dont les terres sont exposées à demeurer en friche faute de bras. On a fait appel à l'immigration. Quelques Bulgares et un petit nombre de Grands Russiens sont venus, mais sans combler à beaucoup près les vides laissés par l'émigration tartare. Que faire donc ?

« Si j'étais gouvernement », voici ce que je ferais. Je ferais dépouiller les archives historiques de la Crimée, et étudier avec une attention particulière un événement singulier qui les a marquées. Voici le fait. En 1452, le gouvernement génois, alors propriétaire de

la Crimée, devait beaucoup d'argent à la Banque de Saint-Georges. Au lieu de lui faire banqueroute ou de l'autoriser à suspendre ses paiements — ce qui atteste, pour le dire en passant, combien on était encore arriéré en ce temps là — il eut l'idée de lui donner la Crimée en gage, ou, ce qui revient au même, de mettre la Crimée au mont-de-piété de la Banque. La Banque accepta le gage, mais, considérant l'affaire uniquement au point de vue commercial, elle s'efforça d'en réduire autant que possible les frais de garde et d'entretien. Elle donna à la Crimée sous le nom de *Statuts de Khasarie*, un code d'une extrême simplicité et elle n'employa pour le faire observer que le moindre nombre possible de fonctionnaires. Cependant, chose invraisemblable, inouïe ! jamais la Crimée ne fut mieux gouvernée qu'à l'époque où elle l'était si peu, jamais non plus, au témoignage de l'historien Cantu, elle ne fut plus prospère qu'à l'époque où elle était au mont-de-piété.

Eh bien ! « si j'étais gouvernement » voici ce que je ferais. Je recommencerais l'expérience qui a si bien réussi une première fois. Je remettrais la Crimée au mont-de-piété. Ou bien encore, je l'affermiserais à une compagnie, aux conditions que voici : j'autoriserais la compagnie à percevoir sur tous les habitants de la Crimée un impôt proportionnel à la valeur de leur capital personnel, mobilier et immobilier, impôt calculé de manière à couvrir les frais de l'appareil nécessaire pour assurer la sécurité des personnes et des propriétés, comme aussi à fournir un dividende qui devrait être partagé entre nous dès qu'il aurait atteint 10% et qui serait limité à un *maximum* de 20%. Je l'autoriserais encore à établir les lois et règlements qui lui paraîtraient indispensables pour remplir sa tâche. En revanche, je lui défendrais formellement de se mêler d'autre chose. Je lui défendrais d'intervenir dans l'agriculture, l'industrie et le commerce, fut-ce même, fut-ce surtout pour les protéger. Je lui défendrais, d'une manière plus rigoureuse encore, eu égard aux préjugés du temps, de s'occuper des travaux soi-disant publics, de construire et d'exploiter des routes, des chemins de fer et des télégraphes, de transporter des lettres, d'ouvrir ou de subventionner des écoles, de salarier des cultes. Bref, elle devrait se borner uniquement à assurer, au meilleur marché possible, la liberté et la propriété des habitants, et à percevoir, toujours de la manière la plus économique, la prime nécessaire pour couvrir les frais de cette assurance. Il est bien entendu que de mon côté je ne me mêlerais aucunement de ses affaires, si ce n'est pour veiller à l'exécution de nos conventions ; que je purgerais complètement la Crimée de mes douaniers, *tchinovniks* de tous rangs, etc. Cela fait, avec l'intercession de Saint Adam Smith, de Saint Turgot, de Saint J.-B. Say et de Saint Bastiat, la Crimée ne manquerait pas

de voir renaître bientôt les beaux jours des *Statuts de Khasarie* ; les émigrants et les capitaux y afflueraient de tous les points du globe ; avant dix ans elle aurait cinq millions d'habitants, et Sébastopol, aujourd'hui ruiné et désert, rivaliserait avec New-York...

Mais, pendant que je faisais cet agréable rêve économique, les premières lueurs de l'aube blanchissaient l'horizon, les pauvres familles tartares saluaient de leurs prières le soleil levant, les *tchinovniks* de la cabine, qui ne se doutaient guère à quel affreux danger ils venaient d'échapper, s'étiraient en bâillant, et les troupeaux de marsouins sauteurs s'éloignaient du navire en emportant les *Statuts de Khasarie*. Je me réveillai... Nous étions à l'entrée du port d'Odessa.

QUATORZIÈME LETTRE  
L'ABOLITION DU SERVAGE.

Statistique de l'empire russe. — Distribution de la population. — État d'infériorité de la production agricole. — Causes de cette infériorité. — Le servage ou monopole du travail. — En quoi consiste le servage. — Serfs à la corvée. — Serfs à l'obroc. — Les *dvoroviés*<sup>1</sup>. — Le *tiaglo*<sup>2</sup>. — Les communes de la Grande Russie. — Résultats économiques du servage. — État de l'opinion sur cette question. — Appréhensions que l'abolition du servage inspire, au point de vue de l'avenir des propriétaires, — au point de vue de l'avenir des paysans. — Comment ces appréhensions pouvaient être combattues et dissipées. — La commission de rédaction du projet d'émancipation des serfs. — Ses travaux. — Complications excessives de la solution qu'elle propose. — Que la solution de la liberté pure et simple aurait mieux valu pour tout le monde.

L'empire russe occupe une superficie de 22 029 480 kilomètres carrés, dont 5 422 285 en Europe, soit plus de la moitié de notre continent, 15 644 695 en Asie et 962 500 en Amérique ; il comprend la septième partie de la surface solide de notre globe. Cependant, cet immense territoire ne nourrit que 70 000 000 d'habitants, dont 65 millions pour la Russie d'Europe. La Pologne est comprise dans ce dernier chiffre pour 4 812 000 habitants, la Finlande pour 1 636 000 ; reste, pour la Russie proprement dite, 57 à 58 millions d'habitants. Environ 45 millions sont voués à la culture du sol soit comme paysans de la couronne et des apanages soit comme paysans appartenant à des particuliers, soit encore comme paysans libres. La noblesse comprend 788 000 individus dont 551 000 pour la noblesse héréditaire et 237 000 pour la noblesse personnelle ; la bourgeoisie 3 134 000 dont 255 000 marchands. On compte 518 000 ecclésiastiques et 298 000 fonctionnaires. La population urbaine ne forme que la onzième partie de la population totale : elle est distribuée dans 600 villes et bourgs possédant ensemble 5 000 000 d'habitants seulement.

Ainsi donc plus des trois quarts de la population russe sont employés à la production des subsistances. L'autre quart se partage en

<sup>1</sup> Дворового (serfs de la maison du seigneur).

<sup>2</sup> Non retrouvé. — Lot de terre sujet à l'impôt.

manufacturiers, en ouvriers des fabriques, en artisans, etc., qui produisent les articles nécessaires au vêtement et au logement, ainsi qu'à l'outillage de la production, en marchands qui mettent à la portée des consommateurs les produits de l'agriculture et de l'industrie du pays ou qui importent en échange des produits agricoles, forestiers ou minéraux de la Russie, des articles de luxe et des machines, enfin, sans parler d'un appoint d'oisifs et de mendiants, en fonctionnaires, soldats, prêtres, instituteurs, qui pourvoient à la sécurité, au culte, à l'éducation de la communauté.

Cette distribution de la population est l'indice irrécusable d'une situation économique fort arriérée et d'une agriculture encore barbare. Il faut en Russie que trois familles se vouent à la production des subsistances pour en nourrir quatre, tandis qu'au témoignage de M. Léonce de Lavergne une seule suffit en Angleterre. À quoi il faut ajouter que la subsistance obtenue en Angleterre à l'aide d'une quantité de travail quatre fois moindre est d'une qualité fort supérieure. Car, en admettant même que les nobles et les bourgeois russes se nourrissent aussi bien que les nobles et les bourgeois anglais, l'alimentation des classes inférieures dans les deux pays ne saurait se comparer. L'*ordinaire* du peuple se compose en Angleterre de viande, de pain de froment, de légumes, de bière forte et de thé. En Russie, le peuple vit de pain noir, de gruau et de choux ; il ne boit que de l'eau et du *Kwass* (lequel n'équivaut pas même à de la petite bière), et la viande est pour lui comme pour nos paysans flamands un luxe inabordable.

À quoi tient cette énorme infériorité des résultats de la culture russe ? Est-ce à l'insuffisance ou à l'infécondité du sol ? Non, à coup sûr. D'après le savant et judicieux auteur des *Forces productives de la Russie*, M. de Tegoborski, la proportion du sol productif (dans lequel il faut comprendre les terres arables, les vignes, les jardins et les prairies) est en Russie de 2,42 dessiatines (la dessiatine équivaut à 1/10 hectare), par habitant ; tandis qu'elle n'est en Prusse que de 0,87 dess. etc., en France de 0,82. On voit donc qu'en Russie, c'est le fonds qui manque le moins.

Ce fonds serait-il de mauvaise qualité ? Encore moins. La Russie possède une des régions agricoles les plus fertiles du globe, je veux parler de la région de la terre noire (*tschernozieme*), qui ne comprend pas moins de 95 millions d'hectares, et les bonnes terres ne manquent pas non plus en dehors de cette région privilégiée. Enfin, si la terre est abondante et bonne, est-ce l'homme qui ne vaut rien ? pas davantage. Le paysan russe ne le cède à aucun autre en vigueur, en intelligence et en moralité naturelles, j'ajoute même que la terre

noire ne manque pas non plus dans cette population demeurée encore presque à l'état de sol vierge.

À quoi donc tient l'extrême infériorité de cette agriculture si richement dotée par la nature, quand on la compare à l'agriculture anglaise, par exemple, qui a été si pauvrement partagée tant sous le rapport de la quantité que de la qualité du sol ? Tout simplement à ce que celle-ci s'est développée sous un régime de liberté, tandis que celle-là a subi l'influence énervante et immobilisatrice du servage.

C'est, comme on sait, le tzar Boris Godounoff qui a établi ou achevé d'établir le servage en Russie, en décrétant qu'à partir du 21 novembre 1601, jour de Saint Georges, les paysans seraient complètement privés de la faculté, déjà auparavant restreinte, de changer de séjour. En d'autres termes, l'ukase<sup>1</sup> de Boris Godounoff attribuait aux seigneurs le monopole de l'achat ou de la location du travail des paysans fixés sur leurs domaines. Avant comme après cet ukase, les paysans fournissaient le travail nécessaire à la culture des domaines seigneuriaux et ils recevaient en échange soit la subsistance et l'entretien, soit, plus souvent, un morceau de terre, d'où ils tiraient eux-mêmes leurs moyens d'existence. Mais avant l'ukase, ils pouvaient débattre plus ou moins librement les conditions de ce marché ; après, ils furent obligés de subir celles qu'il plut au seigneur de leur accorder.

Ces conditions sont fort diverses, et l'on a compté en Russie jusqu'à 19 catégories de serfs. Je me bornerai à donner un court aperçu des principales<sup>2</sup>. Communément, le propriétaire fait deux parts de son bien. Il garde l'une, il cède l'autre aux paysans soit isolés comme dans la Petite Russie, soit réunis en communautés, comme dans la Grande Russie, en exigeant d'eux, en échange, les *corvées* nécessaires pour cultiver la part qu'il s'est réservée. Chaque lot porte le nom de *tiaglo* ou *téglo*. D'une part, le téglo représente une certaine quantité de terre fournie au paysan ; d'une autre part, une certaine quantité de travail ou de redevances en nature ou en argent à fournir par le paysan. L'étendue du *tiaglo* varie selon les domaines, la somme des redevances aussi. Ordinairement, le propriétaire exige trois jours de corvée par semaine ; quelquefois, il va jusqu'à quatre ou même cinq : dans certains domaines, il ne s'agit que du travail de l'homme ; ailleurs, et malheureusement presque partout, le travail des femmes et même des enfants doit y être ajouté. Enfin, de menus

<sup>1</sup> Указ.

<sup>2</sup> On trouvera de plus amples détails sur le servage dans les *Questions d'économie politique et de droit public* de M. G. de Molinari : *Abolition du servage*, t. I<sup>er</sup>, p. 133. (Note de Molinari.)



redevances en denrées, telles que volailles, œufs, champignons, ou des services, tels que le transport des denrées du propriétaire au marché complètent les charges du *tiaglo*<sup>1</sup>. Voilà le régime le plus commun.

Mais dans les localités rapprochées des grands marchés de consommation, ce type primitif des arrangements entre propriétaires et paysans a reçu une modification essentielle. Les paysans trouvant là un débouché pour leurs denrées ont pu offrir aux propriétaires de substituer une redevance en argent, autrement dit un *obroc*<sup>2</sup>, à la redevance en travail ou corvée. Cette substitution était visiblement avantageuse aux deux parties. En effet, de toutes les formes de redevance, la corvée est la pire. Elle se résume, en définitive, dans la livraison d'une certaine quantité de forces humaines, quantité qui se mesure, sauf dans le cas exceptionnel du travail à la tâche, au moyen d'une unité de temps, la journée. Or cette mesure n'est-elle pas essentiellement imparfaite ? Toute émission continue de forces étant accompagnée d'une fatigue et d'une peine rapidement croissantes, le serf s'acquitte de sa corvée en travaillant le plus légèrement possible,

<sup>1</sup> On traduit souvent le mot *tiaglo* ou *téglo* par le mot *feu*, mais cette traduction n'est pas exacte. Un *téglo* n'est ni une famille, ni une maison, ni une personne. À proprement parler, il ne signifie qu'une charge agricole, mais il sert aussi à désigner les personnes auxquelles elle est imposée. C'est l'unité élémentaire ou le tantième des redevances qui correspond, d'une part, à la quantité des terrains dont jouissent les paysans d'un domaine, d'une autre part, à la population de ce même domaine. On compte la population d'un domaine par âmes, et ses forces travaillantes par *téglos*. Quand on compte par âmes, on entend désigner la population mâle, enregistrée dans les rôles du dernier recensement. Actuellement, la proportion ordinaire des âmes aux *téglos* est de 2,5 à 1. Mettre au *téglo* veut dire lotir un paysan ou une famille de paysans d'une certaine quantité de terre, qui impose une certaine quantité de redevances. Il y a des familles de paysans qui ont deux, trois ou même cinq *téglos*. Dans certains domaines, les *téglos* sont recherchés par les paysans ; dans d'autres, ils leur sont imposés. Le premier cas se présente lorsque les redevances sont au-dessous de la valeur des terrains concédés ; le second, lorsque les redevances sont au-dessus et se traduisent ainsi en un impôt sur le travail du tenancier asservi. Dans les domaines à corvée, le *téglo* implique (d'après la loi, qui cependant n'est pas strictement observée) le travail obligé de trois jours par semaine d'un homme et d'une femme, et, en cas de besoin, de deux chevaux avec les instruments propres au travail agricole. En outre, chaque *téglo* apporte au seigneur de *petites redevances* et *services* qui varient selon les localités, comme par exemple 25 œufs, une moitié de mouton, 10 livres de beurre, une certaine quantité de champignons ou de fruits des champs, le transport de vivres, de bois, de produits du seigneur à vendre au marché. Dans les domaines à l'*obroc*, le travail obligé est remplacé par l'argent ; quant aux petites redevances, tantôt elles subsistent tantôt elles disparaissent selon que le seigneur tient ou non à les conserver.

(Note fournie par M. K.)

(Note de Molinari.)

<sup>2</sup> Оброк.

afin de s'épargner de la fatigue et de la peine. Il s'applique à ne livrer qu'un *minimum* de forces productives, tandis que le propriétaire s'efforce naturellement d'en obtenir le *maximum*. De là des conflits incessants entre les deux parties, et l'emploi inévitable du bâton comme extracteur de travail. Sous un régime de liberté, ces conflits se produisent aussi ; mais comme on a, des deux parts, la faculté de renoncer à la convention lorsqu'elle n'est pas fidèlement exécutée, les moyens de coercition n'ont pas de raison d'être. Il en est autrement sous un régime de servitude. À moins de renoncer au bénéfice de son monopole, en congédiant son serf pour cause de paresse ou de négligence dans la livraison de la corvée, le propriétaire doit chercher le moyen le plus efficace et le moins coûteux de l'obliger à faire bonne mesure dans la livraison de son travail. Quel est ce moyen ? C'est de lui infliger, en cas de paresse ou de négligence, une fatigue ou une peine supérieure à celle que lui cause le paiement intégral de la corvée. La peine des verges ou du bâton est, l'expérience l'atteste, celle qui procure avec le plus d'efficacité et d'économie le résultat voulu. Voilà pourquoi, dans tous les temps et dans tous les pays, le bâton a été la sanction naturelle et nécessaire du régime de la corvée. — La redevance en argent a l'avantage d'avoir une mesure fixe, et de ne point donner lieu en conséquence aux conflits que le bâton est appelé à vider ; elle a l'avantage encore de n'être exigible qu'à de plus longs intervalles. Malheureusement, ce mode perfectionné de redevance n'est possible que dans les localités où les paysans ont à leur portée un débouché assez étendu et assez régulier pour leur permettre de se procurer en échange de leurs denrées l'argent nécessaire au paiement de l'obroc. Aussi jusqu'à présent la corvée est-elle demeurée le fait général.

Il y a encore une autre variété d'obroc, qui mérite une mention spéciale. La population agricole, à l'époque où l'ukase néfaste de Boris Godounoff l'attacha à la glèbe, se trouvait fort inégalement distribuée. Certains seigneurs qui possédaient de vastes étendues de terres fertiles n'eurent en partage qu'un petit nombre de paysans ; d'autres, au contraire, qui n'avaient que des domaines d'une faible étendue et d'une fertilité médiocre, devinrent maîtres d'un troupeau considérable de serfs. Quelques-uns tirèrent parti de cet excédent de forces humaines, en achetant de bonnes terres à vil prix ou en se les faisant concéder gratuitement dans les parties les moins peuplées de l'empire et en les colonisant ; d'autres vendirent simplement les paysans dont ils ne savaient que faire. Mais si l'ukase de Boris Godounoff leur avait conféré le privilège exclusif de disposer du travail du paysan devenu serf, on pouvait contester et on contesta qu'ils eussent la faculté de céder ce privilège à un tiers. Que firent-ils ? Ils

le cédèrent en location au serf lui-même. De là une nouvelle catégorie de serfs à l'obroc, qui s'est progressivement augmentée à mesure que les emplois industriels et commerciaux se sont multipliés. Voici comment les choses se passent. Le seigneur accorde au paysan l'option ou d'être mis au *tiaglo* ou d'être autorisé, moyennant un obroc, à exercer soit dans l'enceinte du domaine seigneurial, soit au dehors, l'industrie qui lui paraît la plus productive et la plus conforme à ses aptitudes naturelles. Dans le dernier cas, le propriétaire remet au serf un passeport qui lui permet de changer de résidence, mais en le laissant toujours sous le coup d'un rappel, s'il ne paie pas exactement son obroc, ou même s'il plaît au propriétaire de le rappeler. Les grands propriétaires se contentent, en général, d'un obroc modéré, 25 à 50 roubles ass.<sup>1</sup> (25 à 50 fr. par an). Aussi, les serfs intelligents et économes qui louent ainsi à un taux modéré le libre usage de leurs facultés productives arrivent-ils fréquemment à l'aisance et même à la fortune. On cite un bon nombre de serfs à l'obroc qui sont devenus millionnaires. Les grands propriétaires se font un point d'honneur de ne pas augmenter le montant de l'obroc, à mesure que le serf s'enrichit. Mais les petits propriétaires se montrent beaucoup plus durs. Le plus souvent, l'obroc se calcule sur le rendement probable des facultés du serf : plus ce sol intellectuel et moral est riche, plus le seigneur élève le taux de la rente qu'il en tire. S'il s'agit de femmes, on imposera à une jolie fille un obroc plus élevé qu'à un laideron, en lui laissant, bien entendu, le choix des moyens de le gagner. Bref, les propriétaires avides s'attachent autant que possible à écrémer le profit de l'exploitation des facultés productives du serf, en ne lui laissant qu'un *minimum* de subsistance. À la vérité, le serf peut renoncer à ce marché léonin, en revenant chez le seigneur pour être mis au *tiaglo*. Mais, à moins que l'obroc ne soit par trop écrasant, il ne se résigne guère à prendre ce parti. Tant la servitude semble dure à qui a tâté de la liberté ! Les ouvriers de fabrique, les artisans, les colporteurs, les cochers, les garçons de café sont, pour la plupart, des serfs à l'obroc. Les gouvernements de Jaroslav et de Vladimir, où une population richement douée meuble un sol ingrat, en fournissent un grand nombre. Quelquefois des propriétaires avisés, ayant remarqué que le fonds des facultés productives d'un homme de travail, convenablement préparé et façonné, acquiert une forte plus-value, font à leurs serfs les mieux doués l'avance des frais d'une éducation professionnelle ou d'un apprentissage, en se remboursant ensuite largement de cette avance par l'augmentation de

<sup>1</sup> Roubles d'assignation (monnaie de papier) : ассигнационный рубль.

l'obroc. Enfin, il arrive que des seigneurs se ruinent tandis leurs serfs à l'obroc s'enrichissent. Très souvent, en ce cas, les serfs se cotisent pour venir en aide à leur seigneur. On m'a cité à Saint-Petersbourg un tailleur serf à l'obroc qui entretenait son propriétaire tombé dans la misère, et, chose originale, la femme de l'artisan faisait cadeau de ses vieilles robes à sa maîtresse.

Une troisième catégorie de serfs, sans contredit la plus avilie sinon la plus misérable, est celle des *dvoroviés* ou gens de la cour. Ce sont les serfs sans terre qui composent la domesticité. Cette domesticité pullulante est un reste, on pourrait dire un *caput mortuum* de l'état patriarcal. À l'origine, les communications étant difficiles, les débouchés n'existant que pour les produits d'une grande valeur sous un petit volume, les propriétaires étaient embarrassés de l'excédent de production qui s'écoule aujourd'hui sur le marché. En conséquence, que faisaient-ils ? Ils s'entouraient d'un nombreux personnel, composé d'esclaves faits à la guerre ou d'hommes libres qui cherchaient à abriter leur faiblesse sous l'égide d'un protecteur puissant. Ce personnel recevait la subsistance et l'entretien, et fournissait en échange les services militaires, industriels ou domestiques dont le maître avait besoin. Les hommes étaient gens d'armes, forgerons, charpentiers, tisserands ; les femmes filaient, cousaient les vêtements et faisaient les travaux du ménage. Chaque propriétaire se procurait de la sorte sans sortir de chez lui toutes les nécessités de la vie. Les articles de luxe seuls venaient du dehors, soit qu'ils fussent obtenus par l'échange ou par le pillage. Des centaines de « sujets », parfois même des milliers, se groupèrent ainsi autour du foyer seigneurial. Les premiers tzars, simples chefs d'une confédération de seigneuries ou de communautés agricoles, liguées pour se défendre contre les Polonais, les Turcs, les Tartares et autres peuples pillards, avaient une maison ou une « cour » composée de plusieurs milliers d'individus. Ce personnel était distribué en groupes selon les professions, et chaque groupe occupait sa place ou son « quartier » à part dans la ruche seigneuriale. Ces quartiers situés dans l'intérieur et au pied du Kremlin, et portant encore le nom des métiers qui y étaient exercés, ont formé le premier noyau de la ville de Moscou. Cependant ce premier moule économique et social s'est brisé à la longue pour faire place à un moule plus large et d'une contexture moins grossière. Dans cette organisation patriarcale de la production, le maître était obligé de fournir la subsistance et l'entretien aux artisans ses sujets ; ceux-ci, en revanche, devaient tout leur travail au maître. Des deux côtés, par le simple effet du progrès de la population et de la richesse, amenant l'extension du marché, on trouva avantage à se séparer ; les artisans acquirent le droit de travailler pour tout le

monde ; le maître, à son tour, cessa d'avoir à supporter la responsabilité et les charges de la subsistance et de l'entretien des artisans. À mesure que la maison ou la cour du seigneur déversait ainsi dans la cité les industries dont elle avait été le foyer primitif, elle diminuait d'importance. Il n'y resta plus finalement, sauf dans les campagnes non encore pourvues d'un marché, que la domesticité proprement dite. Cette domesticité pullulante de sa nature, l'ukase de Boris Godounoff contribua à empêcher les propriétaires de s'en débarrasser. Sans doute, ils pouvaient mettre au *tiaglo* les gens de la cour inutiles, ou bien encore les envoyer exercer au dehors quelque métier contre paiement d'un obroc. Mais des domestiques accoutumés de père en fils à une existence paresseuse ne sont guère propres à faire des paysans ou des artisans. D'ailleurs les seigneurs avaient pris l'habitude d'être entourés d'une domesticité nombreuse. Un *pomeschik* de la vieille roche ne conçoit pas qu'on puisse s'habiller tout seul. — Si nous sommes réduits à nous servir nous-mêmes, me disait l'un d'entre eux en m'exprimant les sombres appréhensions que lui causait l'avenir, que deviendrons-nous ? Moi, d'abord, je suis trop gros pour mettre mes bottes ! — Peu de jeunes filles, même dans les familles de propriétaires les moins aisées, sont capables de se coiffer ; chacune a sa femme de chambre, dont il lui serait aussi impossible de se passer que de sa crinoline ou de son peigne. L'entretien de la maison n'exige pas moins de monde que le service des personnes. Allez par exemple chez un *pomeschik* un jour de grand nettoyage. Vous remarquerez une escouade de vingt ou trente femmes de la cour occupées à nettoyer les carreaux. Elles se sont distribué la besogne. Il y en a deux par fenêtre : chacune a deux ou trois carreaux à récurer pour sa tâche de la journée. Tout ce monde là, hommes, femmes, enfants, vieillards, vit aux dépens du *pomeschik*. D'après un relevé récemment publié par M. Troinitzki, pour 103 194 propriétaires de serfs, il n'y a pas moins de 1 467 378 *dvoroviés* ; ce qui donne en moyenne 13 ou 14 domestiques valides ou invalides par famille de propriétaires. 200 000 domestiques à gages suffiraient amplement pour remplacer ce personnel exubérant. Ce sera donc pour les propriétaires — en admettant qu'ils apprennent un jour à mettre leurs bottes — un lourd fardeau de moins. Mais que deviendront les *dvoroviés* dès que le servage aura cessé d'assurer leur existence ? Les uns demeureront en service comme domestiques à gages, les autres passeront à l'état de cultivateurs ou d'artisans ; mais il y aura évidemment dans cette classe avilie un résidu d'incapables et de paresseux qui pourrait bien, si l'on n'y prend garde, servir de semence trop féconde au paupérisme.

Telles sont les trois grandes catégories de serfs qui existent en Russie<sup>1</sup> et dont la libération prochaine était l'objet des préoccupations universelles. Ajoutons encore, pour compléter cet aperçu sommaire, quelques indications sur le système de communauté propre aux paysans de la Grande Russie. Comme nous l'avons vu, le propriétaire fait deux parts de son domaine : l'une exploitée pour son compte, l'autre partagée en *tiaglos* et fournie aux paysans en échange de la corvée ou de l'obroc. Dans la Grande Russie, cette dernière partie du domaine est livrée en bloc à la commune en échange d'une somme proportionnée de redevances. C'est la commune qui se charge de la partager en *tiaglos*, et de répartir ces *tiaglos* entre ses membres. Ce partage et cette distribution se font sur le pied de l'égalité. Les *anciens* taillent dans le domaine communal autant de *tiaglos* qu'il y a d'âmes capables de les porter, et, pour prévenir toute contestation, on tire les lots au sort. En outre, comme quelques-uns sont toujours plus favorisés que les autres dans ce tirage, on fait un nouveau partage et un nouveau tirage au bout d'une certaine période, ordinairement à chaque recensement de la population, c'est-à-dire tous les 12 ou 15 ans. Les lots sont égaux, mais on peut obtenir plusieurs lots quand on est en état de fournir plusieurs redevances. La commune est responsable vis-à-vis des propriétaires tant pour les redevances seigneuriales que pour les impôts directs auxquels les paysans sont assujettis, — savoir la capitation et le recrutement. Lorsqu'une famille vient à diminuer ou à s'éteindre, la commune

<sup>1</sup> *Le Nord* a donné le résumé suivant de la statistique du servage en Russie, d'après l'excellent travail de M. Troïnitzki, président du comité central de statistique au ministère de l'intérieur :

En 1858-1859 le nombre total des serfs montait à 23 069 631, — dont 11 244 913 du sexe masculin et 11 824 718 du sexe féminin. — Parmi ces serfs, il y en a 20 158 231 qui ont des terres en usufruit et 1 467 378 sont attachés aux maisons seigneuriales, en qualités diverses, sous le titre de *dvoroviés* (*dvor* — cour de la maison). C'est dans les provinces de Kiev et de Podolie qu'il y a le plus de serfs ; on en compte plus d'un million dans chacune. Dans celles de Volhynie, Toula, Riazan, Smolensk, Tambov, Tver, de 750 000 à 1 000 000. — Dans seize autres de 500 000 à 750 000 ; dans dix-huit de 100 000 à 500 000, dans six de 10 000 à 100 000, et dans les provinces sibériennes moins de 10 000.

Le nombre total des propriétaires fonciers possédant des serfs est de 103 194.

3 850 d'entre eux possèdent plus de 500 âmes chacun, et ils ont en possession 4 671 624 serfs.

20 165 en possèdent de 100 à 500, total 3 974 619 âmes.

79 176 en ont moins de 100, total 2 037 500 âmes.

42 978 moins de 20, total 339 586 âmes.

En 1859, il y avait 44 166 biens d'engagés dans les banques, avec 7 107 184 âmes, pour la somme de 445 503 061 rbl. arg. (1 172 012 244 francs). Donc, un tiers seulement des serfs ne sont pas engagés.

(Note de Molinari.)

reprend les parts qui lui étaient allouées pour les faire rentrer dans le fonds commun ou les remettre à d'autres familles avec les charges afférentes à chaque tiaglo. Lorsque la population de la commune augmente on distribue de nouveaux tiaglos pris dans le fonds de terres disponibles. Lorsqu'il n'y a plus de terres disponibles, on diminue les parts existantes pour constituer celles des nouveaux venus, chaque âme capable de porter la charge d'un tiaglo étant considérée comme ayant droit à une part dans le domaine commun. Mais, dans la pratique, ceci soulève une opposition fort concevable de la part des détenteurs des lots existants. Presque toujours, lorsque le fonds communal est épuisé, on attend qu'un tiaglo devienne vacant pour lotir les nouveaux venus. Ceux-ci passent ainsi à l'état de *candidats à la terre*, et, trop souvent, on les oblige à supporter leur part des charges d'une communauté dans laquelle ils n'ont qu'une simple éventualité de profits, ou si l'on veut une sorte de promesse d'action<sup>1</sup>.

Si rapide et si incomplète que soit cette esquisse du servage, elle suffira, je pense, pour expliquer l'état arriéré de l'agriculture russe. Où le progrès aurait-il pu surgir ? Dans les exploitations des paysans ? Mais les paysans assujettis au monopole du propriétaire ne conservent guère que le minimum strictement indispensable pour

<sup>1</sup> Partout, dit l'auteur d'une étude remarquable sur la question du servage, où la terre est encore en abondance, chaque membre de la commune a nécessairement sa part dans le champ communal ; dès que l'individu atteint 17 ou 18 ans, il reçoit un demi tiaglo ou un tiaglo entier, c'est-à-dire une parcelle de terrain, avec l'obligation de payer une part correspondante d'impôts et de redevances. Dans cette phase de son existence, l'exploitation communale a atteint tout son développement : elle a une raison d'être, elle est logique. Il n'en est point ainsi dans les localités où la terre commence déjà à manquer. Là, la répartition n'est plus motivée uniquement par le nombre d'ouvriers adultes, mais plutôt par la masse de terrain existant. Lorsque la parcellation menace déjà de *pulvériser* le sol, on cesse le partage des terrains ou au moins ne le renouvelle-t-on qu'à de très longues échéances ; il n'est plus suffisant alors à un individu de naître pour avoir sa part assurée dans le champ communal : lorsqu'il atteint l'âge d'un travailleur adulte, il ne reçoit une parcelle que dans le cas où il y en a une devenue vacante par la mort ou le *départ d'un autre individu* ; *s'il n'y a pas de vacance, il reste simplement sur les rangs* et il n'a qu'à pourvoir à sa subsistance comme il le veut, soit qu'il prenne du travail chez d'autres paysans ses voisins, soit qu'il aille en chercher ailleurs, par exemple dans les villes : il porte alors le nom de *zatiagli*, c'est-à-dire hors du tiaglo. Parfois, dans ce cas, la commune l'exempte en revanche de la charge de l'impôt, mais souvent aussi ce n'est pas le cas, et alors nous voyons se produire cette suprême injustice qu'un individu, n'ayant point reçu sa part dans le champ communal, n'ayant aucun intérêt direct dans la commune, peut être forcé d'en supporter toutes les charges à l'égal des autres membres que le sol a plus favorisés que lui.

(*Études sur la question de l'abolition du servage en Russie* par un contemporain, p. 523.) (Note de Molinari.)

entretenir et renouveler aussi grossièrement que possible leur matériel et leur personnel agricoles. D'ailleurs, en admettant même qu'ils parviennent à accumuler un petit capital, ont-ils intérêt à le confier à une terre qu'ils ne détiennent qu'à titre précaire et qui ne peut manquer, en tous cas, de leur échapper à chaque nouveau partage ? L'agriculture des paysans est donc restée au point où elle était au temps de Boris Godounoff, peut-être même est-elle devenue moins productive, car la terre fatiguée dans les endroits où elle ne surabonde pas et déboisée dans ceux où le sol n'était point surchargé de forêts, s'est dégradée au lieu de s'améliorer. Le progrès aurait-il pu davantage élire domicile dans les exploitations seigneuriales ? Mais jusqu'à présent les propriétaires accoutumés à passer leurs meilleures années au service de l'État (c'était même autrefois une obligation : le paysan était obligé de servir le seigneur, et le seigneur de servir l'État. On a affranchi le seigneur du service, mais on a oublié d'exonérer le paysan du servage), les propriétaires, dis-je, ne songeaient guère à s'occuper d'agriculture. On ne concevait même pas qu'un homme qui pouvait arriver au titre d'Excellence en servant l'État perdît son temps à faire pousser du blé ou à élever des moutons. Les seigneurs séjournaient le moins possible dans leurs terres ; ils se bornaient à en toucher les revenus qu'ils allaient manger à Saint-Petersbourg, à Moscou ou mieux encore à l'étranger. À ce train de vie, ils ne manquaient pas de s'endetter ; et comme ils trouvaient aisément à emprunter auprès des banques de la couronne pourvu qu'ils eussent des *âmes* à hypothéquer, ils ont fini par engager la plus grosse part de leurs biens. Leur dette hypothécaire s'élève, comme nous l'apprend M. Troïnitzki, à bien près de 1 200 millions de francs, et c'est tout au plus si la centième partie de cette somme a été consacrée à des améliorations agricoles. Les marchands de vin de Champagne, les modistes de Paris, les maisons de jeu de l'Allemagne en ont absorbé certainement la meilleure part. Et voilà comment il se fait que l'agriculture des propriétaires ne vaut guère mieux que celle des paysans !

On voit donc que le monopole du travail a eu, en Russie, le résultat inévitable de tout monopole, savoir d'appauvrir ceux-là mêmes qui en ont obtenu le bienfait décevant. C'est que le monopole, en altérant les relations naturelles des coopérateurs de la production, en infligeant aux uns une situation misérable et dépendante, en procurant aux autres un revenu assuré sans exiger d'eux aucune peine, enlève à ceux-là tout moyen et même tout motif de progresser, et agit sur ceux-ci comme le plus puissant des narcotiques. Il en résulte que la part du privilégié a beau être usuraire, comme le produit à partager ne s'accroît point, il se trouve à la longue réduit à une



situation bien inférieure à celle du propriétaire des pays de travail libre. Traduisons ceci en chiffres. Dans ses études sur l'*Économie rurale de l'Angleterre*, M. Léonce de Lavergne évalue approximativement à 100 fr. le produit brut de l'hectare de terre en France et à 200 fr. en Angleterre. En prenant pour base le chiffre de 8 194 000 000 fr. donné par M. Tegoborski pour le total général du produit brut de l'économie rurale de la Russie sur une superficie de 200 000 000 de dessiatines environ de sol cultivé, de prairies et de pâturages, on n'obtient que 40 fr. à 45 fr. pour le produit brut moyen d'un hectare en Russie, soit le cinquième du produit brut anglais. M. Léonce de Lavergne estime la rente du propriétaire anglais à 60 fr. par hectare, soit à un peu moins du tiers du produit brut. Eh bien, en admettant même qu'en Russie le monopole dévolu au propriétaire foncier sur le travail des paysans ses coopérateurs lui permette d'élever sa rente à la moitié ou aux deux tiers du produit brut, sa part ne dépassera pas 20 fr. ou 30 fr., c'est-à-dire le tiers ou la moitié au plus du produit brut anglais. Sous un régime de liberté, la part du propriétaire est, comme on le voit, relativement plus faible que sous son régime de monopole, mais comme le produit à partager est plus considérable et comme il s'accroît sans cesse, cette part n'en est pas moins plus élevée et elle va s'élevant tous les jours alors que celle du monopoleur demeure stationnaire, si elle ne décroît point sous l'influence d'un système de culture barbare.

Je ne sais si les propriétaires russes avaient fini par apercevoir ce vice radical du monopole dont ils étaient investis. Toujours est-il que l'abolition du servage n'a point provoqué parmi eux ces farouches colères que l'abolitionnisme a fait éclater chez les planteurs américains. J'ajoute même que le rescrit impérial du 20 novembre-2 décembre qui mettait cette grande affaire à l'ordre du jour n'a pas été accueilli avec moins de joie par la partie éclairée de la noblesse que par la classe asservie elle-même. Il existe bien encore, sans doute, en Russie des partisans du servage ; mais tout ce que peuvent faire ces « plantateurs » obstinés et incorrigibles, comme on les nomme, c'est de se lamenter et de boudier. L'opinion s'est prononcée avec tant d'ensemble et d'énergie en faveur de la réforme promise que toute tentative même indirecte de défense du servage soulève aussitôt un *tolle* universel. Je n'ai point, pour ma part, rencontré un seul noble russe, un seul ! qui ait essayé de me convertir à la cause du servage.

Cependant, on n'est guère rassuré sur l'avenir. En général, on est convaincu que le résultat final sera bon ; on ne doute point que la classe des propriétaires elle-même ne finisse par trouver profit à la suppression d'un monopole qui l'a conduite à engager les deux tiers de ses paysans au mont-de-piété agricole des banques de la cou-

ronne. Mais... il y a une transition que l'on redoute, et non sans quelque raison, il faut en convenir.

Dans l'état actuel des choses, entendais-je dire fréquemment, on vit mal sans doute, on ne joint pas souvent les deux bouts, mais on vit. Vivra-t-on encore et comment, lorsque le corvéable ne sera plus là pour semer le blé, le récolter, et le transporter, lorsque la cuisine seigneuriale ne sera plus alimentée par les petites redevances en œufs, poulets, champignons, fruits, des bonnes gens du village, lorsque les domestiques de la cour ne seront plus là pour mettre les bottes à monsieur et coiffer madame ? Le travail de corvée produit peu, soit ! mais il ne coûte rien, car la terre ne compte pas ! On peut faire marcher aujourd'hui son ménage des champs à peu près sans bourse délier. Il en sera autrement quand on aura des avances de culture à faire, des machines à acheter, des ouvriers et des domestiques à salarier. Il faudra, pour tout cela, un capital. Or ce capital, on ne l'a point. Au contraire ! on a des dettes ! — Puis, ajoutent les pessimistes, quand même nous réussirions à nous procurer ce capital, pourrions-nous obtenir du travail à un prix raisonnable et en quantité suffisante ? — J'ai déjà toutes les peines du monde à faire travailler mes paysans, maintenant qu'ils y sont forcés, disait naïvement une vieille plantatrice, comment y réussirai-je lorsqu'ils seront libres ? — D'ailleurs ils entendent bien devenir propriétaires à leur tour. Nous sommes à vous, ont-ils coutume de dire, mais la terre est à nous. — Quelques-uns vont même jusqu'à croire que la liberté c'est le droit de se mettre purement et simplement à la place des seigneurs.

Les anecdotes ne manquent pas pour appuyer ce thème. Tantôt ce sont des paysans qui refusent la liberté qu'on leur offre gratis, parce qu'ils attendent d'heure en heure le bienheureux ukase qui doit leur donner la propriété avec la liberté. Tantôt encore ce sont des paysans qui vont visiter en amateurs le domaine seigneurial et qui en font d'avance la répartition à l'amiable pour éviter les querelles quand le grand jour sera venu. Mais que deviendront les propriétaires ? Oh ! il n'y a pas à s'inquiéter beaucoup de leur avenir. Voici à ce sujet une anecdote agréable et rassurante qui se colporte parmi les plantateurs.

Deux paysans se rencontrent. — Sais-tu la grande nouvelle, dit l'un ? — Quelle nouvelle ? — Le *Gossouard*<sup>1</sup> (l'Empereur) va nous donner la liberté. — Est-ce possible ? — Rien n'est plus sûr, l'ukase est arrivé. Comme nous allons être heureux ! — Certainement, mais... — Quoi ? ne serais-tu pas content ? — Si, mais il y a une

<sup>1</sup> Государь.

chose qui m'embarrasse. — Laquelle ? — C'est que mon seigneur est un si brave homme ! il nous a nourris tous après la dernière sécheresse, ses filles apprennent à lire et à écrire à mes enfants, il est pour nous comme un père. Je crois que je n'aurai jamais le courage de le tuer ! — Tiens, c'est comme moi ! Mon propriétaire est la bonté même. Ces jours passés encore, il nous a fait cadeau d'une vache pour remplacer celle que nous avons perdue. Il laisse paître nos moutons avec son troupeau et sa femme nous sert de médecin quand nous sommes malades<sup>1</sup>. Ah ! comme ce sera dur de tuer un si bon maître ! Et les voilà qui se mettent à pleurer à chaudes larmes. Soudain, l'un d'eux se frappe le front et dit à l'autre : — J'ai trouvé un moyen de tout arranger. Sais-tu ce que nous allons faire ? Toi, tu te chargeras de tuer mon seigneur et moi je tuerai le tien ! — Et nos deux bons apôtres de se réjouir d'avoir trouvé un moyen si ingénieux et si facile de « tout arranger ».

On nous dit, continuent les pessimistes, on nous dit que si les capitaux nous manquent pour exploiter nos terres, nous aurons toujours la ressource de les louer ; qu'il nous suffira de les diviser en fermes et de chercher des fermiers. — Rien de mieux, mais où trouver des fermiers capables et pourvus d'un capital suffisant ? La classe des *gentlemen-farmers* n'existe pas en Russie, et il n'y a pas apparence qu'elle s'y forme de sitôt. Nous en serons donc réduits à exploiter nos fermes nous-mêmes ou à les livrer à des paysans ignorants qui auront bientôt gaspillé le cheptel et mis hors de service le matériel perfectionné dont nous les aurons garnies. De quelque côté qu'on se tourne, on n'a devant soi que la ruine. Il se peut que les générations futures finissent par profiter de l'émancipation, mais, en attendant, il est dur, on en conviendra, de se sacrifier pour faire le bonheur des générations futures.

À ces gémissements, à ces plaintes qui s'exhalent du camp des plantateurs viennent se joindre d'autres appréhensions manifestées au nom des intérêts de la classe même qu'il s'agit d'émanciper.

Dans l'état actuel des choses, dit-on, le serf est en tutelle. Son tuteur n'est point sans doute un modèle de désintéressement, il vit aux dépens de ses pupilles, mais du moins il les protège et il assure leur existence. Il se met entre eux et la race famélique des petits

<sup>1</sup> Les médecins sont rares dans les campagnes. Les dames en tiennent lieu fort souvent. Elles pratiquent surtout la médecine homéopathique, dont les remèdes, faciles à administrer, agissent, disent-elles, avec une efficacité remarquable sur les organisations saines et primitives de ces hommes-enfants que le servage retient en tutelle. L'illustre Hahnemann ne possède pas de plus fervents adeptes que ces aimables et bienfaisants docteurs en jupons. (Note de Molinari.)

*tchinovniks*, et, dans les mauvaises années, il vient paternellement en aide à ces grands enfants imprévoyants. Il empêche que des mariages imprudents ne précipitent l'accroissement de la population de manière à créer des existences pour lesquelles « aucun couvert n'est mis au banquet de la nature ». D'un autre côté, ce couvert est assuré à tous ceux qui naissent : aux uns le seigneur fournit de la terre en échange de la corvée, aux autres la subsistance en échange du service personnel. Le servage aboli, quelle sera la destinée de l'affranchi ? Il sera livré sans défense aux exactions de la bureaucratie, et les paysans de la couronne savent par expérience que le *tchinovnik* est un maître plus rapace encore que le seigneur<sup>1</sup>. Il n'aura plus de secours à attendre de personne, car, en devenant libre, il sera devenu responsable de sa destinée. S'il n'est point capable de supporter ce lourd fardeau, s'il ne sait point, comme il n'y a que trop apparence, assurer lui-même son avenir et celui de sa famille, il descendra à la misérable condition de prolétaire, et la Russie verra naître dans son sein le cancer du paupérisme qui ronge les sociétés occidentales.

Il ne suffit donc pas, conclut-on des deux parts, de proclamer l'émancipation, en mettant la liberté pure et simple à la place du servage. Il faut aviser aux moyens de préserver les propriétaires de la ruine qui les menace. Il faut encore préserver la classe asservie des dangers d'une liberté dont elle ne soupçonne même pas les conditions et les exigences. Il faut, en la débarrassant de la tutelle onéreuse du seigneur, constituer à son intention une autre tutelle, moins

<sup>1</sup> Les faits ne manquent pas à l'appui de cette thèse. Écoutons plutôt M. le prince Dolgoroukoff :

« À l'époque la plus active des travaux champêtres, à l'époque de la moisson et de la fenaison, par exemple, on voit souvent arriver chez les paysans de la couronne, ainsi que chez les serfs des terres où les propriétaires ne résident point, des employés soi-disant venus pour faire une enquête, souvent sur une affaire imaginaire. Ils font chercher les paysans les plus aisés et les retiennent trois, quatre jours, sous le prétexte de leur faire subir un interrogatoire. L'urgente nécessité qu'ont ces paysans de retourner à leurs travaux les décide à donner de l'argent aux employés, et l'enquête se trouve faite en un clin-d'œil.

« ...Dans l'une des communes des paysans de la couronne, il y avait en plein champ une immense pierre pesant quelques milliers de kilogrammes. Un jour, le chef du cercle arrive, réunit les paysans et leur annonce avoir reçu de l'Empereur l'ordre de leur prescrire de transporter cette pierre à Saint-Pétersbourg. Les paysans se récrient en signalant l'immense poids de la pierre, et prient le chef du cercle de tâcher de leur éviter cette besogne. L'employé y consent, se fait largement payer par ces pauvres gens, et leur promet de solliciter la révocation d'un ordre, lequel, comme de raison, n'avait jamais été donné. » (*La vérité sur la Russie*, par le prince Pierre Dolgoroukoff, p. 72.) (Note de Molinari.)

tyrannique et moins coûteuse qui la mette à l'abri du prolétariat et du paupérisme.

En conséquence, les uns proposent de charger le gouvernement d'indemniser les propriétaires, en rachetant leurs terres, qu'il paierait au moyen d'une nouvelle émission de papier-monnaie ou autrement ; les autres demandent que les terres actuellement exploitées par les serfs soient dévolues à la commune pour être possédées par elle d'une manière indivise et distribuées aux affranchis, en tenure temporaire, d'après le mode actuel de répartition ; enfin que la commune soit investie vis-à-vis de ses membres de tous les pouvoirs de gouvernement et de tutelle qui ont appartenu jusqu'à présent au seigneur.

Il y a au fond des appréhensions dont je viens de donner l'exposé sommaire et des solutions qu'elles ont suggérées, un mélange confus de vérités, d'exagérations et d'erreurs qui atteste combien peu l'opinion est éclairée encore sur cette question capitale. Qu'y avait-il donc à faire avant tout ? Il y avait à l'éclairer ou, pour mieux dire, à lui permettre de s'éclairer elle-même. S'il avait été permis à tout le monde de parler et d'écrire sans entraves sur une question qui intéresse à un si haut point tout le monde, les erreurs auraient fini par se dissiper, les exagérations seraient tombées devant l'examen attentif des faits, et la vérité se serait dégagée de cette gangue, comme les pépites d'or se dégagent, dans l'opération du criblage, du monceau de sable et de matières terreuses, auxquelles elles sont mêlées. Malheureusement, les gouvernements ont été jusqu'à présent beaucoup plus frappés des inconvénients et des dangers de la liberté de discussion que de ses avantages. Ces inconvénients et ces dangers existent, je ne le nie pas. La liberté de discussion est un outil puissant et délicat qu'il faut manier avec prudence et habileté sous peine de se blesser, et presque toujours on se blesse quand on commence à s'en servir. Mais il s'agit de savoir s'il n'y a pas plus de danger encore à s'en passer qu'à s'en servir, si les erreurs persistantes de l'ignorance ne peuvent pas causer plus de mal que les écarts temporaires de la liberté de discussion, et puisque nous sommes en Russie, si une mauvaise solution de la question du servage, en soulevant des intérêts servis par des passions toujours d'autant plus violentes et inexorables qu'elles sont moins éclairées, n'y occasionnerait point des perturbations bien autrement profondes et redoutables que les ébullitions superficielles d'une discussion surrexcitée.

À la vérité, le gouvernement russe n'a pas interdit absolument la discussion sur la question du servage. Tantôt il l'a permise et tantôt il l'a défendue, selon qu'il la jugeait utile ou nuisible. Mais le régime de l'*échelle mobile* ne vaut pas mieux en matière de discussion qu'en

matière de commerce : aucun débat large et approfondi ne peut s'établir quand du jour au lendemain les opérations de la production et de l'échange des idées peuvent être brusquement entravées ou interrompues. La discussion est donc demeurée insuffisante pour porter la lumière dans les esprits, et la solution qui était en train de se préparer dans le laboratoire administratif pendant mon séjour en Russie ne pouvait manquer de s'en ressentir.

Cependant, rien n'a été négligé pour arriver au résultat le plus satisfaisant possible. Après le fameux rescrit impérial du 20 novembre-2 décembre 1857, qui mettait à l'ordre du jour la question de l'émancipation des serfs, le gouvernement a chargé une commission, composée de hauts dignitaires de l'empire, d'en préparer l'examen et la solution. Mais comme, en tous pays, les hauts dignitaires sont plus propres à décorer le magasin qu'à faire la besogne de l'atelier, on leur a adjoint une *Commission de rédaction*, sur laquelle est retombée, naturellement, tout le fardeau du travail. La commission, recrutée dans les rangs des administrateurs, des propriétaires et des hommes de science, et composée, en général, d'hommes fort distingués, s'est mise à l'œuvre avec une activité et un bon vouloir dignes des plus grands éloges. Pendant les dix mois qui ont précédé mon arrivée à Saint-Petersbourg, elle avait tenu plus de 150 séances, et ces séances duraient une bonne partie du jour, parfois même de la nuit. Consulter les comités de la noblesse, spécialement institués dans chaque gouvernement pour s'occuper de la question de l'émancipation, leur adresser, dans ce but, une série de demandes concernant cette question envisagée sous tous ses aspects économiques, financiers, administratifs, etc., recueillir les réponses et les coordonner de manière à mettre en regard de chacune des demandes (il n'y en avait pas moins de 40), les informations et les opinions recueillies auprès des divers comités ; entendre ensuite les délégués des comités, compléter et rectifier ainsi l'enquête écrite au moyen d'une enquête orale, formuler enfin, sur tous ces éléments d'information, un projet d'émancipation qui en fût comme la quintessence, telle a été l'œuvre laborieuse de la Commission de rédaction. J'ajoute qu'à mesure qu'elle rassemblait, en les ajustant et en les coordonnant, les pièces de son immense enquête, elle les livrait à l'impression pour les distribuer ensuite, comme cela se pratique dans les pays constitutionnels. Mon ignorance de la langue russe m'a empêché de puiser à cette source abondante d'informations, mais les adversaires de la commission eux-mêmes reconnaissent que son enquête a été dressée avec soin et conscience. Le seul reproche qu'on puisse adresser à la commission de rédaction, c'est de n'avoir consulté qu'une des parties intéressées, les propriétaires, mais on peut invoquer en sa faveur,

comme circonstances atténuantes, d'abord qu'elle n'avait point sous ce rapport les coudées franches, ensuite que, nulle part, sauf en Angleterre, on n'a trouvé jusqu'à présent que l'opinion des masses, sur les questions qui les intéressent, valut la peine d'être recueillie. Comme s'il suffisait d'ignorer ce qu'elles pensent pour n'avoir rien à craindre de leurs erreurs !

La publication du *blue book* de la commission n'a eu toutefois qu'une utilité assez limitée, par suite des entraves opposées à la discussion publique de la question du servage. À la vérité, la commission a discuté — et même très longuement et très vivement discuté — tous les éléments du problème qui lui était soumis, mais, en premier lieu, la discussion concentrée au sein d'une seule assemblée, si éclairée qu'elle soit, donne rarement des résultats féconds. La concurrence est indispensable pour produire la vérité comme pour produire toute chose. Voyez plutôt la stérile besogne que font les académies officielles dans les pays où n'existent point d'associations libres pour la culture des sciences et des lettres ! Avec quel mauvais vouloir, avec quelle répulsion à peine déguisée elles accueillent les idées qui dérangent la routine établie ! Voyez encore ce que valent les parlements dans les pays où la tribune des meetings ne fait point une active concurrence à la tribune parlementaire ! En second lieu, la Commission de rédaction pouvait-elle faire autre chose que de se régler sur les opinions le plus généralement accréditées, que ces opinions fussent vraies ou fausses, sous peine de rencontrer pour son œuvre une opposition insurmontable ? Aussi qu'est-il arrivé ? C'est qu'ayant à compter avec une opinion, au sein de laquelle la lumière ne s'était pas faite, imbue elle-même, dans une certaine mesure, des erreurs ayant cours dans le public et qu'une discussion, circonscrite dans son sein, ne pouvait suffire à dissiper, la commission devait se trouver impuissante à donner au problème économique qui lui était soumis une solution économique. Je ne saurais mieux comparer sa situation qu'à celle d'une assemblée qui serait chargée de résoudre, en présence d'une disette, la « question des subsistances » dans un pays imbu des préjugés réglementaires et prohibitionnistes. Supposons qu'elle s'avisât de demander à la science économique la solution de ce problème économique, sans tenir aucun compte de l'état de l'opinion, qu'au lieu de proposer un ensemble de mesures convenablement compliquées, telles que le *maximum*, les *primes d'importation*, les *prohibitions à la sortie*, avec une division du pays en zones ou en classes, selon le degré de fertilité de chaque région, l'état de ses voies de communication, etc., elle déclarât qu'il n'y a autre chose à faire qu'à *laisser faire* ! que dirait-on ? Ne s'élèverait-il pas une clameur universelle contre une solution si étrange ? L'indignation

publique ne ferait-elle pas bonne et prompte justice du petit troupeau de rêveurs fanatiques qui n'hésiteraient pas à sacrifier ainsi à l'idole barbare de la « concurrence anarchique » la subsistance, la vie même de tout un peuple ? J'ai à peine besoin d'ajouter du reste que ceci est une hypothèse en l'air, car jamais certes une assemblée, recrutée dans un milieu prohibitionniste et réglementaire, n'aurait l'idée de recourir à la solution utopique du laisser faire. Cependant, cette solution utopique n'en serait pas moins, l'expérience l'a démontré assez clairement, la meilleure et la plus pratique, celle à laquelle on doit nécessairement recourir après avoir passé par les *écoles* coûteuses et décevantes de la réglementation et de la prohibition. — Eh bien ! c'est là l'histoire de la Commission de rédaction. Si elle avait été composée de purs économistes, fermement résolus à ne point faire de concessions aux erreurs dominantes, si elle s'était bornée, en conséquence, à proposer simplement et sans transition aucune la substitution de la liberté du travail au monopole, de toutes parts on aurait crié à l'utopie, à la spoliation, à la trahison ! Cette solution, d'une simplicité si révoltante, aurait eu contre elle à la fois les propriétaires, qui ne voient de salut que dans l'indemnité, et les amis du peuple, qui ne voient de salut que dans la communauté, c'est-à-dire à peu près tout le monde. Mais la commission n'était pas composée de purs économistes. Elle ne l'était pas, et dans l'état présent des esprits, elle ne pouvait pas l'être. Elle n'a donc pas demandé à la science la solution du problème de l'abolition du servage ; elle l'a demandée aux idées, aux sentiments, aux préjugés mêmes le plus généralement répandus. — Je me rappelle encore l'impression que produisit sur moi cette solution lorsqu'un des membres notables de la commission, le prince..., voulut bien m'en faire l'exposé succinct dans un discours de deux heures. J'étais à la fois sous le charme de la parole claire et facile de mon spirituel interlocuteur, et en proie à une sensation analogue à celle que devait éprouver au bon vieux temps un pauvre diabolin inoffensif et sans méfiance en se sentant plongé traîtreusement dans un bénitier. Jugez-en plutôt. La commission a tout prévu, réglementé, maximé, pondéré. Le paysan est libéré avec son isba et son enclos, mais il est tenu de racheter son isba et son enclos ; il a droit à une portion de la terre du seigneur, mais, à son tour, le seigneur a droit à une portion du travail du paysan ; il y a un maximum fixé pour la somme de travail ou d'obroc que doit fournir le paysan, un autre maximum pour la quantité de terre que doit lui abandonner le seigneur ; ces maximums varient selon les régions, selon la qualité ou même la couleur du sol, selon que la terre est noire ou qu'elle est jaune. Ici l'allocation en terres est faite aux communes, là aux individus. La commission stipule encore



quelle partie de la terre devra être rachetée en tous cas par le paysan, quelle partie pourra ne pas l'être et dans quels cas ; comment et à quel prix s'opérera ce rachat obligatoire, de quelle manière le gouvernement interviendra pour le faciliter ; quelles seront les périodes de transition pour les serfs sans terre, et pour les serfs avec terre, etc., etc., plusieurs volumes d'etc. Que voulez-vous ? concluait le prince..., pendant que je secouais toute cette eau bénite réglementaire, la commission n'était pas une société d'économie politique, et il s'agissait bien moins pour nous de faire une œuvre irréprochable qu'une œuvre acceptable. Notre solution est pleine d'absurdités, je vous l'accorde, mais d'*absurdités nécessaires*. Et le prince avait raison, il me fallait bien en convenir, mais..., mais ces absurdités auraient-elles encore été nécessaires si l'opinion avait été mieux et plus généralement éclairée, si la cause de la liberté du travail contre le servage avait pu être librement plaidée en Russie, comme la cause de la liberté du commerce contre la protection l'a été en Angleterre. Supposons que la *Ligue contre les lois-céréales* n'eût pas converti l'Angleterre à la cause de la liberté commerciale, il y a apparence que le régime prohibitif serait encore, dans ce pays, une « absurdité nécessaire ». Mais cette absurdité, pour être nécessaire, en serait-elle moins inique et funeste ?

Qu'a voulu, en définitive, la commission de rédaction ? Elle a voulu assurer à la fois les propriétaires et les paysans contre les *risques* de la liberté. En conséquence, elle a dit aux propriétaires : Non seulement vos paysans deviendront libres, mais vous leur céderez une partie de vos domaines afin de constituer une dot à ces mineurs désormais émancipés. Elle a dit aux paysans : Vous serez libres et qui plus est dotés ; mais vous fournirez, en échange, à vos seigneurs non seulement la redevance accoutumée ou à peu près, en travail ou en argent, mais encore un tantième annuel du prix d'achat des terres qui vont constituer votre dotation, jusqu'à ce que cette dotation soit payée. Grâce à cette combinaison ingénieuse, le propriétaire sera garanti contre la ruine puisqu'il continuera de percevoir des redevances, et le paysan, à son tour, sera garanti contre le prolétariat puisqu'il sera assuré d'avoir de la terre.

Cependant, chose curieuse, cette solution qui semblait devoir satisfaire tout le monde, en répondant aussi complètement que possible aux craintes et aux préjugés de l'opinion, cette solution composite ne satisfaisait personne. À l'époque de mon départ de Saint-Petersbourg, les propriétaires commençaient à jeter feu et flammes contre la commission, et je crains fort que les paysans ne lui sachent pas meilleur gré de sa sollicitude à leur égard. C'est que, d'un côté, les propriétaires ressentent vivement le sacrifice positif qu'on leur

impose en les expropriant d'une portion arbitrairement fixée de leurs domaines en échange d'avantages dont la valeur les frappe beaucoup moins ; c'est que, d'un autre côté, les paysans ne sentiront pas moins vivement, selon toute apparence, le poids des redevances — arbitrairement fixées aussi — dont ils demeureront chargés, et des restrictions indispensables pour en assurer le recouvrement, sans trouver une compensation suffisante à ces charges et à ces restrictions dans la dotation territoriale qui leur sera allouée et qui ne leur appartiendra guère, en toute propriété (encore même sera-ce dans la plus grande partie de la Russie une propriété communale et non une propriété individuelle), qu'au bout de deux ou trois générations. La solution de la commission augmentera donc, j'en ai peur, les risques de l'opération qu'elle a précisément pour objet d'assurer.

Ah ! combien la liberté pure et simple aurait mieux valu ! De quoi s'agit-il, en effet ? De restituer à 21 millions de créatures humaines la liberté de disposer de leur travail, que l'ukase de Boris Godounoff leur a ravi. Qu'y a-t-il à faire pour cela ? Tout simplement le contraire de ce qu'a fait Boris Godounoff. Il a défendu aux paysans de se déplacer sans la permission du seigneur. Il faut leur permettre de se déplacer quand bon leur semble et de s'établir où bon leur semble, sans la permission de personne. C'est l'affaire d'un ukase de deux lignes. — Comme vous y allez ! me répondaient les réglementaires à qui je tenais ce langage anarchique, comme vous y allez ! Et si les paysans affranchis profitent de leur liberté pour se mettre à vagabonder de l'un à l'autre bout de l'empire, s'ils abandonnent en masse les domaines auxquels ils sont attachés aujourd'hui pour aller s'entasser ailleurs, dans quel affreux désordre n'allons-nous pas tomber ? Quelle anarchie et quelle ruine ! — Rassurez-vous ! À moins d'être convenablement renté, on ne se déplace pas pour le plaisir de se déplacer. Si vos paysans abandonnent leurs demeures actuelles, c'est qu'ils seront attirés ailleurs par de meilleures conditions d'existence. Ce déplacement sera donc avantageux pour eux, et il ne le sera pas moins pour le pays, car la richesse publique se développe d'autant plus vite que le travail comme le capital sont plus libres d'aller dans les endroits où on les rétribue le mieux, parce que c'est dans ces endroits-là qu'on leur donne l'emploi le plus productif. — Et l'entassement ? — N'est qu'une pure chimère. Car le travail en se raréfiant ici renchéra, tandis qu'en s'accumulant là, il baissera de prix. L'équilibre s'établira promptement, surtout si l'on songe qu'une diminution ou une augmentation des quantités en raison arithmétique fait partout et pour toutes choses hausser ou baisser les prix en raison géométrique. Le déplacement dont vous redoutez les effets désastreux se ralentira, puis s'arrêtera de lui-

même sous l'influence de cette loi naturelle, dès qu'il aura atteint sa limite utile, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune restriction artificielle pour le régler. — Soit ! mais avant d'accorder aux serfs la liberté de disposer d'eux-mêmes, il y a une question de propriété à vider entre eux et les propriétaires, et cette question est grosse de tempêtes. Si le seigneur a droit à la corvée ou à l'obroc, le serf se regarde comme ayant droit à la terre. — Fort bien, mais si le seigneur cesse d'avoir droit à la corvée ou à l'obroc, le paysan ne cessera-t-il pas du même coup d'avoir droit à la terre ? — Soit encore ! mais si le seigneur refuse alors de fournir de la terre à l'affranchi ou s'il ne consent à lui en fournir qu'à des conditions léonines, l'affranchi ne revendiquera-t-il pas son droit à la terre ? — Oui, s'il n'est pas le maître d'aller chercher ailleurs des terres disponibles ; non, s'il en a pleinement la liberté, sans que le seigneur, le *tchinovnik* ou la commune puisse s'y opposer. — Et s'il n'y a pas ailleurs de terres disponibles ? — On priera Son Excellence M. le ministre des domaines qui retient hors de la circulation 190 millions de dessiatines sur les 500 425 000 dont se compose le territoire de la Russie d'Europe, de les y remettre, et les terres ne manqueront plus. Au besoin même, on ira les chercher dans le *far East*, où il y a de quoi tailler en plein drap deux ou trois empires confortables. Mais en admettant même que les paysans renoncent à leur droit sur les terres qui leur sont aujourd'hui allouées en échange de la corvée ou de l'obroc, renonceront-ils à leur isba et à leur enclos ? — Ils auraient tort d'y renoncer. Ils ont bâti de leurs propres mains leur misérable demeure ; ils ont engraisé, fertilisé l'enclos qui l'environne. Ils en sont bien les propriétaires de droit comme de fait. — Mais ils ont bâti leur demeure et taillé leur enclos sur la terre du propriétaire ? — En leur qualité de serfs attachés à la glèbe, étaient-ils les maîtres de chercher un autre emplacement ? Tout ce que pourraient faire les propriétaires, ce serait de réclamer la propriété du tréfonds, dont il serait facile de capitaliser la valeur sous la forme d'une rente perpétuelle, toujours rachetable. Cette question de propriété réglée comme toute question de propriété doit l'être, par un tribunal *ad hoc* ou si l'on veut par des arbitres au choix des parties, quelle sera la situation ?

D'une part, il y aura 103 000 propriétaires dont les moyens d'existence résident dans le capital-terre. D'une autre part, 21 millions d'affranchis dont les moyens d'existence résident dans le capital-travail. Or, si le travail a besoin de terre, la terre a besoin du travail. Ces deux intérêts sauront bien se rencontrer et s'accorder, sans qu'il soit nécessaire de les y contraindre, en réglant *a priori* les conditions du marché comme s'ils étaient incapables de les régler

eux-mêmes. — Rien de mieux, mais en admettant que les propriétaires réussissent à louer à l'amiable une partie de leurs domaines à leurs ci-devant serfs, que feront-ils du reste ? Comment pourront-ils continuer à les cultiver, lorsque le servage aura cessé de leur fournir du travail forcé ? — De deux choses l'une, ou les paysans libres paieront leur fermage en travail ou en argent. Si c'est en travail, les cultures pourront être continuées comme par le passé. Si c'est en argent, elles pourront l'être encore moyennant échange de cet argent contre du travail. D'ailleurs, si les propriétaires sont embarrassés d'exploiter leurs terres eux-mêmes, qu'ils les vendent ! — Et les acheteurs, où les trouver ? — Les acheteurs ne manqueront plus dès que le servage aura cessé d'en limiter artificiellement le nombre. Les terres garnies de serfs ne pouvant être vendues qu'à des nobles, généralement fort peu en état d'acheter des terres, la *demande* s'en accroîtra rapidement aussitôt qu'elles seront devenues libres. Déjà même, on escompte cet agrandissement futur du marché des terres. Dans le midi, la terre noire que l'on obtenait jadis en abondance à raison d'un rouble par dessiatine se paie maintenant 20 ou 30 roubles, et dans la région de la Volga où l'application de la vapeur à la locomotion fluviale agrandit le marché des produits en attendant que l'abolition du servage élargisse le marché du sol, la hausse est plus forte encore. — Cela est vrai ; mais tous les propriétaires ne peuvent se mettre à vendre leurs terres, sous peine d'augmenter l'*offre* plus vite que la *demande* et d'avilir les prix. En attendant, comme la terre abonde relativement au travail, ils seront obligés de payer cher leurs ouvriers libres, — qu'ils ne pourront même pas toujours se procurer en nombre suffisant ; ils ne couvriront donc pas leurs frais et ils se ruineront, ou pour mieux dire, ils achèveront de se ruiner. Voilà le danger ! — Vous y êtes. Mais ce danger, il y a pour l'éviter un procédé bien connu et infaillible, c'est le procédé du progrès. En admettant que le produit brut de l'hectare reste en Russie de 40 fr. environ, si les propriétaires sont obligés d'augmenter la part du travail, de l'élever de 15 à 25, par exemple, ils seront ruinés, rien n'est plus certain. Mais s'ils ont recours au progrès agricole, ils pourront porter leur produit brut de 40 fr. à 100 fr. comme en France, ou même à 200 fr. comme en Angleterre, et ils seront alors en mesure non seulement de rémunérer largement le travail, mais encore d'offrir une belle part à l'industrie et au capital, à la collaboration desquels ils seront redevables de ce résultat. — Peut-être ! mais où se procurer l'industrie et le capital nécessaires à fomentier le progrès agricole ? — Où ? en Russie, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, partout, car l'industrie et le capital sont cosmopolites, ils se moquent du principe des nationalités et aucune frontière naturelle

n'est capable de les arrêter. Ils vont où le profit les appelle. Appelez-les donc, en leur garantissant simplement la liberté et la sécurité sans lesquelles ils ne vont nulle part, appelez-les pour exploiter vos riches mines de blé et vos immenses *placers* de viande et de laine, et bientôt votre produit brut s'élèvera assez pour rémunérer largement tous les agents qui auront concouru à le créer. C'est au point qu'il serait facile d'imaginer telle combinaison qui assurerait aux propriétaires comme un *minimum* le revenu actuel de leurs terres, par une simple anticipation sur l'accroissement éventuel du produit, en réalisant ainsi, librement et sans imposer aux détenteurs du sol aucun sacrifice préalable, cette *assurance contre les risques de l'abolition du servage*, que la commission de rédaction a si laborieusement cherchée dans la réglementation des rapports des propriétaires et des paysans. Voilà ce que la liberté pure et simple pourrait faire et ce qu'elle ferait pour les propriétaires.

Il ne serait pas difficile d'établir que cette même liberté pure et simple ne serait pas moins avantageuse aux paysans. Qu'a voulu la commission en les libérant avec une dotation en terre ? Elle a voulu les assurer *a priori* contre le risque du prolétariat et du paupérisme ; mais n'est-ce point aux dépens de leur bien-être et de leur liberté même ? Quelle sera la situation du paysan, contraint de racheter, à un prix arbitrairement fixé, sa maison et son enclos (lesquels par parenthèse lui appartiennent), avec les terres constituant sa dotation territoriale ? Obligé de fournir une redevance en travail ou en argent au moins égale à la redevance actuelle (car le prix de rachat de la maison, de l'enclos et de la terre y sera compris), comment pourrait-il se tirer de la condition misérable où il se trouve aujourd'hui ? Jusqu'à ce qu'il ait payé intégralement sa dotation territoriale, c'est-à-dire pendant 20 ou 30 ans et davantage, ne demeurera-t-il pas condamné à une misère positive pour éviter un prolétariat imaginaire ? — Imaginaire ! On voit bien que vous ne connaissez pas le paysan russe. C'est un grand enfant imprévoyant. S'il devient libre sans être propriétaire, il vivra au jour le jour, et quand viendront les mauvaises années, les maladies ou la vieillesse, il tombera à la charge de la charité publique. — S'il en est ainsi, si le paysan russe est à ce point imprévoyant et incapable de se gouverner lui-même, vous aurez beau le rendre propriétaire, cela ne servira à rien ; il aura bientôt hypothéqué et vendu sa propriété, et il descendra quoi que vous fassiez à la condition de prolétaire. Mieux vaudrait en ce cas le laisser sous la tutelle du seigneur. — Aussi ne s'agit-il pas de rendre le paysan propriétaire *individuellement*. C'est la commune, au moins dans la Grande Russie, qui recevra la dotation territoriale et qui aura à en payer les redevances et le rachat. Cette dotation, la commune

continuera de la diviser en *tiaglos* sur le pied de l'égalité, et de la distribuer ainsi divisée entre tous ses membres. Chacun cultivera son *tiaglo* en payant à la commune sa quote-part annuelle de la redevance et du prix de rachat. Lorsque la dotation sera payée, les redevances serviront à constituer un fonds communal que l'on affectera à l'éducation, aux entreprises d'utilité publique, etc. — Fort bien, et lorsque la population augmentera ? — On lui taillera de nouveaux *tiaglos* dans les terres disponibles. — Et s'il n'y a plus de terres disponibles dans la commune ? — On en achètera ailleurs au moyen du fonds communal. — C'est-à-dire que l'on *forcera* la population surabondante à émigrer. Et si elle n'y consent point ? Si elle réclame, comme c'est son droit, une part dans la propriété communale, que fera-t-on ? — Eh bien ! on fera un nouveau partage, comme cela s'est pratiqué jusqu'à présent, en diminuant l'étendue des lots existants pour constituer fraternellement la part des nouveaux venus. — Ce sera bien facile, et vous pouvez compter que les nouveaux venus recevront en effet un accueil fraternel auprès des anciens. Mais si la population continue à croître — et *le droit à la terre*, reconnu à tout enfant né ou à naître, ne manquera pas d'activer son développement —, la terre communale s'émiettra rapidement, et chacune de vos communautés deviendra une petite Irlande où tout progrès agricole sera naturellement impossible, à moins que les *tchinovniks* communaux n'héritent du droit seigneurial d'empêcher les mariages, ou bien encore à moins qu'on ne les autorise à utiliser les enfants surabondants pour l'engraissement des porcs, comme la chose se pratique, avec succès, chez vos voisins les Chinois. Voilà par quels procédés la tutelle communautaire réussira à écarter le danger du paupérisme. Eh bien ! j'ai l'illusion de croire que la liberté pure et simple s'en tirerait mieux. — Cependant, la communauté agricole est une de nos antiques institutions nationales ; c'est dans ce berceau vénérable que notre peuple a grandi... — Je le veux bien ; mais quand un enfant grandit, son berceau finit par devenir trop petit, et, alors, n'est-ce pas le condamner à un affreux supplice que de continuer à l'y coucher ? La communauté et la commune elle-même sont de vieux berceaux devenus trop étroits et trop courts pour les peuples qui ont grandi. Il faut, si l'on ne veut point les rendre rachitiques, leur préparer un lit plus vaste, où ils puissent s'étendre à l'aise, sans comprimer leurs mouvements et sans replier douloureusement leurs membres. Voilà ce que ne voient point les « amis du peuple », infatués des vieux berceaux communautaires, non seulement en Russie mais dans bien d'autres pays encore. — Ainsi donc, il faudrait abandonner le serf affranchi à tous les hasards, à tous les risques d'une liberté anarchique et sans frein. Grand merci. — Voyons. Supposons que les

paysans deviennent libres purement et simplement, sans dotation forcée et sans tutelle communautaire, qu'arrivera-t-il ? Que les plus intelligents et les plus aisés s'arrangeront à l'amiable avec les propriétaires pour prendre des terres à bail, tandis que les autres se contenteront de louer leur travail au plus offrant. Ceux-ci seront, selon toute apparence, les plus nombreux. Mais comme les uns et les autres ne seront point rivés au sol par l'obligation de devenir propriétaires quand même, comme ils pourront toujours changer de lieu et même de profession, et tirer par conséquent de leur capital de forces productives le parti le plus avantageux, ils seront placés dans les meilleures conditions possibles pour se constituer une épargne. Pour peu qu'on leur en fasse sentir la nécessité — et du reste ils la sentiront bien assez eux-mêmes —, ils n'y manqueront point. Cette épargne, ils pourront aussi lui donner la destination qui leur paraîtra la plus productive ; ils pourront la placer dans des caisses d'épargne et de secours mutuels, s'en servir pour acheter un lopin de terre, un petit fonds d'artisan ou de marchand, ou mieux encore des actions de chemins de fer, de banques, de mines, d'entreprises agricoles et industrielles ; ils pourront enfin l'incorporer dans leurs enfants sous la forme d'une éducation professionnelle. Ils auront le choix des placements, et soyez sûr qu'ils sauront bien, si on les laisse faire, trouver toujours le mode d'assurance le plus économique et le mieux approprié à leur situation pour se couvrir des risques du prolétariat et du paupérisme. Cette assurance, que l'on veut constituer d'une manière obligatoire, par le rachat de la glèbe seigneuriale transformée en glèbe communale, comme si la glèbe n'était pas toujours la glèbe ! comme si c'était bien la peine de cesser d'être serf d'un seigneur pour devenir serf d'une commune ! cette assurance, dis-je, se constituerait d'elle-même, comme un fruit naturel de la liberté, dans toute l'étendue de l'empire devenu la commune de l'affranchi.

La liberté pure et simple, voilà donc ce qu'il aurait fallu mettre à la place du servage, et ce que le bon sens public aurait fini certainement par y mettre, si la lumière avait pu se faire complètement sur la question de l'émancipation des serfs. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et ne pouvant avoir raison des préjugés hostiles à la liberté, on a dû compter avec eux. De là, les absurdités nécessaires du projet de la commission. J'ignore quelle sera la destinée de ce projet<sup>1</sup>. Les propriétaires n'en sont pas satisfaits. Les paysans le seront probablement moins encore, à mesure qu'ils s'apercevront davantage à

<sup>1</sup> Le projet de la commission a été adopté sans modifications essentielles et il a servi de base au décret d'émancipation, récemment publié, du 19 février-3 mars 1861. (Note de Molinari.)

quel point l'état dans lequel on les fait entrer ressemble à celui dont on les fait sortir. J'ai donc bien peur que cette solution née de la confusion des idées n'engendre à son tour la confusion dans les faits. Si cela arrive, on ne manquera pas, comme de coutume, de rendre la liberté responsable des mécomptes de la réglementation ; on dira, avec le plus beau sang-froid du monde, « que l'émancipation est venue trop tôt, que le peuple russe n'était pas mûr pour la liberté. » Et les réglementaires crieront naturellement plus haut que les autres ! Pour ma part, je proteste, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, les résultats de l'émancipation ne répondent point aux espérances des amis du progrès, je les supplierai de s'en prendre non à la liberté pour laquelle on peut invoquer le bénéfice de l'*alibi*, mais à la réglementation et à ses « absurdités nécessaires ».



QUINZIÈME LETTRE  
LES AUTRES RÉFORMES.

La politique de compression et de prohibition en Russie. — Échec éclatant qu'elle a subi. — Ce qu'il en faut conclure. — Les écoles en présence, les réglementaires, les socialistes, les économistes, l'école historique. — Les impôts à transformer, la capitation, le monopole des eaux-de-vie, le recrutement. — L'absence de chauvinisme en Russie. — Cause réelle et cause apparente de la dépréciation des billets de crédit. La liquidation en retard de la guerre d'Orient. La rupture de la balance commerciale. — Comment le crédit forcé fait obstacle au développement du crédit libre. — La liquidation des banques de la couronne. — Les associations industrielles et commerciales. — Comment il se fait que les Russes ne soient mûrs ni pour la liberté du crédit, ni pour la liberté d'association, ni pour la liberté du commerce. — Réorganisation de la justice. — Insuffisance de la publicité et des avocats parlants. — Le principe de la concurrence appliqué aux tribunaux. — La Russie devenue le paradis des économistes. — Danger des concessions sur les principes. — Que deux et deux font toujours quatre en économie politique.

La Russie ressemble à un vaste atelier où l'on se serait obstiné, en dépit du progrès, à conserver les outils et les procédés du bon vieux temps. Un moment viendrait où les propriétaires de cet atelier en retard seraient obligés, ou de s'isoler complètement sans rien demander comme sans rien offrir à personne, ou de tâcher de regagner le temps et le terrain perdu, en se hâtant d'adopter ce qu'il y a de mieux en fait de machines et de méthodes. C'est au premier de ces deux partis que s'était arrêté l'empereur Nicolas. À l'intérieur :

Il comprimait, comprimait, comprimait.

À l'extérieur :

Il prohibait, prohibait, prohibait.

Aux idées, il opposait la censure ; aux voyageurs, sa terrible III<sup>e</sup> section (police des passeports et police politique) ; aux produits, un tarif qui semblait avoir été confectionné par M. Prohibant en personne. Mais, hélas ! la compression et la prohibition elles-mêmes sont aujourd'hui des engins arriérés, des fusils à mèche incapables de

résister aux canons rayés du progrès. En dépit de la censure, la génération élevée sous l'empereur Nicolas s'est trouvée être, on ne sait comment, tout imprégnée d'idées libérales. En dépit de la III<sup>e</sup> section, de la cherté des passeports qui coûtaient jusqu'à 1 000 roubles, et de la difficulté de les obtenir, la passion des voyages à l'étranger, poussée à son paroxysme, réussissait à se satisfaire. Les étrangers de leur côté ne manquaient pas d'être attirés en Russie par l'appât du fruit défendu, et l'empereur Nicolas se chargeait lui-même de servir de cicerone au plus dénigrant et au plus cancanier des voyageurs, M. le marquis de Custines. Enfin, en Russie comme partout, l'élévation du tarif des douanes servait de prime d'encouragement à la contrebande. L'expérience de la compression et de la prohibition à outrance a donc échoué aussi complètement que possible sous le règne de Nicolas, et l'on pourrait tirer une double moralité de cet éclatant échec, l'une à l'adresse des réactionnaires, l'autre à l'adresse des révolutionnaires. Si l'empereur Nicolas a échoué dans sa tentative d'isoler la Russie du mouvement qui emporte les sociétés européennes, malgré les moyens formidables dont il disposait, malgré le prestige dont il était redevable à son activité surhumaine et à sa volonté de fer, n'en faut-il pas conclure qu'il poursuivait une œuvre impossible ? Que d'entreprendre de faire vivre un peuple à l'écart, en le gouvernant à la mode d'autrefois, est tout simplement une utopie ? Voilà pour les réactionnaires. D'un autre côté, si l'expérience démontre que les idées font leur chemin quand même, en dépit de la compression et de la prohibition, les révolutions ne perdent-elles pas leur raison d'être ? À quoi bon employer ces procédés violents à l'aide desquels le progrès se fabrique toujours à un prix abusif quand il se fabrique, s'il suffit désormais de laisser agir la force irrésistible de germination et d'expansion qui lui est propre ? Voilà pour les révolutionnaires.

L'empereur Nicolas mort, son système de compression et de prohibition à outrance devenait impossible à maintenir un jour de plus. L'empereur Alexandre II eut la sagesse de le comprendre et au lieu de s'accrocher comme tant d'autres à un passé qui tombait en ruines, il mit résolument la main à l'œuvre pour rebâtir l'atelier et y introduire une nouvelle *machinery*. Malheureusement la transformation est lente à s'opérer et ce qui a été fait est peu de chose auprès de ce qui reste à faire. Il est dangereux d'improviser des réformes, dit-on. Je le veux bien ; mais quand une réforme est mûre, plus elle est vigoureusement et lestement menée, mieux cela vaut pour tout le monde. Supposons qu'un manufacturier, après avoir résolu de changer son matériel, mit des années à remplacer ses vieux métiers par des nouveaux, au lieu d'opérer d'emblée le changement nécessaire,

à quelles complications, à quels tiraillements, à quelles pertes ne s'exposerait-il point ? Il en est de même, l'expérience l'atteste chaque jour davantage, pour les réformes économiques. Les périodes de transition, pendant lesquelles le système qui arrive se heurte à celui qui s'en va, sont les plus rudes à passer : il faut donc s'attacher à les abrégier autant que possible au lieu de les allonger.

Cependant, avant de reléguer au grenier un vieil appareil gouvernemental, on doit être bien fixé sur celui qu'il convient de mettre à la place, sous peine d'avoir à payer les frais d'une série de changements, toujours excessivement coûteux. Or, en Russie comme en bien d'autres pays, si l'on sait parfaitement ce que l'on ne veut plus, on ne sait pas, à beaucoup près, aussi bien ce que l'on veut. Il y a deux écoles en présence : l'école réglementaire et interventionniste ou néo-gouvernementaliste et l'école libérale. Celle-ci a pour elle la majorité de la classe éclairée ; en revanche, celle-là s'appuie d'une part sur les fractions arriérées de l'aristocratie et de la bureaucratie, d'une autre part sur une couche inférieure au sein de laquelle les théories du socialisme économique associées à celles de la démocratie politique ont fait un certain nombre de prosélytes. En Russie comme ailleurs ces deux extrêmes se touchent beaucoup plus qu'ils ne paraissent le croire. En admettant, par exemple, que M. Herzen devînt un jour le maître des destinées de la Russie, il ne serait certainement pas moins despote que ne l'était l'empereur Nicolas. Car M. Herzen, dont j'honore au surplus le dévouement désintéressé, procède de l'empereur Nicolas, comme Robespierre et Saint-Just procédaient de Richelieu et de Louis XIV. C'est un Nicolas coiffé du bonnet rouge. Ce Mazzini russe, dont le journal absolument prohibé est dans toutes les mains, représente, hélas ! en présence du despotisme croulant du passé, le despotisme de l'avenir, non corrigé mais considérablement augmenté. Dieu préserve la Russie de passer jamais par ses mains !

Entre l'école du despotisme représentée à droite par la queue de l'Ancien régime, à gauche par M. Herzen, et l'école de la liberté, il y a les éclectiques de toutes nuances, il y a aussi l'école historique importée d'Allemagne et qui n'a pas peu contribué à embrouiller les esprits. L'école historique admet cependant la liberté comme but, mais ce but il faut passer, pour l'atteindre, par toute une série de savantes gradations. Ainsi, les institutions économiques et financières de la Russie sont d'un siècle en retard sur celles de l'Angleterre. Il ne faut pas que la Russie s'avise d'imiter les progrès actuels de l'Angleterre en économie politique et en finances. Non ! il faut qu'elle franchisse successivement et méthodiquement toutes les étapes par où l'Angleterre a passé en se gardant bien d'en vouloir

enjamber aucune. Seulement, l'école historique manque de logique, en ne s'opposant point, par exemple, résolument, à l'introduction immédiate des chemins de fer dans un pays qui ne possède guère que des chemins de terre : il est évident que la Russie devrait commencer par paver ses routes de terre, puis les dépaver pour les macadamiser, puis y adapter des rails en bois, puis enfin remplacer les rails en bois par des rails en fer pour progresser *selon les règles*. Quoi qu'il en soit, l'école historique trouve de nombreux adeptes parmi les esprits « juste-milieu ». Il en résulte qu'au lieu d'emprunter aux autres nations ce qu'elles ont de mieux en fait de progrès, on se rabat de préférence sur ce qu'elles ont d'arriéré, et que les vieilles machines réglementaires et interventionnistes dont nous aspirons à nous débarrasser sont en train de trouver un ample débouché en Russie.

L'école réglementaire appuyée sur l'école historique l'a emporté dans la grande affaire de l'abolition du servage ; j'ai bien peur qu'elle ne l'emporte de même sur toute la ligne des réformes. Son triomphe ne sera pas de longue durée sans doute ; mais il n'en causera pas moins des déceptions amères ; peut-être même provoquera-t-il des réactions dangereuses, qu'il eut été facile d'éviter en adoptant d'emblée les solutions si simples et si claires de l'école de la liberté, auxquelles il faudra bien revenir après s'être égaré dans les labyrinthes sans issue de la réglementation et du néo-gouvernementalisme.

Je ne veux point abuser de ma qualité de professeur d'économie politique en exposant dans tous leurs détails, comme ce serait mon droit, quelques-uns diront même mon devoir, toutes les réformes qui occupaient l'attention publique, en concurrence avec l'abolition du servage. Je me contenterai de dire quelques mots de celles dont j'entendais le plus parler.

Je commencerai par les réformes financières. Parmi les impôts qui pèsent le plus durement sur les masses, il faut citer la capitation, le monopole de l'eau-de-vie et le recrutement.

La capitation, qui rapporte au Trésor environ 20 millions de r. a., peut être considérée comme une quote-part du gouvernement dans les bénéfices du monopole qu'il confère au seigneur sur le travail du serf. Aussi le seigneur en est-il responsable vis à vis du fisc. Le servage aboli, la capitation doit être transformée sinon supprimée. De quelle manière ? Les financiers d'aujourd'hui sont, à l'exemple des économistes du siècle passé, grands partisans de l'impôt foncier, comme si la terre était autre chose qu'une machine, et l'impôt qui la frappe une dîme prélevée sur le plus indispensable des instruments de travail ! Une *income tax*, frappant toutes les classes de la population, en proportion de leurs revenus, ne serait-elle pas infiniment plus équitable et plus économique ? Mais, aux yeux de l'école histo-

rique, les mérites mêmes de l'impôt sur le revenu sont autant de motifs sinon de le repousser, au moins de l'ajourner. C'est un impôt trop perfectionné ! On s'en tiendra donc, selon toute apparence, à l'impôt foncier qui n'a point ce défaut-là.

Le monopole de l'eau-de-vie a beaucoup plus d'importance encore que la capitation. Sur une recette totale que M. de Reden évaluait, il y a quelques années, à 275 millions de r. a., il fournit au Trésor 140 millions de roubles. On ne doit pas s'en étonner, car l'eau-de-vie est, en Russie, le seul assaisonnement que la masse du peuple puisse ajouter à sa nourriture grossière et monotone. C'est un « sel » liquide. Le monopole de l'eau-de-vie est donc fort impopulaire ; mais, à moins de progrès économiques et financiers en dehors de toute prévision, il ne peut être question de le supprimer. Aussi s'occupe-t-on simplement des moyens de le perfectionner. Comme il est affermé et comme l'affermage en l'absence des garanties de la publicité engendre des abus criants, on s'imagine volontiers qu'en remplaçant, à la mode occidentale, l'affermage par la régie, on aura réalisé le plus désirable des progrès. J'en doute. La régie nécessite un énorme accroissement de bureaucratie, et elle est plus coûteuse que l'affermage, sans être moins vexatoire. En quelques années, les *droits réunis* n'avaient-ils pas soulevé en France plus de haines qu'il ne s'en était accumulé pendant des siècles contre les fermes générales ? Ce n'est pas certes que je veuille défendre le système de fermage qui fonctionne actuellement en Russie. C'est un système essentiellement compliqué et vicieux. Le gouvernement et les fermiers s'y associent pour dépouiller tour à tour le producteur et le consommateur. Le gouvernement se réserve le monopole de l'achat de l'eau-de-vie chez les distillateurs, qui sont pour la plupart des propriétaires fonciers. Il la paie à un prix réglé sur le cours des céréales : ce prix ne dépasse pas 50 à 70 copecks le vedro (2 à 2,80 fr. par mesure de 16 litres). Après avoir acheté ainsi l'eau-de-vie à bon marché aux distillateurs, le gouvernement la vend cher aux fermiers, lesquels la revendent plus cher aux débitants, et ceux-ci plus cher encore aux consommateurs. Le gouvernement impose à la vérité un tarif de vente aux fermiers ; mais ce tarif officiel, on peut toujours aisément l'é luder quand on n'est pas trop mal avec la police chargée de veiller à son exécution, et les fermiers sont naturellement au mieux avec elle. Il y a par exemple trois ou quatre qualités d'eau-de-vie que les fermiers sont tenus d'avoir toujours à la disposition des débitants. La qualité n° 4 manque régulièrement : on est donc obligé de recourir au n° 3 qui coûte plus cher, et qui ressemble, à s'y méprendre, au n° 4. On a calculé que les fermiers revendent aux débitants, à raison de 18 r. a., le vedro d'eau-de-vie que le gouvernement a payé de 50 à 70 copecks

au distillateur, c'est-à-dire environ trente fois plus cher. Ce même vedro, débité par petits verres aux consommateurs, se vend à raison de *cent fois* son prix d'achat primitif. Les fermiers perçoivent également un droit considérable sur les spiritueux étrangers : un flacon de curaçao, par exemple, qui se paie 7 ou 8 fr. à Bruxelles, coûte 8 roubles (32 fr.), à Saint-Pétersbourg. Le monopole de l'eau-de-vie est donc impopulaire à bon droit. Mais est-il juste de rejeter sur les fermiers, comme on le fait d'habitude, tout le fardeau de son impopularité ? Si les fermiers vendent l'eau-de-vie à un prix exorbitant, n'est-ce point parce qu'ils l'ont achetée à un prix assez élevé pour procurer au gouvernement le colossal bénéfice de 140 millions de roubles ? En admettant que le système de l'affermage soit aboli, le consommateur paiera-t-il son eau-de-vie moins cher et l'aura-t-il meilleure ? L'expérience des pays à régie doit rendre méfiant à cet égard. La substitution de la régie à l'affermage n'a pas été, quoi qu'on en dise, un progrès en Occident ; je doute qu'elle en soit un en Russie. Une simple transformation de l'affermage me paraîtrait bien préférable. Le gouvernement devrait d'abord, ainsi qu'il y paraît résolu, arrêter à un chiffre déterminé le montant du revenu qu'il veut demander à l'eau-de-vie, autrement dit transformer cet impôt de quotité en un impôt de répartition. Ce serait, par exemple, le chiffre actuel de 140 millions de roubles que l'on répartirait entre les 51 gouvernements de la Russie, d'après la proportion du produit moyen des dernières années. La répartition faite, on mettrait en adjudication, avec publicité et concurrence, dans chaque gouvernement, la perception de la somme requise, en laissant aux soumissionnaires le soin de stipuler à leur gré les conditions de leur entremise, mais en se réservant de recommencer l'adjudication si aucune soumission n'était jugée satisfaisante. Le résultat serait que la concurrence, au lieu de porter sur les moyens de grossir le revenu public, sans avoir égard aux intérêts des contribuables, porterait désormais sur les moyens de soulager les contribuables sans diminuer le revenu public. Ainsi modifié et simplifié, l'affermage coûterait moins que la régie et produirait autant. Malheureusement, l'affermage est impopulaire au point qu'on ne peut en demander le maintien sous une forme quelconque sans s'exposer à l'accusation désagréable d'être trop bien avec les fermiers : prenons garde qu'on ne nous accuse de leur avoir affirmé ce paragraphe et dépêchons-nous de passer à autre chose.

Le recrutement est le troisième gros impôt qui pèse sur les masses. Il ne frappe point les populations à époques fixes, mais seulement quand l'armée a besoin de recrues. Lorsqu'une levée est jugée nécessaire, on demande tant d'hommes par mille. Chaque domaine est taxé en raison de sa population, et le seigneur est rendu

responsable de la rentrée de ce rude impôt. Le tirage au sort a été introduit dans les domaines de la couronne. C'est un progrès sur l'arbitraire pur et simple dont les paysans pauvres étaient trop souvent victimes, mais un triste progrès ! Dans les dernières années du règne de Nicolas, le fardeau du recrutement était devenu écrasant : les levées atteignirent alors jusqu'à 60 hommes par 1 000. La durée du service était de 25 ans, et tout homme qui partait pour l'armée était regardé comme perdu. On ne le revoyait plus, à moins qu'il ne revînt estropié et invalide. À la même époque, tout fils de soldat était voué au service militaire : c'était le servage sous sa forme la plus barbare. Cependant, le recrutement n'était pas la seule charge militaire que les populations eussent à supporter. L'empereur Nicolas avait pour système de déplacer fréquemment les troupes, afin d'empêcher tout rapprochement entre les soldats et la population. Chaque fois qu'un déplacement avait lieu, les habitants étaient obligés de fournir les moyens de transport et les logements nécessaires, sans indemnité aucune. La police servait d'intermédiaire, et elle ne travaillait point gratis. Où il fallait 100 chariots, elle en exigeait 200, en se réservant d'exempter les paysans qui connaissaient le prix du temps et savaient le payer. Presque toujours, on requérait les chariots trop tôt : les malheureux paysans étaient obligés d'attendre huit jours, quinze jours, parfois à 50 ou 100 verstes de chez eux que les troupes se missent en mouvement. Dans l'intervalle, ils se nourrissaient comme ils pouvaient : c'était leur affaire. En temps de guerre, leur situation ne manquait pas de s'aggraver encore. Chaque fois que des paysans étaient requis avec leurs attelages pour des transports en Crimée, on disait dans les villages les prières des morts ; car ils ne revenaient plus. Les uns périssaient engloutis dans les neiges ou dans les fondrières, les autres succombaient épuisés de fatigue et de besoin. Les logements militaires étaient devenus une charge si lourde qu'ils empêchaient de bâtir. Dès qu'un détachement arrivait dans un village, le chef jetait son dévolu sur l'habitation de la meilleure apparence, et il signifiait aux habitants d'avoir à déguerpir. Trop heureux étaient-ils encore lorsque le nouvel occupant consentait généreusement à leur abandonner la cuisine ! S'ils se montraient récalcitrants, on employait pour les mettre à la raison toutes sortes de procédés ingénieux. On me citait un colonel qui faisait exécuter à 4 heures du matin un formidable roulement de tambours sous les fenêtres de ses hôtes dont il croyait avoir à se plaindre. Depuis l'avènement d'Alexandre II, des améliorations notables ont été introduites dans le service et dans l'administration de l'armée. La durée du service militaire a été réduite à 12 ans, les fils de soldats ont cessé d'être condamnés à suivre la rude et triste carrière de leurs pères, des

enquêtes sévères ont été faites sur les désordres administratifs de la dernière guerre, les troupes ne sont plus déplacées qu'en cas de nécessité ; enfin, aucun recrutement n'a encore eu lieu. D'autres améliorations sont à l'étude, telles que l'allocation d'indemnités pour les réquisitions, la réforme du code militaire, la modification sinon la suppression de la pénalité barbare de la bastonnade, etc., etc. Il est question aussi de remplacer le système actuel de recrutement par la conscription ; mais ne pourrait-on faire mieux encore ? De même que le progrès des instruments de la production a amené l'abolition du servage industriel, le progrès des instruments de la destruction ne doit-il pas amener celle du servage militaire ? Les armes de précision destinées à remplacer partout les armes ordinaires exigent un personnel pourvu de qualités spéciales, que l'on ne peut demander aux hasards du tirage au sort. L'abolition de la conscription deviendra donc, même au simple point de vue militaire, un progrès nécessaire. Mais les nations qui sauront en prendre l'initiative en substituant pour desservir leur matériel perfectionné des ouvriers de choix, convenablement rétribués, à la grossière chair à canon que leur fournit la conscription, ne seront-elles pas assurées de l'emporter d'abord sur leurs rivales ? Cette initiative, pourquoi la Russie ne la prendrait-elle point, n'en déplaise à l'école historique ? Pourquoi n'abolirait-elle pas le servage militaire après le servage civil ? Les soldats volontaires ne lui manqueraient certainement point, et j'ajoute qu'on n'en trouverait nulle part de meilleurs. Les humbles moujicks que le recrutement enlève à leurs occupations paisibles possèdent à un haut degré les qualités professionnelles du métier de la guerre, la force morale en présence du danger, la résistance à la fatigue et aux privations. Leurs rangs sont des murailles vivantes qu'on peut ébrécher mais non faire reculer<sup>1</sup>. Ils vaudraient mieux encore si l'on s'était

<sup>1</sup> On lira avec intérêt l'analyse suivante des qualités morales auxquelles les armées russes doivent leur supériorité sur la plupart des armées du continent, empruntée à l'ouvrage d'un « résident anglais » en Russie.

« Lorsque le soldat russe, dont les qualités physiques répondent si peu aux nécessités de sa profession, arrive, survivant aux marches, aux privations, à l'inclémence du temps, en présence de l'ennemi, il demeure anxieux et timide à l'endroit où la discipline le place... Peut-être le lecteur doutera-t-il qu'une infanterie formée d'éléments si peu redoutables puisse justifier l'opinion que nous avons exprimée de sa force *comme ensemble* ; sa surprise redoublera probablement quand nous ajouterons qu'un jour de bataille cette même infanterie, nonobstant le manque d'officiers convenables, aura toujours une supériorité décidée sur celle de l'Autriche, de la Prusse et de plusieurs autres nations continentales. Il en est ainsi cependant ; l'expérience le prouve, et cela s'explique par une raison fort simple, c'est que les Russes, quelle que soit l'impression qu'ils éprouvent individuellement, conservent



leurs rangs et continuent d'agir, en colonnes, sans se rompre, là où les Autrichiens et les Prussiens faiblissent et se dispersent.

Il faut dire que les plus braves troupes de l'Europe offriraient au spectateur désappointé peu de sujets d'éloges s'il les voyait de ses propres yeux pendant l'action, au lieu de s'en rapporter aux notions de l'histoire ou aux récits des acteurs du drame. Mais chez les individus aussi bien que dans les corps collectifs, il faut juger du courage comme de toutes les autres qualités, par comparaison. Ainsi une infanterie qui conserve avec fermeté son ordre de bataille, qui continue son feu sous la charge d'une colonne ennemie, ou qui demeure sans se rompre en présence de masses menaçantes, quoique chaque soldat reste à son rang les joues pâles et les lèvres tremblantes de terreur, une telle infanterie est si rare et si importante dans la situation présente des armées européennes qu'elle donne à celles qui la possèdent un avantage marqué sur tout autre, même quand il s'y joint peu d'intelligence dans le soldat, peu de bravoure dans l'officier, peu d'instruction dans la cavalerie et l'artillerie. Telle est la situation des troupes russes comparées à celles de la plupart des pays voisins.

Dans les données actuelles de l'art de la guerre, l'infanterie peut être considérée comme l'âme des armées. Les autres armes, quoique utiles et nécessaires, ne sont pourtant que des accessoires, et leur infériorité, lorsqu'il n'y a pas manquement absolu, est plus que compensée par la fermeté de la première. Cette fermeté, les Autrichiens, les Prussiens, les Français ni les Polonais ne la possèdent au même degré que les Russes, bien que les officiers moscovites le cèdent de beaucoup à ceux de tous ces peuples pour l'intelligence et la conduite personnelle, et que les Français et les Polonais particulièrement aient sur eux l'avantage de la bouillante ardeur de leurs masses et du génie militaire qui les caractérise. Si l'on peut juger de l'avenir par le passé, il est à croire que les armées moscovites se montreront toujours dignes de marcher avec les armées allemandes, et que, réunies à elles, la supériorité numérique leur assurera la victoire sur les Français, de même qu'elles ont triomphé de la Pologne. Même pendant la période la moins brillante de leur histoire, celle qui s'est écoulée depuis le rappel de Suwarow par l'empereur Paul (période de décadence visible pour les armées russes), il est impossible, en étudiant avec attention leurs campagnes, de méconnaître leur supériorité sur les Prussiens et les Autrichiens avec lesquels on les voit combattre constamment côte à côte, et l'on est obligé de convenir qu'en général leurs défaites doivent être attribuées à leurs alliés et leurs succès à elles-mêmes. Si les Français ont repoussé maintes fois les Russes, s'ils les ont surpassés dans la tactique, et déployé partout contre eux l'ascendant de leur brillant courage et de leur génie martial, cependant ils ont rarement, dans leurs plus grands succès, remporté sur eux de ces victoires éclatantes et décisives qui signalèrent leurs rencontres avec les armées allemandes.

En nous voyant refuser au soldat russe l'esprit guerrier, l'intrépidité qu'on a coutume de lui supposer, le lecteur, s'il reporte ses pensées vers les attaques à la baïonnette dont il est tant parlé dans les relations de batailles modernes, doutera probablement de l'exactitude de nos assertions ; peut-être accusera-t-il de paradoxe notre opinion, qu'une infanterie composée comme nous venons de le dire et dans laquelle la valeur personnelle a si peu de part, puisse en réalité se montrer formidable.

Pour expliquer cette apparente contradiction et aussi pour donner la clef de quelques observations que nous avons à présenter subséquemment, nous allons entrer avec ceux de nos lecteurs qui n'ont pas étudié l'art militaire dans quelques détails sur cet art, dont l'histoire, enveloppée de ténèbres, offre d'ailleurs un intérêt

trop limité pour ne pas échapper aux recherches ou fatiguer la patience de ceux qui n'ont à se proposer d'une étude si ingrate aucun but spécial.

Peu de personnes ignorent que la science de la guerre, outre ses éléments préparatoires, se divise en deux parties, la stratégie et la tactique. La première concerne les divers mouvements que doit faire un général, depuis le commencement jusqu'à la fin de la campagne, avant et après une bataille : ses *vrais principes* n'ont pas varié depuis l'antiquité la plus reculée, et les anciens semblent les avoir aussi bien connus que les modernes. La tactique est la méthode de disposer les troupes pour le combat et pendant le combat : elle a subi de grandes modifications depuis l'adoption des armes à feu ; mais quelques-unes de ses principales données sont restées les mêmes, et la question de savoir s'il vaut mieux combattre en ordre compacte ou étendu, en ligne ou en colonne, par phalange ou par légion, n'est pas moins sujette à controverse aujourd'hui qu'elle ne l'était du temps des Grecs et des Romains. Ces deux systèmes paraissent avoir été alternativement adoptés et repoussés par toutes les armées européennes, et le triomphe momentané de l'un sur l'autre n'a tenu vraisemblablement qu'à l'usage qu'en avait fait quelque général heureux. Chez les modernes l'ordre étendu a été prisé surtout *en raison de l'effet physique de la mousqueterie partie d'une armée rangée en bataille*, et de l'influence qu'exerce le résultat de son feu destructeur.

Ce fut le célèbre Gustave-Adolphe qui, le premier, mit ce principe en usage : son système fut conduit à une grande perfection par Frédéric le Grand : il devint ensuite l'ordre de bataille de toutes les armées européennes, et les Anglais l'ont conservé jusqu'à présent. Le système d'ordre profond ou d'attaque par colonnes est celui de la phalange macédonienne et des légions dégénérées du Bas Empire ; dans les temps modernes il précéda les innovations de Gustave-Adolphe ; remis en usage depuis la Révolution française, il fut adopté par toutes les armées continentales. Il est basé sur l'*effet moral* que produit sur l'ennemi la vue de masses avançant d'un pas rapide pour charger soit la ligne, soit la colonne qui leur est opposée, mais de masses qui ont renoncé en partie à l'avantage de leurs armes à feu par la nature même d'une formation dans laquelle un rang masquant l'autre à une grande profondeur le met dans l'impossibilité matérielle de tirer. Ce système, les brillants généraux qui ont surgi de la république française et Napoléon lui-même, l'ont employé. L'expérience prouve que les lignes prussiennes, autrichiennes, allemandes et espagnoles ont invariablement lâché pied toutes les fois qu'une colonne française *s'approchait d'elles à une certaine distance*, et les généraux français n'ont jamais éprouvé de grandes difficultés à *conduire leurs colonnes jusqu'à ce point critique*, auquel ils étaient habitués à voir l'ennemi céder le terrain. Les victoires des enfants de la Révolution finirent par établir la supériorité du système d'ordre profond, qui fut universellement adopté.

Mais quand les généraux de l'empire, et après eux Napoléon lui-même, vinrent à employer ce mode d'attaque contre une infanterie réellement ferme — l'infanterie anglaise — ils furent surpris de voir encore que leurs colonnes s'approchassent plus près de celle-ci qu'elles ne l'avaient jamais fait des Allemands, sans qu'elle cédât le terrain. La ligne anglaise tenait ferme, aussi inébranlable qu'apparaissant ; de sorte que l'effet de la mousqueterie devenant plus meurtrier à mesure qu'elles avançaient, les colonnes d'attaque devaient évidemment finir par se rompre, puisque la ligne adverse ne se rompait pas. Dans toutes les longues guerres en France, en Allemagne et en Espagne, c'est à peine si l'on vit une seule fois les lignes allemandes, autrichiennes et prussiennes *ne pas se retirer devant les masses françaises longtemps avant que celles-ci ne les abordassent*, tandis qu'il est sans exemple

que ces mêmes masses *se soient fait jour à travers une ligne qui les attendait*, comme il arriva de l'infanterie anglaise. Ainsi l'emploi de la baïonnette, que le préjugé national regarde comme la force des armées britanniques, est au contraire le trait caractéristique du système de tactique dont les Français ont toujours fait usage depuis la Révolution, et que toutes les autres nations continuent d'employer après avoir été vaincues par eux.

Quoique ces colonnes d'attaque n'aient été inventées qu'afin de traverser la ligne ennemie, ou de mettre en pièces, à la pointe de la baïonnette, les colonnes contre lesquelles elles étaient dirigées, une charge avec cette arme, telle qu'on l'entend communément, et dans laquelle la baïonnette se croise avec la baïonnette, « au fort du combat », est une chose qui ne s'est jamais vue, hors quelques cas partiels où, trompées par une épaisse fumée, les troupes étaient arrivées à leur insu les unes sur les autres. Jamais cela ne s'est fait à dessein, ou sur le front de tout un corps d'armée : l'un des deux partis a constamment fait retraite avant de se trouver en contact avec l'autre, et le vainqueur n'a plus eu à frapper que des hommes en fuite. C'est ainsi que dans les nombreuses rencontres des Français et des Anglais en Espagne, la baïonnette — sur laquelle les premiers fondaient principalement leur espoir de succès — leur fut au contraire fatale, parce que leurs antagonistes, après avoir jeté le trouble dans les colonnes françaises par un feu nourri et meurtrier, employèrent la baïonnette au moment décisif pour les empêcher de se rallier ou pour les poursuivre dans leur retraite.

Il en est toujours ainsi quand la colonne est opposée à la colonne : le combat est purement moral ; longtemps avant qu'elles ne se rencontrent, l'une des deux vacille, — s'arrête, — est perdue. Le résultat dépend du plus ou moins de résolution que montre un des corps adverses, en s'approchant plus près d'un danger auquel probablement l'armée la plus brave de nos jours n'oserait s'exposer en réalité, le combat corps à corps de grandes masses, tel qu'il exista autrefois quand les hommes portaient une armure défensive et se protégeaient de leurs boucliers. Aujourd'hui, dans une lutte pareille, leurs poitrines, sans défense, rencontreraient un fer mortel, et tous les premiers rangs succomberaient au premier choc.

Ce nom de charge à la baïonnette fait illusion au vulgaire ; mais la moindre réflexion doit montrer que rien de ce qui ressemble à un combat comme ceux des bons vieux temps, où les hommes s'abordaient à l'abri de leurs couvertures de fer, ne serait possible aujourd'hui sans réduire en peu d'instant les deux parties à la triste condition de ces deux chats de Kilkenny qui, selon l'historien irlandais, se battirent dans un fossé jusqu'à ce qu'il ne restât plus de l'un et de l'autre que la queue. Au premier choc de deux corps avec une arme si destructive dans l'attaque, si peu utile pour la défense, la moitié des combattants périrait ; le second choc emporterait la moitié des survivants, et, par une progression géométrique très rapide, les deux armées arriveraient, en quelques minutes, à une entière destruction.

Pour parler sérieusement (car qu'y a-t-il de plus sérieux que l'étude d'un art dans lequel les enfants d'Adam ont réduit en règle le crime de Caïn ?) toutes les fois que deux corps d'infanterie se rencontrent, c'est la masse la moins audacieuse qui doit céder. Or, de même que le courage individuel peut souvent ne pas suffire pour constituer le courage des masses, de même aussi le courage des masses peut exister indépendamment du courage individuel. D'innombrables exemples établissent la vérité de la première proposition ; n'a-t-on pas vu des tribus sauvages montrer, dans le moindre de leurs guerriers, une fermeté, un mépris de la mort qu'on aurait cherché vainement dans le plus brave de nos soldats disciplinés ? Et pourtant tous ces héros, lorsqu'ils ont été formés en corps, ont été balayés, comme

moins appliqué à en faire de pures machines. L'armée du Caucase seule a échappé au système d'automatisme allemand qui faisait les délices de l'empereur Nicolas et dont la dernière guerre a fait justice. Sur les flancs abrupts et dans les gorges encore inexplorées du Caucase, chacun, officier ou soldat, ayant incessamment besoin de faire appel à sa propre initiative pour se tirer d'affaire, il fallait bien laisser de côté le pédantisme de la discipline. Aussi l'armée du Caucase jouit-elle d'une réputation hors ligne auprès des hommes du métier. Je me souviens encore de l'enthousiasme avec lequel un jeune aide de camp de l'empereur, exempt de tout chauvinisme cependant, me faisait l'éloge de cette armée d'élite et de ses luttes homériques contre la secte fanatique des Murides, maintenant anéantie dans le Caucase, mais vivace encore et rêvant l'extermination des infidèles du fond de l'Inde anglaise aux rives africaines de l'océan Atlantique.

la paille au souffle du vent, par ces masses civilisées, réunion forte et courageuse d'hommes comparativement timides, contre des individualités valeureuses présentant dans leur réunion un corps sans force et sans valeur. C'est encore ainsi que, dans la guerre de la Péninsule, on a vu les régiments portugais, peuple sans aucun doute inférieur en courage personnel aux Espagnols, ses voisins, s'élever, sous la discipline et le commandement des officiers anglais, au rang des meilleures troupes de l'armée du duc de Wellington. Les régiments espagnols, au contraire, malgré tous les efforts qu'on fit pour les améliorer, acquirent si peu de fermeté, qu'au dire de tous les vétérans de cette époque ils furent jusqu'à la fin de la guerre plus qu'inutiles.

Le soldat russe fournit la preuve de la seconde proposition : l'infanterie dont il fait partie est brave, quoique lui-même, généralement parlant, ne le soit pas. Dépourvu d'enthousiasme militaire comme de sentiment patriotique, n'ayant même pas cet esprit naturellement opiniâtre et querelleur qui, par lui-même, donne aux yeux de certaines races d'hommes des charmes à la lutte, le Russe néanmoins fera son devoir ; il se laissera passivement tailler en pièces ou avancera, selon la direction qui lui sera donnée ; que son bras soit énervé par la terreur, il n'importe, l'homme est là, ferme à son poste, formant *un tout brave et formidable*, qui affronte le péril ou s'avance lui-même et menace. Dans l'état actuel de la guerre en Europe, cette valeur passive est tout ce qu'on peut exiger du soldat d'infanterie, faible atome d'une masse dans laquelle il n'agit jamais que comme tel. Quelque peu que nous soyons pourvus de cette qualité négative elle n'en a pas moins d'importance par le fait qu'un très petit nombre de nations européennes la possèdent, et que c'est une qualité à laquelle les éclairs fantasques d'une valeur irrégulière ne sauraient jamais suppléer. »

(*Révélation sur la Russie ou l'empereur Nicolas et son empire en 1844, par un résident anglais.* T. II. P. 260-271.)

À ces observations nous nous bornerons à ajouter que le rôle de la force morale, qui fait la solidité des armées, est destiné à croître en importance à mesure que le progrès des armes de guerre aggrave le *risque* auquel sont exposés les combattants à distance ; d'où il résulte que la supériorité doit finalement demeurer acquise aux armées qui l'emportent sous le rapport de la force morale. (Note de Molinari.)

Je viens de parler de chauvinisme. C'est, je suis heureux d'en rendre témoignage, une maladie morale à peu près inconnue en Russie. Tandis qu'en France un foule de gens sont encore convaincus que « l'honneur national » commande impérieusement de « venger la défaite de Waterloo », je n'ai pas rencontré un seul Russe qui éprouvât le besoin de venger la prise de Sébastopol. On ne souhaite l'abaissement ou l'humiliation d'aucune « éternelle ennemie » et l'on paraît très peu affamé de conquêtes.

Comme je tenais particulièrement à être édifié sur ce dernier point, j'ai fait sur le public de mes conférences à Saint-Petersbourg, à Moscou et à Odessa une épreuve qui m'a réussi à souhait. Je citais une comparaison ingénieuse de M. Cobden entre la Russie et un grand propriétaire qui, au lieu d'employer ses ressources à améliorer son immense domaine, mettrait son orgueil et son ambition à acquérir incessamment de nouvelles terres qu'il laisserait en friche. Partout, la comparaison de l'illustre ami de la paix était applaudie à tout rompre. Cependant, chose qui surprendra fort mes lecteurs belges ou français, l'élément militaire était largement représenté à mes conférences. À Saint-Petersbourg, par exemple, je comptais, au nombre de mes auditeurs les plus assidus et les plus bienveillants, une trentaine de jeunes officiers aux gardes. Autre trait caractéristique. Grâce à une tolérance née de la bonhomie et du sens pratique qui sont au fond de la nature slave, l'exercice du métier des armes peut s'associer en Russie à d'autres professions. À Saint-Petersbourg, j'étais en relations avec un officier qui dirigeait une librairie et je l'ai trouvé plus d'une fois en uniforme dans son magasin. On m'a cité un colonel qui est à la tête d'un établissement de photographie et un autre qui a entrepris un moulin à vapeur. Je m'en étonnais et tout le monde s'étonnait de mon étonnement. Je suis donc revenu de Russie parfaitement rassuré sur « l'ambition moscovite » et bien persuadé, en dépit du testament de Pierre le Grand, qu'un des endroits de l'Europe les moins exposés aux fringales de l'annexionnisme, c'est Constantinople.

Aux réformes destinées à remanier le système actuel des impôts viennent s'en joindre d'autres plus urgentes encore qui concernent la circulation et le crédit.

La publicité n'a pas encore été appliquée en Russie aux finances publiques : c'est pourquoi le gouvernement russe ne jouit pas à beaucoup près d'un crédit proportionné à l'étendue de ses ressources<sup>1</sup>. Qu'a-t-il fait pour y suppléer ? Chaque fois que le crédit

<sup>1</sup> Le budget russe, dit avec raison l'*Annuaire des Deux Mondes* (1858-1859), est encore aujourd'hui comme une terre inconnue où les voyageurs les plus hardis ne

peuvent s'aventurer qu'à grand renfort de suppositions, surtout en ce qui concerne les dépenses de l'État. Les chiffres donnés par M. le baron de Reden paraissent encore ce qu'on a publié de moins inexact ; ils se rapportent à l'année 1852. Depuis lors, des changements notables ont été introduits, surtout dans le revenu des boissons, accru de moitié à la suite des dernières adjudications. Pour divers chapitres, on est réduit à ignorer s'il s'agit de recette brute ou bien de produit net. Voici les évaluations fournies par M. de Reden.

## REVENUS DE L'EMPIRE EN 1852

*Domaines, forêts, régie, monopoles :*

	Roubles argent
Domaines	37 550 000
Apanages	3 645 000
Mines, usines, etc.	30 500 000
Redevances en nature	20 236 000
Redevances en argent	11 086 000
Droits divers (boissons, 78 800 000)	102 910 000
Total	205 927 000

*Impôts directs*

Capitation	19 830 000
Routes	2 065 000
Guildes, patentes, passeports de marchands, etc.	7 500 000
Total	29 395 000

*Impôts indirects*

Douanes	31 000 000
Sucre de betterave	450 000
Timbre, diplômes, etc.	2 200 000
Divers	6 500 000
Total	33 650 000

Total général : 275 472 000

## DÉPENSES

Maison de l'empereur et de la famille impériale.	10 750 000
Armée (pied de paix)	70 895 000
Flotte	26 500 000
Dette	33 500 000
Autres charges de l'État	134 190 000
Total	275 835 000

Le chapitre de la dette a subi un accroissement considérable depuis 1852. Voici de quelle façon il s'établissait, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1860, d'après l'*Annuaire international du crédit public* :

volontaire lui a manqué, il a eu recours au crédit forcé, autrement dit au papier-monnaie. Telle a été, en particulier, sa situation dans la dernière guerre. Au moment où les hostilités commencèrent, le gouvernement russe avait émis un peu plus de 300 millions de roubles a. de *billets de crédit* (c'est le nom que porte le papier-monnaie actuel) plus ou moins remboursables à présentation, mais qui, remplissant la place que les billets de banque ont prise ailleurs étaient acceptés sans perte. La somme de numéraire circulant à la même époque s'élevait de 300 à 400 millions de roubles a. ; en sorte que l'instrument de la circulation se composait de 600 à 700 millions de roubles a. en métal et en papier (2,5 à 3 milliards de francs). Ce n'était pas trop pour un empire de 65 à 70 millions d'habitants, où le crédit est encore dans l'enfance. La guerre venue, il fallait bien emprunter. On aurait pu se procurer des capitaux dans les bourses étrangères, malgré l'interdit jeté sur les emprunts russes ; on l'aurait pu également en Russie même, si l'on avait voulu y mettre le prix ; mais en l'y mettant on aurait provoqué des comparaisons peu favorables au crédit de la Russie et fait jeter les hauts cris à un public raisonneur, toujours trop disposé à marchander avec la « gloire », voire même avec « l'honneur national ». On trouva infiniment plus avantageux d'emprunter *gratis*, du moins en apparence, en faisant de nouvelles émissions de papier-monnaie. Les billets de crédit cessèrent donc d'être remboursables et la planche aux assignats recommença à fonctionner. Elle fonctionna tant et si bien qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1858, il y avait pour 735 297 006 roubles a. de billets de crédit en circulation, soit pour près de 3 milliards de francs. Comme il arrive toujours en pareille occurrence, le papier a chassé le métal au point qu'un rouble-argent en argent est devenu une rareté numismatique. Je n'en ai vu qu'un seul pendant toute la durée de mon voyage. L'or se rencontre encore ; mais il faut payer, pour s'en procurer, un agio qui varie de 8 à 10%.

	CAPITAL	INTÉRÊTS
	Roubles argent.	Roubles argent.
Ancienne dette consolidée	516 millions	33,7 millions
Emprunt de 12 millions de liv. sterl.	75	2,3
Nouvelle dette consolidée	350	21
Papier-monnaie	645	
Dettes polonaise et finlandaise	36	1,7
Total	1 622 millions	57,7 millions

Comptant le rouble pour ce qu'il devrait valoir, c'est-à-dire pour 4 francs environ, les totaux ci-dessus représenteraient une dette de 6 500 millions de francs environ, et une charge annuelle d'intérêts de 235 millions de francs.

*Annuaire international du crédit public pour 1860.* Notice sur les finances de la Russie par M. de Cardonne. (Note de Molinari.)

Il en est de même de la monnaie divisionnaire. De là, une gêne de tous les instants. Chaque fois que l'on prend un droschki c'est un débat à n'en plus finir. On offre du papier, en demandant de la monnaie. L'*istvostchik* refuse, avec une mimique significative. Quand on insiste avec la plus grande énergie, on finit par obtenir quelques rouleaux d'une énorme monnaie de cuivre qui a bien les deux tiers de sa valeur en métal ; mais c'est toute une négociation à conduire. On aurait plus tôt fait de conclure un traité de commerce ! Pour ma part, je me résignais à acheter de la petite monnaie chez les changeurs en payant tantôt 7% tantôt 8% d'agio et davantage, et à la céder au pair. Cependant, comme je finissais toujours par en manquer, j'avais dû prendre l'habitude peu économique de garder mes *istvostchiks* jusqu'à ce que mes frais s'élevassent à un rouble. Il est probable que la masse des consommateurs au détail en faisait autant, car la demande des billets d'un rouble s'était accrue au point qu'à leur tour, ils obtenaient un agio. On payait 1 et jusqu'à 2% pour s'en procurer en échange des billets de 10, 25, 50 ou 100 r. Pour remédier au mal, le gouvernement venait de décréter la mise en circulation de quelques millions d'une nouvelle monnaie divisionnaire, renfermant 15% de métal de moins que la précédente. Elle commençait à circuler à l'époque de mon départ. Mais ce n'était là qu'un simple palliatif. Le remède réel ne pouvait consister que dans le retour du crédit forcé au crédit libre. L'expérience a prouvé que la circulation absorbe librement 300 millions de roubles a. environ en papier-monnaie. Il fallait donc retirer l'excédent, soit 350 millions plus ou moins (on évaluait encore en 1860 à 650 millions le montant des billets de crédit en circulation), en offrant aux détenteurs de leur fournir en échange ou des rentes sur l'État ou des propriétés publiques ou du numéraire acheté au moyen d'un emprunt à l'étranger. L'excédent ayant disparu, le papier serait remonté au niveau du numéraire, et l'on aurait pu alors rouvrir pour ne plus le fermer le bureau de remboursement ou d'échange des billets de crédit contre des espèces. En d'autres termes, il s'agissait d'opérer la liquidation financière de la guerre d'Orient, qu'on a eu le tort de laisser traîner depuis quatre ans, comme si l'on avait attendu pour l'opérer quelque secours venu d'en haut. Mais on n'aime pas à liquider les mauvaises affaires, et l'on ne manque jamais de mauvaises raisons pour différer de prendre une résolution pénible. On allait même jusqu'à nier qu'il y eut surabondance de papier-monnaie. « Le mal », entendais-je dire, « ne vient pas de l'excès des émissions. Il n'y a pas trop de billets de crédit pour les besoins actuels de la circulation, et leur dépréciation n'est qu'apparente. Ce sont les métaux précieux qui ont renchéri, et leur renchérissement provient de ce que nous importons



depuis plusieurs années plus de marchandises que nous n'en exportons ; ce qui nous oblige à solder la différence en numéraire. Il nous suffira donc pour remédier au mal de rétablir notre « balance commerciale », en prohibant, par exemple, de nouveau, l'entrée des machines, en mettant un terme à la fureur des voyages à l'étranger, etc., etc. » Ces mauvaises raisons ne manquaient pas de résonner agréablement aux oreilles de nos bons amis les protectionnistes, qui se chargeaient de les propager *con amore*, et le public, peu au courant des questions monétaires, s'en prenait, à son tour, à la balance commerciale, tout en demandant qu'on mît fin d'une manière ou d'une autre à une situation devenue intolérable.

La balance commerciale était assurément fort innocente du méfait qu'on lui imputait<sup>1</sup> ; mais le public avait raison : il fallait en finir,

<sup>1</sup> La multiplication du papier-monnaie engendre des phénomènes compliqués qu'on ne peut, sans une observation attentive et suivie, rattacher à leurs véritables causes. Examinons, par exemple, comment les choses se sont passées en Russie. La circulation se composait d'environ 700 millions de roubles argent (2 800 millions de francs) papier et métal avant la guerre d'Orient. Obligé de pourvoir aux exigences croissantes de la guerre, le gouvernement y ajouta successivement environ 400 millions de roubles argent en papier. Que devait-il en résulter ? C'est que la monnaie, devenant plus abondante par suite de l'activité extraordinaire imprimée à l'exploitation de la mine de papier-monnaie, devait baisser de valeur relativement à toutes les autres marchandises, ou, ce qui revient au même, c'est que toutes les autres marchandises devaient hausser relativement à elle.

Mais au nombre des marchandises qui haussaient par le fait de l'augmentation de la quantité de monnaie figuraient les métaux précieux mêmes, composant la matière première d'une partie de la monnaie en circulation. La hausse de cette matière première se traduisit par une plus-value, autrement dit un *agio*, qui s'attacha dès lors à la monnaie métallique et qui alla croissant à mesure que le papier-monnaie se multiplia.

Ces premiers phénomènes devaient en engendrer d'autres. La monnaie métallique à laquelle s'attachait un *agio* croissant devenait par ce fait même peu propre à servir d'agent de circulation : d'abord parce qu'on ne se défait pas volontiers d'une marchandise en hausse, ensuite parce que dans beaucoup de cas, notamment dans celui du paiement des impôts, on ne pouvait obtenir l'*agio*. Chacun trouva donc de plus en plus avantage à faire ses paiements et ses achats avec du papier-monnaie et à garder sa monnaie métallique ou à la vendre à ceux qui étaient disposés à payer la plus-value de sa matière première. C'est ainsi qu'à mesure que le papier-monnaie se multipliait, il prenait dans la circulation la place de la monnaie métallique et que celle-ci finit par n'être plus trouvable que chez les changeurs qui l'achetaient et la vendaient moyennant un *agio* variable, ordinairement de 7 à 10%.

Cependant, en disparaissant de la circulation, la monnaie métallique laissait un vide et créait par là même un débouché pour le papier-monnaie. Aussi longtemps que ce débouché n'était pas rempli, aussi longtemps que toute la quantité de métal en circulation n'était pas remplacée par son équivalent en papier-monnaie, les émissions pouvaient continuer, sans occasionner une dépréciation considérable du

papier. Mais que devenait le métal en cessant de servir à la circulation ? Il entrait en partie dans la réserve des particuliers, en partie dans le commerce des métaux précieux dont il grossissait le *stock*.

Or — et ceci est une observation essentielle — lorsque le stock d'une marchandise quelconque subit une augmentation sans qu'il y ait un accroissement correspondant dans la demande, la marchandise baisse. Sous ce rapport, la situation était la même que si l'on avait découvert en Russie des mines d'or et d'argent produisant une somme égale à celle que l'émission du papier-monnaie expulsait de la circulation. Ces métaux précieux, privés de leur emploi en Russie et dont la masse croissante faisait baisser la valeur, devaient naturellement chercher à se placer au dehors et constituer ainsi une nouvelle marchandise d'exportation.

Cependant, on n'exporte point sans demander des contre-valeurs en échange. Que pouvait-on demander à l'Occident en échange de cette quantité de métaux précieux devenus disponibles ? D'abord un supplément de marchandises ; ce qui eut lieu en effet. Mais l'importation des marchandises étrangères était limitée par le débouché qu'elles trouvaient en Russie, et ce débouché ne pouvait s'étendre que dans une certaine mesure et à la longue. On pouvait demander ensuite, du moment où l'on cessait de trouver avantage à importer des marchandises, des contre-valeurs en fonds publics et en actions industrielles. On n'y manqua point, et les capitaux russes commencèrent à affluer dans les valeurs étrangères, notamment dans les emprunts russes contractés à l'étranger. Enfin ce stock de métaux précieux cherchant à s'exporter devait ralentir l'exportation des marchandises ordinaires auquel il faisait concurrence, puisque les métaux précieux ayant moins haussé que tous les autres articles, par le fait même de leur mise en disponibilité, constituaient maintenant la marchandise la plus avantageuse que l'on pût demander à la Russie.

De ces phénomènes complexes, mais ayant tous leur racine dans la surémission du papier-monnaie, savoir de l'augmentation de l'exportation des métaux précieux et de la diminution relative de l'exportation des marchandises ordinaires d'un côté, de l'accroissement de l'importation des marchandises étrangères de l'autre, devait résulter, pour nous servir du vieux langage de l'école mercantile, « la rupture de la balance commerciale » et « une balance commerciale contraire à la Russie ».

Quel était le moyen de faire cesser cet état de choses ? C'était évidemment de faire disparaître la cause qui l'avait engendré ; c'était de retirer les émissions surabondantes qui, en dépréciant la circulation, avaient donné naissance aux phénomènes dont nous venons de tracer l'esquisse sommaire. À mesure que ce retrait aurait eu lieu, le *stock* de monnaie métallique retrouvant son ancien débouché dans la circulation intérieure s'y serait écoulé ; les métaux précieux auraient haussé sur le marché russe ; l'exportation s'en serait arrêtée ; on en aurait même importé pour achever de combler le vide laissé par le retrait du papier ; les marchandises ordinaires d'exportation baissant à leur tour relativement aux métaux précieux se seraient exportées de préférence ; à leur défaut, les importations de marchandises étrangères auraient diminué faute de contre-valeurs suffisamment avantageuses, et la balance commerciale se serait d'elle-même rétablie.

Malheureusement on hésitait à prendre une résolution nécessaire, et, en attendant, on aggravait le mal en essayant de le dissimuler au moyen de la hausse artificielle du change.

Avant la surémission du papier-monnaie, le rouble argent, qu'il fût en papier ou en métal, valait 4 fr. environ ; on obtenait en conséquence, en payant 100 roubles

à un banquier de Saint-Petersbourg, une lettre de change de 400 fr. sur Paris, sauf la commission et les frais de l'intermédiaire, sauf encore l'état de la balance commerciale entre la Russie et l'étranger. Lorsque la Russie avait reçu de l'étranger des marchandises pour une somme plus considérable qu'elle ne lui en avait fourni, la demande des moyens de paiement excédant l'offre, il fallait les payer plus cher ; au lieu de se procurer avec 100 roubles, par exemple, 400 fr. payables à Paris, on n'en obtenait plus que 395. Le change se relevait au contraire lorsque la Russie avait vendu plus de marchandises à l'étranger qu'elle ne lui en avait acheté.

Telle était la situation dans les temps ordinaires. Mais voici que le papier-monnaie étant émis en quantités croissantes, sa valeur baisse, ou ce qui revient au même, la valeur de toutes les marchandises y compris les métaux précieux et les lettres de change payables en métaux précieux hausse, et qu'on voit en conséquence le change descendre de 395 à 380, 370 et même 360. Les négociants qui ont des paiements à faire à l'étranger, et qui, en échange de 100 roubles ne reçoivent plus que 360 fr. au lieu de 395 fr., les négociants ne manquent pas de se plaindre et ils accusent, non sans raison, la dépréciation du papier de la baisse du change. Alors le gouvernement entend de relever ou tout au moins de soutenir le change pour masquer la dépréciation.

Comment le gouvernement pouvait-il relever ou soutenir le change ? Il n'avait que l'alternative ou de faire hausser le papier-monnaie servant à acheter les lettres de change, en diminuant la quantité qu'il en avait émis, ou d'abaisser le prix des lettres de change en les multipliant. Que faisait-il ? Il cédaux aux grands banquiers qui fournissaient d'habitude au commerce les lettres de change sur l'étranger, notamment à la maison Slieglitz, de l'or provenant de son fonds de garantie du papier-monnaie (fonds maintenant sans emploi puisque le papier avait cessé d'être remboursable en numéraire) ; il fournissait cet or au pair, c'est-à-dire sans exiger d'agio, en stipulant simplement la création de lettres de change pour une somme équivalente. Ce supplément artificiel de moyens de paiement arrivant sur le marché, ralentissait la baisse du change, parfois même le faisait hausser, et le commerce cessait de se plaindre mais pour recommencer bientôt de plus belle. Car c'était le tonneau des Danaïdes. Si l'on s'est bien rendu compte de la situation que la surémission du papier-monnaie avait créée ; si l'on songe qu'il existait en Russie un stock de métaux précieux sans emploi et cherchant à se placer aux meilleures conditions possibles, on concevra en effet que les détenteurs de ce stock dussent rechercher avec empressement les lettres de change à bon marché, et que plus il s'en créait, plus il devait s'en demander, au moins jusqu'à ce que le stock des métaux précieux rendus disponibles eut complètement disparu. Ce stock même n'aurait pas manqué de se reproduire, fût-ce au moyen de réimportations de l'étranger, pour réaliser une opération si avantageuse. Le gouvernement y aurait épuisé non seulement sa réserve, mais encore toutes les réserves de l'univers. Aussi, après avoir gaspillé de la sorte, en pure perte, une partie de son fonds de réserve, s'était-il résolu à cesser de soutenir le change.

Mais il n'avait pas seulement perdu sans profit aucun la plus-value ou l'agio des métaux précieux qu'il avait livrés au pair du papier-monnaie, il avait encore aggravé la situation, d'abord parce qu'en diminuant son fonds d'échange, il avait augmenté les difficultés de la reprise éventuelle des paiements en de espèces ; ensuite, parce qu'en abaissant artificiellement le prix des moyens paiements métalliques, il avait contribué à accroître l'avantage que présentaient les paiements métalliques sur l'exportation des marchandises ordinaires, et rendu par conséquent la balance commerciale et le change de plus en plus contraires à la Russie.

et c'était commettre une grave imprudence que d'ajourner la liquidation du papier-monnaie en présence de la crise imminente de l'émancipation des serfs. Que faut-il, en effet, pour organiser d'une manière économique le travail libre ? il faut des capitaux. Et pour se procurer des capitaux, que faut-il ? du crédit. Or, qui voudrait fonder des établissements de crédit dans un pays où l'étalon monétaire est soumis à des variations incessantes ; où, à chaque prêt vient s'attacher un risque de dépréciation ; où, en prêtant aujourd'hui 1 000 roubles on est exposé à ne récupérer dans trois mois qu'une valeur d'un dixième ou d'un cinquième inférieure à celle que l'on a fournie ; où le taux de l'intérêt doit en conséquence s'augmenter de la prime nécessaire pour couvrir le risque probable de la dépréciation de l'instrument des échanges et du crédit ?

Aussi, quoique tout le monde fut bien convaincu de la nécessité de multiplier les institutions de crédit pour faire face aux exigences de la situation que l'émancipation des serfs allait créer, les institutions de crédit ne se multipliaient point. La gent administrative et réglementaire ne laissait point échapper une si belle occasion d'accuser l'impuissance de l'initiative privée et la stérilité du *laissez faire*. — Vous le voyez, nous disaient les vieux *tchinovniks*, le gouvernement ne demanderait pas mieux que de voir se multiplier les banques, et, en particulier, les banques agricoles ; mais personne ne s'en avise, ou si quelque financier entreprenant veut tenter l'aventure, il commence invariablement par demander un privilège. C'est que nous autres Russes nous avons encore besoin d'être guidés et soutenus par le gouvernement ; c'est que nos capitalistes comme nos travailleurs

À la vérité, il avait réussi à dissimuler, au moins d'une manière momentanée, l'état réel de la dépréciation du papier-monnaie. Car la masse du public, peu au courant des questions monétaires, continuait à prendre le cours du change pour baromètre de la situation sans se douter de l'artifice au moyen duquel on rendait cet indicateur infidèle. Il y avait bien un autre baromètre dont il était impossible de récuser aussi bien que d'altérer le témoignage, c'était la hausse croissante de l'ensemble des marchandises, loyers, services, etc., qui s'échangeaient contre le papier-monnaie, et ce baromètre accusait une dépression beaucoup plus forte que celle qu'indiquait le cours du change. Mais les financiers, partisans du *statu quo*, ne s'avisèrent pas, bien entendu, de le consulter, et, en se tenant aux indications de l'instrument qu'ils avaient faussé eux-mêmes, ils affirmaient que la température était décidément encore très supportable et qu'on avait mauvaise grâce à s'en plaindre ; enfin qu'il suffirait de boucher quelques fissures par où s'échappait le fluide monétaire, pour la rendre tout à fait normale.

Croyaient-ils bien eux-mêmes ce qu'ils affirmaient ? Je l'ignore. Mais ils réussissaient ainsi à gagner du temps, et à ajourner une liquidation qui leur pesait. Comme si, en matière de papier-monnaie surtout, ajourner c'était résoudre !

(Note de Molinari.)

manquent essentiellement d'initiative ; c'est que nous ne sommes pas mûrs pour la liberté des banques. — À quoi nous répondions : — Supposons que le gouvernement vous autorise à bâtir librement sur des sables mouvants, useriez-vous de la permission ? Cela n'est pas probable, avouez-le. Devrait-on en inférer cependant que vos capitalistes et vos architectes manquent d'initiative et qu'ils ne sont pas mûrs pour la « liberté de bâtir » ? Que le gouvernement commence donc par consolider le sol mouvant du crédit. Alors, si l'on ne profite pas de la liberté de bâtir sur ce sol consolidé, vous pourrez accuser l'inertie et l'incapacité de vos capitalistes. Mais jusque là, il serait beaucoup plus équitable de louer leur prudence que de faire le procès à leur « défaut d'initiative ».

Une circonstance particulière vient encore aggraver la situation des demandeurs de capitaux et en particulier des propriétaires fonciers, je veux parler de la mise en liquidation des grands établissements de crédit de la couronne. Sous Catherine II, l'État s'était fait banquier et il avait fondé sous le nom de *banque d'emprunt, banque du commerce, établissements publics de charité ou lombards*, une série de grandes banques recevant d'une main les capitaux des particuliers et des administrations publiques et les prêtant de l'autre à la propriété et au commerce ou bien encore se les prêtant à lui-même. Ces banques d'État avaient fini par se trouver dans une situation singulièrement anormale et dangereuse. Le 1<sup>er</sup> janvier 1859, par exemple, elles avaient reçu des particuliers et des administrations publiques la somme énorme de 970 millions de roubles (3 880 millions de francs), en grande partie remboursables à présentation. Cette somme pour laquelle elles payaient un intérêt de 4 %, elles en avaient disposé de la manière suivante : 579 millions étaient prêtés sur hypothèques et remboursables seulement à des termes de 26 à 33 ans, le restant était prêté à l'État à un terme indéfini, et une faible partie seulement servait à effectuer des prêts à courts termes au commerce sous forme d'escompte<sup>1</sup>. Qu'en résultait-il ? C'est que chaque fois que des de-

<sup>1</sup> Voici comment s'établissait la balance générale des opérations des *banques* au 1<sup>er</sup> janvier 1859, en millions de roubles :

ACTIF.		PASSIF.
Débit divers. — <i>Trésor public.</i>		
Dette inscrite	150	Dépôts versés par les particuliers et par les administrations
Dette non inscrite	300	970
Ensemble	450	

mandes de remboursement leur étaient faites dans des proportions quelque peu considérables, elles se trouvaient dans l'impossibilité d'y satisfaire. Le gouvernement comprit qu'un tel état de choses ne pouvait durer, et en vertu d'un ukase du 13 mars 1859, remanié et complété quelques mois plus tard, les établissements de crédit de la couronne furent mis en liquidation. On cessa d'y recevoir de nouveaux dépôts et on laissa aux déposants l'alternative de se contenter d'un intérêt réduit à 2%, c'est-à-dire abaissé de moitié, ou d'être remboursés en obligations portant intérêt à 5% et s'éteignant en 37 ans. En même temps on fonda, à l'imitation de ce qui s'est fait en Belgique, une *banque nationale* destinée à concentrer les opérations de l'escompte et plus tard celles de la circulation, — après le règlement de l'affaire du papier-monnaie. Quant aux opérations de prêt sur hypothèque et à long terme, interdites, comme en Belgique, à la nouvelle banque<sup>1</sup>, le gouvernement paraissait assez disposé à les abandonner à des banques libres<sup>2</sup>, mais, en attendant que ces banques libres s'organisent — et dans l'état actuel de la circulation financière, elles ne peuvent pas s'organiser —, les propriétaires qui ont besoin de capitaux se trouvent placés entre le régime des banques d'État qui ne fonctionne plus et le régime des banques particulières qui ne fonctionne pas encore. Chose curieuse ! à l'époque où ils n'empruntaient que pour gaspiller, la caisse des banques leur demeurait ouverte jusqu'à ce qu'ils eussent hypothéqué leur dernière âme<sup>3</sup> ;

<i>Prêts sur hypothèque</i>		Capitaux appartenant aux banques ou aux établissements de banque, en y ajoutant leurs profits pour faire la balance	
À long terme, de 26 à 33 ans	579		
Effets de commerce et avances à courte échéance	32	Total	111
Autres créances et caisse	20		1081
Total	1081		

(*Annuaire des Deux Mondes*, 1858-1859, p. 697.) (Note de Molinari.)

<sup>1</sup> Un jeune économiste, qui s'est fait une réputation méritée dans les questions financières, M. Eug. Lamanski, est venu étudier notre système de banques et il a particulièrement contribué à opérer cette séparation rationnelle et nécessaire d'opérations, dont la confusion avait été si nuisible à nos banques. (Note de Molinari.)

<sup>2</sup> Une commission a été chargée de préparer le règlement des banques foncières, sous la présidence de M. Hagemeister, directeur de la chancellerie du crédit, dont les travaux statistiques et financiers sont justement estimés. Le rapport, fait au nom de la commission par M. Vladimir de Bezobrazoff, un des économistes les plus distingués que possède la Russie, est un chaud et remarquable plaidoyer en faveur de la liberté des banques foncières et agricoles. (Note de Molinari.)

<sup>3</sup> Ces prêts s'effectuaient, en moyenne, à raison de 60 roubles par âme, sur l'état de population du dernier recensement. De là la fiction lugubre et saisissante sur laquelle repose le célèbre roman des *Ames mortes* de Nicolas Gogo ! Le héros du

maintenant qu'ils sont disposés à emprunter dans un but utile, la caisse des banques est fermée. Ai-je besoin d'ajouter encore qu'en liquidant les banques de la couronne et en se hâtant de fonder une banque privilégiée d'escompte et de circulation, on a mis la charue devant les bœufs ; qu'il fallait *avant tout* consolider le sol du crédit, en liquidant le papier-monnaie ; que cette opération faite, les banques de la couronne auraient pu, moyennant une transformation devenue facile, servir de premiers matériaux à un système de banques libres, commerciales, industrielles et agricoles, lesquelles n'auraient pas manqué de s'étendre et de se multiplier en raison des besoins du crédit. Mais on a hésité à prendre une résolution nécessaire, et j'ai bien peur qu'on n'ait à se repentir plus tard d'avoir empêché, par ces tergiversations déplorables, la liberté du crédit de venir en aide à la liberté du travail.

L'obstacle que le maintien du papier-monnaie opposait au développement des institutions de crédit était pour beaucoup aussi dans la crise qui venait d'atteindre les associations industrielles et commerciales, récemment fondées. Remarquons à ce propos qu'aucun peuple, sans excepter même les Anglo-Saxons, ne possède à un plus haut degré que la race slave le goût et le génie de l'association. Ses vieilles communautés agricoles, si bien appropriées aux nécessités de l'époque où elles s'établirent, ses *artels*, utiles et ingénieuses mutualités d'ouvriers, en portent témoignage<sup>1</sup>. Aussi, à peine le gouvernement eût-il lâché la bride à l'esprit d'association, que l'on vit se multiplier rapidement les sociétés industrielles et commerciales,

roman parcourt la Russie pour acheter aux propriétaires leurs serfs morts depuis le dernier recensement, autrement dit leurs âmes mortes. Les propriétaires sont fort heureux de lui céder à vil prix cette marchandise pour laquelle ils n'avaient point jusqu'alors trouvé de débouché. Son titre de propriété à la main, l'acheteur se présente aux banques de la couronne qui lui prêtent la somme accoutumée sur ses âmes, sans s'enquérir si elles sont mortes ou vives.

<sup>1</sup> Les *artels* sont des associations d'ouvriers qui répondent les uns des autres et qui peuvent offrir grâce à cette garantie mutuelle une sécurité particulière à ceux qui les emploient. C'est ainsi que l'*artel* des garçons de café est responsable de l'argenterie et des autres objets mobiliers qui sont dérobés ou qui se perdent dans les établissements dont ses membres font le service. C'est ainsi encore que le *gostinoi dvor* (bazar) de Moscou est gardé par des surveillants à gages dont l'*artel* se charge de rembourser aux marchands la valeur des marchandises qu'on leur dérobe. Aussi n'y a-t-il point de bazar mieux gardé que le *gostinoi dvor* de Moscou. N'est-ce point là, pour le dire en passant, un progrès que les gouvernements qui se font payer si cher l'assurance de la vie et de la propriété de leurs administrés pourraient emprunter avec avantage aux *artels* moscovites ? Les ouvriers organisés en *artels* obtiennent naturellement un supplément de salaire équivalent à la prime de la sécurité que leur association garantit à ceux qui les emploient. (Note de Molinari.)

les compagnies pour la construction et l'exploitation des voies de communication, bien que celles-ci eussent été découragées par la concession des grandes lignes à une compagnie privilégiée, etc., etc. C'était un enfantement merveilleux d'entreprises, les unes folles et impossibles, les autres sérieuses et fécondes. Eh bien ! tout ce bel enfantement est en train d'avorter. Pourquoi ? D'abord parce qu'en Russie comme ailleurs, les actionnaires ont eu leur éducation à faire, et que cette éducation-là coûte cher ; les nôtres en savent bien quelque chose ! Ensuite et surtout parce que l'association ne peut se passer de l'auxiliaire du crédit ; parce qu'il faut, pour constituer des sociétés sérieuses, des intermédiaires capables et sûrs, crédits mobiliers, mutualités ou banques commanditaires, entre les demandeurs et les détenteurs de capitaux ; parce qu'il faut encore pour les soutenir, en régularisant leur marche, des banques de dépôt et d'es-compte. Mais on ne s'avisait point d'aller chercher si loin la cause de leur échec ; on se contentait de répéter que « le peuple russe n'est décidément pas mûr pour la liberté d'association ».

Il n'est pas mûr non plus pour la liberté du commerce, cela est bien entendu. À l'exemple des nations de l'Occident, la Russie a adopté le régime prohibitif et elle l'a conservé à peu près intact jusqu'en 1857. Alors, des modifications importantes ont été apportées à son tarif : un grand nombre d'articles, les fers, les machines, les tissus, etc., ont été dégrevés, et, comme d'habitude, l'industrie nationale que la réforme devait anéantir en a reçu une impulsion plus vive<sup>1</sup>. Pendant les protectionnistes tenaient bon et ils profi-

<sup>1</sup> Nous devons à l'extrême obligeance d'un haut fonctionnaire qui a contribué pour sa bonne part à faire sortir la Russie de l'ornière du régime prohibitif la note intéressante qu'on va lire sur les réformes douanières et leurs résultats :

« Le tarif douanier de la Russie, pour les frontières d'Europe, a été éminemment prohibitif depuis 1822 jusqu'à 1850. Grâce à ces prohibitions, certaines industries, telles que : filature de coton, impression sur coton, produits chimiques, sucre de betterave, prirent, il est vrai, un assez grand essor ; pendant le même laps de temps, il y a des progrès à constater dans la fabrication des draps ; mais il faut observer que ces progrès ne sont pas le fait de la prohibition, mais bien des circonstances locales, éminemment favorables au développement de cette branche des manufactures, surtout l'abondance et le bon marché relatif de la matière première, les laines, qui constituent une branche importante de l'industrie agricole en Russie ; on est parvenu également à fabriquer tant bien que mal quelques tissus de soie et des articles de modes en coton, laine et mélangés à l'instar de ceux de France. Mais pendant que tout cela marchait, ou avait l'air de marcher, les industries vraiment nationales qui n'ont jamais eu besoin de protection ont périclité. Il y a eu absence de progrès, ou même décadence marquée, dans les fabrications de tissus de lin et de chanvre, des cuirs, des suifs, des savons ; — l'industrie du fer, protégée pendant cette période (et jusqu'en 1857) par une prohibition absolue à l'entrée de tout fer étranger, est restée stationnaire. La meunerie, l'extraction des



taient, comme on l'a vu, de la « rupture de la balance commerciale » pour demander le rétablissement d'un droit protecteur sur les machines. À quoi les libre-échangistes répondaient que si, en effet, cette infernale balance était rompue, il vaudrait mieux la raccommoier en prohibant les objets de luxe, tels que les soieries, les rubans, les modes et les vins de Champagne, qu'en se privant des machines étrangères qui sont, dans les circonstances actuelles, un article de toute première nécessité pour la Russie. — Mais les protectionnistes russes, qui sont gens de bonne compagnie et aimant à bien vivre, ont la faiblesse de préférer le champagne étranger au champagne national, et ils goûtaient peu l'argument. S'ils jurent volontiers par List, s'ils ont fait des ovations à M. Carey, ils n'éprouvent pas cependant le besoin de jeter à l'eau les libre-échangistes, et je crois bien que sans cet abominable traité de Methuen qui a ruiné le Portugal, sans les *soldes* dont la perfide Albion inonde les marchés et qu'elle vend à perte pour augmenter ses bénéfices, sans la nécessité d'être « indé-

huiles végétales, la distillation des grains n'ont obtenu que peu ou point de perfectionnement. En parallèle à cet état de choses, le commerce interlope de contrebande prenait tous les jours des dimensions plus grandes, grâce à une frontière sèche, immense, peu habitée, et par conséquent insuffisamment gardée.

« En 1850, le gouvernement comprit la nécessité de changer de système et soumit à un premier remaniement le tarif européen. Ce remaniement a été du reste provoqué par la réunion douanière de la Russie et de la Pologne, qui date de cette époque. Une grande partie des prohibitions furent alors remplacées par des droits à l'entrée, certaines taxes furent abaissées ; mais ce premier essai n'eut que peu d'influence sensible à cause du chiffre des droits beaucoup trop élevé. Le tarif de 1857 constitue une véritable réforme douanière pour la Russie : par la modération des taxes, il se rapproche de celui de Prusse et se trouve être beaucoup plus libéral que les tarifs belges et français. Il se distingue surtout par une baisse sensible des droits qui pesaient à l'entrée sur les articles de luxe et ceux de la consommation moyenne. Par suite, depuis 1857, dans l'industrie russe se manifeste une tendance très prononcée vers l'abandon des fabrications coûteuses d'articles de modes et de luxe, qui ne s'appuyait que sur la prohibition. Les droits sur les cotons filés ayant été également abaissés, la spéculation se porte moins sur les filatures de coton, et commence à se tourner vers la filature du lin et le traitement des matières animales, trop négligés naguère. La prohibition du fer a également été abolie et remplacée par des droits, qui ont encore subi une nouvelle diminution en 1859, sans toutefois porter aucune atteinte aux usines de l'Oural. Au contraire, l'attention des maîtres de forges russes commence à s'éveiller et à se porter vers le perfectionnement de leurs exploitations. Il est à constater également que le nouveau régime douanier contribue tous les jours à diminuer la contrebande qui ne se porte plus que sur quelques articles de peu de valeur, servant à la consommation locale des provinces limitrophes. Le principal article de contrebande pour le moment est le thé, mais l'ukase impérial qui admet l'importation du thé par mer et par la frontière sèche d'Europe vient de paraître, et il faut espérer que cela sera le coup de grâce pour le commerce clandestin, qui n'a que trop fleuri en Russie à l'ombre du système prohibitif. »

(Note de Molinari.)

pendant de l'étranger » (sauf pour le vin de Champagne), nous aurions fini par nous entendre.

La Russie possède comme la France — sur laquelle elle a beaucoup trop modelé ses institutions — un corps universitaire et un corps des ponts-et-chaussées. Les hommes de talent ne manquent point dans l'enseignement public ; la jeune génération de professeurs, surtout, est bien à la hauteur de sa tâche. Le corps des ponts-et-chaussées se recrute principalement parmi les Polonais, qui ont une aptitude hors ligne pour les mathématiques et la mécanique. Mais ces deux corps fourmillent d'abus, et si les universités russes valent bien les nôtres, les degrés inférieurs de l'enseignement sont fort négligés. — Notre enseignement, me disait ingénieusement un haut fonctionnaire, est une pyramide qui repose sur sa pointe. — Espérons que la liberté remettra un jour la pyramide sur sa base. N'oublions pas non plus la réforme de l'administration de la justice, la plus essentielle et la plus urgente des réformes. On est unanime pour réclamer la publicité des débats et la substitution de la procédure orale à la procédure écrite. Que ce soient là deux progrès, je le veux bien ; mais qu'ils aient l'efficacité souveraine qu'on se plaît à leur attribuer, je le conteste. Malgré la publicité des débats et les avocats parlants, la justice est restée excessivement chère en Occident, et il est bon de ne pas regarder de trop près à sa qualité. Un grain de concurrence ne nuirait pas non plus en cette matière. Que l'on supprime les ressorts des tribunaux en intéressant les juges à mieux faire que leurs concurrents des autres cours de justice et l'on aura réalisé un progrès qui vaudra bien celui des avocats parlants<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voici à ce sujet un passage d'Adam Smith que nous nous permettons de recommander à l'attention spéciale des hommes qui ont à cœur d'améliorer l'administration de la justice :

« Les honoraires de cour, dit-il, paraissent avoir été originairement le principal revenu des différentes cours de justice en Angleterre. Chaque cour tâchait d'attirer à elle le plus d'affaires qu'elle pouvait, et ne demandait pas mieux que de prendre connaissance de celles même qui ne tombaient point sous sa juridiction. La cour du ban du roi, instituée pour les jugements des seules causes criminelles, connu des procès civils, le demandeur prétendant que le défendeur, en ne lui faisant pas justice, s'était rendu coupable de quelque faute ou malversation. La cour de l'échiquier, préposée pour la levée des deniers royaux et pour contraindre à les payer, connu aussi des autres engagements pour dettes, le plaignant alléguant que si l'on ne payait pas, il ne pourrait payer le roi. Avec ces fictions, il dépendait souvent des parties de se faire juger par le tribunal qu'elles voulaient, et chaque cour s'efforçait d'attirer le plus de causes qu'elle pouvait au sien, par les diligences et l'impartialité qu'elle mettait dans l'expédition des procès. L'admirable constitution actuelle des cours de justice en Angleterre fut peut-être originairement, en grande partie, le fruit de cette émulation qui animait ces différents juges, chacun d'eux s'efforçant à l'envi d'appliquer à toute sorte d'injustice le remède le plus prompt et le plus

Quoi qu'il en soit, le gouvernement russe mérite toute la reconnaissance des amis du progrès pour le bon vouloir avec lequel il a mis à l'ordre du jour la transformation de son vieil outillage économique, financier et administratif. Nous pouvons nous affliger de le voir s'arrêter à des solutions qui ne sont point les nôtres, mais nous n'avons pas le droit de lui en faire un reproche. Les opinions sont partagées sur chaque question, et si nos doctrines sont accueillies de jour en jour avec plus de faveur sur le marché des idées, elles n'ont pas eu encore complètement raison de la concurrence des doctrines réglementaires, interventionnistes et socialistes. Nous ne pouvons certes avoir la prétention de les faire prévaloir dans les conseils du gouvernement avant qu'elles aient prévalu dans l'opinion publique. Tout ce que nous pouvons lui demander c'est de les laisser librement se produire ; c'est de renoncer à protéger l'ignorance en cessant d'opposer la douane de la censure à la libre circulation des idées. Voilà tout ce que nous avons le droit de réclamer de lui et ce que nous réclamons humblement dans son intérêt comme dans le nôtre.

En attendant, les économistes sont traités avec une faveur particulière aussi bien par le gouvernement que par les classes éclairées. J'en parle par expérience. J'ai pu, moi étranger qu'aucun titre particulier ne recommandait à la bienveillance du gouvernement, parler de liberté en Russie aussi librement que je le fais en Belgique, c'est tout dire ! Les savants et excellents confrères qui m'ont fait là bas un accueil si fraternel n'ont pas non plus à se plaindre des procédés dont on use à leur égard, sauf peut-être dans certaines villes de province où règnent encore les grosses bottes imperméables à l'esprit nouveau. On réclame leur concours dans les commissions et l'on écoute avec déférence leurs avis si on ne les suit pas toujours. Leur situation en devient même assez délicate. Doivent-ils ou non concéder quelque chose sur leurs principes pour les adapter aux nécessités ou aux convenances gouvernementales ? telle est la question qu'ils se posent, et qui commence à les partager en deux camps. Les uns résistent résolument aux concessions, et ils refusent carrément leur adhésion à toute mesure qui s'écarte de la vérité économique. Les autres se montrent plus traitables, et tout en persistant à déclarer, par exemple, avec une courageuse énergie, que 2 et 2 ne font pas 5, ils concèdent volontiers, pour éviter de passer pour des radicaux ou pour des « rouges », que 2 et 2 pourraient bien faire 4,5, au moins « d'une manière transitoire ».

efficace que comportait la loi. » (*De la richesse des nations*, livre V, chap. I<sup>er</sup>.) (Note de Molinari.)

Il se peut que je me trompe, mais je ne pense pas que le meilleur moyen de hâter l'avènement de la vérité ce soit de concéder quelque chose à l'erreur. Que les gouvernements comptent avec l'ignorance et les préjugés de l'opinion, je l'accorde, et je leur sais gré des moindres efforts qu'ils font pour s'approcher de la vérité ; mais tel n'est point le rôle des économistes. S'ils peuvent prêter leur concours à un gouvernement qui marche même à petits pas dans leur voie, ils manquent à leurs devoirs envers la science en affirmant qu'il marche droit quand il va de travers. En d'autres termes, les rangs ou les appointements dont on les gratifie, les rubans dont on les décore ne doivent point leur faire oublier qu'en économie politique 2 et 2 font *toujours* 4.

## SEIZIÈME ET DERNIÈRE LETTRE.

### LE RETOUR.

Les passeports. — La poste aux lettres. — Départ d'Odessa. — Le *Taurid* et ses passagers. — Les pèlerins russes en Terre-Sainte. — Le commis-voyageur international. — Le Bosphore. — Panorama de Constantinople. — La place Tophané. — *L'hôtel de l'empire ottoman*. — Comment se paient les traites à Constantinople. — Le bureau des Messageries Impériales. — Le pont de la Corne d'Or. — L'Atmeïdan et le massacre des janissaires. — Le bazar. — Le petit champ des morts de Pera et la musique de Verdi. — Le vieux séraïl. — La mosquée de Sainte-Sophie. — Les conservateurs des monuments publics en Turquie. — Les mosquées servant de banques de dépôt. — Un bain turc. Aventure effrayante. — Pericli. — Buyuk-déré. — Situation de la Turquie. — Pourquoi le malade agonise. — Le sultan Abdul Medjid. — La mer de la Marmara. — Les Dardanelles. — Les tombeaux d'Achille et d'Hector. — Le Pirée. — L'Acropolis d'Athènes. — Comment on pratique en Grèce le gouvernement représentatif et les institutions libérales. — Fonction électorale des brigands. — Comment les Arméniens font leur éducation. — Messine. — Le roi Bomba et Garibaldi. — Retour à Bruxelles.

L'économie politique ne figurait pas au nombre des articles ordinaires d'importation d'Odessa : c'était la première fois qu'un économiste étranger venait y offrir sa marchandise. Aussi les consommateurs affluaient-ils sans se montrer trop difficiles sur la qualité. À mon retour de Crimée, on me demanda encore quelques conférences, que je m'empressai de livrer, en dépit d'une chaleur plus propice aux bains froids qu'aux conférences économiques. Cependant, comme ma place était retenue à bord du bateau à vapeur de la compagnie russe, qui part tous les samedis pour Constantinople, il me fallait songer au départ et me mettre en règle avec la III<sup>e</sup> section. Depuis mon entrée en Russie, j'avais appris à connaître le chemin de ses bureaux où, je dois le dire, on m'a toujours reçu fort poliment. Mais il m'avait fallu y passer bien souvent. À mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'avais dû prendre un passeport pour Moscou et à Moscou échanger mon passeport contre une carte de séjour. Pour revenir de Moscou à Saint-Pétersbourg j'avais dû me procurer un nouveau passeport et l'échanger contre une nouvelle carte de séjour ; mais comme je n'avais rempli cette formalité qu'à moitié, la III<sup>e</sup> section,

tout en fermant les yeux sur une si grave infraction aux règlements, n'avait pu me délivrer un passeport pour Odessa. Il m'avait fallu revenir le demander à Moscou. À Moscou on me l'avait refusé par le motif que je comptais m'arrêter à Kharkoff. J'avais dû me contenter d'un passeport pour Kharkoff où, après une négociation laborieuse, j'étais parvenu à l'échanger contre un passeport pour Odessa. À Odessa, nouvel échange de mon passeport contre une carte de séjour. À mon départ pour la Crimée, passeport pour la Crimée. À mon retour, triple annonce de mon départ pour l'étranger dans les journaux de la ville, et passeport d'embarquement, sans oublier, bien entendu, les visas des consuls étrangers pour mon passeport belge. Chacune de ces formalités me coûtait 2 roubles a., sans parler des menus frais et du temps perdu. Je m'en tirais encore, grâce à l'intervention complaisante de mes amis ; mais je plains la destinée des malheureux voyageurs qui n'ont pas d'amis sur la place ; je plains encore plus les pauvres moujicks qui encomrent les avenues des bureaux de la III<sup>e</sup> section, en attendant pendant des journées, quelquefois pendant des semaines, le visa qui leur est indispensable pour circuler. Adam Smith disait que de tous les bagages l'homme est le plus difficile à transporter, mais n'est-ce pas aussi celui dont le transport est le plus entravé ? — De la III<sup>e</sup> section, je passe au bureau de la poste pour demander qu'on me renvoie à Bruxelles les lettres qui pourraient arriver encore à mon adresse. Profonde stupéfaction de l'employé : — Monsieur, me dit-il, ces choses-là ne se font pas chez nous. — Comment ! mais que faites-vous donc des lettres qui arrivent après le départ des destinataires ? — Nous les gardons jusqu'à ce qu'on vienne les réclamer. Nous en avons encore qui datent de dix ans. — Je suppose bien qu'en invoquant le bienheureux Saint Rouble, j'aurais réussi à faire entendre raison à cet employé trop conservateur ; mais le bienheureux Saint Rouble commence à me paraître monotone et je préfère attendre un second voyage pour venir réclamer mes lettres. Je n'aurai pas besoin de me presser : elles seront encore là dans dix ans !

Le samedi 30 juin, après avoir pris un billet de passage de 28 roubles a., je m'embarque pour Constantinople à bord du *Taurid*, qui m'avait déjà conduit en Crimée. Je trouve à bord une députation de mes excellents auditeurs qui viennent me faire leurs adieux, en m'offrant un souvenir<sup>1</sup>, mille fois plus précieux pour moi qu'un grand cordon. Je serre avec effusion toutes ces mains amies qui cherchent les miennes, mais le troisième coup de cloche se fait en-

<sup>1</sup> Une coupe en argent avec cette inscription : *les amis de la science économique à M. G. de Molinari. Odessa, 1860.* (Note de Molinari.)

tendre, les visiteurs quittent le navire, nous partons, les côtes fuient, et, au bout de quelques heures, je les vois disparaître non sans un serrement de cœur, car je laisse dans cette bonne et hospitalière contrée des amitiés et des sympathies que le temps n'effacera point ; j'y laisse même, n'en déplaise aux fauteurs idolâtres du principe des nationalités, des compatriotes. La patrie n'est-elle pas en effet, avant tout, un fait moral ? Ne réside-t-elle pas dans une certaine communauté de sentiments et d'idées bien plutôt que dans un certain lopin de terre, avec ou sans frontières naturelles, dont il faudrait aimer, à l'exclusion de tous autres, les trois règnes : minéral, végétal et animal. Pour ma part, je le dis tout hors des dents, je me sens beaucoup plus le compatriote d'un libre-échangiste anglais, russe ou chinois que d'un protectionniste belge. Les amis de la liberté ! voilà mes compatriotes, et, grâce au ciel, j'en ai rencontré un bon nombre en Russie.

Les passagers du *Taurid* ne sont pas nombreux : sur le pont quelques émigrants tartares, dans la cabine un architecte qui va s'établir à Jérusalem avec sa famille pour y bâtir, aux frais du gouvernement russe, une église, un couvent et un hôpital, destinés aux pèlerins appartenant au rite grec. Ce sera, j'en ai peur, une nouvelle complication de la question des lieux saints et un motif plausible d'offrir encore au Dieu de paix et d'amour un holocauste de quelques centaines de milliers de victimes. Les pèlerins russes sont, du reste, particulièrement nombreux à Jérusalem. Voici, par exemple, une pieuse dame qui arrive du gouvernement de Kostroma, au fond de la Russie, et qui s'en va, escortée par sa femme de chambre, visiter le Saint Sépulcre, sans s'inquiéter ni des Druses ni des Maronites. — Voici maintenant un passager qui voyage dans un but plus pratique : c'est un commis-voyageur de la rue Saint-Martin, qui vient de Stockholm et qui se dispose à aller offrir sa pommade et son philocomme aux *hanouns* (dames) de Constantinople. Pourquoi pas ? Depuis que les différentes contrées de l'Europe sont plus rapprochées, grâce à la vapeur, que ne l'étaient naguère les différentes provinces d'un même royaume, pourquoi le commis-voyageur ne deviendrait-il pas international ? Celui-ci fait chaque année sa tournée chez sa clientèle d'Europe comme il la faisait autrefois chez ses pratiques de France et « la maison » s'en trouve bien. Avis à ceux qui sont en quête de nouveaux procédés pour développer notre commerce. — La mer est calme et déserte : jusqu'aux deux tiers de notre traversée nous n'apercevons pas une voile. Tout à coup il en surgit par douzaines du fond de l'horizon ; nous approchons du Bosphore. Après trente heures de navigation, notre bateau stoppe. Nous sommes en vue des côtes, mais il est 11 heures du soir, et l'on ne traverse pas le

Bosphore pendant la nuit. Deux gros yeux de feu nous regardent du sein des ombres épaisses qui nous cachent la côte : c'est le phare d'Europe et le phare d'Asie, bâtis sur les deux rives du Bosphore. Malgré la splendeur étoilée de la nuit, nous attendons avec impatience le jour. Enfin, à 5 heures du matin, notre bateau se remet en marche et nous entrons dans le merveilleux défilé qui sépare l'Europe de l'Asie. Le Bosphore a 28 kilomètres de longueur environ ; sa largeur varie de 400 à 2 000 mètres ; le long de ses deux rives montueuses et boisées se succèdent des villages et des maisons de plaisance dont les couleurs vives se détachent sur la verdure sombre des cyprès et sur l'opulent feuillage des platanes. Les maisons sont en bois pour la plupart, d'un ou deux étages, avec des fenêtres garnies d'un grillage serré, qui atteste, hélas ! qu'ici la plus belle moitié du genre humain est en cage. Nous nous arrêtons à la Quarantaine, nous laissons à notre droite Buyukdéré, où réside pendant l'été l'ambassadeur de Russie, et Thérapia où réside l'ambassadeur d'Angleterre, ce médecin Tant Pis et ce médecin Tant Mieux en consultation au pied du lit du malade. À mesure qu'on approche de Constantinople, le Bosphore s'anime davantage : une foule de bateaux à vapeur surchargés de passagers des deux sexes, les femmes à l'arrière, la tête cachée dans le *yachmak* de rigueur, s'y croisent en tous sens ; des caïques, nacelles fines et allongées, manœuvrées par des Arnauts aux bras robustes et si légères qu'il faut s'y tenir accroupi et immobile, essaient encore mais en vain de lutter avec la vapeur : dans quelques années caïques et caïdjis n'existeront plus qu'à l'Opéra comique. Nous passons devant de massives tours en ruines auxquelles succède, tout au bord du détroit, le nouveau palais de Dolma Batché, où les 800 houris nécessaires à la félicité du commandeur des croyants sont en train de croquer à belles dents les dernières ressources de la Turquie, et nous entrons dans la Corne d'Or, embranchement du Bosphore, autour duquel s'étage en fer à cheval, de Péra et Galata à la pointe du Sérail, Constantinople. Ce monde de maisons bigarrées, bâties en amphithéâtre entre les hauts cyprès des cimetières, les platanes et les sycomores, ces énormes mosquées escortées de leurs minarets effilés, qui dépassent, comme des montagnes de pierre, les collines de maisons, depuis Sainte-Sophie, dont la large coupole domine la pointe du Sérail, jusqu'à la mosquée du sultan Bayezid, cette forêt de mâts qui remplit la Corne d'Or, ces grands bateaux à vapeur anglais, français, autrichiens et turcs, qui s'y donnent rendez-vous pour se disperser ensuite dans toutes les directions, ces caboteurs, ces barques qui vont et viennent par centaines, tout ce mouvement dont on ne trouverait l'équivalent que dans la Tamise, forment un spectacle grandiose, original et



débordant de vie. Qui donc prétend que la Turquie agonise ? Le mouvement maritime de Constantinople est égal à celui de Londres, et l'on circule même sur le Bosphore beaucoup plus encore que sur la Tamise, pour l'excellente raison qu'il n'y a guère moyen de circuler ailleurs. Mais n'anticipons pas. À sept heures et demie, nous stoppons en face de Galata. Notre bateau est aussitôt envahi par une foule de guides et d'industriels de toute espèce. Comme nous arrivons un lundi matin et que le bateau des Messageries impériales françaises ne part que le mercredi, j'ai deux journées à dépenser dans la capitale de l'Islam. Je fais accord avec un grand flandrin de grecionien qui répond au nom de Pericli, diminutif de Periclès, et qui se charge de me faire « tout voir », pour la modique somme de 6 fr. par jour. Je me confie à Pericli et nous descendons à la place Top Hané, carrefour orné d'une fontaine, où aboutit un réseau de ruelles montant à Péra et regorgeant d'une foule multicolore, sans parler des chiens vêtus d'un uniforme naturel, jaune ou gris sale, qui sont les balayeurs et les policemen de Constantinople. Des boutiques de fruitiers, remplies de pastèques, de melons, de cerises et d'abricots, des magasins de tabac, où l'on n'aperçoit que des rangées de paquets carrés renfermant du tabac en feuilles avec quelques hachures pour échantillon ; des boutiques-ateliers de pâtisseries où l'on vend du sucre candi de toutes couleurs et où quelque vieux turc enturbanné fabrique, au milieu d'un essaim innombrable de mouches gourmandes, le *rah at locoum* (confiture de pistaches) ; des cafés turcs, bouges enfumés, dont la clientèle étendue sur des nattes fume le chibouque ou le narghilé, en humant par intervalles une gorgée de pur moka dans des tasses microscopiques ; des *hammals* (porte-faix) robustes et maigres qui portent la charge d'un chameau ; des marchands d'eau qui colportent leur liquide dans des caisses à violons, en hélant la pratique ; des troupeaux de femmes qui se promènent comme des bandes de canards, enveloppées dans leurs feredjés rouges, bleus, verts, jonquilles, en mérinos ou en calicot, coiffées du yachmak et chaussées de babouches ou de bottes jaunes, la plupart petites, mal tournées et qu'on refuserait à l'entrée d'un bal de l'Opéra ; des Turcs de l'ancien régime en cafetan de couleur et coiffés du turban, des Turcs modernisés avec la redingote à collet droit et le fez, des Persans avec leur haut bonnet d'astrakan, des Juifs, des Grecs, des Arméniens, des Européens ; de malheureux rédifs dont les uniformes malpropres et le teint hâve accusent la pénurie des finances turques ; des odeurs de cimetière se mêlant au parfum des chibouques ou des narghilehs et aux émanations des boutiques de pâtisserie, voilà le spectacle bizarre et les impressions variées qui saisissent les sens du nouveau débarqué à la place Top Hané. Nous

montons par des ruelles qui n'ont été ni pavées ni balayées depuis Mahomet II à l'*Hôtel de l'Empire Ottoman*, où Perikli me confectionne la plus délicieuse des limonades. L'*Hôtel de l'Empire Ottoman* est une bicoque en pierre et en bois, qui ne contient guère qu'une vingtaine de chambres, et qui coûte cependant 13 000 fr. de loyer par an. On le bâtirait à Bruxelles pour ce prix-là. Mais il est proprement tenu ; on y est nourri de mouton, de pigeons, de poissons du Bosphore, aussi fins et savoureux qu'ils sont hideux à voir ; enfin, on peut y dormir sans être incommodé par les visiteurs de nuit. Cependant, je songe à utiliser mon Perikli. D'abord, je vais présenter le billet qui m'a été remis à Odessa en échange de mes roubles en papier. Le tiré est un grand négociant de Galata. Je le découvre dans un taudis qui lui sert de bureau, au fond d'une ruelle. Le mobilier de son bureau se compose d'une grosse table en bois blanc, et d'une douzaine d'escabeaux en paille dont les gros montants forment des saillies inconfortables. Ces escabeaux rustiques sont ici d'un usage universel. Je présente ma traite. On ouvre le tiroir de la table, qui est rempli de caïmés (papier monnaie turc) et d'un monceau de monnaies d'or et d'argent. On m'offre des caïmés. Je refuse, en faisant remarquer que mon billet est payable en monnaie française. Alors on me propose des florins d'Autriche. Je continue à refuser. On me déclare qu'il n'y a pas moyen de me payer en or français. J'insiste. On envoie à la recherche de l'or français. Une heure se passe. Voici l'or demandé, mais quelles pièces, bon Dieu ! Les unes sont trouées ou ébréclées ; les autres, des pièces de 5 fr. petit module, sont démonétisées en France. Je refuse ces rogatons de monnaie, en manifestant hautement mon goût exclusif pour les bonnes pièces. On va donc à la recherche des bonnes pièces. Une autre heure se passe. Enfin, on m'apporte du numéraire irréprochable. Il est bon de savoir que les métaux précieux monnayés ou non, varient de prix d'heure en heure sur ce marché, où le caïmé sert d'étalon monétaire. Je suppose qu'on attendait une baisse pour acquitter mon billet. — De là, je cours au bureau des Messageries Impériales. Un employé me dévisage d'un air féroce en me demandant mon passeport. Je livre mon passeport. L'employé farouche le considère, le palpe, le flaire, en trahissant la plus vive démangeaison de le trouver en défaut ; mais le papier officiel est en règle ; on me fait compter 337 fr. et on condescend à me délivrer un billet de seconde classe pour Marseille. Les Messageries Impériales sont grassement subventionnées : cela m'explique l'air important et rogue de leurs employés. J'ai perdu ma matinée ; il s'agit maintenant d'utiliser le reste de la journée. Perikli s'est procuré deux chevaux pour la somme modérée de 15 fr. Nous enfourchons ces bêtes pacifiques et nous nous dirigeons vers le vieux Stamboul.

Nous traversons la Corne d'Or sur un pont de bois, couvert d'un flot continu de passants. Les omnibus à vapeur du Bosphore y ont, pour la plupart, leurs embarcadères. Aussi, il faut voir quel tohu-bohu ! Cependant, l'ordre se fait de lui-même au sein de ce désordre. Turcs, Persans, Grecs, Arméniens, Juifs, Européens, et autres « ennemis naturels » se débrouillent de ce chaos pour aller chacun à son affaire, sans chercher à s'entre-assommer. Ils n'en ont pas le temps ! Si on se contentait de laisser faire et de laisser passer tous ces braves gens, au lieu de se servir des uns pour barrer le chemin aux autres, la question d'Orient ne se résoudrait-elle pas toute seule, comme se résout, sans l'intervention d'aucune police, le problème de l'ordre au sein de la foule affairée du pont de la Corne d'Or ? C'est une question que je soumets au pas de course à la diplomatie. — Nos chevaux font un métier de chèvres sur les collines abruptes et dans les gorges ravinées du vieux Stamboul. Nous arrivons à l'Atmeidan, l'ancien hippodrome où les Grecs du Bas empire se passionnaient pour les cochers verts ou pour les cochers bleus, pendant que les hordes musulmanes menaçaient les frontières. Ils ne sont pas tous morts, les Grecs du Bas-Empire ! L'obélisque de Théodose, frère jumeau de l'obélisque de Louqsor, et quelques débris de colonnes, voilà tout ce qui reste debout de l'ancien hippodrome. C'est aux environs de l'Atmeidan que le sultan Mahmoud, qui ne connaissait pas la fable du *lion amoureux*, fit massacrer ses janissaires pour obéir aux bons conseils de ses amis d'Occident. À la place de cette milice redoutable, la conscription, un progrès importé d'Occident, fournit des *redifs*, qu'on amène garrottés de leurs villages, mais qui ne renversent pas leurs marmites, car ils n'ont guère de marmites, les infortunés ! Pericli abuse de mon ignorance en me faisant entrer dans un trou noir décoré du titre pompeux de fontaine des mille colonnes, l'ancien château d'eau de Byzance, maintenant transformé en une filature de soie. Des juifs barbus exploitent à outrance dans ces limbes le travail de quelques enfants malingres, ni plus ni moins que des manufacturiers civilisés. Encore un progrès à l'occidentale ! Je gronde Pericli qui essaie de regagner mon estime en me conduisant au bazar. Ce trop fameux Bezestïn se compose d'une agglomération de galeries en pierre et en bois, au pavé défoncé raboteux, qui ressemblent aux galeries du Temple, mais en laid. Je me mets en devoir de me procurer quelques échantillons du luxe oriental. On m'offre des burnous blancs, en étoffe de Rheins, de l'essence de rose de la rue Saint-Martin et de superbes fez fabriqués à Verviers. Le tout à des prix abusifs. Je me rabats sur de grossières écharpes de Brousse, sur des mouchoirs brodés de sentences du Koran, sur des chibouques en bois de jasmin ou de cerisier avec des bouts d'ambre jaune, sur des vases de cuivre à

dessins persans, dans le goût le plus naïf. C'est encore fort cher, mais mon brave Pericli pousse à la consommation et il a probablement ses raisons pour cela. Dans chaque boutique, on m'offre un siège, une pipe et du café ; je préfère lorgner par-ci par-là une *hanoun* qui fait nonchalamment déployer devant elle des monceaux de pièces d'étoffes, sans daigner arrêter son choix sur aucune, comme pourrait faire une élégante de Paris ou de Bruxelles. L'heure du dîner arrive. Nous retournons à l'hôtel de l'Empire Ottoman et le soir nous montons au petit champ des morts (cimetière) de Pera. Les ruelles de Pera sont éclairées au gaz : c'est, il est presque superflu de le dire, une compagnie anglaise qui s'est chargée de l'affaire et son gaz est superbe. À la lueur des lanternes nous lisons les noms des rues sur des écriteaux en français. Au petit champ des morts est adossée une baraque où des musiciens, en paletots et en chapeaux ronds, exécutent de la musique de Verdi. Les consommateurs, Européens ou Arméniens pour la plupart, atablés comme chez Velloni, prennent du café ou des sorbets, en fumant des narghilés que fournit l'établissement. Un coiffeur grec accommode ses clients dans un magasin en face. Un peu plus loin, on joue une poule d'honneur dans un café. Et les vieux Turcs qui dorment sous les hauts cyprès du cimetière ne se réveillent pas pour chasser les giaours, faire taire leur infernale musique et bloquer la poule d'honneur ! Non ! les vieux Turcs dorment pour toujours, car le giaour Verdi lui-même ne réussit pas à les réveiller. Voilà notre première journée.

Le lendemain, Pericli m'annonce d'un air triomphant qu'il a obtenu, moyennant la modique somme de 15 fr., mon insertion dans un troupeau de voyageurs qui va visiter les palais et les mosquées, avec un firman de Sa Hautesse. Ces firmans là se paient 150 fr., ce sont les moins chers. Va donc pour les palais et les mosquées ! Nous prenons un caïque pour traverser la Corne d'Or et nous débarquons à la pointe du sérail qui s'avance comme un cap entre la Corne d'Or, l'embouchure du Bosphore et la mer de Marmara. Le vieux sérail en occupe la plus grande partie. Ce palais redouté, où le cimetière et le cordon de soie ont servi à trancher ou à serrer les nœuds de tant de drames en style romantique, a été délaissé pour l'habitation moins pittoresque mais plus confortable de Dolma Batché. Quelques sultanes, mises à la réforme, seules en occupent encore le harem. Les jardins étagés le long du Bosphore sont remplis de grenadiers, d'orangers et de lauriers roses en fleurs, les vieux murs sont tapissés de lierres énormes ; mais, comme à Batchi Seraï, les mauvaises herbes y foisonnent, et les carrés de choux ou de haricots y prospèrent. Les jardins du sérail transformés en potagers ! Détournons nos regards de cette profanation et suivons notre guide qui nous fait

signe de chausser les pantoufles de rigueur et d'entrer au palais. Il nous conduit dans un labyrinthe de pièces démeublées, comme un homme qui :

Nourri dans le sérail, en connaît les détours.

Il nous montre une grosse porte verrouillée : c'est l'entrée du harem. Hélas ! le public n'entre pas ici. Les salles sont de grandeur médiocre et pauvrement ornées, mais les fenêtres donnent sur le Bosphore. Nous entrons dans une allée décorée du titre pompeux de Galerie de tableaux. C'est une nouveauté hardie, car la reproduction de la figure humaine est interdite par le Koran ; mais quelle nouveauté ! La galerie est remplie de lithographies représentant les batailles du premier empire, Napoléon à Monterau, les adieux de Fontainebleau, etc., qui seraient bien payées à 2 fr. pièce. C'est un présent que Rechid pacha a fait au sultan pour l'initier économiquement aux merveilles de l'art européen. Ô luxe oriental, où donc vous cachez-vous ? Voici pourtant un kiosque de style arabe, tout incrusté de nacre et d'ébène ; en voici un autre, renfermant un trône à baldaquin doré et constellé de pierreries, qui servait de salle de réception aux ambassadeurs. Ces « chiens » n'étaient admis à parler au fils du prophète qu'à travers un grillage, et la porte par où on les faisait entrer était surbaissée de manière à les obliger à se courber. L'un d'eux s'avisa un jour d'y passer à reculons. La plaisanterie était risquée à une époque où des appartements demeuraient toujours préparés pour les ambassadeurs au château des Sept Tours. Aujourd'hui, les ambassadeurs entrent par des portes ouvertes à deux battants, et le sultan leur dit en français : Comment vous portez-vous ? Nous déchaussons nos pantoufles en secouant nos illusions, nous sortons du sérail par la « Sublime Porte », nous traversons une place déserte où trône un platane séculaire dont le vaste tronc, creusé par le feu, sert d'hôtel garni aux vagabonds, et nous entrons dans la mosquée, jadis l'église Sainte-Sophie. L'immense et vénérable basilique de Justinien a la forme d'une croix grecque : son vaisseau égale, dit-on, en étendue, celui de Saint-Pierre de Rome ; mais il est vide et dépouillé. Au pied d'une chaire haut perchée, un prêtre débite un sermon à une trentaine de fidèles, accroupis en rond sur les fines nattes qui couvrent le sol. De côté et d'autre, quelques braves Musulmans font la sieste étendus tout de leur long. D'énormes écussons verts, où se lisent des versets du Koran, sont accrochés aux murailles. De longues cordes de soie, attachées aux voûtes, soutiennent, à quelques pieds du sol, des cercles en filigrane doré, où sont incrustés des verres de couleur. Des pupitres dorés, en forme d'X, portent des manuscrits du Koran. Enfin un vieux tapis, sur

lequel Mahomet faisait ses dévotions, tient la place de l'autel. Voilà toute la décoration et tout le mobilier. Des anciennes peintures à fresque, on n'a conservé que quatre chérubins gigantesques, en prenant soin de remplacer par des étoiles leurs têtes infidèles. Cependant, au fond du sanctuaire, on reconnaît encore, sous une couche de badigeon doré, les linéaments d'une colossale image de la *Sainte Sagesse*, à laquelle la basilique était dédiée et que nos guides ont, de leur autorité privée, transformée en une image du Christ. Nous montons par une allée intérieure, en pente douce, pavée de cailloux, aux galeries spacieuses qui entourent la nef. Dans les grillages en fer ouvragé qui les décorent, on nous fait remarquer le chiffre de Justinien. Des mosaïques éclatantes couvrent encore les voûtes, mais les plaques dénudées sont nombreuses et elles le deviennent chaque jour davantage. Je m'explique bientôt pourquoi les mosaïques s'en vont : un mollah enturbanné, qui nous accompagne pour empêcher les dégradations, en tire de ses vastes poches quelques poignées qu'il nous offre en échange d'un *bachich* (pourboire). Nous déclinons l'offre de ce préposé à la conservation du monument et nous sortons attristés de la majestueuse basilique qu'ont respectée les siècles et la barbarie musulmane, mais que les conservateurs des monuments publics de la Turquie régénérée auront bientôt réduite à l'état de squelette. Nous allons visiter encore la mosquée du sultan Achmet, dont les énormes piliers cachent des fontaines. Les chapelles des bas côtés sont remplies de caisses et d'objets mobiliers. On dirait un magasin du mont-de-piété. C'est qu'en Turquie les mosquées servent de lieux de dépôt comme les temples dans la Grèce ancienne et les églises au Moyen-âge. Le vol s'y aggravant du sacrilège, chacun vient y déposer ce qu'il a de plus précieux, et l'on inféode de même aux mosquées les biens immobiliers pour les assurer contre la rapacité des voleurs privés et plus encore contre celle des voleurs publics. Cette forme primitive des banques de dépôt et des assurances a été conservée dans tout l'Orient, en attendant mieux. Nous allons jeter un coup d'œil sur la riche chapelle funéraire où sont déposés, couverts de cachemires, les cercueils du sultan Mahmoud et de sa famille, nous parcourons l'*Elbicei Atika*, galerie des vieux costumes turcs, défroque d'un monde qui s'en va, et nous retournons au bazar.

En passant, j'aperçois les bains de Mahmoud auxquels M. Théophile Gautier accorde une mention honorable dans son exacte et pittoresque description de Constantinople. Je me laisse induire en tentation de prendre un bain turc. J'entre dans une vaste salle ouvrant de plein pied sur la rue et au milieu de laquelle coule une fontaine. Autour règnent deux galeries superposées, comme des rangs de loges, et meublées de lits de camp. Des linges de toutes couleurs,

qui sèchent sur des cordes, complètent la décoration. Vous montez à l'une des galeries, vous vous déshabillez, on vous revêt d'un pagne, on vous chausse de gros patins en bois et on vous expédie sous la conduite d'un *tellack* (garçon de bain) dans une seconde salle dont la température est plus élevée, puis dans une troisième chauffée à cuire des œufs. Là, on vous étend au bord d'une fontaine, on vous masse, on vous étrille, on vous savonne, on vous inonde d'eau tiède jusqu'à ce que vous soyez propre comme un sou neuf ; après quoi on vous ramène à votre lit de camp où l'on vous enveloppe de couvertures et où vous avez le droit de vous reposer en fumant le chibouque ou le narghileh et en dégustant du pur moka dans des dés à coudre. Ces diverses opérations ont certainement leur charme et pourtant j'ai passé aux bains Mahmoud le plus désagréable quart d'heure de ma vie. Mais ce n'était point la faute des bains Mahmoud. Voici l'affaire. J'avais confié, en entrant, ma bourse contenant 500 à 600 francs, ma montre et mon portefeuille à Pericli qui m'avait charitablement prévenu qu'on vole beaucoup aux bains turcs. Pericli empoche le tout, il me livre au *tellack*, m'escorte jusqu'au purgatoire de la deuxième salle et disparaît. Voici, tout d'un coup, qu'une idée effrayante se fait jour à travers mon cerveau. Si Pericli était un voleur ! Pericli est officieux, bon enfant et il confectionne admirablement la limonade, mais je ne connais pas Pericli. Il s'est emparé de moi au bateau à vapeur, personne ne me l'a recommandé et il ne s'est recommandé de personne. D'ailleurs, Pericli est Grec ! Il a ma bourse, il a ma montre, il a mon portefeuille. Il peut aller au bateau des Messageries réclamer mon bagage, peut-être même s'en aller à ma place. Qui sait s'il n'a point pris la précaution infernale de m'enlever mes habits ? Je ne puis demeurer plus longtemps dans une si cruelle incertitude et je supplie mon *tellack* d'abrèger ses opérations. Le bourreau se contente de pousser des cris inarticulés, il m'échoue comme un phoque au bord d'une fontaine et il s'en va accommoder un autre client. Un mortel quart d'heure s'écoule ; enfin, mon *tellack* revient à moi, il me brosse et me rebrosse sans se presser jusqu'à ce que je sois baigné à point. Il me reconduit alors à la galerie, où il me jette sur un lit de camp en m'entortillant dans une couverture. Je cherche mes habits. Mes habits ont disparu. Je les demande, en me servant d'une mimique expressive, à un vieux Turc, orné d'un nez de perroquet comme tous les vieux Turcs, qui garde les lits de camp. Cet affreux vieillard se contente de me renfoncer dans ma couverture, en laissant échapper des sons gutturaux. J'insiste. Il me jette sur la tête et sur les épaules une seconde couverture, en me lançant des regards farouches. Je me décide à prendre patience, dans la crainte d'une troisième couverture. Et point de

Pericli ! Voilà une aventure. Sans argent, sans habits, au fond d'une tanière du vieux Stamboul, entouré d'ennemis sanguinaires du nom chrétien, comment vais-je regagner je ne dis point le faubourg de Schaerbeek qui m'apparaît comme dans un rêve, mais simplement Pera ? — On s'apercevra peut-être de ma disparition à l'*Hôtel de l'Empire Ottoman*. — Mais non ! ce sinistre Pericli n'aura pas manqué d'aller y réclamer mon sac de nuit, en disant que je pars ou que je vais me loger ailleurs. Personne ne viendra me demander, et il le sait bien, cet infâme Pericli, car il ne m'a pas perdu de vue depuis ma descente du bateau. Dans quelques mois peut-être, le chargé d'affaires de Belgique adressera une demande officielle au gouvernement turc, à l'effet de faire rechercher un de ses nationaux égaré dans le vieux Stamboul, une aiguille perdue dans une meule de foin ! Le gouvernement turc s'y prêtera de bonne grâce, tout en faisant des observations judicieuses sur l'imprudence des Européens qui s'aventurent dans le vieux Stamboul sans respecter toujours, comme il conviendrait, les susceptibilités de la jalousie musulmane. Six mois après, on informera notre chargé d'affaires qu'un Européen a été, en effet, poignardé et jeté dans le Bosphore pour avoir soulevé le voile d'une hanoun. Rapport du chargé d'affaires. *Fait-divers* dans les journaux belges. Les journaux libre-échangistes jettent un voile sur cette malheureuse affaire. Les journaux protectionnistes, au contraire, signalent le fait en l'enjolivant de leurs réflexions, pour donner à réfléchir sur la moralité de leurs adversaires. — Et ce misérable Pericli qui ne revient pas. Si j'appelais au secours ! Je profite d'un moment où l'homme au nez de perroquet a le dos tourné pour me soulever de mon lit et plonger mes regards dans la salle. Je n'aperçois que des Turcs accroupis qui font le kief en roulant de gros yeux de faïence. Plus d'espoir ! Le tellack et l'homme au nez de perroquet sont de connivence avec Pericli. Je ne sortirai pas vivant de cette caverne. La nuit va venir. Dans quelques heures, je serai en train de donner des conférences sur l'économie politique aux poissons du Bosphore. Abominable Pericli !

Eh bien ! je le calomniais affreusement ce bon, cet honnête, ce candide Pericli. Pericli était la perle des guides et le plus vertueux des Grecs. Le voici qui rentre en se dandinant dans la salle. Je le trouve beau comme Antinous et majestueux comme Achille. Il ne dit qu'un seul mot à mon gardien au nez de perroquet et ce vieillard farouche me rend mes habits d'un air gracieux. Enfin, lui-même, Pericli, met le comble à ses bontés en me restituant ma bourse, ma montre et mon portefeuille, qu'il ne tenait qu'à lui de garder. Après quoi, il daigne me demander :

— Eh bien, Monsieur, comment trouvez-vous les bains turcs ?



— Pas mal, Pericli, pas mal ! Mais il y fait trop chaud.

Nous retournons à Galata, et là je prends le bateau à vapeur pour Buyukdéré, où j'ai une lettre de recommandation à remettre. Je passe ma soirée en pleine civilisation, sous le charme de ce qu'elle peut offrir de plus aimable et de plus gracieux. Le tableau qu'on me fait de la situation de la Turquie n'a rien, hélas ! de bien consolant. Le désordre, le gaspillage, l'oppression sont partout. L'armée n'a pas été payée à Constantinople depuis trois mois, les fonctionnaires civils depuis cinq. Dans les provinces, il y en a qui n'ont pas vu depuis dix-huit mois la couleur des caïmés du Trésor public. Les impôts sont engagés pour la plupart en garantie des emprunts fournis par les banquiers de Pera. Le gouvernement n'en touche pas un sou. Ses créanciers les perçoivent d'une main, pour lui en prêter de nouveau le montant de l'autre, avec la surcharge d'un intérêt usuraire. Encore si l'on travaillait à restaurer les finances, en introduisant une sévère économie dans les dépenses ! Mais les choses vont de mal en pis. Le sultan est affligé de la manie des bâtisses et ses 800 houris ont des comptes ouverts chez les rusés Arméniens du Bazar. Le malade agonise dans son boudoir décoré par MM. Sechan et Desplechin, et jusqu'à présent les médecins d'Europe n'ont su trouver aucun remède à son mal. Pis encore. Chaque fois qu'ils lui ont administré leurs potions, le mal a empiré. C'est que décidément le malade est incurable ! — Ce langage ne me persuadait pas, je l'avoue. D'abord, qui est le malade ? La Turquie ? Non ! à coup sûr. La population bigarrée de ce vaste empire me paraît toute exubérante de sève et de vie. Les Arméniens sont d'admirables négociants, les Grecs leur disputent la palme pour le commerce, et comme navigateurs ils sont sans rivaux ; les Bulgares sont laborieux et patients ; la population musulmane elle-même que l'on renvoie en Asie d'un seul coup de plume se distingue par son honnêteté et ses goûts paisibles ; elle excelle dans les travaux sédentaires et elle pourrait constituer une estimable et utile classe d'artisans. Sans doute, ces Turcs honnêtes et bons deviennent des fonctionnaires corrompus et tyranniques ; mais sont-ils les seuls que le pouvoir, ce grand corrupteur, rende insolents et vils ? Où donc trouve-t-on des êtres officiels qui ne soient point convaincus que le public est fait pour le fonctionnaire et non le fonctionnaire pour le public ? Où en trouve-t-on encore qui ne se paient point eux-mêmes, en s'allouant une honnête commission pour la peine, quand on néglige de les payer ? Le malade, ce n'est donc pas la Turquie, c'est le gouvernement turc. La distinction est essentielle. Maintenant, est-il vrai que la situation de ce malade soit désespérée ? Rien n'est plus certain, s'écrie-t-on de toutes parts, et la preuve c'est que tous les remèdes d'Europe ont aggravé son mal. Oui, mais quels

remèdes l'Europe a-t-elle administrés au malade ? La conscription, la centralisation, la paperasserie et les gros budgets. Autrement dit, l'Europe a ajouté ses propres infections à celles dont souffrait déjà le « malade », et elle s'étonne qu'il ne guérisse pas ! Le miracle serait qu'il guérît. Qu'elle l'engage à congédier les neuf dixièmes de ses fonctionnaires et à remplacer ses rédifs par de bons gendarmes ; qu'elle supplie le sultan de rabattre d'un pauvre zéro le chiffre de ses houris, en se bornant pour le reste à laisser faire la nature, et je répons de la guérison du malade. Mais ce serait trop simple. Les hommes d'État, les diplomates et les héros n'y trouveraient pas leur compte, et la question d'Orient appartient, de par le droit au travail, aux hommes d'État, aux diplomates et aux héros. N'en parlons plus !

Je reviens le lendemain mercredi de Buyukdéré et je m'embarque à bord de l'*Euphrate* des Messageries Impériales. Le départ était fixé pour 4 heures de l'après-midi ; on le retarde jusqu'à 7 pour embarquer des balles de soie que nous apportent des caboteurs de l'Asie Mineure. Mais le temps passe vite dans le Bosphore : on ne peut se rassasier de contempler le panorama magique de cette cité que la nature a faite impériale et où Fourier avait placé le séjour de l'Omniarque du globe. En attendant que l'Omniarque arrive, voici le sultan qui passe. Sa Hautesse est allée visiter l'arsenal de Tophané. Son caïque blanc à six paires de rames l'attend au rivage. Abdul Medjid y descend et il va s'asseoir à l'arrière les jambes croisées sur un tapis. Il est vêtu de la redingote bleue à collet montant et coiffé du fez impérial orné d'une plume de héron. Sa barbe du plus beau noir fait ressortir sa pâle et mélancolique physionomie. Quelques cris de : Vive le sultan, poussés par des gens de notre équipage, saluent seuls cet Augustule musulman. Il est sept heures, on lève l'ancre, je fais les adieux les plus touchants à mon honnête Pericli, les caïques et les autres barques s'éloignent, le bateau se met en mouvement, nous doublons la pointe du Sérail pour entrer dans la mer de Marmara et je dis adieu à ce grand et sublime cloaque, où l'Orient de mes rêves m'est apparu en ruines et en loques ! On sonne pour le dîner et, je dois le dire à la honte de la gent voyageuse, en dépit des splendeurs du soleil couchant qui dore les coupoles imposantes des mosquées et les flèches effilées des minarets, personne ne manque à l'appel. Le lendemain à 5 heures du matin nous sortons de la mer de Marmara pour pénétrer dans le détroit des Dardanelles. Il est plus long que le Bosphore, mais ses côtes montueuses sont dénudées et désertes. La petite ville de Dardanelles en commande l'entrée du côté de l'Archipel. Les deux vieux châteaux des Dardanelles, d'un aspect vénérable et massif, sont en ruines ; mais huit

batteries de style moderne, construites des deux côtés du détroit depuis la guerre d'Orient, les ont remplacés. À la sortie des Dardanelles, nous longeons pendant quelque temps les rives de la Troade, où l'on nous montre deux monticules qui passent pour les tombeaux d'Achille et d'Hector. Si l'on pouvait y accumuler les *pensums* que ces deux héros ont valus à la multitude des jeunes infortunés dont la mémoire rebelle se refusait à pleurer en grec le destin lamentable d'Ilion, ces deux monticules dépasseraient en hauteur l'Himalaya et le Chimborazo. Le jour suivant, nous nous réveillons au Pirée, dont on n'aperçoit le port qu'en y entrant. La ville du Pirée, élégante et propre, ne se compose encore que de quelques centaines de maisons bâties à l'européenne ; mais elle se développe à vue d'œil. Nous profitons d'un temps d'arrêt de six heures pour visiter Athènes. Une voiture de place nous y conduit en trois quarts d'heure. La plaine qui sépare le Pirée d'Athènes est toute couverte de vignes, d'oliviers et de figuiers. On fait halte à mi-chemin, au bord d'un ruisseau presque desséché : ce ruisseau, c'est le Céphise. À l'entrée d'Athènes, nous quittons notre véhicule pour monter au temple de Thésée, qui a servi de modèle à l'église de la Madeleine et qui a résisté presque intact à l'effort des siècles. Il est rempli de bas-reliefs et de toutes sortes de débris à faire pleurer d'attendrissement un professeur de grec. On nous montre un peu plus haut la colline de l'Aréopage et même les sièges de marbre blanc où s'asseyaient les aéropagites. Des élèves de l'école française d'Athènes sont en train d'y fumer leurs pipes. Plus haut encore, c'est une cave grillée que notre guide décore du titre flatteur de prison de Socrate. Nous arrivons, après une ascension pénible, à l'Acropole (citadelle d'Athènes), où se dresse, dans la majesté de ses ruines, le Parthénon, ce fatal chef-d'œuvre, dont l'architecture officielle a tiré aux frais des contribuables tant de palais royaux ou nationaux, d'églises, de salles de spectacle, de bourses et de casernes. Une bombe vénitienne a commencé sa ruine au XVII<sup>e</sup> siècle ; lord Elgin a continué l'œuvre des Vénitiens en le dépouillant de ses bas-reliefs, et les Turcs ont achevé l'œuvre de lord Elgin en bombardant l'Acropole en 1826 : leurs projectiles jonchent encore le sol, mêlés aux éclats et à la poussière du marbre. Cependant les colonnades ruinées du chef-d'œuvre d'Ictinus et de Phidias, se profilant dans le ciel transparent de l'Attique, n'en conservent pas moins un air de beauté souveraine qui oblige les plus farouches ennemis de l'architecture officielle eux-mêmes à s'incliner. Le Parthénon occupe le sommet de l'Acropole. À 150 ou 200 pieds audessous se déroule le panorama d'Athènes, le plus bourgeois des panoramas, car, chose curieuse, on a bâti là, en présence de la plus belle des ruines, la plus vulgaire des cités. Les maçons de la plaine

n'auraient-ils jamais levé les yeux vers la montagne ? De l'autre côté d'Athènes se dresse le mont Cavitos, plus loin le Pentélique, dont le marbre a servi à bâtir les édifices de l'Acropole, à notre droite le mont Hymette, aimé des abeilles ; mais les crêtes de ces vieux monts sont déboisées, le paysage a un aspect aride, et la réverbération ardente du marbre blanc sous un soleil tropical nous oblige à battre en retraite. Nous descendons par la poterne de la massive enceinte des Vénitiens, où l'on nous offre des chapelets de coquillages de Marathon ; nous traversons Athènes au pas de course, en rafraîchissant notre vue sur les superbes lauriers-roses, les orangers et les grenadiers en fleurs du jardin du Palais et nous retournons à bord. L'élégant squelette du Parthénon demeure longtemps en vue, baigné dans l'atmosphère limpide du plus beau ciel du monde. — Le nouveau royaume grec est fort loin, comme on sait, d'avoir répondu aux espérances enthousiastes des Philhellènes, ces Garibaldiens de 1826. Cependant les Bavares, chargés de la régénération de la Grèce, y ont introduit un gouvernement parlementaire calqué sur le modèle le plus en vogue. Le gouvernement est soumis au contrôle des chambres, et les chambres sont nommées par un corps d'électeurs censitaires, résumant en eux la souveraineté politique de la nation. Mais il s'est trouvé, d'un côté, que le gouvernement n'avait pas un goût bien prononcé pour le contrôle des chambres ; d'un autre côté, que les électeurs grecs ne détestaient pas les monopoles et les « places ». Cela étant, on pouvait s'arranger. Le gouvernement a mis à la disposition des mandataires du corps électoral le gâteau du budget, à la condition de ne point le chicaner sur ses petites affaires et de voter, les yeux fermés, les choses qui lui tiennent à cœur. Ç'a été un marché conclu. Mais l'appétit vient en mangeant. Les électeurs grecs ayant mordu au gâteau gouvernemental, ont voulu y mordre encore, toujours. Le gâteau s'est trouvé trop petit ; il a fallu le grossir sans cesse. Alors, la nation qui en fournit la pâte et qui calcule de très près, en vraie Grecque qu'elle est, a commencé à murmurer. Des journaux ont fait écho à ses plaintes et ils ont été jusqu'à prétendre que ce système n'est autre chose qu'une piraterie politique organisée sous le pseudonyme flatteur de gouvernement représentatif. On a poursuivi ces journaux mal-appris. Mais qui le croirait ? Cela n'a pas suffi pour faire changer d'avis à la nation. On ne manque pas d'accuser cette nation si difficile à contenter d'être ingouvernable, et l'on insiste particulièrement sur la nécessité de créer en Grèce un « pouvoir fort ». Vous verrez qu'un beau jour les choses tourneront à mal. Comme toujours, les politiques n'hésiteront pas à déclarer, à regret, que les Grecs n'étaient pas mûrs pour la liberté. Pauvres Grecs et pauvre liberté ! — Là-dessus, un jeune et

aimable professeur, que nous venons de prendre au Pirée, et qui a passé deux ans en Grèce, de me faire à ma grande surprise (car je ne connaissais guère la Grèce contemporaine que par l'amusante charge de M. About) le plus chaleureux éloge de la nation grecque, de la vivacité et de la finesse de son intelligence, du goût ardent pour l'instruction qui se manifeste dans toutes les classes de la société, de la simplicité, de la bonhomie et de l'honnêteté de la population rurale. Il avait voyagé dans tout le pays et partout il avait reçu une hospitalité empressée et affectueuse. Quant aux brigands, qui jouent un rôle si piquant dans les récits de M. About, ils ne se montrent guère que dans les localités où les électeurs sont infectés d'un mauvais esprit. Dès que les candidats ministériels l'emportent, les brigands disparaissent. Ce sont les commissaires d'arrondissement ou les sous-préfets du pays. — Un jeune Arménien qui se rend à Paris pour y étudier la médecine me donne sur ses compatriotes des renseignements non moins intéressants. Les Arméniens sont possédés à un haut degré de la curiosité intellectuelle qui s'est emparée depuis quelques années des nations orientales. Le goût de la lecture est devenu chez eux une véritable passion ; mais comme toute passion qui s'éveille, celle-ci ne se montre pas d'abord bien difficile sur le choix des aliments. On traduit par exemple, pêle-mêle, en Arménien tout le *stock* littéraire de 1830, et mon interlocuteur apportait avec lui la traduction arménienne de *Martin l'enfant trouvé* et du *Juif Errant* qu'il était chargé de faire imprimer à Paris. On pourrait mieux choisir. Mais après s'être jeté sur cette pâture grossière pour satisfaire sa première faim intellectuelle, le consommateur deviendra plus difficile, et ses aliments se raffineront. L'essentiel, c'est que le besoin naisse !

Les journées passent vite à bord de l'*Euphrate* : on cause, on fume, on joue aux échecs, on lit des romans, on fait le kief à l'orientale. Tous les soirs, on nous sert ce qu'il y a de mieux en fait de coucher de soleil et nous avançons mollement bercés sur les flots bleus de la mer calme et resplendissante. Voici les côtes élevées de l'Italie et de la Sicile ; dans le lointain, le profil massif de l'Etna ; sur le rivage, des plantations d'orangers et de citronniers, Reggio et Messine. Nous faisons halte à Messine où tout est sens dessus dessous. Les employés du bureau de police nous laissent passer sans examiner nos passeports, c'est tout dire ! et voici qu'un guide nous propose à haute voix de nous montrer la statue du roi Bomba. Sur le port, une foule d'écrétaires, placés comme des plaques d'assurances, portent : *proprietà Ellenica, Americana, Swizzera, etc.*, dans la prévision d'un bombardement. Des postes de soldats stationnent dans les rues. Les officiers lorgnent avec inquiétude du côté de la montagne. C'est

que Garibaldi est de l'autre côté, en train de débarrasser la Sicile du soliveau napolitain pour la livrer aux grues piémontaises. Nous allons voir le roi Bomba qui ne devait plus séjourner longtemps sur son piédestal, nous prenons des glaces, nous mangeons des figues, nous regardons des moines passer sur des ânes et nous regagnons le bord. Le surlendemain, nous traversons le détroit de Bonifacio et, après avoir reçu quelques vigoureuses bouffées de mistral, nous débarquons le mercredi matin à Marseille. De Marseille à Bruxelles, il n'y a plus que 26 heures 3/4 de chemin de fer. J'étais parti de Bruxelles le 9 février par la station du Nord ; j'y rentre le 14 juillet par la station du Midi, car si tous les chemins mènent à Rome, tous les chemins, la vapeur aidant, ramènent de Saint-Pétersbourg.

## APPENDICE.

### NOTE I. — *Introduction*, p. 69.

L'auteur de ces lettres ayant demandé à S. E. M. le ministre de l'instruction publique de l'empire, l'autorisation d'aller donner des conférences économiques en Russie, en a reçu cette réponse bienveillante :

« Saint-Pétersbourg, 2 novembre 1859.

MONSIEUR,

J'ai soumis à l'Empereur, mon auguste maître, la demande que vous m'aviez faite de pouvoir donner à Saint-Pétersbourg et à Moscou quelques conférences sur l'économie politique, d'après un programme joint à votre lettre du 10 septembre.

Sa Majesté ayant daigné prendre en gracieuse considération l'estime dont vous jouissez à si juste titre dans le monde savant et dans le public éclairé, ainsi que les services que vous avez rendus à l'ordre, en mettant votre talent au service de la société contre de dangereuses théories, a bien voulu donner son autorisation sur la demande qui fait l'objet de votre lettre précitée.

C'est avec un sincère plaisir, Monsieur, que je m'empresse de vous informer de cette auguste décision, que je communique en même temps à M. le ministre de Russie à Bruxelles.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

E. KOWALEWSKY. »

Après avoir reçu du ministre et de quelques-uns des principaux fonctionnaires de l'empire, le plus gracieux accueil, l'auteur de ces lettres a été introduit auprès des autorités universitaires, qui ont mis leurs locaux à sa disposition et qui se sont ingénies à lui donner toutes les facilités nécessaires pour mener à bien son entreprise scientifique. Quoiqu'il eût pris pour thème la liberté économique envisagée dans ses diverses applications, et qu'il se montrât, selon son habitude, aussi peu disposé que possible à faire des concessions sur les principes de la science, nulle part, on n'a opposé le moindre obstacle à l'expression de sa pensée : liberté du travail, du commerce, des associations, du crédit, de l'enseignement, des beaux-arts, questions du papier-monnaie, de l'abus de l'intervention gouvernementale, etc., etc., il a pu tout exposer, tout examiner, avec autant de liberté qu'il aurait pu le faire en Belgique ; il doit ajouter aussi

qu'il avait affaire à un public d'élite, dépourvu de préjugés et d'idées préconçues, qui tout en accueillant ses idées sous bénéfice d'inventaire ne s'en montrait jamais choqué ou blessé. Les protectionnistes de Moscou eux-mêmes, quoique peu charmés de sa propagande libre-échangiste, sont venus non seulement l'écouter avec politesse, mais encore ils l'ont invité à des conférences privées, où ils lui ont soumis leurs objections et, de plus, écouté ses réponses, avec une parfaite bienveillance. Enfin, l'auteur de ces lettres doit des remerciements particuliers à ses honorables confrères de l'enseignement et de la presse. Les uns et les autres se sont mis à l'envi à sa disposition pour lui procurer des renseignements et faciliter son œuvre. À Moscou, il s'est retrouvé en famille au sein de la rédaction du *Rousski Westnik*, composée d'une élite d'esprits libéraux et modérés, et il doit beaucoup à son aimable et savant cicerone M. le professeur Kapoustine et au collaborateur assidu de M. Katkof, M. Léontiev, que ses fonctions de professeur de langues anciennes à l'Université de Moscou n'empêchent pas d'être un des plus savants économistes et l'un des plus habiles écrivains financiers de la Russie. Dans la même ville, le journal *Notre temps* que rédige le spirituel et obligeant M. Pawlof, a publié un compte détaillé et raisonné de ses conférences. À Saint-Petersbourg, il a trouvé chez son compatriote M. Capellemans, qui a placé le *Journal de Saint-Petersbourg* au premier rang des feuilles européennes, et chez son laborieux collaborateur M. Horn, frère du savant auteur de l'*Annuaire du crédit public*, un concours empressé. Il a reçu, à la vérité, quelques piqures de l'*Abeille du Nord*, organe des protectionnistes, qui a discuté avec vivacité quoique avec convenance ses théories libre-échangistes ; en revanche, l'*Invalide russe* a publié presque in extenso ses conférences. À Kharkoff, son excellent confrère, M. Sokhalski, qui met autant de cœur que d'intelligence au service de la science économique, lui a offert un banquet, où il a pu apprécier les rares qualités et la science sérieuse de la jeune génération de professeurs qui est actuellement l'honneur et l'espérance des universités russes. À Odessa, même accueil, même bon vouloir, mêmes prévenances cordiales, soit de la part des autorités ou de celle des nombreux amis inconnus, que tout pèlerin de la science est assuré aujourd'hui de rencontrer en Russie. MM. les frères Sokhalski qui rédigent avec tant d'habileté le *Courrier d'Odessa*, l'aimable et obligeant M. de Ribas, qui dirige le *Journal (français) d'Odessa*, se sont mis à son entière disposition. Dans le *Journal d'Odessa*, la plume habile et sympathique de M. Benoit, un français cosmopolite, lui a procuré le plaisir dangereux de se sentir loué en un excellent style. Il voudrait pouvoir témoigner à chacun de ceux



qui lui ont prêté si cordialement leur appui, sa gratitude particulière, il ne peut que remercier, en masse, ceux dont il s'est permis de citer les noms, et ceux bien plus nombreux encore qu'il ne nomme pas, en leur exprimant *coram populo* sa vive et profonde reconnaissance.

NOTE II. — 3<sup>e</sup> Lettre, p. 92.

Compte rendu du banquet offert à M. G. de Molinari,  
le 10/22 février, à Saint-Petersbourg.

Quelques amis de la science économique ont saisi l'occasion que leur offrait le passage de M. de Molinari à Saint-Petersbourg pour donner un témoignage de leur sympathie à la science de l'Occident et à l'un de ses plus dignes représentants, et ils ont organisé dans ce but un banquet à l'hôtel Donon. Malheureusement, le temps a manqué pour donner à ce banquet l'extension convenable et pour convoquer toutes les personnes qui auraient été disposées à y assister. La salle était magnifiquement éclairée et le dîner était composé principalement de plats russes assaisonnés par la cuisine française.

Assistaient à la réunion : MM. Chroustchoff, sénateur, ancien adjoint du ministre des domaines ; A. Tchiriloff, ancien professeur d'économie politique à l'Université de Moscou, membre du conseil des apanages ; A. Boutowski, chef du département des manufactures et du commerce au ministère des finances ; A. Zablotzky, chef du département au ministère des domaines ; J. Gorloff, professeur d'économie politique à l'Université de Saint-Petersbourg ; W. Weschnyakoff, J. Schepkin, T. Thoener, secrétaire de la société de géographie ; Veesselofski, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; C. Domontowitche, fonctionnaire au ministère des finances ; W. Bezobrazoff, membre de la commission des banques foncières, etc. ; le prince V. Tcherkasky, membre de la commission de rédaction pour l'émancipation des serfs ; N. Bunge, professeur d'économie politique et recteur de l'Université de Kief, etc. ; J. Hagemeister, chef de la chancellerie du crédit au ministère des finances ; E. Lamansky, directeur de la Banque du commerce.

À la demande générale des convives, M. le sénateur Chroustchoff a bien voulu se charger de présider la réunion, et, au dessert, il a ouvert la liste des toasts en prononçant le discours suivant :

MESSIEURS,

La Russie, notre chère patrie, a déjà traversé heureusement la période de conquêtes qui accompagne nécessairement l'enfance des peuples. Ses limites sont définitivement fixées. Elle n'a plus à combattre pour les élargir. C'est à elle surtout qu'on pourrait appliquer

sans crainte de se voir démentir par les événements, le mot célèbre : *l'Empire, c'est la paix*. Le manifeste impérial du 19 mars 1856 a ouvert pour la Russie une nouvelle ère, une ère de réformes sociales, d'améliorations intérieures et de développement du travail, par une liberté bien entendue. Nous pourrons ainsi non seulement accroître le bien-être de nos populations et augmenter pacifiquement notre puissance, mais encore faire rayonner les lumières de la civilisation jusque vers l'Extrême-Orient, dont la conquête morale semble nous avoir été dévolue par la Providence.

Aussi, Messieurs, devons-nous vivement apprécier la science qui nous apprend à connaître les véritables éléments de la richesse et de la prospérité des peuples et nous montrer reconnaissants envers les hommes qui, par la presse et la parole, s'attachent incessamment à propager des vérités indispensables au bonheur de l'humanité.

Parmi ces élus de la science, il en est un qui, du sein de sa patrie où la liberté féconde le travail, a répandu des semences fécondes sur notre sol peu défriché encore sous le rapport économique, et que nous avons l'honneur de posséder en ce moment parmi nous. Sa présence est pour nous une véritable fête. C'est pourquoi, Messieurs, je vous propose un toast sincère et chaleureux en l'honneur de M. G. de Molinari, notre cher convive.

M. G. DE MOLINARI. — Je vous remercie cordialement, Messieurs, de la splendide hospitalité que vous m'accordez, et que je suis certes loin de mériter ; j'étais loin de m'attendre à ce que mes faibles titres scientifiques me vaudraient ces chaleureux témoignages de confraternité ; je les accepte comme un hommage rendu à notre utile et bienfaisante science plutôt qu'à moi, et encore une fois je vous remercie de tout cœur. J'étais loin de m'attendre aussi à la vie économique que je vois se manifester ici de toutes parts. Ces grandes questions, qui sont actuellement pendantes en Russie et dont vous cherchez la solution avec une émulation généreuse, ont mis l'économie politique à l'ordre du jour. Elles ont été pour vous un excellent véhicule d'éducation : on a plus appris d'économie politique en Russie depuis cinq ans, qu'on n'en apprenait auparavant en un demi-siècle ; et c'est là un premier et excellent résultat que nul ne pourra vous ravir, car les réactions peuvent emporter les faits, elles n'emportent pas les idées.

Messieurs, les économistes me paraissent avoir en ce moment un grand rôle à remplir en Russie. Ils sont en présence d'une double tâche. En premier lieu, ils doivent s'attacher à propager dans les masses les notions de la science économique, et cette œuvre est la plus importante de toutes, car les faits sont toujours engendrés par les idées, et lorsque les esprits sont convertis, il n'y a plus qu'à les

laisser faire : les réformes s'opèrent d'elles-mêmes sous la pression irrésistible de l'opinion convertie. En second lieu, vous avez à aider le gouvernement dans son œuvre de réformes, et ici votre tâche est plus délicate et plus difficile, car vous ne devez point, vous ne devez jamais, quoi qu'il arrive, faire de concessions sur vos principes. Le gouvernement peut être obligé de compter avec des intérêts, avec des préjugés même ; vous devez lui prêter votre concours aussi longtemps qu'il marche, même à petits pas, dans la direction où vous tendez, mais ne jamais vous tenir pour satisfaits, jusqu'à ce qu'il ait réalisé votre programme, appliqué complètement vos principes.

Maintenant, si vous voulez acquérir la grande et légitime influence à laquelle vous avez droit de prétendre, il faut savoir rendre l'économie politique populaire. J'entends parler beaucoup du socialisme comme d'un danger, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir. Je ne crois pas, je le déclare, que le socialisme puisse acquérir une influence sérieuse chez un peuple qui se distingue, si éminemment, par son esprit judicieux et son bon sens pratique. Mais il n'importe ! Il ne faut pas lui abandonner le terrain ; il faut le lui disputer pouce par pouce. Il ne faut pas renouveler la faute que nous avons commise, nous autres, lorsqu'avant 1848 nous avons négligé de combattre les théories socialistes, parce qu'elles nous paraissaient indignes d'une réfutation sérieuse. Il ne faut dédaigner aucune erreur, il faut éclairer ceux qui se trompent — car beaucoup se trompent de bonne foi — et il suffit de les éclairer pour les ramener dans le bon chemin. J'ajoute qu'il est plus facile qu'on ne suppose de rendre l'économie politique populaire. Sans doute, nous ne pouvons pas promettre aux masses une panacée qui guérisse instantanément tous leurs maux ; nous ne pouvons pas leur promettre non plus avec les disciples de Fourier, par exemple, de doter l'espèce humaine d'une queue de 32 pieds de long avec un œil au bout, et de changer les eaux de la Neva et du golfe de Finlande en limonade ; mais nous pouvons leur promettre plus d'abondance et plus de justice ; nous le pouvons sans craindre de les tromper, car les réformes de Robert Peel et toutes celles qui leur ont succédé en Angleterre et ailleurs ont toujours, vous le savez, dépassé par leurs résultats les prévisions des plus optimistes d'entre nous.

Et n'allez pas vous effrayer d'être peu nombreux. M. Cobden et ses amis de la Ligue contre les lois-céréales n'étaient pas plus nombreux que vous, lorsqu'ils ont entrepris de réformer la législation économique de l'Angleterre. Mais ils n'ont jamais désespéré de leur œuvre, et voyez à quels résultats ils sont arrivés. Seulement, il faut éviter de vous diviser. Les dissidences qui peuvent vous séparer, après tout, sont peu sensibles, et songez combien l'œuvre de ré-

formes que vous avez à accomplir est ardue ; songez que ce ne sera pas trop pour en venir à bout que d'employer toutes vos forces. Évitez donc de les gaspiller dans des dissensions intestines. Vous avez une grosse citadelle d'abus à emporter ; ne tirez pas les uns sur les autres, si vous ne voulez pas en prolonger indéfiniment le siège.

Ne vous laissez pas décourager non plus par les obstacles. Il y a toujours des obstacles. Il serait trop facile et trop peu méritoire de vaincre si l'on n'avait pas besoin de combattre. J'entends, par exemple, que l'on se plaint ici comme dans mon pays, de l'inconstance de l'esprit public, de sa facilité à se laisser détourner des questions les plus graves par les objets les plus futiles. Eh ! Messieurs, c'est la nature humaine, et il faut savoir la prendre telle qu'elle est, il faut avoir égard à ses faiblesses. Cela me rappelle une petite anecdote, qu'il ne sera peut-être pas inutile de vous raconter. C'était dans une séance solennelle d'une de nos Académies. Le public écoutait avec plus ou moins d'attention, lorsque tout d'un coup, ses regards se tournent vers la fenêtre. Qu'était-ce ? C'était un gros chat, qui était monté sur la gouttière voisine et qui se livrait à toutes sortes de contorsions pour essayer d'en descendre. Personne n'écoutait plus notre académicien. Comme c'était en même temps un homme d'esprit — cela se rencontre —, il n'essaya point de forcer l'attention de ce public frivole, et il se mit à faire comme tout le monde, à regarder à la gouttière. Un moment après, lorsque l'auteur de cet incident inattendu se fut tiré d'embarras, le public se retourna un peu honteux, l'académicien reprit sa lecture, et on l'écouta avec un redoublement d'attention. Eh bien ! nous nous trouvons en Belgique dans une situation analogue. Nous avons dans notre voisinage un chat de la plus forte espèce, qui exécute parfois dans sa gouttière les évolutions les plus inattendues et les plus étonnantes (rires). Cela distrait notre public et le détourne de notre œuvre de réforme. Nous évitons cependant de forcer son attention, nous attendons patiemment qu'elle nous revienne, et elle finit toujours par nous revenir. Eh bien ! il faut savoir, comme nous, *faire la part du chat*.

Il y a un autre obstacle qui provient non du public mais de certains partisans des réformes eux-mêmes. Ils veulent bien des réformes, mais ils les veulent en suivant une série de gradations méthodiques. Sous prétexte, par exemple, que les monopoles et les privilèges en fait d'associations, de banques, etc., ont précédé la liberté chez des peuples qui ont devancé la Russie dans la carrière de l'industrie, ils prétendent que vous devez passer aussi par le monopole et les privilèges avant d'arriver à la liberté. Si les Américains avaient raisonné ainsi, Messieurs, ils se seraient bien gardés de construire des chemins de fer, ils auraient commencé par faire des routes

ordinaires, et au lieu de débiter par les télégraphes électriques, ils auraient commencé par la télégraphie aérienne, au risque de voir leurs dépêches incessamment interrompues par les brouillards. Mais les Américains, qui sont gens pratiques, ne se sont pas souciés de cette méthode prétendue historique, et ils ont emprunté d'emblée à l'Europe non ce qu'elle avait d'arriéré et de suranné, mais ce qu'elle avait de plus neuf et de meilleur. Eh ! Messieurs, croyez-moi, faites comme les Américains !

Mais, quoi qu'il advienne, ce qui importe pour vous comme pour nous, c'est de se tenir sur le terrain des principes et de prendre pour devise le mot de Nelson à Trafalgar : « J'attends de vous que chacun fasse son devoir ! » Science oblige comme noblesse, ne l'oublions pas, elle impose une responsabilité qu'il faut savoir porter. Si nos idées sont fausses, elles tomberont d'elles-mêmes, si elles sont justes nous sommes tenus de les faire prévaloir, et si par notre inertie, notre mollesse et notre insouciance, nous en retardions l'avènement, nous serions responsables des maux qu'elles auraient pu épargner au monde, du bien qu'elles n'auraient pas fait et qu'elles auraient pu faire.

Je me permettrai, Messieurs, en terminant, de remonter à la source du grand changement qui s'est opéré chez vous depuis quelques années, sinon encore dans les faits du moins dans les idées. Autrefois, nous avions pris l'habitude de considérer la Russie comme le type de l'immobilité, et c'était vers elle que, dans le monde entier, les esprits rétrogrades avaient l'habitude de tourner leurs regards. La Russie était alors le croquemitaine dont on effrayait les amis du progrès. Aujourd'hui tout a changé : la Russie a cessé d'être un épouvantail, pour devenir un exemple que nous nous plaignons à citer ; elle est entrée, définitivement entrée, dans cette grande communauté des peuples civilisés qui marchent à l'envi vers le progrès. Eh bien ! ne l'oublions pas, l'auteur de ce grand changement, l'homme à qui nous sommes, nous aussi, en partie redevables d'être débarrassés du lourd cauchemar des réactions, c'est cet esprit élevé, généreux et magnanime, l'empereur Alexandre II. Au nom de mes amis les économistes de l'Europe occidentale, je porte un toast de reconnaissance à l'empereur Alexandre II ! (Triple salve d'applaudissements.)

M. EUG. LAMANSKY. — M. de Molinari, notre honorable convive, a parlé des concessions, et conseillé aux économistes de s'en abstenir. Je voudrais cependant rappeler les grandes transformations qui se sont accomplies grâce aux concessions faites aux exigences de la pratique par les principes absolus de la théorie. Je voudrais rappeler, par exemple, les réformes de l'illustre Robert Peel : n'auraient-

elles pas été impossibles sans le talent particulier pour les compromis qui distinguait ce grand homme d'État ? Ces concessions nous sont indispensables, car nous nous trouvons dans des circonstances bien différentes de celles de l'Occident de l'Europe. Chez nous, les principes scientifiques agissent encore si faiblement sur les convictions, qu'il nous est impossible de ne pas tenir compte des préjugés dominants si nous ne voulons pas abandonner notre cause. Dans la réunion qui m'entoure, j'aperçois, par exemple, plusieurs hommes qui tout en restant fidèles aux principes de l'économie politique, mais en sachant tenir compte des exigences de la pratique, ont contribué efficacement au triomphe de nos principes. Il faut donc savoir faire des concessions quand elles sont nécessaires, dans l'intérêt même des principes que l'on veut faire prévaloir.

M. W. BEZOBRAZOFF. — Je n'ai pas l'intention de faire un discours, je me permettrai seulement de présenter quelques observations au sujet des paroles que vient de prononcer mon honorable collègue, M. Lamansky. Certainement on ne peut prétendre de faire prévaloir ses principes d'emblée, sans concéder quelque chose aux préjugés et aux principes dominants, mais je suis convaincu que dans notre patrie précisément on peut faire moins de concessions que partout ailleurs. Nous n'avons pas en effet à lutter, comme dans la plupart des autres pays de l'Europe, contre les vieux restes du régime féodal et des corporations industrielles, nous n'avons pas pour adversaires des groupes d'intérêts coalisés exerçant dans l'État une influence prépondérante ; si ces intérêts existent chez nous, ils sont moins développés et moins puissants.

J'admets toutefois que des concessions puissent être nécessaires, mais du moins ces concessions il faut s'en montrer avare et avoir toujours conscience du péché que l'on commet envers la science en les faisant.

Nous voyons malheureusement des hommes trouver plus de plaisir à sacrifier leurs convictions qu'à les réaliser, et se complaire en quelque sorte dans leurs concessions. Ne les imitons pas ; et si des concessions sont indispensables, tâchons du moins de ne pas les faire avec volupté. (Rires et applaudissements.)

Le PRINCE TCHERKASKY constate que tous les membres de la réunion paraissent du même avis sur ce point, et que tout en admettant la nécessité de faire des concessions pour réaliser les principes de la science, on doit conserver ces principes dans leur intégrité ; l'orateur présente ensuite quelques considérations en faveur de l'école historique, dont la méthode lui paraît de nature à assurer la marche du progrès, en écartant les utopies qui sont en dehors des voies naturelles de la civilisation.

M. DE THOERNER. — On a beaucoup parlé aujourd'hui de la théorie et de ses applications aux faits sociaux ; mais n'oublions pas que la théorie elle-même est tirée de l'observation des faits. Dans l'intérêt de la théorie et surtout dans l'intérêt universel de son application, on doit donc souhaiter que la science qui s'occupe spécialement de réunir les faits servant de matière première aux vérités théoriques, reçoive chaque jour plus d'extension. Je propose donc un toast à la statistique et au pays qui dans ces derniers temps a le plus contribué aux progrès de cette science : à la Belgique !

M. VEESSELOFSKI se joint au précédent orateur et demande à porter un toast à M. Quetelet, directeur de l'Observatoire et président de la commission de statistique de Belgique, à ce savant dont le caractère et les travaux sont si hautement appréciés en Russie. Ce toast est accueilli avec la plus vive sympathie.

L'assemblée se sépare à 9 heures et ses membres se rendent pour la plupart à la séance du comité d'économie politique de la société de géographie, qui avait été convoqué extraordinairement en l'honneur de M. de Molinari. Dans cette séance, à laquelle assistaient encore l'amiral Lutke, vice-président de la société de géographie, le prince Odoewsky et un grand nombre d'autres membres, on a discuté les questions de la liberté des associations industrielles et commerciales et de la liberté des banques. M. de Molinari a pris une part active à cette discussion qui, pour cette fois, avait lieu en français, puis l'on s'est séparé en conservant la meilleure impression d'une soirée à laquelle les manières modestes et même un peu timides de notre savant convive avaient donné un attrait de plus.

TH. DE THOERNER.  
(*Rousski Westnik.*)

FIN

Organe des intérêts de l'industrie et du commerce.

Articles de l'année 1860. (Suite)

N° 30. — 28 Juillet 1860.

*La manifestation du 21 juillet.*

La manifestation du 21 juillet a été aussi imposante et aussi significative qu'on pouvait le souhaiter. Non ! la Belgique ne veut pas être annexée à la France, voilà le résultat du suffrage universel par acclamations qui a eu lieu ce jour-là sur tous les points du pays. C'était bon à faire savoir à l'Europe ; c'était bon surtout à faire savoir à la France. Maintenant c'est un fait acquis, nous avons affirmé assez hautement notre indépendance pour que personne ne puisse mettre en doute notre ferme volonté de la conserver.

Il s'agit, à présent, de maintenir vivace dans les âmes le sentiment qui s'est énergiquement manifesté le 21 juillet en intéressant de plus en plus la masse du peuple à la conservation de notre indépendance. Ce qu'il faut faire dans ce but nous l'avons déjà indiqué plus d'une fois<sup>1</sup>. Il faut diminuer ou supprimer les charges qui pèsent le plus lourdement sur les masses, et, en première ligne, l'impôt du sang. Il faut faire subir aux douanes le sort des octrois, et débarrasser la nation du système d'intervention gouvernementale et de bureaucratie paperassière qui enraie tous ses mouvements. Il faut joindre en un mot dans nos institutions la liberté économique à la liberté politique. Et remarquons-le bien, toutes ces charges, ces restrictions, ces interventions qui grèvent la masse du peuple ou qui entravent l'activité nationale, nous viennent de la France. C'est la France qui nous a fait cadeau de la conscription, de la prohibition et de la centralisation. C'est de la France que nous tenons, pour tout dire, ce que nos institutions ont d'arriéré et de vicieux. Travaillons donc à les débarrasser de ce qu'elles ont de français, efforçons-nous de nous différencier autant que possible de la France, sans toutefois mani-

<sup>1</sup> Nous rappellerons notamment l'excellent travail qu'a publié récemment dans les colonnes de *l'Économiste* M. Eug. de Molinari, sous ce titre : Le gouvernement et la nationalité, complément au programme du libéralisme belge. (Note de Molinari.)



fester à l'égard de nos voisins du midi une hostilité de parti pris. Nous acquerrons ainsi une individualité nationale assez caractérisée, nous serons assez nous-mêmes pour qu'il devienne aussi impossible de nous confondre avec les Français et de nous réunir à la France, que de nous annexer à la Chine ou au Japon.

N° 31. — 4 Août 1860.

*Les premiers résultats de l'abolition  
des octrois. — Consommateurs et bouchers.*

À l'explosion d'enthousiasme qu'a provoquée tout d'abord l'abolition des octrois, a succédé presque sans transition un concert universel de plaintes. De toutes parts, on s'indigne de l'obstination avec laquelle les vendeurs des denrées naguères assujetties aux taxes, et particulièrement les bouchers, maintiennent les anciens prix. De toutes parts aussi, l'on cherche les moyens de mettre à la raison ces intermédiaires ingénieux, qui essaient de s'adjuger la grosse part, voire même la totalité du bénéfice de la suppression des octrois. Les uns proposent de taxer la viande, les autres demandent, au contraire, qu'on s'en tienne au régime de la concurrence, mais qu'on organise une grande croisade des consommateurs contre les bouchers, et qu'on se hâte de fonder des boucheries économiques.

Certes, les consommateurs ont raison de se plaindre ; mais on ne pouvait guère s'attendre à ce que les choses se passassent autrement. Toute réduction ou suppression d'impôt équivaut à une diminution des frais de production d'une denrée. Or, si les prix de toutes choses finissent toujours par se niveler avec leurs frais de production, il ne s'ensuit pas cependant que la baisse doive être immédiate. Il y a un autre élément qui influe sur le prix courant, d'une manière bien plus directe et immédiate que les frais de production, c'est l'état de l'offre et de la demande. Pour que le prix d'une marchandise baisse, il faut que l'offre en soit augmentée ou la demande diminuée. C'est la condition *sine qua non*.

Eh bien, si nous examinons la situation du marché de la boucherie depuis l'abolition des octrois, nous nous apercevrons qu'elle n'a pas changé ; que la demande de la viande n'a pas diminué (peut-être même s'est-elle accrue accidentellement à cause des fêtes publiques et du désir bien naturel des populations urbaines de manger de la viande non taxée), et que l'offre ne s'en est pas augmentée davantage. Il n'y avait donc aucune raison pour que le prix baissât.

Il s'agit maintenant de savoir si cette situation peut se prolonger, et si, en conséquence, les bénéfices des bouchers pourront se trouver accrus au bout de l'année des deux à trois millions, dont la viande débitée dans les villes à octrois vient d'être dégrévée ? Il se peut que quelques bouchers se bercent de cette espérance flatteuse ; mais leurs illusions à cet égard ne tarderont certainement pas à se dissiper. En effet, les prix de la viande n'ayant pas baissé, tandis que les frais dont l'octroi grevait le prix de revient de cette denrée ont disparu, il en résulte que les bénéfices du commerce de la boucherie se sont élevés depuis quelques jours dans une proportion équivalente, autrement dit qu'un capital placé dans la boucherie rapporte actuellement 10 à 15% de plus qu'il ne rapportait avant le 21 juillet. Mais lorsqu'une industrie ou un commerce quelconque rapporte, proportion gardée, plus que les autres, qu'arrive-t-il ? c'est que les capitaux y sont inévitablement attirés, et qu'ils y affluent d'autant plus vite que la prime qui les attire, sous forme de bénéfices exceptionnels, est plus considérable. Il s'établira donc de nouvelles boucheries, et il s'en établira d'autant plus que les bénéfices des bouchers se seront accrus davantage. Alors, l'offre de la viande s'augmentant, le prix baissera, et les consommateurs obtiendront le bénéfice qui leur revient légitimement de l'abolition des octrois.

Pendant les phénomènes économiques que nous venons d'esquisser ne s'accomplissent pas en un jour. Il faut du temps pour créer de nouvelles boucheries, qui augmentent l'offre de la viande, surtout dans un pays où n'existent ni la liberté du crédit ni la liberté des associations industrielles. En attendant, voici les deux seuls moyens pratiques d'accélérer le résultat si universellement désiré, savoir de diminuer le prix de la viande, dans la proportion du montant du droit supprimé.

Ce serait :

1° De convoquer les bouchers à des meetings spéciaux, pour leur démontrer que leur intérêt bien entendu leur commande de prendre les devants sur la concurrence, en augmentant eux-mêmes la quantité de la viande offerte et en provoquant ainsi la baisse des prix.

2° De faciliter autant que possible l'apport des viandes du dehors, en ne prenant que les précautions rigoureusement nécessaires pour empêcher le débit des viandes malsaines ; en évitant, par conséquent, de protéger le commerce de MM. les bouchers urbains, dans l'intérêt prétendu de la santé publique.

Tels sont à notre avis les seuls procédés que la croisade des consommateurs puisse employer utilement pour hâter la baisse des articles dégrévés par l'abolition des octrois. Quant à la taxe de la viande, l'expérience a déjà démontré que le remède serait pire que le

mal. Serait-ce bien d'ailleurs après que la France a aboli le monopole et la réglementation de la boucherie que la Belgique pourrait songer à les rétablir ?

\*\*\*

*Les passeports et les certificats d'identité.*

« Nous ne pouvons songer, dit *l'Universel*, aux merveilles accomplies par la photographie, sans nous demander pourquoi les gouvernements et les administrations ne se sont pas encore emparés de cette découverte si perfectionnée et si peu coûteuse, pour l'appliquer aux signalements dans les passeports.

Les termes des signalements, chacun le sait, sont d'un vague et d'une uniformité qui se rapprochent de l'absurde : menton rond ; front idem ; nez idem ; cheveux blonds ; barbe idem ; favoris à la bête ; figure idem ; signes particuliers point.

Et qui donc n'a pas un visage ovale, une figure à la bête, un menton rond, un nez et un front idem et des signes particuliers point ?

Il résulte de ce système qu'un signalement sur un passeport ne prouve rien du tout, et qu'il n'est rien de si facile que d'emprunter le passeport de son voisin.

Si maintenant, au lieu des formules sacramentelles, on vous dessinait à l'endroit consacré un joli portrait sur papier, accompagné si on veut de toutes sortes de pièces justificatives en écriture, il nous semble que les garanties seraient bien plus grandes, et que le signalement commencerait à signifier quelque chose.

Rien de si facile à réaliser ; un enfant de dix ans peut obtenir de magnifiques images de photographie ; les matières premières ne coûtent rien ; le tout se réduit à la dépense d'un verre achromatique. La preuve, c'est qu'il ne manque pas d'artistes en photographie qui sont tout disposés à vous faire votre portrait de pied en cap pour la somme minime de cinquante centimes, tout en réalisant encore pour leur compte de jolis bénéfices. »

Nous préférierions encore à ce perfectionnement indiqué par *l'Universel* pour les passeports, celui qui consisterait à se passer de passeport. Cela serait encore plus profitable à l'administration et aux relations commerciales et autres.

Nous croyons toutefois que l'idée mise en avant par *l'Universel* pourrait être utilisée pour la création de *certificats d'identité* qui remplaceraient avantageusement les passeports. Pourquoi ne délivrerait-on pas, une fois pour toutes, un certificat attestant l'identité du porteur, ses noms, qualités, etc., et pouvant servir à recevoir les

visas des agents des pays où les passeports sont encore en vigueur, comme aussi à assurer au porteur l'assistance de nos propres agents à l'étranger ? Le certificat d'identité serait comme le passeport anglais, par exemple, valable par un temps illimité, et tout en offrant aux autorités les plus soupçonneuses des garanties plus sûres que le passeport ordinaire, il épargnerait aux voyageurs des pertes incessantes de temps et d'argent.

N° 32. — 11 Août 1860.

*Réunion de la Société belge d'économie politique.*  
— *L'annexionnisme envisagé au point de vue économique.*

La réunion de la Société belge d'économie politique a eu cette fois une importance et une signification particulières. Quoique la Société s'interdise rigoureusement de toucher au domaine de la politique, elle n'a pas cru pouvoir cependant demeurer étrangère aux manifestations qu'a provoquées dans tout le pays la propagande annexionniste. Elle a voulu, en mettant à son ordre de jour la question de « l'annexionnisme envisagé au point de vue économique », faire ressortir une vérité dont le sentiment existe sans doute dans notre pays, mais qu'il n'était pas mauvais de démontrer d'une manière positive et explicite, savoir que nos intérêts matériels s'accordent pleinement dans cette question avec nos intérêts moraux et politiques ; *que nous perdriions comme producteurs et comme contribuables, non moins que comme citoyens, à être annexés à la France.* Cette démonstration a été faite, avec une clarté saisissante, par les différents membres de l'assemblée. L'énorme disproportion des charges publiques et en particulier de la dette nationale dans les deux pays a été mise notamment en pleine lumière. Ainsi, il a été fort bien prouvé que l'annexion doublerait pour nous le fardeau déjà bien assez lourd de l'impôt ; que la part de chacun dans le montant de la dette publique, qui est actuellement de 130 fr. seulement, s'élèverait à 250 fr., etc., etc. D'un autre côté, cette augmentation des charges publiques, en accroissant dans une proportion notable les frais généraux de toutes les industries, leur ôterait le principal avantage auquel elles doivent aujourd'hui l'extension rapide de leurs débouchés, savoir le bon marché du prix de revient. Placée sous l'influence de conditions de production moins avantageuses, notre industrie se développerait moins vite, elle aurait à distribuer moins de salaires et moins de profits, et le résultat final serait un appauvrissement relatif

du pays<sup>1</sup>. En conséquence, la Société d'économie politique, dérogeant pour cette fois à ses habitudes, a cru devoir manifester l'opinion unanime de ses membres en votant une résolution portant en substance que « sous le rapport matériel, aussi bien que sous le rapport moral et politique, la Belgique est intéressée à demeurer indépendante et libre. »

Cette résolution, qui n'implique du reste, avons-nous besoin de le dire, aucune pensée d'hostilité à l'égard de la France, cette résolution a d'autant plus de portée que la Société d'économie politique compte dans son sein, non seulement de simples théoriciens, mais encore des représentants notables de l'industrie, promoteurs du mouvement de la réforme douanière.

\*\*\*

Société belge d'économie politique.

RÉUNION DU 5 AOÛT 1860.

Présidence de M. le comte ARRIVABENE.

Avaient été invités à cette réunion :

MM. G. Sidorenko, professeur à l'Université de Kiev (Russie), Dino Carina, chargé par le gouvernement sarde d'une mission concernant l'enseignement professionnel, et Marcolini, professeur de géométrie, à Florence.

Avant d'entamer la discussion des questions à l'ordre du jour, M. LE PRÉSIDENT demande la permission de déroger aux usages de la Société en portant un toast à M. Gust. de Molinari, qui a non seulement tant contribué à répandre l'économie politique en Belgique, mais qui vient de faire un voyage en Russie où il a également

<sup>1</sup> Il n'est pas mauvais de faire remarquer que cet appauvrissement n'a pas manqué en effet de se produire dans les parties de la Belgique qui ont été précédemment annexées à la France. Voici par exemple ce que nous lisons au sujet de la décadence de l'Artois, après la conquête française, dans une *Histoire des villes de France*, publiée par M. Aristide Guilbert et une société de membres de l'Institut, de savants, etc.

« L'Artois, en général, disent-ils, et la ville d'Arras en particulier, donnèrent des signes frappants de décadence sous la domination française. On en accusa l'accroissement des impôts, l'intolérance religieuse, les obstacles apportés au développement des manufactures et au commerce des grains, etc. On n'a pas cité la cause la plus forte, la destruction des vieilles libertés municipales et provinciales. Un auteur de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle assure que la population de l'Artois diminua des dix onzièmes... » (*Histoire de la ville d'Arras*, 1844) (Note de Molinari.)

fait applaudir les principes de la science, à la propagation de laquelle il s'est dévoué. L'assemblée a accueilli ce toast par de chaleureux applaudissements.

M. G. DE MOLINARI remercie l'assemblée de ce témoignage de sympathie et il ajoute que la tâche qu'il a remplie en Russie lui a été singulièrement facilitée par la circonstance que l'économie politique étant fort demandée actuellement dans ce pays, le public s'est montré à son égard d'une extrême indulgence.

M. G. SIDORENKO, professeur à l'Université de Kiev, fait remarquer que M. G. de Molinari a lui-même contribué à faire croître cette demande et ce besoin de la science économique en Russie, par ses publications et, en particulier, par sa collaboration à la revue le *Messageur russe*.

M. G. DE MOLINARI demande que l'assemblée lui permette aussi de porter un toast à son président, M. le comte Arrivabene, qui vient de contribuer par son initiative et son concours à fonder une Société d'économie politique à Turin, dont il a été élu président. L'assemblée applaudit au toast porté au « président international » des sociétés d'économie politique de Belgique et d'Italie.

M. le secrétaire présente différentes publications qui ont été offertes à la Société par le congrès des économistes allemands de Francfort. L'assemblée vote des remerciements pour cet envoi.

M. G. DE MOLINARI exprime à ce sujet l'opinion qu'il serait utile d'entretenir des relations régulières entre les sociétés d'économie politique existant en Belgique, en France, en Russie, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Angleterre. Ces relations entre des sociétés qui défendent les mêmes principes auraient différents avantages : d'abord de s'éclairer mutuellement sur des questions mises à l'ordre du jour dans l'un des pays cités plus haut, comme cela est arrivé pour celle de l'enseignement obligatoire, discutée d'abord en Belgique et, sur la demande de M. Ch. Le Hardy de Beaulieu, examinée ensuite par les sociétés d'économie politique de France et d'Espagne. Ensuite, l'on pourrait au besoin provoquer des réunions générales des différentes sociétés existantes, qui auraient le caractère de congrès internationaux et dont les décisions pourraient exercer une certaine influence sur le mouvement des réformes économiques.

MM. LE COMTE ARRIVABENE et DUCPÉTIAUX pensent que ces relations pourraient d'abord consister dans l'envoi réciproque des publications ; que la société belge pourrait, par exemple, envoyer à chacune des autres sociétés un exemplaire de *L'Économiste belge* contenant le compte-rendu de ses séances.

L'assemblée aborde la première question qui est à l'ordre du jour, savoir l'annexionnisme envisagé au point de vue économique.

M. G. DE MOLINARI dit que cette question étant de nouveau soulevée par certaines brochures et certains journaux français, il nous importe d'examiner ce que pourrait valoir pour nous une semblable association ; il s'agit de faire le compte des apports comme cela se pratique dans toute société bien constituée. Dans l'ordre moral, cette association nous priverait de la liberté de la tribune, de la presse, de l'association, bref ce serait une banqueroute complète. Mais les avantages de l'annexion, au point de vue matériel, compenseraient-ils peut-être les pertes qu'elle nous causerait au point de vue moral ? Examinons : On dira que nous avons intérêt à voir supprimer la barrière douanière qui existe entre la France et la Belgique et de réaliser sur ce point la liberté des échanges. Soit, mais en nous astreignant à un régime commercial moins libéral que le nôtre, malgré les réformes qu'on vient d'y introduire, est-ce que nous n'arriverions pas moins vite à la liberté commerciale avec toutes les autres nations ? Si l'on examine ensuite les charges qu'imposeraient aux annexés le budget des dépenses et la dette publique de la France on restera convaincu qu'ils ont tout à perdre sous ce double rapport. Le budget de la France se répartit en 50 fr. environ d'imposition par habitant, tandis que chaque Belge ne paie de ce chef que 30 fr. Et l'on peut même dire, comme le fait observer M. V. DEHESELLE, que ce ne serait pas 50 fr. mais plutôt 100 fr. que les annexés devraient payer, en raison de la fortune et de la consommation qui sont bien plus considérables, proportion gardée, en Belgique qu'en France.

Quant à la part que les annexés devraient supporter du chef de la dette publique, dit M. G. DE MOLINARI, elle serait de 120 fr. plus élevée que celle dont ils sont grevés en Belgique, la dette de la France étant de 250 fr. par tête, et celle de la Belgique de 130 fr. seulement. Et tandis que la dette de notre pays ne croît que lentement, celle de la France prend chaque année des proportions effrayantes, elle s'est augmentée de trois milliards en moins de dix ans. La centralisation, autre charge ou entrave qui empêche le développement national, est aussi bien plus forte en France qu'en Belgique, quoique notre pays ait des tendances fâcheuses à cet égard.

Ainsi donc, conclut l'orateur, l'annexion serait pour nous une affaire désastreuse sous quelque point de vue qu'on l'envisage.

M. DUCPÉTIAUX dit qu'une annexion spontanée est une hypothèse invraisemblable ; que jamais notre pays ne voudrait abdiquer trente ans de progrès de toute espèce, voir rétablir les octrois et subir des institutions antipathiques au caractère national. Il n'y a que la violence qui pût nous imposer une annexion.

M. MAYER-HARTOGS pense que le sentiment de l'autonomie et de l'indépendance est si vif, si unanime en Belgique, qu'on ne consentirait pas à voir mettre notre existence politique en question, même si l'on nous présentait la perspective des plus grands avantages matériels.

M. G. JOTTRAND fait remarquer que vouloir argumenter des intérêts matériels en faveur d'une annexion serait une vraie pétition de principes, par la raison qu'il ne peut y avoir de progrès matériels sérieux sans la liberté. C'est sous le règne de la liberté que se développent les intelligences, les talents, que l'activité humaine prend son plus vif essor ; d'où il résulte que les progrès matériels eux-mêmes sont vis-à-vis de la liberté dans le rapport d'effets à la cause.

Les intérêts moraux, ajoute M. GOUVY, sont tellement supérieurs aux autres, qu'on doit les considérer comme la tête de l'homme l'est par rapport aux autres parties du corps. Il est impossible qu'il y ait un développement matériel durable sans la liberté.

M. G. DE MOLINARI fait remarquer qu'il faut encore joindre à l'actif de notre bilan ou aux apports que nous devrions sacrifier à la communauté, la sécurité que nous possédons contre les révolutions. Nous devrions dans l'hypothèse de l'annexion partager les risques extrêmement dangereux en France des troubles civils. Qu'on se rappelle 1848, et l'on se convaincra que les révolutions sont devenues aussi difficiles chez nous qu'elles sont faciles en France.

Plusieurs orateurs examinent ensuite quelle position serait faite à la plupart de nos industries par l'annexion et ils confirment par des détails intéressants ce qui est si admirablement compris d'instinct par les populations qui protestent d'un bout à l'autre du pays contre toute idée d'annexion ; M. TARDIEU traite de la librairie et la papeterie, M. DUCPÉTIAUX et CH. LE HARDY DE BEAULIEU, de l'industrie houillère.

On ne doit pas oublier, dit notamment M. CH. LE HARDY DE BEAULIEU, de faire entrer dans le calcul des frais généraux de l'exploitation, les surcharges du budget et la dette publique, etc., qui compenseraient et bien au-delà la suppression des droits d'entrée actuels qui tendent d'ailleurs à diminuer, parce que c'est l'intérêt de la France d'avoir la houille au meilleur marché possible.

On ne doit pas non plus perdre de vue, dit M. JOTTRAND, que nos charbonniers devraient élever les salaires des ouvriers ; or, dans des conditions égales de production, ils auraient pour le marché français le désavantage de l'éloignement des lieux de consommation.

Ainsi, l'on voit bien, chaque année, de nombreux ouvriers belges aller travailler en France pour une saison, mais ils s'empressent de revenir en Belgique à la fin de leur campagne, parce que, avec la



même somme d'argent ils peuvent s'y procurer plus d'avantages qu'en France où la vie est plus chère, à cause de la supériorité des charges de toute sorte qui pèsent sur les habitants.

MM. CH. LE HARDY DE BEAULIEU, DEHESELLE et EUG. SNOECK démontrent, par des raisons analogues, que la métallurgie elle-même ne pourrait que perdre à l'annexion.

Quoique ce soit déroger aux usages de la société M. G. DE MOLINARI, appuyé par M. Gouvy, demande que la Société belge d'économie politique, à l'exemple des meetings anglais et américains, termine pour cette fois seulement la discussion par une résolution portant que, « sous le rapport matériel, aussi bien que sous le rapport moral et politique, la Belgique a tout intérêt à demeurer indépendante et libre. » Cette résolution est votée à l'unanimité par l'assemblée au milieu de vifs applaudissements.

L'heure étant trop avancée pour commencer la discussion de la seconde question à l'ordre du jour, M. le président prie M. G. de Molinari de vouloir donner quelques détails sur son voyage en Russie.

\*\*\*

[*Note sur la monnaie.*]

(1) Nous aurions bien quelques réserves à faire sur ce travail d'ailleurs fort remarquable de notre collaborateur. Nous n'admettons point par exemple, que la monnaie soit par excellence « un monopole gouvernemental », ni qu'elle soit « un des attributs essentiels de la souveraineté » Nous ne voyons donc pas pourquoi on ne se servirait point d'une monnaie étrangère aussi bien que d'une monnaie indigène. Nous sommes toutefois d'accord avec notre honorable collaborateur sur la nécessité d'empêcher la monnaie française de s'emparer de notre circulation ; mais ceci uniquement parce que cette monnaie nous paraît devenue un mauvais *medium circulans*, et non parce qu'elle est étrangère. (*Note de la rédaction.*)

N° 34. — 25 Août 1860.

*Des moyens de pacifier l'Europe.*

Pendant que toutes les industries progressent d'une manière continue, il y a une branche essentielle de la production qui semble au contraire rétrograder d'année en année, car ses produits deviennent à la fois de plus en plus chers et plus mauvais. Il s'agit de l'industrie

relevée qui a pour spécialité de produire de la sécurité, une denrée qui a été de tout temps indispensable, mais dont la nécessité s'accroît encore avec les progrès de la civilisation et la multiplication des richesses. Depuis la révolution de 1848, la sécurité s'est progressivement raréfiée en Europe, et comme il arrive pour toute denrée, le prix en a monté à mesure que la quantité diminuait. Les dépenses annuelles des budgets de la guerre et de la marine, destinées à assurer la sécurité extérieure, ont plus que doublé dans toute l'Europe depuis 1848 ; elles vont croissant chaque jour dans des proportions formidables, et cependant jamais les risques de guerre n'ont été plus élevés qu'au moment où nous sommes. Sans parler de la probabilité d'une nouvelle guerre entre l'Autriche et le Piémont, on commence à s'entretenir partout d'une coalition des grandes puissances européennes contre la France, coalition dans laquelle seraient déjà enrôlées l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre, et qui travaillerait activement à s'annexer la Russie encore hésitante. Le but de cette coalition serait de mettre fin à l'état d'insécurité générale, qui a commencé avec la révolution de février, qui s'est aggravé depuis l'établissement de l'empire, et qui, chaque année, occasionne aux gouvernements un supplément de dépenses de plusieurs centaines de millions, à l'industrie et au commerce une perte de plusieurs milliards. Quant au moyen d'atteindre ce but si désirable, ce serait de remettre, de gré ou de force, en vigueur la disposition du traité de Vienne, qui excluait la famille Bonaparte du trône de France, et de rétablir les Bourbons de la branche aînée, suivis bientôt de la dynastie d'Orléans, avec des institutions constitutionnelles.

Il s'agirait, comme on voit, de faire en 1861 ou 1862 une seconde édition de la restauration, comme il a été fait en 1848 une seconde édition de la république et, en 1852, une seconde édition de l'empire.

Ce projet de pacification européenne peut avoir son efficacité sans aucun doute, mais il nous paraît, nous devons le dire, un remède héroïque et *in extremis*. Il ne faut pas oublier, en effet, que la France n'est aujourd'hui ni vaincue ni épuisée comme elle l'était en 1814, et qu'elle trouverait des alliés à la fois dans le Sud et dans le Nord, en Italie et en Espagne, sans parler de la Hongrie, en Danemark et en Suède. En admettant donc, chose probable, que la coalition finît par avoir le dessus, ce ne serait pas sans avoir versé des torrents de sang, dépensé des milliards et couvert de ruines les plus belles parties de l'Europe, transformées de nouveau en champs de carnage.

Nous croyons, pour notre part, qu'avant de recourir à ce procédé héroïque et chanceux, il faut recourir encore aux moyens pacifiques, il faut en épuiser la série. Parmi ces moyens, il en est un sur lequel

nous avons appelé, à diverses reprises, depuis six ans, l'attention de nos lecteurs<sup>1</sup> ; il s'agit de l'admission des États secondaires dans la direction générale des affaires de la communauté européenne. Aujourd'hui, comme on sait, cette direction est abandonnée à cinq grandes puissances, l'Angleterre, la France, la Prusse, l'Autriche et la Russie, qui s'en sont emparé à l'exclusion des petites, absolument comme dans certaines compagnies les gros actionnaires excluent de la gestion des intérêts communs les petits actionnaires, en arguant de l'insuffisance de leur apport.

Ce monopole politique des grandes puissances n'est fondé sur aucun droit, et son impuissance à atteindre le but en vue duquel il s'est établi éclate à tous les regards. Quel est, en effet, ce but ? C'est de préserver, autant que possible, la sécurité commune, en invoquant, au nom des intérêts de tous, le *droit d'intervention* contre les perturbateurs du repos public ; c'est d'agir pour empêcher qu'une querelle particulière entre deux ou plusieurs membres de la communauté européenne n'engendre des perturbations dommageables aux autres. Voilà le but en vue duquel s'est constitué le concert des grandes puissances, et ce but, nous le reconnaissons, est à la fois légitime et nécessaire. Il est légitime, car, à une époque où par le fait de l'entrelacement croissant des intérêts, toute perturbation locale finit inévitablement par engendrer un dommage général, le droit d'intervenir pour empêcher ce dommage, ne saurait plus être contesté à ceux qui en souffrent. D'un autre côté, la nécessité d'exercer le droit d'intervention dérive de sa légitimité, et il ne serait pas difficile de démontrer qu'en y renonçant, on rétrograderait jusqu'à l'anarchie politique du Moyen-âge.

Mais si les grandes puissances poursuivent, par leur concert, un but légitime et nécessaire, elles sont, nous le répétons, impuissantes pour l'atteindre. Sans doute, lorsqu'une querelle éclate entre deux petits États, l'intervention des grandes puissances a toute l'efficacité nécessaire pour y mettre fin, et nous en avons eu la preuve lors de nos différends avec la Hollande. Mais il en est tout autrement lorsqu'une grande puissance est l'artisan du désordre dont la communauté souffre. En ce cas, l'expérience l'atteste, les quatre autres sont bien rarement capables de s'entendre pour empêcher que la paix publique ne soit troublée. Lorsque la guerre vint à éclater entre la France et l'Autriche, par exemple, un ministre anglais disait avec raison : *nous devons nous entendre pour tomber sur le premier qui bougera*. Mais on sait aussi que cette entente ne put être réalisée, et que

<sup>1</sup> Voir notamment un article sur le rôle politique des États secondaires dans *l'Économiste belge* du 5 avril 1855. (Note de Molinari.)

l'Angleterre, la Prusse et la Russie se contentèrent d'assister l'arme au bras à un conflit que l'entente commune des neutres aurait pu si aisément empêcher. Eh bien ! supposons qu'à cette époque tous les États européens eussent participé, dans la proportion de leur puissance effective, soit en raison de leur population et de leur richesse, à la direction de la politique générale, supposons que les petits États, aux dépens desquels se sont liquidées de tous temps les conflagrations européennes, eussent exercé la part d'influence qui leur revient de droit dans la gestion des affaires communes, les choses n'auraient-elles pas tourné autrement ? N'oublions pas, en effet, que si les cinq grandes puissances disposent des forces et des richesses de 170 millions d'hommes, les États secondaires, à leur tour, ne possèdent pas moins de 80 millions d'habitants, autrement dit qu'ils constituent l'équivalent de deux ou trois grandes puissances. L'action de cette influence nouvelle, intéressée par-dessus tout au maintien de la paix, n'aurait-elle pas suffi pour empêcher la guerre ?

Il a été question tout récemment d'admettre l'Espagne au nombre des grandes puissances. L'affaire n'a pas eu de suite, parce qu'on a objecté que d'autres États, la Suède, le Danemark, la Sardaigne, la Suisse, la Hollande, pourraient élever des prétentions analogues. Nous concevons que ces prétentions puissent sembler choquantes et inadmissibles aux hommes d'État de la vieille école, accoutumés à monopoliser du fond de trois ou quatre cabinets la direction des affaires européennes ; mais est-ce une raison suffisante pour ne pas les admettre ? Puisque le monopole politique des grandes puissances est impuissant à sauvegarder la sécurité générale de l'Europe, n'y a-t-il pas lieu de lui substituer, de commun accord, l'intervention proportionnelle de tous les ayants-droits de la communauté ? Cela vaudrait mieux, croyons-nous, que d'ourdir à la sourdine des coalitions dynastiques, qui peuvent amener, sans doute, une seconde édition de Waterloo, mais qui peuvent aussi la faire précéder d'une seconde édition d'Iéna et d'Austerlitz.

N° 35. — 1<sup>er</sup> Septembre 1860.

*La nouvelle politique de l'empire français.*

Le gouvernement impérial ressemble à un homme d'humeur tapageuse qui, après avoir fait pendant des années la terreur des paisibles bourgeois du quartier, s'aviserait du jour au lendemain de renoncer à ses habitudes turbulentes, et de se mettre à vivre comme tout le monde. Personne ne voudrait croire à une conversion si sou-

daine. — Pour sûr, diraient les bourgeois, notre homme médite un mauvais coup. Méfions-nous, barricadons plus que jamais nos portes et doublons le nombre de nos *policemen*. Faisons mieux, enrôlons-nous tous comme *policemen*, car on n'est jamais bien gardé que par soi-même, et si notre garnement s'avise de remuer, tombons dessus ! — Vainement le perturbateur repentí protesterait-il de la sincérité de sa conversion, et exhiberait-il, comme preuves à l'appui, des diplômes de membre de la société de tempérance et de la société des amis de la paix, les bourgeois sceptiques n'en deviendraient que plus incrédules ; peut-être même, à mesure que l'objet de leurs terreurs montrerait plus de douceur et de mansuétude, commenceraient-ils, à leur tour, à rouler des yeux terribles, et à déclarer d'un ton rageur, qu'il faut en finir avec un sacrifiant qui a trop longtemps abusé de leur patience, et l'expulser du quartier.

Qu'il soit bon de se précautionner contre les retours possibles d'une humeur infiniment trop inquiète et remuante, nous le voulons bien ; mais qu'après avoir admis dans sa société un homme dont chacun connaissait les antécédents peu rassurants, après l'avoir complimenté, flatté, visité, après l'avoir aidé même parfois à aller casser les vitres chez autrui, on choisisse le moment où il commence à se ranger pour le punir d'une conduite à laquelle on a applaudi, dont on a même été complice, cela nous paraît manquer de justice et de sens commun. C'est là, cependant, ce qu'essaient aujourd'hui de faire deux ou trois grandes puissances européennes, qui prennent pour prétexte les grands intérêts de la sécurité générale, dont elles ne se sont pas souciées pendant dix ans, mais qui obéissent, en réalité, à de petits intérêts dynastiques dont elles se soucient toujours.

Nous n'avons pour notre part, on le sait de reste, qu'une médiocre sympathie pour les institutions impériales ; nous croyons que la France peut supporter une dose plus forte de liberté et se contenter d'une dose moindre de centralisation que celles dont l'a gratifiée la Constitution de 1852 ; mais nous croyons aussi qu'elle est fort capable de demander et d'obtenir elle-même ce qui lui manque en fait de liberté, et de rejeter ce qu'elle a de trop en fait de centralisation. Il suffira pour cela de l'action irrésistible du progrès de l'opinion publique sous un régime de paix. Or, si le gouvernement impérial manifeste son ferme désir d'adopter désormais une politique de paix, est-ce bien le moment de le provoquer à rétrograder jusqu'à la politique du premier empire, en rétrogradant soi-même jusqu'à la politique des coalitions ?

On objecte, nous ne l'ignorons pas, que la nouvelle politique impériale n'est pas sincère, et qu'il y aurait imprudence et folie à s'y fier. Si cette politique ne s'appuyait que sur des phrases, nous n'y

aurions pas, en effet, une confiance bien vive ; mais elle s'appuie aussi, ne l'oublions pas, sur des faits et sur des intérêts.

Les faits, ce sont les changements inespérés que le gouvernement impérial est en train d'introduire dans la politique commerciale de la France, et qu'il poursuit sans se laisser arrêter par « les alarmes exagérées des intérêts égoïstes », c'est la guerre à outrance qu'il vient de déclarer aux vieux burgraves pillards du régime prohibitif, en se débarrassant de l'insolente tutelle de cette féodalité rapace, dont les gouvernements précédents n'avaient pas eu honte de subir le joug. C'est encore la levée de l'interdit jeté sur la science économique par les pédants hérissés de grec du corps universitaire, c'est l'autorisation récemment accordée d'établir des cours libres d'économie politique malgré l'opposition unanime du conseil supérieur de l'instruction publique, car tous les monopoleurs font cause commune, soit qu'ils débitent du latin, de la cassonade ou des bonnets de coton !

Voilà pour les faits. Voici maintenant pour les intérêts.

Que gagnerait l'empire à poursuivre une politique de guerre et de conquêtes ? Peu de chose. Une guerre heureuse pourrait lui valoir une occupation provisoire de la Belgique et des provinces rhénanes, voilà tout. Nous disons une occupation provisoire, car les autres puissances, et en particulier John Bull, dont on connaît l'indomptable ténacité, ne tarderaient pas à se relever de leur défaite, et à reprendre la lutte jusqu'à ce qu'elle aboutît à un nouveau Waterloo et à un nouveau Sainte-Hélène. La politique de guerre conduirait donc le second empire à une ruine inévitable comme elle y a conduit le premier. Supposons, au contraire, qu'instruit par l'expérience du passé, il adopte franchement une politique de paix et qu'il s'y tienne ; supposons qu'il complète l'œuvre interrompue de 1789, en fauchant le regain de féodalité qui a poussé si dru sur le sol nivelé de la Révolution ; supposons qu'en inaugurant la politique de la solidarité des intérêts, il multiplie et il affermisse les relations pacifiques de la France avec les autres pays ; supposons encore qu'après que la liberté du commerce sera entrée dans la place elle amène ses sœurs à la file, et que les progrès intellectuels et moraux de la nation française s'accélèrent comme ses progrès matériels ; supposons, pour tout dire, que la même transformation que les réformes économiques ont opérée en Angleterre s'accomplisse en France, qu'en résultera-t-il ? C'est que le gouvernement qui aura pris l'initiative de ces réformes bienfaisantes deviendra assez populaire pour n'avoir plus à craindre les retours de l'opinion et les conspirations des partis ; c'est qu'il sera sacré gouvernement légitime par la liberté beaucoup mieux qu'il ne l'eût été par la sainte ampoule.

Le gouvernement impérial vient donc de donner des gages substantiels à la politique de paix et son intérêt bien entendu lui commande de persévérer dans cette politique. C'est pourquoi le moment nous paraît aussi mal choisi que possible pour ameuter contre lui l'Europe. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que s'il y a encore au fond de quelques vieilles cours des hommes d'État gouteux qui rêvent coalition, restauration, voire même partage de la France, il y a en France des industriels, leurs contemporains, qui ne soupirent pas moins ardemment après le retour du blocus continental, et qui feraient égorger sans scrupule la moitié du genre humain pour maintenir la prohibition des cotons filés. N'avons-nous pas vu récemment certains de leurs confrères belges se disposer « à discuter froidement la question de l'annexion à la France » pour empêcher qu'on ne touchât à la protection du sucre de betterave, et chose honteuse, réussir à imposer leur volonté à la législature et au gouvernement ? Notre devoir à nous autres partisans de la liberté et du progrès économiques est, en tous cas, nettement tracé. Quelles que soient du reste nos sympathies politiques, nous devons applaudir des deux mains à la nouvelle politique du gouvernement français, et l'encourager de toutes nos forces à y persévérer, nous devons éviter surtout de prêter les mains à cette vieille politique renouvelée de Pilnitz, qui aurait pour résultats trop certains de mettre le feu à l'Europe, de transformer notre paisible Belgique en un vaste ossuaire et de retarder d'un siècle peut-être l'avènement de la liberté commerciale.

N° 38. — 22 Septembre 1860.

*Progrès de la question de la réforme douanière  
en Belgique. — Rapports des chambres de commerce.*

Lorsque l'Association pour la réforme douanière a commencé son agitation, il y a cinq ans, les idées protectionnistes étaient encore fortement enracinées dans notre pays. Les agriculteurs n'avaient pas cessé de croire aux illusions de l'échelle-mobile, malgré les déceptions de l'expérience ; les manufacturiers étaient convaincus de leur impuissance à lutter contre la concurrence anglaise sur le marché national, quoiqu'ils eussent réussi parfaitement à la soutenir sur les marchés étrangers ; enfin le régime des droits différentiels comptait encore des partisans pleins de foi au sein de notre métropole commerciale. Aujourd'hui l'expérience d'une part, la discussion de l'autre, ont porté leurs fruits, et le protectionnisme a passé décidément dans notre beau pays à l'état de vieillesse surannée. Le rétablis-

sement du régime prohibitif tel qu'il florissait en Angleterre avant les réformes de Huskisson et de Robert Peel, en France avant la conclusion du traité de commerce avec l'Angleterre, est maintenant devenu aussi impossible chez nous que pourrait l'être la résurrection du régime féodal ou de l'inquisition. Les agriculteurs seraient les premiers à s'opposer à la restauration d'un système qui les priverait, sous prétexte de les protéger, du magnifique débouché que la liberté commerciale leur a ouvert en Angleterre ; les négociants ont généralement cessé de croire que le renchérissement artificiel des transports maritimes soit le moyen le plus efficace de développer le commerce ; enfin les industriels eux-mêmes se bornent à demander l'affranchissement des matières premières pour suppléer à la protection qui leur paraît irrémisiblement condamnée.

Cette révolution qui s'est accomplie dans l'opinion sur une question naguère encore si controversée, apparaît surtout dans les rapports des chambres de commerce. Il y a quinze ans, on n'aurait pas trouvé en Belgique une seule chambre de commerce franchement libre-échangiste ; aujourd'hui, il serait impossible d'en trouver une seule qui soit franchement protectionniste. Anvers, Bruges, Liège, Verviers ne cessent de pousser à une prompte réforme, tandis que Tournai se borne à réclamer des transitions et que Gand donne la main aux libre-échangistes pour demander la libre-entrée des fers et des graines oléagineuses.

« Le chiffre des exportations des machines, lisons-nous dans son dernier rapport, ne répond point encore aux espérances que l'industrie gantoise peut légitimement concevoir. Sur les marchés étrangers, les machines anglaises s'importent dans des conditions au moins aussi favorables que les nôtres, et le constructeur gantois ne peut rivaliser avec ses concurrents d'Angleterre, qu'au prix des plus grands sacrifices. L'énorme différence entre le prix des fontes en Angleterre et en Belgique, est la principale cause du grand avantage que possède le constructeur anglais ; en 1859 le prix moyen des fontes en Angleterre n'a été que de 6 francs les 100 kg, et celui des fontes belges de 10 francs. Les constructeurs de machines se plaignent à bon droit de la situation dans laquelle les place la législation aujourd'hui en vigueur.

Les droits d'entrée sur leur matière première, la fonte, sont hors de proportion avec le droit d'entrée sur les mécaniques, et une industrie dont les produits ne jouissent que d'une protection très minime, ne devrait point être astreinte à payer ses matières premières 40% plus cher que ses concurrents étrangers.

Il est à déplorer, lisons-nous dans le même rapport, qu'en présence d'une amélioration que l'industrie huilière semble devoir



trouver dans des régimes plus libéraux, adoptés par d'autres pays et dans l'ouverture de nouvelles voies de communication, le tarif douanier belge maintienne cette industrie dans une condition pire que la plupart des industries nationales. Presque toutes, en effet, jouissent de la libre entrée de leurs matières premières, ou tout au moins de celles destinées à produire les marchandises exportées ; l'industrie huilière, au contraire, forcée par le chiffre même de sa production d'exporter une notable quantité de produits, se voit entravée dans son développement par un droit d'entrée sur les graines oléagineuses, qui constitue en quelque sorte un encouragement, une protection pour les producteurs étrangers, ses concurrents. »

Or, la Chambre de commerce de Gand ne doit pas ignorer à quoi elle s'expose en tenant un semblable langage. Si elle fait du libre-échange pour les fers et les graines oléagineuses, les producteurs de fer et de graines oléagineuses à leur tour n'en feront-ils pas pour les fils et les tissus ? La Chambre de commerce de Gand doit s'attendre à des représailles, et nous sommes charmés du reste de pouvoir ajouter qu'elle ne paraît pas les redouter.

Les grands centres d'industrie et de commerce ne sont pas les seuls où la cause de la liberté commerciale ait gagné du terrain. Elle en a peut-être gagné plus encore dans les localités de second ordre, et jamais les orateurs de l'Association pour la réforme douanière ne se sont montrés plus explicites dans leurs aspirations et dans leurs vœux libre-échangistes que les membres des Chambres de commerce de Courtrai, Ypres et Roulers, par exemple. Écoutons-les :

« La Chambre de commerce d'YPRES croit devoir donner l'assurance qu'elle applaudira toujours à toutes les mesures qui tendront à diminuer les entraves douanières, et à introduire graduellement et sans secousse marquée, le système de la liberté commerciale qui fait la prospérité des pays les plus industriels et les plus commerçants du globe.

.....

Pour finir, dit la Chambre de commerce de COURTRAI, nous croyons ne pouvoir faire mieux que d'assurer le gouvernement de l'accueil que notre collègue est disposé à faire à toutes les mesures qu'il pourra proposer, dans le but de réformer notre régime douanier, de manière à le mettre en rapport avec les nécessités de notre époque et d'arriver graduellement et sans secousse marquée, à la liberté commerciale, qui, dans notre opinion, représente le système économique de l'avenir.

.....

Le double événement qui est venu surprendre l'Europe, dit enfin la Chambre de commerce de ROULERS, le traité franco-anglais et le

projet d'abolir les octrois en Belgique, est bien digne des méditations du monde commercial. La liberté des échanges, indiscutable en théorie, basée sur les principes de justice et d'équité, poursuit sa voie et se rit des obstacles impuissants dont on essaie de semer sa route. Les plus fougueux antagonistes d'hier pactisent avec cette force ; de grandes nations, esclaves séculaires de la protection, entament une action en divorce avec le système décrépît dont le progrès et la science ont fait justice. Les octrois sont la première victime que la Belgique offre en holocauste au système régénérateur : les octrois morts, la douane expire. »

Ce langage peut se passer de commentaire. Il atteste assez clairement que la cause de la liberté commerciale est maintenant gagnée dans l'opinion. L'Association pour la réforme douanière peut se féliciter d'avoir largement contribué à ce résultat, malgré les circonstances politiques qui l'ont empêchée de poursuivre sa propagande par la voie des meetings. Il ne lui reste plus qu'à couronner son œuvre, en demandant qu'il soit donné prompte satisfaction au vœu manifeste de l'opinion publique, ne fut-ce que pour épargner à notre pays l'affront d'être distancé par la France dans la voie de la liberté commerciale.

N° 39. — 29 Septembre 1860.

*Société belge d'économie politique.*

Séance du 23 septembre 1860.

PRÉSIDENTE DE M. LE COMTE J. ARRIVABENE.

M. A. de Marcoartu, secrétaire de l'Association espagnole pour la réforme douanière et rédacteur de la *Rivista péninsula-ultramar*, assistait à cette séance.

Sur la demande de M. le président, M. DE MARCOARTU a donné quelques renseignements sur le mouvement économique en Espagne. Comme la plupart des pays de l'Europe éprouvés par les révolutions et les changements politiques, c'est à l'économie politique que l'Espagne demande les principes et la base de sa nouvelle organisation politique, administrative et industrielle. Il y a dans la nation une tendance bien caractérisée vers toute espèce de réformes, vers l'application aux services publics et aux diverses branches de l'activité privée des grands principes de liberté constitutionnelle et de liberté économique. Mais l'on peut dire qu'au milieu de ces aspirations et de ces efforts réformistes, c'est l'école économique et

l'Association pour la réforme douanière qui se sont mises à la tête du mouvement régénérateur.

Quoique l'on puisse dire que la cause soutenue aujourd'hui par les économistes, et en particulier par la réforme douanière soient des causes cosmopolites comme l'est celle de la liberté elle-même et qu'il doive y avoir entre tous ceux qui travaillent à leur succès, dans tous les pays, des liens également étroits, cependant l'orateur croit pouvoir assurer qu'il y a entre l'école économique de Belgique et celle d'Espagne une liaison, une communauté d'idées et de tendances plus intime, plus prononcée. Les publications de l'école des économistes belges, de l'Association belge pour la réforme douanière et en particulier du congrès douanier tenu à Bruxelles en 1856, ont eu un grand retentissement en Espagne.

Les transactions commerciales des dernières années entre les deux pays, surtout pour les articles de matériel de chemins de fer, mécaniques, etc., ont aussi contribué à populariser le nom belge en Espagne. On a admis ces articles à l'entrée en franchise de droits ; malheureusement le tarif espagnol est encore prohibitif ou protectionniste pour la plupart des autres articles.

Après plusieurs années d'efforts et de luttes entre les partis et les passions politiques, l'Association pour la réforme douanière s'est définitivement constituée en Espagne ; elle a institué des comités dans les principales villes du pays et l'on peut dire qu'elle exerce déjà sur l'opinion publique une influence marquée. Elle fait une propagande active par les journaux et par des meetings, et elle espère que ses idées ratifiées par l'opinion ne tarderont pas, ainsi que cela est arrivé en Belgique, à être adoptées par le gouvernement et à passer dans les lois.

L'école économique espagnole a des tendances progressistes ; aussi elle a suivi avec le plus vif intérêt le mouvement organisé par l'école belge pour la réforme des douanes, de l'octroi, de la conscription ; elle considère la Belgique comme étant à la tête du mouvement réformiste de l'Europe tant à cause de la pureté et du caractère pratique de la doctrine de ses économistes que de l'énergie, de l'ascendant des principaux partisans des réformes et de la nation elle-même.

L'orateur espère que cette communauté d'idées et de tendances se resserreront encore par la solidarité des intérêts matériels entre les deux pays.

M. de Marcoartu entre ensuite dans quelques détails sur les travaux de l'Association espagnole pour la réforme douanière, sur la constitution d'un comité protectionniste et sur l'état du tarif espagnol. Les protectionnistes espagnols qui ont été invités particu-

lièrement aux réunions publiques de l'Association pour la réforme douanière, ont soigneusement prohibé à l'entrée de leurs assemblées les libre-échangistes.

Ils forment une petite Église fort secrète, mais qui à défaut de la force de l'opinion publique cherche des appuis dans l'influence politique et administrative. Le tarif espagnol, protecteur pour la plupart des articles, ressemble beaucoup à la muraille de la Chine qui ne protège guère cette nation ; ce que ce tarif protège le mieux, c'est l'industrie de la contrebande qui est extrêmement florissante comme cela arrive dans tous les pays où règne le système protecteur. Aussi, il serait impossible de se faire une idée juste du mouvement du commerce extérieur de l'Espagne au moyen des relevés de la douane.

Sur l'observation de M. Tardieu que la convention postale entre l'Espagne et la Belgique laissait beaucoup à désirer, puisque une lettre de ce dernier pays en destination du premier payait un franc quand elle n'était pas affranchie et trois francs quand elle l'était, M. de Marcoarlu fait observer que ce résultat étrange est dû au manque d'entente des administrations des deux pays respectifs ; que l'Espagne n'a pas à se plaindre de son service postal à l'intérieur, puisque, au moyen d'un timbre-poste de douze centimes, une lettre est transportée d'un bout du pays à l'autre. Loin d'avoir nui au Trésor l'abaissement de la taxe à 12 centimes a fini par faire augmenter les recettes en favorisant les relations.

M. DE BONNE fait connaître un genre de fraudes dont nos tisserands sont victimes en Espagne ; il rapporte qu'un de nos compatriotes fut fort étonné de voir dans un magasin d'Espagne de la toile fabriquée à Courtrai et qui portait la marque d'une maison anglaise. M. de Bonne est d'avis que si l'on ne doit pas imposer aux industriels l'obligation de marquer leurs produits, on pourrait obtenir, au moyen d'une convention internationale, que la contrefaçon fût punie dans tous les pays.

L'assemblée aborde la discussion de la première question à l'ordre du jour de sa réunion, savoir : Le traité de commerce entre la France et l'Angleterre et ses conséquences au point de vue des intérêts de l'industrie belge.

M. G. DE MOLINARI pense qu'il y a une leçon à tirer pour une foule d'industries de notre pays, du récent traité de commerce entre la France et l'Angleterre ; les industries belges protégées doivent prendre garde de se voir un jour distancées sur les marchés tiers par leurs concurrents français, que la réduction de leur tarif douanier aura stimulés à perfectionner leurs moyens de production et à vendre leurs produits à meilleur marché. L'orateur ne croit pas que la dimi-

nution des droits d'entrée en France opérée en faveur de l'Angleterre puisse nuire à la plupart des industries belges sur le marché français ; c'est ainsi que pour l'industrie charbonnière nous venons de voir par une statistique officielle que nos exportations de houille vers la France avaient augmenté, en 1860, de 740 525 quint. métr. sur l'année précédente, tandis que les exportations de houille anglaise, vers le même pays, avaient diminué pendant la même époque de 1 834 821 quint. métr.

M. MASSON dit qu'il faut chercher la cause de cette augmentation d'exportation de nos houilles en France au système de zones qui existe dans ce pays, et qu'il faut attribuer la demande de la houille dans les zones réservées à la Belgique à la facilité des communications, au mouvement des affaires, de l'industrie, plutôt qu'à toute autre cause.

M. DE BONNE pense que la réduction dans les prix de ce produit, accordée par nos charbonniers, a contribué aussi pour une bonne part à l'accroissement de la consommation.

La question du tarif douanier pour le commerce des houilles paraît moins importante à M. MASSON que celle du tarif des transports. Si, par exemple, le fret venait à baisser entre Newcastle et la France, ce n'est pas dans une réduction de droits d'entrée que nous trouverions le vrai moyen de soutenir la concurrence, mais dans la diminution des droits de péage, des tarifs des chemins de fer, etc.

Reprenant sa première proposition, M. G. DE MOLINARI dit que, de même que l'industrie drapière en Belgique soutenait moins bien la concurrence sur les marchés étrangers lorsqu'elle était fortement protégée à l'intérieur, il est à craindre que l'industrie cotonnière, endormie par la protection, ne se laisse distancer sur les marchés tiers par l'industrie française, qui est forcée de renouveler son matériel, de le perfectionner, pour lutter contre les produits anglais sur son propre marché.

M. MASSON soutient que nos industries sont placées dans les conditions plus favorables de développement que ne le seront les industries françaises par suite du traité de commerce avec l'Angleterre. On n'a fait que *diminuer* les droits d'entrée sur les matières premières tandis que chez nous elles sont libres à l'entrée, les produits fabriqués sont encore protégés en France, et c'est dans la libre entrée des fabricats que consiste surtout le stimulant qui doit faire progresser l'industrie. Il est persuadé qu'il faudrait au moins dix ou quinze ans pour forcer, par exemple, les fabricants d'Elbeuf à changer leurs vieilles machines contre des instruments de production perfectionnés, plus économiques. Il fait remarquer que l'abaissement des droits d'entrée sur les fils de laine français a stimulé la filature à

Verviers, tandis que le tarif resté stationnaire relativement aux fils peignés d'Angleterre a entretenu la fabrication de ces derniers dans ses vieux procédés ; elle n'a pas progressé.

M. G. DE MOLINARI dit qu'il ne s'agit pas seulement de la libre entrée des matières premières dans le traité de commerce entre la France et l'Angleterre, mais de la réduction des droits d'entrée sur les fabricats à un droit maximum de 25 à 30% et que l'on peut plus justement évaluer en moyenne de 12 à 15%. Il résulte de ce fait que la Belgique doit réduire son tarif au moins dans la même proportion pour conserver à notre industrie, au moyen d'une concurrence égale, la position qu'elle a acquise sur les marchés étrangers.

M. GOUVY partage cet avis et croit qu'il convient que l'industrie belge garde dans le régime de la liberté commerciale l'avance qu'elle avait sur la France. Quant à la draperie belge, elle est assurée d'un grand écoulement en France soit au moyen de faibles droits d'entrée, soit même en cas de droits élevés par l'entremise du commerce interlope que le retrait de la recherche à l'intérieur rendra possible. Si la France opte pour l'établissement de faibles droits le résultat reste le même pour nos exportations vers la France, mais cette réduction stimulera l'industrie drapière de ce pays, et dans un temps donné elle pourra faire une sérieuse concurrence sur les marchés tiers aux draps de Verviers, de l'Angleterre, etc. Cependant nos industriels ont une bonne avance et nous espérons qu'ils conserveront, si l'on peut s'exprimer ainsi, la corde dans la lutte sur les marchés tiers. En effet nos lainiers exportent plus du tiers de leurs fabricats soit 1 200 000 kg tandis que la France n'exporte que 1 400 000 kg par an.

Ensuite nos industriels sont dans de meilleures conditions de production ; ils ont des frais généraux bien inférieurs à ceux qui pèsent sur leurs concurrents français : tandis que l'on compte 103 millions d'impositions pour les 4 500 000 Belges, on doit évaluer à 230 millions le chiffre d'impositions qui pèsent sur un même nombre d'habitants de la France.

MM. GOUVY et MASSON croient que l'industrie verviétoise est actuellement dans les meilleures conditions pour travailler pour l'exportation. Souvent on exporte ses produits comme draps anglais, français ou allemands ; ainsi dans les Romagnes nos draps ont une marque allemande. Dernièrement un consul de Perse envoie des échantillons des draps employés dans ce pays en engageant nos industriels à en fabriquer de semblables ; et nos fabricants reconnaissent dans ces échantillons leurs propres produits.

Passant ensuite des tissus à la métallurgie, M. MASSON dit qu'on ne doit pas trop s'inquiéter de voir nos exportations de fontes diminuer, si en revanche on exporte davantage de machines, matériel de

chemin de fer, etc., tous objets qui demandent plus de main-d'œuvre. Cette diminution d'exportation des fontes est encore compensée, dit M. GOUVY, par une demande plus considérable de nos minerais et de nos charbons pour les hauts-fourneaux qui se sont établis en France près de la frontière. Il n'y a pas à craindre que nous manquions jamais de fonte à bon marché car la Hollande, qui n'a point de hauts-fourneaux, l'obtient de l'Angleterre à des prix plus avantageux que les prix belges.

La conclusion que plusieurs orateurs tirent des appréciations précédentes, c'est qu'il importe que l'on diminue en Belgique les droits sur les articles que la France a dégrévés de ses droits élevés de douane afin que nos industries ne se trouvent pas un jour dans une infériorité marquée sous le rapport de la production ; il y a notamment lieu de réduire les droits sur les fils de coton, qui ne peuvent rester en Belgique à 30 ou 40% alors qu'ils seront à 15% ou moins en France.

Comme la discussion sur la première question à l'ordre du jour s'est prolongée assez tard, l'assemblée réserve la seconde, la question de l'or, pour une autre réunion.

N° 40. — 6 Octobre 1860.

AVIS

Nous renonçons à publier désormais le prix courant de la place d'Anvers et l'extrait des cours des fonds publics et des valeurs industrielles qui remplissaient deux pages du journal, cette publication pour laquelle nous étions devancés par les journaux quotidiens n'ayant qu'une faible utilité. Nous conserverons, en revanche, notre bulletin et nos correspondances, dont le mérite est attesté par les fréquentes reproductions qui en sont faites, et nous dédommagerons nos abonnés de la suppression du prix courant d'Anvers et de la cote des fonds publics, en ajoutant de temps en temps un supplément à la partie économique du journal.

N° 42. — 20 Octobre 1860.

*L'entrevue de Varsovie.*

Avant 1848, les mêmes principes qui divisent aujourd'hui l'Europe se trouvaient en présence. Il y avait alors, comme il y a aujourd'hui, des gouvernements qui s'appuyaient sur le droit divin et

des gouvernements qui invoquaient le principe de la souveraineté nationale. Il y avait aussi alors, comme il y a aujourd'hui, une foule de questions pendantes sur lesquelles le monde était profondément divisé. Il y avait, dans la sphère des intérêts politiques, la question italienne et la question d'Orient ; dans la sphère des intérêts moraux, la question de la liberté ou de la restriction en matière d'enseignement et de culte ; dans la sphère des intérêts matériels, la question du libre-échange ou de la prohibition. Cependant, malgré la gravité de ces questions, malgré l'importance des intérêts qu'elles soulevaient, malgré la véhémence des débats qu'elles suscitaient, l'Europe demeurerait en paix. Personne ne songeait à recourir au procédé de la guerre civile pour résoudre les questions intérieures, au procédé de la guerre étrangère pour résoudre les questions extérieures.

Pourquoi ? Parce que, d'une part, on commençait à comprendre généralement que le premier et le plus essentiel des instruments de progrès, c'est la paix, et qu'en rompant, en vue de réaliser un progrès particulier, cette paix qui était la condition du progrès général, on s'exposait à faire un pas rétrograde au lieu d'un pas en avant. Parce que, d'une autre part, on commençait à comprendre aussi qu'à une époque où les idées sont armées de moyens matériels de propagande qu'elles ne possédaient pas autrefois, on peut les faire triompher partout, si elles sont vraiment justes et bienfaisantes, si ce sont des idées et non des utopies, si elles sont capables en conséquence de résister à l'épreuve de la discussion et de l'expérience, — on peut, disons-nous, les faire triompher partout, en recourant à l'emploi persévérant de la propagande pacifique sans qu'il soit nécessaire de mettre à leur service la force brutale.

Comme exemple à l'appui de ce grand et salutaire changement qui s'était opéré dans le monde, en ce qui concernait l'application des idées nouvelles, on pouvait citer la réforme économique, en voie d'accomplissement en Angleterre.

Supposons que la question du libre-échange ou de la prohibition eût été posée, il y a trois siècles, comme elle l'a été de nos jours, comment s'y serait-on pris pour la résoudre ? On aurait eu certainement recours à la force. Les deux partis se seraient organisés, enrégimentés, sous la conduite d'hommes de guerre qui auraient recruté partout des mercenaires ou des soldats de l'idée, et l'on aurait eu la guerre civile jusqu'à ce qu'un des deux partis eût écrasé l'autre. Selon toute apparence aussi, ces deux partis auraient contracté des alliances à l'étranger, et la guerre, de locale qu'elle était d'abord, n'aurait pas manqué de devenir générale. Cette guerre générale aurait-elle eu du moins le mérite de résoudre la question d'une manière prompte et définitive ? En aucune façon. Après vingt ou trente



ans de massacres, de pillages et d'incendies, il aurait bien fallu faire la paix faute de ressources pour continuer la guerre. Chacun aurait conservé ses positions acquises avec la ferme détermination de ne rien céder à la partie adverse, et la réforme économique serait demeurée longtemps encore un accident partiel au lieu de devenir un bienfait universel. C'est ainsi, personne ne l'ignore, que les choses se sont passées en matière de religion, et quand on examine le résultat final des guerres religieuses, on peut se convaincre non seulement que ces guerres ont été funestes au progrès de la civilisation générale, mais encore qu'elles ont retardé l'avènement de la liberté de conscience.

Les partisans de la réforme économique ont procédé autrement, comme on sait. Quoiqu'ils fussent parfaitement assurés de la justice de leur cause, quoiqu'ils eussent la conviction que le régime prohibitif était la source principale des souffrances des classes les plus nombreuses et les plus intéressantes de la population, l'idée ne leur est pas venue un seul instant de recourir à la force pour imposer leurs théories. Au lieu de fondre des canons et de boulets, ils se sont contentés de fourbir des arguments ; au lieu de contraindre par la violence, ils ont préféré convertir par la persuasion, et après quelques campagnes dans lesquelles on ne leur a ménagé ni les épithètes d'utopistes et de songe-creux, ni celles d'ennemis publics et d'agents vendus à l'étranger, ils ont atteint leur but, ils ont obtenu gain de cause. La réforme économique s'est accomplie en Angleterre, sans l'auxiliaire de la force physique, par la seule action d'une force purement intellectuelle et morale. Et non seulement cette réforme s'est opérée d'une manière complète et définitive en Angleterre même, mais elle a aussitôt provoqué l'imitation dans le reste du monde ; de telle façon que l'idée de la liberté du commerce, quoique posée deux siècles plus tard que celle de la liberté de conscience, est aujourd'hui plus avancée dans le monde entier, plus près de sa réalisation universelle.

En présence de cet exemple saisissant de la supériorité du procédé de la persuasion et de l'exemple en matière de réformes, sur celui de la contrainte et de la violence, on pouvait espérer qu'à l'avenir, le vieux procédé serait abandonné pour le nouveau, et que nul ne s'aviserait plus désormais de faire « la guerre pour une idée ».

Malheureusement, on se trompait. Les révolutionnaires de 1848, reculant de deux ou trois siècles, ont mis le feu à l'Europe en vue de substituer à l'idée monarchique, l'idée républicaine, et plus récemment nous avons vu le gouvernement impérial s'associer avec le gouvernement piémontais pour faire prévaloir, par la force, en Italie,

l'idée de l'unité et de la souveraineté nationale « une et indivisible » sur l'idée du droit divin.

Le résultat final de cette violation de la paix européenne, effectuée dans l'intérêt d'une « idée », nul ne peut encore le prévoir ; mais chacun en peut apprécier le résultat actuel. La sécurité est détruite en Europe, et peut-être pour longtemps. Quatre millions d'hommes s'y tiennent l'arme au pied, absorbant en pure perte une somme de 3 ou 4 milliards : on fond des balles et des boulets, on perfectionne les carabines et les canons, on bâtit ou on agrandit des forteresses, on construit des navires cuirassés et non cuirassés, on se prépare pour tout dire à la plus colossale boucherie humaine qui ait ensanglanté la terre depuis Attila, le fléau de Dieu. Tout cela pour une idée !

Au moins cette idée a-t-elle une valeur assez grande et assez certaine, est-elle empreinte d'un signe assez éclatant de vérité et de justice, pour qu'au besoin il faille lui sacrifier une génération ? Importe-t-il au salut de l'humanité de la réaliser quand même au plus vite et coûte que coûte ? Non ! personne, hormis quelques douzaines de fanatiques à cervelle étroite et à vue courte, n'oserait l'affirmer. Disons mieux, on n'est pas même bien assuré que ce soit une idée ayant une valeur quelconque. Le propre d'une idée juste et vraie, c'est d'être, partout et toujours, juste et vraie. Or, l'idée de « l'unité » a-t-elle bien ce caractère ? Le bon sens et la dignité humaine ne protestent-ils pas contre une théorie en vertu de laquelle il faudrait rassembler sous un même gouvernement tous les hommes issus de la même race, comme on rassemble dans un même troupeau les moutons issus d'un même croisement, sans tenir compte ni de la diversité des traditions ni de l'inégalité des progrès accomplis ? Nous autres Belges, en particulier, serions-nous bien disposés à accepter cette théorie qui sacrifie au besoin sans hésiter la liberté à l'idole géométrique de l'unité, cette théorie en vertu de laquelle nos Flamands seraient obligés de s'annexer à la Hollande ou à la Prusse, et nos Wallons à la France. Si l'on voulait nous l'imposer comme on nous en fait quelquefois la menace, n'est-ce pas à coups de carabine que nous l'accueillerions ? Voilà pour « l'idée » de l'unité. Celle de la souveraineté nationale « une et indivisible » qui n'en est que le corollaire, a-t-elle une valeur plus certaine ? Importe-t-il bien à la cause de la liberté et du progrès de remplacer les monarchies de droit divin par des monarchies ou même par des républiques issues de la souveraineté nationale une et indivisible ? Non, l'histoire est là pour attester que le despotisme le plus effréné peut se greffer sur « l'idée » de la souveraineté nationale aussi bien que sur « l'idée » du droit divin. La Convention a guillotiné, noyé, septembrisé, mitraillé des centaines de milliers d'hommes au nom du principe de la souveraineté

nationale une et indivisible, et il est bien avéré aujourd'hui que si la France, économisant ses trois révolutions de 1789, 1830 et 1848, avait conservé sa monarchie de droit divin, elle posséderait plus de liberté qu'elle n'en a. Nous croyons être, pour notre part, au premier rang des amis de la liberté, et cependant nous ne donnerions pas un fétu pour voir substituer partout « l'idée » de la souveraineté nationale une et indivisible à l'idée du droit divin.

Ainsi donc, cette idée pour le triomphe de laquelle on a bouleversé l'Europe n'est nullement un des véhicules indispensables du progrès. On peut contester même que ce soit une idée. Ce n'est peut-être qu'une utopie politique comme le communisme et le fouriérisme sont des utopies économiques et sociales. Mais alors même que ce serait une idée, une vraie idée, aurait-on bien le droit, pour la faire triompher dans un pays, de troubler la sécurité du monde entier ? Aurait-on le droit de sacrifier les intérêts de la civilisation générale aux intérêts si respectables qu'ils puissent être d'une civilisation particulière ?

Non, certainement, non. La guerre d'Italie, en détruisant pour longtemps peut-être la sécurité du monde civilisé, a augmenté les charges et ralenti les progrès de tous les peuples ; elle a été une nuisance universelle. Eh bien ! on n'a pas le droit de nuire à tous dans l'intérêt de quelques-uns, et c'est pourquoi toute idée qui se sert de la révolution ou de la guerre doit être repoussée à l'égal d'une utopie décevante et funeste. Il y a un intérêt, il y a une idée qui dominent aujourd'hui tous les intérêts et toutes les idées. C'est l'intérêt de la sécurité commune, c'est l'idée de la paix. Rétablir la paix et l'assurer désormais contre les « idées » qui commettent encore l'anachronisme barbare de se servir de la révolution et de la guerre, voilà donc la grande tâche, voilà l'œuvre civilisatrice par excellence qu'il s'agit aujourd'hui d'accomplir.

Cette tâche, les souverains qui vont se réunir à Varsovie pourront-ils la remplir ? Nous en doutons, et nous dirons pourquoi.

N° 45. — 10 Novembre 1860.

*Pourquoi nous sommes hostiles à la révolution italienne.*

On nous reproche de manquer de sympathie pour la cause italienne, et d'être, dans cette affaire, du parti des despotes contre les peuples. On se trompe. Nous désirons ardemment que les populations italiennes qui sont aujourd'hui, en grande majorité, pauvres, ignorantes et démoralisées, acquièrent plus de bien-être, de lumières

et de moralité ; nous désirons que la civilisation fasse des progrès en Italie comme ailleurs ; sur ce point, nous sommes d'accord avec les bruyants amis de la cause italienne. Mais voici en quoi nous différons d'eux. C'est qu'à notre avis les moyens qui ont été mis en œuvre depuis deux ans pour hâter la civilisation de l'Italie sont de nature non seulement à la faire reculer, mais encore à retarder celle du monde entier ; c'est que, quoi qu'il arrive, quelle qu'en soit l'issue, la guerre d'Italie aura été un mal ; c'est que le résultat de cette guerre devra s'inscrire à la colonne des profits et pertes de la civilisation.

Mais, s'il en est ainsi, nous dira-t-on peut-être, comment se fait-il que les amis les plus ardents du progrès, dans le monde entier, sympathisent avec les promoteurs et les héros de la guerre d'Italie ? Comment se fait-il que Victor-Emmanuel, Garibaldi, M. de Cavour et naguère encore (avant l'annexion de la Savoie et du comté de Nice), l'empereur Napoléon III aient reçu de cette guerre un baptême d'universelle popularité ? Si M. de Cavour, en défiant l'Autriche au congrès de Paris, si Napoléon III en faisant à M. de Hubner le mauvais compliment de nouvelle année que chacun connaît, si le même Napoléon III en passant les Alpes et en battant les Autrichiens à Magenta et à Solferino, si Garibaldi en ouvrant à Victor-Emmanuel les portes du royaume de Naples, n'ont pas fait une œuvre de progrès, comment se fait-il que l'Europe progressiste et libérale ait applaudi à leurs paroles et à leurs actes ?

Sans doute, ces applaudissements et ces sympathies de l'Europe libérale et progressiste ont une valeur et une portée que nous ne voulons pas méconnaître ; mais la popularité n'est qu'une présomption en faveur de la bonté d'une cause ; ce n'est pas une preuve. Danton, Robespierre, Saint-Just, Marat lui-même ont été populaires, et, à une époque plus récente, MM. Louis Blanc, Ledru-Rollin, Barbès, Blanqui ont été regardés un instant comme les hommes de progrès par excellence. En 1848, l'organisation du travail a passé à l'état de dogme comme aujourd'hui l'unité politique et les frontières naturelles, et on ne croyait pas l'acheter trop cher au prix d'une révolution. À cette époque, les économistes étaient honnis et vilipendés parce qu'ils refusaient d'accepter le nouveau dogme, et les socialistes tenaient le haut du pavé. On nous accusait alors de soutenir la cause de l'exploitation de l'homme par l'homme, et d'être vendus à la bourgeoisie comme on nous accuse aujourd'hui de soutenir la cause de la servitude politique et d'être vendus aux despotes et aux jésuites. Le temps a fait justice de « l'idée » de l'organisation du travail, en démontrant que cette idée ne valait pas une révolution ; le temps fera justice, de même, de l'idée de l'unité politique

et des frontières naturelles en démontrant qu'elle ne vaut pas une guerre.

Que si nous allons maintenant au fond des choses nous trouverons que la révolution de février et la guerre d'Italie ont une origine commune : qu'elles sont nées l'une et l'autre d'une idée socialiste encore universellement répandue dans le monde, savoir que le progrès est l'affaire des gouvernements et non l'affaire des peuples ; d'où il suit qu'il importe à tout prix, fût-ce en versant des torrents de sang et en dépensant des milliards, de substituer des gouvernements progressistes aux gouvernements immobilistes ou rétrogrades.

Dans ce système, les gouvernements sont les tuteurs ou bien encore les providences des peuples ; ils distribuent le progrès des nations, leurs pupilles, se bornent à recevoir. Ils jouent un rôle actif, tandis que les peuples n'ont qu'un rôle passif. Quand le gouvernement est progressiste, la nation progresse ; quand le gouvernement au contraire est immobiliste ou rétrograde, la nation demeure immobile ou elle recule.

Mais, pour donner ainsi l'impulsion au progrès, il faut naturellement que le gouvernement soit pourvu d'attributions nombreuses ; il faut que le gouvernement puisse incessamment intervenir dans tout le domaine de l'activité de l'homme ; qu'il régleme le culte, qu'il distribue l'enseignement, qu'il dirige les travaux publics, qu'il encourage les arts, qu'il organise le crédit, qu'il protège l'industrie, qu'il fasse aller le commerce, etc. Il faut aussi qu'il possède une force immense pour écarter ou briser les obstacles qui s'opposent au progrès ; il faut enfin et surtout qu'il dispose de ressources proportionnées à la grandeur de la tâche qui lui est assignée. En France, par exemple, c'est-à-dire dans le pays où la doctrine que nous venons d'esquisser règne sans conteste, le gouvernement dépense chaque année environ 1 800 millions pour remplir sa mission initiatrice, ou, ce qui revient au même, il fait payer aux citoyens, à raison de 50 fr. par tête, la dose annuelle de civilisation qu'il leur distribue.

Ainsi donc, dispenser le progrès, voilà le but ; prélever et manipuler un budget, lequel doit croître naturellement avec les exigences du progrès, voilà le moyen.

Cela étant, il s'agit de savoir qui sera gouvernant et qui sera gouverné, qui dépensera le budget et qui le paiera ?

D'abord, il y a un point sur lequel tout le monde est d'accord : c'est d'exclure absolument les vils étrangers des fonctions sublimes du gouvernement ; c'est d'en faire un monopole national. Nulle part, sauf dans quelques pays honteusement arriérés, on ne veut plus avoir pour rois, ministres, administrateurs, professeurs, curés, douaniers ou gendarmes, des étrangers, partout on veut, avant tout, jouir d'un

gouvernement national, composé du haut en bas d'éléments nationaux.

Mais ce point réglé, la difficulté n'en subsiste pas moins. Car chacun aspire à passer de l'humble condition de gouverné à la glorieuse condition de gouvernant, chacun aspire à manger commodément sa part de foin au râtelier du budget plutôt qu'à remplir péniblement le susdit râtelier. Comment faire ? À l'aide de quel signe reconnaître les *fruges consumere nati* du budget dans le vaste troupeau des candidats budgétivores. Ce n'est pas chose facile.

À la vérité, la mission des gouvernants étant de distribuer le progrès aux gouvernés, le gouvernement avec tous les emplois, émollements, etc., dont il dispose, doit naturellement revenir aux hommes les plus progressifs. Mais ceci ne fait que reculer la difficulté. Chacun est progressif à sa manière, et ce qui est progrès pour l'un est recul pour l'autre. On voit en conséquence des partis se former, dans lesquels s'enrégimentent, chacun selon sa manière d'envisager le progrès, les hommes qui aspirent à exercer une part quelconque de la grande tutelle gouvernementale. Au moment où nous sommes, par exemple, trois grands partis se disputent en Europe le gouvernement des nations, avec la manipulation de leurs budgets : l'un recruté principalement dans les régions supérieures de la société, l'autre dans les régions moyennes, le troisième dans les couches inférieures. Chacun de ces partis a son état-major de gouvernants passés, actuels ou futurs. Ceux qui sont au pouvoir s'y maintiennent *per fas* et, au besoin, *per nefas* ; ceux qui n'y sont point aspirent à y monter afin d'échanger leur vile et misérable condition de gouvernés contre la position honorable et éminente de providences gouvernementales, et, en considérant l'importance suprême du but qu'ils poursuivent, ils ne se montrent pas trop scrupuleux sur les moyens à employer pour y atteindre.

Ce qui se passe aujourd'hui en Italie, n'est autre chose qu'un des épisodes de cette universelle course au clocher vers le pouvoir. Il y a en Italie une classe intelligente, mais besogneuse, qui, après avoir été longtemps gouvernée, aspire à devenir gouvernante. Cette classe d'hommes pour laquelle le besoin d'un budget à manipuler se faisait depuis longtemps sentir n'a pas hésité à mettre l'Europe en feu pour arriver à son but. Elle se partage malheureusement en deux états-majors concurrents, qui se sont longtemps fait la guerre : l'état-major mi aristocratique, mi bourgeois, dont M. de Cavour est la personnification fortement caractérisée, l'état-major démocratique dont Mazzini est le pontife et Garibaldi l'homme de guerre. Mais ces deux états-majors, d'origine et de tendances diverses, s'accordent sur un point : c'est d'expulser les éléments étrangers qui souillent le sol

national. Cela fait, le gouvernement de l'Italie, aujourd'hui divisé et maculé d'éléments étrangers, étant devenu un monopole un, indivisible et national, ils recommenceront à se le disputer. L'issue de cette compétition n'est pas douteuse : l'état-major démocratique aura certainement le dessous pour le moment du moins, et, selon toute apparence Mazzini et peut-être même Garibaldi retourneront en exil, tandis que le gouvernement de l'Italie unitaire demeurera sans partage à l'état-major Cavourien. La situation de cet état-major, devenu le dispensateur d'un budget d'un milliard à 1 200 millions au minimum, sera évidemment fort tolérable. Quant aux gouvernés, de quoi pourront-ils se plaindre encore puisqu'ils auront le bonheur de posséder un gouvernement parfaitement unitaire et complètement national ?

En résumé, il s'agit de substituer en Italie à une tutelle gouvernementale, morcelée et en partie étrangère, une tutelle unitaire et absolument nationale. Nous concevons que cette œuvre paraisse indispensable aux croyants, hélas ! encore presque aussi nombreux que les sables de la mer, du gouvernement-providence ; nous concevons que si le progrès ne peut émaner que du gouvernement, comme c'est la croyance universelle, on veuille à tout prix que la Providence de l'Italie cesse d'être jésuite et autrichienne pour devenir libérale et italienne ; nous concevons enfin qu'on ne se montre guère scrupuleux sur le choix des moyens quand il s'agit d'atteindre un tel but ; et que la guerre elle-même, avec les maux qu'elle engendre, ne paraisse qu'un détail, quand il s'agit de donner à une monarchie nationale le pouvoir de remettre sur ses deux pieds un peuple que la domination étrangère obligeait à marcher à quatre pattes. Nous nous expliquons donc fort bien l'engouement de l'Europe progressiste et légèrement socialiste pour les libérateurs de l'Italie, M. de Cavour, Victor-Emmanuel, Garibaldi et Napoléon III (avant l'annexion de la Savoie et du comté de Nice) ; mais, comme nous n'avons, pour notre part, aucune foi dans le dogme du gouvernement-providence, nous ne saurions partager cet engouement ; nous croyons que le progrès consiste non pas à déplacer, nationaliser et centraliser la tutelle gouvernementale, mais à la supprimer, en réduisant le gouvernement aux fonctions modestes d'un commissaire de général de police. Or, l'expérience nous atteste que chaque révolution et chaque guerre retardent cette œuvre de réduction et de simplification économique du pouvoir, et voilà pourquoi nous sommes hostiles aux révolutions et aux guerres, même lorsqu'elles sont entreprises pour mettre à la place d'une providence rétrograde et étrangère une providence progressiste et nationale.

N° 46. — 17 Novembre 1860.

*La réorganisation administrative de l'Italie.*

Nous avons publié au sujet de la réorganisation administrative du nouveau royaume italien un article de notre collaborateur M. Fréd. Passy (*Unité et liberté*, n° du 6 octobre) qui a fait sensation en Italie. Notre collaborateur plaidait, comme on sait, avec une vivacité éloquentes la cause des autonomies locales contre les partisans de la centralisation à la française. Son article a provoqué, de la part de M. P. Torregiani, professeur d'économie politique à Parme, une réponse que nous reproduisons avec plaisir. La voici : ...<sup>1</sup>

Nous ne voulons point, pour notre part, intervenir dans ce débat. Nous ne sommes, s'il faut tout dire, ni pour les autonomies locales, ni pour la centralisation. Nous sommes pour la liberté individuelle et la non-intervention gouvernementale. Nous croyons que le gouvernement a pour mission unique de réprimer les atteintes portées à la liberté et à la propriété des individus, soit isolés soit réunis en associations libres et propriétaires. Nous croyons en conséquence que ni le gouvernement central ni les sous-gouvernements régionaux, provinciaux, cantonaux ou communaux n'ont à s'occuper des cultes, de l'enseignement, des travaux publics, des beaux-arts, de l'industrie, du commerce, du crédit, de la charité, etc., c'est-à-dire de ce qui forme aujourd'hui les 9/10<sup>e</sup> de leurs attributions ; qu'il s'agit simplement, pour bien gouverner un pays, d'y organiser une administration de la police active et probe. Or, cette organisation n'exige ni des échelons nombreux ni des rouages compliqués. Les deux circonscriptions qui pourraient être établies le plus utilement dans ce but seraient, selon toute apparence, les circonscriptions régionales et cantonales, remplaçant les vieilles délimitations communales et provinciales, devenues trop étroites et trop nombreuses pour constituer une administration économique. Mais nous craignons fort que ce ne soit pas précisément à la constitution d'une administration économique que l'on vise, en ce moment, en Italie. Il s'agit de lotir les classes supérieures qui viennent d'y conquérir le monopole gouvernemental et, par conséquent, de créer assez de places pour satisfaire les appétits qui se précipitent à la curée. Quoi que puissent dire et faire les honnêtes théoriciens qui s'imaginent que l'intérêt des gouvernés doit passer avant celui des gouvernants, ils en seront pour leurs plans de simplification et de réforme, et la réorganisation administrative de l'Italie demeurera subordonnée aux nécessités de la

<sup>1</sup> Nous la retranscrivons ici.



politique. Nous craignons donc qu'un débat sur ce point ne demeure sans utilité, peut-être même qu'il ne provoque le sourire des hommes pratiques qui sont en train de régénérer l'Italie. Ces petits-fils de Machiavel ayant déjà passé résolument par-dessus les lois de la morale pour faire triompher leur politique régénératrice, ne s'arrêteront certainement pas devant celles de l'économie politique.

N° 47. — 24 Novembre 1860.

*Pourquoi l'Europe libérale  
est sympathique à la révolution italienne.*

Un de nos honorables collègues de l'Association pour la réforme douanière nous adresse la lettre suivante au sujet de la question italienne : ...<sup>1</sup>

... Nous ne voulons point nous arrêter à ce que cette épître renferme de flatteur pour nous. Il est bien entendu que les partisans de l'Italie une et indivisible ont le monopole des sentiments élevés et généreux, et que les gens assez mal doués pour se préoccuper « des petits côtés » de la question italienne sont affligés d'une déplorable infirmité morale. Nous concevons que notre honorable collègue nous trouve à plaindre de ne point nous prosterner devant la légende garibaldienne, comme s'il n'était pas avéré que sans le secours de saint Garibaldi assisté de saint Cavour, de saint Farini, de saint Cialdini, sans oublier saint Napoléon III, la malheureuse Italie serait demeurée indéfiniment plongée dans le purgatoire du despotisme. Nous remercions toutefois notre honorable collègue de ne point désespérer de notre salut et de se livrer à des tentatives méritoires pour nous ramener dans le giron de la vraie foi italienne « une et indivisible », mais nous craignons fort hélas ! de mourir dans l'impénitence finale.

Nous admettons volontiers les griefs des Italiens, et nous accordons à notre honorable collègue que les gouvernements de la péninsule étaient fort mauvais, en exceptant toutefois ceux de la Toscane et du duché de Parme. Mais au temps où nous sommes, ne peut-on avoir raison des mauvais gouvernements autrement que par la révolution et la guerre ? N'y a-t-il point une force des choses qui, dans la sphère du gouvernement aussi bien que dans celle de l'industrie, finit par imposer le progrès, en dépit du mauvais vouloir et de la routine ? En admettant, par exemple, que le Piémont au lieu

<sup>1</sup> Cette lettre critique n'est pas reproduite ici.

d'obéir à de misérables appétits de domination, eut donné au reste de l'Italie l'exemple d'un gouvernement libéral et économique, croit-on que cet exemple n'eût point été suivi ? Croit-on que les progrès réalisés par le Piémont ne se seraient pas imposés aux autres gouvernements italiens, irrésistiblement et sans frais ? Sans doute cette politique aurait eu le défaut d'être modeste et tout unie, elle n'aurait point frappé les imaginations, elle n'aurait donné lieu à aucune légende garibaldienne et à aucun haut fait napoléonien ; mais elle aurait eu le mérite d'être économique et sûre.

Elle aurait eu aussi le mérite d'être honnête. Nous savons bien que la politique s'est mise jusqu'à présent au-dessus des lois de la morale vulgaire, et que les relations qu'entretiennent les gouvernements réguliers, chargés de distribuer aux peuples la sécurité et la justice, ressemblent beaucoup trop souvent à celles que pourraient entretenir des troupes rivales de pirates et de bandits. Nous savons que la raison d'État s'est fabriquée, depuis un temps immémorial, une morale à son usage particulier, en vertu de laquelle la violence, le mensonge et la trahison deviennent licites et méritoires dès qu'ils servent à augmenter la grandeur et la puissance de l'État. Mais cette morale véreuse, dont les amis de la liberté ont l'habitude de dénoncer les pratiques avec une indignation généreuse, peuvent-ils souffrir qu'elle soit mise au service de leur cause ? Si un souverain absolutiste avait employé, pour s'annexer un État constitutionnel, les procédés à l'aide desquels le gouvernement piémontais vient de se rendre maître du royaume de Naples, tous les libéraux de l'Europe, et notre honorable collègue un des premiers, n'auraient-ils pas dénoncé à la vindicte universelle cette œuvre de violence et de perfidie ? Au lieu d'une légende de saints, n'en auraient-ils pas fait une histoire de cour d'assises ?

Eh bien ! nous pensons, nous, que même pour les amis de la liberté la fin ne saurait justifier les moyens, nous pensons que la violence et la corruption, qui sont mauvaises au service de l'absolutisme, ne sauraient devenir bonnes au service de la liberté. Nous pensons que les hommes qui ont vraiment à cœur de faire avancer la cause de la vérité et de la justice, doivent flétrir le mensonge et l'injustice chez les soi-disant amis du progrès tout autant, plus encore même que chez ses ennemis avérés. Car il vaut mieux qu'une bonne cause soit vaincue que d'être déshonorée.

Si notre honorable contradicteur pense autrement que nous sur ce point, s'il n'envisage les questions qui se débattent dans le monde que par les petits côtés du succès du jour, en faisant bon marché des moyens employés pour vaincre, nous ne pouvons, à notre tour, nous empêcher de le plaindre. Sa morale politique n'est autre que celle

des despotes et des jésuites retapée et remise à neuf pour le service de la liberté et du progrès ; elle n'a rien de commun avec la nôtre.

N° 49. — 8 Décembre 1860.

*Le mouvement séparatiste  
des États du Sud de l'Union américaine.*

Depuis quelques années, la violence de la lutte engagée entre les partisans de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis et les planteurs du Sud a fait naître et grandir rapidement des tendances séparatistes au sein de l'Union. La nomination d'une majorité électorale ayant mandat impératif pour nommer aux fonctions de président et de vice-président de la République, MM. Lincoln et Hamlin, candidats du parti républicain hostile à l'esclavage, vient de pousser ces tendances à leur paroxysme. La Caroline du Sud a pris la direction du mouvement et tout récemment une convention réunie à Charleston a rédigé un projet de déclaration d'indépendance, avec une adresse à l'empereur Napoléon III, pour le prier d'aider le Sud à se soustraire à la tyrannie du Nord. Les autres États de la région du Sud se montrent moins ardents que la Caroline ; mais il y a apparence qu'ils suivront ses destinées si elle adopte les résolutions de la convention de Charleston. Déjà, au surplus, la bannière de l'Union a été enlevée dans quelques-uns de ces États et remplacée par l'étendard du Palmier destiné à devenir le drapeau de la république du Sud. Et chose qui doit sembler inouïe aux hommes politiques de l'Europe, le gouvernement fédéral n'a rien fait pour s'opposer aux manifestations séparatistes du Sud. Il s'en émeut sans doute, et le futur président, M. Lincoln, s'est efforcé de les enrayer en faisant une profession de foi des plus conciliantes ; mais personne ne songe à employer la force pour obliger les séparatistes à rester dans le giron de l'Union. Supposons qu'un fait analogue se produise en Europe, supposons, par exemple, que les braves Savoyards récemment annexés au grand Empire, s'apercevant un peu tard qu'ils ont fait une mauvaise spéculation, demandent à reprendre leur liberté, soit pour la garder, soit pour s'associer à la Suisse ou à l'Italie, on ne manquerait pas de les traiter de séditieux et au besoin on les hacherait menu comme chair à pâté plutôt que de leur permettre de se gouverner comme ils l'entendent. Les gouvernements libres ou soi-disant tels ne se montrent pas beaucoup plus tolérants que les autres sur ce point délicat. Après 1848, le gouvernement anglais a fait pendre, comme chacun sait, pas mal de braves Ioniens dont tout le crime était de vouloir s'affranchir

de la protection britannique pour s'annexer à la Grèce, et plus récemment le Conseil fédéral suisse a cru devoir prendre des mesures pour faire obstacle à la propagande qui commençait à se produire dans le Tessin en faveur d'une annexion à l'Italie. C'est qu'en Europe, nous avons conservé encore le vieux droit féodal, en vertu duquel les peuples sont considérés comme la propriété des gouvernements ; et que si parfois, on leur permet de disposer en bloc de leur clientèle politique, en la donnant à un gouvernement de leur choix, on ne pousse pas la tolérance jusqu'à les autoriser à en disposer en détail. On paraît être plus avancé aux États-Unis, en ce qui concerne la liberté de gouvernement, et nous avons le ferme espoir que les États du Nord et de l'Ouest auront assez de libéralisme et de bon sens pour laisser leurs associés du Sud se séparer d'eux sans employer la force pour les retenir.

Maintenant, il s'agit de savoir si cette séparation est souhaitable ou non ; si les amis du progrès doivent désirer qu'elle s'accomplisse ou si, comme on paraît généralement le croire en Europe, elle serait un épouvantable malheur, qu'il importe d'éviter à tout prix.

La question peut être controversée. Cependant, nous inclinons à croire, pour notre part, que la séparation serait infiniment préférable au maintien d'une Union qui n'a subsisté jusqu'à présent et ne peut continuer de subsister que par le fait d'un compromis véreux conclu à la fois aux dépens de la liberté du travail et aux dépens de la liberté du commerce.

Ainsi, quoique l'esclavage soit dans le Sud une institution domestique, les gens du Nord sont obligés de le garantir d'abord en autorisant chez eux la recherche des esclaves fugitifs, ensuite, dans l'éventualité d'une insurrection d'esclaves, en prêtant main forte aux propriétaires de ce bétail à deux pieds. Ils font donc, tout bons abolitionnistes qu'ils puissent être, métier d'assureurs de la propriété esclave.

En échange de ce concours que lui prête le Nord pour le maintien de l'esclavage, que fait le Sud ? Il consent à subir, dans l'intérêt plus ou moins bien entendu des manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre et des maîtres de forges de la Pennsylvanie, une surtaxe protectionniste sur tous les produits qu'il achète, et, par ricochet, sur tous les produits qu'il vend. Il paie, pour tout dire, sous la forme d'un supplément de prix sur les choses nécessaires à sa consommation, la prime de l'assurance que le Nord lui accorde sur sa propriété esclave.

La liberté du travail d'un côté, la liberté du commerce de l'autre font donc les frais de ce compromis. Mais depuis quelque temps, le Nord, cédant à l'influence de la propagande abolitionniste, n'exé-

cute plus qu'imparfaitement les clauses de ce contrat véreux ; dans plusieurs des États qui le composent on facilite par exemple la fuite des esclaves fugitifs au lieu d'y mettre obstacle, on refuse encore aux planteurs de recevoir leur propriété humaine dans les territoires qui appartiennent en commun à tous les membres de l'Union ; on cesse enfin de remplir pleinement et *bona fide* les obligations qu'impose la nécessité de concourir au maintien de l'esclavage. Et cependant, tout en manquant ainsi à ses engagements, le Nord a la prétention non seulement de continuer à percevoir la prime que lui paie le Sud sous forme de protection douanière, mais encore de l'augmenter. C'est ainsi que le parti républicain qui vient de triompher se propose de remplacer le tarif actuel, dont les droits vont jusqu'à 30% quoiqu'on le donne pour purement fiscal, par un tarif franchement et fortement protecteur.

De là les griefs du Sud et les menaces de séparation. Il se peut que ces menaces n'aient d'autre but que d'amener le Nord à faire des concessions, c'est-à-dire à exécuter avec plus de fidélité les clauses de son contrat d'assurances, et à abaisser le taux de sa prime, en renforçant d'une part les lois sur les esclaves fugitifs, en garantissant la propriété esclave sur les territoires, etc., en s'abstenant, d'une autre part, d'élever le tarif. Il se peut encore que moyennant ces concessions, le Sud se calme et remette dans sa poche le drapeau du Palmier ; mais nous ne pensons pas qu'on doive souhaiter qu'elles se fassent. Il est évident en effet, que la liberté commerciale gagnera à la constitution dans le Sud d'une république intéressée à l'établir. Il n'est pas moins évident que l'esclavage se trouvera, quoiqu'en puissent penser et surtout quoi qu'en puissent dire les hommes du Sud, affaibli lorsque le Nord cessera de le garantir, et qu'on finira alors peut-être par demander à l'économie politique la solution de cette question que la philanthropie n'a su jusqu'à présent qu'envenimer.

En nous plaçant au triple point de vue des intérêts de la liberté du travail, de la liberté du commerce, et de la liberté de gouvernement, nous souhaitons donc que la séparation se fasse, et nous avons assez de confiance dans le bon sens des gens du Nord pour espérer qu'ils ne se croiront pas obligés de déclarer une guerre à mort à leurs anciens associés, sous prétexte d'unité, d'indivisibilité et autres idées *ejusdem farinae*.

\*\*\*

## NÉCROLOGIE

Le dimanche 25 novembre, est décédé à Gand, des suites d'une maladie de langueur dont il avait apporté le germe en naissant, notre excellent confrère le *Travail national*. Voué, dès son jeune âge, à la défense de la prohibition, notre excellent confrère mettait tant d'ardeur et d'éloquence dans sa propagande, que ses abonnés ne manquaient jamais, au bout d'un très court délai, d'essayer sur lui la théorie qu'il leur prêchait. Aussi est-il mort avec le consolant espoir de les avoir tous convertis. Il a conservé jusqu'à son dernier moment la foi dans laquelle il était né, malgré les raisons personnelles qui auraient pu l'induire au scepticisme, à l'endroit de l'efficacité du régime protecteur du Travail national. La seule préoccupation douloureuse de sa lente agonie était encore un hommage rendu à ses principes : il craignait qu'on ne le laissât sortir librement de ce monde, et il suppliait, en conséquence, ses protecteurs naturels de ne jamais consentir à la levée de la prohibition à la sortie des os et des chiffons. Il ne laisse point de succession.

R. I. P.

N° 50. — 15 Décembre 1860.

*Réorganisation administrative de l'Italie.*

Nous recevons sur cette question une nouvelle lettre que nous publions volontiers, tout en continuant à faire nos réserves sur les moyens qui ont été employés pour rassembler les peuples de l'Italie sous un gouvernement unique, comme aussi sur les bienfaits de cette unification gouvernementale, bienfait que nous persistons à considérer comme fort contestable. Nous ferons remarquer encore à notre honorable correspondant que toute cette organisation administrative dont on se préoccupe aujourd'hui en Italie n'a, en réalité, qu'une importance purement négative ; qu'il s'agit bien moins de faire que de laisser faire, et qu'en substituant, dans la plupart des branches de l'activité humaine, l'action de l'État, de la région, de la province et de la commune à celle de l'industrie privée, on fait du socialisme et non du libéralisme, en prenant ce mot dans l'acception qu'il devrait avoir. Notre honorable correspondant nous fait remarquer toutefois qu'en Italie l'association libre ne dispose encore ni de la confiance ni des capitaux nécessaires, pour se charger des entreprises qui dé-

passent les forces individuelles. Qu'il nous permette de n'être pas de son avis sur ce point. En Belgique aussi l'impuissance de l'association libre est, depuis trente ans, le thème inépuisable des partisans de l'interventionnisme gouvernemental et communal. C'est en se fondant sur cette impuissance prétendue que l'État a construit son chemin de fer, organisé l'enseignement, subventionné les cultes, confisqué les télégraphes, et que les communes à leur tour sont devenues de petits États ayant leurs départements des travaux publics, de l'instruction, des beaux-arts, de la charité, des cultes, etc. Seulement, voici ce qu'on néglige ordinairement d'ajouter : c'est que l'association n'est pas libre ; c'est que non seulement elle est soumise en Belgique comme en France au régime de l'autorisation préalable lorsqu'elle affecte la seule forme qui convienne aux grandes entreprises, la forme anonyme, mais encore qu'elle est incessamment exposée à la concurrence inégale de l'État, de la province et de la commune, ayant, comme on sait, pour système de travailler à perte, en chargeant les contribuables — parmi lesquels il faut compter leurs concurrents eux-mêmes — de combler les déficits de leurs entreprises. On conçoit que dans de les telles conditions, l'association, soi-disant libre, ne donne pas les résultats qu'elle pourrait donner. Mais qu'au lieu de se préoccuper « d'organiser » en Italie une administration immense, centralisée comme en France ou décentralisée comme en Belgique, les hommes d'État italiens commencent par débarrasser l'activité des individus de toute entrave, soit qu'elle se produise individuellement ou par voie d'association ; qu'ils interdisent formellement au gouvernement, à la région, à la province ou la commune de se mêler d'autre chose que de la répression des atteintes portées à la liberté et à la propriété d'autrui, et nous garantissons à notre honorable correspondant que l'association libre obtiendra bientôt en Italie, comme elle les obtient en Angleterre par exemple, la confiance et les ressources qui lui sont nécessaires pour entreprendre et mener à bien toutes les affaires d'utilité publique.

Mais, nous ne l'ignorons pas, ce système ne ferait pas le compte de l'état-major aristocratique et bourgeois qui vient de conquérir le droit de gouverner uniquement et exclusivement l'Italie. Il faut des places, beaucoup de places pour satisfaire les appétits de ces conquérants du jour. Il faut aussi que ces places n'exigent pas une application au travail incompatible avec les agréables habitudes du *far niente* méridional. Une administration immense et compliquée, fournissant peu de services effectifs, mais alimentée par de gros impôts qui pèsent sur la partie pauvre et dépourvue de droits politiques des classes administrées, voilà ce qu'il faut pour le moment à l'Italie et ce que ses hommes d'État ne manqueront pas de lui

donner sous la pression irrésistible des appétits victorieux qu'ils ont à satisfaire. Maintenant, que ce polype administratif soit centralisé ou décentralisé, qu'il forme un gros paquet central ou une multitude de petits paquets régionaux, provinciaux ou communaux, nous avouons que cela nous paraît une question fort secondaire. Ce que nous souhaiterions dans l'intérêt de la nation italienne et surtout dans l'intérêt des classes inférieures qui vont payer cher, nous en avons peur, les frais du monopole unitaire et national qui est en train de s'établir au-dessus d'elles, c'est qu'on diminuât le polype administratif au lieu de l'organiser et de l'augmenter ; c'est qu'au lieu de développer le socialisme gouvernemental ou communal dans l'intérêt des classes gouvernantes, on établit, dans l'intérêt de tous, la liberté. Mais hélas ! la liberté n'est point un fruit qui croisse et mûrisse sur l'arbre des révolutions et nous craignons que l'Italie ne s'en aperçoive un peu tard.

Ces réserves faites, nous laissons la parole à notre honorable correspondant. <sup>1</sup>

N° 51. — 22 Décembre 1860.

*Le progrès à bon marché.*

Nous recevons encore des partisans de la cause italienne diverses réclamations au sujet de l'opposition que nous n'avons point cessé de faire à la politique de « la guerre pour une idée » qui est en train de ruiner et d'ensanglanter l'Italie, sous prétexte de l'affranchir. — Vous êtes donc, nous dit-on, partisan du régime autrichien, fanatique de la souveraineté temporelle du pape, et vous êtes d'avis que le gouvernement des Bourbons de Naples était le meilleur des gouvernements possibles. — En aucune façon. Nous avons horreur du régime autrichien, lequel n'est, pour le dire en passant, qu'une contrefaçon du régime de la Convention et du premier empire français ; nous avons publié d'excellents articles de notre collaborateur M. Fréd. Passy contre la souveraineté temporelle du pape, et nous n'éprouvons aucune sympathie particulière pour les Bourbons de Naples et leur gouvernement arriéré et corrompu. Cela ne nous empêche pas de regretter profondément que la guerre d'Italie ait été commencée ; à quoi nous ajouterons qu'à mesure que nous voyons les fatales conséquences de cette guerre se dérouler sous nos yeux, nous déplorons plus vivement que ses auteurs n'aient pas subi, dès

<sup>1</sup> Suit la lettre, non reproduite ici.



l'origine, une défaite assez complète et assez signalée pour les dégouter à jamais de faire « la guerre pour une idée ». En approuvant ainsi les griefs des Italiens, en sympathisant avec leur cause, et en condamnant, comme nous le faisons, de la manière la plus absolue, les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour la faire prévaloir, sommes-nous en contradiction avec nous-même ? Nous ne le pensons pas et voici l'explication de cette contradiction apparente.

Le progrès politique ou économique est un produit que l'on peut manufacturer à l'aide de deux procédés fort différents : le procédé de la force, employant pour outils les carabines Minié, les canons rayés et la guillotine au besoin, et se manifestant par la révolution et la guerre ; le procédé de la persuasion, employant la parole, l'imprimerie, les chemins de fer et toutes les autres inventions qui facilitent la diffusion des connaissances humaines et se traduisant par des réformes pacifiques. Eh bien, sans examiner si, autrefois, le premier de ces deux procédés a pu avoir sa raison d'être, nous prétendons qu'il ne l'a plus aujourd'hui ; nous prétendons que le procédé de la force est une vieille machine primitive et barbare qui produit le progrès à trop haut prix, et que ceux qui s'en servent travaillent à perte. Nous avons la conviction que le procédé de la persuasion et de la propagande pacifique, malgré tous les obstacles que lui opposent encore des gouvernements routiniers et arriérés, peut seul aujourd'hui fournir aux nations le progrès à un prix qui ne dépasse pas ses frais de production, *le progrès à bon marché*.

Nous avons déjà maintes fois motivé cette conviction, en faisant le bilan des révolutions et des guerres entreprises dans l'intérêt du progrès, et nous n'avons pas eu de peine à démontrer qu'alors même que ces révolutions et ces guerres obtenaient une pleine réussite, en considérant d'une part l'*actif* de progrès qu'elles procuraient aux nations, et d'une autre part, le *passif* de pertes en hommes et en capitaux levés par voies d'impôts, de papier-monnaie ou d'emprunts à gros intérêts dont elles les grèvaient, ces opérations, si avantageuses qu'elles pussent paraître au premier abord, se soldaient toujours invariablement par un déficit pour la civilisation ; qu'elles étaient en réalité, tout compte fait, les grandes banqueroutes du progrès.

Les événements qui s'accomplissent en Italie depuis que la guerre et la révolution y ont été commencées « pour une idée » ne sont pas de nature à modifier nos convictions sur ce point. Qu'elle échoue ou qu'elle réussisse, la révolution italienne devra être portée au passif de la civilisation. Si elle échoue, elle aura coûté à l'Italie et au monde civilisé des centaines de milliers d'hommes, et des milliards dévorés par les appareils de destruction qu'elle met en œuvre, ou perdus sous l'influence de la crise universelle qu'elle a suscitée

dans le monde des affaires ; elle aura augmenté partout, sans résultat, la misère et les charges des classes les plus nombreuses et les plus pauvres. Si elle réussit, ce sera peut-être pis encore. Car le succès d'une révolution est une prime d'encouragement pour les autres. Après la révolution nationale d'Italie viendra celle de Hongrie, puis celle de Pologne, puis la révolution scandinave qui annexera le Danemark à la Suède, encore sous prétexte de nationalité, puis la révolution irlandaise qui séparera l'Irlande de l'Angleterre, toujours sous prétexte de nationalité, puis enfin la conquête des limites du Rhin destinée plus que jamais à compléter la nationalité française. C'est un engrenage où passera toute l'Europe, et qui broiera, Dieu sait pendant combien d'années, les hommes et les capitaux, sans oublier non plus la liberté, car la liberté et la guerre s'accordent mal ensemble. Au moins, les nationalités une fois constituées, le monde en aura-t-il fini avec la révolution et la guerre ? Non à coup sûr. Après les révolutions politiques, viendront les révolutions sociales. Aujourd'hui les classes supérieures « nationales » ont recours à la force pour s'emparer des appareils gouvernementaux et se partager les budgets qui en sont les agréables appendices ; demain les classes inférieures non moins « nationales » auront recours à la force pour les leur disputer. Au milieu de tous ces conflits de la force, dévorant les hommes, engloutissant les ressources du présent et escomptant celles de l'avenir, que deviendra le progrès ? Le monde ne retournera-t-il pas à la barbarie au lieu de marcher d'un pas plus rapide dans la voie de la civilisation ?

Voilà pourquoi nous sommes hostile, radicalement hostile au procédé de la force. Voilà pourquoi les révolutions et les « guerres pour une idée », si juste, si progressive que soit cette idée, n'ont pas le don d'exciter notre enthousiasme. En admettant même que la révolution et la guerre, au lieu d'être mises au service du prétendu principe des nationalités, lequel n'est autre chose que du protectionnisme politique, fussent employées à faire prévaloir partout le principe de la liberté économique, nous les repousserions encore. Supposons, par exemple, qu'un Garibaldi économiste vint nous proposer d'établir dans toute l'Europe des gouvernements selon notre cœur, c'est-à-dire des gouvernements qui se borneraient uniquement à réprimer les atteintes portées à la liberté et à la propriété des citoyens, sans se mêler autrement de leurs affaires, nous nous empresserions de refuser poliment mais de la manière la plus péremptoire les services de cette chemise rouge de l'économie politique. Que s'il passait outre, et quelles que pussent être nos sympathies pour sa cause et pour sa personne et la popularité dont il jouirait, nous lui ferions une opposition à outrance et au besoin nous

décrocherions l'antique et respectable fusil de garde civique, dont nous sommes redevable à la confiance de l'administration de la commune de Schaerbeek, pour repousser la propagande armée de ce Don Quichotte attardé de l'Idée économique. C'est que nous avons la conviction profonde que la révolution et la guerre fabriquent le progrès à un prix abusif et que nous sommes partisan du progrès à bon marché.

N° 52. — 29 Décembre 1860.

*Séance de la Société belge d'économie politique.*

La Société belge d'économie politique a tenu, le 25, sous la présidence de M. le comte Arrivabene, une séance des plus intéressantes. MM. P. Van Humbeek, représentant et président de l'Association pour la réforme douanière, et Guillery, représentant, y avaient été invités. La discussion a roulé tout entière sur la première question : Les révolutions et les guerres peuvent-elles servir la cause du progrès ? MM. G. de Molinari, Guillery, N. Reyntiens, Mayer-Hartogs, Ad. Le Hardy de Beaulieu, Van Humbeek, Alb. Lacroix y ont pris part. M. G. de Molinari a soutenu qu'au point où la civilisation est actuellement parvenue, le procédé des révolutions et des « guerres pour une idée » est suranné et barbare ; que, sous le triple rapport des intérêts moraux, intellectuels et matériels des populations, les révolutions coûtent aujourd'hui plus qu'elles ne rapportent ; qu'il faut, en conséquence, renoncer absolument, dans l'intérêt du progrès, à l'emploi de ce procédé, pour s'en tenir à ceux de la propagande et de l'exemple. La discussion engagée sur ce thème a été vive et brillante. L'opinion de M. de Molinari a été réfutée par M. Reyntiens qui, sans approuver quand même l'emploi des moyens révolutionnaires, a fait l'éloge de la révolution de 1789 et de la révolution actuelle d'Italie. M. Guillery répondant à M. Reyntiens, n'admet les révolutions et les guerres que lorsqu'elles sont employées à la conquête et au maintien de l'indépendance nationale ; il condamne en conséquence la révolution de 1789 dont il conteste la nécessité et les bienfaits. M. Van Humbeek n'admet l'emploi du procédé des révolutions que lorsque les autres ne peuvent être mis en usage ; il cite particulièrement l'exemple de la révolution des Provinces-Unies au XVI<sup>e</sup> siècle comme un exemple du progrès incontestable que les révolutions peuvent susciter. En général toutefois, les orateurs, sans se rallier à la thèse absolue que soutient M. de Molinari, reconnaissent avec lui que dans l'état actuel de la civili-

sation, l'efficacité des procédés de la propagande et de l'exemple a grandi, et ils sont d'avis que la nécessité de l'emploi des moyens révolutionnaires devient chaque jour moindre. Nous publierons du reste un compte-rendu *in extenso* de cette discussion, l'une des plus remarquables qui aient eu lieu au sein de la Société d'économie politique.

## 100. — LE JOURNAL DES ÉCONOMISTES (1857-1864.)

I. Lectures sur l'histoire et les principes du commerce chez les anciens, par M. J.-W. Gilbart. Compte-rendu.

[*Journal des économistes*, mars 1857.]

LECTURES SUR L'HISTOIRE ET LES PRINCIPES DU COMMERCE CHEZ LES ANCIENS, par M. J. W. GILBART, R. F. S. administrateur général de la Banque de Londres et Westminster, traduit de l'anglais par Mlle F. G. Un joli volume in-18 ; Paris, Guillaumin et cie.

Le peuple anglais est essentiellement laborieux. En aucun pays, si ce n'est peut-être dans le nord de l'Union américaine, on ne travaille d'une manière plus suivie et plus intense qu'en Angleterre. Toute la journée est consacrée aux affaires, et le chef d'industrie devenu millionnaire aussi bien que l'ouvrier qui cherche à se créer une modeste aisance connaissent également le prix du temps. Nos voisins ne se montrent pas moins sévères à l'égard des gens qui « perdent leur temps » en flâneries ou en délassements frivoles, quand ils pourraient l'employer utilement, que nous n'avons l'habitude de l'être à l'égard des prodiges qui dilapident leur patrimoine ; et peut-être un temps viendra-t-il où l'oisiveté, ce gaspillage imprévoyant « de l'étoffe dont la vie est faite », sera considéré chez eux comme un motif suffisant d'interdiction. Ce n'est guère que le soir qu'ils donnent congé aux affaires pour songer un peu aux plaisirs ; mais dans l'emploi même de leurs heures de loisir, on retrouve leurs tendances utilitaires. S'amuser, c'est bien, sans doute ; mais si l'on pouvait, tout en s'amusant, meubler son esprit et enrichir son âme, ne serait-ce pas encore mieux ? Ainsi, par exemple, voici un problème assez difficile à résoudre dans la vie d'un homme d'affaires : c'est de lire autre chose que son journal, c'est de se tenir au courant du mouvement littéraire et scientifique de son temps, c'est encore de ne pas laisser se rouiller et se perdre, faute d'entretien, le capital de

connaissances qu'il a pu accumuler dans sa jeunesse. Il peut bien, à la vérité, consacrer sa soirée à la lecture ; mais à part les œuvres d'imagination, et encore ! combien peu de livres sont écrits de manière à procurer un délassement ! D'ailleurs ils sont généralement beaucoup trop longs pour des gens qui n'ont que de courts loisirs. Il faudrait en extraire et en concentrer la substance, comme cela se pratique pour certains aliments, puis accommoder ce mets intellectuel au goût du « consommateur ». Telle est, en Angleterre, l'œuvre du *lecturer*.

Qu'est-ce qu'un *lecturer* ? ce n'est pas un lecteur, comme on pourrait le supposer d'après la signification ordinaire du mot, car il parle plus souvent qu'il ne lit ; ce n'est pas non plus un professeur, car il ne fait point, à proprement parler, de leçons ; il ne se propose point d'enseigner *in extenso* une branche quelconque des connaissances humaines. C'est bien plutôt un *raconteur*, ou, si l'on pouvait se servir de cette expression, un *résuméur*. Le *lecturer* a fait les études et les lectures nécessaires pour bien posséder son sujet — études et lectures trop souvent arides et rebutantes —, et il les épargne à son auditoire. Un bon *lecturer* s'attache, en conséquence, aux faits principaux, et il les présente de manière à ce que l'esprit les reçoive et les retienne sans effort ; il laisse dans l'ombre les détails secondaires, ou il n'en prend que ce qui est absolument nécessaire pour caractériser l'époque dont il s'occupe s'il s'agit d'histoire, le principe qu'il veut démontrer s'il s'agit de science. Il est à la fois substantiel et pittoresque : substantiel pour instruire, pittoresque pour intéresser et plaire en instruisant.

Ces qualités d'un bon *lecturer*, l'auteur des *Lectures sur l'histoire et les principes du commerce chez les anciens* les possède à un haut degré. Non que M. Gilbart soit un *lecturer* de profession. M. Gilbart est à la tête d'un des grands établissements de crédit de l'Angleterre, et nos lecteurs connaissent ses beaux travaux sur les banques. Ces *lectures*, il les a faites en 1833, à Waterford, où il était alors administrateur de la Banque provinciale d'Irlande et où il avait eu la bienfaisante idée de fonder un institut scientifique et littéraire, sur le modèle de celui de Londres. Comme les bons *lecturers* de profession étaient rares à cette époque, il fit appel à ses souvenirs, et quelques-uns de ses amis se cotisèrent avec lui pour approvisionner de lectures l'établissement naissant. C'est à cette bonne inspiration que nous sommes redevables de l'excellent petit livre que nous avons sous les yeux.

Les *Lectures sur l'histoire et les principes du commerce chez les anciens* sont au nombre de cinq. La première traite du commerce de l'Égypte ancienne ; la seconde du commerce de la Grèce ; la troisième du

commerce de Tyr et de Carthage ; la quatrième du commerce des anciens Romains ; la cinquième du commerce des anciens avec les Indes. Certes, la difficulté était grande de traiter en cinq leçons un sujet si étendu, et cependant M. Gilbert en est venu à bout, grâce au procédé dont nous avons fait mention plus haut, c'est-à-dire en s'attachant aux grands faits et aux circonstances caractéristiques. Après avoir lu ses cinq leçons, on a une idée, sinon complète, du moins suffisante et juste du commerce des anciens. Il pourrait sembler difficile aussi de rendre cet exposé intéressant pour un auditoire également peu familier avec l'étude de l'antiquité et avec celle de l'économie politique. Cependant, M. Gilbert a surmonté cette seconde difficulté avec non moins de bonheur que la première, en rattachant les faits qu'il exposait à une série de principes dont ses auditeurs pouvaient vérifier l'exactitude sans sortir du cercle ordinaire de leurs occupations. C'est ainsi qu'en abordant le commerce des Égyptiens, par exemple, il pose sept principes généraux, aisément intelligibles, et dont les faits qu'il expose ensuite ne sont que l'*illustration*. Ces principes sont les suivants :

Le commerce d'un pays dépend : 1° de ses productions ; 2° de sa consommation ; 3° de sa position géographique relativement aux autres nations ; 4° de ses moyens de communication intérieure et extérieure ; 5° de l'état des arts et des sciences dans ce pays ; 6° de ses lois ; 7° du génie et du caractère de ses habitants. À l'aide de ces principes, l'auteur explique, d'une manière claire et méthodique, la nature du commerce des Égyptiens, les circonstances qui les favorisaient et celles qui entravaient son développement. Quand il examine, par exemple, l'influence des lois sur le commerce, il parvient aisément à démontrer que le régime des castes ne pouvait manquer d'être funeste au développement de l'industrie et par conséquent aussi du commerce. Il en était de même de la législation qui conférait au roi la propriété du sol, en lui attribuant un cinquième du produit, et en vertu de laquelle aucune terre ne pouvait être vendue. L'institution du tribunal funéraire des Égyptiens, qui était chargé de juger les morts et de décider s'ils pouvaient être admis aux honneurs de la sépulture, lui fournit l'occasion de donner à son auditoire une excellente leçon de morale commerciale. Citons :

« Comme nous n'avons rien de positif sur la manière dont se pratiquait ce jugement, peut-être nous est-il permis d'en emprunter le tableau à l'imagination. Un marchand égyptien vient de mourir, et l'heure de l'examen de sa conduite passée a sonné. La salle du jugement est encombrée de citoyens ; le corps, suivi par un long cortège des parents affligés, est amené et placé au milieu ; les juges s'asseyent et toute l'assemblée fait silence. Un officier de la cour dit :

« Si quelqu'un parmi vous connaît une juste cause qui ne permette pas que le corps de notre concitoyen mort soit placé dans la tombe, il doit maintenant le déclarer ». — Une voix. — « Je m'oppose à la sépulture, car j'ai fait souvent des affaires avec le mort et je n'ai jamais pu compter sur sa parole ». — Une autre voix. — « Je m'oppose à la sépulture, car le mort essaya de porter atteinte à ma réputation pour m'enlever des clients ». — Une troisième voix. — « Je m'oppose à la sépulture, car il vivait d'une manière extravagante, même quand il savait ne pouvoir payer ses dettes ». — Une quatrième voix. — « Je m'oppose à la sépulture, car il céda sa propriété à un ami et put jouir ainsi de l'immunité du débiteur insolvable ». Alors les juges se lèvent et s'écrient : « Assez, assez, emportez-le, emportez-le. Jetez son corps en pâture aux animaux sauvages ou aux oiseaux de proie, mais que la terre ne soit jamais profanée, en recevant dans son sein les restes indignes d'un homme si méprisable ».

Les *Lectures* de M. Gilbart méritaient, à coup sûr, les honneurs de la traduction. Elles les ont attendu longtemps ; mais elles n'ont pas perdu pour avoir attendu, car elles ont trouvé en Mlle F. G. une gracieuse et habile interprète, à laquelle la langue anglaise, et, chose plus rare, la langue de l'économie politique, sont également familières. Nous espérons qu'elle n'en demeurera pas à ce coup d'essai, et nous comptons pour l'y encourager sur M. Guillaumin, à qui nous sommes redevables de cette traduction, et, qui sait peut-être aussi, de cette traductrice.

Les lectures dans le genre de celles de M. Gilbart ont acquis une grande vogue en Angleterre et elles commencent à se populariser en Belgique, où depuis trois ou quatre ans des *cercles* institués dans la plupart des plus grandes villes se disputent les orateurs ou les professeurs en renom. Des lectures à la manière anglaise, ou, ce qui revient au même, des conférences y attirent un public qui commence à connaître assez le prix du temps pour vouloir utiliser même ses heures de loisir. Puissent les *Lectures* de M. Gilbart suggérer à quelque capitaliste, ami des sciences et des lettres, l'idée d'importer en France ce nouveau genre de récréation utilitaire, qui fait en Belgique une concurrence salutaire au billard, aux cartes et au domino !

II. Recherches historiques sur le système de Law,  
par M. E. Levasseur. Compte-rendu.

[*Journal des économistes*, juillet 1857.]

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE SYSTÈME DE LAW, par E. LEVASSEUR, ancien élève de l'École normale. Un volume in-8° de 407 pages. Paris, Guillaumin.

Le crédit et l'association sont deux merveilleuses puissances du monde économique ; mais il en est de ces puissances-là comme des autres : il faut savoir les gouverner ; sinon, on s'expose à des catastrophes d'autant plus redoutables que l'instrument dont on se sert est pourvu d'une plus grande force. Quelle admirable machine que la locomotive, par exemple ; mais aussi quelle machine dangereuse à manier ! Tandis que le conducteur d'un cabriolet ou d'une diligence n'expose, par son inhabileté ou son imprudence, qu'un petit nombre d'existences — encore ne leur fait-il courir, le plus souvent, que des risques peu graves —, un mécanicien inexpérimenté, chargé de la direction d'un convoi, peut vouer à une mort affreuse plusieurs centaines de voyageurs. Eh bien, le crédit et l'association sont deux locomotives d'une incomparable puissance, mais qui exigent des mécaniciens habiles et prudents ; sinon, elles déraillent, elles éclatent, et elles répandent autour d'elles la dévastation et la ruine.

Or, pour bien diriger ou gouverner une machine, il faut la bien connaître ; il faut posséder aussi des notions suffisantes sur la nature des forces qu'elle développe et sur les effets que ces forces produisent ; il faut, pour tout dire, connaître la mécanique. Malheureusement, presque toujours la théorie se laisse devancer par la pratique, et ce n'est guère, en conséquence, qu'après maints tâtonnements coûteux et mainte expérience désastreuse qu'on parvient à faire fonctionner régulièrement les nouveaux agents dont le génie des inventeurs a doté l'espèce humaine.

Ces observations s'appliquent aux institutions politiques, économiques ou financières, aussi bien qu'aux machines en fer ou en bois, et la grande expérience financière de Law en fournit une *illustration* saisissante. À l'époque où le célèbre aventurier écossais essaya d'importer en France, en les développant sur un plan colossal, les institutions de crédit et les grandes compagnies qui commençaient à se multiplier dans la Grande-Bretagne et en Hollande, on ne possédait encore sur le crédit et sur l'association que des notions incomplètes ou erronées. On ne pouvait donc gouverner, d'une main sûre,



ces machines nouvelles ; on devait payer un tribut inévitable aux erreurs qui faisaient loi dans la mécanique du temps.

C'est ainsi qu'en recherchant les causes de l'échec désastreux du *Système*, nous les trouvons dans deux erreurs économiques qui étaient universelles à l'époque de Law. La première consistait dans la croyance que le numéraire constituait seul la richesse ; la seconde, dans l'idée non moins erronée que les entreprises sont d'autant plus profitables qu'elles sont plus vastes et qu'elles s'appliquent à un plus grand nombre d'objets.

La première de ces deux erreurs servait de base au système mercantile, et elle était considérée, à l'époque de Law, comme un article de foi. Law était donc excusable de la partager. Voici maintenant les conséquences qu'il en tirait, et ces conséquences étaient assez spécieuses : si la monnaie constitue la richesse, il doit suffire de la multiplier pour créer de la richesse. Et comme il est assez indifférent après tout que la monnaie soit fabriquée avec telle substance plutôt qu'avec telle autre, comme le papier présente même, au point de vue de la transportabilité, par exemple, certains avantages sur le métal, il suffit, pour enrichir une nation, d'ouvrir chez elle une mine de papier-monnaie, par la création d'une banque qui en répande des quantités illimitées dans la circulation.

La seconde erreur n'était pas moins profondément ancrée dans les esprits que la première ; elle avait, selon toute apparence, son origine dans la tendance générale des gouvernements à étendre leur domination et à accroître leurs attributions dans l'intérêt de leur puissance. Il ne venait encore à l'idée de personne que l'excès en matière d'agrandissement et de centralisation pût devenir une cause d'affaiblissement, au lieu de constituer quand même une augmentation de puissance. Law pouvait donc croire qu'en créant des compagnies d'une importance inusitée et en les entassant les unes sur les autres, il allait fonder un édifice indestructible, et multiplier ses profits, pour ainsi dire en raison géométrique du développement et de la concentration de ses entreprises, de même qu'on croyait que la puissance des souverains croissait à mesure qu'ils étendaient au dehors leur domination par des conquêtes, au dedans par la centralisation administrative. C'étaient les erreurs de la politique de Louis XIV transportées dans le domaine des entreprises financières.

Law, disons-nous, pouvait se faire cette illusion de croire que, disposant, d'une part, du privilège de créer de la monnaie à volonté, et concentrant, d'une autre part, dans une seule entreprise colossale, une série d'opérations fructueuses, qui étaient demeurées jusqu'alors morcelées, il devait infailliblement réaliser des bénéfices illimités et faire couler dans ses caisses un véritable Pactole. De là sa confiance

dans le succès du *Système*, confiance si absolue qu'il ne songea pas un instant à se réserver des ressources en prévision d'un échec. De là encore sa sécurité, presque inconcevable, en voyant l'engouement public porter à 15 000 ou 18 000 livres des actions émises au taux de 500 livres, et dont toute la valeur reposait sur « les brouillards du Mississippi ».

De ces deux erreurs capitales qu'on trouve au fond du système de Law, la première a perdu beaucoup de son crédit. À l'exception des prohibitionnistes, qui continuent à adorer le fétiche de la balance du commerce, nul ne croit plus que le numéraire constitue seul la richesse. Quant à la croyance qu'on peut multiplier indéfiniment la monnaie de papier sans la déprécier, elle a reçu son coup de grâce lors de la désastreuse expérience des assignats. Mais il en est autrement pour le préjugé favorable à l'accumulation et à la centralisation illimitées des entreprises. Comme à l'époque de Law, on est généralement convaincu aujourd'hui qu'il est toujours profitable d'agrandir une entreprise ; qu'une affaire offre d'autant plus de chances de succès qu'elle est montée sur une échelle plus vaste. Les grandes entreprises ont des avantages que nous ne songeons point certes à contester ; mais, passé certaines limites qui sont déterminées par la nature même de ces entreprises, par les circonstances et par le milieu où elles se trouvent placées, par l'état plus ou moins avancé des procédés et de l'outillage de la production, l'agrandissement cesse d'être économique, et la manie des acquisitions, des annexions et des fusions peut devenir funeste aux compagnies, comme elle l'a été si souvent aux États.

À ce dernier point de vue surtout, on pourra tirer un enseignement utile et opportun de l'histoire du système de Law. Une foule d'écrivains ont déjà raconté cette grande et curieuse aventure financière ; mais aucun ne l'a fait avec autant de détail que M. Levasseur. Non seulement l'auteur des *Recherches historiques sur le système de Law* a tiré un bon parti des travaux de ses devanciers, mais encore il a mis au jour et utilisé plusieurs documents essentiels qui leur avaient échappé. Nous citerons, en particulier, les comptes rendus des séances du Conseil des finances, dans lesquelles on discuta la question de l'autorisation de la banque de Law. M. Levasseur a publié aussi, dans un appendice, diverses pièces intéressantes, telles qu'un budget sous Louis XIV, des lettres du duc de Noailles sur l'opposition à l'établissement de la Banque, etc., etc. Bref, son ouvrage renferme un exposé aussi complet que possible du *Système*.

Parmi les maux qui ont accompagné cette hasardeuse expérience, on doit citer, au premier rang, la corruption résultant de l'enrichissement facile et subit des bénéficiaires du *Système*. Cette

corruption, il faut le dire, venait de haut. On était alors en plein régime de privilèges. Toute entreprise devait être octroyée ou autorisée par le souverain. Or, pour faciliter la concession et venir à bout des oppositions, il était indispensable d'intéresser à l'affaire les grandes influences de la cour. M. Levasseur donne, d'après Saint-Simon, la liste des personnages que Law fut obligé de conquérir à la cause du *Système*, en leur distribuant gratuitement des actions ou en leur allouant des gratifications et des pensions. On trouve sur cette liste les plus beaux noms de France. En dépit des principes de liberté et d'égalité qu'elles ont solennellement proclamés, les révolutions ont laissé debout le régime des concessions et des privilèges, mais nous nous plaisons à espérer que les progrès de la moralité publique ont sensiblement amélioré ce régime, et qu'un autre Saint-Simon n'y trouverait plus matière à médisance.

### III. Correspondance. Lettre de M. G. de Molinari, relative à l'économie politique en Belgique

[*Journal des économistes*, novembre 1859.]

À M. LE RÉDACTEUR EN CHEF  
DU *JOURNAL DES ÉCONOMISTES*.

Bruxelles, 8 novembre 1859.

Monsieur,

Vous avez l'obligeance de me demander de vous tenir au courant de la situation économique de la Belgique, du mouvement des idées et des faits. Je vais essayer de satisfaire à ce désir, et j'espère que les lecteurs du *Journal des Économistes* voudront bien faciliter ma tâche, en continuant d'accorder au « correspondant particulier » la même indulgence et la même sympathie qu'ils accordaient, il y a quelques années, au rédacteur ordinaire.

Les circonstances ne sont guère favorables cependant pour entamer une correspondance économique. On prétend que la guerre est quelquefois un véhicule indispensable du progrès, et que les canons, rayés ou non, lancent des idées aussi bien que des boulets. C'est possible. La guerre a probablement ses mérites et ses avantages, puisque les peuples les plus civilisés mettent leur gloire à la faire. Il est possible aussi que les canons, depuis qu'on les a perfectionnés, se chargent avec des idées libérales, voire même avec des sentiments paternels. Mais en attendant que le résultat de la dernière

conflagration vienne démontrer combien les économistes se sont trompés en qualifiant les guerres d'entreprises improductives ou nuisibles, et en s'obstinant à ne point placer les canons au nombre des instruments de production, voici un fait qui n'est point de nature à modifier leurs préjugés à cet égard : c'est que partout on a vu le mouvement des affaires et le mouvement des idées se ralentir sous l'influence de la dernière guerre ; c'est que, même dans les pays voués à la plus stricte neutralité, on a fait moins d'affaires, fondé moins d'entreprises et moins remué de questions qu'en temps de paix. Je vois, par le relevé de notre commerce extérieur pendant les neuf premiers mois de l'année, que le mouvement de nos affaires avec l'étranger, qui progressait si rapidement dans les années précédentes, a cessé brusquement de s'accroître. Les exportations ont augmenté, à la vérité, de 5%, mais les importations ont baissé du même chiffre ; ce qui, n'en déplaie à l'excellent M. de Saint-Chamans et à ses disciples, ne prouve pas précisément, vous le savez, que nos bénéfices commerciaux se soient augmentés de 10% aux dépens de l'étranger. D'un autre côté, le compte-rendu de la dernière campagne de notre *association pour la réforme douanière* atteste que le mouvement des idées est demeuré encore en retard sur le mouvement des affaires. Cette campagne (la cinquième), dans laquelle nous espérions compléter l'œuvre des précédentes, a été brusquement suspendue au mois d'avril, et je ne sais s'il sera prudent d'en entreprendre une nouvelle avant que les points noirs qui tachent encore l'horizon se soient dissipés, s'ils se dissipent !

Cependant la cause de la liberté commerciale a fait de grands progrès dans notre pays, et si nous jouissons d'une sécurité mieux assurée, si nous n'avons pas depuis quelques années rétrogradé jusqu'à ces époques de barbarie où la guerre était l'état normal du monde, où la paix n'apparaissait qu'à titre de *trêve de Dieu*, la réforme douanière serait accomplie aujourd'hui. Notre association a contribué certainement dans une large mesure à dissiper les préjugés prohibitionnistes, et elle a obtenu ce résultat en examinant la question douanière surtout au point de vue de *l'intérêt du producteur*. Tout en invoquant l'intérêt du consommateur, elle s'est appliquée à démontrer aux industriels protégés qu'ils sont victimes d'une illusion ; que la protection leur coûte plus qu'elle ne leur rapporte ; que les fabricants d'étoffes de coton, par exemple, qui paient les surtaxes de la protection sur la houille, les matériaux de construction, les machines, les fils, etc., ne reçoivent point l'équivalent de la protection qui leur est accordée à leurs dépens, et ne peuvent le recevoir. En effet, les droits protecteurs n'ont qu'une sphère d'action limitée ; ils peuvent empêcher sans doute, dans une certaine mesure, la concu-

rence étrangère « d'envahir » le marché national ; mais la puissance protectrice de la douane s'arrête à la frontière. Au-delà, la protection ne protège plus, elle est une gêne, un obstacle, un fardeau, et cela se conçoit aisément. Le manufacturier gantois qui expédie des calicots en Hollande subit en plein sur ce marché étranger la concurrence étrangère ; il doit lutter non seulement contre les Hollandais, mais encore contre les Anglais, les Suisses, les Allemands, les Français, dont les produits ne sont pas plus taxés que les siens. Il ne profite donc point en Hollande des avantages de la protection qui lui est dévolue en Belgique, si avantage il y a. Mais, chose bonne à noter, il continue cependant, en Hollande comme en Belgique, à subir les charges que lui impose le régime protecteur. Car il n'est pas seulement protégé, il protège aussi. Il paie les surtaxes de la protection accordée à toutes les industries qui lui fournissent les éléments de la production, et ces surtaxes on ne les lui rembourse pas lorsqu'il exporte ses produits. Il arrive en conséquence sur les marchés étrangers dans de plus mauvaises conditions que ses concurrents des pays de liberté commerciale, tels que la Suisse ou l'Angleterre, car il traîne après lui le boulet de la protection, tandis qu'ils y arrivent d'un pied léger.

Or, le marché national étant chez nous passablement resserré, la plupart de nos industries sont obligées de travailler pour l'exportation, sous peine de demeurer à l'état de petits métiers. Nos industriels peuvent donc s'apercevoir, aussitôt qu'ils s'avisent de sortir de l'enceinte étroite de nos frontières, que tout n'est pas bénéfique dans le régime protecteur ; que si ce régime les protège à l'intérieur contre la concurrence étrangère, il agit au dehors exactement d'une manière inverse, il protège contre eux la concurrence étrangère ; il donne à leurs concurrents, Anglais ou Suisses par exemple, une *prime* égale au montant des surtaxes dont le régime protecteur grève les éléments de la production en Belgique, et dont la liberté commerciale exempte les Anglais et les Suisses.

Voilà pourquoi, à mesure que nos relations s'étendent avec le dehors, à mesure que notre commerce extérieur se développe, nos industriels s'aperçoivent mieux qu'ils sont dupes du régime protecteur ; que si ce régime leur procure sur le petit marché du pays des avantages d'ailleurs fort contestables, il leur est positivement et certainement nuisible sur le vaste marché du dehors. Voilà pourquoi aussi notre *association pour la réforme douanière* a trouvé ses principaux promoteurs parmi les industriels intelligents, et pourquoi elle ne rencontre d'adversaires intraitables que dans les industries tout à fait arriérées, qui ne portent point leurs regards au-delà de la frontière, ou dans certaines branches spéciales de la production, dont les ex-

ploitants sont parvenus à se procurer des bénéfices exceptionnels en se coalisant pour greffer le monopole sur la protection.

Cette situation se trouve fort nettement accusée dans *l'enquête administrative sur la révision du tarif des douanes*, que le gouvernement a publiée au commencement de l'année. Ce document renferme les procès-verbaux des séances de la commission nommée pour examiner l'avant-projet de réformes douanières proposé par le précédent ministère, les avis des chambres de commerce et des industries les plus notables, etc. Eh bien ! dans aucun de ces avis, si ce n'est peut-être dans celui de la chambre de commerce de Tournai, vous ne trouverez l'empreinte d'une foi aveugle et absolue dans le régime protecteur ; vous vous apercevrez que partout les industriels commencent à faire le compte de la protection et à rechercher si par hasard les charges qu'elle leur fait supporter ne compenseraient pas, et au-delà, les avantages qu'elle leur procure. À Gand même, les grands fabricants qui travaillent pour le dehors ne s'opposeraient point, affirment-ils, à la réforme, s'il ne s'agissait que d'eux-mêmes ; ils travaillent en effet avec un outillage perfectionné, et ils ne craignent ni les Anglais ni les Suisses ; mais ils ont l'habitude de céder les machines dont ils ne veulent plus à des fabricants d'un ordre inférieur, qui travaillent uniquement pour le marché national, et qui seraient hors d'état de soutenir la concurrence étrangère, à moins de renouveler aussi leur outillage. Il faut donc continuer, provisoirement du moins, à protéger les vieilles machines de l'industrie cotonnière, tout en se préparant cependant à l'avènement désormais inévitable du libre-échange.

« Il paraît sage aujourd'hui, n'hésite pas à déclarer la chambre de commerce de Gand, de se préparer pour l'époque où les douanes nationales, qu'elles soient fiscales ou protectrices, subiront le même sort. Nous sommes sur la porte qui conduit au libre-échange pris dans son acception la plus large ; tous nous en avons le sentiment<sup>1</sup>. »

Pour une chambre de commerce protectionniste, vous le voyez, ce n'est pas mal ? On n'est pas là encore à Rouen, à Lille ou à Roubaix. Mais les Gantois travaillent de plus en plus pour l'exportation, et par conséquent ils aperçoivent chaque jour plus clairement le revers de la médaille de la protection. Il n'y a plus guère que les Tournaisiens qui aient conservé dans toute sa pureté la foi des apôtres du comité Mimerel et du *Moniteur industriel*. Les Tournaisiens croient encore religieusement que la liberté commerciale est un piège de la perfide Albion ; ils sont persuadés très sincèrement

<sup>1</sup> *Enquête*, p. 252. (Note de Molinari.)

que Robert Peel et M. Cobden « ont voulu nous mettre dedans » en feignant de rompre avec les vieilles traditions prohibitionnistes qui ont fait la grandeur et la prospérité de l'Angleterre ; qu'un moment viendra où la perfide Albion, après avoir décidé les autres nations à ouvrir leurs portes, refermera les siennes hermétiquement ; qu'elle vendra alors partout sans acheter nulle part, ce qui lui permettra de ruiner tous les autres peuples en accaparant leur numéraire.

Notons toutefois, à titre de circonstance atténuante, que la ville de Tournai est chez nous le principal foyer de l'industrie du bonnet de coton, et que le bonnetier national s'endort volontiers sur sa marchandise. Ce n'est pas lui qui s'aviserait de travailler pour l'exportation ! Un jour le gouvernement, étonné de la résistance des bonnetiers à toute réforme, leur envoya un consul général chargé d'examiner la situation de leur industrie, et de les engager à expédier leurs produits en Amérique. Voici comment cet agent rendait compte des résultats de sa mission :

« En 1848, disait-il, lors de ma première tournée, la chambre de commerce de Tournai me prévint de l'inutilité de mes démarches auprès des bonnetiers, en m'assurant qu'aucun d'eux n'était à même d'expédier ses produits au loin. Dernièrement, après avoir reçu le même avis, je voulus, pour l'acquit de ma conscience, visiter quelques bonnetiers et j'insistai pour que l'on me donnât les noms et l'adresse des quatre principaux. Le premier ne m'ayant pas remis d'échantillon, je lui en achetai pour être mieux à même de montrer en ce genre ce que la Belgique produisait de mieux. Je me rendis ensuite chez le second bonnetier dans l'ordre indiqué, et je fus introduit dans une petite chambre où une bonne femme était occupée auprès des maîtres en personne à marchander une paire de chaussons. J'exposai au maître l'objet de ma visite, et je me retirai persuadé qu'il savait à peine ce que c'est que l'Amérique<sup>1</sup> ».

Voilà, monsieur, quelle est la situation matérielle et intellectuelle des industries qui ont conservé chez nous le feu sacré de la protection. Encore ce beau feu commence-t-il à briller d'un éclat moins vif. Les bonnetiers tournaisiens eux-mêmes n'ont pas réussi à échapper complètement à l'influence de la propagande libre-échangiste. S'ils aiment à vendre cher leurs bonnets, en revanche ils n'aiment pas moins à acheter à bon marché les fils qui servent de matière première aux bonnets. C'est par ce côté sensible que l'association les a attaqués, en leur démontrant que la protection rend les fils chers et mauvais, et par conséquent aussi les bonnets ; qu'avec des fils à bon marché et de bonne qualité, ils pourraient affronter la concurrence

<sup>1</sup> *Enquête*, p. 110. (Note de Molinari.)

anglaise et saxonne, vendre leurs marchandises non seulement dans le voisinage, mais jusqu'en Amérique. Bref, le droit et l'esprit de libre examen en matière de protection se sont glissés jusque sous le bonnet de coton national. C'est assez dire que la cause de la réforme douanière était en bonne voie, lorsque les événements du dehors sont venus, hélas ! détourner l'attention publique de notre modeste mais féconde agitation.

Au surplus, l'idée de la réforme douanière marche toute seule, par la force même des choses. Comme tout faux système, le système protecteur doit produire inévitablement des résultats funestes ; il doit agir comme une *nuisance*. Les effets de cette nuisance ne deviennent pas sensibles tout d'un coup ; ils n'apparaissent qu'à la longue ; mais, quoi qu'on fasse, ils finissent par apparaître. On commence ici à les apercevoir fort clairement ; on commence à se rendre parfaitement compte par exemple du mal que la protection dévolue à l'industrie du fer a causé à toutes les industries, et elles sont nombreuses dans notre pays, dont le fer est la matière première principale ; on commence à apercevoir aussi les conséquences non moins désastreuses de la protection exorbitante qui a été si longtemps accordée à l'industrie houillère. Je cite ces deux industries de préférence aux autres, parce que leurs exploitants ont aggravé le mal de la protection en y ajoutant celui du monopole. C'est ainsi que nos maîtres de forges s'entendent pour *fixer* en commun le prix du fer sur le marché national. Qu'en résulte-t-il ? C'est que le fer belge se vend plus cher en Belgique qu'à l'étranger et notamment en Hollande. Et quelle est la conséquence de ce dernier fait ? C'est que les industries qui emploient le fer sont encouragées à s'établir en Hollande plutôt qu'en Belgique. Anvers va être pourvu prochainement d'une ligne de paquebots avec le Levant. Où ces paquebots sont-ils construits ? En Belgique ? Non pas ! Nous avons cependant d'excellents constructeurs ; mais le fer est trop cher chez nous. Nous sommes obligés de nous adresser de préférence aux constructeurs d'Amsterdam, lesquels, chose bonne à noter, comptent au nombre des meilleurs clients de nos maîtres de forges. Ainsi donc la protection dévolue à l'industrie du fer agit comme une *prime* qui serait accordée au travail étranger des constructeurs hollandais au détriment du travail national des constructeurs belges. N'est-ce pas là un résultat pour le moins étonnant du régime soi-disant protecteur ?

La protection accordée aux houilles, les droits différentiels établis pour la protection de la marine nationale et du commerce anversoïis, ont amené des résultats analogues. J'y reviendrai lorsque ma correspondance sera un peu moins en retard.



Je vous demande pour aujourd'hui la permission de couper court, en vous signalant simplement, d'une manière sommaire, la constitution d'une vaste association ouvrière *non socialiste*, qui réclame pacifiquement et en d'excellents termes l'abrogation des lois sur les coalitions, et la formation d'une *association pour la défense de la propriété intellectuelle*, dont le programme se résume dans ces deux articles essentiels.

« Art. 1<sup>er</sup>. — Toutes les lois qui régissent et protègent la propriété des choses matérielles sont applicables à la propriété des œuvres intellectuelles, qui est également soumise à l'expropriation pour cause d'utilité publique, moyennant une juste et préalable indemnité.

Art. 2. — La propriété d'une œuvre intellectuelle, de quelque nature qu'elle soit, matériellement représentée par un livre, une partition, un tableau, une statue, une machine, un appareil, un plan de finances ou de travaux publics, une combinaison quelconque, fruit des efforts de l'intelligence de son auteur, se constate et s'établit par la priorité d'insertion dans un *Moniteur officiel spécial*, d'une description suffisante pour la désigner et la distinguer des autres propriétés de même espèce.

L'auteur d'un tableau peut requérir l'application sur l'original du timbre du gouvernement légalisant sa signature. »

C'est simple et c'est clair, et, je l'avoue, cela me va beaucoup. La nouvelle association a fondé un journal intitulé le *Moniteur du travail national*, et tient des conférences hebdomadaires dans lesquelles chacun est admis à discuter librement la question de la propriété intellectuelle. Nous le voyons : qu'on nous accorde un peu de tranquillité, et nous saurons bien rendre la paix féconde ! La réforme administrative elle-même aurait bientôt son tour. Voici une excellente petite brochure tout récemment publiée à Bruxelles, dans laquelle ce grand pouvoir anonyme et irresponsable qu'on nomme la bureaucratie est vigoureusement attaqué.

« Ce qu'est cette machine, dit l'auteur, il serait assez difficile de se le figurer au premier abord ; si elle pouvait être représentée graphiquement, on y verrait nombre de roues qui marchent à vide, des pistons qui s'agitent sans donner de force, des courroies qui se déroulent indéfiniment pour aboutir à de simples chevilles, beaucoup de combustible et d'huile dépensés en pure perte. L'ensemble surtout fait défaut ; les mécaniciens qui devraient régler uniformément le jeu du puissant appareil ne s'entendent pas et travaillent chacun de leur côté ; les instructions qu'on leur donne varient à l'infini et souvent se contrarient réciproquement. N'est-ce pas là, dans ce siècle positif auquel nous devons la machine à vapeur, les chemins de fer, le télégraphe électrique, une véritable anomalie ?

Alors que tout est combiné pour faciliter et accélérer les relations sociales, l'administration s'en tient à ses vieilles pratiques lentes et compliquées ; on franchit l'Europe en huit jours, il faut parfois un espace plus long pour qu'une pièce, un rapport, même pressé, parvienne d'un bureau à l'autre dans la même ville et souvent sous le même toit. Nous avons vu deux employés accoudés sur le même pupitre correspondre méthodiquement par écrit, alors que le moindre mot eût suffi pour prévenir ce gaspillage de formes et de papier.

Suivez avec nous, si vous en avez la patience, cette simple dépêche par laquelle un bourgmestre demande à tel ou tel ministre la moindre des choses ; — expédition au commissaire d'arrondissement, qui remet la lettre à son commis ; examen et rédaction de la minute d'envoi au gouverneur, copie, remise pour la signature au commissaire, expédition au gouvernement provincial. — Remise au greffier, inscription à l'indicateur, renvoi à la division, examen du chef, remise à l'un des commis, minute d'une nouvelle lettre d'envoi, parafe du chef de division, apostilles du greffier et du gouverneur, copie qui, après avoir suivi à peu près la même filière, est soumise à la signature du chef de l'administration provinciale. — Expédition au ministre, remise au secrétaire général du département, envoi à l'indicateur, puis au chef de la division compétente, communication par celui-ci au chef de bureau et par le chef de bureau au commis qui minute la réponse. Celle-ci rédigée, corrigée, apostillée, approuvée, remonte tout le circuit déjà parcouru par la demande, pour arriver, après quelques semaines d'attente et de fréquentes stations, à la commune. — La demande est-elle accordée ? Non : il y a défaut de forme, les explications ne sont pas suffisantes, on a besoin, avant de statuer, d'un renseignement complémentaire, et l'instruction recommence avec les mêmes formalités, les mêmes détours, les mêmes lenteurs ; heureuse encore la pauvre commune si elle aboutit enfin à un résultat. Nous avons compté dans certaines circonstances jusqu'à cent stations intermédiaires pour une simple affaire qu'en une minute on eût pu régler par un oui ou un non. Ce mécanisme est assurément fort ingénieux et peut être profitable à ceux qui le font fonctionner, mais on nous avouera qu'il est par trop compliqué et qu'il est inséparable de ce redoutable fléau des pays civilisés et administrés, que l'on appelle la *bureaucratie*. »

On prétend que la France connaît aussi ce fléau-là, et l'auteur de la brochure en question va même jusqu'à affirmer qu'elle nous l'a inoculé. Malgré cette grosse médisance, je vous recommande la

brochure<sup>1</sup>, quoique ses conclusions ne soient pas les nôtres. Son auteur veut perfectionner la *bureaucratie*, comme si l'on pouvait perfectionner un fléau ! Ne vaudrait-il pas mieux essayer de l'extirper, en faisant prévaloir de plus en plus, dans toutes les branches de l'activité humaine, le principe de la *non-intervention gouvernementale* ?

#### IV. Du salaire, par M. Le Hardy de Beaulieu. Compte-rendu.

[*Journal des économistes*, novembre 1859.]

DU SALAIRE, par Ch. LE HARDY DE BEAULIEU, professeur à l'école des mines du Hainaut. Brochure in-12. Bruxelles, au bureau de la *Revue trimestrielle*. Paris, Guillaumin et cie.

Ce petit livre est l'œuvre d'un des hommes qui ont contribué avec le plus d'ardeur et de dévouement à la propagation de la science économique en Belgique : professeur à l'école des mines du Hainaut, promoteur de la fondation de la société belge d'économie politique, membre actif de l'association pour la réforme douanière, M. Ch. Le Hardy de Beaulieu se trouvait partout où il y avait un coup de main à donner dans l'intérêt de la science et de la liberté. Malheureusement un cruel accident est venu condamner au repos sinon à l'oisiveté d'une existence sédentaire, ce champion dévoué et infatigable de la bonne cause. À peine âgé de quarante ans, M. Ch. Le Hardy de Beaulieu a perdu la vue, et jusqu'à présent tous les efforts de la science ont été impuissants à la lui rendre. Mais notre ami ne s'est pas laissé abattre par ce coup qui aurait accablé une âme moins ferme, un caractère moins viril. En perdant la vue du corps, au milieu de longues souffrances, il avait du moins conservé intacte et saine la vue de l'intelligence, et il a voulu continuer à mettre au service de la propagande économique son capital de science et de dévouement. Il a achevé d'écrire un petit traité *Du Salaire*, qu'il avait ébauché en donnant des conférences gratuites sur l'économie politique dans le chef-lieu de l'industrielle province du Hainaut. Ce traité, publié d'abord dans la *Revue trimestrielle* de Bruxelles, est destiné à former une des divisions d'un ouvrage élémentaire sur l'ensemble de la science. C'est l'œuvre substantielle et saine d'une intelligence dans laquelle le bon sens l'emporte sur l'imagination,

<sup>1</sup> *Étude sur les réformes administratives*. 3 vol. in-8°. Bruxelles, Aug. Decq. (Note de Molinari.)

d'un esprit plus solide que brillant, mais qui possède par-dessus tout la qualité qui fait les hommes de science, celle de raisonner juste sur des faits exactement observés.

M. Le Hardy de Beaulieu entre en matière par un exposé de la théorie générale du salaire, et il démontre que le travail, comme toute autre marchandise, a un prix courant qui est déterminé par le rapport de l'offre et de la demande, et que la concurrence tend à égaler au taux des frais de production. Dans un second chapitre, rempli d'observations ingénieuses, et à notre avis le plus remarquable du livre, il s'occupe de l'influence du développement intellectuel et moral de l'ouvrier sur son salaire. Nous en citerons un court extrait, dans lequel l'auteur explique et démontre d'une manière irréfutable cette vérité que trop d'industriels routiniers prennent malheureusement encore pour un paradoxe, savoir « qu'à un salaire élevé correspond du travail à bon marché ».

« L'ouvrier qui ne peut offrir que le travail dû à ses seules forces musculaires ne peut prétendre à obtenir en retour une grande valeur. Souvent ce travail est remplacé avantageusement par celui de quelque animal plus fort que lui et moins coûteux de nourriture et d'entretien, ou par un moteur inanimé dont l'usage est peu dispendieux. En d'autres termes, quelque bas que soit son salaire, son travail, comparé à celui que peut exécuter une bête de somme ou un moteur naturel, ne le vaut pas, et l'entrepreneur perd à l'employer, ou les consommateurs, parmi lesquels il faut ranger les ouvriers eux-mêmes, paient trop cher les produits auxquels il a coopéré.

Le travail purement manuel de l'ouvrier ayant à subir la triple concurrence de ses pareils, des animaux domptés et des moteurs inanimés, l'ouvrier qui n'en peut offrir d'autre est donc réduit à ne recevoir qu'un très minime salaire, strictement suffisant pour le maintien d'une existence fort misérable. Et cependant, malgré l'exiguïté de la rétribution, ceux qui achètent son travail, c'est-à-dire les consommateurs ou la société, font aussi une perte.

Mais il en est tout autrement dès que le travailleur opère à l'aide de son intelligence et de ses facultés morales. Ici, plus de concurrence possible de la part des animaux ou des machines, desquels on ne peut exiger d'effort intellectuel ou moral. Reste bien encore celle que ces travailleurs se font entre eux, mais celle-là ne peut jamais aller jusqu'à faire descendre le salaire au-dessous du niveau des moyens d'existence, qui comprennent l'éducation, car elle doit inévitablement s'arrêter à ce point.

Lorsque les efforts des facultés morales et intellectuelles s'ajoutent à ceux du corps, l'homme parvient à déployer toute sa puissance, qui devient immense et indéfiniment développable relati-

vement à la simple force musculaire. Dans ce cas, quand bien même le salaire s'élève, fût-ce de beaucoup, sa valeur ne peut rester au-dessus de celle du travail obtenu en échange. Alors se réalise ce phénomène, si fréquent et si visible cependant, quoique tant de personnes se refusent à y croire, qu'À UN SALAIRE ÉLEVÉ CORRESPOND UN TRAVAIL À BON MARCHÉ. »

L'auteur recherche ensuite quelle est l'instruction qui convient à un ouvrier, et il insiste particulièrement sur la nécessité d'une bonne culture morale.

« Sous le rapport moral, dit-il, je voudrais qu'on lui enseignât ses devoirs religieux d'une manière plus intelligente que cela ne se fait ordinairement. Car en général l'ouvrier pratique le dogme machinalement et sans se rendre compte des motifs de ce qu'il fait, sans que ses croyances s'appuient sur un fondement bien solide. Mais ce qui surtout exige un soin particulier, c'est d'inculquer à l'enfant de l'ouvrier des idées nettes sur ses devoirs envers lui-même, envers sa famille et envers la société. Ce soin est généralement abandonné au hasard, à notre époque ; on n'a pas le droit de s'étonner quand on trouve si peu d'hommes dont la probité soit susceptible de résister à toutes les épreuves<sup>1</sup>. »

Par qui doit être donnée cette éducation élémentaire ? Doit-elle être confiée à l'État ou abandonnée à l'activité privée ? Doit-elle être gratuite ou convient-il que le père de famille en supporte le fardeau ? L'auteur pense que cette dernière solution est la seule utile et la seule morale, et il fait bonne justice de l'illusion trop répandue de la gratuité.

« Premièrement, remarque-t-il, la gratuité de l'enseignement est plutôt apparente que réelle, car l'ouvrier qui ne paie pas l'instruction de ses enfants au maître d'école la paie à l'État sous forme de contribution, ce qui, quant à l'effet sur sa bourse, revient absolument au même, sauf que celui qui n'a pas d'enfants paie pour celui qui en a, au détriment de l'équité. En outre, celui qui paie l'enseignement sous forme de contribution, en même temps que tous les autres services qui lui sont rendus par l'État, ne peut discerner s'il n'en paie pas un prix trop élevé, tandis que quand il le paie directement à l'instituteur, il peut l'apprécier et en débattre le prix et la qualité ; de plus, il a la garantie que la concurrence empêchera toujours ce prix de s'élever au-delà de ce que le service rendu vaut réellement, garantie que le gouvernement ne peut lui donner. Enfin il est bien reconnu que l'on fait peu de cas même de la chose la plus précieuse lorsqu'il n'en coûte rien de l'acquiescer ; il est donc fort à craindre que

<sup>1</sup> P. 13-14. (Note de Molinari.)

l'enseignement ne fût pas apprécié à sa juste valeur et qu'on n'en profitât pas autant qu'il le faudrait si l'État se chargeait de le donner gratuitement.

En second lieu, l'enseignement donné par l'État et rendu obligatoire est une atteinte portée à la liberté du père de famille, une atteinte grave, car elle a, du même coup, pour effet de lui enlever la responsabilité ; et en réalité c'est cet enseignement par l'État qui partout où il est exclusivement pratiqué engendre cette funeste indifférence des parents pour la manière dont leurs enfants sont instruits. Trouvât-il cette manière mauvaise, comme il n'y en a qu'une, celle que pratique le gouvernement, et que d'ailleurs les facultés intellectuelles et morales de tous sont façonnées dans le même moule officiel, il ne lui servirait de rien de vouloir y trouver à redire, puisqu'il lui serait impossible d'y porter remède<sup>1</sup> ».

Les chapitres suivants sont consacrés à l'influence qu'exercent sur les salaires les prix des moyens d'existence, — les machines et le perfectionnement des procédés industriels, — la division du travail, — la liberté des échanges, — les établissements de prévoyance, — la charité et les établissements de bienfaisance, — les institutions politiques. Nous aurions certainement beaucoup à y puiser ; nous préférons y renvoyer nos lecteurs, en leur recommandant spécialement une justification concluante de la division du travail, si mal à propos accusée d'amener la dégradation de la classe ouvrière. Déjà J.-B. Say avait répondu sur ce point aux accusations de Lemontey ; on lira avec intérêt et avec fruit la réfutation de M. Le Hardy de Beaulieu, même après celle de J.-B. Say. Nous signalerons encore l'exposé des effets désastreux de la charité légale sur la condition des classes nécessiteuses, que cette prétendue charité a pour mission de soulager. Nous regrettons seulement que l'auteur ait étendu la même condamnation sur la charité pratiquée par voie d'associations libres. Nous croyons, pour notre part, que la charité peut remplir au sein de la société une mission utile quoique secondaire, et nous ne voyons pas pourquoi l'association, qui a donné de si merveilleux résultats dans l'industrie, le commerce et la plupart des autres branches de l'activité humaine, serait stérile ou même nuisible en matière de charité. Les banqueroutes des sociétés commerciales prouvent-elles que l'association ne puisse être utilement appliquée au commerce ? Les abus et les défauts des associations charitables, religieuses ou laïques, doivent-ils de même faire condamner l'association en matière d'assistance ? Nous ne le pensons pas. La division du travail seule peut, à notre avis, *perfectionner* la charité, comme tout le reste,

<sup>1</sup> P. 16-17. (Note de Molinari.)

et nous ne concevons pas la division du travail dans le soulagement des trop nombreuses misères qui affligent l'espèce humaine sans l'intervention de l'association.

Nous ne pouvons, en revanche, qu'applaudir des deux mains à cette belle page, dictée par le cœur autant que par l'esprit, qui termine le livre.

« L'égoïsme aveugle et sordide, la vieille routine, crient au patron :

Maintiens l'ouvrier dans l'ignorance et dans la misère ; réjouis-toi de son imprévoyance, de son inconduite, de ses vices et de ses malheurs ; c'est ainsi que tu le tiendras sous ta dépendance et que tu auras le travail à bon marché.

D'un autre côté, le socialisme, réveillant les mauvaises passions de l'ouvrier, lui crie :

Haine au patron, qui se dit ton maître, qui t'opprime et absorbe tout le produit de ton labeur ; haine au capital, qui te tyrannise ; haine aux machines, qui t'enlèvent ton travail ; haine à la propriété, qui rend le riche chaque jour plus riche, le pauvre chaque jour plus pauvre ; trahis le patron, ruine le capital, brise les machines, brûle les ateliers du travail divisé, pille, saccage les propriétés, et tu seras libre !

Ma conclusion, entièrement conforme à la morale, logiquement déduite des principes de la science, telle qu'elle est aujourd'hui admise par tous les économistes, ma conclusion dit au patron :

Aime tes ouvriers, éloigne d'eux avec soin les causes de la misère, veille sur leur éducation, développe en eux la morale et la dignité, par le précepte, l'exemple ; et ton bien-être sera la conséquence du leur, car le salaire élevé, c'est le travail à bon marché !

Ma conclusion dit à l'ouvrier :

Aime ton patron, car ses intérêts bien entendus s'accordent avec les tiens ; aide-le à accroître et à conserver le capital, instrument de bien-être et de liberté, source du salaire ; réjouis-toi de la propagation des machines, qui t'affranchissent des travaux les plus rudes, car elles profitent même à ceux qui n'en ont pas.

Enfin ma conclusion dit à tous :

Aimez-vous, aidez-vous les uns les autres ; car, patrons et ouvriers, vous êtes tous frères, tous membres solidaires de la grande famille sociale ».

Certes, on ne pourrait tenir un plus noble et plus sympathique langage, et nous engageons les hommes qui jettent encore à l'économie politique la banale accusation de matérialisme à lire cette conclusion de l'auteur du *Salaire*. Une science matérialiste n'inspire pas de telles pensées, et si nous songeons que ce petit livre est le fruit

des méditations d'un homme qui a perdu la vue en travaillant, sans consulter assez sa santé et ses forces, à la propagande des vérités économiques, — nous ajouterons qu'une science matérialiste n'inspire pas de tels dévouements.

V. Correspondance. Lettre de M. G. de Molinari sur l'association belge pour la réforme douanière et sur l'Union des charbonnages du couchant de Mons.

[*Journal des économistes*, décembre 1859.]

À MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF  
DU *JOURNAL DES ÉCONOMISTES*.

Bruxelles, 10 décembre 1859.

Monsieur,

Depuis ma dernière lettre, l'*association belge pour la réforme douanière* a tenu son assemblée générale annuelle. Le président, M. Corr Vandermaeren, a rendu compte des travaux de la dernière campagne, des résultats obtenus et de ceux qui restent à obtenir ; le trésorier a exposé la situation financière, puis l'assemblée a discuté le programme de la campagne prochaine.

Au nombre de nos arguments en faveur des réformes douanières, l'argument financier occupe, vous le savez, une des places d'honneur. Nous essayons de prendre les gouvernements par les sentiments, en leur démontrant que les marchandises qui entrent rapportent quelque chose au fisc, tandis que *celles qui n'entrent point* ne lui rapportent rien. Cet argument irrésistible se trouve encore corroboré tous les jours par les résultats des réformes qui ont remplacé partiellement les droits prohibitifs par des droits fiscaux. Ainsi la Belgique a abaissé depuis quelques années ses droits sur les céréales, les étoffes de laine, les fers, les houilles, etc. Le résultat de ces réductions de droits a été d'augmenter de plus de *quatre millions et demi* les recettes de la douane. En 1854 ces recettes n'avaient été que de 10 928 535 francs ; elles ont atteint, en 1858, le chiffre de 15 592 976 fr. Voici des chiffres bien faits pour toucher le cœur des financiers ! Supposons que l'association pour la réforme douanière parvienne à compléter son œuvre, c'est-à-dire à transformer notre tarif protecteur en un tarif simplement fiscal, les recettes de la douane ne tarderont pas certainement à atteindre 20 ou 25 millions. D'un autre côté, la



simplification du tarif permettrait de diminuer le nombre de nos douaniers, qui forment aujourd'hui une petite armée de 5 000 hommes, et de réduire les frais de perception de la douane, lesquels s'élèvent, toujours d'après le rapport que nous avons sous les yeux, au taux énorme de 40%, tandis qu'en France ils ne sont que de 12% et de 3,5% seulement en Angleterre.

Cependant le gouvernement belge, malgré l'augmentation croissante de ses dépenses (il lui a fallu, en 1858, 149 050 312 fr. 82 c. pour nous protéger et nous administrer, tandis qu'il se tirait d'affaires, en 1835, avec 87 104 005), le gouvernement belge, disons-nous, hésite encore à recourir à un procédé d'une efficacité si assurée pour augmenter ses recettes. Que voulez-vous ? en Belgique comme en France, les protectionnistes sont de gros personnages, et dans certaines localités importantes, à Gand par exemple, ils font les élections. Le gouvernement est donc obligé de compter avec eux. En ce moment, par exemple, c'est la députation gantoise qui forme l'appoint de la majorité ministérielle, et la liberté des échanges ne figure pas encore au nombre des articles du programme du libéralisme gantois.

La situation financière de l'association est assez modeste. Les frais de propagande par la voie des meetings, des publications, etc., ne dépassent pas une dizaine de mille francs par an. C'est peu de chose, ce n'est rien auprès des majestueux budgets de la ligue anglaise. Mais c'est beaucoup dans un pays comme le nôtre, où les mœurs de la liberté sont encore en grande partie à créer. Nous possédons, vous le savez, la constitution la plus libérale du continent, où, à la vérité, les constitutions libérales sont aujourd'hui plus demandées qu'offertes. Nous jouissons aussi complètement que possible, par exemple, de la liberté de la tribune et de la presse. Nous pouvons, quand et où bon nous semble, tenir des meetings et fonder des journaux sans la permission des autorités. Mais le pouvoir chez nous ressemble un peu à cet arlequin de la farce italienne qui distribuait à ses enfants des tambours et des trompettes, en leur disant : — Mes enfants, surtout pas de bruit ! Le bruit de la parole libre agace les nerfs constitutionnels de nos ministres, même les plus libéraux, et certains de nos orateurs plus ou moins fonctionnaires ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte à se servir des tambours et des trompettes de la liberté. D'un autre côté, les populations elles-mêmes, n'ayant pas encore entendu ce bruit si étrange de la parole humaine employée à enseigner autre chose que les vérités du catéchisme ou à commenter le mystère de l'immaculée conception, s'en montraient d'abord passablement effarouchées. Les orateurs à leur tour se trouvaient mal à l'aise devant le public étonné. À quoi il faut ajouter

qu'ils étaient novices : ils soufflaient de travers dans leurs trompettes et ils martyrisaient la peau d'âne de leurs tambours. Les uns faisaient des plaidoyers d'avocats en robes et en bonnets carrés, les autres de graves et compendieuses leçons de professeurs en chaire. Il leur a fallu quelque temps pour apprendre à jouer de leurs instruments et pour y ajuster les airs qui conviennent au public des meetings. Pendant cet apprentissage les souscriptions n'affluaient guère, comme bien vous supposez. D'ailleurs le « souscripteur » est un agent de propagande bien plus difficile encore à former que l'orateur. L'orateur, du moins, a l'agrément de jeter ses phrases et d'arrondir ses périodes, parfois même d'entendre les bruits flatteurs des applaudissements. Si c'est un ambitieux, il a la satisfaction immense de se voir imprimé vif dans les journaux, et d'entendre murmurer par ses auditeurs charmés ces mots plus enivrants que les plus suaves harmonies de Mozart ou de Beethoven : « Voilà un homme comme il nous en faudrait à la chambre ! » Mais le souscripteur, l'humble et modeste souscripteur, n'a point de ces joies. Qui s'occupe du souscripteur ? qui le connaît ? qui s'intéresse à son sort ? Le souscripteur donne son argent, et en échange il reçoit les comptes-rendus des meetings et des assemblées générales. Voilà tout. S'il n'a pas une foi profonde dans l'idée qu'il commandite, s'il n'est point possédé de la passion sincère et désintéressée de la liberté et de la justice, s'il n'est pas capable de s'enthousiasmer pour une grande cause, quelle jouissance peut-il retirer de sa souscription ? N'aurait-il pas mieux fait d'enrichir sa cave d'un supplément de clos-vougeot ou de château-laffitte, d'acheter un poney à son fils ou un manteau Cavour à sa femme ? Le souscripteur, croyez-moi, est moralement supérieur à l'orateur et il est plus rare ; il appartient à une civilisation plus perfectionnée ; il y a toujours eu des orateurs et il y en a partout ; on en trouve à Tombouctou, à Tahiti et à Honolulu comme à Londres, à Paris ou à Bruxelles ; mais on ne trouve pas partout des souscripteurs. L'Angleterre et les États-Unis en ont eu jusqu'à présent à peu près le monopole. Vous en aviez trouvé en 1846 pour la question de la réforme douanière ; mais depuis le « souscripteur » est devenu rare en France et on ne le retrouve guère que lorsqu'il s'agit de lancer de grandes affaires ou de racheter des petits Chinois. En Belgique il commence seulement à se multiplier ; encore ne se rencontre-t-il guère que dans les couches moyennes de la population. On ne le trouve ni en haut ni en bas. On ne le trouve pas en haut, parce que la noblesse belge a conservé dans toute leur pureté les saintes traditions d'autrefois ; parce que les nobles que nous avons le bonheur de posséder appartiennent d'esprit et de cœur à ce bon vieux temps où l'on arguait fièrement de sa qualité de gentilhomme pour signer son

nom avec une croix. L'aristocratie belge est certainement la plus ignorante et la plus rétrograde du continent, sans excepter même l'aristocratie espagnole ou autrichienne. À part quelques honorables exceptions, la noblesse belge passe sa vie à jouer aux cartes, à dresser des chevaux ou des chiens, à lire l'*Univers* et ses petits, et à médire de la bourgeoisie riche, qu'elle jalouse, qu'elle affecte de mépriser et dont ses rejetons ne dédaignent pas cependant, à l'occasion, d'épouser les filles. Quelques-uns seulement commencent à drainer leurs terres et à s'occuper sérieusement de perfectionner les races chevaline, bovine, ovine et porcine. Leur idéal politique et économique se résume dans le château, le couvent et la chaumière. Ils regardent Turgot comme un socialiste de la plus dangereuse espèce, qui a engendré Robespierre et Marat ; ils sont persuadés que l'Angleterre est en décadence depuis les réformes de Robert Peel, et ils s'alarment de voir le gouvernement russe, cédant à des suggestions démagogiques, travailler à l'abolition du servage. Voilà, sans exagération aucune, l'état intellectuel et moral de la noblesse belge. Ce n'est donc pas à elle qu'il faut aller demander des souscripteurs dans l'intérêt d'un progrès quelconque. S'il s'agissait d'un recul, à la bonne heure ! Ce n'est pas non plus au peuple qu'il faut s'adresser : le peuple est trop ignorant et trop pauvre. Toute son économie politique se résume dans la haine des accapareurs et des Anglais, qui font renchérir les subsistances et doubler le prix du beurre et des œufs sur le marché. Il n'y a en définitive que la bourgeoisie qui soit en état de comprendre une idée progressive et de la subventionner. Et encore est-elle loin de posséder au même degré que la bourgeoisie anglaise, par exemple, les mœurs de la liberté. Comme il arrive toujours, elle a d'abord employé les réserves que lui procurait une industrie et un commerce en voie de rapides accroissements, à la satisfaction de ses appétits matériels. La science du confort a fait d'énormes progrès en Belgique depuis trente ans : nulle part on ne trouve plus de luxe de toilettes et d'ameublements, nulle part les caves ne sont mieux garnies et les tables plus plantureusement servies. Je pourrais citer des localités où dans les jours de gala on n'enlève la nappe au dîner que pour la remplacer par celle du souper, sans que les convives éprouvent en aucune façon le besoin de se lever pour prendre l'air. Cependant les jouissances matérielles n'ont qu'une sphère assez bornée, nos classes moyennes ont fini par s'en apercevoir, et elles ont essayé peu à peu d'étendre et de varier davantage leurs consommations. Le goût de la lecture, favorisé par le bas prix de la contrefaçon, s'est développé chez elles. Les romans de George Sand, de Balzac, d'Alexandre Dumas, d'Eugène Sue, les ont initiées à de nouvelles jouissances qui, sans être encore bien

raffinées, valaient mieux cependant que le passe-temps de la table ou de la bouteille, les jeux de cartes ou de dominos. Puis les esprits sont devenus plus difficiles : après s'être contentés de la nourriture pauvre de substance mais fortement épicée du roman moderne, ils ont voulu quelque chose de plus nourrissant et de plus fin. Les consommations littéraires se sont améliorées. On a lu moins de romans et plus d'œuvres sérieuses. La librairie Guillaumin a commencé à être avantageusement connue en Belgique, et maint économiste, moins connu en France qu'il ne méritait de l'être, a pu, en arrivant au congrès de Bruxelles, manifester naïvement sa surprise de voir ses livres se prélasser aux étalages des libraires. Après avoir lu, on voulut entendre, et dans les principales villes des *cercles littéraires et artistiques* se formèrent pour satisfaire à ce nouvel appétit intellectuel. Les cercles de Bruxelles, de Gand, d'Anvers, de Bruges, etc., réunirent de nombreux souscripteurs, et ils trouvèrent, particulièrement dans l'émigration française, des orateurs d'élite qui surent intéresser et charmer leurs auditeurs. Dans les premiers temps les orateurs parlaient gratis ; ensuite, sur la *demande* qui en était faite par un public de plus en plus nombreux allant croissant, on prit la bonne habitude de les indemniser. Aujourd'hui un *lecturer* éloquent pourrait certainement faire autant d'argent, dans une tournée en Belgique, qu'une *prima donna* de moyenne force ou une demi-notabilité du boulevard du Crime. Cela s'améliorera encore. C'est ainsi que les classes moyennes ont pris, par une gradation naturelle, le goût des délassements intellectuels et qu'elles se sont familiarisées avec les grandes questions du temps. De là à s'intéresser à la réalisation d'une idée généreuse, au succès d'une cause juste, il n'y a qu'un pas. Ce pas a été franchi, et voilà comment nous avons fini par trouver dans les classes moyennes non seulement des auditeurs intelligents, mais encore des souscripteurs dévoués.

Ces souscripteurs sont encore en petit nombre, à la vérité ; l'*association pour la réforme douanière* se soutient au moyen d'environ deux cents cotisations annuelles, et d'une souscription nationale qui a produit une trentaine de mille francs ; mais les deux cents membres de l'association lui demeurent fidèles, et la souscription nationale, interrompue par les événements, n'a pas dit son dernier mot.

Malheureusement les incertitudes actuelles de la situation sont peu favorables à notre paisible agitation, et comme je le prévoyais dans ma dernière lettre, l'Association a cru devoir ajourner à des temps meilleurs la reprise de sa propagande orale. De son côté, le ministère, terrorisé par la députation gantoise, a ajourné aux calendes protectionnistes son projet de réforme douanière, en affirmant

qu'il s'occupe activement, par compensation, de la suppression des octrois. Ainsi soit-il.

En attendant voici une grosse question qui est en ce moment l'objet des vives préoccupations du bassin houiller de Mons, et qui intéresse la France pour le moins autant que la Belgique. Il s'agit de savoir si l'*Union des charbonnages du couchant de Mons* sera ou ne sera point renouvelée au 1<sup>er</sup> janvier. Qu'est-ce que l'*Union des charbonnages du couchant de Mons*, allez-vous dire ? Ce n'est ni plus ni moins qu'une belle et bonne coalition qui fleurit à la barbe des articles 414 et 419 du code pénal, si rigoureusement appliqués aux ouvriers. Cependant en voici l'histoire en quelques mots. La production de la houille est, vous le savez, une des plus importantes de notre pays. En 1858 notre extraction s'est élevée à 8 800 000 tonnes, c'est-à-dire à une quantité précisément égale à celle de l'extraction française. Je lis dans un compte-rendu de l'ingénieur en chef des mines du bassin de Mons, M. Gonot, que la production de la houille, calculée par habitants, donne en Angleterre 2 345 kg (l'extraction anglaise s'élève à 68 millions de tonneaux, dont 6 millions seulement sont exportés) ; en Belgique, 1 826 kg, et en France 227. Nous suivons donc de près l'Angleterre et nous devançons de beaucoup la France.

Ces 8 800 000 tonnes de houille, d'une valeur approximative de 105 millions de francs, sont extraites principalement dans les trois bassins de la province du Hainaut, qui en ont fourni pour leur part, en 1858, la quantité de 6 855 000 tonneaux, ainsi répartis : bassin du couchant de Mons, 2 870 000 tonneaux ; bassin du centre, 1 120 000 tonneaux ; bassin de Charleroi, 2 865 000 tonneaux ; le restant est fourni par les provinces de Liège et de Namur. Notre exportation s'élève à environ 3 millions de tonnes. La France à elle seule en absorbe 2 700 000 ; le restant va en Hollande. La consommation intérieure conserve 5 800 000 tonneaux, à quoi il faut ajouter, depuis la levée des droits prohibitifs sur les charbons étrangers, environ 100 000 tonneaux importés du dehors et principalement d'Angleterre. La Belgique produit donc plus de houille qu'elle n'en consomme, et, proportion gardée, elle en exporte beaucoup plus que l'Angleterre. En France, le contraire a lieu. La France, qui n'a produit en 1858 que 8 800 000 tonneaux comme la Belgique, en a consommé 13 244 000 tonneaux, tandis que la Belgique n'en consommait que 5 818 000 ; ce qui n'empêche pas sa consommation proportionnelle de demeurer encore fort inférieure à la nôtre. Ses importations de houille se sont élevées en 1858 à 4 544 000 tonneaux, dont 2 680 000 de Belgique, 1 133 000 d'Angleterre, et 73 000 d'Allemagne et d'autres pays.

Nous sommes, vous le voyez, vos gros fournisseurs de charbon, tant à cause des avantages naturels de situation de nos houillères que par l'influence du droit différentiel de 1 fr. 65 c. par tonne qui protège en France les houilles belges contre les houilles anglaises (le droit est de 3 fr. 30 c. dans la zone maritime et de 1 fr. 65 c. seulement à notre frontière). Vous allez voir de quelle façon nos exploitants de charbonnage ont abusé à vos dépens et aux nôtres de cette protection que votre intelligente législation douanière leur accorde.

C'est surtout depuis une vingtaine d'années que notre production houillère a commencé à recevoir le vaste développement dont elle nous offre aujourd'hui le spectacle ; en 1836, par exemple, son extraction totale ne s'élevait encore qu'à 3 056 464 tonneaux, mais alors de nombreuses sociétés se formèrent, grâce surtout aux capitaux français. Car, chose bonne à noter en passant, la plus grande partie de la propriété minérale du Hainaut se trouve entre des mains françaises. La production houillère reçut dès ce moment un accroissement rapide, et il lui arriva même dans certaines années de devancer la consommation. Cela arriva notamment dans les années de crise qui suivirent la révolution de février. On vit alors le prix de la houille tomber jusqu'à 7 fr. 63, c'est-à-dire à un prix qui ne couvrait pas même les frais de l'extraction. En présence de cette situation lamentable, qui était du reste celle de presque toutes les branches de la production à cette époque, les directeurs de charbonnages du bassin de Mons se réunirent, et ils résolurent, pour remédier au mal, de réduire de commun accord leur production. C'est ainsi que l'*Union des charbonnages du couchant de Mons* fut constituée. Cependant la crise cessa peu à peu, la consommation du charbon se releva et les prix haussèrent avec elle. De 8 fr. 6 c. en 1852, ils montèrent à 8 fr. 72 c. en 1853, et ils auraient continué à monter sous l'influence des rapides progrès de la consommation, alors même que l'*Union* n'aurait pas existée. Mais cette progression naturelle des prix ne suffisait pas à l'*Union* ; l'appétit lui était venu en mangeant. Le 24 août 1854 une convention était conclue pour cinq ans entre les principales sociétés charbonnières du couchant de Mons, résumant et renforçant toutes les stipulations faites dans les temps de crise. En vertu de cette convention, le marché de consommation était divisé en deux parties : le *marché réservé* comprenant toute la région de la France et de la Belgique, dans laquelle l'*Union* n'avait que peu ou point de concurrents à redouter, et le *marché libre*, consistant dans les régions où il fallait compter avec la concurrence, et particulièrement avec celle des houilles anglaises. Il fut stipulé que les sociétés contractantes, au nombre de seize, ne pourraient fournir annuellement

au marché réservé plus de 1 696 000 tonnes de houille<sup>1</sup>, et qu'elles en fixeraient en commun le prix tous les six mois. Les associés s'interdisaient de vendre au-dessous de ce prix, sous peine d'une amende de 5 centimes par hectogramme ou de 5 francs par tonne de charbon. Sur le marché libre les quantités n'étaient point limitées, mais les prix étaient cependant fixés en commun. Ces prix étaient, bien entendu, inférieurs à ceux du marché réservé. Ainsi tandis qu'à Paris (marché réservé) le prix des gaillettes s'élevait à 2 francs par hectogramme (tarif du 31 décembre 1858), à Rouen (marché libre) il descendait à 1 fr. 60 c., soit 20% de moins.

Sous l'influence de cette limitation de la production en présence d'une consommation rapidement croissante, les prix ne manquèrent pas de s'élever, et avec eux les bénéfices des exploitants. En 1854 ils atteignirent 10 fr. 82 c. par tonneau, puis ils montèrent jusqu'à 12 fr. 78 c. en 1855, et 13 fr. 46 en 1856. Les actionnaires ôtèrent alors le crêpe qui enveloppait leurs actions depuis la crise de février et ils s'en allèrent gaillardement toucher des dividendes qui, pour quelques-uns (ceux de Flénu par exemple), dépassèrent 30%. C'étaient alors les beaux jours de l'*Union*. Mais, hélas ! tout passe en ce monde, et la concurrence, cette infernale concurrence, allait bientôt mettre un terme aux noces et festins du monopole. En effet ces prix excessifs que suscitait la limitation de la production du principal foyer d'approvisionnement de charbon de la Belgique et du nord de la France, ces prix excessifs allaient agir à la manière d'une *prime d'encouragement* pour développer la production des bassins où l'extraction n'était pas artificiellement limitée, et même pour en créer de nouveaux. On vit en conséquence, tandis que l'extraction du bassin de Mons, paralysée par la convention du 24 août, demeurait stationnaire ou diminuait (de 3 000 523 tonneaux en 1853 elle est descendue à 2 869 610 tonneaux en 1858), s'augmenter dans une proportion énorme l'extraction du bassin *libre* de Charleroi et ses exportations vers la France. En 1854 le bassin de Mons et le centre occidental exportaient en France 17 840 070 quintaux métriques de houille ; en 1858 leur exportation descendait à 17 564 581 quintaux métriques. L'exportation du bassin de Charleroi et du centre oriental s'élevait au contraire, dans cette même période, de 6 690 520 quintaux métriques à 11 307 785, c'est-à-dire qu'elle *doublait* ou à peu de chose près. Ce n'est pas tout ; le nouveau bassin du Pas-de-Calais portait son extraction de 3 049 500 hectolitres en 1856 à 5 500 000

<sup>1</sup> L'*Économiste belge* a publié dans son numéro du 3 septembre l'état de répartition de cette quantité entre les sociétés contractantes, et dans son numéro du 17 le texte même de la convention du 24 août 1854. (Note de Molinari.)

en 1858, et dans le département de la Seine-Inférieure nos houilles reculaient de plus en plus devant les houilles anglaises. De 916 950 en 1854 notre exportation dans ce département descendait à 620 000 quintaux métriques en 1858, tandis que l'exportation anglaise s'élevait dans le même intervalle de 2 102 840 quintaux métriques à 4 945 978.

Grâce à cette influence de la concurrence encouragée par les prix artificiels du monopole, les prix baissaient et l'*Union* elle-même était obligée, à sa grande douleur, de réduire son tarif. De 13 fr. 46 cent. en 1856, le prix moyen des charbons du couchant tomba à 12 fr. 42 cent. en 1857, et à 12 fr. en 1858. Encore si les prix de revient avaient baissé dans la même proportion ! mais, comme il arrive toujours, les exploitations coalisées, comptant sur leur monopole, avaient négligé de perfectionner, à l'exemple de leurs concurrents, leurs procédés d'extraction. Tandis que le prix de revient du tonneau de houille de Charleroi s'abaissait de 10 fr. 40 cent. en 1855 à 9 fr. 90 cent. en 1858, le prix de revient du tonneau de houille du bassin de Mons s'élevait au contraire, de 10 fr. 81 c. à 11 fr. 9 cent. Cependant sous l'influence du monopole les salaires avaient baissé dans le bassin de Mons, et ils s'étaient élevés dans le bassin de Charleroi. En 1855 le salaire annuel moyen d'un ouvrier dans le bassin de Mons atteignait 828 fr., tandis qu'il n'était que de 730 fr. dans le bassin de Charleroi. En 1858 le salaire de l'ouvrier de Mons descendait à 739 fr. tandis que celui de l'ouvrier du bassin de Charleroi montait à 762 fr. Comment donc, malgré cette hausse du salaire du mineur à Charleroi et cette baisse à Mons, le prix de revient de l'extraction avait-il pu diminuer à Charleroi et augmenter à Mons ? C'est que, d'une part, l'exploitation libre et progressive de Charleroi attirait les meilleurs ouvriers de Mons, par l'appât du salaire croissant (de 1855 à 1858 le nombre des ouvriers du bassin de Charleroi s'élevait de 19 373 à 21 742, et dans le même intervalle le nombre des ouvriers du bassin de Mons descendait de 26 180 à 25 540) ; c'est que, d'autre part, les procédés d'extraction demeuraient stationnaires dans le bassin de Mons sous l'influence du monopole, tandis qu'ils se perfectionnaient dans le bassin de Charleroi sous l'influence de la liberté.

Vous le voyez, ici comme toujours et comme partout, le monopole a fini par devenir une cause de ruine pour les monopoleurs. Le bassin de Mons, naguère de beaucoup le plus important de la Belgique, est maintenant en pleine décadence : de toutes parts la concurrence le déborde, lui enlevant à la fois ses consommateurs et ses ouvriers. Et cette concurrence, c'est le monopole lui-même qui l'a encouragée, *primée* par la réduction de sa production et l'élé-



vation artificielle de ses prix. Voilà, n'est-il pas vrai, une belle leçon d'économie politique appliquée ?

L'*Union* cependant tient bon. La convention du 24 août 1854 expirait le 24 août dernier. Les exploitants coalisés l'ont prorogée provisoirement jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain, et ils se proposent, dit-on, de la proroger indéfiniment. La justice, bien entendu, évite avec un soin prudent de se mêler des affaires de ces hauts et puissants seigneurs de l'industrie. Elle réserve ses rigueurs pour les coalitions d'ouvriers. Mais il y a, grâce au ciel, il y a une justice moins complaisante que celle des hommes, qui se charge de punir par où ils ont péché les violeurs des lois économiques. Le monopole a déjà engendré la décadence du bassin de Mons ; encore quelques années et la décadence fera place à la ruine.

Il y aurait bien, à la vérité, un moyen d'obliger l'*Union* à se dissoudre : ce serait de supprimer en Belgique le droit d'entrée de 1 fr. 60 cent. qui pèse sur les houilles étrangères, et en France le droit différentiel de 1 fr. 65 cent. qui protège les houilles belges contre les houilles anglaises. Mais il est évident que ce procédé serait par trop subversif. Sans doute il est fâcheux de payer à Paris les houilles belges plus cher qu'on ne les paie à Rouen, mais d'un autre côté n'est-il pas juste et raisonnable de protéger les actionnaires français des houillères belges ; n'est-il pas indispensable surtout d'opposer une barrière à l'invasion des houilles anglaises, qui souillent déjà beaucoup trop le sol national en menaçant son indépendance même ?

En tous cas, voilà des faits curieux à mettre en relief pour l'édification du « public consommateur ». Notre régime de protection en a engendré bien d'autres encore que je me réserve de vous signaler successivement, en attendant la reprise de notre agitation libre-échangiste.

VI. Lettres sur la Russie, par M. G. de Molinari,  
professeur d'économie politique, etc.  
Compte-rendu par Mlle Clémence-Auguste Royer.

[*Journal des économistes*, août 1862.]

LETTRES SUR LA RUSSIE, par M. G. DE MOLINARI, professeur  
d'économie politique, directeur de l'*Économiste belge*, etc. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Bruxelles, Lacroix, Verboekhoven et cie, et Paris, Guillaumin et cie. 1 vol. gr. in-18. (Note de l'original.)

M. de Molinari est un libre-échangiste forcené, c'est un apôtre infatigable de la libre concurrence en tout et partout, sauf pourtant quelques exceptions dont on doit lui demander compte. Il félicite le prince régent, maintenant roi de Prusse, d'avoir pris le premier en Europe l'heureuse résolution d'abolir les passeports, et par contre il se répand en plaintes amères contre les douaniers qui lui font ouvrir des malles qu'il a eu tant de peine à fermer, et qui s'obstinent encore à le soupçonner de contrebande, quand la police elle-même veut bien le préjuger honnête citoyen. Est-il un protectionniste déterminé, est-il un partisan, si chaud que ce soit, des gouvernements interventionnistes ou des frontières et de leurs gardiens, qui en pareille occasion n'en ait fait autant ? Sur ce point du moins, les libre-échangistes ont donc l'avantage, trop rare en ce monde des grandes théories et des petites pratiques, de n'avoir pas à démentir leurs principes par leurs actes.

C'est dans une telle disposition d'esprit et le cœur aigri par les tarifs des chemins de fer concédés, protégés, réglementés ou, mieux encore, exploités par les gouvernements, que l'auteur des *Lettres sur la Russie* est arrivé à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire dans la patrie de l'interventionnisme et du réglementarisme par excellence. Comment a-t-il pu voyager et vivre à travers tous les degrés de la hiérarchie administrative des *tchinownik* ? Cependant il paraît avoir supporté son mal assez gaiement. Le tempérament des voyageurs français, au civil comme au militaire, qu'ils exportent de l'économie politique, de la parfumerie ou des boulets de canons rayés, est fait de telle sorte qu'ils se consolent en riant de ce qui devrait les mettre en colère.

Mais quel abâtis de règlements se permettrait en Russie M. de Molinari, si on le laissait faire ! Il ne resterait pas pièce de cette grande compilation, à l'usage des Russes, de toutes les inventions que se sont permises les uns après les autres, ou les uns à l'envi des autres, tous les souverains européens pour gouverner le plus possible, compilation encore revue, corrigée et considérablement aggravée des idées particulières, et plus ou moins ingénieuses, d'un Boris Godounoff et d'une Catherine II, doublée de plusieurs Poniatowski.

Je n'ai pas besoin de dire que l'exécution commencerait par cette prudente censure qui met tant de sollicitude à arrêter aux portes de la Russie les livres, journaux, brochures ou autres productions de l'esprit occidental, sous prétexte de sauvegarder les mœurs de la jeunesse russe et l'antique et respectable dépôt des traditions nationales en matière de justice sociale, d'ordre public et d'autorité sainte et tutélaire. Pourtant M. de Molinari a dû reconnaître que l'excès même de cette autorité bienfaisante, par une réaction toute naturelle, était une source de liberté. Ainsi la contrebande fait concurrence à la

douane pour faire circuler tout ce que celle-ci prétend arrêter en route ; de sorte que, grâce au bienheureux saint Rouble, lui-même concurrent du grand saint Nicolas dans le partage des respects et des *ex-voto* de la nation russe, on voit, on lit, on vend publiquement à Saint-Pétersbourg et à Moscou tous ces dangereux produits prohibés à la frontière. Il faut même avouer que saint Rouble se montre assez peu judicieux dans le choix de la marchandise artistique ou littéraire que son patronage livre à la consommation. Du reste, il faut dire, à la louange de la fiscalité russe, qu'en ceci du moins, les tarifs et les prohibitions n'ont aucune intention protectionniste en faveur de l'industrie nationale. Celle-ci est encore moins favorisée, s'il est possible, et, si ce n'était l'intervention toujours assez peu intelligente de saint Rouble, la presse locale ne pourrait guère servir à ses consommateurs que des nouvelles d'un an révolu, rancies dans les bureaux d'une administration qui doit représenter l'idéal du genre pour les amateurs de centralisation. Tout ce qui s'imprime en Russie doit être soumis à l'un des comités de censure distribués dans l'empire, et la direction générale établie à Saint-Pétersbourg, et présidée par le ministre de l'instruction publique, a la haute main sur les comités, qui dans les cas douteux doivent lui en référer. « N'oublions pas d'ajouter encore, dit M. Molinari, que dix départements ministériels sur dix-huit, plus les deux comités de Sibérie et du Caucase, possèdent le privilège d'une censure particulière, à laquelle doivent être soumis tous les articles, brochures, livres, etc., qui les concernent. Si vous écrivez, par exemple, un article sur les rails ou les coussinets des chemins de fer, il faut le soumettre au département des travaux publics ; si vous faites une dissertation sur l'Amour (le fleuve) ou sur les gisements métalliques de l'Altaï, voire même sur les mœurs et coutumes des Tongouses ou des Bouriak, il faut obtenir préalablement l'*imprimatur* du comité des affaires de Sibérie ».

Telle était l'institution perfectionnée qui fonctionnait avec une admirable régularité sous Nicolas, empêchant toute idée bonne ou mauvaise, utile ou dangereuse, progressive ou rétrograde, de prendre une forme, de devenir une voix et de se communiquer, par quelque moyen que ce soit, du producteur aux consommateurs. Avec Alexandre, cette machine de compression est au contraire entrée en pleine voie de décadence ; mais, comme toutes les autorités relâchées, celle-ci aboutit à une intolérance arbitraire, où le bienheureux saint Rouble décide en dernier ressort des grâces à octroyer, en raison du poids des offrandes pieuses qui lui sont faites. Il en résulte que toute cette lie des idées qui, sous un régime de liberté illimitée, finit par tomber d'elle-même sur la boue des rues, coule presque seule au contraire dans les esprits russes, qui en sont d'autant plus

avidés qu'ils n'ont pas le choix, et que cette nourriture malsaine a pour eux l'attrait du fruit défendu.

Pourtant, tous les Russes ne sont pas dans cette condition malheureuse de ne pouvoir participer au vrai mouvement des idées ; le temps et le bienheureux saint Rouble aidant, toutes les productions les plus quintessenciées de la science allemande, du goût français et du bon sens anglais arrivent entre les mains d'une noblesse polyglotte, sur les traces de laquelle les rares représentants d'un tiers état naissant s'empressent de marcher. Mais ce rayonnement n'atteint la masse nationale qu'à travers quelques rares journaux sans vitalité, parce qu'ils sont sans liberté. On ne voit que trop ce qui peut résulter de tout cela pour la Russie, qui se trouve ainsi dans les mêmes conditions que la France au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire entre une noblesse privilégiée, mais libérale, éclairée, progressiste, et des populations asservies, brutales, ignorantes, sur lesquelles la lumière des hautes régions sociales descend à peu près comme les reflets d'une fête de palais pénètrent par les fenêtres dans les rues dont ils rendent seulement l'obscurité visible.

C'est pourquoi, tout en applaudissant des deux mains au libéralisme absolu de M. de Molinari, cependant nous ne saurions tomber d'accord avec lui en ceci que la Russie soit parfaitement mûre pour la réalisation immédiate de toutes nos théories économiques. J'admets parfaitement que la théorie ne doit faire que le moins possible de concessions à la pratique ; cependant puisqu'elle en fait en mécanique, à bien plus forte raison elle en peut faire en politique, dans ce domaine des équations moyennes et flottantes. Que les principes ne doivent jamais céder aux faits, on en tomberait volontiers d'accord, mais en matière de justice sociale, il y a une foule de principes souvent inconnus qui se limitent les uns les autres, de sorte que pousser les uns dans toutes leurs conséquences, c'est seulement négliger les autres. En un mot, une théorie ne paraît infidèle à l'application que parce qu'elle est incomplète, et que dans l'analyse des données on en a toujours négligé quelques-unes.

Ainsi M. de Molinari paraît oublier cet axiome de géométrie que la pratique n'a jamais démenti, c'est que pour aller d'un point à un autre il faut passer par tous les points intermédiaires, et cet axiome est vrai pour le temps comme pour l'espace. Si donc, avec toute raison, il critique les adeptes de l'école historique qui voudraient faire passer la Russie par toutes les étapes que nous avons dû traverser nous-mêmes, il n'est pas moins vrai qu'il ne parviendra pas à faire que les Russes soient immédiatement ce que nous sommes devenus, après de si longues et de si douloureuses expériences. Pour aller d'un point à un autre, on peut prendre une ligne plus ou moins

courbe, sinueuse ou brisée ; c'est même ce que l'on fait presque toujours, quand on part sans savoir où l'on veut aller ou quand on n'en sait pas le chemin. C'est ce que nous avons fait malheureusement ; c'est ce qu'une nation fait toujours plus ou moins, parce que, dans une nation, il y a des gens à la tête qui veulent marcher droit, attendu que placés plus haut ils voient le but, tandis que la foule, s'obstinant à marcher de travers ou à rester sur la route, parce qu'elle ne sait où on la mène, retarde le mouvement général. À qui s'en prendre ? Ce ne peut être qu'à l'ouvrier qui a fait l'homme sans l'achever, et qui l'a jeté dans le grand engrenage des causes secondes sans lui donner la science infuse de sa nature et de ses destinées. Avant de chasser Adam et Ève du paradis, le Dieu de la Genèse aurait dû leur laisser faire une provision des feuilles de l'arbre de la science qui auraient inoculé dans leur sang et dans celui de leurs descendants les principes de l'économie politique. Alors, pour aller de l'état sauvage à l'état civilisé, nous aurions pris la ligne droite, et nous y serions arrivés depuis longtemps, au lieu d'être encore en route. C'est ce que la Russie pourrait faire, mais elle pourrait le faire seulement à condition de laisser circuler préalablement dans son vaste territoire une légion d'économistes semblables à M. de Molinari, chargés d'une cargaison de livres qui seraient aussitôt réédités à cent mille exemplaires dans tous les dialectes slaves, ougriens, samoïèdes, tongouses ou mongols en usage de la Pologne au Kamatchatka, du Spitzberg à la Crimée et de la Tornéa aux bouches de l'Amour. Il ne serait même pas inutile d'insérer dans le catéchisme russe le dogme de la liberté individuelle et celui de la libre concurrence du travail, qui jureraient bien un peu, il en faut convenir, avec le reste de l'enseignement dispensé par les plus ou moins dignes représentants de la divinité en Russie, qu'on les appelle des popes ou des shamanes.

À l'aide de pareils moyens, l'empire de Pierre le Grand pourrait parcourir à toute vapeur, comme le demande M. de Molinari, cette ligne assez longue qui conduit de la barbarie à la civilisation, au lieu de la décrire en *pérécladnaïa*, comme le veulent certains partisans de l'école historique ; mais il y a de grandes difficultés d'exécution.

Ainsi, M. de Molinari serait partisan de l'abolition pure et simple du servage, sans aucune disposition protectrice ou réglementaire tendant à diminuer un peu les chocs et les frottements inévitables dans tout changement d'équilibre économique. Cependant on pourrait demander à M. de Molinari, quelque ardent apôtre qu'il soit de la concurrence illimitée, s'il eût été ravi de faire le chemin de Bruxelles à Berlin ou de Saint-Pétersbourg à Moscou dans un train composé de wagons sans coussinets, de sorte qu'à chaque station il

eût à subir le soubresaut résultant de la rencontre des véhicules arrêtés et des véhicules encore animés de toute leur vitesse acquise. Pour mon compte, j'avoue que je préférerais encore la *schnell-post*, voire même la *pérécladnaïa*.

Les serfs sont battus en Russie depuis Boris Godounoff et Catherine II, mais ils sont nourris. Aux yeux de beaucoup d'entre eux, ne se peut-il que la compensation paraisse honnête ? L'honneur ayant toujours été parmi les hommes une chose essentiellement changeante et relative aux temps et aux lieux, on n'en peut bien juger d'un bout d'un continent à l'autre. Et, sans aller plus loin qu'en Angleterre, il y a des hommes fouettés qui ne se croient pas pour cela déshonorés. Supprimant donc le point d'honneur, il reste à opter entre la probabilité de mourir de faim et la probabilité d'être de temps en temps battu ; à en juger par les symptômes du temps, j'ose dire que nombre d'Occidentaux, mes contemporains, n'hésiteraient pas.

« Qu'a voulu en définitive la commission de rédaction ? se dit M. de Molinari. Elle a voulu assurer à la fois les propriétaires et les paysans contre les risques de la liberté. En conséquence, elle a dit aux propriétaires : Non seulement vos paysans deviendront libres, mais vous céderez une partie de vos domaines, afin de constituer une dot à ces mineurs désormais émancipés. Elle a dit aux paysans : Vous serez libres, et qui plus est dotés, mais vous fournirez, en échange, à vos seigneurs, non seulement la redevance accoutumée, ou à peu près, en travail ou en argent, mais encore un tantième annuel du prix d'achat des terres qui vous constituent votre dotation, jusqu'à ce que votre dotation soit payée. Grâce à cette combinaison ingénieuse, le propriétaire sera garanti contre la ruine, puisqu'il continuera de percevoir des redevances, et le paysan, à son tour, sera garanti contre le prolétariat, puisqu'il sera assuré d'avoir de la terre ».

Je reconnais mon entière incompétence pour décider si la commission de rédaction aurait pu mieux faire ; mais je n'oserais pas davantage affirmer, avec M. de Molinari, que la liberté pure et simple eût mieux valu, puisque, dans le cas échéant, la liberté pure et simple eût été une véritable spoliation, d'un côté pour le paysan, privé tout à coup du sol, de l'autre côté pour le propriétaire, tout à coup privé de bras pour le faire valoir. Dans ce choc, immense des deux parts, on ne peut prévoir ce que la nation russe tout entière serait devenue. Pour trancher une telle question, il faudrait avoir longtemps vécu en Russie, ou mieux encore être Russe ; pour juger avec toute impartialité, il faudrait même n'être ni serf, ni propriétaire de serfs, ni *tchinownik*, ni tzar, ce qui complique considérablement la

question. M. de Molinari n'est, il est vrai, aucune de ces choses, mais il a vu la Russie à vol de vapeur ; or, est-il bien sûr que la liberté illimitée eût satisfait à toutes les exigences du besoin pendant cette rude période de transition et ce remous immense d'intérêts déplacés ? Je n'aime pas plus que lui les gouvernements interventionnistes, qu'ils interviennent soit chez eux, soit chez leurs voisins ; mais de quel droit les peuples eux-mêmes interviendraient-ils les uns chez les autres ? Que M. de Molinari exporte en Russie nos idées économiques, nées dans notre milieu social, et qui sont certainement le mieux, sinon le bien par rapport à nous, c'est son droit, c'est même son devoir ; cela rentre dans la liberté du commerce international. Mais s'il déclare aux Russes que sa marchandise étrangère vaut mieux que leurs produits nationaux, il risque de se faire répondre : Vous êtes orfèvre. À leur tour, les Russes pourraient lui demander pourquoi il se promène à Saint-Pétersbourg avec une fourrure qu'il ne porterait pas à Paris. — C'est qu'il fait plus froid chez vous que chez nous, répondrait-il. — Monsieur, c'est justement là ce que nous avons l'honneur de vous faire observer. Laisser aux paysans russes la liberté d'aller et de venir pour toute compensation à leur exhérédation complète, ce serait encore acceptable en un pays où l'on peut voyager en tout temps, et où les populations sont assez denses, pour qu'à de très petites distances un homme soit toujours à peu près sûr de trouver l'emploi de ses bras, bien que parfois à des conditions déjà un peu dures que le besoin l'oblige à subir. Mais que serait-ce donc en Russie, dans un pays tout agricole, où, sur une étendue de territoire égale à la moitié de l'Europe, envahie la moitié de l'année par les neiges, s'éparpille seulement une population de soixante millions d'âmes, c'est-à-dire dans un pays où la vie est impossible pour un prolétaire !

Il est vrai, absolument vrai que le juste, toujours identique à lui-même en principe général, a des conséquences pratiques toutes différentes sur les deux versants d'une même montagne, et sur les deux rives d'un même fleuve, car il s'applique partout à des données positives différentes, entre lesquelles il s'agit d'établir un même rapport. C'est pourquoi ce qui convient à une race humaine serait nuisible à une autre race, et cinq ou six degrés de latitude, ou une température moyenne plus ou moins élevée, un autre équilibre entre les choses physiques et les hommes qui les font valoir, changent complètement l'ordre social. M. de Molinari n'a jamais vu canaliser des torrents ni faire monter aux locomotives les rampes des Alpes ? Et cependant si cela ne se fait pas, c'est parce que les rapports entre les forces et les résistances sont différents, puisque les éléments à mettre en œuvre sont absolument les mêmes. Nous qui nous plai-

gnons d'être trop centralisés entre nos quelques cents lieues de territoire, ne centralisons pas l'idée européenne, et encore moins l'idée humaine. Respectons un peu son développement local, portons dans tous les pays nos idées, mais en échange n'oublions pas de rapporter les idées des autres, pour établir ces points nombreux de comparaison qui seuls peuvent élargir les bases mêmes de la connaissance.

Mettre sans cérémonie sur le pavé tous les serfs de la Russie, et de la condition d'agriculteurs propriétaires à l'indivis à laquelle ils ont droit par le fait de leur travail et d'une longue possession du sol qu'eux seuls ont fécondé, les jeter dans la liberté illimitée du prolétariat, me semblerait une solution aussi injuste et aussi dangereuse qu'expéditive. Leur laisser débattre librement leur salaire avec le propriétaire, leur ancien maître, c'est les mettre dans la situation du pot de terre contre le pot de fer. Ils sont plus de mille contre un. Que le propriétaire attende un jour, et s'ils ne se résolvent à le brûler, lui et son habitation, c'est que, l'imprévoyance du sauvage aidant, ils lui demanderont le pain du lendemain au prix du travail de la semaine. — Mais s'ils font cela, ils mourront de faim, répliquerait M. de Molinari ! — Nul ne le conteste. — Et qui en pâtirait en dernier ressort ? — Les propriétaires et l'empire russe tout entier, qui n'a déjà pas trop de population. — Mais alors les propriétaires auront le bon sens de n'imposer aux nouveaux affranchis que des conditions acceptables. — Ce serait encore vrai, si tous les propriétaires russes étaient comme ce général dont M. de Molinari a fait la rencontre, qui possédait sur le bout du doigt toute la Collection des Économistes ; mais en serait-il de même de ces hospitaliers *pomeschiks*, qui ne lisent que pour s'endormir, « que ce soit, du reste, un traité de trigonométrie ou un roman de Dumas, peu leur importe » ? Nous en revenons donc à notre point de départ : faites de longs et fréquents pèlerinages dans toutes les Russies de toutes les couleurs, dans la région de la terre noire et dans la région de la terre rouge, dans les provinces baltiques, tout allemandes, et chez les Cosaques ; allez de Pétersbourg à Moscou, de Moscou à Archangel, d'Archangel à Tobolsk, peut-être reviendrez-vous de ce voyage avec la conviction que la commission de rédaction a eu raison de ne pas imposer un règlement identique à toutes les provinces, et qu'une même dose de liberté ne saurait immédiatement être administrée à tout l'empire russe, de la mer Glaciale au Caucase, et de la Baltique au détroit de Behring. Si vous accordez cela, monsieur de Molinari, on vous accordera, en revanche, que le tzar Alexandre, si paternel quand il s'agit des Russes, aurait pu se borner à décréter en principe l'abolition immédiate du servage dans ses États avec les peines corporelles qui en sont les conséquences, sauf à réunir dans chaque gouverne-



ment une assemblée provinciale, composée, d'une part, des députés de la noblesse, et de l'autre des députés des serfs, laquelle assemblée aurait été chargée d'élaborer les dispositions transitoires les plus convenables dans la localité.

Mais c'eût été là, il est vrai, une réforme, disons mieux, une révolution bien autrement importante que l'abolition pure et simple du servage, sous forme de liberté octroyée arbitrairement ; et elle aurait eu pour la Russie et pour l'Europe entière de bien autres conséquences. M. de Molinari, qui, partout dans ses lettres, signale la centralisation excessive comme la plus grande des plaies de l'empire russe, ne pourrait que souscrire à une pareille solution de la question en général, lors même que, dans ses résultats particuliers, elle eut dû aboutir nécessairement à certaines réglementations locales, mais à des réglementations librement débattues et consenties par les ayants-cause.

On pourrait bien encore susciter de petites querelles à l'auteur des *Lettres sur la Russie* à propos de certaines démolitions et suppressions un peu hâtives qu'il semble rêver avec enthousiasme, sans se préoccuper beaucoup des conséquences. Tel est, par exemple, l'hospice des enfants trouvés. Rien de mieux que de vouloir obliger les mères à élever leurs enfants ; mais pour cela, de deux choses l'une : ou il faut que la loi, d'accord avec les mœurs, inflige à tout homme, convaincu de cohabitation illégitime, suivie ou non de grossesse, la même peine qu'aux meurtriers ; ou bien il faut que les mœurs, d'accord avec la loi, reconnaissent aux femmes le droit moral d'être mères en dehors du mariage, afin qu'elles puissent avouer leurs enfants sans déshonneur ; autrement, mises au ban social, elles ne peuvent que périr de misère avec eux ou que les nourrir avec elles de honte. Or, M. de Molinari oserait-il se décider pour le premier moyen ? Croit-il possible d'appliquer le second immédiatement ?

Il en est de la production des êtres humains comme de toutes les autres. Du moment qu'elle est réglementée et protégée en l'une de ses parties, la protection et la réglementation sont inévitables en toutes les autres. Le mariage, tel qu'il est constitué, est un monopole auquel tous ne peuvent atteindre, et comme les ordres impératifs de la nature sollicitent les hommes à engendrer en dehors des conditions réglementaires, il en résulte nécessairement qu'en dehors de ces conditions il y a des femmes qui conçoivent : c'est d'une fatalité toute mathématique. Or, aussi longtemps que la tolérance morale accordée aux hommes ne s'étendra pas aux femmes, les asiles d'enfants trouvés sont une conséquence nécessaire, non de la dépravation de celles-ci, mais de l'irresponsabilité légale de ceux-là et des

préjugés irrationnels et fanatiques que toutes les races humaines, sans exception, ont contractés sous le régime des réglementations antiques, et qu'elles se transmettent héréditairement comme autant d'instincts brutaux. Si M. de Molinari était aussi conséquent avec ses principes qu'il semble vouloir l'être, il serait bien obligé de convenir qu'en fait de mœurs, comme en fait de religion ou de toute autre chose, la meilleure des législations est celle du *laisser faire* et du *laisser passer*, et j'avoue ne rien comprendre à la logique des économistes libéraux qui se disent malthusiens. Mais au point de vue de ceux qui ne poussent pas aussi loin que M. de Molinari le fanatisme du libre-échange, on peut objecter avec toute raison qu'il serait mauvais, en fait d'autorité civile, comme en fait d'autorité politique, de passer sans transition du régime du monopole et de la protection abusive à celui de la concurrence sans limites, et de l'autorité inflexible à la liberté sans frein. Tout le monde ne sait pas être libre, et savoir user de la liberté, c'est de toutes les sciences la plus haute et la plus difficile : c'est l'apanage exclusif de l'être moral et raisonnable. Dans les mœurs comme dans la politique, il faut donc tenir compte du passé, quand il s'agit de fonder l'avenir ; et là encore il est indispensable, pour aller d'un point à un autre, de passer plus ou moins vite par tous les points intermédiaires.

Il y aurait, du reste, beaucoup à dire, en tous les temps, quant à l'application du principe de liberté absolue et sans limites. Il est à peu près certain maintenant que c'est le régime de la libre concurrence avec toutes ses conséquences les plus brutales qui, de la vésicule germinative, a successivement fait un embryon invertébré, puis un poisson, puis un mammifère, puis un être à forme d'homme ; mais une fois l'homme physique donné, il faut bien convenir aussi que c'est par l'intervention et sous la protection limitative d'un gouvernement que s'est développé peu à peu l'homme civilisé, l'être social et humain. Il n'est en aucune façon douteux, non plus, que le meilleur des gouvernements ne soit celui qui assure à chacun la plus grande somme de liberté individuelle ; mais est-il aussi certain que ce gouvernement-là se réduise à l'absence de tout gouvernement ? Pour ne prendre qu'un exemple entre beaucoup, j'avoue que je préfère confier le soin de mes jours à un *istvoschik* numéroté qu'à un *istvoschik* sans numéro, admettant après cela qu'on octroie un numéro à tous les *istvoschiks* qui se sentent en disposition d'exploiter cette branche d'industrie sous leur responsabilité et à la plus grande satisfaction des consommateurs.

Enfin, M. de Molinari, qui se scandalise si fort du servage des hommes en Russie, paraît trouver très naturel et même très juste celui des femmes en Turquie. C'est une propriété, et il respecte sou-

verainement la propriété, bien que sans garantie du gouvernement il n'y ait guère de propriété possible, sauf pour celui qui possède un poignet assez fort pour la défendre contre tous venants. Le Turc achète sa femme, dit-il, donc il peut l'emprisonner, comme nous emprisonnons une pièce de bétail ou d'orfèvrerie. Il peut la battre et même la tuer si elle le mérite, d'après la lettre de la loi, en faire, enfin, tout ce que bon lui semble, pourvu qu'il la nourrisse. Or, telle est exactement la position du serf en Russie vis-à-vis de son propriétaire, depuis le bienheureux ukase de Boris Godounoff de glorieuse mémoire. Il reste à savoir comment M. de Molinari explique que la même réglementation soit injuste envers les hommes et juste envers les femmes. Il alléguera ici les différences de nature, de race, de lieux ; il dira que les femmes turques ne sont pas encore mûres pour la liberté, et c'est justement là ce que nous nous sommes humblement permis d'alléguer à l'égard des serfs russes, auxquels M. de Molinari brûle d'appliquer dans toute leur étendue les glorieux principes de 1789. Il se peut que les Russes soient un peu plus mûrs pour la liberté que les femmes turques, mais le sont-ils suffisamment pour en vivre et pour la faire produire autant qu'une certaine étendue de terre jaune ou noire ? C'est à eux-mêmes et à leurs compatriotes à en juger. Je crois, pour ma part, que les harems immédiatement émancipés à l'européenne, et toutes les houris qu'ils renferment violemment jetées hors de leurs cages feraient ou peu de chose de bon, ou même beaucoup de sottises ; mais je doute fort aussi que la majorité des paysans russes s'entende suffisamment aux questions si complexes du travail et du salaire pour débattre convenablement leurs intérêts de manière à ne pas mourir de faim, eux et leur famille ; et je me demande avec effroi ce que pourrait tenter et faire un troupeau de paysans russes affamés. Je n'aime pas en général ces émancipations en masse. Je considère comme dignes de servir, tous ceux qui servent, et comme dignes de la liberté tous ceux qui savent la prendre et la conquérir ; mais j'ai peu de confiance en ceux qui se la laissent octroyer ou reprendre ; j'ai peu d'estime pour les gens, hommes ou femmes, qui se font délivrer, racheter, rédimier par les mérites d'autrui en ce monde ainsi que dans l'autre. M. de Molinari devrait être du même avis, à peine de se contredire encore lui-même, car c'est encore du *laisser faire* et du *laisser passer* : c'est la *liberté de la liberté*.

N'importe ! tous les petits sauts de carpe que peut ainsi se permettre la logique de M. de Molinari, pour le plus grand plaisir des assistants, n'empêchent pas que ses *Lettres sur la Russie* ne soient un livre plein d'esprit, de verve et d'entrain. Pour être un logicien parfait il ne lui manque peut-être qu'un peu de réflexion et de cette

véritable indépendance d'esprit qui ne s'acquiert que dans la solitude. Or, dans notre époque rien n'est plus difficile que de réfléchir et que d'être seul ; ces exercices pythagoriques, si salutaires, n'entrent pas dans l'éducation actuelle de la jeunesse, et plus tard les hommes ont encore moins le temps de s'y adonner. L'action, l'action, l'action, voilà ce qu'on demande à l'homme social actuel, comme autrefois à l'orateur public. De sorte qu'on agit la plupart du temps sans savoir pourquoi, et qu'on parle sans avoir pensé à ce qu'on va dire. Il en résulte que ce qui reste de mieux à faire, c'est de répéter ce qu'on a appris ou entendu au hasard ; de sorte qu'il y a ainsi des milliers de thèses ou d'aphorismes qui courent le monde et qui se transmettent de bouche en oreille, sans que nul des échangistes successifs ait contrôlé ou examiné la matière qu'il débite, sous griffe et estampille d'un premier producteur en renom, et, à titre d'inventeur, gérant responsable de sa découverte. Il en résulte une science et une morale de perroquets ; et nous, pauvre troupeau de Panurge que nous sommes, nous sautons parce que nous voyons sauter, nous bêlons comme nous entendons bêler, sans songer à résister au courant de la foule qui nous pousse ou nous entraîne, sans même nous demander d'où nous venons et où nous allons. Pour réfléchir sainement, il faudrait pouvoir se ranger sur le côté du chemin et regarder les autres passer sans passer soi-même. Or, cela est particulièrement difficile pour un écrivain spirituel et élégant, pour un causeur aimable et vif qui s'en va de fête en fête, de banquet en banquet et de pomeschik en pomeschik, débitant sa cargaison de doctrines libre-échangistes, sans avoir le temps de réviser quelquefois les décisions de l'école ou d'en combler et d'en compléter les lacunes. Rien n'est plus rare aujourd'hui que l'originalité, bien qu'on y prétende beaucoup. On trouve celle de la forme, mais non celle de la pensée. C'est un fait à constater surtout dans le journalisme. Le métier n'y prête pas, il est vrai. Quand il faut sabrer une question en deux colonnes de journal ou en dix pages de revue, on est bien obligé de s'appuyer sur certains principes admis dans la circulation générale, sinon forcée, sans quoi l'on serait non pas contredit, mais incompris. Pour faire accepter les principes nouveaux, au contraire, il faut de bons et sérieux livres, il faut ces patientes élaborations de cabinet dont il se fait peu et qu'on lit moins encore, et qui cependant sont la source où l'avenir puisera à son tour, mais tardivement, d'autres principes circulants. M. de Molinari a fait de ces livres-là dans un temps ; mais telles ne sont pas les *Lettres sur la Russie*, qui n'en sont pas moins instructives et amusantes dans leurs détails. Elles font quelquefois rire aux dépens de l'auteur, qui, du reste, a le bon goût de ne pas se poser en héros du Jockey-Club ; elles font plus

souvent rire aux dépens des Russes, ses aimables hôtes ; mais elles donnent parfois envie de pleurer sur l'humanité, qui partout se montre encore si loin de réaliser l'homme idéal, ce but qu'avant tout autre la science économique doit poursuivre.

CLÉMENCE-AUGUSTE ROYER.

VII. QUESTIONS D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE DROIT PUBLIC,  
par M. G. de Molinari. Compte-rendu par M. J. DUPUIT,  
inspecteur général des ponts et chaussées.

[*Journal des économistes*, Janvier 1863.]

QUESTIONS D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE DROIT PUBLIC, par  
M. G. DE MOLINARI, professeur d'économie politique, directeur de  
*l'Économiste belge*.<sup>1</sup>

Sous le titre que je viens de transcrire, M. de Molinari a recueilli les articles qu'il a publiés en France, en Belgique et en Russie, sur diverses questions d'économie politique et de droit public. Le soin que prennent aujourd'hui quelques écrivains de mettre de nouveau en lumière les travaux qu'ils ont publiés dans des recueils où ils se trouveraient nécessairement perdus et oubliés, témoigne de la valeur qu'ils y attachent, de la constance de leurs opinions, de leur foi dans leurs doctrines. Pour combien de nos journalistes ou de nos publicistes un pareil travail serait impossible, ou ne pourrait être fait que par un adversaire malveillant. Quand les opinions ne sont inspirées que par les circonstances, elles vieillissent et deviennent ridicules avec le temps. Celles de M. de Molinari, basées sur les saines et invariables doctrines de l'économie politique, peuvent résister à cette épreuve.

Le travail de M. de Molinari, par sa variété, échappe à toute analyse, ou, du moins, il faudrait la faire aussi longue que l'ouvrage lui-même ; nous nous bornerons donc à signaler les parties qui nous ont paru le plus remarquables ou devoir donner lieu à quelques observations.

Quoique variée par les questions si diverses sur lesquelles s'exercent les études de M. de Molinari, son œuvre est cependant dirigée par une idée générale, savoir que les sociétés humaines s'organisent, se développent et progressent d'elles-mêmes, en vertu

<sup>1</sup> Bruxelles et Paris, Guillaumin et cie, 2 vol. in-8. (Note de l'original.)

de lois inhérentes à leur nature ; qu'il suffit, en conséquence, de laisser les individualités dont elles se composent pleinement libres de déployer leur activité, d'user et de disposer à leur guise des produits créés et des capitaux accumulés en les déployant. Tel est le principe dont il fait découler la solution de toutes les questions dont il s'occupe, et dont il nous paraît exagérer la portée dans certaines circonstances.

Le premier article de M. de Molinari est entièrement doctrinal, il s'agit de la formation des prix, frais de production et prix courant, et, à ce propos, les questions de salaire, de capital et de rente y sont incidemment traitées conformément aux vrais principes de la science. Il y explique fort bien comment la surabondance de l'offre du travail fait baisser les salaires, et indique le remède conseillé par Malthus. Il voudrait, comme l'a dit Stuart Mill, que les classes laborieuses fussent pénétrées de l'idée que la concurrence d'un trop grand nombre de travailleurs est la principale cause de leur misère, et que tout homme qui aurait plus d'enfants que ne comporterait la situation de la société fût regardé comme lui portant dommage. En un mot, M. de Molinari est malthusien, c'est-à-dire pénétré des vrais principes économiques ; car qui nie Malthus et les effets de la prévoyance individuelle est obligé d'imputer la misère aux vices de la société, d'en demander la réforme suivant un système préconçu, et, poussé par la logique, finit par tomber dans le socialisme.

La liberté du travail n'a pas de champion plus déclaré que M. de Molinari ; parmi les chapitres que l'auteur a consacrés à défendre cette thèse, nous signalerons l'abolition du servage en Russie ; il y a là une étude pleine d'intérêt sur une civilisation peu connue et si différente de la nôtre. Sans doute elle a été décrite ailleurs, mais par des voyageurs ou des publicistes qui, n'ayant par-devers eux aucun principe économique, passaient à côté des phénomènes sans en comprendre l'importance. Pour bien voir une société, il faut être économiste.

Les idées de M. de Molinari sur la publicité du travail sont originales et justes ; si les tentatives faites dans cette voie n'ont pas réussi, c'est que les classes laborieuses sont en général peu éclairées, même sur leurs véritables intérêts ; nul doute qu'un jour on ne cote les salaires, sur les grands ateliers, comme on cote le prix des céréales ou des spiritueux sur les principaux marchés. En attendant que les intéressés soient disposés à payer eux-mêmes les frais de cette publicité, le gouvernement ne pourrait-il aller au-devant de cette mesure en donnant de temps en temps dans le *Moniteur* un bulletin des salaires à Paris, Lyon, Mulhouse, Saint-Étienne ? Cela aurait peut-être autant d'intérêt que le bulletin de l'Observatoire, qui nous fait

connaître s'il a plu ou fait beau la veille dans chacune de ces villes. Une collection de ces bulletins serait ensuite un enseignement précieux relativement au sort des travailleurs à diverses époques, et pourrait servir à trancher bien des questions économiques. Que M. de Molinari me pardonne d'appeler l'intervention du gouvernement pour le succès d'une de ses idées ; une fois n'est pas coutume.

M. de Molinari demande la liberté des coalitions, comme faisant partie de la liberté du travail et d'association, et étant pour ainsi dire de droit naturel. Son opinion est d'ailleurs conforme à celle du plus grand nombre des économistes ; nous ne saurions la partager cependant. À notre avis, c'est une erreur de croire qu'on peut obtenir par une coalition un salaire plus élevé que celui qui est déterminé par la loi de l'offre et de la demande. La liberté de coalition pour les ouvriers a pour conséquence la liberté de coalition pour les maîtres, et M. de Molinari en fait fort bien ressortir les inconvénients dans un chapitre spécial. Il faut que l'une et l'autre soient sévèrement interdites, que chacun se soumette à la loi de la concurrence. En creusant cette question, en l'examinant sous toutes ses faces, en voyant de près ce qui se passe dans les coalitions, on reconnaît qu'en général elles sont fomentées et conduites par quelques meneurs qui imposent leurs volontés à la masse, dont la liberté se trouve ainsi enchaînée. Demandez à l'ouvrier qui fait grève pourquoi il ne travaille pas, il y a dix à parier contre un qu'il vous répondra que c'est parce qu'il craint d'être battu. Interdire les coalitions, c'est laisser à chacun la liberté de débattre le taux de son salaire ou le prix de sa marchandise. Mais c'est là une question trop vaste pour que nous puissions la traiter ici.

Nous sommes aussi partisans que M. de Molinari de la liberté des associations industrielles, mais nous n'avons pas une foi aussi robuste que la sienne dans leur puissance de production. Le grand mobile du travail, c'est l'intérêt personnel ; quand tout le produit du travail doit appartenir à celui qui l'exécute, quand toute perte de temps est punie par une privation personnelle, oh ! alors tout va le mieux du monde ; mais quand vous êtes mille associés et que vous savez que la perte de votre temps ne retombera sur vous que pour un millième, vous travaillez comme le fonctionnaire, par vertu, par devoir, et on sait ce que cela produit. M. de Molinari ne met en présence que les deux termes extrêmes, l'État et l'industrie privée ; mais il y a aujourd'hui l'industrie collective, qui exploite un grand nombre des branches de la production. Or, les agents de cette industrie sont des fonctionnaires industriels dont le travail n'a pas plus de stimulants que celui des fonctionnaires de l'État. Certaines critiques de M. de Molinari, au sujet de l'exploitation des chemins de fer

belges, me paraissent tenir à ce que l'auteur confond l'industrie privée avec l'industrie collective. La comparaison qu'il fait entre les frais d'exploitation et les recettes brutes en France et en Belgique manque d'ailleurs de justesse. Pour que les chiffres fussent comparables, il faudrait que les fréquentations et les tarifs fussent les mêmes. Quand il y a peu de trafic sur un chemin de fer, les frais d'exploitation sont énormes ; sur beaucoup de chemins en France ils dépassent la recette brute. Ces chapitres de M. de Molinari contiennent d'ailleurs d'excellentes réflexions sur les conditions que doivent remplir les travaux publics pour être réellement utiles ; si les administrateurs qui ont décrété les chemins dont je viens de parler les avaient lues et méditées, ces chemins ne seraient encore qu'en projet et seraient remplacés par des établissements plus utiles.

J'aurais beaucoup de réserves à faire aussi aux chapitres relatifs à la dépréciation de l'or. M. de Molinari paraît croire que l'abondance de ce métal précieux n'a pas déprécié l'argent, dont la valeur serait restée à peu près constante. Or c'est là une hypothèse en contradiction avec la théorie et avec les faits. L'offre d'une denrée ne déprécie pas seulement cette denrée, mais toutes les denrées similaires, c'est-à-dire qui servent aux mêmes usages. L'abondance du vin fait baisser le prix du cidre ou de la bière ; l'abondance du froment fait baisser le prix du seigle. La preuve que l'abondance de l'or a déprécié l'argent, c'est qu'en France, depuis deux ans environ, l'argent a reparu et qu'on y échange très facilement une pièce d'or de 20 francs contre quatre pièces d'argent de 5 francs.

Ensuite, M. de Molinari s'exagère beaucoup le trouble que doit occasionner dans la société la dépréciation de la monnaie, trouble qu'il compare aux effets d'une banqueroute générale, ou si le mètre, le litre et le gramme étaient sujets à se modifier du jour au lendemain. Il propose donc, pour donner de la fixité à l'étalon de la valeur, de convertir les pièces d'or en billon représentant une quantité déterminée d'argent. Le remède serait, à notre avis, pire que le mal. La dépréciation de la monnaie est un fait incontestable, sans doute ; mais ce phénomène ne se développant que lentement et graduellement, les détenteurs de monnaie, les prêteurs à long terme peuvent en escompter la dépréciation présumée en exigeant soit un intérêt plus élevé que le taux ordinaire ou un remboursement plus considérable que la somme prêtée. Avec la liberté des transactions, tous les capitaux se nivellent sur le marché quant aux conditions de loyer. Si le capital monnaie se trouve soumis à des risques défavorables, le détenteur s'en trouvera certainement indemnisé par d'autres avantages ; de même que le capital terre, qui, au contraire, a de grandes chances de plus-value dans l'avenir, se trouve par cela même pro-



duire un moindre revenu. Il est donc complètement inutile de recourir à des combinaisons de monnayage plus ou moins ingénieuses, pour éviter les inconvénients de l'abondance des métaux précieux, la liberté des transactions y pourvoira spontanément. Je signale avec d'autant plus de regret cette erreur de M. de Molinari, qu'il me paraît ici être tombé du côté où certes il ne penche pas. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ses excellents chapitres sur la liberté de l'enseignement, de la charité, des cultes, des théâtres et du commerce. Celui qui concerne les théâtres est à la fois instructif et amusant ; la manière dont M. de Molinari rend compte de l'enquête faite à ce sujet auprès des artistes dramatiques est une vraie comédie. Je suis trop d'accord sur tous ces sujets avec M. de Molinari pour m'y arrêter. J'arrive donc à son chapitre sur la liberté du gouvernement, où j'ai encore le regret de me séparer de lui. M. de Molinari, considérant comme générale la loi de la concurrence, dit que la production de la sécurité doit, dans l'intérêt du consommateur de cette denrée immatérielle, demeurer soumise à cette loi ; qu'aucun gouvernement ne devrait avoir le droit d'empêcher un autre gouvernement de s'établir concurrence avec lui, ou d'obliger les consommateurs de sécurité de s'adresser exclusivement à lui pour cette denrée. Certes, voilà une proposition hardie, et je crois qu'il est impossible de pousser plus loin la foi dans la doctrine de la liberté. Je regrette cependant que l'auteur se soit laissé emporter à cet excès qui, dans une bouche aussi autorisée, compromet un peu la science. Je dois dire cependant que l'auteur, qui discute toujours avec bonne foi, a placé à la fin de son chapitre un extrait de la discussion qui a eu lieu sur cette question au sein de la Société des économistes, et que sa doctrine s'y trouve réfutée par MM. Coquelin, de Parieu, Wolowski, Dunoyer et Raudot. Aux raisons données par ces habiles collègues, que M. de Molinari me permette d'ajouter que son argumentation pêche par la base. Toute grande loi naturelle, dit-il, est sans exception. Ainsi la gravitation est une loi sans exception, tous les corps s'attirent ; de même, la loi de la concurrence étant la grande loi de la production, aucune production ne doit lui échapper. Or, c'est là l'erreur. Il n'y a pas de société possible sans une certaine dose de communisme ; il y a des richesses qui doivent être personnellement appropriées, il y en a d'autres qui doivent rester communes, à cause de leur manière d'être ou de leur destination. Dans la plus petite commune, il y a les rues, les places, le marché, la mairie, l'école, le cimetière, l'église, qui sont d'un usage commun. Supposons que quelques incendies survenus dans ce village aient démontré l'utilité d'une pompe. Au nom de votre principe, direz-vous que chaque maison doit avoir sa pompe. Mais, s'il y a cent

maisons, ce sera deux cent mille francs, tandis que si on achète une pompe en commun, ce ne sera que deux mille francs. Il est possible sans doute, et même probable, que le maire ne mettra pas dans l'achat et l'entretien de la pompe la même économie que chaque habitant mettrait dans l'achat de la sienne ; mais, dépensât-il trois mille francs, il n'en est pas moins vrai que l'économie sera toujours énorme. Ce que je dis de la pompe, on peut le dire de beaucoup d'autres choses : du garde champêtre et du gendarme, qui sont les agents producteurs de la sécurité. Le principe invoqué par M. de Molinari n'est donc pas juste, la concurrence n'est pas la loi de toute production, ce n'est que la loi du plus grand nombre. Les communistes veulent que l'exception soit la règle, M. de Molinari ne veut pas que la règle ait d'exceptions, erreur des deux côtés.

Le second volume est terminé par des articles sur la propriété intellectuelle. Partant du principe que la propriété est fondée sur un droit antérieur contre lequel les lois ne peuvent rien, M. de Molinari démontre facilement qu'on ne peut refuser aux inventeurs ce qu'on accorde aux auteurs. Sur ce terrain, il a facilement raison de tous ses adversaires ; mais est-ce bien là le vrai terrain de la discussion ? N'y a-t-il pas là une extension illogique du principe de propriété ; le même mode d'appropriation convient-il à toutes les espèces de richesses, si variées dans leur nature et dans leurs usages ? J'ai essayé de traiter cette question dans de trop longs articles de ce journal pour que j'y revienne ici d'une manière incidente.

Il ne faut voir dans les nombreuses observations dont j'ai accompagné l'examen des questions économiques de M. de Molinari qu'une preuve de l'importance que j'attache à l'ouvrage. Quoique la plupart inspirées par les circonstances, elles n'ont pas pour cela cessé d'être à l'ordre du jour. Il s'en faut bien que la liberté économique ait conquis tout le terrain qui lui appartient, et tous ceux qui veulent prendre part à cette lutte de la science contre les préjugés, ou seulement qui s'y intéressent, trouveront dans l'ouvrage de M. de Molinari un arsenal complet de raisonnements ou d'arguments en faveur de la bonne cause. On peut n'être pas toujours de l'avis de l'auteur, mais on est toujours obligé de rendre hommage à la pureté de ses doctrines, à son talent et à sa bonne foi sincère.

J. DUPUIT,  
Inspecteur général des ponts et chaussées.

VIII. Cours d'économie politique, par M. Gustave de Molinari, professeur au musée de l'industrie, etc.  
Compte-rendu par M. Ambroise Clément.

[*Journal des économistes*, février 1864.]

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE,  
PAR M. GUSTAVE DE MOLINARI, professeur au musée  
de l'Industrie, directeur de *l'Économiste belge*, etc. 2<sup>e</sup> édit. <sup>1</sup>

Le cours de M. de Molinari est divisé en quatre parties : *la production et la distribution des richesses*, formant la matière du premier volume ; *la circulation et la consommation des richesses*, traitées dans le second volume. Une première édition des deux premières parties, publiée il y a quelques années, a été l'objet d'un rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques par feu M. Charles Dunoyer, et les appréciations de cet illustre maître, empreintes d'une sympathie méritée pour le caractère et le talent de l'auteur, sont mêlées de critiques que nous aurons à rappeler<sup>2</sup>.

## I

« Si mon cours ne contenait rien de plus que les traités existants, dit M. de Molinari dans une dédicace à M. Charles de Brouckère ; s'il n'en était que la reproduction pure et simple, je m'abstiendrais bien certainement de le publier...

Mais il m'a semblé que tous les ouvrages d'économie politique publiés jusqu'aujourd'hui présentaient une lacune importante ; je veux parler d'une démonstration suffisamment claire de la loi générale qui, en établissant un juste et nécessaire équilibre entre les différentes branches de la production, comme aussi entre les rémunérations des agents productifs, fait régner l'ordre dans le monde économique...

Il suffisait aux premiers économistes de démontrer combien étaient nuisibles à l'intérêt général les monopoles et les restrictions de l'ancien régime ; combien étaient absurdes les préjugés et les sophismes sur lesquels on se fondait pour les maintenir ; il leur suffisait, en un mot, de *démolir* le vieux régime réglementaire. Cela ne

<sup>1</sup> 2 vol. grand in-8. Bruxelles et Leipzig ; Paris, Guillaumin et cie. 1863. (Note de l'original.)

<sup>2</sup> Ce rapport, lu à la séance académique du 16 février 1856, a été inséré au *Journal des Économistes*, 2<sup>e</sup> série, tome IX, p. 429. (Note de l'original.)

suffit plus aujourd'hui, puisqu'on affirme que l'expérience de la liberté industrielle a décidément échoué, et que la société n'a été débarrassée de la servitude que pour tomber dans l'anarchie. Il faut justifier la liberté des accusations auxquelles elle est en butte. Les socialistes l'accusent d'être *anarchique* ; ils prétendent qu'aucun principe régulateur n'existe dans la production abandonnée à elle-même. Il faut démontrer que ce principe régulateur existe, et que l'anarchie, dont les fauteurs du socialisme ont fait un tableau si assombri, provient de l'inobservation des conditions naturelles de l'ordre.

Telle est la nouvelle tâche que les circonstances ont imposée aux économistes et que j'ai essayé de remplir dans la mesure de mes forces. J'ai essayé de démontrer que ce monde économique, où le socialisme n'aperçoit aucun principe régulateur, est gouverné par une loi d'équilibre qui agit incessamment et avec une irrésistible puissance pour maintenir une proportion nécessaire entre les différentes branches et les différents agents de la production. J'ai essayé de démontrer que, sous l'impulsion de cette loi, l'ordre s'établit de lui-même dans le monde économique, comme il s'établit dans le monde physique en vertu de la loi de la gravitation.

Cette démonstration est l'objet principal de l'ouvrage que je publie aujourd'hui<sup>1</sup>. »

La loi dont il s'agit est celle qui préside à la libre détermination des prix. M. de Molinari s'applique, principalement dans son premier volume, à montrer que cette loi suffit à maintenir l'équilibre entre les productions et les consommations, et à assurer la rémunération des différents services productifs conformément à l'utilité générale et à la justice ; il ne se dissimule pas, toutefois, que de nombreuses perturbations, ayant leur source dans les causes naturelles et dans les imperfections de la conduite humaine, s'opposent souvent à la pleine réalisation de ces résultats ; mais il soutient que la loi de la détermination des prix ne tend pas moins énergiquement à les produire, et que les perturbations provenant de la conduite humaine s'affaiblissent à mesure que se perfectionnent les facultés intellectuelles et morales des populations.

« Si M. de Molinari a publié un nouveau cours d'économie politique après tous ceux qui avaient déjà paru », disait dans son rapport M. Dunoyer, « ce n'est pas, semble-t-il, et l'auteur a même soin de l'observer, dans la pensée de refaire ce que les maîtres de la science avaient déjà fait et bien fait, mais c'est dans le dessein de vérifier un point de doctrine particulier et considérable, c'est-à-dire dans la vue

<sup>1</sup> Tome I, p. X à XIII. (Note de l'original.)

d'examiner si l'un des principes les plus fondamentaux qu'ils ont assignés à la science a eu ou serait susceptible d'avoir les effets que le socialisme lui attribue. Ami de la liberté, mais ami assez éclairé pour bien comprendre à quelles conditions elle est possible, il sait fort bien qu'elle ne peut exister qu'à la condition qu'on réprimera du mieux qu'on pourra tout ce qu'il pourrait s'y mêler de faits nuisibles et naturellement réprimables. Mais, ce point admis, et il n'est pas douteux qu'il ne l'admette, que le premier besoin de la communauté est de définir, de défendre, de punir, dans tous les travaux, tout ce qu'il pourrait se commettre de mauvaises actions, il est d'avis, avec les principaux maîtres de la science, que la liberté est la vraie loi de tous les travaux, que l'initiative en doit être laissée à tout le monde ; et non seulement, en se renfermant dans ces limites, il n'admet pas que la production abandonnée à elle-même soit, comme le disent les socialistes, fatalement vouée à l'anarchie, qu'elle doive avoir pour résultat inévitable d'écraser les pauvres et les faibles au profit des riches et des forts ; mais il soutient, tout au contraire, qu'au milieu de son activité la plus spontanée elle contient en elle-même un principe régulateur d'une efficacité souveraine, et que loin d'être particulièrement et partialement favorable à certaines de ses branches et à certains de ses agents, elle tend à maintenir l'équilibre entre toutes ses branches et tous ses agents, avec une continuité et une énergie qui ont la force et la durée des lois physiques les plus constantes. Telle est la donnée du livre de M. de Molinari, à en juger du moins par la dédicace qui sert de préface à l'ouvrage ; et, par la manière dont l'auteur s'exprime, on serait porté à croire qu'elle est spécialement et pour ainsi dire exclusivement celle qu'il s'est proposé de développer.

Or, si cette donnée peut, sous quelques rapports, être critiquée, elle est, à d'autres égards, foncièrement irréprochable et de nature à fournir matière à d'heureux et utiles développements. Seulement, et pour dire toute ma pensée à M. de Molinari, dont la parfaite sincérité est si bien faite pour encourager la mienne, j'ai, après avoir lu attentivement son ouvrage, quelques doutes à lui proposer :

Le premier, c'est que la donnée même qu'il a eu le dessein de développer fasse suffisamment l'objet de son livre ; — le second, c'est qu'elle y soit suffisamment expliquée ; — le troisième, enfin, c'est que, l'eût-il assez expliquée, elle fût la meilleure réponse qu'il y eût à faire aux reproches qu'adresse à la liberté le socialisme<sup>1</sup> ».

Ici, M. Dunoyer fait observer : 1° que le volume de M. de Molinari, abordant les diverses questions de la production et de la

<sup>1</sup> *Journal des Économistes*, 2<sup>e</sup> série, t. IX, p. 430 et 431. (Note de l'original.)

distribution des richesses, est un traité général d'économie politique, et non un traité spécial de la loi régulatrice qu'il voulait développer ; 2° que cette loi n'y est pas suffisamment exposée dans tous ses détails, et que néanmoins l'auteur en tire des conclusions trop absolues en affirmant que, sous le régime de la libre détermination des prix, l'équilibre entre les productions et les consommations, la conformité des rémunérations à l'utilité générale et à la justice, sont toujours la règle de l'ensemble des résultats, l'action des causes perturbatrices ne produisant jamais que des exceptions ; 3° enfin, que ce qu'avait à soutenir M. de Molinari pour défendre victorieusement la liberté contre les agressions du socialisme, ce n'est pas qu'elle tend à niveler le prix des services et à rendre égale la condition des travailleurs, mais à les placer tous dans une situation où il leur devienne plus aisé de rendre cette condition meilleure.

Dans la préface de la seconde édition de son livre, M. de Molinari rappelle ces critiques de M. Dunoyer : sur le premier point il fait observer, avec raison selon nous, qu'il ne pouvait exposer isolément la loi qui tend à l'équilibre entre les productions et les consommations, comme à la justice dans les répartitions ; car il fallait montrer l'action de cette loi dans toute la série des phénomènes économiques, et par conséquent exposer en même temps ces phénomènes ; — sur le second point, M. de Molinari accorde que la démonstration de la loi dont il s'agit a pu être, malgré ses efforts, insuffisante ou incomplète, mais il pense qu'on ne saurait lui reprocher d'être fausse ; — sur le dernier point, enfin, l'auteur regrette que l'on ait pu supposer qu'il avait entendu signaler une tendance au *nivellement* du prix des services. « Il se peut, dit-il, que je me sois servi mal à propos du mot égalité, mais l'ensemble de mon livre atteste suffisamment que ce mot doit être pris dans le sens de proportionnalité, et je regrette que mon respectable critique ait pu me prendre, un seul instant, pour un partisan de l'égalité des salaires ».

M. de Molinari est, en effet, fort éloigné d'une telle opinion ; mais c'est surtout dans son second volume qu'il insiste sur l'inégalité *naturelle* des services personnels et, par suite, de leurs rémunérations ; dans le premier, il semble omettre cet élément essentiel, du moins il n'explique l'inégalité du prix normal des services personnels que par les différences entre les frais nécessaires pour la production, l'entretien et le renouvellement des facultés que comporte chacun d'eux, les autres causes qu'il signale se résumant également dans des différences de frais (pages 201 à 218) ; or, si les prix des services dont il s'agit n'avaient pas d'autres éléments, leurs différences tendraient véritablement à s'égaliser, c'est-à-dire à se proportionner exactement à celles existant entre les frais de leur production et de leur renou-

vement ; M. Dunoyer ne connaissant que ce premier volume, d'ailleurs remanié sur le point en question dans la seconde édition, a donc très bien pu croire que, dans la pensée de l'auteur, la loi qu'il développait tendait au nivellement du prix des services.

La vérité est que l'inégalité dans les rémunérations obtenues par les services personnels tient autant, et souvent bien davantage, à des différences existant naturellement dans la puissance productive individuelle des travailleurs qu'aux différences entre les frais nécessaires pour produire et entretenir les aptitudes propres aux diverses professions ; tels travailleurs, dans la même profession, obtiennent pour leurs services de plus fortes rémunérations que d'autres, non point parce que leurs aptitudes spéciales sont plus coûteuses à acquérir et à entretenir, mais parce qu'ils sont doués, à un degré supérieur, d'intelligence, d'activité, d'énergie, de prévoyance, en un mot, de *fécondité productive*. Ces différences, indépendantes des frais de production, entre les forces productives individuelles, ne sont considérables qu'exceptionnellement tant que la rémunération des travailleurs se compose de salaires fixés à la journée ou à la tâche ; mais dès que le travailleur, depuis le simple artisan jusqu'au grand entrepreneur, opère pour son compte, la différence entre les forces productives naturelles des individus devient la cause principale de l'inégalité des rémunérations. Les chances éventuelles, qui constituent la part du hasard ou de l'imprévu dans toute entreprise productive, contribuent puissamment aussi à cette inégalité, tandis que les frais de production des services personnels ainsi appliqués n'y concourent plus que pour une faible part. C'est ce dont on peut facilement se convaincre en observant les différences, souvent énormes, que présentent les rémunérations obtenues par les entrepreneurs d'industrie gérant pour leur compte des établissements de grande et de moyenne importance, — et celles, non moins considérables, qu'offrent les rémunérations individuelles dans les professions dites libérales.

Ainsi, le prix naturel des services personnels comporte un élément indépendant des frais de production — le même que désigne, en économie politique, le mot *rente* — et cet élément est souvent le plus important, dans la composition du prix des services dont il s'agit, du prix obtenu par les artisans, les entrepreneurs, les médecins, les avocats, les artistes, etc. La plupart des économistes, en ne voyant la rente que dans la valeur des terres ou de leurs services, n'ont donné qu'une idée fort incomplète de l'étendue de son intervention ; car elle affecte plus ou moins non seulement les services de fonds de terre, mais ceux de la généralité des propriétés immobilières, ceux même de certains capitaux mobiliers, et une partie très

considérable des services personnels. Si, dans l'exposition des lois de la libre détermination des prix, les explications de M. de Molinari sont restées insuffisantes, c'est surtout, suivant nous, parce qu'il n'a pas assez tenu compte de l'élément de la rente, et qu'il a trop généralisé les cas où les prix naturels seraient uniquement déterminés par les frais de production, ou par les avantages et les inconvénients particuliers à chacune des diverses branches de l'industrie ; par suite, l'une des causes principales de l'inégalité des rémunérations ne ressort pas dans son livre avec toute la puissance d'action qui lui est réellement propre. Mais la même observation est applicable aux travaux de presque tous les économistes, et plus particulièrement aux théories de Ricardo sur la répartition des richesses.

Il ne reste pas moins vrai, toutefois, que les lois naturelles présidant à la libre détermination des prix suffisent pour maintenir l'ordre dans la production et la répartition des richesses, et cela d'autant plus sûrement que la liberté des travaux et des transactions est mieux assurée à tous.

Dans ces conditions, les diverses productions se proportionnent le mieux possible à l'étendue des besoins auxquels répond chacune d'elles, parce que, s'il y a insuffisance relativement à une classe de besoins, l'élévation des prix tend aussitôt à rétablir l'équilibre, soit en dirigeant le plus possible de nouvelles forces productives vers la branche de travaux où se manifeste l'insuffisance, soit en restreignant plus ou moins la demande ou la consommation ; tandis que si, au contraire, il y a surabondance relativement à la demande, l'abaissement du prix agit aussitôt en sens inverse, c'est-à-dire qu'il tend à réduire la production et à accroître la consommation.

Dans ces conditions encore, l'inégalité du prix des services productifs est la sanction même de l'ordre : — Si la rente des capitaux immobiliers s'accroît jusqu'au point de rendre insuffisants, pour les classes les plus nombreuses, les revenus que peuvent leur procurer le travail et les capitaux mobiliers, cela indique un excès de densité dans la population qui, dès lors, est mise en demeure de se soustraire aux conséquences de ce désordre, soit en restreignant sa multiplication dans le territoire circonscrit qu'elle occupe, soit en formant des essais qui s'en détachent pour se fixer sur d'autres territoires et y porter leur industrie et leur civilisation ; — si une partie des services personnels obtient des rémunérations très supérieures à la moyenne, il n'y a d'abord, dans un tel fait, rien de contraire à l'ordre et à la justice, puisque ces rémunérations sont librement consenties ; mais il en résulte ensuite une puissante excitation pour acquérir les aptitudes le plus largement rémunérées, et pour les multiplier autant que



peuvent le comporter les limites du pouvoir de la volonté et l'inégalité naturelle des facultés.

## II

La première partie du cours de M. de Molinari est ainsi subdivisée : *Les besoins et les moyens de la production, — la spécialisation des industries et l'échange, — la valeur et le prix, — la valeur et la propriété, — l'assiette de la production, — l'équilibre de la production et de la consommation, — la classification et les formes de la production.*

Toujours présentées dans un langage lucide, les analyses que comportent ces différents sujets sont généralement intéressantes, et elles offrent souvent, sans cesser d'être vraies et conformes aux principes le mieux arrêtés, l'attrait de la nouveauté, notamment en ce qui concerne les libres combinaisons des forces productives, l'assiette, l'équilibre et les formes de la production. Mais, sur quelques points, la nouveauté des observations ne nous paraît plus offrir le même caractère de vérité ; nous insisterons seulement sur une conception de l'auteur, qu'il développe dans diverses parties de son cours, et qui ne nous semble pas plus en harmonie avec son libéralisme éclairé que conforme à la nature des choses.

Dès la quatrième leçon, la conception dont il s'agit est indiquée en ces termes : « La suppression de la tutelle, sous sa forme barbare et primitive de l'esclavage, n'implique pas nécessairement la suppression de toute tutelle, et aussi longtemps qu'il y aura des hommes enfants, quelle que soit la couleur de leur peau, il y aura lieu de leur donner, et, au besoin, de leur imposer des tuteurs. » (T. I, p. 125.)

Plus loin, et en traitant de la part du travail dans la répartition des valeurs produites, l'auteur développe cette même pensée. « Le phénomène de la servitude, dit-il, est complexe. On y trouve, en l'analysant : 1° un monopole d'exploitation, lequel a pu être et a été trop souvent abusif ; 2° une tutelle, laquelle est, au contraire, le plus souvent juste et nécessaire ». (T. I, p. 229) Il fait ensuite observer que toutes les races d'hommes, comme toutes les individualités humaines, n'ont pas été créées égales ; que tous reconnaissent la nécessité de la tutelle pour les enfants, et même, jusqu'à un certain point, pour les femmes, et que cette nécessité ne semble pas moins manifeste pour les hommes enfants, qui se rencontrent au sein de toutes les races, mais en majorité parmi les unes, en minorité parmi les autres ; recherchant en quoi consiste le gouvernement de soi-même sous le rapport économique, c'est-à-dire, en ce qui concerne la production et la consommation, il formule les conclusions suivantes :

« L'homme ne peut être justement et utilement laissé libre, autrement dit, maître de gouverner sa production et sa consommation, qu'à la condition de posséder la capacité nécessaire pour supporter la responsabilité attachée à la liberté.

S'il ne la possède point, l'intérêt commun, dans lequel est compris le sien propre, exige ou qu'il soit mis en tutelle, ou qu'il soit exclu de la communauté pour laquelle il est une *nuisance*.

La tutelle peut être libre ou imposée.

Elle peut être libre si l'incapable se reconnaît lui-même impropre à supporter le fardeau de la responsabilité attachée à la liberté, s'il refuse en conséquence une liberté qui serait pour lui comme pour les autres un présent funeste, et s'il se soumet volontairement à la tutelle dont il a besoin.

Elle doit être imposée si l'incapable est ou trop peu intelligent ou trop dépravé pour *demande* volontairement cette tutelle nécessaire. Mais comment reconnaître et constater son incapacité sans s'exposer à commettre des erreurs funestes ? Évidemment, en laissant d'abord agir l'incapable et en le jugeant d'après ses actes. S'il agit d'une manière nuisible à lui et aux autres, on sera autorisé soit à lui infliger une tutelle pénale, soit à l'expulser d'une société pour laquelle il est une nuisance ». (T. I, p. 229 à 238)

L'auteur, examinant ensuite l'esclavage et le servage, dans lesquels il voit les deux formes primitives de la tutelle, reconnaît que, viciées par le monopole, ces institutions sont destinées à disparaître ; mais il fait observer qu'il n'en résulte pas que tous les hommes, quels que soient leur race, leur état de civilisation, le milieu dans lequel ils vivent, possèdent dès à présent la capacité de se gouverner eux-mêmes, et qu'il faille, en conséquence, non seulement leur accorder la liberté de se gouverner, mais encore la leur imposer ; que, d'ailleurs, dans le monde civilisé, la tutelle n'aurait jamais été plus demandée qu'aujourd'hui ; que, tout en prohibant ou en entravant l'offre de la tutelle libre, on développe de plus en plus la tutelle de l'État, c'est-à-dire d'une autre forme de tutelle monopolisée. Au double point de vue du juste et de l'utile, il lui paraîtrait convenable de permettre aux individus d'engager leurs facultés productives au service d'autrui, même pour toute la durée de leur vie, et de sanctionner cet engagement en prêtant force, au besoin, à ceux envers lesquels il aurait été pris, pour se saisir de leur gage ; il pense que la concurrence entre les entreprises offrant d'accepter de tels engagements assurerait les conditions les meilleures, tant dans l'intérêt commun que dans celui des engagés. (T. I, p. 238 à 248)

M. de Molinari revient encore sur ces idées, dans la quatrième partie de son cours, traitant de la consommation. Il affirme que la

classe la plus nombreuse et la plus pauvre, livrée au gouvernement d'elle-même avant qu'elle se fût rendue capable de l'exercer, irait s'appauvrissant et se dégradant chaque jour : « Il a fallu, dit-il, inventer un mot nouveau pour exprimer cet état de pauvreté et d'abjection croissantes et irrémédiables, où peut descendre une multitude qui succombe à la fois sous le fardeau d'un *self government* qu'elle est incapable de supporter, et d'un régime d'exploitation hypocrite qui rend illimitée la responsabilité des faibles en continuant à limiter leur liberté au profit des forts. Ce mot, qui signifie le progrès dans la misère et la dégradation, c'est le *paupérisme* ». (T. II, p. 465) Il dit plus loin, après avoir rappelé que, de tout temps, des coutumes, des institutions et des lois, fondées sur la notion plus ou moins exacte de l'intérêt général, sont intervenus pour *contraindre* les hommes à gouverner les consommations d'une manière utile : « Nous pensons encore que la multitude a besoin, quoique à des degrés divers, d'une tutelle pour suppléer à l'insuffisance de sa capacité et de ses forces morales dans le gouvernement de sa consommation, et nous en trouvons la preuve dans l'impossibilité où elle se trouve de couvrir ses frais d'existence sans recourir à l'assistance, dans le travail hâtif ou excessif dont les chefs de famille des classes ouvrières accablent les mineurs qu'ils ont l'obligation d'entretenir, même lorsque leur salaire utilement employé pourrait suffire aux besoins de la famille. Si cette multitude incapable du *self government* était libre de se placer sous la tutelle qui lui est encore nécessaire, il y a apparence qu'elle n'y manquerait point, qu'elle échangerait d'elle-même sa condition misérable et précaire contre une tutelle qui se résoudrait pour elle en une *assurance* libre contre le paupérisme ». (T. II, p. 477)

Toute cette partie de l'enseignement économique de M. de Molinari offrirait matière à de longues discussions, et nous ne pourrions y opposer ici que de brèves observations.

Remarquons d'abord que l'esclavage a toujours été en fait, comme dans l'intention de ceux qui l'ont imposé, non point, comme l'affirme l'auteur, une tutelle destinée à améliorer les facultés industrielles, intellectuelles et morales des individus asservis, à les aider, selon son expression (t. II, p. 448), à *sortir de l'animalité*, mais uniquement une odieuse exploitation de l'homme par l'homme. L'esclavage antique, exercé généralement sur des hommes de même race que les maîtres, et souvent supérieurs à ces derniers sous bien des rapports, n'avait certainement aucun des caractères d'une tutelle protectrice et éducatrice. Quant à l'esclavage des nègres, dans tous les établissements fondés par les Européens, il est manifeste que, bien loin d'avoir pour objet l'amélioration morale et intellectuelle des esclaves, il tend au contraire à les dégrader de plus en plus ;

c'est ce dont témoignent suffisamment les peines édictées contre les maîtres qui permettraient d'enseigner la lecture à leurs esclaves, et tous les obstacles apportés à ce que les liens les plus salutaires et les plus moralisateurs de la famille puissent se consolider entre ces derniers.

L'auteur omet d'ailleurs l'un des résultats principaux de cette détestable institution, — les désordres et les dégradations qu'elle amène dans la classe des maîtres, l'orgueil intolérable, l'ardeur de la domination, le mépris des travaux utiles et toutes les corruptions morales qu'elle développe chez eux ; — il oublie encore de remarquer qu'entre la classe des maîtres et celle des esclaves se forme toujours une classe intermédiaire parasite, une *plèbe*, participant largement aux vices et à la dégradation des deux autres classes, et que les *petits blancs* de la nouvelle confédération esclavagiste étaient, avant la guerre, plus dégradés et plus avilis que les esclaves eux-mêmes. Assurément, la lutte que soutient le Nord de l'Union américaine, afin de purger le pays de cette abominable lèpre, était aussi nécessaire pour arrêter la dégradation de la race des maîtres, que pour mettre fin à l'injustice cruelle qui pèse sur la race asservie.

Remarquons ensuite que la tutelle *libre* que M. de Molinari entendrait substituer à l'esclavage ou au servage, applicable aux *multitudes*, même chez les nations civilisées, ne semblerait guère pouvoir différer de l'esclavage dans ses résultats définitifs. Si la loi, en effet, devait donner force aux tuteurs pour se saisir des engagés qui failliraient à leurs conventions, ce ne serait pas sans doute pour que ces derniers fussent stérilement détenus, mais pour les obliger à travailler conformément à leur contrat ; or, la volonté d'exécuter le contrat leur manquant absolument, serait-il bien aisé de trouver un moyen de contrainte efficace autre que le fouet des planteurs ? Et si la tutelle s'étendait non seulement à l'emploi des facultés productives, mais encore aux *directions de la consommation* des engagés, par conséquent à la direction de leurs unions conjugales, à la limitation du nombre de leurs enfants, etc., les attributions des tuteurs ne se rapprocheraient-elles pas encore plus de celles des planteurs ? Il paraît donc difficile de concevoir que la tutelle prétendue libre dont il s'agit pût aboutir à autre chose que l'esclavage.

Nous croyons que de telles conceptions n'ont été inspirées à M. de Molinari que par un désir sincère et ardent de l'amélioration du sort des classes pauvres et par un vif sentiment des injustices qui pèsent encore sur elles, même chez les nations à prétentions égalitaires et démocratiques ; mais, tout en nous unissant à lui dans ces sentiments, nous conservons la conviction que si le mot *paupérisme* est nouveau, la chose qu'il désigne est fort ancienne et ne va

pas, comme on l'assure, s'aggravant en descendant le temps, mais bien en le remontant ; ce que démontre péremptoirement, selon nous, l'accroissement indubitable de la durée de la vie moyenne ; que si le mal est encore beaucoup plus grand que ne semblerait le comporter le développement prodigieux des forces productives, on ne saurait néanmoins nier son atténuation considérable depuis un siècle ; qu'en jugeant de l'avenir par le passé, on est autorisé à croire que cette atténuation sera de plus en plus marquée, à mesure que les classes intéressées deviendront moins ignorantes, moins disposées à s'abandonner aux directions d'autrui, plus jalouses de leur liberté et mieux pourvues de l'énergie féconde qu'elle peut seule développer ; enfin, que si les hommes éclairés et loyaux peuvent les aider dans ce progrès, c'est surtout en s'appliquant avec persévérance à leur faire mieux comprendre leurs intérêts collectifs, et en luttant de tous leurs efforts contre tout ce qui, dans les institutions, les tendances, les mœurs, en un mot, dans l'ensemble des conditions sociales actuelles, est de nature à favoriser l'activité nuisible ou parasite au préjudice de l'activité utile, et à retarder ainsi l'avancement du grand nombre.

Nous ne suivrons pas M. de Molinari dans la deuxième partie de son cours, traitant de la distribution des richesses, de la part du travail, du capital et de la terre, et se terminant par une théorie de la population. Les aperçus nouveaux abondent dans cette partie ; mais plusieurs nous sembleraient appeler la discussion et nous devons abréger notre exposé.

### III

Le deuxième volume et la troisième partie s'ouvrent par une intéressante leçon sur les poids et mesures, où les inconvénients de notre système métrique, mieux aperçus dans la pratique que par les théoriciens, sont signalés avec la verve spirituelle qui caractérise plusieurs des productions de l'auteur.

Après une étude sur la mesure de la valeur, vient un travail fort savant et très bien fait sur la monnaie et les régimes monétaires anciens et modernes. L'auteur établit que les altérations opérées dans le passé sur les monnaies ont eu souvent le caractère ostensible d'un impôt sur la circulation, et que parfois des transactions ont eu lieu pour déterminer les gouvernements à substituer d'autres impôts à celui-là ; il établit encore que les anciennes monnaies ont souvent été admises pendant longtemps pour des valeurs supérieures à celle du métal qui les composait ; qu'ainsi, la valeur de la monnaie ne dépend pas uniquement de celle de la matière dont elle est formée, et peut s'élever plus ou moins au-dessus de celle-ci, selon que son

émission est plus ou moins restreinte. En terminant cette étude remarquable sous beaucoup de rapports, quant à la forme et quant au fond, l'auteur fait observer que l'or et l'argent ont subi, et subissent encore tous les jours, des fluctuations de valeur qui les rendent, en présence du besoin croissant de la stabilité de l'unité monétaire pour les marchés à long terme, de moins en moins propres à servir de mesure commune des valeurs ; d'où il conclut qu'on sera tôt ou tard amené à abandonner les étalons métalliques pour en adopter de plus parfaits, puis il ajoute « que ce progrès serait, selon toute apparence, déjà réalisé, si le monnayage, au lieu de demeurer un monopole gouvernemental, avait été abandonné à l'industrie privée et soumis à la loi de la concurrence ». (T. II, p. 229)

Nous nous rendons difficilement compte de la possibilité de substituer avec avantage, dans le monnayage métallique, l'industrie privée et la concurrence au monopole de l'État. En fait, à notre connaissance du moins, l'épreuve n'a encore été tentée nulle part, et il ne paraît guère possible d'admettre que la confiance dans la valeur intrinsèque des monnaies métalliques, nécessaire pour les faire accepter, et l'uniformité de types et de divisions, sans laquelle les transactions à l'intérieur de chaque pays deviendraient beaucoup moins faciles, ne fussent pas profondément altérées par un monnayage livré à la concurrence. Mais M. de Molinari entend que le nouvel étalon monétaire et la nouvelle monnaie à attendre de l'industrie privée et de la concurrence ne seraient pas métalliques, ce serait quelque chose d'analogue à l'ancienne monnaie des banques de dépôt, prenant pour type, par exemple, la valeur actuelle du franc, et consistant en billets inconvertibles en espèces métalliques. « Le problème à résoudre, dit-il, pour maintenir la stabilité de l'étalon dans le cas d'une circulation en papier inconvertible, consiste à régler les émissions monétaires de telle manière que l'offre et la demande de la monnaie se mettent toujours en équilibre au niveau de la valeur actuelle du franc ». (T. II, p. 419) Il suppose que les banques libres de circulation trouveraient, pour régler leurs émissions de manière à maintenir intacte la valeur du franc, une boussole dans l'ensemble des prix des choses s'échangeant contre leur monnaie : si l'ensemble des prix s'élevait, ne fût-ce que d'une quantité infinitésimale, il faudrait réduire l'émission, et l'augmenter au contraire si l'ensemble des prix s'abaissait ; il croit que toutes les banques libres seraient soigneuses de régler de la sorte leurs émissions ; que c'est ainsi que les anciennes monnaies de banque avaient pu former un étalon monétaire purement idéal, mais généralement considéré comme invariable, et que l'avenir appartient certainement à ce système de circulation en papier. (P. 419 à 424)

L'extrême difficulté de proportionner les émissions aux variations de l'ensemble des prix, et de constater exactement ces variations ; l'intérêt que les banques auraient souvent à ne pas tenir compte de cette règle dans l'émission de leurs billets inconvertibles, et l'improbabilité du maintien dans la circulation de semblables billets, émanant de tous les établissements qui voudraient en fabriquer, nous empêchent de partager à cet égard les croyances de l'auteur.

On trouve dans les parties du cours relatives au papier-monnaie, au crédit, aux banques, aux instruments de crédit, une connaissance étendue des faits et nombre de bonnes observations ; toutefois l'auteur nous semble trop rapproché de l'opinion qui, confondant les *assignments* sur les capitaux et les services personnels avec ces moyens de production eux-mêmes, voit, dans le crédit, du capital ; opinion que les principaux économistes ont beaucoup contribué à faire naître, en confondant eux-mêmes, en quelque sorte involontairement, le capital et la monnaie. Ayant récemment signalé cette erreur, avec quelques développements, dans une appréciation des doctrines économiques de M. Macleod, nous n'y reviendrons pas ici.

La quatrième et dernière division du cours, traitant des revenus et de la consommation, nous paraît offrir de fort bonnes parties : l'auteur, recherchant les causes de l'inégalité des revenus, signale d'abord l'inégalité *naturelle* des capacités ou aptitudes productives, ce qu'il n'avait pas fait nettement dans les deux premières parties, puis les causes indépendantes de la volonté humaine, formant, dans la répartition, les chances heureuses ou malheureuses, ou l'action de l'imprévu ; il résume les causes *artificielles* de cette inégalité, dans *tout emploi de la violence ou de la ruse pour créer, conserver ou augmenter les revenus des uns aux dépens de ceux des autres*, et il fait à ce sujet une piquante revue des diverses formes de la spoliation, auxquelles il applique, à tort, selon nous, la dénomination d'*industries*. Il distingue ensuite, dans les consommations privées, celles qui sont *utiles* de celles qui sont *nuisibles*, et d'excellentes pages sont consacrées à l'analyse des unes et des autres ; mais c'est ici que l'auteur revient sur sa conception de la tutelle, libre ou imposée, à appliquer aux consommations des classes incapables de se gouverner convenablement, — sans se préoccuper de la difficulté de trouver dans les autres classes des hommes toujours dignes d'exercer une semblable tutelle, et sans se demander si celle-ci ne serait pas le moyen de perpétuer l'incapacité des classes qui y seraient assujetties.

Abordant ensuite les consommations publiques, l'auteur fait observer que l'impôt enlève une part, en rapport avec son importance, au *self government* de la consommation privée. Cette part est destinée

aux différents services publics composant la mission des gouvernements, et parmi lesquels le premier et le plus essentiel est celui qui concerne le besoin de sécurité. Selon M. de Molinari, les services gouvernementaux par lesquels s'exerce la *tutelle sociale* ne diffèrent pas des autres branches de l'activité humaine ; ils sont soumis aux mêmes lois et passent par les mêmes phases ; cependant, dans l'état présent, ils sont visiblement en retard des autres branches de la production, sous le double rapport de l'organisation économique et de la plus grande satisfaction possible des besoins auxquels ils répondent. Afin de reconnaître la cause de cette discordance, l'auteur recherche quelles sont, dans chacune des phases que les sociétés ont traversées (la communauté, le monopole, la concurrence), les attributions et la constitution *utiles* des gouvernements ; il remarque que l'avènement du régime de la concurrence n'a pas fait cesser le monopole gouvernemental ; qu'une lacune considérable existe encore ainsi dans la constitution de *l'unité économique*, et il pense que c'est à ce défaut d'harmonie que sont principalement imputables tous les vices des services gouvernementaux.

« C'est ainsi, dit-il, et par le fait de leur constitution anti-économique, que les gouvernements sont devenus, suivant une expression énergique de J.-B. Say (*Traité*, liv. III, chap. 10), les *ulcères* des sociétés. À mesure que la population et la richesse augmentent, grâce au développement progressif des industries de concurrence, une masse croissante de forces vives est soutirée à la société, au moyen de la pompe aspirante des impôts et des emprunts... Non seulement les gouvernements se font payer chaque jour plus cher les fonctions nécessaires qu'ils accaparent, mais encore ils se livrent, sur une échelle de plus en plus colossale, à des entreprises nuisibles, telles que les guerres, à une époque où la guerre, ayant cessé d'avoir sa raison d'être, est devenue le plus barbare et le plus odieux des anachronismes.

À cet ulcère qui dévore les forces vives de la société, à mesure que le progrès les fait naître, quel est le remède ?

Si, comme nous avons essayé de le démontrer, le mal provient de la constitution anti-économique des gouvernements, le remède consiste évidemment à conformer cette constitution aux principes essentiels qu'elle méconnaît, c'est-à-dire à la rendre *économique*. Il faut pour cela, en premier lieu, débarrasser les gouvernements de toutes les attributions qui ont été annexées à leur fonction naturelle de producteurs de la sécurité, en faisant rentrer l'enseignement, le culte, le monnayage, les transports, etc., dans le domaine de l'activité privée ; en second lieu, soumettre les gouvernements, comme toutes les autres entreprises, à la loi de la concurrence.



Déjà la cause de la simplification des attributions gouvernementales est gagnée dans la théorie, si elle ne l'est pas encore dans la pratique. En revanche, l'idée de soumettre les gouvernements au régime de la concurrence est généralement encore regardée comme chimérique...

Sans doute ce progrès sera lent à accomplir ; mais il en est ainsi de tous les progrès. Quand on considère la masse d'intérêts et de préjugés qui leur font obstacle, on désespère même de les voir réaliser jamais. Écoutons plutôt ce que disait, au siècle dernier, Adam Smith, de la liberté commerciale ». Après cette citation, extraite du livre IV, chap. 2, de la *Richesse des nations*, l'auteur poursuit ainsi :

« Cependant la liberté commerciale a fini par avoir raison des « *monopoleurs furieux* » dont parle le père de l'économie politique, et l'on peut aujourd'hui, sans s'abandonner à des rêves utopiques, espérer qu'avant un siècle le système protecteur n'existera plus qu'à l'état de mauvais souvenir dans la mémoire des hommes. Pourquoi les monopoles politiques ne disparaîtraient-ils pas à leur tour, comme sont en train de disparaître les monopoles industriels et commerciaux ? S'ils disposent d'une puissance formidable, les intérêts auxquels ils portent dommage grandissent aussi, chaque jour, en nombre et en force. Leur heure suprême finira donc par sonner, et l'*unité économique* se trouvera ainsi établie dans la phase de la concurrence, comme elle l'a été dans les phases précédentes de la communauté et du monopole. Alors la production et la distribution des services, enfin pleinement soumises, dans toutes les branches de l'activité humaine, au gouvernement des lois économiques, pourront s'opérer de la manière la plus utile ».

Cette idée des gouvernements soumis au régime de la concurrence n'est pas nouvelle chez l'auteur ; il l'avait déjà exposée dans un livre, d'ailleurs fort remarquable, publié en 1849<sup>1</sup> ; il persiste, après quinze ans, à la croire réalisable ; mais tant que les gouvernements, pour protéger efficacement la liberté, la propriété, les droits de chacun, devront être investis de forces supérieures à toutes celles qui pourraient faire obstacle à l'accomplissement de cette mission légitime et indispensable, il nous paraîtra bien difficile de les disposer à se prêter docilement au régime de la concurrence, en supposant que, sans leur assentiment, les gouvernés parvinssent à s'entendre pour traiter avec des entreprises gouvernementales leur offrant de meilleures conditions. Et que deviendrait la sécurité, objet du marché, en cas de conflit entre plusieurs entreprises rivales ?

<sup>1</sup> *Les soirées de la rue Saint-Lazare*. 1 vol. in-12. Paris, Guillaumin et cie. (Note de l'original.)

Nonobstant cette conception un peu excentrique et les deux autres que nous avons signalées, la hardiesse avec laquelle M. de Molinari est souvent sorti des routes battues n'a pas toujours été stérile ; il a ouvert parfois à l'investigation scientifique de nouveaux horizons qui pourront être utilement explorés, et son livre nous paraît être au nombre de ceux propres à provoquer de fructueuses méditations.

AMBROISE CLÉMENT.





TABLE DES MATIÈRES.

1860

097. L'ÉCONOMISTE BELGE.	5
Organe des intérêts de l'industrie et du commerce.	
Articles de l'année 1860.	5
N° 1. — 7 janvier 1860. (À nos abonnés. — Complément de l'œuvre de 1840. Moyens de développer militairement notre commerce. — Chronique.)	5
N° 2. — 14 janvier 1860. (Une lettre inédite de Bastiat.)	12
N° 3. — 21 janvier 1860. (La lettre de l'empereur Napoléon III. — Appréciation de M. Michel Chevalier.)	13
N° 4. — 28 janvier 1860. (La levée de boucliers des prohibitionnistes français. — Résultats des réformes douanières en France. — Compagnie de Suez. Avis aux actionnaires qui voudraient bien s'en aller.)	19
N° 5. — 4 février 1860. (D'une union douanière entre la Belgique et la Hollande. — Déclaration du Cercle commercial de Gand en faveur de l'abrogation des lois sur les coalitions.)	22
N° 6. — 11 février 1860. (Séance de la Société belge d'économie politique. — Compte-rendu de la Société belge d'économie politique.)	25
N° 7. — 18 février 1860. (Compte-rendu de la dernière séance de la Société belge d'économie politique. Suite et fin.)	32
098. — EN RUSSIE.	39
I. Conférences données par G. de Molinari.	39

II. Lettres sur la Russie.	67
Dédicace	69
PREMIÈRE LETTRE. DE BRUXELLES À KENIGSBURG. (Les passeports. — La littérature française des chemins de fer allemands. — Berlin. — Le tarif des voitures. — La Chambre des députés. — Le budget de la guerre. — La statistique libre. — Station de Kreuz. — Koenigsber.)	71
DEUXIÈME LETTRE. DE KENIGSBURG À SAINT-PÉTERSBOURG. (La Schnell-post. — Les Circassiennes du Nord. — La douane. — Le passage du Niemen. — Kovno. — Les juifs polonais. — Le Padaroshna. — Le grand Saint Rouble. — Le Yamschik. — Les chemins de fer français en Russie. — Saint-Pétersbourg.)	80
TROISIÈME LETTRE. MOSCOU. (Les traîneaux et les Istvoschiks. — Le mouvement des esprits. — Panorama de Moscou. — Les établissements de thé. — Les orgues et les horloges à musique. — Les tableaux vivants.)	88
QUATRIÈME LETTRE. LA CENSURE. (Les journaux et les revues. — Obstacles au développement de la presse en Russie. — La cherté du papier. — Le monopole. — La censure, son origine, son organisation et ses attributions. — Entraves qu'elle oppose à la production et à la consommation des œuvres de l'esprit. — Ce qu'elle était sous Nicolas I <sup>er</sup> . — Ce qu'elle est sous Alexandre II. — Dangers de cette institution, au point de vue conservateur.)	98
CINQUIÈME LETTRE. SÉJOUR À MOSCOU. (Le chasse-neige. — La vie intérieure. — La maison. — La chambre à coucher. — La salle à manger. — L'avant dîner et le dîner. — Pourquoi on fume dans les maisons. — Pourquoi on ne fume pas dans les rues. — Les Banderolles. — Le théâtre. — Les clubs. — Les salons. — Les dames russes. — Un trait caractéristique de la barbarie moscovite.)	115
SIXIÈME LETTRE. SÉJOUR À MOSCOU (SUITE). (Une flânerie à travers Moscou. — Les marchands d'images. — Économie politique des ours. — Le Trésor. — Le Bolshoi	

Dvoretz et le Maloi Dvoretz. — L'hospice des enfants trouvés. — Un régiment de nourrices. — Vice inhérent à la charité publique. — L'institut des demoiselles. — La maison Romanoff. — L'École des arts et métiers. — Les églises. — La semaine sainte. — Christos Voskresses.) 125

SEPTIÈME LETTRE. LA RELIGION EN RUSSIE. (Le protectionnisme religieux. — Ses résultats. — Abaissement du clergé. — Fanatisme et indifférence. — Légendes populaires. — Saint Nicolas, saint Éloi et le paysan. — Saint Nicolas et saint Cassian. — Jésus-Christ et saint Pierre. — Comment on convertit les Raskolniks. — Les juifs. — Nouveau procédé pour la conversion des idolâtres.) 141

HUITIÈME LETTRE. DE SAINT-PÉTERSBOURG À ODESSA. (Aspect de Saint-Pétersbourg. — Ses monuments. — La statue de Pierre le Grand. — Les églises. — La bibliothèque impériale. — Les îles. — Cronstadt. — Le cimetière de la marine. — Une grande revue. — La société de Saint-Pétersbourg. — Le chemin de fer Nicolas. — La malle poste. — Toula. — Orel. — Koursk. — Kharkoff. — L'Université. — Une grande conspiration d'étudiants. — On demande la censure. — Un bon mot de l'ancien régime.) 154

NEUVIÈME LETTRE. DE SAINT-PÉTERSBOURG À ODESSA (SUITE.) (La perekladnaïa. — La route. — Les stations. — Les steppes. — La vallée du Dnieper. — Eckaterinoslav. — Qu'il ne suffit pas d'un décret pour fonder une grande ville. — Le caridorni. — Les avrotchkis. — Les colonies allemandes. — Neuburger. — Kichgas. — Un argument en faveur du self-government.) 168

DIXIÈME LETTRE. DE SAINT-PÉTERSBOURG À ODESSA (SUITE ET FIN.) (Alexandrosk. — L'hospitalité steppienne. — Les pomeschiks. — Moyenne, petite et grande propriété. — Les céréales et les moutons. — Le fouet. — Les isbas. — Les tumulus. — La question des loyers à Alexandrosk. — La navigation à vapeur sur le Dnieper. — Un moyen de civiliser le Dnieper. — Cherson. — Le liman du Dnieper et la mer Noire.) 179

ONZIÈME LETTRE. LA POLICE ET LA BUREAUCRATIE. (Odessa. — Le pavage, l'éclairage et la police. — L'excès d'administration. — Le commerce des libertés. — Clientèle gratuite et clientèle payante. — La liberté du vol. — Les voleurs assurés. — Le Russe est-il naturellement voleur ? — Le tchin. — Centralisation et décentralisation. — Réglementation et liberté.)

197

DOUZIÈME LETTRE. LE COMMERCE D'ODESSA. (L'inondation des blés d'Odessa. — Conditions de production, de transport et de vente des blés de la Russie méridionale. — Effet d'un discours protectionniste de M. Thiers. — La cherté des capitaux et les lois sur l'usure. — Les maisons grecques et les « scandales ». — Exportations et importations d'Odessa. — Résultats de la suppression du port franc. — L'industrie et les établissements publics. — Comment les canons protègent un port de commerce. — La synagogue. — Les Polonais. — La beauté des femmes d'Odessa et le principe de l'unité.)

212

TREIZIÈME LETTRE. LA CRIMÉE. (La traversée. — Eupatoria. — La propriété féminine. — Ses inconvénients et ses avantages. — Que la claustration est une conséquence nécessaire de l'appropriation de la femme. — La femme est-elle mûre pour la liberté ? — Scepticisme des Mahométans à cet égard. — La synagogue des Kharaim. — Un propriétaire féroce. — Sébastopol. — La tour Malakoff. — Les blindages. — L'assaut. — La fosse commune. — Le commerce des projectiles. — Excursion à Batchi Saraï. — Un pomeschik jardinier. — Une ville tartare. — Le palais des Khans. — La vallée de Kharales. — Un mourzat hospitalier. — Mangoub Kalé. — Un paysage de Titans. — Un souper tartare. — La vallée de Baidar. — La côte méridionale. — Le jardin de Nikita. — La cave de Magareff. — Les vins de Crimée. — L'émigration tartare. — Les statuts de Khasaric. — Un rêve d'économiste.)

226

QUATORZIÈME LETTRE. L'ABOLITION DU SERVAGE. (Statistique de l'empire russe. — Distribution de la population. — État d'infériorité de la production agricole. — Causes de cette infériorité. — Le servage ou monopole du travail. — En quoi consiste le servage. — Serfs à la



corvée. — Serfs à l'obroc. — Les dvoroviés. — Le tiaglo. — Les communes de la Grande Russie. — Résultats économiques du servage. — État de l'opinion sur cette question. — Appréhensions que l'abolition du servage inspire, au point de vue de l'avenir des propriétaires, — au point de vue de l'avenir des paysans. — Comment ces appréhensions pouvaient être combattues et dissipées. — La commission de rédaction du projet d'émancipation des serfs. — Ses travaux. — Complications excessives de la solution qu'elle propose. — Que la solution de la liberté pure et simple aurait mieux valu pour tout le monde.)

246

QUINZIÈME LETTRE. LES AUTRES RÉFORMES. (La politique de compression et de prohibition en Russie. — Échec éclatant qu'elle a subi. — Ce qu'il en faut conclure. — Les écoles en présence, les réglementaires, les socialistes, les économistes, l'école historique. — Les impôts à transformer, la capitation, le monopole des eaux-de-vie, le recrutement. — L'absence de chauvinisme en Russie. — Cause réelle et cause apparente de la dépréciation des billets de crédit. La liquidation en retard de la guerre d'Orient. La rupture de la balance commerciale. — Comment le crédit forcé fait obstacle au développement du crédit libre. — La liquidation des banques de la couronne. — Les associations industrielles et commerciales. — Comment il se fait que les Russes ne soient mûrs ni pour la liberté du crédit, ni pour la liberté d'association, ni pour la liberté du commerce. — Réorganisation de la justice. — Insuffisance de la publicité et des avocats parlants. — Le principe de la concurrence appliqué aux tribunaux. — La Russie devenue le paradis des économistes. — Danger des concessions sur les principes. — Que deux et deux font toujours quatre en économie politique.)

273

SEIZIÈME ET DERNIÈRE LETTRE. LE RETOUR. (Les passeports. — La poste aux lettres. — Départ d'Odessa. — Le Taurid et ses passagers. — Les pèlerins russes en Terre-Sainte. — Le commis-voyageur international. — Le Bosphore. — Panorama de Constantinople. — La place Tophané. — L'hôtel de l'Empire ottoman. — Comment se paient les traites à Constantinople. — Le bureau des Messageries Impériales. — Le pont de la Corne d'Or. —

L'Atmeïdan et le massacre des janissaires. — Le bazar. — Le petit champ des morts de Pera et la musique de Verdi. — Le vieux sérail. — La mosquée de Sainte-Sophie. — Les conservateurs des monuments publics en Turquie. — Les mosquées servant de banques de dépôt. — Un bain turc. Aventure effrayante. — Pericli. — Buyukdéré. — Situation de la Turquie. — Pourquoi le malade agonise. — Le sultan Abdul Medjid. — La mer de la Marmara. — Les Dardanelles. — Les tombeaux d'Achille et d'Hector. — Le Pirée. — L'Acropolis d'Athènes. — Comment on pratique en Grèce le gouvernement représentatif et les institutions libérales. — Fonction électorale des brigands. — Comment les Arméniens font leur éducation. — Messine. — Le roi Bomba et Garibaldi. — Retour à Bruxelles.)	301
Appendice	319
099. — L'ÉCONOMISTE BELGE.	328
Organe des intérêts de l'industrie et du commerce.	
Articles de l'année 1860 (suite).	328
N° 30. — 28 juillet 1860. (La manifestation du 21 juillet.)	328
N° 31. — 4 août 1860. (Les premiers résultats de l'abolition des octrois. Consommateurs et bouchers. — Les passeports et les certificats d'identité.)	329
N° 32. — 11 août 1860. (Réunion de la Société belge d'économie politique. L'annexionnisme envisagé au point de vue économique. — Compte-rendu de la réunion de la Société belge d'économie politique. — [Note sur la monnaie.]	332
N° 34. — 25 août 1860. (Des moyens de pacifier l'Europe.)	337
N° 35. — 1 <sup>er</sup> septembre 1860. (La nouvelle politique de l'empire français.)	340

N° 38. — 22 septembre 1860. (Progrès de la question de la réforme douanière en Belgique. — Rapports des chambres de commerce.)	343
N° 39. — 29 septembre 1860. (Compte-rendu de la dernière réunion de la Société belge d'économie politique.)	346
N° 40. — 6 octobre 1860. (Avis)	351
N° 42. — 20 octobre 1860. (L'entrevue de Varsovie.)	351
N° 45. — 10 novembre 1860. (Pourquoi nous sommes hostiles à la révolution italienne.)	355
N° 46. — 17 novembre 1860. (La réorganisation administrative de l'Italie.)	360
N° 47. — 24 novembre 1860. (Pourquoi l'Europe libérale est sympathique à la révolution italienne.)	361
N° 49. — 8 décembre 1860. (Le mouvement séparatiste des États du Sud de l'Union américaine. — Nécrologie.)	363
N° 50. — 15 décembre 1860. (Réorganisation administrative de l'Italie.)	366
N° 51. — 22 décembre 1860. (Le progrès à bon marché.)	368
N° 52. — 29 décembre 1860. (Séance de la Société belge d'économie politique.)	371
100. — LE JOURNAL DES ÉCONOMISTES (1857-1864).	372
I. Lectures sur l'histoire et les principes du commerce chez les anciens, par M. J.-W. Gilbart. Compte-rendu. (Mars 1857.)	372
II. Recherches historiques sur le système de Law, par M. E. Levasseur. Compte-rendu. (Juillet 1857).	376
III. Correspondance. Lettre de M. G. de Molinari relative à l'économie politique en Belgique. (Novembre 1859.)	379

IV. Du salaire, par M. Le Hardy de Beaulieu. Compte-rendu. (Novembre 1859.)	387
V. Correspondance. Lettre de M. G. de Molinari sur l'association belge pour la réforme douanière et sur l'Union des charbonnages du couchant de Mons. (Décembre 1859.)	392
VI. Lettres sur la Russie, par M. G. de Molinari, professeur d'économie politique, etc. Compte-rendu par mademoiselle Clémence-Auguste Royer. (Août 1862.)	401
VII. Questions d'économie politique et de droit public, par M. G. de Molinari. Compte-rendu par M. J. Dupuit, inspecteur général des ponts et chaussées. (Janvier 1863.)	413
VIII. Cours d'économie politique, par M. Gustave de Molinari, professeur au musée de l'industrie, etc. Compte-rendu par M. Ambroise Clément. (Février 1864.)	419



